

LES

MONUMENTS ANTIQUES

DE L'ALGÉRIE

SERVICE DES MONUMENTS HISTORIQUES DE L'ALGÉRIE

LES MONUMENTS ANTIQUES DE L'ALGÉRIE

PAR

STÉPHANE GSELL

PROFESSEUR A L'ÉCOLE SUPÉRIEURE DES LETTRES
ET DIRECTEUR DU MUSÉE D'ALGER

OUVRAGE PUBLIÉ SOUS LES AUSPICES DU GOUVERNEMENT GÉNÉRAL DE L'ALGÉRIE

TOME SECOND

Contenant 34 planches hors texte et 89 illustrations dans le texte



PARIS
ANCIENNE LIBRAIRIE THORIN ET FILS
ALBERT FONTEMOING, ÉDITEUR
Libraire des Écoles Françaises d'Athènes et de Rome, du Collège de France
et de l'École Normale Supérieure
4, RUE LE GOFF, 4

1901

LIVRE II (*Suite*)

MONUMENTS ROMAINS

CHAPITRE XI

ROUTES. PONTS. PORTS

ROUTES

Il n'entre pas dans le plan de ce livre d'étudier le réseau routier dont les Romains couvrirent l'Algérie[1] : œuvre admirable à laquelle prirent part le gouvernement impérial (qui y employa ses soldats), les communes et les propriétaires. Nous nous bornerons ici à quelques indications sur la structure des voies.

Elles ne sont dallées qu'à l'intérieur ou dans le voisinage immédiat des villes[2]. Ainsi, la grande route qui longe la lisière septentrionale de l'Aurès est couverte d'un beau dallage à travers Thamugadi, où elle se confond avec le *decumanus maximus*[3]. Ailleurs, le revêtement ne consiste qu'en

1. En attendant des travaux plus complets, voir *Corpus*, VIII, p. 859 *seq.;* Tissot, *Géographie de la province romaine d'Afrique*, II, *passim;* Cat, *Essai sur la province romaine de Maurétanie Césarienne*, *passim* et surtout p. 261-270; Cagnat, *l'Armée romaine d'Afrique*, p. 684-700.

2. M. Carton a fait la même remarque pour les voies antiques de la Tunisie (*Mémoire sur les caractères de l'architecture de l'Afrique romaine*, p. 11).

3. On peut citer aussi des chaussées dallées à Alger (Berbrugger, *Revue africaine*, III, 1858-9, p. 68-70), à Cirta (Ravoisié, *Exploration*, I, p. 7; Temple et Falbe, *Relation d'une excursion à Constantine*, p. 85), etc. Conf. une inscription de Cherchel (*Corpus*, VIII, 10979) : « ... [*viam*] *lapide stratam* [*di*]*gnam congruentemque* [*s*]*plendori patriae suae reddiderunt.* »

caillasse. Voici, par exemple, quel est, d'après Ravoisié [1], la structure de la route de Cirta à Rusicade, qui existait dès le Ier siècle de notre ère, mais qui fut refaite sous Hadrien et souvent réparée depuis [2] : « La voie est construite au « moyen de deux bordures en fortes pierres, reliées, à des « intervalles de 8 à 10 mètres, par des chaînes ou traverses, « également en pierres de fortes dimensions, et dont chaque « espace est soigneusement rempli par un blocage de petites « pierres [3]. Cette chaussée a une largeur de 7m,20. »

La route de Calama à Hippo Regius, dont plusieurs tronçons sont encore bien conservés, est établie de la même manière. Elle ne mesure que 6m,75 de large [4].

Payen a étudié minutieusement la structure de la voie qui passait au nord de l'Aurès et de celle qui traversait la partie septentrionale du Hodna. Nous ne pouvons mieux faire que de reproduire sa description [5] : « La chaussée, généralement « large de 5m,50 à 6 mètres, est parfaitement encadrée ou « mieux emboîtée entre deux bordures parallèles de gros cail- « loux, maçonnés sur un seul rang et alignés au cordeau. Cette « chaussée est exactement partagée, selon son axe, au moyen « d'une troisième bande de moellons rectangulaires ou de « galets très ovales, figurant une arête enchâssée au sommet

1. *Explor.*, I, p. 7. Conf. Fournel, *Richesse minérale de l'Algérie*, I, p. 141, 152; De Marcilly, *Annuaire de Constantine*, 1853, p. 36 ; Mercier, *Bull. Comité*, 1885, p. 554.

2. Voir *Corpus*, VIII, p. 891-4 ; *Ephemeris epigraphica*, V, p. 506-8; Gsell et Bertrand, *Musée de Philippeville*, p. 26-27.

3. Ce qui faisait dire à Léon l'Africain, au XVIe siècle (traduction française réimprimée en 1898, III, p. 35) : « Depuis [Sucaïcada, c'est-à-dire Rusicade] « jusques à Constantine, se void un chemin pavé de pierre noire, comme on « en void aucuns en Italie qui sont appelés chemins de Rome. »

4. Berbrugger, *Algérie historique, pittoresque et monumentale, Province de Constantine*, p. 5. *Revue africaine*, XIV, 1870, p. 277.

5. *Rec. de Const.*, XXVIII, 1893, p. 153-155.

« du bombement que présente la croûte supérieure de la sur-
« face de roulement, qui, ainsi divisée en deux voies, implique
« deux courants distincts de circulation... Une aussi ingé-
« nieuse disposition de la chaussée... facilitait l'écoulement
« des eaux pluviales...

« Pour la construction, on a creusé une tranchée longitudi-
« nale, de la largeur de la chaussée, et profonde de 0m,75 à
« 0m,80... Au fond de l'encaissement, en apparence bien
« nivelé, il a été étendu un lit de menu gravier, de 0m,08 à
« 0m,10 d'épaisseur, et, sur ce sable rugueux, on a bâti, sur
« près de 0m,20 de hauteur et selon les ressources locales, une
« assise de dalles, ou de pierres dures, ou de galets liés par une
« coulée de mortier de ciment de tuileaux ou de terre siliceuse.

« Par-dessus cette fondation, déjà très solide, on a succes-
« sivement superposé :

« 1° Une couche d'environ 0m,15 de béton de pierres cas-
« sées ou de galets brisés ;

« 2° Une couche de même épaisseur, constituant le noyau
« de la chaussée et composée d'excellent ciment, mélangé
« avec du gros sable ou du petit gravier ;

« 3° Enfin, une couche dernière de ciment rustique couvre
« ou mieux couronne l'œuvre éternelle, et c'est dans ce revê-
« tement extérieur très convexe que les trois bordures ont été
« implantées, et aussi, çà et là, des cailloux bruts, destinés à
« ajouter de la force de résistance aux surfaces de roulement. »

La grande route de Carthage à Theveste, dont les derniers milles se trouvent sur le territoire algérien, fut faite ou plutôt refaite au temps d'Hadrien. Elle comporte quatre couches superposées, dont l'épaisseur totale est de 0m,67 en moyenne : 1° en bas, de grosses pierres brutes ; 2° un lit de mortier dont

une partie s'est infiltrée entre les pierres de la première couche ; 3° une couche de cailloux; 4° des pierres très irrégulières formant la surface de la voie, surface bombée au centre. De chaque côté, des pierres assez grosses, à peine équarries, font saillie et constituent la bordure. La largeur totale est de 6m,75 [1].

Les voies de second ordre sont naturellement moins larges — elles mesurent de 3 à 4 mètres — et d'une structure plus simple, consistant en une couche d'éclats de pierres ou de galets, noyés dans du mortier et bordés par deux rangées de petits blocs [2].

Enfin, bien des routes, même parmi celles qui figurent sur des documents d'origine officielle, comme l'*Itinéraire d'Antonin* et la *Table de Peutinger*, ou que des bornes milliaires jalonnaient, étaient de simples pistes, surtout en pays de montagnes : on se contentait d'encaillasser les parties les plus exposées aux dégradations et de jeter des ponceaux sur les oueds [3].

Le long de ces voies devaient être établis çà et là des réservoirs plus ou moins vastes, fournissant l'eau nécessaire aux voyageurs et à leurs bêtes. Il semble bien que certains d'entre eux aient porté le nom de *centenarium* [4].

1. D'après les observations de M. Carton (*Découvertes faites en Tunisie*, p. 35-6, fig. 17), qui complètent celles que M. De Bosredon a faites près de Tébessa (*Rec. de Const.*, XVIII, 1876-7, p. 423).

2. Voir par exemple De Bosredon, *Rec. de Const.*, XIX, 1878, p. 3.

3. Conf. Vigneral, *Ruines romaines de la Kabylie du Djurdjura*, p. 156-7 ; Cat, *Essai sur la province de Maurétanie*, p. 263-4 ; Cagnat, *l'Armée romaine*, p. 689.

4. *Centenarium aqua frigida*, sur une route allant de Bougie à Sétif (*Ephemeris epigraphica*, V, 932) ; *centenarium Solis*, au sud de Sétif (*Corpus*, VIII, 8712) ; *centenarium*, en Kabylie (*ibid.*, 9010) ; *Ad centenarium*, nom de deux stations situées en Numidie, l'une entre Gadiaufala et Tigisis, l'autre entre Lamasba et Zarai (*Table de Peutinger*). — Pour la signification de ce mot, voir Duchesne, *Bull. des antiquaires de France*, 1886, p. 87.

PONTS

On ne trouve plus en Algérie qu'un petit nombre de ponts romains.

Le célèbre pont de Constantine[1], réparé en 1792 par les soins de Salah Bey, s'est écroulé en 1857 et a été remplacé par un pont de fer. Actuellement, il ne reste de la construction antique que les piles et deux arcades à l'étage inférieur et des amorces aux extrémités de l'étage supérieur. Jeté en travers d'un ravin profond, sur une des voûtes naturelles qui recouvrent l'oued Rummel, ce pont était bâti en belles pierres de taille. Il mesurait 65 mètres de hauteur; le tablier était long de 60 mètres et large de 7^{m},50. En bas, trois piles portaient deux grandes arches médianes et deux autres, plus étroites, aux extrémités. Au-dessus, il y avait, selon la restitution de Ravoisié[2], une arche centrale, très large, correspondant aux deux baies du milieu de la partie inférieure, et trois

1. El Békri, *Description de l'Afrique septentrionale*, traduction De Slane, p. 131. Edrisi, *Géographie*, traduction Jaubert, I, p. 243. Peyssonnel, *Voyage*, p. 302. Shaw, *Voyages*, éd. franç. de 1743, I, p. 158-9. Playfair, *Travels in the footsteps of Bruce*, p. 48-9, pl. IV (dessin de Bruce, antérieur à la restauration de Salah Bey). Desfontaines, *Voyage*, p. 216. Temple et Falbe, *Relation d'une excursion à Constantine*, p. 76. Ravoisié, *Exploration*, I, p. 9-10, 27-9; pl. 4 et 5. Delamare, *Exploration*, pl. 114, 115, 117, 118, 123. Texier, *Revue archéologique*, III, 1846-7, p. 734. Guyon, *Voyage d'Alger aux Ziban*, p. 67-8. Fournel, *Richesse minérale de l'Algérie*, atlas, pl. XI, fig. 9 et 10. Cherbonneau, *Annuaire de Constantine*, 1853, p. 110-2. *Revue africaine*, I, 1856-7, p. 316-8. *Revue archéologique*, XIV, 1857-8, p. 47. Vayssettes, *Rec. de Constantine*, XII, 1868, p. 365-8. Vars, *ibid.*, XXVIII, 1893, p. 311-3. Normand, *l'Ami des monuments*, XII, 1898, p. 27-30 (d'après Ravoisié).

2. Qui n'est cependant pas certaine. Peut-être y avait-il cinq arches en haut.

autres arches plus petites, deux du côté de la rive droite[1], une du côté opposé. Sur deux des piles du bas, en aval, l'un des angles de l'imposte offre encore une sculpture mutilée : une tête de taureau, dont le cou semble être entouré d'une guirlande, à la pile la plus éloignée de la ville; un poisson, accompagné d'un fragment d'inscription (...VILI PATR...)[2], à la pile la plus rapprochée de Constantine.

Nous ignorons quand fut construit ce pont gigantesque[3]. Quelques indices permettent de croire qu'on le restaura dès l'antiquité[4]. Au XIIe siècle, il était encore debout : le géographe Edrisi, qui le vit à cette époque, nous en a laissé une description, malheureusement peu claire. Peut-être fut-il coupé deux siècles plus tard[5]. L'architecte mahonnais Don Bartolomeo, qui dirigea les travaux de réfection sous Salah Bey, se servit de matériaux pris à des ruines voisines, en particulier à l'arc de triomphe appelé Ksar el Ghoula[6].

1. La pile placée entre ces deux arches reposait sur une saillie du rocher. Elle se voit très nettement sur le dessin de Bruce. D'ailleurs, il en reste encore aujourd'hui quelques vestiges.

2. *Corpus*, VIII, 7921. Les deux premières lettres manquent aujourd'hui.

3. Un document arabe, publié par Féraud (*Revue africaine*, XII, 1868, p. 131-2), donne à cet égard une indication qui ne mérite qu'une confiance des plus limitées : « Le chrétien venu à Constantine avec des ouvriers de sa nation « pour reconstruire le pont... a dit à Sa Seigneurie Salah Bey, qui nous l'a « répété, que la date de la construction de l'ancien pont, gravée sur la pierre « en caractères antiques, remontait à l'an 335 de l'ère de Jésus-Christ. »

4. Trois pierres, encastrées dans le pont (côté aval), au-dessus d'une des piles inférieures, sont décorées de sculptures, représentant une femme aux vêtements flottants et deux éléphants. Il est probable que ces trois pierres n'appartiennent pas à la construction primitive, car la disposition des blocs qui les entourent offre des indices de remaniement. Mais, d'autre part, elles n'ont pas été placées là par les maçons de Salah Bey, car, un demi-siècle plus tôt, Shaw les signale déjà comme se trouvant « entre les deux principales « arches ». Conf. Desfontaines, qui visita Constantine en 1785.

5. Voir Cherbonneau, *Ann. de Const.*, 1853, p. 113.

6. *Rec de Const.*, XII, p. 367 (conf. ici même, t. I, p. 179). C'était peut-être dans une de ces ruines que se trouvaient primitivement des fragments d'une

A. Fontemoing, Édit., Paris

Phototypie Berthaud, Paris

Pont d'El Kantara

Il y avait à Constantine un autre pont sur le ravin du Rummel, en amont de celui que nous venons de décrire [1]. Il n'en subsiste que deux culées, en pierres de taille à bossage, de 10 mètres de largeur. Ce pont avait sans doute trois étages, comportant en bas une arche unique, dont l'ouverture devait être d'une vingtaine de mètres, et, au-dessus, deux rangées d'arcades [2].

L'oasis d'El Kantara (entre Batna et Biskra) a pris son nom [3] d'un pont romain [4] (planche LXXIII), qui s'est conservé à peu près intact jusqu'à nos jours, mais que le génie militaire a restauré d'une manière maladroite en 1862 : un certain nombre de pierres ont été remplacées par des blocs neufs ; on a raclé soigneusement les autres et refait tous les joints, si bien que le monument a perdu son aspect antique.

Il se trouve en amont de l'oasis, à l'entrée d'une gorge étroite, qui sépare deux régions nettement distinctes et qui, selon la légende antique, avait été ouverte par le talon d'Hercule (*Calceus Herculis*). La route de Lambèse au désert pas-

grande dédicace à Antonin le Pieux, employés par les restaurateurs du XVIII[e] siècle, ou par d'autres, plus anciens (*Corpus*, VIII, 6991) Rien ne prouve que cette inscription ait appartenu dès l'origine au pont romain : on ne peut donc pas l'invoquer pour fixer la date du monument. — Des pierres tumulaires furent aussi employées dans la restauration (*Corpus*, VIII, 7400, 7585, 7588).

1. A mi-distance à peu près entre ce pont et la pointe de Sidi Rached. — Peut-être cette pointe était-elle reliée à l'autre rive par un troisième pont, auquel se rapporteraient des vestiges d'une culée en blocage, sur la rive droite du Rummel.

2. Ravoisié, I, p. 13-14; pl 2, lettre K du plan et vue d'une des culées, à droite. Cherbonneau, *Ann. de Const.*, 1853, p. 110. Vars, *Rec. de Const.*, XXVIII, 1893, p. 316-7.

3. On sait qu'*el kantara* veut dire *le pont* en arabe.

4. Texier, *Revue archéologique*, V, 1848, p. 131-2. Delamare, *ibid.*, VI, 1849, p. 7-9. Guyon, *Voyage d'Alger aux Ziban*, p. 158-160. Fournel, *Richesse minérale de l'Algérie*, I, p. 299; atlas, pl. XVI, fig. 8. Renier, *Archives des Missions*, II, 1851, p. 440-1. Ragot, *Rec. de Const.*, XVI, 1873-4, p. 263-4. Choisy, *Histoire de l'architecture*, I, p. 517.

sait sur ce pont, jeté sur une rivière que l'on appelle aujourd'hui l'oued El Kantara.

La construction est en pierres de taille, pour la plupart à bossage. Il n'y a qu'une seule arche, en plein cintre, de 10 mètres d'ouverture, dont les culées reposent sur des rochers à pic. La voûte, large de 4^{m},80, présente trois nervures, en saillie sur le reste de l'intrados, auquel elles assurent plus de solidité[1]. Les deux bandes en retraite que limitent ces nervures sont décorées de caissons encadrant des sculptures variées : rosaces de différentes formes, couronnes, vases, deux boucliers croisés, deux cornes d'abondance également croisées, corbeille remplie de fruits, oiseau posé sur une branche, etc. En aval, un buste, devenu fruste, ornait la clef de voûte. On remarque aussi, dans les culées, deux pierres sculptées, l'une avec un niveau[2], l'autre avec une couronne, un oiseau, un niveau et deux autres objets, aujourd'hui indistincts.

Le tablier a été refait ; les parapets actuels ont remplacé deux bordures construites avec des pierres antiques, mais datant évidemment d'une restauration hâtive[3]. Plusieurs de ces pierres portent des inscriptions, épitaphes et dédicace du temps de Caracalla[4] : il est impossible d'en tirer aucun argument pour déterminer la date du pont.

A côté, on a trouvé, en 1844, un petit autel, qui a été scellé

1. Elles ressemblent à des arcs-doubleaux, mais il faut remarquer qu'elles ne supportent pas la voûte. Ce sont des saillies, et non des chevalets.

2. Le niveau a été assez souvent figuré en Afrique comme préservatif contre le mauvais œil (conf., par exemple, La Blanchère, *Musée d'Oran*, p. 39). Rien ne prouve d'ailleurs que les constructeurs du pont n'aient pas pris ces deux pierres dans un édifice plus ancien.

3. Une restauration de ce genre fut faite en 1844 : on rétablit alors le tablier.

4. *Corpus*, 2507, 2510, 2511, 2512, 18007.



A. Fontemoing, Édit., Paris

Phototypie Berthaud, Paris

PONT DE GASTAL

dans le rocher, sur la rive droite. On y a lu une dédicace (maintenant presque effacée) au dieu Silvain, avec la mention[1] : « *Cl(audius) Gordianus, leg(atus) Aug(usti) pr(o) pr(aetore), restituit.* » Ce personnage était légat de Numidie en l'an 188 de notre ère. « Je ne doute pas, dit Renier, que la « reconstruction qui y est mentionnée ne s'applique au pont, « tout aussi bien qu'au petit autel sur lequel l'inscription est « gravée. » Nous serons, pour notre part, beaucoup moins affirmatif[2].

A Gastal, au nord de Tébessa, se voit un pont (planche LXXIV)[3], sur lequel passait probablement une route venant d'Haïdra (Ammaedara) et allant à Morsott (Vasampus?). Il est encore en fort bon état : il ne manque guère que les parapets. Comme les monuments que nous venons de décrire, il est construit en pierres de taille à bossage. L'arche unique mesure 7^{m},50 de diamètre et 6 de largeur; la clef de voûte se trouve à 5^{m},60 au-dessus du lit de la rivière.

Delamare a reproduit dans son ouvrage[4] un pont jeté sur l'oued Méboudja, affluent de la Seybouse, à 9 kilomètres environ au sud de Bône, sur la route qui conduisait d'Hippo Regius à Calama et à Cirta[5]. Il avait été restauré à plusieurs reprises, mais, dans son ensemble, il était véritable-

1. *Corpus*, 2499.

2. Sur la rive droite, la paroi du rocher offre un enfoncement carré, de 0^{m},80 de côté, qui contenait sans doute une plaque, portant une inscription commémorative de la construction du pont. Mais il ne reste plus rien de cette plaque.

3. De Bosredon, *Rec. de Const.*, XVIII, 1876-7, p. 411-2.

4. Pl. 189, fig. 4. Voir aussi Papier, *Lettres sur Hippone*, p. 91, 226; pl. XXI.

5. Une borne milliaire de cette voie de Calama mentionne la réfection des ponts (*Ephemeris epigraphica*, VII, 645): « *pontibus* [*r*]*en*[*ova*]*tis* ». Elle date du IIe siècle.

ment romain. Long de 70 mètres, large de 6, offrant une double pente, « il comptait, dit M. Papier, cinq arches de « diverses dimensions, trois dans le lit ordinaire de la rivière [1], « et deux en dehors [2], donnant passage à l'eau pendant les « grandes crues de l'hiver ». En 1882, une bonne partie de ce monument fut emportée par l'oued et on dut le remplacer par un pont nouveau : il ne reste plus d'antique que la partie inférieure des deux piles et des deux culées qui portaient les trois grandes arches.

Le pont d'Hippone [3], qui traverse l'oued Bou Djemaa à 1.500 mètres au sud-ouest de Bône, est aussi d'origine romaine, mais il a été tellement réparé avant et depuis la conquête française qu'il est difficile de distinguer, dans les piles et dans les voûtes, les parties neuves des parties anciennes. Il mesure 98 mètres de long sur 6^m,80 de large et est construit en dos d'âne. Les piles, flanquées d'avant-becs pointus, portent onze arches de largeur et de hauteur diverses ; la clef de celle du milieu se trouve à 3^m,60 au-dessus du niveau des eaux basses. Dans l'antiquité, ce pont devait porter une voie qui, sortant d'Hippone, suivait le littoral en contournant le massif de l'Edough.

M. Barry a trouvé récemment, à 2 kilomètres et demi au nord-est de Tébessa, un pont de quatre arches, entièrement enfoui sous des alluvions. Jeté sur un affluent de l'oued Meskiana, il portait la grande route de Carthage à Theveste : ce qui

1. Elles mesuraient 5^m,30, 3^m,80 et 3 mètres de diamètre.

2. Larges de 2^m,65 et de 1^m,80. Un intervalle de 23^m,40 les séparait du groupe des trois grandes arches.

3. Temple et Falbe, *Relation d'une excursion à Constantine*, p. 4. Delamare, *Exploration*, pl. 189, fig. 5. Papier, *Lettres sur Hippone*, p. 5, 220, 229 ; pl. IV et XXVI.

permet de croire qu'il date de l'époque d'Hadrien[1]. Il mesure 5m,10 de largeur et 17m,65 de longueur. En amont, les piles offrent des avant-becs.

Les autres ruines de ponts romains en Algérie sont sans intérêt[2].

1. Conf. plus haut, p. 3.

2. Nous mentionnerons ici :

1° Des restes de plusieurs ponts et ponceaux jetés sur des ruisseaux, entre Philippeville et Stora (De Marcilly, *Ann. de Const.*, 1853, p. 38; Delamare, *Mémoires des antiquaires de France*, XXIV, 1859, p. 156-7; Vars, *Rusicade et Stora*, p. 36, 207-8). Auprès de l'un d'entre eux, on a trouvé une inscription indiquant que les ponts de la nouvelle route de Cirta à Rusicade, *pontes viae novae Rusicadensis*, furent faits sous Hadrien (note inédite de Delamare). Ce tronçon de voie entre Philippeville et Stora ne faisait pourtant pas partie, à proprement parler, de la route de Cirta à Rusicade. — Une autre inscription semblable a été recueillie au nord de Constantine, à côté des ruines d'un ponceau, près de l'oued Hadjar (*Ann. de Const.*, 1853, p. 33; *Corpus*, VIII, 10296). D'autres bornes milliaires font également mention des ponts de la route de Cirta à Rusicade (*Corpus*, VIII, 10304 *seq.; Ephemeris epigraphica*, V, 1134 *seq.*), et De Marcilly indique sur cette route les restes de plusieurs ponceaux (*l. c.*, p. 35, 36).

2° Un pont sur l'oued Tenoukla, à une quinzaine de kilomètres au sud-est de Tébessa, portant une voie romaine qui conduisait probablement à Thelepte (*Rec. de Const.*, X, 1866, p. 232 et XIX, 1878, p. 3; *Bull. de l'Académie d'Hippone*, XXII, p. 54; *Mélanges de l'École de Rome*, X, 1890, p. 551).

3° Des ruines d'un pont traversant l'oued Smar el Houd, à l'entrée de la plaine de la Meskiana, sur une route qui allait probablement de Theveste à Cirta (*Rec. de Constantine*, XVIII, 1876-7, p. 386).

4° Un pont sur le Chélif, à Duperré (*Oppidum Novum*). Il n'en reste plus que des vestiges, en particulier une grande pile au milieu de la rivière. Elle est en blocage, avec de beaux parements en pierres de taille, et présente deux avant-becs. Le tablier, sur lequel passait la route la plus importante de la Maurétanie, avait 6m,70 de large. Voir Shaw, *Voyages*, p. 76; Cat, *Essai sur la province de Maurétanie*, p. 196.

A Lambèse, une ruine voisine de l'arc de Commode est considérée comme un pont à trois arches (Cagnat, *Guide de Lambèse*, p. 48). Mais cela ne nous paraît pas certain.

Une inscription de l'année 290 (*Corpus*, VIII, 9041) mentionne un pont dans le voisinage d'Aumale.

PORTS

On a pu étudier la disposition du port, ou plutôt des deux ports de *Caesarea* (Cherchel). Voici les indications que M. Cagnat donne à ce sujet[1] : « Il existait deux ports distincts, « le port marchand et le port militaire. Pour construire l'un « et l'autre, on avait tiré parti d'une petite île qui s'étendait en « face de la ville et formait un abri naturel... Le port mar- « chand avait été établi entre cette île, que l'on a appelée « depuis îlot Joinville, et la côte ; vers le nord-ouest, il était « à demi fermé par une jetée [qui reliait l'îlot à un rocher « voisin] ; vers le nord-est, par une autre, [partant du rivage « et] établie sur une ligne de roches qui affleurent encore « aujourd'hui en certains endroits. En réalité, il était fort « exposé aux vents du large.

« Le port militaire, au contraire, beaucoup plus petit, était « très bien abrité. Il ne communiquait avec le port marchand « que par un goulet assez étroit [à l'est] ; il n'avait rien à « craindre des vents du nord, du nord-est et du nord-ouest, « l'îlot le protégeant entièrement de ce côté. A l'ouest, un « mur d'enceinte, fortement établi sur le rocher, le défendait « des coups de mer... La forme du port était celle d'un hexa- « gone très irrégulier. Shaw nous apprend qu'il existait tout « autour des monuments dont il a aperçu des débris sous « l'eau... : c'étaient les restes de l'arsenal et des magasins de « la flotte... La construction du port moderne a fait disparaître

1. *L'Armée romaine d'Afrique*, p. 345-8, 2 planches à la page 339. M. Cagnat donne les indications bibliographiques nécessaires ; ajouter *Bull. des antiquités africaines*, II, 1884, p. 157,

« le peu que le temps avait épargné. La profondeur moyenne « du bassin était, suivant les uns, de $3^m,20$, suivant les autres, « de $2^m,50$ seulement[1]... On a signalé sur l'îlot des travaux « de défense, qui complétaient l'armement du port militaire à « sa partie septentrionale. »

A Tipasa, le port romain[2] se trouvait en dehors de l'enceinte, à l'est. Assez exigu, il était limité par deux îlots et par la terre ferme. Trois jetées le protégeaient : l'une au nord, entre ces deux îlots ; une autre à l'ouest, partant du plus grand des îlots pour se diriger vers le rivage, qu'elle ne rejoignait du reste pas, car l'entrée du port semble avoir été de ce côté ; la troisième enfin au levant, entre le petit îlot et le littoral. Sur l'îlot de l'est, un gros mur en pierres de taille, parallèle au rivage, servait probablement de brise-lames. L'îlot de l'ouest ne présente pas de mur semblable, mais le roc y est taillé de manière à remplir le même office. Le port avait une profondeur de 4 à 6 mètres. La situation de ce havre à l'extérieur de la ville était évidemment assez incommode ; en outre, il n'avait pas de quai de débarquement, la côte étant à pic en cet endroit. Il ne communiquait avec la terre que par un petit escalier, creusé dans le roc. Les marchandises devaient être débarquées plus à l'ouest, dans une baie voisine du centre de la ville, le long d'une ligne de quais dont les vestiges sont encore visibles.

Des traces de jetées ont été constatées dans plusieurs autres ports romains de l'Algérie ; elles ne méritent pas une description détaillée[3].

1. En draguant ce port en 1847, on rencontra les carcasses de deux galères.

2. Gsell, *Mélanges de l'École de Rome*, XIV, 1894, p. 329-332.

3. A Stora, une jetée paraît avoir joint l'îlot des Singes au littoral voisin : De Marcilly, *Ann. de Const.*, 1853, p. 25. — A Bougie, on reconnaissait jadis,

paraît-il, des restes de jetées à l'ouest de la ville, au lieu dit Dar-Senaa : Féraud, *Revue africaine*, III, 1858-9, p. 304 ; Vigneral, *Ruines romaines de la Kabylie du Djurdjura*, p. 150. Mais ces jetées étaient peut-être sarrasines. — La rade de Sidi Khaled, bien abritée au nord, à l'ouest et au sud, servait de port aux habitants de Taksebt ; on distingue l'amorce d'une jetée au sud-est : Gavault et Bourlier, *Revue africaine*, XXXVII, 1893, p. 133. — A Tigzirt, l'îlot situé en avant de la ville antique a été relié à la terre ferme par une chaussée, qui a pu être un brise-lames et un débarcadère : Gavault, *Etude sur les ruines romaines de Tigzirt*, p. 110-1. — Le port de *Gunugu* était dans l'anse qui baigne à l'ouest le promontoire de Sidi Brahim ; on y voit quelques traces d'une jetée.

A Collo, il y aurait eu deux ports, l'un contre le rivage, l'autre à l'intérieur de terres, au sud de la ville actuelle. Ce second port, analogue au cothon de la Carthage punique, aurait été aménagé par la main de l'homme : Féraud, *Revue africaine*, XX, 1876, p. 1.

CHAPITRE XII

MAISONS. INSTALLATIONS RURALES

MAISONS

En Afrique, les riches maisons des premiers siecles de notre ère n'ont pas été construites sur le type des demeures romaines des villes, dont la partie principale était l'*atrium*, salle au plafond percé d'une baie quadrangulaire. Le modèle des habitations africaines est la maison grecque, dans laquelle les diverses pièces sont groupées autour d'une cour centrale. Derrière l'entrée unique, se trouve un vestibule, que l'on traverse pour pénétrer dans la cour. Celle-ci, rectangulaire ou carrée, est entourée de portiques et décorée d'une ou plusieurs fontaines; des plantes, des fleurs devaient égayer l'espace laissé à ciel ouvert. Une grande salle, servant aux réceptions, se voit au fond de cette cour, sur laquelle elle s'ouvre par une ou plusieurs baies. Dans les maisons très vastes, il y a des cours secondaires, assez étroites, bordées de portiques sur un ou trois côtés : autour, sont disposées des pièces formant un

appartement [1]. Souvent un local est aménagé pour prendre des bains [2].

La construction est en blocage, avec des chaînes en pierres de taille; l'épaisseur des murs ne dépasse guère 0m,50. Les salles paraissent avoir été couvertes de terrasses plates. Dans aucune des habitations que nous avons examinées nous n'avons constaté d'indices témoignant de l'existence d'un étage.

On a déblayé à Timgad, au sud du *decumanus maximus*, un assez grand nombre de maisons, malheureusement fort ruinées et dont la plupart ont été remaniées après la chute de la domination romaine. Elles seront étudiées dans l'ouvrage de MM. Cagnat et Ballu [3].

Nous n'en décrirons ici qu'une seule, située au nord-est du forum, entre la basilique judiciaire et le *decumanus* (voir le plan publié t. I, p. 123, fig. 36, lettre F) [4]. La porte s'ouvrait sur le *decumanus* et donnait accès à un vestibule rectangulaire. Dans la cour, qui mesure 10m,50 de côté, des balustrades en pierre, aux contours assez capricieux, limitaient des jardinets, disposés symétriquement autour d'un puits. Cette cour était, selon l'usage, bordée de quatre por-

1. Voir Gauckler, *Monuments Piot*, III, 1897, p. 177 *seq.*; le même, *l'Archéologie de la Tunisie*, p. 54-5.

2. Voir *Corpus*, VIII, 2340, inscription gravée sur la base d'une statue d'Esculape, qu'un habitant de Thamugadi fit ériger *ad exornationem balnei*. Une autre inscription, à peu près semblable, a été trouvée récemment dans une maison de Timgad, à côté d'une piscine. — Une mosaïque, découverte à Orléansville, était certainement placée dans des thermes, comme l'atteste l'inscription qui l'accompagne. La salle fort exiguë qui contenait cette mosaïque semble avoir fait partie d'un bain privé, plutôt que d'un bain public. Voir chapitre XIV, au n° 42.

3. Conf. Ballu, *les Ruines de Timgad*, p. 222-231.

4. Bœswillwald, Cagnat et Ballu, *Timgad*, p. 88-92. Ballu, *les Ruines de Timgad*, p. 224-6, fig. 36.

tiques. Les salles qui la flanquent sont au nombre de onze. La plus vaste, pavée d'une mosaïque ornementale, se trouve en face de l'entrée ; elle présente, du côté de la cour, une très grande ouverture, coupée en trois baies par deux colonnes. A droite et à gauche de ce salon, il y a une chambre, précédée

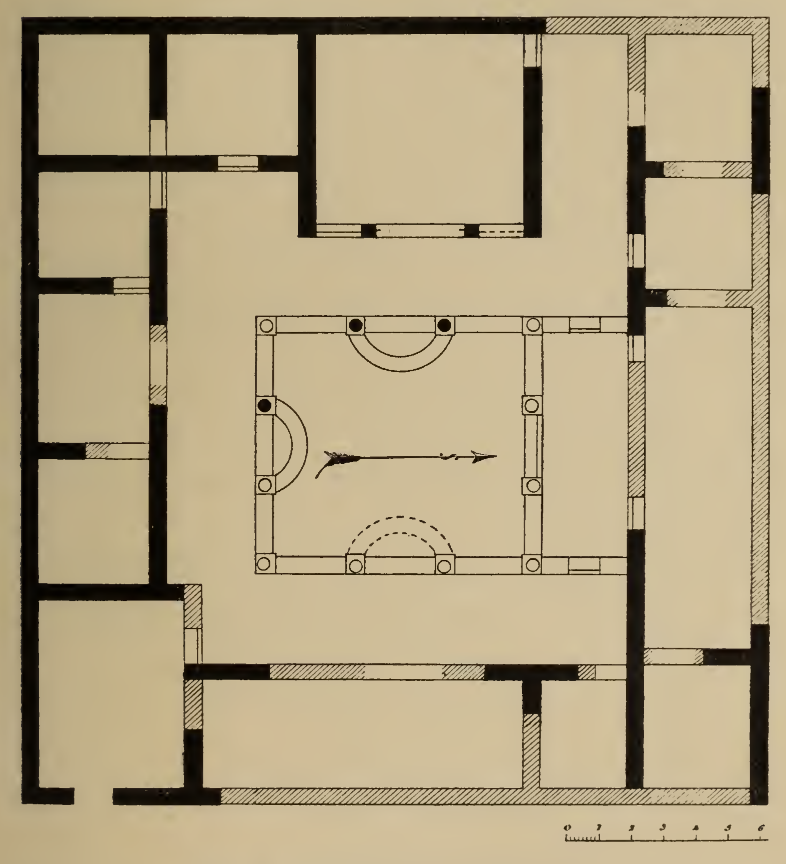


Fig. 86. — Petite maison de Saint-Leu.

d'une sorte de vestibule, avec lequel elle communique par deux baies, qu'une colonne sépare.

La maison dont le plan est donné figure 86, se voit à Saint-

Leu (*Portus Magnus*)[1]. Les murs ne dépassent guère le sol[2]; en quelques endroits, ils sont même complètement détruits. Cependant, les dispositions intérieures demeurent encore très nettes. L'édifice forme un rectangle de 24^{m},70 de long sur 23^{m},50 de large. L'entrée est ménagée près d'un des angles, au sud-est. On reconnaît fort bien l'emplacement du vestibule, qui communique avec la cour par une porte dont le seuil s'est conservé. Des colonnes soutenaient les quatre portiques. Celui du nord était isolé par des murettes, mais il avait trois portes : il devait servir d'antichambre à un appartement réservé, composé d'au moins deux pièces[3]. Dans l'espace à ciel ouvert, de petits murs arrondis représentent sans doute des parois de fontaines[4]; les cuvettes sont pavées de mosaïques blanches et noires. La salle principale est à l'ouest. Elle offre sur le devant trois baies, séparées par deux piliers. La baie centrale mesure 2^{m},75 de largeur ; elle semble avoir été fermée par une grille. Les deux autres sont larges de 1^{m},40 ; à celle de gauche, on voit encore un seuil de porte. Cette salle était décorée d'une mosaïque ornementale, consistant en des rosaces. Il y avait aussi des mosaïques sous les portiques de la cour, mais il n'en reste plus que quelques cubes[5].

1. De Montfort, *Revue africaine*, II, 1857-8, p. 184; III, 1858-9, p. 251-2. De Rochemonteix, *ibid.*, XIII, 1869, p. 66 et 68. Demaeght, *Bull. des antiquités africaines*, II, 1884, p. 114.

2. Le mur qui entoure la maison est moderne. Il a été établi sur des fondations antiques.

3. Les murs de séparation ont disparu.

4. On distingue actuellement deux de ces murs, au sud et à l'ouest. Il y en avait sans doute un troisième, à l'est; il est d'ailleurs marqué sur un croquis, levé en 1860, que j'ai trouvé dans des papiers de Berbrugger.

5. De Rochemonteix signale des mosaïques dans les chambres qui flanquent cette cour : on n'en voit plus aucune trace.

Une autre maison de Saint-Leu[1], beaucoup plus vaste, est aujourd'hui à peu près indistincte. Mais on en a un plan, dressé en 1862 par Viala de Sorbier : nous le reproduisons ici (*fig.* 87).

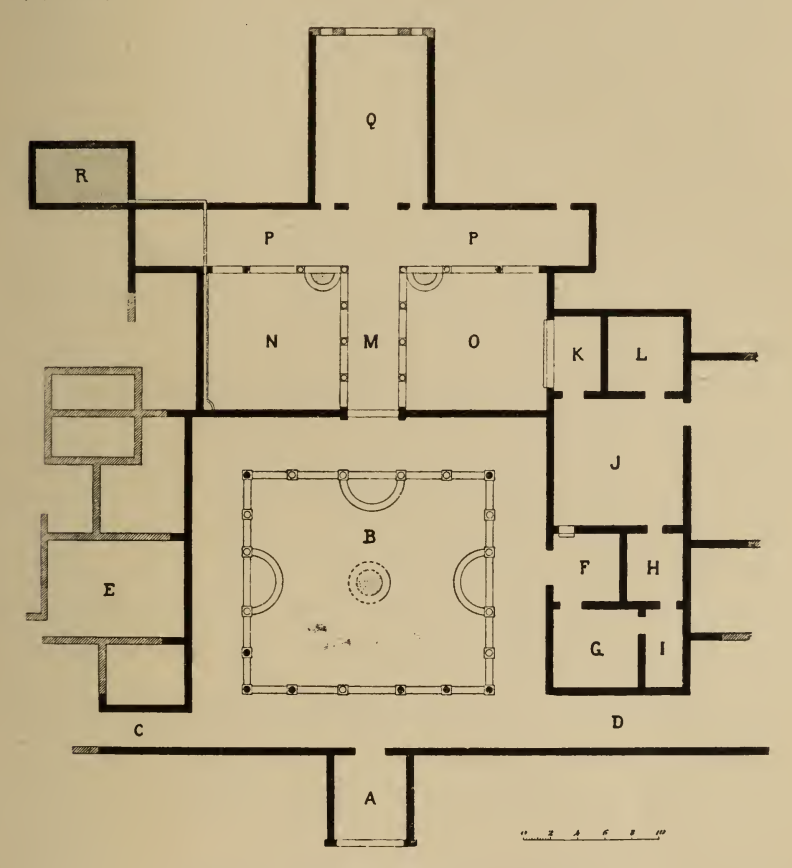


Fig. 87. — Grande maison de Saint-Leu.

La lettre A indique un vestibule qui faisait saillie en avant de la façade et qui était, semble-t-il, largement ouvert sur le dehors. Autour de la cour B, s'élevaient quatre portiques, bor-

1. *Revue africaine*, VI, 1862, p. 462-3; VII, 1863, p. 227-9. De Rochemonteix, *ibid.*, XIII, 1869, p. 68-70. Gsell, *ibid.*, XXXVIII, 1894, p. 229-231 et pl. II.

dés de vingt colonnes et couverts de toits en tuiles ; il est probable qu'ils étaient pavés de mosaïques communes. Des fontaines en forme d'hémicycle étaient appliquées contre trois de ces portiques, et, au centre de l'espace à ciel ouvert, il y avait un bassin rond. Les couloirs C et D conduisaient peut-être à des communs. On reconnaissait nettement, à droite de la cour, les chambres F, G, H, I, J, K, L, dont plusieurs offraient des mosaïques ornementales. A gauche, au contraire, les murs étaient presque effacés ou recouverts par des constructions plus récentes. Le plan de Viala de Sorbier n'indique pas de communication directe entre la cour et ces chambres de gauche (E).

En arrière de la cour B, il y avait un couloir M, pavé en mosaïque, flanqué de deux jardinets carrés N et O, que des colonnes limitaient[1] et où s'élevaient des fontaines semicirculaires[2]. Une galerie PP, longue de 32 mètres et revêtue d'un pavement en mosaïque, était perpendiculaire au couloir. La grande salle de réception Q s'ouvrait sur cette galerie par trois baies inégales. Elle mesurait 8^{m},40 de largeur et 12^{m},40 de profondeur. La paroi du fond était peut-être percée de trois fenêtres ou portes, ayant vue sur un jardin. Sur le sol s'étendait une belle mosaïque à personnages, que l'on a transportée au musée d'Oran ; elle représente diverses scènes mythologiques[3] : 1° Zagreus jouant avec une panthère, Pratolaos, le

1. Il restait du moins deux bases de colonne le long du couloir PP.

2. Le jardin O communiquait avec la chambre K par une baie dont le seuil a été trouvé en place.

3. Demaeght et Héron de Villefosse, *Bull. des antiquités africaines*, II, 1884, p. 117-9 et pl. V. Héron de Villefosse, *Revue de l'Afrique française*, 1887, p. 394-6 et pl. IV. Duruy, *Histoire des Romains*, VII, p. 497. Robert, *Jahrbuch des archäologischen Instituts*, V, 1890, p. 215-237, pl. IV-VI. La Blanchère, *Musée d'Oran*, p. 40, 46, 47-50, 57-69; pl. II-VI. Demaeght, *Catalogue du Musée d'Oran*, p. 4-8 et planche. *Dictionnaire des Antiquités*, *s. v. Latona*, p. 983.

Cabire et sa compagne, les parents de Pratolaos (Mitos et Krateia); la scène se passe auprès de la statue de la Grande Mère, en présence de Pan, gardien du bois sacré; 2° Marsyas emmené au supplice, devant Apollon et Olympos; 3° Latone protégée par Poseidon contre le serpent Python et transportée par l'Aquilon à Délos; 4° Hercule, vainqueur de Chiron. Une autre mosaïque, avec le triomphe indien de Bacchus, a été également découverte dans cette maison[1]: on n'a pas pris soin d'indiquer avec précision dans quelle salle elle se trouvait. La lettre R de notre plan désigne une citerne. Elle était alimentée par un canal, partant d'une cuvette ménagée à l'un des angles du jardin N, cuvette où s'écoulaient les eaux qui tombaient sur les toits et les terrasses.

En dehors de Timgad et de Saint-Leu, aucune habitation urbaine importante n'a été déblayée méthodiquement en Algérie. Nous mentionnerons cependant la maison possédée à *Thibilis* par la famille des Antistii, dont un des membres devint consul sous Marc-Aurèle, en 169, et dont un autre membre, également personnage consulaire, épousa une fille de cet empereur. Bernelle y a fait une petite fouille[2], qu'il conviendrait de poursuivre. On avait précédemment trouvé en ce lieu un grand autel, de l'année 164 après Jésus-Christ, dédié au *Genius domus*[3].

A Djemila (*Cuicul*), un édifice, situé dans la partie nord-ouest de la ville, comprenait, nous dit-on, six chambres dispo-

1. Demaeght, *Bull. des antiq. afric.*, II, 1884, p. 117. Héron de Villefosse, *ibid.*, III, 1885, p. 1-2 et pl. I; *Revue de l'Afrique française*, 1887, p. 396 et pl. V. La Blanchère, *Musée d'Oran*, p. 46-7, 70-1 et pl. VII. Demaeght, *Catalogue*, p. 8.

2. Voir *Rec. de Const.*, XXVII, 1892, pl. à la page 104.

3. *Corpus*, VIII, 18893.

sées « à angle droit autour d'une cour carrée de 8 mètres de « côté ». C'était sans doute une maison, comme on l'a supposé[1]. Cette ruine contenait une statue intacte, représentant une Romaine, qui, à en juger par l'arrangement de la coiffure, avait dû vivre au temps d'Antonin le Pieux[2].

A Hippone, des fouilles récentes ont mis au jour diverses mosaïques, ornementales ou figurées, qui décoraient les salles d'une habitation luxueuse[3]. Mais le plan d'ensemble de cette demeure n'a pas pu être levé.

On a trouvé, il y a une soixantaine d'années, à Philippeville, une petite salle, pavée d'une belle mosaïque représentant des Néréides[4] : elle faisait partie d'un local où l'on prenait des bains[5] et elle devait dépendre d'une maison.

L'inscription suivante[6] a été découverte à Cherchel, auprès des ruines d'un bassin dont une des faces était percée de trous donnant passage à des tuyaux de plomb :

« Vitea quot longis sunt tecta excepta columnis,
« Ac docili libra teretem quot flexus in arcum est,
« Marmore quot Pareo vi(v)unt spirantia signa,
« Aequo[ris e]t vario quot p[rofluit unda meatu]... »

On voit, par ces vers assez contournés, qu'il y avait là une construction de forme courbe[7], avec des statues en marbre de

1. Poulle, *Rec. de Const.*, XIX, 1878, p. 454.

2. Doublet et Gauckler, *Musée de Constantine*, pl. V.

3. Papier, *Bull. de l'Académie d'Hippone*, XXIX, 1896-8, p. 29-170.

4. Delamare, *Exploration*, pl. 19, fig. 1-4; pl. 20 et 21. Fenech, *Histoire de Philippeville*, p. 36-7. Vars, *Rusicade et Stora*, p. 63.

5. Elle était flanquée d'un bassin de forme ovale, qui paraît avoir présenté des *suspensurae*. Par derrière, on a trouvé, dit Fenech, des fourneaux en briques.

6. *Ephemeris epigraphica*, V, 1009. Bücheler, *Carmina latina epigraphica*, n° 276.

7. Conf. le nymphée de Tipasa, t. I, p. 243.

Paros[1] et des colonnes soutenant des berceaux de vigne ; l'eau y coulait en abondance. La description paraît se rapporter à un nymphée, ornement d'une riche demeure. Une des salles de cette maison a été déblayée : elle offrait une mosaïque représentant un cheval de course et divers motifs de décoration[2].

Dans les campagnes, les habitations des grands propriétaires avaient en général la même ordonnance que les maisons des villes : une cour centrale, avec des portiques, le long desquels se groupaient les chambres. L'espace étant moins mesuré, les annexes et les communs, bains, écuries, logements des serviteurs, etc., formaient des bâtiments distincts et étaient disséminés dans le jardin ou le parc qui entourait la maison du maître.

Nous avons un exemple de ces villas à Kaoua. Cette ruine a été décrite plus haut[3] : on a vu que c'est une maison construite sur le plan ordinaire, mais entourée d'une enceinte défensive[4].

A Oued Atménia, à 32 kilomètres au sud-ouest de Constantine, la demeure du seigneur du lieu n'a pas été fouillée[5]. Mais on a déblayé, en 1875-8, un vaste édifice qui en dépendait et qui était un établissement de bains[6] : il couvrait une superficie d'environ 800 mètres carrés. Nous en donnons le plan (*fig.* 88),

1. Un petit torse de Vénus a été recueilli au même endroit.

2. Schmitter, *Bull. épigraphique de la Gaule*, II, 1882, p. 281 ; *Bull. des antiquaires de France*, 1883, p. 135.

3. Tome I, p. 102.

4. Il serait intéressant de savoir s'il n'y avait pas une maison, avec cour centrale, à l'intérieur du *castellum* du Nador (voir t. I, p. 100).

5. On croit l'avoir retrouvée à une centaine de mètres des bains.

6. Poulle, *Rec. de Const.*, XIX, 1878, p. 431-454. Boissier, *l'Afrique romaine* (2e édit.), p. 153-164.

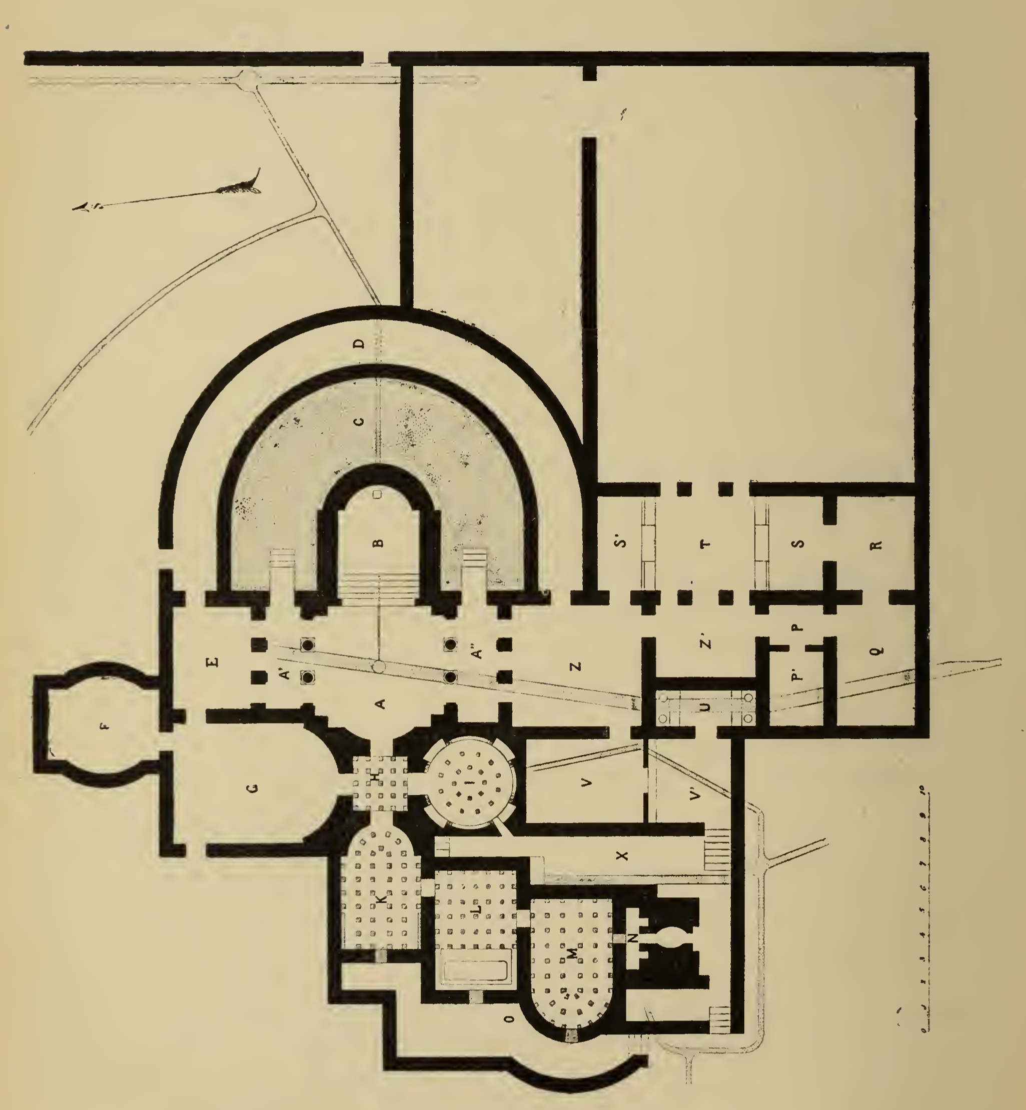


Fig. 88. — Plan des thermes de Pompeianus à Oued Atménia.

d'après celui qui a été publié par la Société archéologique de Constantine [1].

Ces thermes étaient d'une construction soignée et même luxueuse : dans plusieurs salles, des plaques de marbre tapissaient les parois ; dans presque toutes, il y avait de beaux pavements en mosaïque, que l'on a follement mis en pièces.

Le *frigidarium* A était flanqué de deux ailes, A′ et A″, avec lesquelles il communiquait par trois baies, encadrées de pilastres et de colonnes. En A, on voyait une mosaïque représentant une chasse à la gazelle, ainsi que des bâtiments, accompagnés de l'inscription « *saltuarii ianus* » et dont nous parlerons tout à l'heure ; le sol d'A′ et d'A″ était orné d'images de Néréides. De la salle A, on descendait dans le bassin B [2]; des ailes, dans la piscine semi-circulaire C, que longeait une galerie courbe, D. — F était peut-être une chambre de service, E un vestibule, G un gymnase. Les salles H, I [3], K, L, M avaient des *suspensurae* et pouvaient, par conséquent, être chauffées ; on parvenait aux fourneaux par des couloirs qui étaient établis en contre-bas (O et X) et auxquels d'étroits escaliers donnaient accès ; N marque l'emplacement d'un vaste fourneau. Dans L, se trouvait une piscine rectangulaire : cette pièce peut donc être désignée sous le nom de *caldarium*. Elle était pavée d'une mosaïque représentant un jardin, l'habitation du chef des bergers, *pecuari locus*, et un parc de chasse. Sur la mosaïque de la salle M, étaient figurés six chevaux de course et, au-dessus,

1. Dans l'album in-folio intitulé : *Plans et mosaïques des bains de Pompeianus près de l'oued Atménia* (Paris-Constantine, 1880). Un certain nombre de détails ont été rectifiés d'après le plan, plus petit, publié dans le *Rec. de Const.*, XIX, pl. XIX.

2. Qui devrait être en grisé sur notre plan (comme le bassin C).

3. La salle I paraît avoir été couverte d'une coupole, faite avec des tubes d'argile ressemblant à des seringues.

des bâtiments appartenant, comme l'attestait une inscription, à Pompeianus, le maître du domaine. Il est impossible d'indiquer la destination précise des salles T (avec les pièces annexes S et S', qui n'étaient séparées de T que par une mince cloison), R, Z, Z', P, P', Q, V, V' : elles formaient sans doute un appartement complet, avec salon, chambres, cabinets, cuisine, etc. La lettre U désigne des lieux d'aisances, où l'on a retrouvé la place de quatre sièges. A l'est des thermes, il y avait peut-être des jardins, clos de murs. Des canaux d'adduction et de vidange ont été rencontrés sur divers points : ils sont marqués sur le plan.

Plusieurs mosaïques représentaient, comme nous venons de le dire, d'autres bâtiments de la propriété de Pompeianus. Mais nous ignorons si les artistes se sont appliqués à tracer des reproductions exactes; d'autre part, les dessins qu'on a publiés de ces mosaïques, aujourd'hui détruites, ne sont pas des copies bien fidèles. Il est donc impossible d'en tirer des renseignements certains.

Sur la mosaïque des chevaux [1] (salle M), on voyait, en haut, un vaste édifice qui était sans doute la maison d'habitation de Pompeianus [2]. « Les deux ailes, dit M. Boissier, sont occupées « par deux grands pavillons carrés, surmontés d'une sorte de « dôme; au centre, à côté d'une porte monumentale, s'élève « une tour à trois étages, comme il s'en trouvait dans toutes « les villas romaines, pour donner au propriétaire le plaisir de « la vue et l'agrément du grand air; puis vient un corps de « logis, avec de grandes fenêtres cintrées, qui paraissent

1. Album cité, pl. 4. Duruy, *Histoire des Romains*, VII, pl. à la page 24. Tissot, *Géographie de la province romaine d'Afrique*, I, pl. I (à la page 361). *Corpus*, VIII, 10889.

2. M. Poulle (*l. c.*, p. 437-8) y voit les écuries.

« éclairer une galerie intérieure. Des deux côtés, en dehors « de la villa, deux petites maisonnettes, qui se répondent, « complètent le logement du maître et des serviteurs. Elles « donnent sur des jardins, et, pour l'indiquer, l'artiste a placé « par derrière de grands arbres, dont le sommet dépasse les « toits ; aux deux extrémités, commencent des palissades de « buis, comme on en trouve dans le parc de Versailles, qui « entouraient les bosquets et emprisonnaient les allées. »

Dans la salle L[1], le registre supérieur de la mosaïque offrait à gauche deux pavillons, aux toits pointus, entourés d'arbres : c'était le *pecuari locus*. A droite, « l'artiste a représenté un « verger, avec des arbres d'espèce différente, le long desquels « grimpe la vigne ; au pied d'un palmier chargé de fruits « mûrs, une dame est assise sur une chaise à dos... Devant « elle, un jeune homme tient en laisse un petit chien et, de « l'autre main, abrite la dame sous une ombrelle. Sur le haut « du tableau on lit : « *filosofi locus* ». *L'emplacement du « philosophe*, c'est le lieu des entretiens agréables et distin- « gués. » Au-dessous, sont représentés deux bassins circulaires, avec des poissons et des plantes aquatiques, et le parc de chasse, *septum venationis*, clos par une barrière à treillis serré et enfermant des gazelles.

La mosaïque de la salle A[2] nous montre une longue suite de bâtiments, qui paraissent avoir deux étages et que dominent deux pavillons ; les toits sont en tuiles rouges : c'est la demeure

1. Album cité, pl. 5. Le « lieu du philosophe » est reproduit dans Tissot, I, pl. III (à la page 495). *Corpus*, 10890.

2. Album, pl. 3. Une autre reproduction, un peu plus exacte, mais moins complète, a été publiée en 1888 par la société de Constantine (grande planche en couleurs, portant le n° XXII et se rattachant au tome XXIV du *Recueil* de la société. Tissot, I, pl. II et IV (à la page 495). *Corpus*, VIII, 10891.

du forestier, *saltuarii ianus*[1]. Par derrière se dressent de grands arbres, entre autres des palmiers[2].

A 1.500 mètres environ au sud de Constantine, contre le Rummel, on a trouvé, en 1842, diverses constructions qui n'ont pas été complétement déblayées[3]; elles faisaient partie d'une riche villa. Une salle rectangulaire (de 8m,36 sur 7m,14) était pavée d'une mosaïque dont le tableau central représentait le triomphe de Neptune et d'Amphitrite. Plusieurs chambres ou cabinets la flanquaient. Près de là, il y avait un nymphée, formé d'une série de niches alignées que précédaient des bassins. On voyait aussi en ce lieu quatre citernes accolées[4].

Delamare a décrit et dessiné[5] des vestiges, assez confus et peu importants, d'une villa située sur le bord de la mer, entre Philippeville et Stora : petite exèdre, mosaïque ornementale, citernes[6].

INSTALLATIONS RURALES

L'Afrique romaine fut essentiellement un pays agricole : on y rencontre à peu près partout des restes de fermes. Ces bâtiments, que l'on n'a guère étudiés jusqu'à présent, étaient en général construits d'une manière moins solide que les édi-

1. La lecture du second mot n'est pas certaine.

2. L'hiver est rigoureux dans la région d'Oued Atménia et des palmiers ne pourraient guère y vivre aujourd'hui. Peut-être les mosaïstes ont-ils ajouté à la nature. Il y a aussi des palmiers sur les pavements des salles L et M.

3. Elles sont aujourd'hui rasées ou en fort mauvais état.

4. Ravoisié, I, p. 6-7. Delamare, pl. 137, 2 ; 138 *seq.* Vars, *Rec. de Const.*, XXVIII, 1893, p. 328.

5. Delamare, *Mémoires des antiquaires de France*, XXIV, 1859, p. 165-171 ; pl. 2, fig. 10, 11. Le même, *Explor.*, pl. 41, fig. 5 ; pl. 42. Vars *Rusicade et Stora*, p. 207.

6. Pour quelques mosaïques à figures qui décoraient des maisons et des villas romaines, voir plus loin, ch. XIV.

fices publics : aussi sont-ils moins distincts. Le plus souvent, il est bien difficile de reconnaître les dispositions exactes des divers locaux : chambres, écuries, magasins, aires, ateliers, fabriques d'huile ou de vin, etc. Ils se groupaient d'ordinaire autour

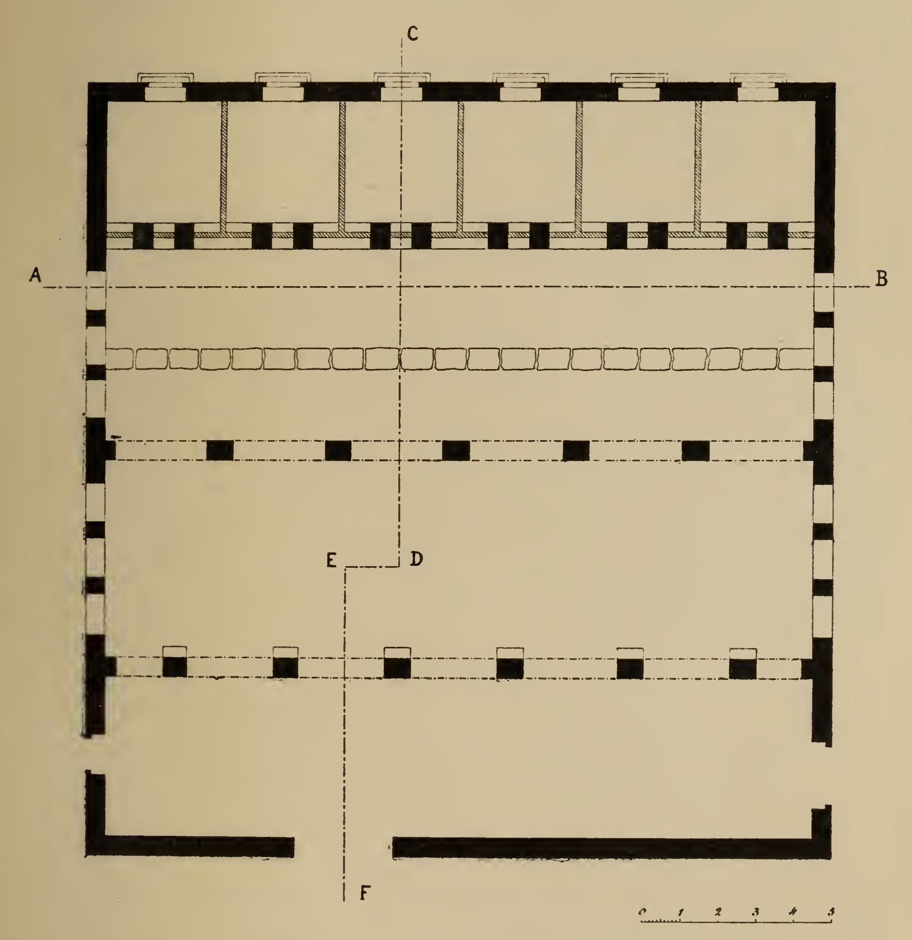


FIG. 89. — Huilerie de Bir Sgaoun.

d'une ou de plusieurs cours, dans lesquelles on parquait le bétail; les uns étaient en maçonnerie, les autres peut-être en charpente ou en branchages. Les murs extérieurs formaient

souvent une enceinte rectangulaire, qui pouvait au besoin protéger les habitants contre des coups de main. Une fouille méthodique d'une grande ferme romaine serait sans doute intéressante [1]. Nous nous contenterons ici de décrire brièvement deux établissements agricoles importants, qui sont encore assez bien conservés.

Le premier se trouve à Bir Sgaoun, à 35 kilomètres au sud de Tébessa [2] : voir (*fig.* 89 et 90), le plan et les deux coupes, exécutés par M. Sadoux, avec qui j'ai visité cette ruine ; nos planches LXXV et LXXVI reproduisent le monument sous deux aspects. Les murs ont été bâtis soit en assises de grand appareil (parties basses), soit en moellons, avec des chaînes en pierres de taille (parties hautes) ; les remplissages en moellons se sont écroulés, mais les chaînes ont résisté : elles ressemblent à des cadres vides, qui surprennent tout d'abord. L'édifice mesure 20^{m},20 de long sur 18^{m},60 de large. Il est divisé en quatre vaisseaux, dont trois sont séparés par deux rangées de piliers, portant des arcades. Entre le troisième vaisseau et le quatrième s'élève une ligne de poteaux de pressoirs, surmontés d'un mur plein. On compte six pressoirs : les poteaux sont demeurés intacts, et l'on y remarque les entailles qui recevaient les barres maintenant les presses à une hauteur convenable ; il suffirait sans doute d'une petite fouille pour retrouver les tables, creusées d'une rigole circulaire, qui portaient les paniers, et les cuves dans lesquelles coulait le liquide [3]. La vaste salle devait aussi contenir des moulins à olives ; des emplacements y étaient peut-être ménagés pour servir de

1. Il y a des ruines de fermes, encore assez nettes, sur divers points des régions de Sétif, de Tébessa, etc.

2. De Bosredon, *Rec. de Const.*, XVI, 1873-4, p. 54 et pl. 1.

3. Conf. Saladin, *Archives des Missions*, 3e série, XIII, 1887, p. 125-128.



Huilerie de Bir Sgaoun



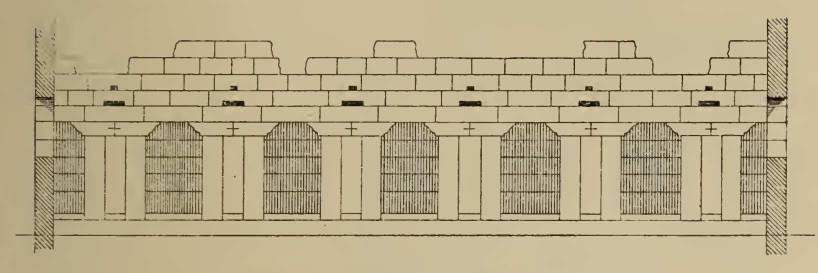
A. Fontemoing, Édit., Paris

Phototypie Berthaud, Paris

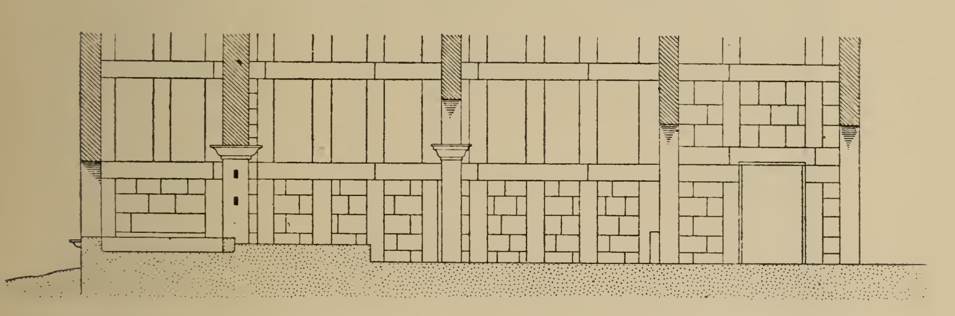
HUILERIE DE BIR SGAOUN

magasins. Comme on le voit, ce monument, qui, après dix-sept siècles, garde encore grand air, était une simple huilerie[1].

A Tipasa de Maurétanie, il y avait, au sud-est de la ville, une propriété importante, appartenant à une famille Hortensia. Le bâtiment que nous allons décrire[2] s'élevait sur ce



Façade des pressoirs Coupe AB



Coupe en travers CDEF

Fig. 90. — Huilerie de Bir Sgaoun.

domaine; nous en donnons le plan figure 91, d'après le dessin

1. Il y a aussi une huilerie importante à Ksar Tébinet, au sud-ouest de Tébessa; elle a été établie dans un fort de l'époque du Haut Empire (conf., t. I, p. 89, n. 1). — Dans les régions de Tébessa et de Khenchela, on rencontre en beaucoup de lieux des ruines d'huileries analogues, mais moins vastes; conf. par exemple, Masqueray, *Revue africaine*, XXII, 1878, p. 34, 38, 40.

2. Gavault, *Revue africaine*, XXVIII, 1884, p. 74 *seq.* Gsell, *Mélanges de l'École de Rome*, XIV, 1894, p. 420-4.

de Gavault. Il comprend des constructions qui datent de différentes époques et se distinguent par des exhaussements successifs. Les parties teintées en noir indiquent la première époque, à laquelle se rapportent tous les murs en pierres de taille ; les murs à hachures croisées sont en moellons et plus récents.

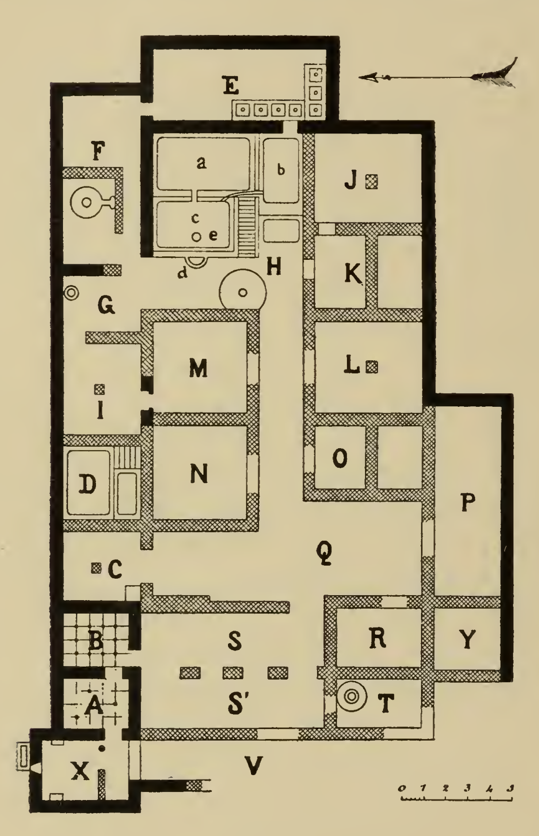


Fig. 91. — Fabrique de Tipasa.

Primitivement, l'édifice était peut-être une habitation, pourvue de bains : les salles A et B offrent, en effet, des restes d'hypocaustes. Cette demeure fut détruite par un incendie. Plus tard, probablement à la fin du IIIe siècle, on y établit une fabrique. Les salles F et H contiennent des pressoirs, de $1^{m},60$ et de 2 mètres de diamètre. Dans la salle H se voit aussi, dit Gavault, « un escalier de huit degrés, qui a « encore sa rampe ; il mène à une large plate-forme, où sont deux « beaux bassins, séparés par un rebord en pierres de taille. Tous « deux pouvaient, celui de gauche (*a*) par une gargouille, « l'autre, plus éloigné (*b*), par des conduits de plomb, déver-

« ser leur contenu dans un troisième bassin (*c*), dont le radier « est de niveau avec le sol de la salle. Une dépression (*e*), de « forme circulaire, ménagée dans ce radier, était destinée à « recevoir le dépôt du liquide. Une ouverture permet de vider « le bassin ; elle débouche dans une petite cuvette (*d*). Cet « ensemble d'appareils servait, sans doute, au foulage du rai- « sin ; les hommes montaient par l'escalier dans les bassins « supérieurs, d'où le liquide coulait dans le réservoir ».

La salle E contient « deux auges monolithes, divisées, l'une « en trois, l'autre en quatre compartiments cubiques, et dis- « posées en forme d'L dans l'angle de la pièce. Les sept réci- « pients communiquent, de proche en proche, par de petits « canaux creusés à la partie haute des cloisons, de façon que, « le premier étant rempli, la nappe supérieure du liquide « s'écoule dans le second, et ainsi de suite. On conçoit l'ingé- « niosité de ce système pour l'épuration d'une substance telle « que l'huile ou le vin ; les parties solides tombent dans le « fond, creusé d'un petit contre-bas central, et, à chaque pas- « sage, le liquide en contient une moindre quantité. » L'une de ces auges est pourvue d'une inscription, portant une date qui correspond à l'année 278 après Jésus-Christ et donnant le nom du propriétaire, M. Hortensius Gaudentius[1].

Les autres salles de l'édifice n'offrent qu'un intérêt médiocre[2]. Elles ont été en partie remaniées à une très basse époque.

Ce n'est pas ici le lieu de décrire les nombreux vestiges des travaux hydrauliques que les anciens exécutèrent dans les campagnes : cette étude ne peut être qu'un chapitre d'une his-

1. *Ephemeris epigraphica*, V, 1303.

2. Sous la salle G, il y a une citerne, dont on voit le regard circulaire. La salle T contenait une grande jarre.

toire de l'agriculture dans l'Afrique du Nord. Il conviendrait du reste de compléter les quelques observations de détail qui ont été faites jusqu'à présent[1].

Beaucoup de ces ouvrages durent être construits avant la conquête romaine. On les entretint et on les multiplia pendant les premiers siècles de notre ère. Il est même probable qu'un certain nombre d'entre eux ont été, sinon entrepris, du moins réparés à une époque plus récente : rien ne serait plus faux que de croire que le Maghreb ait été plongé dans une complète barbarie dès l'arrivée des Arabes.

En maints endroits, l'on retrouve des restes de digues en béton : petits barrages dans les ravins des montagnes[2], autres plus importants dans les vallons et à l'entrée des plaines[3] : la course du liquide était ainsi ralentie et les eaux des pluies torrentielles, au lieu de se perdre en quelques heures après avoir ravagé les champs, s'emmagasinaient dans des bassins, habilement échelonnés de manière à empêcher de trop fortes poussées. Dans le voisinage des lieux habités, d'autres barrages coupaient les rivières[4] et retenaient l'eau nécessaire à

1. La Blanchère a publié, sur l'hydraulique agricole des Romains en Afrique, un mémoire qui contient des vues d'ensemble intéressantes (*Nouvelles Archives des missions*, VII, 1897, p. 1-109) ; mais les exemples qu'il cite sont presque tous pris en Tunisie, non en Algérie. — Pour cette dernière contrée, la seule étude importante est celle de Payen sur les travaux hydrauliques du Hodna (*Rec. de Const.*, VIII, 1864, p. 1-15; pl. I-XXIII)..

2. En particulier au sud du Chélif, dans les montagnes voisines de Batna, dans la région entourant Tébessa (voir, par exemple, De Bosredon, *Rec. de Const.*, XVIII, 1876-7, p. 426).

3. Par exemple, sur plusieurs affluents de la rive gauche du Chélif.

4. Par exemple, les barrages du Hodna, étudiés par Payen (conf. Ville, *Voyage d'exploration dans les bassins du Hodna et du Sahara*, p. 111-2) ; ceux qui coupaient le Rummel auprès de la ville de Tiddi et à 1.500 mètres au sud de Constantine, en amont du confluent de cette rivière avec l'oued Bou Merzoug (Delamare, *Explor.*, pl. 137); ceux qui étaient jetés sur l'Isser,

l'alimentation du bétail et aux cultures irriguées (potagers, vergers, jeunes plants d'oliviers)[1].

Des conduites ou simplement des rigoles, que des vannes pouvaient fermer, partaient soit des bassins constitués par les barrages, soit des sources, et amenaient le liquide dans des réservoirs, pour la plupart à ciel ouvert, ou sur les terrains à humecter[2].

Nous citerons comme exemples de ces réservoirs ceux que l'on voit à Kasrou, près de Batna; ils ont été décrits avec soin par M. Moliner-Violle[3] : « Le plus petit, dont le côté décou-« vert[4] a 17 mètres de long, est formé de fortes dalles de « 1 mètre à 1^{m},50 de large sur 1 mètre de haut, engagées « dans des piliers de même hauteur par des rainures en queue « d'aronde. Ces dalles et ces piliers reposent sur un soubasse-« ment recouvert par les eaux. — Le second bassin est plus « vaste que le premier : il a 24 mètres de large et 32 de

près de Lamoricière et de Remchi, dans la province d'Oran (*Revue africaine*, I, 1856-7, p. 364; *Bull. d'Oran*, 1886, p. 46) ; celui de l'oued Djedi (Ragot, *Rec. de Const.*, XVI, 1873-4, p. 290; La Blanchère, *l. c.*, p. 82) ; etc.

1. Nous avons déjà fait observer (I, p. 247), qu'en général les hommes n'aimaient pas à boire l'eau courante des rivières. L'eau qu'ils buvaient leur était fournie, autant que possible, par les sources où des aqueducs allaient la chercher, par les citernes, enfin par les puits. Ces puits sont particulièrement nombreux entre Sétif et Batna, au nord de l'Aurès, au sud et au sud-ouest de Tébessa.

2. Parmi ces conduites, on peut citer celles que Moll et De Bosredon ont signalées près de Tébessa (*Ann. de Const.*, 1858-9, p. 76; *Rec. de Const.*, XVIII, 1876-7, p. 388-9) ; celles qu'on trouve dans la région de l'Aurès (Masqueray, *Revue africaine*, XXII, 1878, p. 447) ; celle d'Aïn Méchira (*Rec. de Const.*, VIII, 1864, p. 150); celle qui s'embranchait sur l'oued Boutane, près de Miliana (conf. *Mémoires de la Société archéologique de l'Orléanais*, I, 1851, p. 256); etc. Voir aussi une inscription d'Aïn Témouchent (La Blanchère, *Musée d'Oran*, p. 22) : « ... *aquagium novo opere a solo extructum suis possessionibus constituerunt.* »

3. *Rec. de Constantine*, XXVIII, 1893, p. 41-3 et 2 planches.

4. Ce bassin n'a pas été entièrement déblayé.

« long. Ses murs sont construits de la même façon : fortes « dalles retenues par des rainures creusées dans des piliers, « sur un soubassement... Sur le pourtour des murs, de 0^{m},60 « en 0^{m},60, on voit des trous de 0^{m},09 de profondeur et de « 0^{m},025 de largeur, destinés sans doute, à l'origine, à rece- « voir les montants d'une [grille], dont il n'existe plus de « de trace. » Ce réservoir pouvait recevoir l'eau de deux sources, l'une froide, l'autre légèrement thermale (20°), par deux canaux construits en fortes briques.

« Le sol du bassin est formé par une belle mosaïque blanche. « Ce sol n'est pas uniforme; tout autour [règne] une banquette « de 2^{m},50 de large, qui s'infléchit vers le centre. »

Une vanne est placée à l'angle sud-est. « Elle a 1^{m},35 de « haut sur 1^{m},20 de large; c'est une forte pierre, vers le « milieu de laquelle se dresse un large talon, qui permettait « de la soulever à l'aide de leviers, lorsqu'on avait besoin de « nettoyer le bassin. Au-dessous de ce talon, sont deux trous, « placés l'un au-dessus de l'autre et qui servaient à l'écoule- « ment des eaux. Près de l'angle opposé, on remarque aussi « un autre orifice, qui devait déverser une partie des eaux « sur les terres du sud de la vallée. »

Ces bassins de Kasrou ont pu servir à prendre des bains, mais il est probable qu'ils étaient avant tout des réservoirs permettant d'humecter les champs environnants [1].

Voici, d'autre part, comment les cultivateurs du pays situé au nord de Khenchela irriguaient leurs terres : « L'Abigas,

1. Des bassins analogues se retrouvent en divers lieux : par exemple à Aïn Tarfa et à Ksar Ténaceft, au nord de l'Aurès (Graillot et Gsell, *Mélanges École de Rome*, XIII, 1893, p. 531 et XIV, 1894, p. 73; Poulle, *Rec. de Const.*, XIII, 1869, p. 663); à Ksar Tébinet, au sud-ouest de Tébessa; à Messaoud, près de Sétif (Poulle, *Rec. Const.*, XVIII, 1876-7, p. 568); etc.

« dit Procope [1], sort du mont Aurès; parvenu dans la plaine, « il arrose le pays comme le veulent les habitants, car ils « dérivent ce cours d'eau de la manière qu'ils croient leur « être la plus avantageuse ; ils ont creusé un grand nombre « de canaux, dans lesquels l'Abigas est réparti ; il coule sous « le sol, puis reparaît, réunissant ses eaux. Ainsi, dans la « plus grande partie de la plaine, cette rivière se trouve être « à la disposition des habitants, qui ferment les canaux par « des digues ou les ouvrent ensuite, de manière à se servir « des eaux comme il leur plaît. »

On a découvert dans cette région, à Ain Mtirchou, un canal souterrain, construit en pierres de grand appareil et mesurant 2 mètres environ de largeur sur 1 mètre de hauteur; il semble avoir appartenu au système hydraulique dont parle l'historien byzantin[3].

A Aïn Djedied, au sud-est de Tébessa, M. Durand a constaté l'existence de tout un système de drainage et de puits pour l'irrigation des cultures[3]. On distingue plusieurs lignes, constituées chacune de la même manière : de petits puits, creusés à égale distance les uns des autres (7 mètres environ d'axe en axe), profonds de 5^{m},40 à 8^{m},60, donnent sur une conduite souterraine, large de 0^{m},70, haute de près de 2 mètres, à pente très douce.

Des règlements minutieux fixaient l'usage de l'eau. Masqueray en a retrouvé un à Henchir Merouana, au nord-ouest de Batna [4].

1. *Guerre vandale*, II, 19 (p. 494 de l'édition de Bonn).

2. Masqueray, *Revue africaine*, XXII, 1878, p. 446, et *Bull. de correspondance africaine*, I, 1882-3, p. 278-280. Conf. Dewulf, *Rec. de Const.*, XI, 1867, p. 227; Ragot, *ibid.*, XVI, 1873-4, p. 215.

3. *Rec. de Const.*, XXIX, 1894, p. 582-590.

4. *Corpus*, VIII, 4440 = 18587. Gsell, *Recherches archéologiques en Algérie*, p. 83-5.

Il se rapporte à un aqueduc qui parcourait une partie du territoire du municipe de *Lamasba* et indique en grand détail le chiffre des heures d'irrigation auxquelles les différents propriétaires, riverains de l'aqueduc, avaient droit : ce chiffre est calculé sur le nombre des arbres fruitiers et des oliviers possédés par chacun.

Ces travaux hydrauliques, qui permirent aux cultures arbustives et à l'élevage de prendre un merveilleux essor dans l'Afrique septentrionale, furent faits par des communes, des associations privées, des particuliers[1], et non pas par le gouvernement impérial. Le régime de la grande propriété, si florissant dans cette contrée aux premiers siècles de notre ère, en rendit sans doute l'exécution plus facile : la vaste étendue des domaines supprimait les rivalités locales que fait souvent naître l'usage des eaux courantes.

1. Y compris l'empereur, en tant que propriétaire foncier.

CHAPITRE XIII

SÉPULTURES

Nous avons montré plus haut que la coutume d'ensevelir les morts sous des construtions en pierres sèches persistait encore au temps des empereurs. Nous nous occuperons ici des autres types de tombes usités en Algérie pendant la domination romaine.

Observons tout d'abord que les deux rites de l'incinération et de l'inhumation furent l'un et l'autre très en faveur jusqu'à l'époque des Sévères[1]. Au IIIe siècle, l'incinération devint beaucoup plus rare ; au IVe, elle disparut presque entièrement[2].

Nous parlerons en premier lieu des sépultures individuelles ; puis des caveaux souterrains et des mausolées, destinés, en général, à abriter plusieurs morts.

1. Ces deux rites sont souvent associés d'une manière étroite. Dans des cimetières, on trouve pêle-mêle des trous à incinération et des fosses pour des cadavres : par exemple à Tipasa (*Mélanges École de Rome*, XIV, 1894, p. 378) et à Constantine (Delamare, *Exploration*, pl. 154). Des chambres funéraires contenaient à la fois des corps inhumés et des cendres : voir plus loin, aux mausolées, nos 15, 30 ; *Mélanges Éc. de Rome*, XIV, p. 379-380 ; etc.

2. Il s'agit ici des païens. On sait que les chrétiens ont toujours repoussé ce rite.

SÉPULTURES INDIVIDUELLES

A) *A inhumation.* — Voici quelles sont les principales formes de ces tombes[1] :

1° Fosses creusées dans le roc, isolées ou en groupes[2]. Tantôt elles sont parfaitement rectangulaires, tantôt le côté de la tête est arrondi; quelquefois même le côté opposé l'est aussi[3]. Plus d'une de ces sépultures devait être simplement recomblée avec de la terre; beaucoup d'autres avaient un couvercle, constitué soit par une seule grande dalle, soit par une série de pierres plates. Fréquemment, on a creusé des feuillures le long des bords, pour y encastrer ce couvercle. Il est probable que le corps était souvent enveloppé d'un linceul ou placé dans un cercueil en bois; parfois, on le recouvrait d'une couche de chaux[4].

De telles fosses se retrouvent en cent endroits de l'Algérie[5].

1. Sans parler des simples inhumations en pleine terre, qui ont dû être assez fréquentes.

2. Nous avons signalé précédemment (I, p. 60) des tombes de ce type à Djidjelli. Elles peuvent aussi bien dater de l'époque romaine que de l'époque punique.

3. Des fosses de Djidjelli (note précéd.) imitent la forme du corps humain. On en a signalé de semblables dans la région de La Calle (Letourneux, *Archiv für Anthropologie*, II, 1867, p. 316, fig. 93) : aucun indice ne permet de les dater.

4. Conf. Toutain, *les Cités romaines de la Tunisie*, p. 238.

5. Par exemple : à Tébessa (*Rec. de Const.*, XXVI, 1890-1, p. 280); — dans la région de Souk Ahras (*ibid.*, XVII, 1875, p. 27; *Bull. Comité*, 1887, p. 468); — près de Khamissa (*Bull. Comité*, 1897, p. 277, n° 52); — à Constantine (Delamare, pl. 154; Fournel, *Richesse minérale de l'Algérie*, I, p. 213; *Ann. de Const.*, 1860-1, p. 172, où l'on mentionne des fosses contenant des monnaies romaines et numidiques; *Rec. de Const.*, XXV, 1888-9, p. 401); — à Sigus, dans un cimetière rempli d'épitaphes latines; — à Lambèse, près de la voie romaine qui conduisait de la ville à Marcouna; — dans la région de Sétif (*Rec. de Const.*, XXXIV, 1901, p. 128-130 et planche à la page 132); — à Bougie (Vigneral, *Ruines romaines de la Kabylie du Djurdjura*, p. 151); — à Tigzirt (Gavault,

Il est généralement impossible de les dater avec précision, mais un grand nombre d'entre elles appartiennent sans nul doute à l'époque romaine, comme l'indiquent les inscriptions qui les accompagnent ou le mobilier funéraire qu'elles renferment.

Certaines fosses sont des caveaux rudimentaires. Au lieu d'être taillé verticalement jusqu'au fond, un des côtés longs s'incline ou se recourbe à peu de distance du bord, de manière à former une cavité latérale, dans laquelle on avait déposé le mort, pour mieux le protéger contre les infiltrations de terre ou d'eau [1].

2° Fosses creusées en pleine terre ou dans un tuf peu consistant. Afin d'empêcher l'éboulement des parois, on les a tapissées de dalles assez minces [2] ou de grandes tuiles [3]: ailleurs, on a construit des murs en moellons [4], ou même en pierres de taille [5]. Le couvercle consiste soit en une dalle unique, soit en une rangée de pierres plates ou de larges tuiles. A Sidi Ferruch, près d'Alger, des tombes tapissées et couvertes de dalles sont surmontées d'une sorte de pignon en dos d'âne, comportant deux séries de blocs arc-boutés. Cette disposition, destinée à alléger la poussée des terres, rappelle certaines sépul-

Étude sur les ruines romaines de Tigzirt, p. 111); — à Dellys, à l'ouest de la ville (conf. *Revue africaine*, II, 1857-8, p. 316); — près de Bordj Ménaïel, en Kabylie (*Rec. de Const.*, XXXII, 1898, p. 36 et planches); — à Tipasa, tombes du premier ou du second siècle de notre ère (*Mélanges École de Rome*, XIV, 1894, p. 378); — dans le Dahra, en particulier à Kalaa (*Bull. Comité*, 1888, p. 98); — à Aïn Toukria (*Revue africaine*, XXVII, 1883, p. 233); — à Tiaret (*Spectateur militaire*, XXXV, 1843, p. 666; *Revue africaine*, VI, 1862, p. 29).

1. A Bougie (Delamare, pl. 5, fig. 5-8); à Kalaa, dans le Dahra. On trouve des tombes semblables dans des cimetières chrétiens, à Tipasa et à Ténès (voir livre III, ch. III).

2. A Sidi Ferruch, à Cherchel, à Tébessa.

3. A Cherchel (Gsell, *Guide archéologique des environs d'Alger*, p. 65).

4. A Sidi Ferruch.

5. A Khamissa.

tures puniques de Carthage. A Philippeville, on a trouvé toute une série de fosses parallèles, bâties en moellons; dans chacune d'elles, il y avait des compartiments superposés (au nombre de trois), séparés par des lits de tuiles. Le compartiment supérieur était également fermé par des tuiles, posées à plat[1].

3° Sarcophages monolithes en forme d'auge[2]. On en rencontre à peu près partout en Algérie. Les uns sont parfaitement rectangulaires; les autres sont arrondis du côté de la tête, soit au dehors comme au dedans, soit seulement à l'intérieur. Parfois, on a creusé, à l'une des extrémités, une logette circulaire, pour y placer la tête, et l'auge est plus étroite aux pieds qu'aux épaules[3]: il y a peut-être là un souvenir des sarcophages phéniciens dont la forme imite le corps humain[4]. Le couvercle, généralement monolithe, est plat ou taillé en dos d'âne. Le mort était souvent enfermé dans une caisse en bois, ou même en plomb[5], ou bien noyé dans une couche de chaux.

4° Sépultures, creusées soit en pleine terre, soit dans le roc, où le corps est garanti par deux séries de grandes tuiles, inclinées les unes contre les autres, de manière à constituer un toit. A la tête et aux pieds sont d'ordinaire dressées deux autres tuiles, qui complètent la clôture. Ce genre de tombe est également très fréquent dans l'Afrique romaine[6].

1. Roger, *Mémoires lus à la Sorbonne*, *Archéologie*, VII, 1868, p. 105-6 et pl. XIV.

2. Quelques-uns sont doubles, triples et même quadruples : conf. *Bull. Comité*, 1899, p. 448 (Ziama).

3. Sarcophages de Ziama (*ibid.*, p. 448, n. 7), de Djemila (*Rec. de Const.*, XX, 1879-1880, p. 212), des environs de La Calle (*Archiv für Anthropologie*, II, 1867, p. 316), de Tigzirt. Des sarcophages chrétiens présentent aussi cette logette (voir livre III, ch. III).

4. Conf. les fosses taillées dans le roc, mentionnées p. 40, n. 3.

5. Par exemple, Guyon, *Voyage d'Alger aux Ziban*, p. 30 (à Stora).

6. A Tébessa (*Rec. de Const.*, XXIII, 1883-4, p. 139); — à Philippeville (Gsell et Bertrand, *Musée de Philippeville*, p. 25); — à Mdaourouch et à Khamissa (Gsell, *Recherches archéologiques en Algérie*, p. 295 et 357); — à Alger (*Revue afri-*

5° Massifs de blocage, ayant la forme d'un caisson arrondi en haut ou d'un parallélépipède. A l'intérieur, est ménagé un vide rectangulaire, voûté ou couvert de dalles, dans lequel gît le mort [1]. D'autres fois, ce massif recouvre un sarcophage monolithe [2] ou bien un toit de grandes tuiles [3]. Un monument de ce type, qui se voit près de l'embouchure de l'oued Damous (à l'ouest de Cherchel), est placé au milieu d'une exèdre semi-circulaire, de 6m,20 d'ouverture.

6° Jarres couchées en terre : mode de sépulture qui est peut-être d'origine phénicienne [4]. Quand la jarre était destinée à contenir un cadavre d'enfant, on la fendait, en long ou en travers, pour introduire le corps, et l'on rajustait ensuite les deux morceaux tant bien que mal. Pour un adulte, une seule jarre n'aurait pas suffi. On allongeait le récipient funéraire, soit en se servant de deux jarres, dont on brisait la pointe et que l'on réunissait en emboîtant l'une dans l'autre les deux parties inférieures [5], soit en coupant une jarre transversalement et en intercalant entre les deux morceaux des segments de la panse d'un ou plusieurs autres vases. Souvent, le mort, au lieu d'être enfermé tout entier à l'intérieur d'un cylindre de terre cuite, constitué par un ou plusieurs récipients, était seulement couvert de fragments de jarres, formant une sorte

caine, XIII, 1869, p. 48; XIX, 1875, p. 413); — à Cherchel (Gsell, *Guide archéologique des environs d'Alger*, p. 65); etc.

1. Par exemple à Collo, à Tiklat (*Rec. de Const.*, XII, 1868, p. 495), à Alger (*Revue africaine*, III, 1858-9, p. 310; VI, 1862, p. 311, 314; XIX, 1875, p. 392-3, 394), à Tipasa, à Cherchel.

2. A Tipasa (*Mélanges École de Rome*, XIV, 1894, p. 383).

3. A Cherchel; à Alger (*Revue africaine*, XII, 1868, p. 407; XIX, 1875, p. 411).

4. Conf. Toutain, *les Cités romaines de la Tunisie*, p. 235.

5. La bouche de chaque jarre était fermée avec la pointe qu'on avait brisée.

de carapace. Ces sépultures étaient parfois surmontées d'un toit de tuiles, en dos d'âne[1].

7° Cercueils en plomb[2] ou en argile, enfouis sous le sol. Ces deux modes d'inhumation sont exceptionnels. A ma connaissance, on n'a rencontré de cercueils d'argile que dans le voisinage de Biskra : ils sont arrondis aux deux extrémités et ressemblent à des baignoires[3].

B) *A incinération :*

1° Trous quadrangulaires ou cylindriques, creusés soit en pleine terre, soit dans le roc[4], et contenant des cendres déposées à même ou dans un récipient : vase en argile, que l'on plaçait d'habitude verticalement[5], coffre en pierre, en marbre, en plomb[6].

1. On a trouvé des jarres funéraires à Stora, où en certains endroits elles se superposaient sur plusieurs étages (Guyon, *Voyage d'Alger aux Ziban*, p. 29 ; Delamare, *Mémoires des antiquaires de France*, XXIV, 1859, p. 164; Grémilly, *Revue africaine*, IX, 1865, p. 75 ; Bertrand, *Bull. Comité*, 1901, p. 75-80 et pl. XV) ; — à Chéraga près d'Alger (De Mortillet, *Bulletins de la Société d'anthropologie de Paris*, 1888, p. 723) ; — à Tipasa, dans un cimetière romain du Ier ou du IIe siècle de notre ère (Gsell, *Mélanges de l'École de Rome*, XIV, 1894, p. 379) ; — à Cherchel, dans des cimetières romains (Gsell, *Guide*, p. 65) ; — à Biskra (De Mortillet, *l. c.*, p. 720-722) ; — sur l'oued Djedi, au sud-ouest de Biskra, où elles paraissent être du IVe siècle (Delattre, *Rec. de Const.*, XXV, 1888-9, p. 270). Pour Sidi Ferruch, conf. plus loin, note 5. Au chapitre des sépultures chrétiennes, nous mentionnerons des tombes semblables. — Si, en général, il est impossible de dater ces jarres funéraires, on voit cependant que certaines d'entre elles appartiennent incontestablement à l'époque romaine. Rien ne prouve que celles de Stora soient plus anciennes.

2. *Revue africaine*, IX, 1867, p. 152 (Novi, près de Cherchel).

3. De Mortillet, *l. c.*, p. 722 (fig. à la page 721).

4. A Tipasa (*Mélanges de l'École de Rome*, XIV, 1894, p. 378) ; à Constantine (Delamare, *Explor.*, pl. 154, fig. 1 et 2).

5. A Cherchel (propriété Archambeau), on trouve des cendres et un mobilier funéraire dans des jarres fendues en travers et *posées debout*. A Sidi Ferruch, des jarres, qui ont été fendues pour recevoir le dépôt funèbre, puis couchées *horizontalement*, contenaient, dit-on, des restes incinérés ; mais la chose ne nous paraît pas certaine. A Stora, Grémilly (*Revue africaine*, IX, 1865, p. 75) parle aussi de jarres renfermant des ossements qui portaient des traces d'incinération ; elles étaient couchées sur le sol, comme les jarres à inhumation que nous avons signalées tout à l'heure.

6. Gsell, *Guide*, p. 65 (à Cherchel).

2° Boites rectangulaires, formées de quatre dalles [1] ou de plusieurs grandes tuiles debout [2], garantissant l'urne ; toits en tuiles, remplissant le même office [3].

3° Blocs de pierre (grès, calcaire ou tuf), cubiques ou cylindriques, enfouis sous terre ; ils sont creusés au centre d'une cavité qui contient l'urne cinéraire, en argile, en plomb, en verre. Un autre bloc, non évidé, ou bien une pierre plate sert de couvercle [4].

4° Petits massifs en blocage, ayant la forme d'un caisson semi-cylindrique ou d'un parallélépipède, à l'intérieur duquel l'urne d'argile est enfermée [5].

Les diverses sépultures que nous venons d'énumérer sont souvent surmontées de petits monuments monolithes, indiquant la place de la tombe et portant d'ordinaire l'épitaphe du mort. Ce sont :

1° Des stèles (*cippi* [6]), dont le sommet est en général pointu ou arrondi. On en trouve dans toute l'Algérie romaine, mais

1. A Tébessa (*Rec. de Const.*, XXIII, 1883-4, p. 139).
2. A Cherchel (Gauckler, *Musée de Cherchel*, p. 37).
3. A Tébessa (*Rec. de Const.*, XXIII, p. 139) ; à Sétif ; à Cherchel. Voir, pour Sétif, Delamare, *Explor.*, pl. 76, fig. 1 et 3 ; pl. 77, fig. 1 (où cette construction en tuiles est enfermée dans une caisse en blocage) ; — pour Morsott, dans la région de Tébessa, Sériziat, *Rec. de Const.*, XII, 1868, p. 470 (toit en tuiles, recouvert d'un massif de blocage de 2 mètres d'épaisseur).
4. A Tébessa (*Rec. de Const.*, XXIII, 1883-4, p. 139) ; — à Philippeville (Delamare, *Expl.*, pl. 31 ; *Mémoires lus à la Sorbonne*, *Archéologie*, VII, 1868, pl. XIV à droite ; Gsell et Bertrand, *Musée de Philippeville*, p. 25) ; — à Constantine, avec un récipient en plomb (*Rec. de Const.*, X, 1866, p. 38) ; — à Tiklat, avec des récipients en plomb ou des urnes en verre (*Rec. de Const.*, XII, 1868, p. 496 ; *ibid.*, XXV, 1888-9, p. 431 ; *Mélanges de l'École de Rome*, X, 1890, p. 413) ; — à Tipasa (*Mél. Éc. de Rome*, XIV, 1894, p. 381-2) ; — à Cherchel (Gauckler, *Musée de Cherchel*, p. 37 ; Gsell, *Guide*, p. 65).
5. A Tipasa (*Mél. Éc. de Rome*, XIV, p. 382) ; à Cherchel.
6. Ce mot *cippus* est employé pour désigner des stèles sur des inscriptions d'Announa et de Cherchel (*Rec. de Constantine*, XXIX, 1894, p. 644, n° 137 ; *Bull. épigr. de la Gaule*, II, 1882, p. 192, n° 18).

surtout le long du littoral, dans l'est de la province de Constantine, autour de Sétif et d'Aumale. Parfois, elles atteignent de grandes dimensions : ainsi, il y en a à Khamissa qui mesurent plus de 3 mètres de hauteur. Certaines d'entre elles sont doubles, triples ou même quadruples. L'inscription est fréquemment accompagnée de quelque image[1], occupant la partie supérieure de la pierre : un ou plusieurs croissants aux cornes levées, un croissant sommé d'une étoile ou d'une rosace, une couronne, une guirlande, plus rarement un ou plusieurs personnages[2]; la représentation du banquet funèbre est exceptionnelle.

2° Des autels (*arae*), de forme quadrangulaire[3], type proprement romain qui se rencontre surtout près des villes[4]. Au-dessus de l'épitaphe, on a souvent sculpté une guirlande, rarement un personnage. Sur beaucoup de ces autels, les faces latérales offrent une aiguière et une patère, images symbolisant les sacrifices aux Dieux Mânes.

3° Des caissons semi-cylindriques (*cupulae*)[5], type d'origine

1. Parfois gravée (sur des stèles très humbles), d'ordinaire sculptée.

2. On constate assez fréquemment l'emploi de stèles fabriquées pour être des ex-voto dans des sanctuaires : le personnage accomplit un sacrifice ou tient une offrande (voir, par exemple, Gsell et Bertrand, *Musée de Philippeville*, p. 24, n. 1).

3. La forme hexagonale est rare (on en a plusieurs exemples à Lambèse).

4. Quelquefois, on ne se contentait pas d'un seul autel pour un mort. Nous lisons sur une inscription de la région de Constantine (*Corpus*, VIII, 7202) : « *maritae... statuam et aras duas uno nomine scriptas merenti constituit.* »

5. Schmidt, *Philologus*, XLVI, 1888, p. 163-7; Héron de Villefosse, *Bull. Comité*, 1899, p. 180-2. Pour la forme de ces caissons, voir, par exemple, Delamare, *Explor.*, pl. 74, 77, 80, 147. — Les caissons dont nous parlons ici sont monolithes. On trouve souvent en Tunisie des *cupulae* en blocage, surmontant des tombes; en Algérie, je n'en connais qu'à Tipasa, sur des sépultures chrétiennes (voir livre III, chap. III). Les massifs semi-cylindriques en blocage qui forment des tombes à inhumation ou à incinération (voir plus haut, § A, n° 5 et § B, n° 4) étaient, autant qu'on en peut juger, des constructions souterraines.

punique[1]. Ils abondent dans toute la Maurétanie, dans la région de Constantine, au nord de l'Aurès (en particulier à Lambèse) et tout autour de Tébessa. Ils sont plus clairsemés au nord-est de la province de Constantine (régions de Philippeville, de Bône, de Guelma, de Souk Ahras), où les stèles dominent. Ces caissons sont parfois doubles ou triples. L'inscription funéraire a été gravée soit sur une des tranches, soit (ce qui est moins fréquent) sur une des faces longues ; il est assez rare qu'une image l'accompagne. Quelques *cupulae* se dressent sur soubassement à gradins[2].

4° Des cippes en forme de pyramide tronquée[3].

5° Des colonnes. L'épitaphe se lit soit sur la base, dont le dé est assez élevé[4], soit sur le fût même[5].

Dans certains lieux, l'inscription est tracée sur un pan de rocher, à proximité de la sépulture[6].

Au-dessus de la tombe et en avant de la stèle[7], on plaçait souvent une table rectangulaire[8], sur laquelle des images de plats, de patères, d'aiguières, de cuillers étaient figurées en

1. Saladin, *Archives des Missions*, 3e série, XIII, p. 41. *Mélanges de l'École de Rome*, XX, 1900, p. 91-92.

2. A Duperré (*Revue africaine*, III, 1858-9, p. 225 et pl. à la page 226); à Cherchel.

3. A Tipasa (*Mélanges de l'École de Rome*, XIV, p. 383).

4. A Tiklat, fréquemment (conf. *Rec. de Constantine*, XII, 1868, p. 494); à Bougie, où j'en connais deux exemples.

5. A Philippeville (Gsell et Bertrand, *Musée de Philippeville*, p. 24); à Sétif (Delamare, pl. 76, fig. 3) ; à Cherchel.

6. A Constantine (*Corpus*, VIII, 7262, 7625); à Sigus (*ibid.*, 5711 et *seq.*, *passim*) ; à Oudjel (*ibid.*, 6345 *seq.*) ; à Kalaa, dans le Dahra.

7. Les tables sont plus rares en avant des caissons et surtout des autels. Dans une sépulture de Sétif, dessinée par Delamare (pl. 77, fig. 1), la table forme le couvercle et est surmontée d'une *cupula*.

8. Exceptionnellement de forme semi-circulaire : Delamare, pl. 97, fig. 9 ; Gsell, *Recherches archéologiques en Algérie*, p. 271

creux ou en relief : symboles des aliments offerts aux morts[1]. Des poissons, des œufs sont quelquefois représentés à l'intérieur des vases. Primitivement, on y déposait peut-être des aliments réels. La stèle est fréquemment enfoncée dans une large mortaise, ménagée sur la face de la table[2].

A une basse époque, probablement à partir du IVe siècle, on supprima d'ordinaire cette stèle. Dès lors la *mensa* porta l'épitaphe[3] et on cessa, généralement, d'y tracer des images de plats[4].

Notons enfin la présence, dans quelques tombes à inciné-ra-

1. Conf. les tables d'offrandes que l'on trouve en Egypte.

2. Ces *mensae* ont été signalées dans la région de Tébessa (*Rec. de Const.*, XII, 1868, p. 459 *seq.*; *ibid.*, XXIII, 1883-4, pl. 1 et 2); — dans la région de Souk Ahras (Gsell, *Recherches archéologiques en Algérie*, p. 355-6; Faidherbe, *Collection des inscriptions numidiques*, p. 14); — au nord de l'Aurès (*Mélanges de l'École de Rome*, XIII, 1893, p. 501-2; *Annuaire de Constantine*, 1860-1, pl. 1; Cagnat, *Musée de Lambèse*, p. 35); — à Sétif et aux alentours (Delamare, pl. 76, 77, 91, 97; *Revue africaine*, V, 1861, p. 454; *Rec. de Const.*, XXXIII, 1899, p. 265-6 et pl. IV); — à Ziama (*Revue africaine*, IX, 1865, p. 51); — dans la région d'Aumale, où elles sont souvent assez épaisses (*Revue africaine*, IV, 1859-60, p. 101); — à Cherchel (Gauckler, *Musée de Cherchel*, p. 48, n. 7); — à Miliana (*Revue africaine*, IX, 1865, p. 51); — à Saint-Leu (Demaeght, *Bull. des antiquités africaines*, II, 1884, p. 115; La Blanchère, *Musée d'Oran*, p. 37).

3. Conf., l'inscription suivante, gravée sur une table (*Mélanges de l'École de Rome*, XIV, 1894, p. 582) : « *Secundus fecit me[n(sam)] super fos(s)am novel(l)am* » ; — et cette autre, sur une pierre semblable, qui porte une date correspondant à l'année 299 de notre ère (*ibid.*, XV, 1895, p. 49) :

« ... *ar(a)equ(e) deposit(a)e Secundulae matri*
« *Lapideam placuit nobis atponere mensam*
« *In qua magna eius memorantes plurima facta*... »

On voit qu'ici la *mensa* était placée auprès d'un autel; c'était pourtant cette *mensa* qui portait l'épitaphe.

4. Cependant, certaines tables portent à la fois des images de plats et une épitaphe. Voir *Corpus*, VIII, 4763 et *Bull. Comité*, 1896, p. 178, n° 59 ; Gsell, *Recherches*, p. 394, n° 627 (*mensae* chrétiennes de Mdaourouch) — *Bull. Comité*, 1897, p. 572, n° 42 (à Amoura, dans la vallée du Chélif); — *Ephemeris epigraphica*, VII, 479 et *Mélanges de l'École de Rome*, XV, 1895, p. 61 (à Ras el Oued, au sud-ouest de Sétif).

tion, d'un tuyau en argile qui permettait de verser des libations au mort[1].

CAVEAUX

Dans des chapitres précédents[2], nous avons signalé des caveaux taillés dans le roc : c'était un mode de sépulture familier aux Phéniciens et en usage aussi chez les indigènes. Après la conquête romaine, on continua à creuser des tombes de ce type ; nous verrons plus tard qu'il en fut de même en pleine époque chrétienne.

Parmi les hypogées qui appartiennent certainement aux premiers siècles de notre ère, nous mentionnerons ceux de Mdaourouch (*Madauri*)[3]. Plusieurs sont encore surmontés d'autels et de stèles, portant des dédicaces latines aux Dieux Mânes des morts ; des fouilles faites dans quelques-uns d'entre eux[4] ont mis au jour un mobilier funéraire du temps des Antonins et des Sévères.

Les portes, petites baies verticales qui mesurent en moyenne 0m,45 de haut sur 0m,40 de large, étaient fermées par des dalles et, de plus, obstruées par de gros quartiers de rocher. Les chambres, dont le sol est en contre-bas, sont de dimensions variables : l'une de celles que j'ai visitées a 1m,70

1. Delamare, pl. 76, fig. 1 et 3 ; conf. Gsell, *Mélanges de l'École de Rome* XIV, 1894, p. 382.
2. Livre I, ch. I (t. I, p. 36-40) et ch. II (*ibid.*, p. 56-60).
3. Letourneux, *Archiv für Anthropologie*, II, 1867, p. 314. Masqueray, *Bull. de correspondance africaine*, I, 1882-3, p. 296. Gsell, *Recherches archéologiques en Algérie*, p. 356-7.
4. Elles sont faites depuis plusieurs années par des indigènes, qui vont vendre en Tunisie les objets trouvés.

de largeur sur $1^{m},60$ de profondeur, une seconde $1^{m},80$ sur $1^{m},50$[1].

D'autres caveaux, établis soit en pleine terre, soit dans un tuf peu compacte, ont leurs parois bâties en pierres de taille ou en blocage[2]. Dans les pages suivantes, nous décrirons plusieurs de ces tombeaux, dont la chambre souterraine est surmontée d'une construction importante, pleine ou évidée, et que, pour cette raison, nous classons dans la catégorie des mausolées[3]. Mais, souvent, la place des hypogées était indiquée simplement par des pierres analogues à celles qui marquaient les sépultures individuelles à inhumation ou à incinération : stèles, autels, caissons.

Ces caveaux sont, en général, des salles rectangulaires, de dimensions variables. De petites niches, carrées ou arrondies, ont été ménagées dans les parois pour recevoir des urnes[4], ou

1. Bien des caveaux creusés dans le roc appartiennent sans doute à l'époque romaine, mais on manque de points de repère pour fixer des dates certaines. Pour Guelma et pour Kalaa, voir plus haut, t. I, p. 60, n. 1 ; en ces deux endroits, les tombes sont dans le voisinage immédiat de la ville romaine. — Pour un caveau situé près de Bou Hadjar, voir *ibid.*, p. 40, n. 1. Près de là se trouve un autre caveau, dont l'ouverture est une trappe ménagée au sommet ; il n'y a aucun indice qui permette de le dater (Letourneux, *Archiv f. Anthr.*, II, p. 315, fig. 92 : conf. *Bull Comité*, 1887, p. 458). — Pour Dra Zeg et Ter, en Kabylie, voir Viré, *Rec. de Constantine*, XXXII, 1898, p. 37. — Pour Cherchel, Ravoisié, *Explor.*, III, pl. 45.

2. Quelquefois aussi le bas ou deux des côtés de la tombe sont taillés dans le roc ; le reste des parois et la couverture sont en matériaux importés Voir *Mélanges École de Rome*, XIV, 1894, p. 425 (caveau de Tipasa), et ici même, t. I, p. 34 (caveaux de Guelaat bou Atfane).

3. Voir aux n°s 1 (Alger), 12 (Henchir el Hammam), 15 (Khamissa), 36 (Morsott).

4. On voit des restes de plusieurs colombaires à Cherchel. L'un d'entre eux, trouvé à l'est de la ville, date des premiers temps de notre ère. Les niches, disposées sur deux rangées, sont cintrées en bas et quadrangulaires en haut. Quelques-unes contenaient des coffrets en marbre ou en plomb. Trois de ces récipients portent les épitaphes de deux affranchis de Juba II et d'une affranchie de Cléopâtre Séléné, femme de Juba. De Lhotellerie, *Revue africaine*, I, 1856-7, p. 441-4 et planche ; le même, *Revue archéologique*, XIV, 1857-8, p. 403-6 et pl. 316 ; Gauckler, *Musée de Cherchel*, p. 38. — Citons encore des colom-

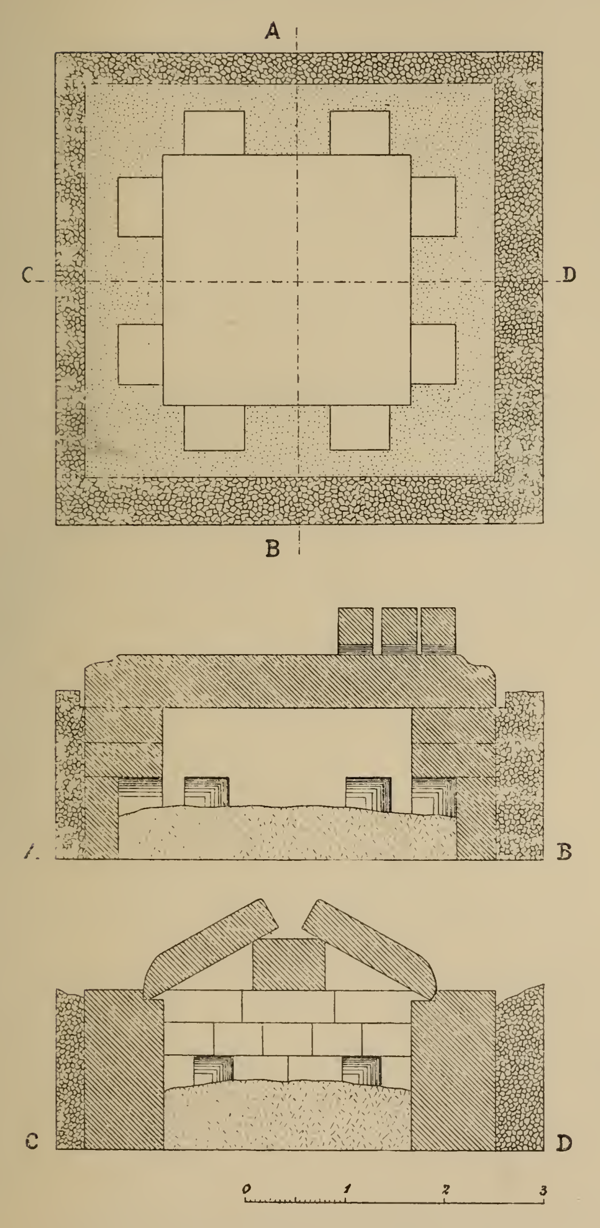


Fig. 92. — Plan et coupes d'un caveau de Sigus.

bien des sarcophages ont été déposés sur le sol; parfois aussi, il y a, le long des murs, de vastes niches cintrées (ou *arcosolia*), destinées à abriter des cercueils en pierre[1]. On rencontre même des squelettes étendus sans que rien les protège actuellement[2] : il est probable qu'ils étaient jadis enveloppés dans des linceuls ou enfermés dans des caisses en bois. La salle est couverte soit d'une voûte en berceau[3], soit d'une rangée de dalles, souvent assez grossières, jetées horizontalement d'une paroi à l'autre[4], soit enfin de deux rangées, disposées en dos d'âne et venant s'appuyer sur une longue pierre, qui fait fonction de poutre maîtresse au milieu de la chambre; cette sorte de toiture s'observe dans des caveaux de Sigus (voir *fig.* 92, d'après Delamare[5]). Certains hypogées sont sans communication avec le dehors, ou du moins l'ouverture a été murée lors du dernier ensevelissement. Ailleurs, la voûte est percée d'une sorte de trappe[6]. Ailleurs encore, la porte, d'ordinaire très exiguë, se trouve sur un des petits côtés, de préférence à l'est. Elle était close par une dalle, appliquée contre la baie ou insérée, comme une herse, dans des coulisses latérales[7]. Quand

baires de Tipasa (*Mélanges École de Rome*, XIV, 1894, p. 379), d'Alger (*Revue africaine*, III, 1858-9, p. 311 et XIX, 1875, p. 390-1), de Dellys (*ibid.*, VIII, 1864, p. 74), de Philippeville (près de la porte de Constantine), etc.

1. Caveaux de Sétif (*Revue africaine*, VI, 1862, p. 234), de Renier, au sud-ouest de Guelma.

2. Par exemple à Tipasa (*Mélanges École de Rome*, XIV, p. 379-380).

3. Les voûtes sont parfois en pierres appareillées, beaucoup plus souvent en blocage : caveaux de Philippeville (Delamare, pl. 33, fig. 1 et 2; pl. 37, fig. 4-6), de Cherchel (Ravoisié, III, pl. 45); colombaires cités p. 50, n. 4; etc.

4. Caveaux de Guelaat bou Atfane et de Khamissa, cités t. I, p. 34; caveaux de Sigus, avec des dalles d'une taille plus soignée (Delamare, pl. 52, fig. 6-9).

5. Pl. 52, fig. 1-4 (la coupe A-B n'est pas d'une entière exactitude : les niches latérales ne devraient point se voir).

6. Caveau voûté situé près du village de Gouraya, à l'ouest de Cherchel.

7. A Guelaat bou Atfane, à Khamissa, à Sigus, à Tipasa (*Mélanges École de Rome*, XIV, p. 379), à Kalaa (dans le Dahra).

la disposition du terrain rendait cet aménagement nécessaire, on construisait en avant de l'entrée un couloir en pente, que l'on recomblait après chaque ensevelissement.

Un hypogée de Khamissa, fouillé par M. Farges[1], mérite une mention particulière (voir le plan, *fig*. 93). Il est situé au sud-est de la ville, à une centaine de mètres de l'arc jeté sur la voie de Tipasa. L'entrée s'ouvre à l'est : c'est un petit couloir, avec des marches[2]. La salle, bâtie en blocage, est de forme à peu près semi-circulaire ; elle mesure 9^{m},40 de lon-

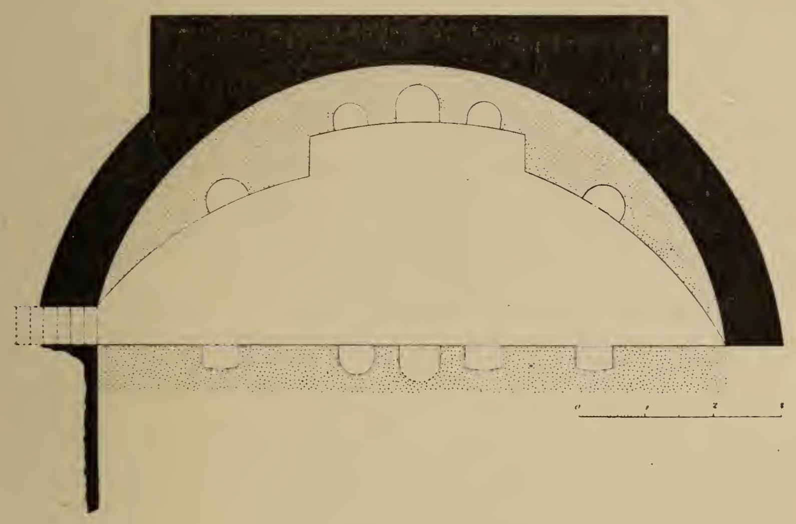


Fig. 93. — Caveau de Khamissa.

gueur. Il y a dix niches pour des urnes cinéraires. On a trouvé dans les déblais quelques fragments d'épitaphes sur des morceaux de marbre, débris des plaques qui étaient autrefois fixées contre les murs, auprès de ces niches. En outre, un grand nombre d'ossements non brûlés jonchaient le sol. Les parois

1. *Rec. de Const.*, XIX, 1878, p. 299-307, pl. XV et XVI.

2. Pour que ce couloir fût distinct sur notre plan, nous n'avons pas indiqué la portion du mur de l'exèdre qui passe par-dessus.

sont recouvertes d'un stuc blanc. La partie centrale porte une voûte d'arêtes; les deux extrémités de l'hémicycle, des voûtes cintrées. Ce caveau était surmonté d'une grande exèdre, en pierres de taille, dont il reste par endroits cinq assises. Il est impossible de dire, en l'état actuel, si elle était voûtée. M. Farges y a trouvé deux statues de citoyens en toge et des tronçons de plusieurs autres statues d'hommes et de femmes.

L'hypogée de Praecilius[1], découvert en 1855 à Constantine, est aujourd'hui enfoui sous des terres rapportées. Il comprenait diverses salles, construites en blocage et en briques, et établies à des niveaux différents : en bas, une pièce rectangulaire, avec cinq *arcosolia* qui abritaient des sarcophages; au-dessus, une autre chambre, également rectangulaire, avec une petite niche cintrée et un *arcosolium*, dans lequel était placé un sarcophage, portant l'épitaphe de l'orfèvre Praecilius, mort centenaire[2]; à un niveau intermédiaire, plusieurs pièces, sans doute des vestibules, communiquant avec les deux caveaux dont nous venons de parler. Des voûtes recouvraient ces salles. Les sols étaient pavés de mosaïques et les parois de la chambre de Praecilius offraient des restes de peintures.

MAUSOLÉES

Un classement méthodique des mausolées romains d'Algérie est actuellement assez difficile. Beaucoup d'entre eux sont

1. *Ann. de Const.*, 1853, p. 110; 1854-5, pl. 8 et 9; 1856-7, p. 25-43 et pl. 1-4; 1860-1, p. 269 et pl. III. *Rec. de Const.*, VII, 1863, p. 261-271 et pl. XIII-XV, XVI, XVII; *ibid.*, XXVIII, 1893, p. 276-283. Il y a dans les archives des Monuments historiques un plan et une coupe de ce monument, exécutés en 1883.
2. *Corpus*, VIII, 7156.

incomplets ou ensevelis sous des décombres; d'autres, que nous n'avons pas vus nous-même, ont été décrits trop sommairement[1] : aussi est-il souvent impossible de dire avec certitude quels étaient leur ordonnance architecturale et leur aménagement intérieur, en particulier, s'ils avaient un étage, si le couronnement consistait en une pyramide, en une toiture à deux versants, en un berceau, si la chambre funéraire était souterraine ou de plain-pied avec le sol environnant, si les restes humains avaient été incinérés ou ensevelis, par conséquent enfermés dans des niches ou dans des sarcophages.

Les mausolées africains sont presque tous construits en pierres de taille.

Certains de ces édifices, les uns simples[2], les autres à étage, ne sont en réalité que de grands cippes, indiquant d'une manière fastueuse la place de la sépulture. Un socle, qui est plein[3], ou dont le vide intérieur reste sans communication avec le dehors[4], sert de support à la partie supérieure du monument; il s'élève parfois sur des degrés. La chambre funéraire est souterraine[5].

1. La destination de certains de ces monuments a même été méconnue : on y a vu des postes militaires. Marchand (*Bull. d'Oran*, 1895, p. 212) qualifie ainsi plusieurs édifices quadrangulaires, reposant sur des degrés et présentant une moulure à la base et une corniche, qu'il signale dans la région d'Ammi Moussa (département d'Oran). Je n'ai pas pu les étudier. Ce sont sans doute des mausolées (conf. De Caussade, *Mémoires de la Société archéologique de l'Orléanais*, I, 1851. p. 257). Les mausolées d'Henchir el Hammam, de Médinet Achelaf, de Morsott, des Ouled Meriem et des Ouled Selama (voir nos n°s 13, 33, 37, 40, 41) ont été également pris pour des constructions défensives.

2. Nous appelons ainsi les mausolées qui n'avaient pas d'étage.

3. Voir nos n°s 1 (Alger), 12 (Henchir el Hammam), 15 (Khamissa), 27 (Lambèse).

4. N°s 21 (Ksar el Ahmar), 28 (Lambèse), 52 (Souma bent el Abri).

5. Nous mentionnerons ici deux monuments que l'on peut à peine qualifier de mausolées. Le premier, situé à Fedjet el Ghoussa (à 50 kilomètres environ au sud de Tébessa), consiste en un socle de 2^{m},10 de haut et de 1 mètre de

Ailleurs, au contraire, une véritable chambre [1] est ménagée au niveau du sol ou sur un soubassement de plusieurs marches; une entrée, généralement assez étroite, s'ouvre dans l'un des murs, le plus souvent à l'est. Tantôt cette salle abritait les morts [2] : cendres remplissant des urnes que l'on plaçait dans des niches ou sur des consoles, cadavres déposés dans des sarcophages. Tantôt elle n'était qu'une sorte de chapelle, où l'on devait célébrer des cérémonies lors des obsèques et aux anniversaires ; le caveau funéraire se trouvait par-dessous [3].

Beaucoup de mausolées ont encore ou avaient un étage. Il consiste en une salle unique [4], dépourvue de mur antérieur, ou tout au moins très largement ouverte sur le devant [5] : sorte de *loggia*, qui contenait sans doute une ou plusieurs statues représentant les défunts [6]. Le front de cette loge était sou-

côté, construit en belles pierres de taille, avec base moulurée et corniche. Il est surmonté de deux petits autels funéraires, exactement semblables et offrant chacun une épitaphe. Les sépultures doivent être souterraines. Voir De Bosredon, *Rec. de Const.*, XVI, 1873-4, p. 58 et pl. III, fig. 4; *Corpus*, VIII, 2098. — L'autre monument se trouve près de Kheïrane, dans la vallée de l'oued el Arab, au sud-ouest de Khenchela. C'est, dit Masqueray (*Revue africaine*, XXII, 1878, p. 39-40), « une sorte de table rectangulaire, longue de 6 mètres et large « de 3 environ, composée de magnifiques dalles et élevée au-dessus du sol de « 0m,50 à 0m,60. Par dessus étaient posées trois pierres tumulaires en forme « de caisson (*Corpus*, 10753-5). Les corps reposaient sous les dalles qui com- « posent la table ».

1. Parfois même deux : voir nos 23 (Ksar Ténaceft), 29 (Lambèse), peut-être aussi 60 (Zana).

2. Cela est certain pour les mausolées nos 4 (Bénian), 8 (Djebel Troubia), 10 (Guergour), 19 (Kissa), 25 (Ksour el Ghennaïa), 30 (Lambèse), 31 (*ibid.*), 32 (Mdaourouch), 37 (Morsott), 42 (Henchir Oumiala), 43-6 (Philippeville), 48 (Sétif), 54 (Souma Ras el Aïoun).

3. N° 36 (Morsott).

4. A Soumet el Kheneg (n° 56), l'étage est plein.

5. A la Ghorfa des Ouled Selama (n° 41), il n'y a qu'une petite baie.

6. L'étage présente de grandes niches dans un mausolée de Philippeville (n° 46).

vent flanqué de deux pilastres [1] et précédé de colonnes, au nombre de deux (en avant des pilastres) ou de quatre (formant un portique de façade) [2]. Il est rare qu'un escalier conduise à l'étage; on a cependant plusieurs exemples de cette ordonnance, qui fait ressembler le mausolée à un temple [3].

Parfois l'édifice est entouré d'une clôture, limitant une petite aire [4].

Les mausolées se rencontrent non seulement aux abords des villes, mais aussi dans les campagnes. Un assez grand nombre d'entre eux ont dû être élevés par de riches propriétaires, qui désiraient être ensevelis sur leurs domaines, ou par des princes indigènes.

Mausolées carrés ou rectangulaires

La plupart de ces monuments funéraires sont rectangulaires ou carrés. Dans quelques-uns, des pilastres décorent les angles du rez-de-chaussée [5].

1. Nos 28 (Lambèse), 50 (Sétif), 52 (Souma bent el Abri). A Ksar el Ahmar (n° 21), il y avait probablement des colonnes.

2. Voir nos 7 (Djebel Mehmel), 16 (Kheïrane), 30 et 31 (Lambèse), 32 (Mdaourouch), 48 (Sétif), 55 (Souma Tasbent), 61 et 62 (Henchir Zouhra).

3. N° 16 (Kheïrane), peut-être aussi 29 (Lambèse) et 60 (Zana).

4. Nos 43 et 44 (Philippeville). — On a retrouvé aussi des traces d'une enceinte rectangulaire, de 27m,40 sur 20 mètres, autour d'un grand mausolée de Sétif (n° 48) : voir Ravoisié, I, pl. 59; Delamare, pl. 73, fig. 1. Mais elle est sans doute d'une époque plus récente que le monument et paraît avoir été élevée dans un but défensif. — La Ghorfa des Ouled Selama (n° 41) est comprise dans un carré de 24 mètres de côté, dont les murs dépassent à peine le sol. Il n'est pas certain que ce soit une clôture d'*area* funéraire.

5. Nos 10 (Guergour), 35 (Mons), 36 (Morsott), 38 et 39 (Oued Djermane), 51 (Sétif). A Hadj el Hadj (n° 11), il y a en outre des pilastres au milieu de chaque face. A Khenchela (n° 18), on indique sur les côtés des colonnes engagées.

Parmi les mausolées qui n'ont pas d'étage, certains sont coiffés d'un simple berceau. Ils ressemblent à ces caissons (*cupulae*), qui indiquent la place de beaucoup de tombes souterraines et dont nous avons parlé précédemment ; mais ils sont de dimensions bien plus grandes et, au lieu d'être massifs, ils offrent une chambre à l'intérieur. A ce type appartiennent les tombeaux à incinération de Mons (n° 34), véritables boites dont la couverture est formée d'un monolithe arrondi sur sa face supérieure, et des édifices plus vastes, dont la voûte est en pierres appareillées ou en blocage : on en trouve à Cherchel[1], à Tipasa[2], à Philippeville[3], en divers lieux de la Kabylie[4]; nous décrirons plus loin le Kobr Roumia au djebel Beccouch (n° 20)[5]. Plusieurs ont des niches pour des urnes cinéraires; mais, en général, les morts y étaient ensevelis dans des sarcophages reposant sur le sol de la chambre, ou dans des caisses construites à un niveau inférieur[6].

Les mausolées qui sont surmontés d'une pyramide dérivent certainement d'un type oriental : le plus intéressant, celui d'Akbou (n° 3) rappelle, du moins par l'aspect extérieur, un célèbre tombeau qui s'élève à Amrith, en Phénicie[7]. Ceux de Taguemount ou Guadefel (n° 55), d'Aït bou Mahdi (n° 2), de Lambèse (n° 27, mausolée de Flavius), de Médinat Achelaf

1. A l'ouest de la ville.

2. *Mélanges École de Rome*, XIV, 1894, p. 382.

3. Propriété Lesueur.

4. A Dra Zeg et Ter, près de Bordj Ménaïel (*Rec. de Const.*, XXXII, 1898, p. 36-7); à Ourti Taroummant, près de Fort-National.

5. Conf. aussi le Soumat el Ghoula (n° 53).

6. Le sol de ces tombeaux est quelquefois à un niveau inférieur à celui du seuil de la porte (par exemple à Dra Zeg et Ter). Ce sont des monuments à demi souterrains, qui tiennent à la fois du caveau et du mausolée.

7. Renan, *Mission de Phénicie*, p. 80, 851; pl. XIV et XVI. Conf. Saladin, *Archives des Missions*, 3e série, XIII, p. 222.

(n° 33), de Tipasa (n° 58)[1] rentrent dans la même catégorie[2].

Dans d'autres monuments, deux pignons en dos d'âne couronnent les murs antérieur et postérieur et ressemblent aux frontons des temples d'architecture classique ; les rampants portent des dalles, posées à plat, qui forment la couverture (voir à Kissa et à Henchir Sedjerat el Ateuch, n°s 19 et 47).

Les mausolées à étage se terminent également soit par une voûte en berceau[3], soit par une pyramide[4], soit par des frontons[5]. Dans ce dernier cas, la couverture était constituée par des dalles, étendues sur les rampants[6], ou par un toit en charpente et en tuiles[7], ou même par une voûte en plein cintre, dont l'extrados devait être caché sous des dalles ou des

1. Hanoteau signale (*Revue africaine*, V, 1861, p. 181) dans la région de Fort-National, près du village d'Aguemmoun, les vestiges de trois mausolées qui sont d'un type assez voisin des précédents, sans leur ressembler exactement : « Le massif extérieur est un carré de 5^{m},50 de côté, mais au milieu se « trouve un vide cylindrique de 3^{m},50 de diamètre... [Ces tombeaux] sont « détruits jusqu'au niveau du sol. On peut cependant distinguer encore, dans « les murs extérieurs, des retraites régulières et bien conservées, qui me font « penser que chacun de ces petits monuments était recouvert par une pyra- « mide quadrangulaire, montée en gradins sur les quatre faces et enveloppant « la calotte sphérique de la voûte intérieure. »

2. C'est peut-être un mausolée de ce type qui est appelé *pyramis* sur une inscription de Sigus (*Corpus*, VIII, 19174) : « *eundem monimentum quod appellatur pyramis.* »

3. Ksar el Ahmar (n° 21), Ksar Ténaceft (n° 23).

4. Souma bent el Abri (n° 52). Ce type de mausolée à étage, surmonté d'une pyramide, est bien mieux représenté en Tunisie et en Tripolitaine.

5. Mdaourouch (n° 32), Morsott (n° 37), Sétif (n° 48), Souma Ras el Aïoun (n° 54), Henchir Zoubra (n° 61).

6. Mdaourouch (n° 32).

7. Nous n'avons aucun exemple certain de cette disposition pour l'Algérie. Mais il est probable que les mausolées de grandes dimensions étaient ainsi couverts.

tuiles[1]. La chambre du rez-de-chaussée est voûtée[2] ou surmontée de grandes dalles[3].

Dans les descriptions qui suivent, nous indiquerons, autant que possible, si les mausolées étaient simples ou à étage et quel était le mode de couverture.

1° *Alger* (*Icosium*). — Tombeau trouvé en 1863, lors de la construction du lycée[4]. Au dehors, il restait la partie inférieure d'un massif en pierre, avec base moulurée, de 4^{m},22 de côté. Ce socle était plein. Par-dessous, s'étendait un caveau voûté en berceau, long et large de 2^{m},24, haut de 2^{m},68. Une banquette entourait les parois, qui étaient percées de treize niches cintrées, faites pour abriter des cendres ou des urnes cinéraires. A l'est, la chambre était précédée d'un petit couloir, établi à un niveau un peu plus élevé : il offrait, à droite et à gauche, une niche[5] et avait pour couvercle une grande dalle. Un massif de blocage masquait l'entrée. Couloir et caveau communiquaient par une porte basse, suivie de trois degrés.

2° *Akbou des Aït bou Mahdi* (au sud de Fort-National). — « C'est, dit Hanoteau[6], un petit bâtiment carré, de 5 mètres de « côté extérieurement, recouvert par une voûte en plein cintre, « et surmonté d'une pyramide quadrangulaire... La voûte s'est « effondrée au milieu du bâtiment, vraisemblablement sous le « poids de la pyramide, dont la partie supérieure s'est écrou-

1. Morsott (n° 37), peut-être aussi Sétif (n° 48).
2. Lambèse (n° 29), Philippeville (n° 43), Sétif (n° 48).
3. Lambèse (n°s 30 et 31), Mdaourouch (n° 32).
4. Berbrugger, *Revue africaine*, VII, 1863, p. 193-204 et pl. ; conf. Devoulx, *ibid.*, XIX, 1875, p. 396-407 et planches.
5. Celle de droite, fermée par une grossière murette, contenait une belle urne cinéraire en verre.
6. *Revue africaine*, IV, 1859-60, p. 151. Conf. Vigneral, *Ruines romaines de la Kabylie du Djurdjura*, p. 85.

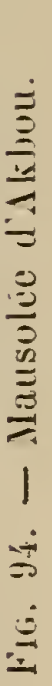


Fig. 94. — Mausolée d'Akbou.

« lée et est tombée à l'intérieur... La maçonnerie est en moel-
« lons bruts et chaînes de briques très longues et très larges.
« Le travail en est très médiocre. »

3° *Abkou de l'oued Sahel* (au sud-ouest de Bougie). — (Voir *fig.* 94). Ce monument[1] est situé sur un piton isolé, dominant la plaine. Construit en belles pierres de taille, il mesure 5m,05 de côté et repose sur un soubassement de quatre degrés. L'entrée, très exiguë, s'ouvre sur la face nord-est; elle pouvait être fermée par une porte en bois ou en métal : les trous pour les gonds sont encore visibles. Au-dessus, un encastrement a conservé quelques menus débris de la plaque de marbre blanc qui portait la dédicace du mausolée. Sur les autres faces, il y avait de fausses portes, avec des panneaux ornementés, encadrés de chambranles à moulures. Il ne subsiste que le bas de la pyramide qui couronnait l'édifice.

L'intérieur est couvert d'une voûte appareillée, en berceau. Dans chaque paroi ont été ménagées deux grandes niches, larges de 0m,90[2], cintrées en haut, qui contenaient sans doute des urnes cinéraires. Elles sont flanquées de colonnes engagées, que surmontent des chapiteaux ioniques, d'une facture sentant déjà la décadence. Ce mausolée ne nous paraît pas antérieur au IIIe siècle après Jésus-Christ.

4° *Bénian* (*Ala Miliaria*, dans le département d'Oran). — Mausolée à étage[3], mesurant 3m,20 de côté. Il repose sur une

1. Leclère, *Revue archéologique*, VIII, 1851, p. 373-4. Aucapitaine, *Revue africaine*, IV, 1859-60, p. 418-421. Vigneral, *l. c.*, p. 111-2. Mercier, *Bull. Comité*, 1886, p. 476.

2. Les deux niches qui flanquent l'entrée sont plus petites; elles ne mesurent que 0m,55 de large.

3. La Blanchère, *Archives des Missions*, 3e série, X, p. 66 et pl. V. Demaeght, *Bull. d'Oran*, 1897, p. 408. Gsell, *Fouilles de Bénian* (*Ala Miliaria*), p. 13, fig. 3 et 4.

base à deux degrés. La chambre du rez-de-chaussée, dans laquelle on entrait par le côté sud, est ornée de consoles, placées à différentes hauteurs et creusées pour recevoir des urnes. La partie supérieure est à peu près détruite.

5° *Bordj R'dir* (au sud-ouest de Sétif). — Mausolée à étage [1], de 3^{m},70 de côté, conservé jusqu'à une hauteur d'environ 5^{m},50. La loge s'ouvre sur le devant par une grande baie, encadrée d'un chambranle à crossettes. Le sommet manque entièrement.

6° *Cherchel* (*Caesarea*). — A l'ouest de Cherchel, près de la route de Ténès, on voit de maigres vestiges de plusieurs mausolées carrés, à base moulurée. — A l'est, Ravoisié a étudié [2] un édifice en blocage, à peu près carré (8^{m},25 sur 8^{m},35), dont le bas seul était intact. Il reposait sur une sorte de plate-forme. A l'intérieur, les murs présentaient onze niches, quadrangulaires ou arrondies, une de chaque côté de la porte, trois sur les autres faces. Il est à croire qu'elles furent faites pour contenir des urnes, et, si cette hypothèse est exacte, le monument a été évidemment construit par des païens. Cependant, on y a découvert des fragments d'un sarcophage portant une épitaphe chrétienne [3] et l'image du Bon Pasteur : ce qui indique que des adeptes du Christ utilisèrent ce mausolée [4]. L'épaisseur des parois permet de supposer que la chambre était surmontée d'une voûte (probablement d'une voûte d'arêtes). Une mosaïque ornementale tapissait le sol.

7° *Djebel Mehmel* (au sud-est de Khenchela). — Mausolée à

1. Gsell, *Recherches archéologiques en Algérie*, p. 274.
2. *Exploration*, III, pl. 43.
3. *Corpus*, VIII, 9592.
4. Trois autres sarcophages étaient déposés sur le sol de la même salle.

étage[1]. Au rez-de-chaussée, la face antérieure ne paraît pas avoir été percée d'une porte[2]. Elle offrait une inscription, mal gravée et difficile à déchiffrer[3]. Le devant de la loge était entièrement ouvert et les murs latéraux devaient être précédés de colonnes. Le couronnement manque; il comportait probablement des frontons.

8° *Djebel Troubia* (à 35 kilomètres environ à l'ouest de Tébessa). — Mausolée à étage[4], dit « la Tour penchée » : il est en effet très incliné, par suite d'un affaissement de terrain. Il s'élève aujourd'hui à 7 mètres du sol. La largeur de la façade est de 2^m,55, celle des flancs de 2^m,60. On entre dans la salle du rez-de-chaussée par une porte, ménagée à l'est, haute de 1^m,10, large de 0^m,85. Cette baie est encadrée de sculptures assez médiocres : sur les côtés, cep de vigne sortant d'un calice; en haut, tête de Méduse. Le plafond de la salle est formé par des dalles. La loge, dont il ne reste plus que le bas, s'ouvrait à l'est.

9° *Djemila* (*Cuicul*). — Mausolée, presque entièrement détruit; Ravoisié[5] et Delamare[6] l'ont vu en meilleur état. Il mesure 2^m,56 de côté et repose sur un soubassement carré, plus large. La porte, sur la face ouest, était entourée d'un chambranle à crossettes et surmontée d'une dédicace[7], dont la date correspond à l'année 196 de notre ère. L'intérieur ne semble pas avoir offert de niches ; il y avait peut-être une ou plusieurs

1. Masqueray, *Revue africaine*, XXII, 1878, p. 459 et planche à cette page.
2. Y avait-il une porte sur une des autres faces et le vide du rez-de-chaussée était-il une chambre funéraire ? Nous n'en savons rien.
3. *Corpus*, VIII, 10725 = 17641.
4. De Bosredon, *Rec. de Const.*, XVIII, 1876-7, p. 396-8; pl. XV, fig. 1.
5. *Explor.*, I, p. 62-63, pl. 50.
6. *Explor.*, pl. 103, fig. 1-5.
7. *Corpus*, VIII, 8331.

caisses funéraires en pierre sous le dallage. Le couronnement de ce petit édifice a pu consister en une pyramide.

10° *Guergour* (dans la région de Sétif). — Le monument[1] s'élève sur trois degrés. Les angles sont occupés par des pilastres, coiffés de chapiteaux corinthiens à feuilles lisses. La porte, assez basse, est encadrée de moulures à crossettes. Une inscription était gravée vers le haut de la face occidentale; il n'en subsiste que la fin, qui donne la date du tombeau : 193 après Jésus-Christ. Dans les parois de la chambre sont ménagées trois niches pour des urnes. Le sommet manque.

11° *Hadj el Hadj* (région d'Aïn Beïda). — Mausolée[2] de 4^{m},50 de côté. Il atteint encore une hauteur de près de 5 mètres. Il y a des pilastres cannelés aux angles et au milieu de chaque face; les chapiteaux ont disparu. Une porte étroite donne accès à la chambre. Le plafond était constitué par deux séries de blocs quadrangulaires, reposant, d'une part, sur un des murs latéraux, d'autre part, sur une bande en pierres de taille, qui traverse la salle au milieu et est supportée par deux étages de piliers. Le haut du monument est détruit.

12° *Henchir el Hammam* (région de Guelma). — Mausolée, fouillé par Bernelle[3]; nous en donnons le plan figure 95. Les chambres, au nombre de quatre, sont des caveaux souterrains, construits en blocage. On entre du côté du nord, par une baie de 1^{m},25 de haut sur 0^{m},55 de large, que pouvait fermer une dalle manœuvrant dans des coulisses. La première salle est

1. *Rec. de Constantine*, XXII, 1882, pl. XII. Toutain, *Mélanges de l'École de Rome*, XI, 1891, p, 418.

2. Delamare, pl. 54, fig. 2-6.

3. Bernelle, *Comptes rendus de l'Académie d'Hippone*, 1890, p. IX; *Revue africaine*, XXXVI, 1892, p. 345-8; *Rec. de Const.*, XXXVII, 1892, p. 91-2 et planche. Gsell, *Rec. de Const.*, XXXII, 1898, p. 259.

une sorte de vestibule carré, voûté. De là, de petites portes conduisent aux trois autres chambres, voûtées en berceau [1] et présentant chacune huit niches à sommet arrondi [2]. Des banquettes sont disposées le long des parois; fort étroites, elles n'ont pas pu servir de lits à des cadavres.

Au-dessus de l'hypogée, quatre degrés portent un massif construit en pierres de taille et mesurant 2m,55 de côté, dont

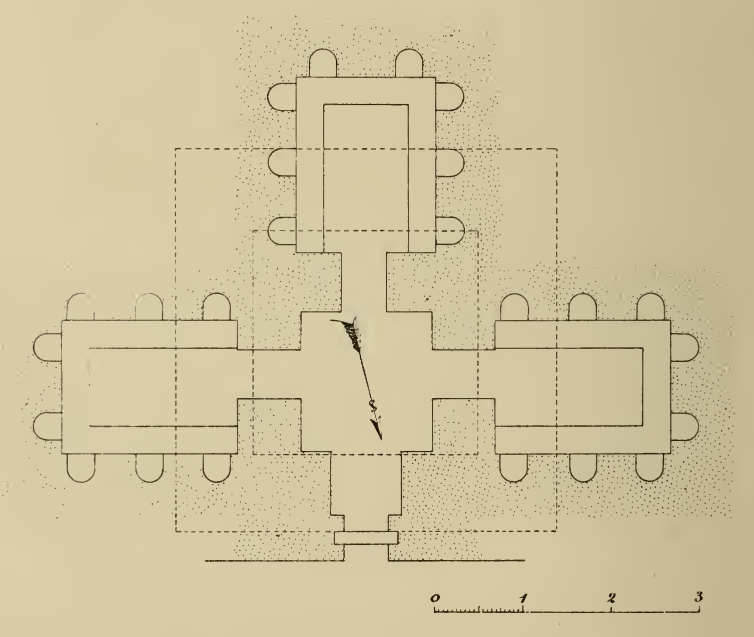


Fig. 95. — Mausolée d'Henchir el Hammam.

quatre assises sont demeurées en place [3]. C'était sans doute le socle d'une pyramide. Une inscription [4] est gravée sur une plaque

1. La hauteur maxima de ces chambres est de 1m,80.

2. On n'a trouvé aucune urne cinéraire au cours des fouilles; le monument avait été certainement violé.

3. Pour ne pas embrouiller le plan, nous n'avons indiqué que les bords de la première marche et les contours du massif (en pointillé).

4. *Corpus*, VIII, 17074.

A. Fontemoing, Édit., Paris

Phototypie Berthaud. Paris

Mausolée de Khamissa

qui devait être encastrée dans la partie supérieure de ce massif; elle nous fait savoir que le mausolée avait été fait pour recevoir les restes d'un Flavius Sedatus et d'un Flavius Urbicus, auxquels vinrent se joindre sans doute d'autres membres de la même famille. A une basse époque, probablement sous la domination byzantine, un fortin fut bâti autour de ce monument.

3° *Henchir el Hammam* (à l'ouest de Batna). — Edifice de 4^m,20 de front et de 4^m,60 de profondeur, qu'on a pris pour une tour de défense [1]; c'était certainement un mausolée. Au-dessus de la porte, un cartouche rectangulaire, à queues d'aronde, enfermait une inscription, qui a été entièrement martelée [2].

14° *Khamissa* (*Thubursicum Numidarum*). — Mausolée situé au nord des ruines [3]; il est reproduit pl. LXXVII. Le soubassement, en grand appareil, contient le caveau funéraire, auquel une petite porte donnait accès et qui était recouvert d'une voûte en moellons. Il est surmonté d'une chambre mesurant à l'extérieur 4^m,60 de côté, construite en blocage, avec des pierres de grand appareil aux angles et au milieu de chaque face. Dans l'état actuel, on ne saurait dire si cette chambre avait une baie, servant d'entrée.

15° *Khamissa*. — Dans un hypogée, voisin de la porte du sud-est, les parois sont bâties en pierres de taille et présentent des niches pour des urnes; en outre, un sarcophage a été déposé sur le sol. L'entrée, fort étroite, se fermait à l'aide d'une herse. Au-dessus, s'élève un massif quadrangulaire, en grand appareil, offrant des moulures de socle et de corniche.

1. Diehl, *Nouvelles Archives des Missions*, IV, 1893, p. 307-8.
2. Gsell, *Recherches archéologiques en Algérie*, p. 122.
3. Chabassière, *Rec. de Constantine*, X, 1866, pl. XIX, fig. 1 et 2.

Le sommet du mausolée manque; peut-être avait-il la forme d'une pyramide[1]. — Il y a encore à Khamissa des vestiges, assez misérables, de plusieurs mausolées carrés, construits en pierres de taille et reposant soit sur un soubassement cubique, soit sur des gradins : deux au nord de l'Aïn el Ioudi, deux autres près de la porte, un autre à l'ouest de la ville.

16° et 17° *Kheïrane* (dans la vallée de l'oued el Arab, au sud-ouest de Khenchela). — Mausolée[2], bien conservé, appelé par les indigènes *Souma-n-ikhetteben*. Il mesure 2m,50 de côté et 6 mètres de hauteur. « Il est divisé, dit M. Lambin, en deux « parties : une partie inférieure, formant tombeau; une partie « supérieure, formant chapelle, à laquelle on accédait par un « escalier de la largeur du tombeau. L'escalier a été détruit, « le dallage [d'en haut] également; tombeau et partie supé- « rieure formant chapelle sont confondus, mais on voit encore, « contre le mur, portés par de larges dés en pierre, deux « [sarcophages] creusés dans des blocs de marbre grossier... « Des fragments de frise, des débris de colonnes, épars çà et « là, donnent une idée de ce que ce monument funéraire « pouvait être jadis... Les débris de colonnes appartiennent « tous à l'ordre dorique[3]. »

Masqueray[4] mentionne un autre mausolée, s'élevant sur une butte voisine. « Il affecte la forme d'un cube de 2 mètres envi- « ron... Une pierre au-dessus de la porte présente un cadre « qui aurait dû contenir une inscription, mais l'inscription n'a « jamais été gravée. »

1. Chabassière, *ibid.*, p. 124, lettre N et pl. XVIII.
2. Masqueray, *Revue africaine*, XXII, 1878, p. 38-9. Lambin. *Bull. Comité*, 1892, p. 137.
3. Ces colonnes devaient précéder la salle de l'étage.
4. *L. c.*

18° *Khenchela* (*Mascula*). — Mausolée à étage, aujourd'hui détruit. « C'est, dit Marchand[1], une construction carrée, qui a « quelque similitude, comme forme et dimensions avec le « mausolée de Mdaourouch [notre n° 32]. On y remarque « quelques colonnes engagées sur les côtés et arrivant jusqu'à « la frise qui sépare l'étage inférieur de celui qui y est super- « posé. »

19° *Kissa* (au nord de Tébessa). — Mausolée simple, en assez bon état[2]. Il est à peu près cubique, ayant 3m,30 de front, 3m,10 de profondeur et de hauteur. Les parois orientale et occidentale sont surmontées d'un pignon; celui de l'est, côté de la façade, est très aigu[3] et s'élève plus haut que l'autre. De longues dalles, jetées sur ces deux pignons, formaient la couverture. Une porte étroite, ménagée dans le mur oriental, donne accès à une petite chambre, de 2m,30 sur 2m,10, qui contient deux sarcophages en forme d'auge.

20° *Kobr Roumia* (au djebel Beccouch, dans la Kabylie occidentale, près de Bordj Ménaïel). — Mausolée simple[4], mesurant 5m,50 de côté et s'élevant à environ 4 mètres. La porte, haute d'un mètre, large de 0m,80, se trouve sur la face nord-est; elle est entourée d'un cadre, orné de feuilles et de chevrons. Sur les autres faces, il y a de fausses portes, dont les panneaux offraient des sculptures, aujourd'hui indistinctes. Au-dessus de la salle sont jetés quatre arceaux parallèles, en pierres de taille, qui portent des rangées de dalles, posées en

1. *Rec. de Constantine*, X, 1866, p. 166.
2. Girol, *Rec. de Constantine*, X, 1866, p. 217-8.
3. Vu de ce côté, à une certaine distance, le monument devait paraître coiffé d'une pyramide.
4. Vigneral, *Ruines romaines de la Kabylie du Djurdjura*, p. 9. Viré, *Rec. de Constantine*, XXXII, 1898, p. 61-2.

travers. Ces dalles sont recouvertes elles-mêmes d'une épaisse couche de blocage, formant un couronnement semi-cylindrique. Le mode de construction, ainsi que la médiocrité des moulures du soubassement et des deux corniches intérieure et extérieure indiquent une assez basse époque (IIIe ou IVe siècle).

21° *Ksar el Ahmar* (à 20 kilomètres à l'est de Mdaourouch). — Mausolée à étage[1], reproduit *fig.* 96. Il comprend un caveau souterrain, une chambre au rez-de-chaussée et une loge ; la hauteur totale est d'environ 11 mètres. L'hypogée n'a pas été entièrement fouillé et il est aujourd'hui obstrué. La chambre, qui mesure 3m,15 de côté (murs compris), n'a pas d'entrée : ce n'était donc qu'un socle évidé, portant l'étage. On a cependant sculpté sur la face orientale une fausse porte, avec des moulures représentant un chambranle à crossettes ; de chaque côté, se tient, dans une niche, un Amour funèbre avec une torche renversée. Sur la même face, mais plus haut, a été gravée une inscription, aujourd'hui incomplète[2], qui fait savoir que le monument fut construit par un certain M. Anniolenus Faustus, pour contenir les restes de plusieurs personnages de sa famille. La dédicace était flanquée de deux Amours, dans l'attitude de ceux qui encadrent la porte ; il ne reste plus que l'Amour de gauche. La loge regarde l'est ; les deux parois latérales devaient être précédées de colonnes, qui ont disparu. Cette salle était couverte d'un berceau appareillé, dont quelques pierres sont demeurées en place.

22° *Ksar Tébinet* (région de Tébessa). — Mausolée simple[3],

1. Lewal, *Revue africaine*, II, 1857-8, p. 289-294.
2. *Corpus*, VIII, 4656.
3. De Bosredon, *Rec. de Constantine*, XVI, 1873-4, p. 60-1.

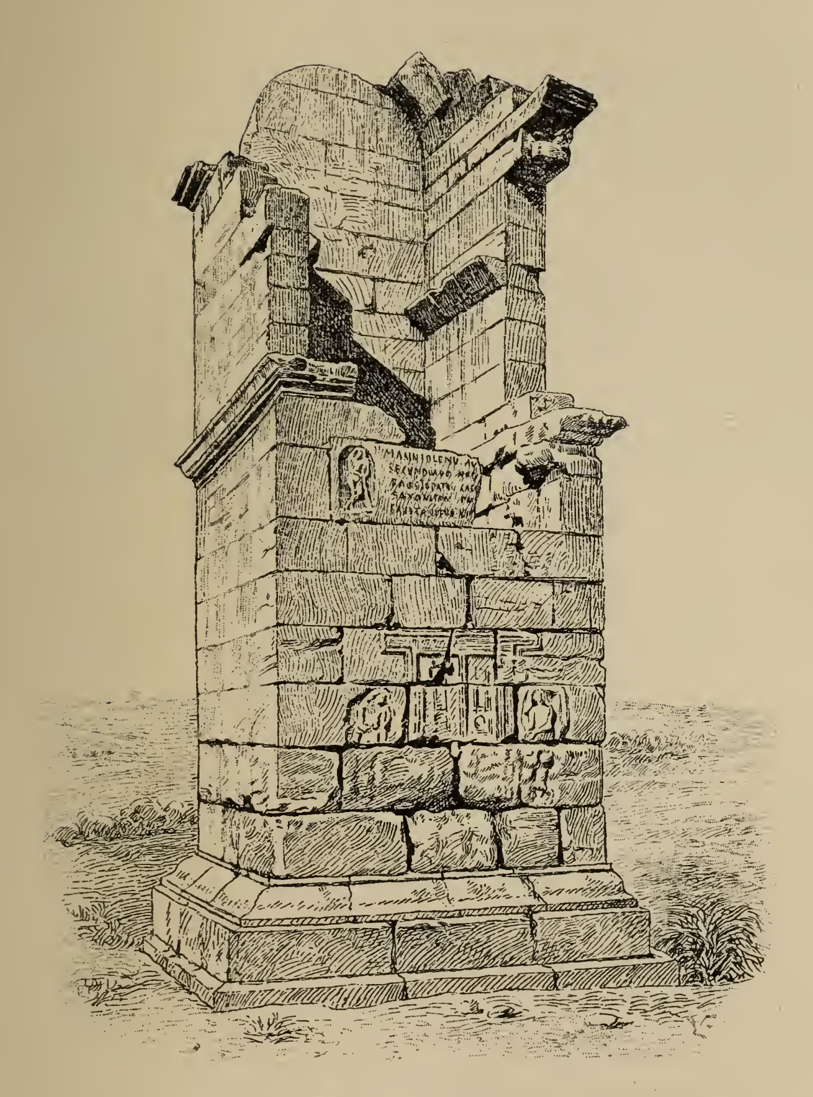


Fig. 96. — Mausolée de Ksar el Ahmar.

de 3 mètres de côté, reproduit planche LXXVIII, en haut. A l'est, s'ouvre une petite porte de $1^{m},05$ de haut et de $0^{m},65$ de large, surmontée d'une plaque à cadre mouluré, que l'on se proposait sans doute de garnir d'une inscription, mais qui est restée lisse. A l'intérieur, les parois n'offrent pas de niches. La toiture de la chambre est formée par sept longues dalles,

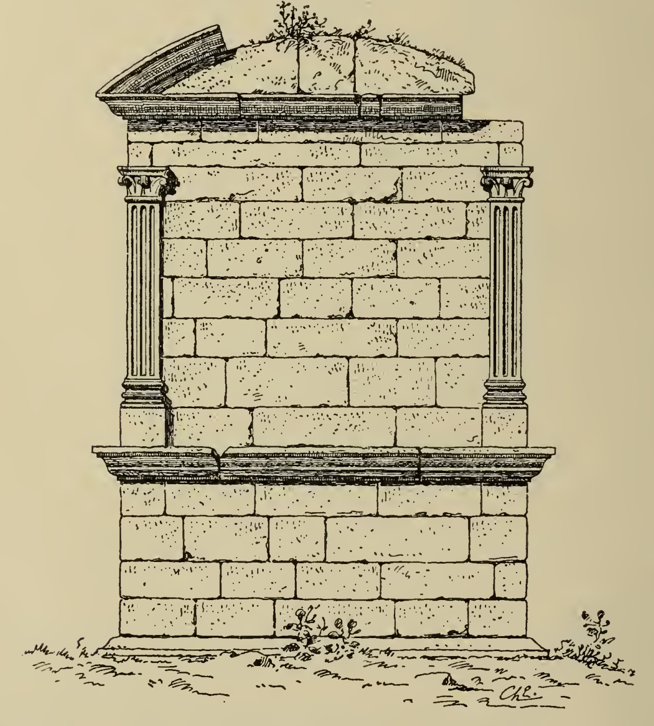


Fig. 97. — Mausolée de Ksar Ténaceft.

etées du mur de façade au mur de fond. Il est possible que le couronnement de cet édifice n'ait jamais été exécuté.

23° *Ksar Ténaceft* (au nord de Timgad, près de la sebkha Djendeli). — Mausolée à étage [1], mal conservé; le devant (au

1. Payen, *Annuaire de Constantine*, 1860, p. 269, pl. I et II; le même, *Rec de Constantine*, XXVII, 1892, p. 207. Poulle, *ibid.*, XIII, 1869, p. 663. Graillot et Gsell, *Mélanges de l'École de Rome*, XIV, 1894, p. 73.



A. Fontemoing, Édit., Paris

Phototypie Berthaud, Paris

MAUSOLÉES DE KSAR TÉBINET ET DE MORSOTT

sud) s'est écroulé depuis longtemps ; la partie postérieure, encore à peu près intacte il y a vingt-cinq ans (voir *fig.* 97)[1], est aujourd'hui fort endommagée. Ce monument a 9m,20 de long sur 4 mètres de large. Au rez-de-chaussée, étaient ménagées deux chambres, communiquant entre elles. Une longue pierre, qui formait évidemment le linteau d'une porte et qui gît parmi les décombres, est ornée d'un côté de deux paons, flanquant un vase à deux anses, de l'autre d'un second vase, d'où sortent deux ceps de vigne : ces images, qui, chez les chrétiens, avaient un sens symbolique, n'étaient pas étrangères non plus à l'art païen ; elles ne prouvent donc pas que le mausolée ait abrité des adeptes de la religion nouvelle. En haut, des pilastres corinthiens cannelés occupent les angles formés par le mur postérieur et les murs de droite et de gauche ; au-dessus courait un entablement fort simple. L'ordonnance de la partie antérieure nous échappe : peut-être deux colonnes s'élevaient-elles en avant des parois latérales ; on peut supposer aussi qu'un escalier conduisait à l'étage. Le mur de fond était couronné d'un fronton arrondi : ce qui indique qu'une voûte en berceau couvrait la salle supérieure.

24° *Ksaria* ou *Ksar Medjahouna* (dans la région des Seraouat, au sud-ouest de Mila). — Mausolée[2], large de 2 mètres, profond de 2m,50, haut actuellement d'environ 3 mètres. Du côté de l'est, une porte, entourée de moulures, donne accès à une salle élevée, couverte de larges dalles.

25° *Ksour el Ghennaïa* (ou Fesdis, dans la région de Batna).

1. D'après un croquis que j'ai trouvé dans des papiers de Masqueray (conf. *Annuaire de Constantine*, 1860, pl. I).

2. Féraud, *Rec. de Const.*, VIII, 1864, p. 285. Reboud et Goyt, *ibid.*, XX, 1879-80, p. 21.

— Mausolée simple, qui a été étudié par Delamare[1] et qui a, semble-t-il, entièrement disparu. Il mesurait 3m,10 de côté. La porte, haute de 1m,50, large de 1m,10, était surmontée d'une épitaphe[2]. A la hauteur du linteau, des pierres en saillie garnissaient les angles intérieurs; « elles étaient probablement « destinées à supporter des sarcophages, placés de chaque « côté de l'entrée ». Des dalles, posées parallèlement au mur de façade, formaient le plafond de la chambre.

26° *Ksour el Ghennaïa.* — Il y avait en ce lieu un autre mausolée, plus grand (il mesurait 3m,80 de façade) et moins bien conservé[3]. Un chambranle à crossettes entourait la porte; sur le linteau, on voyait une tête, deux guirlandes, enfin une inscription, consistant simplement en quatre lettres[4] : « *BB MM* (*Bonis bene! Malis male!*). »

27° *Lambèse.* — Mausolée de Flavius[5], sur la voie romaine de Lambèse à Cirta, à 4 kilomètres du camp de la troisième légion. C'est un massif quadrangulaire, de 2m,40 de côté, surmonté d'une pyramide; la hauteur totale est de près de 7 mètres. L'une des faces de la partie carrée porte l'épitaphe de T. Flavius Maximus, qui fut préfet de la *III Augusta* sous le règne d'Alexandre-Sévère[6]. L'inscription nous apprend en outre que le monument coûta 12.000 sesterces (environ 3.200 francs), somme fixée par Flavius lui-même dans son testament. La caisse de plomb qui contenait les cendres du

1. *Mémoires des antiquaires de France*, XXI, 1852, p. 15-16; pl. I, fig. 4-7.
2. *Corpus*, VIII, 4317.
3. Delamare, *ibid.*, p. 17; pl. I, fig. 8-13.
4. *Corpus*, VIII, 4320.
5. *Revue archéologique*, VI, 1849-50, p 797. Renier, *ibid.*, VII, 1850, p. 186-7 et pl. 140; *Rec. de Constantine*, XXIII, 1883-4, p. 185. Cagnat, *Guide de Lambèse*, p. 46-7; *Bull. des antiquaires de France*, 1893, p. 139-140.
6. *Corpus*, VIII, 2764.



A. Fontemoing, Édit., Paris

Phototypie Berthaud, Paris

Mausolée de Lambèse

mort était placée dans un réduit, à un mètre au-dessous du sol. Ce mausolée a été restauré en 1849, par les soins du colonel Carbuccia.

28° *Lambèse.* — Mausolée à étage, à l'ouest du village français [1] (voir planche LXXIX). Il mesure $3^m,10$ de côté et s'élève actuellement à une hauteur d'environ 7 mètres. La salle du rez-de-chaussée, qui était couverte de dalles, ne semble pas avoir eu de porte [2] : la chambre funéraire devait être souterraine. La loge, couverte de la même manière, offre,

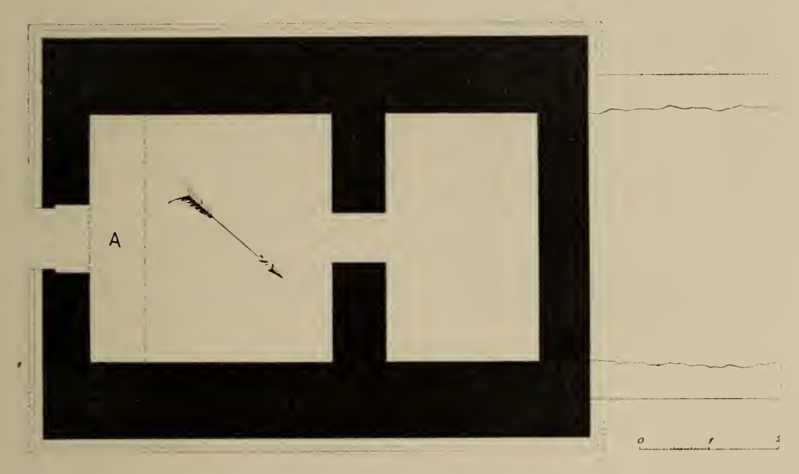


Fig. 98. — Mausolée de Lambèse.

du côté du midi, une très large baie, qu'encadre un chambranle à crossettes et que surmontent deux guirlandes sculptées; les angles du mur de façade sont décorés de pilastres d'ordre dorique, qui étaient sans doute précédés de deux colonnes. Il y avait probablement des frontons au sommet de l'édifice.

1. Guyon, *Voyage d'Alger aux Ziban*, p. 127 et 128. *Rec. de Constantine*, XXIII, 1883-4, p. 205. Cagnat, *Guide de Lambèse*, p. 61. Ballu, *Tébessa, Lambèse, Timgad*, fig. 17.

2. A moins qu'une petite baie n'ait été ménagée sur la face sud, aujourd'hui fort incomplète (cette baie n'aurait pas occupé le milieu de la face).

29° *Lambèse.* — A l'est du village, sur la droite de la route de Khenchela, grand mausolée rectangulaire, de 7^m,80 sur 5^m,75, dont il ne reste plus que le soubassement (voir *fig.* 98). Le rez-de-chaussée comprenait deux chambres, auxquelles donnait accès une porte, s'ouvrant sur la face postérieure du monument. La baie qui faisait communiquer ces deux salles subsiste, avec son linteau. La première pièce était couverte d'une voûte en blocage, avec un arc de tête (A), en pierres de taille, qui est encore debout. La seconde chambre devait être également voûtée. Par devant, deux murs parallèles semblent représenter le cadre d'un escalier, permettant d'atteindre l'étage. On peut supposer qu'il y avait en haut un portique (surmontant la petite salle) et une *cella* (au-dessus de la grande).

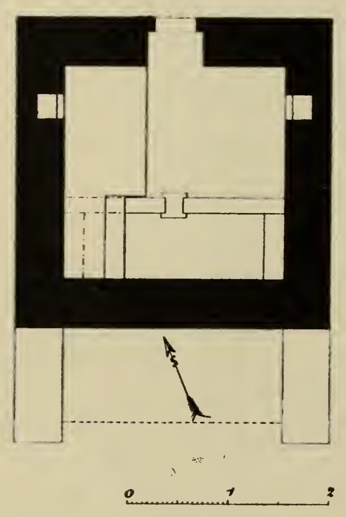


Fig. 99. — Mausolée de Lambèse.

30° et 31° *Lambèse.* — Dans le vaste cimetière situé à l'est du camp, se dressent deux mausolées à étage, distants l'un de l'autre d'une centaine de mètres[1]. Ils se ressemblent fort, et le temps leur a fait subir à peu près les mêmes dégradations.

Le premier (*fig.* 99 et planche LXXX) mesure 3 mètres de large sur 4^m,25 de long. La chambre funéraire, établie au rez-de-chaussée, s'ouvre par derrière, au nord : la porte n'a que 1^m,20 de hauteur. A l'intérieur, deux petites niches cintrées contenaient sans doute des urnes cinéraires ; en outre, un

1. Mentionnés dans le *Rec. de Constantine*, XXIII, 1883-4, p. 206.



A. Fontemoing, Édit., Paris

Phototypie Berthaud, Paris

Mausolée de Lambèse



A. Fontemoing, Édit., Paris

Phototypie Berthaud, Paris

Mausolée de Mdaourouch

sarcophage, formé de plusieurs pierres, s'enfonce dans le sol ; il était recouvert par un dallage, en partie détruit. De longues dalles constituaient le plafond de cette chambre. La salle supérieure, très largement ouverte au sud, avait un plafond semblable. Elle devait être précédée de colonnes, avec un entablement portant un fronton, mais ces parties de l'édifice ont complètement disparu.

Le second mausolée (*fig.* 100), long de 4m,60, large de 3m,05, a également une entrée au rez-de-chaussée, par derrière. La chambre est haute de 2 mètres et couverte de dalles; on y voit dix niches, ménagées dans les quatre parois. La loge est identique à celle du mausolée précédent.

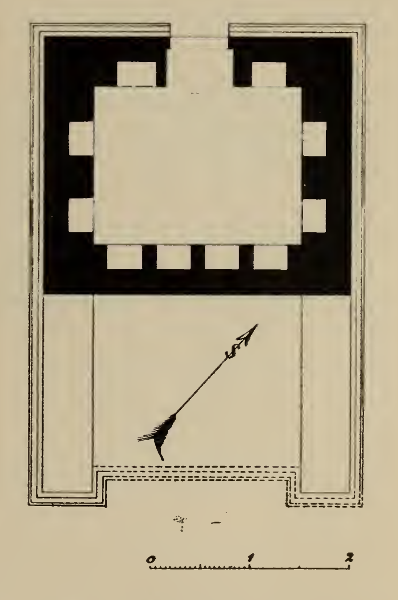


Fig. 100. — Mausolée de Lambèse.

32° *Mdaourouch* (*Madauri*). — Mausolée[1], dont nous donnons le plan *fig.* 101 et une vue planche LXXXI. Il mesure 5m,29 de long et de large. Au rez-de-chaussée, du côté du sud, s'ouvre une porte, haute de 1m,75, large de 0m,74, entourée de moulures. La salle a 4m,20 de hauteur et offre au fond trois niches[2], l'une rectangulaire et les deux autres cintrées. Deux pieds-droits, faisant saillie en avant des murs

1. *Rec. de Constantine*, X, 1866, pl. VII, fig. 2. *Ibid.*, XXXIII, 1899, pl. à la p. 252 (sous le titre inexact : « Thermes, Tipasa de l'est »).

2. La niche centrale est à un niveau plus élevé que les autres.

latéraux, soutiennent une arcade, qui traverse la chambre et sur laquelle reposent les dalles du plafond. La loge est entièrement dégagée sur le devant. Elle était sans doute précédée de colonnes. Une arcade, établie au-dessus de celle du rez-de-chaussée, est jetée en travers de cette loge. Un fronton surmonte encore le mur postérieur. La toiture du mausolée était donc en dos d'âne; elle devait consister en de longues dalles,

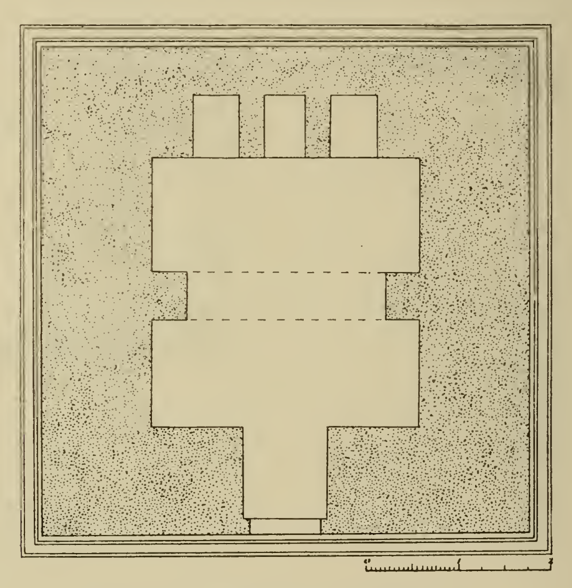


Fig. 101. — Mausolée de Mdaourouch.

très plates, reposant, d'une part, sur les rampants d'un des frontons, de l'autre sur un pignon que porte l'arcade médiane.

33° *Médinat Achelaf.* — Mausolée simple, dit Souma, situé dans la vallée de l'oued Teguiguert, affluent de l'oued Riou, à 8 kilomètres au nord-ouest de Médinat Achelaf (province d'Oran)[1]. Il se compose d'une partie à peu près cubique, de

1. Marchand, *Bull. d'Oran*, 1895, p. 216, n° 3 (il prend ce monument pour une tour). Derrien, *ibid.*, p. 283 et vue à la p. 294.

4^{m},50 de côté et 4^{m},20 de haut, et d'une pyramide, dont il ne reste que la partie inférieure, sur une hauteur de 2^{m},60, mais qui devait être bien plus élevée. La porte de la chambre funéraire, ménagée dans la face ouest, est fort étroite.

34° *Mons* (au nord-est de Sétif). — Sur un escarpement, au sud de la route de Sétif, se trouve un petit cimetière [1], dans lequel trois tombeaux rectangulaires demeurent debout (plan d'un de ces monuments, *fig.* 102; vue empruntée à Delamare, *fig.* 103). D'autres, en ruines, jonchent le sol. Les dimensions sont exiguës : 2^{m},10-2^{m},75 de longueur (murs compris), 1^{m},40-1^{m},63 de largeur, 2^{m},15-2^{m},70 de hauteur. Une baie, haute de 0^{m},55-0^{m},65, large en moyenne de 0^{m},55, jadis fermée par un panneau, est pratiquée dans la face orientale, à mi-hauteur. A l'intérieur, les parois présentent de petites niches, inégalement réparties, surmontant des trous cubiques, de 0^{m},20 à 0^{m},30 de côté et de profondeur, dans lesquels on avait déposé les urnes cinéraires. Ces monuments ont quelquefois une base à moulures et une corniche. Le couvercle de chacun d'entre eux est formé par un demi-cylindre monolithe, plein ou évidé.

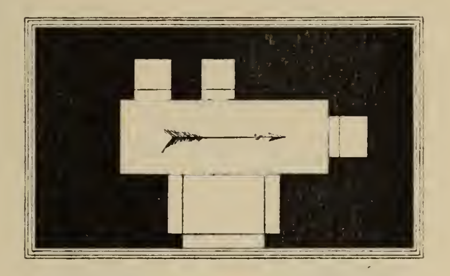


Fig. 102. — Tombeau de Mons.
(Échelle de 1/50.)

35° *Mons*. — Bas d'un mausolée [2], mesurant 3^{m},60 de côté,

1. Nodier, *Journal de l'expédition des Portes de fer*, p. 209. Ravoisié, I, p. 67, 71 ; pl. 57, fig. IX et X. Delamare, *Explor.*, pl. 91. Jacquot, *Rec. de Const.*, XXXIII, 1899, p. 259-270.

2. Delamare, pl. 98, fig. 13-16. Je n'ai pas retrouvé ce mausolée, qui a été probablement détruit.

orné aux angles de pilastres cannelés. Une porte, large de 0m,80, donne accès à la chambre, dont les parois offrent des saillies, destinées peut-être à porter des sarcophages.

36° *Morsott* (au nord de Tébessa). — Mausolée simple [1], de 4m,70 de côté, reposant sur un soubassement de deux marches (voir *fig.* 104 et planche LXXVIII, en bas). Aux quatre angles, il y a des pilastres, avec des chapiteaux corinthiens de

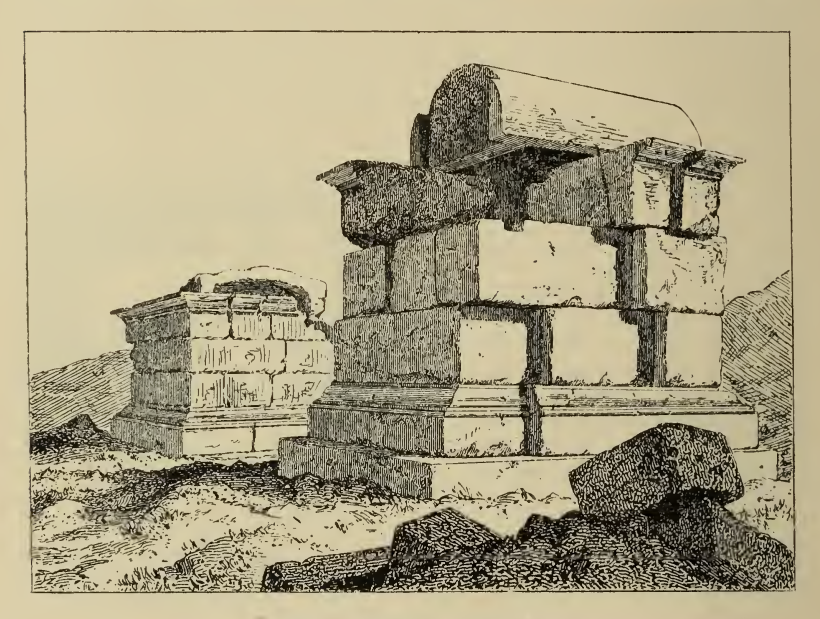


Fig. 103. — Tombeaux de Mons.

mauvais style. La porte, ouverte sur la face nord-ouest, mesure 1m,60 de haut et 0m,75 de large. En face, est percée une petite fenêtre. La chambre, qui était dallée, avait peut-être une voûte en berceau. Par-dessous, s'étend un caveau funéraire, surmonté d'une voûte en blocage [2] et pourvu d'une porte, qui est placée sous celle de la salle.

1. De Bosredon, *Rec. de Constantine*, XVIII, 1876-7, p. 409.
2. Aujourd'hui écroulée.

37° *Morsott.* — Mausolée à étage, à côté du précédent[1] (*fig.* 105[2]). Il mesure 14 mètres de long sur 6m,80 de large. L'entrée de la chambre funéraire se trouve sur le côté gauche, à l'est. Cette salle, encore bien conservée, est couverte d'une voûte appareillée, en berceau. Une étroite fenêtre, pratiquée dans la paroi du sud, donne un

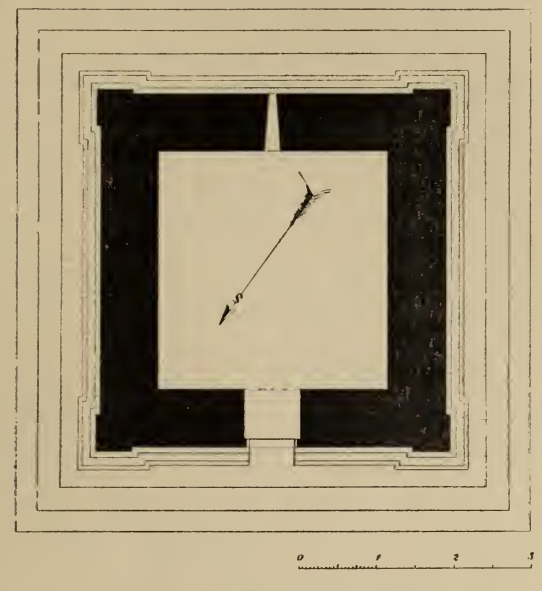


Fig. 104. — Mausolée de Morsott.

peu de jour et d'air. Sept niches cintrées, de forme allongée, de hauteur variable (0m,80 au maximum), ressemblent aux *arcosolia* chrétiens; elles abritaient jadis des urnes cinéraires. Au-dessus, on voit une grande loge, de 5m,27 de largeur et 5m,65

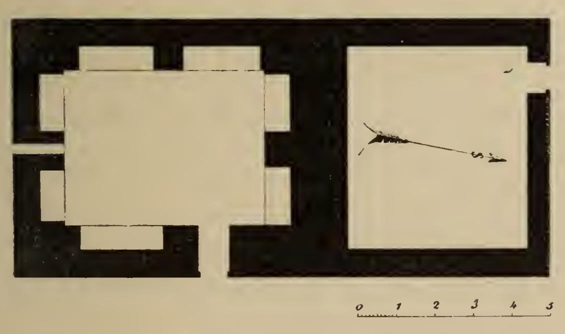


Fig. 105. — Mausolée de Morsott.

1. Mentionné par Masqueray (*Bull. de correspondance africaine*, I, 1882-3, p. 323), qui le qualifie de tour.
2. Plan pris à la hauteur du rez-de-chaussée.

de profondeur (entre murs), qui, selon l'usage, devait s'ouvrir par une grande baie sur le devant, c'est-à-dire au nord[1]. Elle paraît avoir été coiffée d'une voûte légère, probablement en tubes d'argile. Mais cette voûte était limitée par des frontons : il reste encore une amorce du fronton postérieur. En avant, se dressait peut-être un portique de quatre colonnes. La partie antérieure du mausolée a été remaniée à une basse époque et on y a établi au rez-de-chaussée une chambre, avec une entrée au nord (voir le plan). Nous croyons qu'il y avait primitivement, à cet endroit, un large escalier, conduisant à l'étage.

38° et 39° *Oued Djermane* (entre Sétif et Constantine). — Mausolée, étudié par Delamare[2] et aujourd'hui démoli. Il mesurait 5 mètres de côté et était orné aux angles de pilastres, avec des chapiteaux corinthiens. A la hauteur de ces chapiteaux, une console faisait saillie au milieu de chaque paroi ; des guirlandes sculptées reliaient chapiteaux et consoles ; au-dessus, régnait un entablement très simple. Delamare n'indique pas de porte. La salle était couverte par deux séries de blocs quadrangulaires, disposées perpendiculairement l'une à l'autre. Peut-être cet édifice n'a-t-il jamais eu d'autre couronnement, mais il est plus probable qu'il était surmonté d'une pyramide en blocage.

M. Poulle signale[3], dans la même région, un autre mausolée à peu près semblable, de 3m,15 de côté et de 4 mètres environ de hauteur. Il est aussi décoré de pilastres et de guirlandes. La

1. La face antérieure de la salle est détruite. Les trois autres faces sont au contraire conservées jusqu'à la corniche.

2. *Explor.*, pl. 90, fig. 3-5. Conf. Poulle, *Rec. de Constantine*, XVI, 1873-4, p. 456.

3. *L. c.*

face de ce monument s'est écroulée, entraînant la pierre qui portait l'épitaphe[1].

40° *Ghorfa des Ouled Meriem* (à l'ouest d'Aumale). — Monument, très ruiné, de 4^{m},20 de côté, reposant sur un soubassement de trois ou quatre marches. Il y avait peut-être une porte sur la face septentrionale. Cette construction, qui a été regardée comme une tour de défense, est certainement un mausolée[2].

41° *Ghorfa des Ouled Selama* (à environ 10 kilomètres au sud-est d'Aumale). — Ce mausolée[3], qu'on a pris également pour une tour défensive, appartient à une basse époque : des matériaux empruntés à des édifices plus anciens y ont été employés[4]. Il mesure 5 mètres de côté et s'élève actuellement à une hauteur de 5^{m},80. Un rebord, formé de deux degrés, l'entoure au nord, à l'ouest et au sud. La porte du rez-de-chaussée, fort petite, se trouve au milieu du front oriental, qui est dépourvu de bordure. Les parois de l'étage ne sont pas verticales, mais légèrement obliques, si bien que cet étage a l'aspect d'une pyramide tronquée. Au lieu d'être largement ouverte sur une des faces, la chambre supérieure n'a qu'une baie exiguë, ménagée au-dessus de l'entrée d'en bas. Le couronnement du mausolée manque : l'inclinaison des murs permet de supposer qu'il consistait en une pyramide.

1. *Corpus*, VIII, 8297 = 8695.

2. Berbrugger, *Revue africaine*, IV, 1859-60, p. 104. Mercier, *ibid.*, X, 1866, p. 73-4. Robert, *ibid.*, XL, 1896, p. 300. Masqueray, *Bull. de correspondance africaine*, I, 1882-3, p. 223-4.

3. Berbrugger, *Epoques militaires de la grande Kabylie*, p. 264. Hervin, *Revue africaine*, II, 1857-8, p. 105-7. Masqueray, *Bull. de correspondance africaine*, III, 1885, p. 117. Robert, *ibid.*, p. 527. Le même, *Revue africaine*, XL, p. 296-9, avec une vue.

4. Selon Choisnet et Masqueray (*l. c.*), une des pierres de ce monument porterait même la date provinciale CCCC, c'est-à-dire 439 de notre ère.

42° *Henchir Oumiala* (au sud-ouest de Tébessa). — Mausolée, dont les faces latérales mesurent 4^{m},10 de longueur. De Bosredon le décrit ainsi[1] : « Une ouverture, de 0^{m},50 de « haut sur 0^{m},85 de large, taillée régulièrement et aménagée « pour recevoir une porte, ... coupe en partie le piédestal. En « pénétrant dans l'intérieur, on voit, au sommet et sur tout « le pourtour de l'édifice, des pierres en saillie, qui servaient « sans doute de supports à la couverture, aujourd'hui enlevée. « A 0^{m},30 au-dessus de la porte, on aperçoit encore, dans « l'intérieur, des pierres saillantes sur chaque face, qui devaient « soutenir... un [ou plusieurs] sarcophages. »

43° *Philippeville* (*Rusicade*). — Mausolée[2], qui s'élevait autrefois sur la route de Philippeville à Stora et qui a disparu. Construit en blocage, d'une manière assez médiocre, il mesurait 7^{m},92 dans les deux dimensions. Un passage étroit, avec quelques marches, menait à la salle funéraire, pavée d'une belle mosaïque polychrome et couverte d'une voûte d'arêtes. Dans les murs de droite, de gauche et de fond, trois grandes niches, de 2^{m},12 de long sur 0^{m},75 de large, présentent, à une hauteur de 2 mètres, des entailles pour encastrer des sarcophages. Il y avait aussi place pour un quatrième sarcophage, au-dessus de l'entrée. Ce monument était entouré d'une enceinte trapézoïdale, longue (au maximum) de 17^{m},25, large de 12^{m},10.

44° *Philippeville*. — Autre mausolée[3], situé dans la pro-

1. *Rec. de Const.*, XVI, 1873-4, p. 59.

2. Delamare, *Mémoires des antiquaires de France*, XXIV, 1859, p. 158-160; pl. II, fig. 1-3. Le même, *Exploration*, pl. 37, fig. 1-3; pl. 38, fig. 1; pl. 39. Vars, *Rusicade et Stora*, p. 30-3 et pl. à la p. 30.

3. Delamare, *Exploration*, pl. 37, fig. 7 *seq.*; pl. 38, fig. 2. Vars, *l. c.*, pl. à la p. 32.

priété Lesueur, au-dessus de la route de Stora (voir le plan, *fig.* 106, d'après Delamare). Bâti en blocage et en briques, il forme un carré de 6m,50 de côté. Une porte s'ouvre au milieu du mur de l'ouest. A l'intérieur, les trois autres parois offrent de grands renfoncements, pourvus de saillies, sortes d'étagères qui devaient soutenir deux sarcophages superposés. On pouvait, en outre, placer un troisième sarcophage sur le sol même de chaque recoin. Des consoles servaient peut-être à porter des lampes. La salle était surmontée d'une voûte d'arêtes, dont il

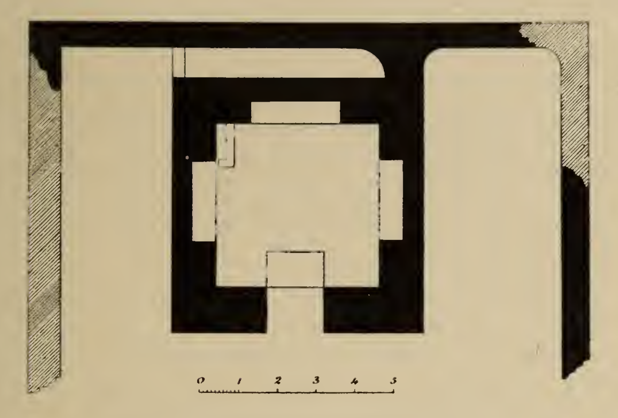


Fig. 106. — Mausolée de Philippeville.

ne reste plus que les amorces. Une clôture assez haute entourait ce mausolée. Par derrière, elle formait un obstacle contre l'invasion des terres et la pénétration de l'humidité[1], l'édifice que nous venons de décrire ayant été établi sur une très forte pente.

45° *Philippeville.* — A 800 mètres environ au sud-ouest de la ville, on voit les ruines d'un mausolée en blocage et en

1. Ce mur postérieur est relié au mausolée par une voûte consolidant la bâtisse et couvrant une sorte de boyau, qui pouvait être utilisé comme lieu de dépôt.

briques[1]. La chambre, qui mesure intérieurement 5m,40 de côté, présente, à droite, à gauche et au fond, de grands renfoncements cintrés, qui abritaient autrefois des sarcophages. De chaque côté de la porte, une niche semi-circulaire, d'un mètre d'ouverture, contenait peut-être une statue. Cette salle paraît avoir été voûtée. Le sol est pavé en mosaïque.

46° *Philippeville.* — Mausolée à étage, aujourd'hui détruit. Il se trouvait près de la route de Stora. D'après les indications de Ravoisié et de Delamare[2], il avait 5 mètres de long et de large. La chambre funéraire, établie au rez-de-chaussée, était coiffée d'une voûte d'arêtes; une porte basse s'ouvrait par derrière. Au-dessus, il y avait une lo e de même grandeur, avec plusieurs niches, à droite, à gauche et au fond. Ces niches, hautes de 1m,30, larges de 0m,90, devaient être occupées jadis par des statues. Un fronton surmontait le mur de fond; le devant s'était écroulé.

47° *Henchir Sedjerat el Ateuch* (dans le pays des Nemenchas, au sud de Tébessa). — Mausolée simple, de 4 mètres de front sur 2 de profondeur. Il s'élève à une hauteur de 3m,50. « Cette construction, dit De Bosredon[3], était recouverte « par un toit à plans inclinés, dont l'intersection était perpen- « diculaire à la façade, ainsi que l'indique la portion de mur « restée debout sur la face postérieure. » Les deux versants de la toiture étaient sans doute constitués par des dalles plates. On pénétrait dans la chambre par une porte de 1m,30 de haut et de 0m,90 de large.

1. Vars, *Rusicade et Stora*, p. 209. Gsell et Bertrand, *Musée de Philippeville*, p. 25.

2. Ravoisié, *Explor.*, II, pl. 69, en haut. Delamare, *Mémoires des antiquaires*, XXIV, p. 162-3. Le même, *Explor.*, pl. 40, fig. 2; pl. 41, fig. 1-4. Vars, *l. c.*, p. 33-4 et pl. à la p. 34.

3. *Rec. de Const.*, XVI, 1873-4, p. 60.



A. Fontemoing, Édit., Paris

Phototypie Berthaud, Paris

Mausolée de Sétif

48° *Sétif* (*Sitifis*), à 1.800 mètres environ au nord-ouest de la ville, sur une voie romaine qui allait à *aldae*. — Grand mausolée à étage, connu sous le nom ridicule de tombeau de

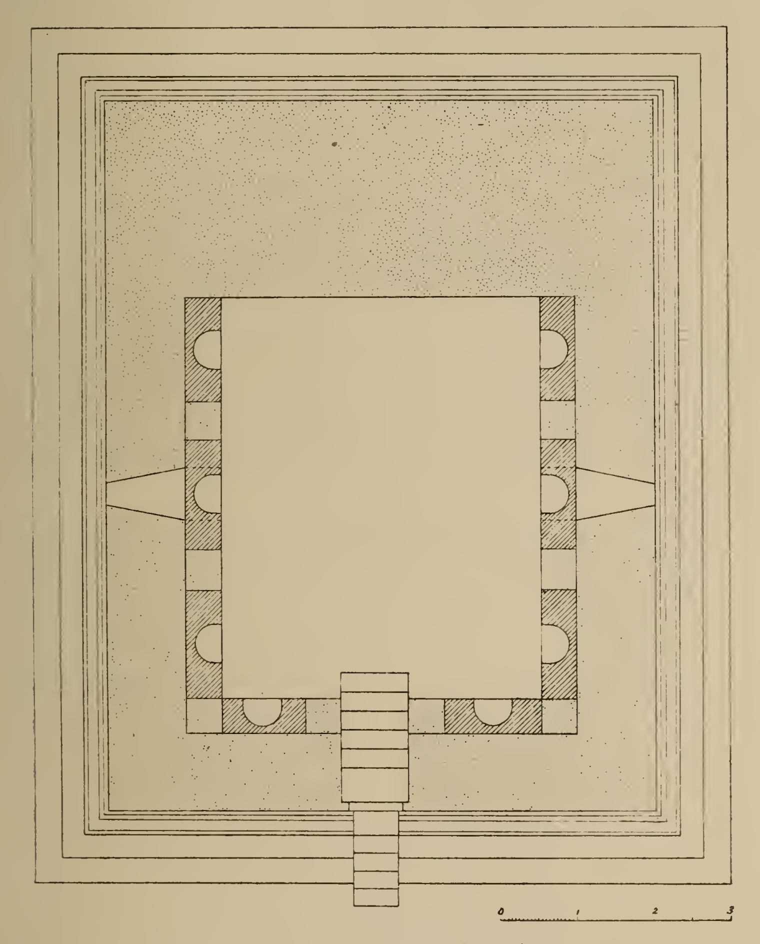


Fig. 107. — Mausolée de Sétif.

Scipion[1] (plan, *fig.* 107; vue, pl. LXXXII). Il mesure 9^{m},30 de long sur 7^{m},28 de large et repose sur un soubassement de

1. Ravoisié, *Explor.*, I, p. 72, pl. 59. Delamare, *Explor.*, pl. 72, fig. 1 et 2, et pl. 73.

deux marches. La chambre funéraire se trouve au rez-de-chaussée. La porte, étroite et basse, est ménagée dans la paroi de l'est; on y monte par un escalier de cinq marches, et, après le seuil, un autre escalier descend à la chambre. Cette salle, qui s'éclairait et s'aérait par deux étroites fenêtres, percées dans les murs latéraux, était couverte d'un berceau en blocage. Des niches arrondies, creusées dans un contre-mur en moellons, abritaient les urnes cinéraires; la plupart d'entre elles sont aujourd'hui complètement détruites. La loge s'ouvre à l'ouest par une haute baie cintrée; elle devait être précédée d'un portique de quatre colonnes. Il n'y avait certainement pas d'escalier sur le devant. On voyait autrefois quelques vestiges d'un fronton postérieur, mais il est possible que la loge elle-même ait été surmontée d'une voûte légère.

49° *Sétif.* — Mausolée à étage, dont il ne subsiste plus que quelques pierres, près de l'oued bou Sellam, à environ 3 kilomètres au nord-ouest de Sétif. Quand Ravoisié[1] et Delamare[2] le dessinèrent, il avait encore un aspect assez imposant. D'après les relevés de ces archéologues[3], il mesurait 8^{m},73 de front et ressemblait beaucoup au tombeau de Scipion. On entrait dans la chambre du rez-de-chaussée par une petite baie, s'ouvrant à travers le mur postérieur.

50° *Sétif.* — Un autre mausolée à étage s'élevait à 1.500 mètres environ du précédent, au nord. Il était de même type, mais plus petit (4^{m},30 de large sur 4^{m},60 de long). Il

1. *L. c.*, I, p. 73; pl. 60, fig. 1-6.
2. *L. c.*, pl. 72, fig. 3 et 4.
3. Relevés qui ne concordent guère. Je crois cependant qu'il s'agit du même édifice.

n'en reste que le soubassement; Ravoisié[1] et Delamare[2] l'ont vu en meilleur état. La chambre supérieure était largement ouverte sur le devant; des pilastres formaient la tête des murs latéraux.

51° *Sétif*, au même endroit que le n° 50. — Mausolée, étudié par Delamare[3], aujourd'hui presque entièrement détruit. Les angles étaient ornés de pilastres et une porte basse donnait accès à la chambre funéraire, placée au niveau du sol. Cet édifice n'avait probablement pas d'étage.

52° *Souma bent el Abri* (à une cinquantaine de kilomètres au sud-ouest de Tébessa). — D'après les renseignements donnés par De Bosredon[4], ce mausolée mesure 2m,10 de côté et 6m,50 de hauteur. La chambre paraît être souterraine, car on n'indique pas de porte au rez-de-chaussée. La loge est entièrement ouverte sur le front, et les murs latéraux sont précédés de deux pilastres, revêtus de dessins géométriques; en avant se dressent deux colonnes, « d'un style corinthien des plus modestes ». Les angles et le milieu de la façade postérieure sont décorés de trois autres pilastres, également d'ordre corinthien. L'entablement est coiffé, nous dit-on, « d'un tronc de cône » : il est très probable que le couronnement consistait jadis en une pyramide, que le temps aura tronquée.

53° *Soumat el Ghoula* (dans la région de Collo)[5]. — Monument de 2m,80 de côté et de 3 mètres de hauteur, reposant sur un socle de deux degrés. On pénètre à l'intérieur par une baie carrée, ménagée dans la façade septentrionale. Au pied de

1. *L. c.*, p. 73; pl. 60, fig. 7-10.
2. *L. c.*, pl. 74, fig. 2.
3. *L. c.*, pl. 74, fig. 1. Conf. Ravoisié, *l. c.*, p. 69.
4. *Rec. de Const.*, XVI, 1873-4, p. 55-6; pl. II, fig. 3 et 3 *bis*.
5. Luciani, *Rec. de Const.*, XXIII, 1883-4, p. 89-90.

l'édifice, gisent plusieurs claveaux : la voûte était donc en pierres appareillées, et non pas en blocage.

54° *Souma Ras el Aïoun* (au nord-est de Tébessa, près de la frontière tunisienne). — Mausolée d'une construction médiocre et assez mal conservé : une face entière a disparu. La largeur des faces est de 3 mètres, la hauteur totale du monument de 4^{m},50. « Le triangle, dit De Bosredon [1], qui termine une des faces, in- « dique la forme qu'affectait le sommet de l'édifice. A l'intérieur, « on remarque, sur chacun des murs latéraux, quatre niches pla- « cées symétriquement » ; elles contenaient sans doute autrefois des urnes cinéraires.

55° *Souma Tasbent* (à 30 kilomètres environ à l'ouest-sud-ouest de Tébessa). — Mausolée à étage [2], se dressant à une hauteur d'une douzaine de mètres. Au rez-de-chaussée, il y a sur le devant une petite porte, entourée d'un chambranle mouluré. Elle est surmontée d'une inscription, qui nous apprend que ce tombeau était celui d'un indigène, Aumasgar [3]. La loge s'ouvre entièrement sur le devant; les murs latéraux devaient être précédés de deux colonnes. Le haut du monument est détruit ; il présentait probablement des frontons.

56° *Soumet el Kheneg* (au sud-est de Tébessa, chez les Oulad Sidi Abid, près de la frontière tunisienne). — Mausolée à étage [4], mesurant 2^{m},60 de côté ; il s'élève actuellement à 7^{m},50 du sol. Il repose sur un soubassement de cinq degrés. La porte étroite qui conduit à la chambre est bordée de moulures. Au-dessus se lit la double épitaphe de C. Julius Dexter, ancien

1. *Rec. de Const.*, XVI, 1873-4, p. 61-2.
2. Moll, *Ann. de Const.*, 1858-9, p. 207 ; pl. XVII, fig. 1.
3. *Corpus*, VIII, 2200. *Bull. Comité*, 1899, p. 183.
4. De Bosredon, *Rec. de Const.*, XVI, 1873-4, p. 54-5 ; pl. II, fig. 2.

sous-officier de cavalerie et duumvir de la colonie de Thelepte, et de sa femme Tutia Tertia[1]; l'inscription indique que les deux morts furent brûlés. L'étage n'offre aucune baie sur le dehors : il n'a été construit que pour accroître la hauteur de l'édifice et pour servir, en quelque sorte, de socle au couronnement, qui était sans doute une pyramide.

57° *Taguemount ou Guadefel* (chez les Aït Iraten, près de Fort-National, en Kabylie). — Mausolée simple[2], de 6 mètres de côté, construit en moellons et en briques plates. Il était jadis surmonté d'une pyramide, dont il ne reste qu'une partie du noyau. La chambre funéraire est un carré de 3 mètres, coiffé d'une voûte en berceau[3]. On voit une ouverture à l'est, mais elle est très irrégulière et semble avoir été percée, ou tout au moins agrandie, par des chercheurs de trésors.

58° *Tipasa de Maurétanie.* — Dans le quartier occidental de la ville romaine, se trouve un petit édifice carré, que couronnait une pyramide à base octogonale[4]. La partie carrée mesure $3^m,30$ de côté ; elle devait être élevée d'au moins $4^m,50$. Des pilastres cannelés, en pierres de taille, se dressent aux quatre angles. Le reste du mausolée est en blocage. La pyramide, massif plein, avait 6 mètres de hauteur; elle gît sur le sol, presque intacte. La porte s'ouvre dans le mur du sud ; à l'intérieur, de petites niches cintrées sont pratiquées dans les trois autres parois. La construction de ce tombeau est bonne :

1. *Corpus*, VIII, 2094.

2. Leclerc, *Revue africaine*, II, 1857-8, p. 141-3. Aucapitaine, *Revue archéologique*, XVI, 1859-60, p. 29-30 et pl. 354. Hanoteau, *Revue africaine*, V, 1861, p. 181. Vigneral, *Ruines romaines de la Kabylie du Djurdjura*, p. 91.

3. C'est ainsi que l'indique Aucapitaine (planche citée). Leclerc la qualifie de « voûte en arc ogival, tronquée par une ligne horizontale d'un mètre d'étendue ».

4. Gsell, *Mélanges de l'École de Rome*, XIV, 1894, p. 354-5.

on peut le dater approximativement du premier siècle.

59° *Tipasa.* — Au sud-est de la colline centrale, on remarque un curieux monument [1], aujourd'hui baigné par la mer, qui a fait de grands progrès en cet endroit. De forme quadrangulaire, il mesure environ 3m,50 de haut, 3 mètres de long et 1m,80 de large. Au lieu d'être construit en matériaux apportés, il est ménagé dans le roc, dont, tout autour, le niveau a été abaissé considérablement et aplani, par suite d'exploitation de carrières. Creux à l'intérieur, il a un couvercle en pierres de taille. Peut-être est-ce un mausolée.

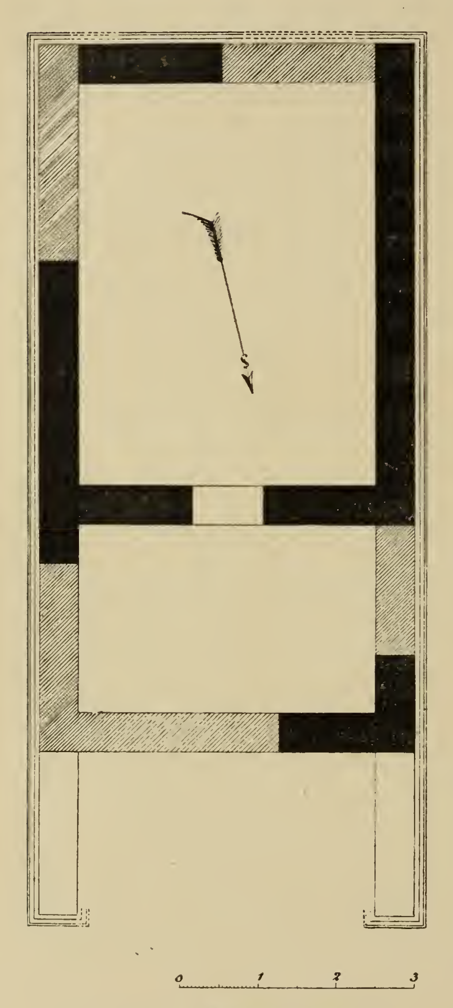


Fig. 108. — Mausolée de Zana.

60° *Zana* (*Diana*). — On distingue de misérables vestiges de plusieurs mausolées à l'ouest des ruines [2]. Nous donnons le plan de l'un d'entre eux (*fig.* 108). Il n'en subsiste plus que le soubassement, mais on peut reconnaître qu'il y avait au rez-

1. Gsell, *Mélanges de l'Ecole de Rome*, p. 372.
2. Graillot et Gsell, *Mélanges de l'École de Rome*, XIV, 1894, p. 533.

de-chaussée deux chambres, communiquant entre elles. Par devant, un escalier devait mener à un étage, qui se composait sans doute d'un portique, établi au-dessus de la petite salle, et d'une loge, au-dessus de la grande.

61° et 62° *Henchir Zouhra* (dans la plaine de Tlidjen, au sud-ouest de Tébessa). — Mausolée à étage, décrit par De Bosredon [1]. Haut de 6 mètres, large de 3, « il affecte la forme « d'une tour carrée, que recouvre une toiture à double fron- « ton. L'étage est décoré, du côté de la façade, de quatre « colonnes torses, surmontées de chapiteaux grossièrement « fouillés et faisant corps avec les fûts... Une ouverture, de « $1^m,45$ de haut sur $1^m,10$ de large, donne accès dans la « chambre du [rez-de-chaussée]. Cette porte est surmontée « d'une couronne en relief. Au milieu de la corniche, est sculp- « tée une main vue de face, qui tient une autre couronne. « Enfin, au centre du fronton, se voit, dans un cadre circu- « laire, une tête de femme voilée.

« A peu de distance de ce mausolée, ajoute De Bosredon, « s'en trouve un deuxième du même genre, mais orné simple- « ment de colonnes et aux trois quarts renversé. »

Mausolées de forme hexagonale ou octogonale

Les monuments hexagonaux ou octogonaux sont beaucoup plus rares que ceux qui ont été construits sur plan carré ou rectangulaire.

63° L'élégant mausolée que les indigènes appellent *Souma*

1. *Rec. de Constantine*, XIX, 1878, p. 18.

Djazzia[1] (*fig.* 109[2]) est situé au lieu dit Henchir Oum Kif, au sud-est de Khenchela. Encore bien conservé, il s'élève à 7 mètres environ au-dessus du sol : il ne manque que le faîte de l'édifice. C'est un hexagone de 2^{m},18 de côté, reposant sur deux degrés. Une baie fort petite, entourée d'un cadre, s'ouvre dans la face nord, à la hauteur de la deuxième assise

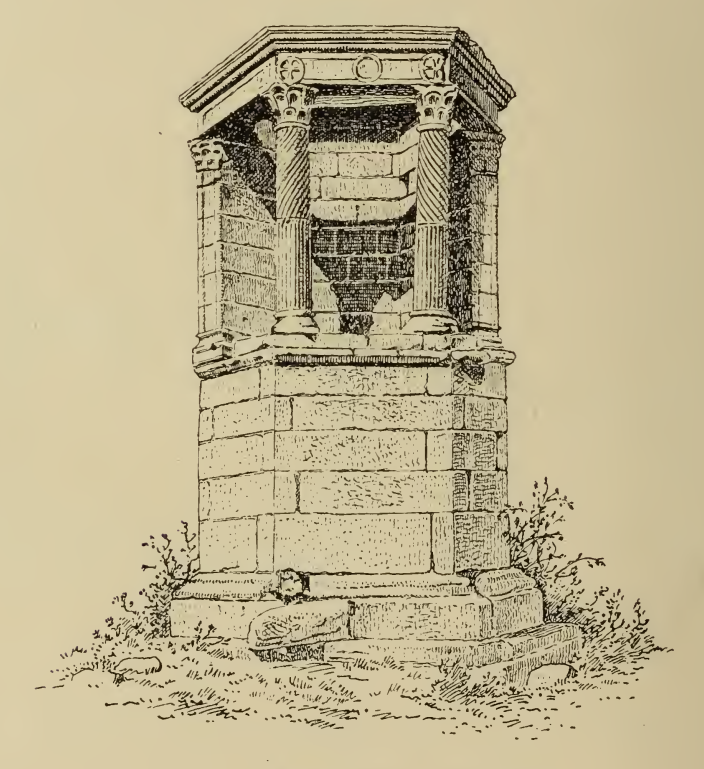


Fig. 109. — Mausolée dit Souma Djazzia.

au-dessus de la moulure de base. Sur la face orientale, immédiatement au-dessous de la corniche, étaient gravées

1. De Bosredon, *Rec. de Const.*, XVI, 1873-4, p. 62-3; pl. III, fig. 5. Masqueray, *Revue africaine*, XX, 1878, p. 458. *Ibid.*, XXXVII, 1893, planche à la page 143 (vue).
2. D'après le dessin de M. Boucton, publié dans la *Revue africaine*.

deux épitaphes, aujourd'hui mutilées, dont l'une semble se rapporter à un magistrat municipal[1]. Le plafond de la chambre du rez-de-chaussée manque ; il devait être constitué par des dalles. A l'étage règne une loge, qui n'a de murs que sur trois côtés, murs précédés de deux pilastres. Deux colonnes forment la façade, au levant ; les fûts sont cannelés en bas et torses en haut, les chapiteaux appartiennent à l'ordre corinthien. Cette loge est couronnée d'un entablement, composé d'une frise architravée et d'une corniche ; sur le devant, la frise offre trois cercles, dont l'un, dit De Bosredon, « renferme une étoile « et un autre une petite « figure en relief, les deux bras écartés ». Des dalles couvrent l'étage. Peut-être ce mausolée était-il surmonté d'un prisme, construit en matériaux légers, et qui, pour cette raison, aurait entièrement disparu.

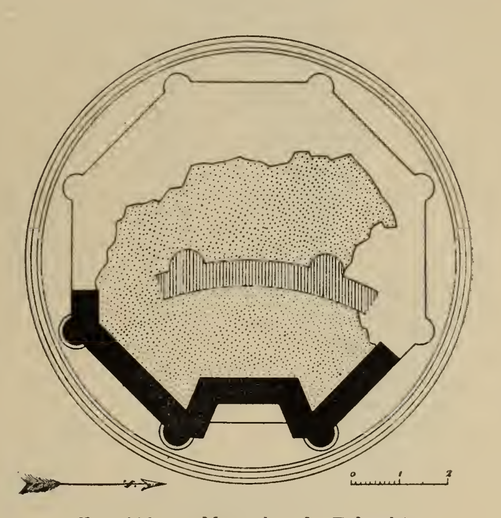


Fig. 110. — Mausolée de Taksebt.

64° Près de Tébessa, à environ 1 kilomètre au nord de la porte de Caracalla, on rencontre un petit sanctuaire musulman, dans lequel est enseveli un marabout, Sidi Djaballah[2]. Cette koubba n'est autre chose que la partie inférieure d'un mauso-

1. *Corpus*, VIII, 17654. Ces deux inscriptions ne se distinguent pas sur la figure 109.

2. Moll, *Annuaire de Constantine*, 1858-9, p. 77-8 et pl. XVI.

lée, de forme hexagonale [1]. Les indigènes ont établi par-dessus une coupole et ont percé une porte dans une des parois. Primitivement, la salle du rez-de-chaussée ne communiquait point avec l'extérieur; la chambre funéraire était sans doute sou-

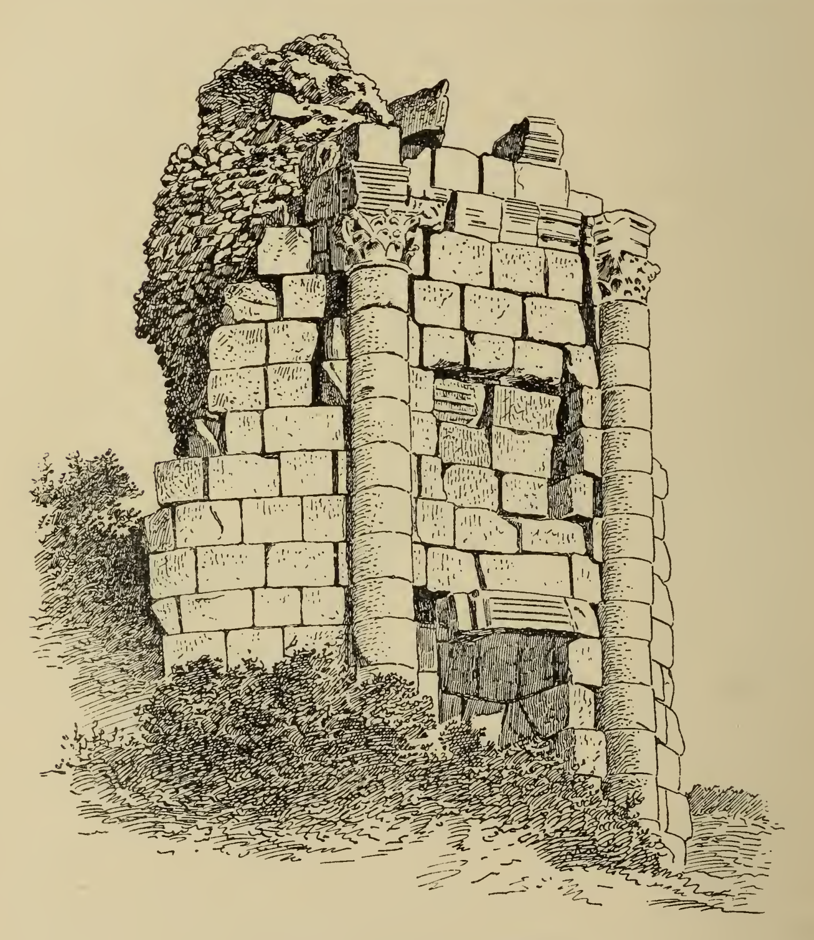


Fig. 111. — Mausolée de Taksebt.

terraine. Il y avait probablement un étage, comme au tombeau de Ksar Djazzia, mais il n'en reste plus une seule pierre en place.

1. Chaque pan a une largeur de $2^{m},85$.

65° Le mausolée de Taksebt[1] est beaucoup plus vaste que les deux précédents et d'un autre style ; il paraît dater d'une époque assez basse (plan, *fig.* 110, d'après Gavault ; vue, *fig.* 111). Les morts ont été certainement ensevelis dans une salle souterraine, car la partie du monument qui se dresse au-dessus du sol, et qui atteint encore 9 mètres au levant, n'est qu'un massif de blocage, revêtu de pierres de taille. Ce socle, de forme octogonale, portait sans doute une pyramide, lisse ou plutôt à gradins. Chaque angle est orné d'une grande colonne engagée, d'ordre corinthien, surmontée d'un entablement complet. A l'est, s'ouvre une niche, qui ressemble à une porte et qui, peut-être, abritait jadis une statue ; plus haut, un renfoncement carré devait contenir une plaque de marbre ou de bronze. A l'intérieur du noyau en maçonnerie, on voit un segment de mur courbe, en pierres de grand appareil, avec deux colonnes engagées d'ordre ionique : c'est sans doute, comme Gavault l'a supposé, un vestige d'un mausolée antérieur, enfermé dans la construction du nouveau[2].

Mausolées de forme ronde

Ce type, dont l'exemple le plus fameux est le tombeau de Caecilia Metella, sur la voie Appienne, est représenté en Algérie par un mausolée important, celui des Lollii, situé à 18 kilomètres à vol d'oiseau au nord-ouest de Constantine, près de

1. Vigneral, *Ruines romaines de la Kabylie du Djurdjura*, p. 33-4 (il croit que c'était un phare). Gavault et Bourlier, *Revue africaine*. XXXVII, 1893, p. 132-3, fig. 7-9 (plan, élévation, restauration).

2. Au chapitre III du livre III, nous parlerons de deux autres grands mausolées octogonaux qui appartiennent certainement à l'époque chrétienne, celui de Blad Guitoun et celui de Ksar el Ghaba.

l'oued Smendou (*fig.* 112, d'après Delamare)[1]. Il a la forme d'un cylindre, de 5m,50 de hauteur et de 10m,20 de diamètre, avec une base moulurée et une corniche. Les murs, en très belles pierres de taille à bossage, mesurent 1m,60 d'épaisseur. Sous la corniche, aux points cardinaux[2], une inscription est quatre fois répétée[3] : « *M. Lollio Senecioni patri, Graniae* « *Honoratae matri, L. Lollio Senecioni fratri, M. Lollio* « *Honorato fratri, P. Granio Paulo avonculo, Q. Lollius* « *Urbicus, praef(ectus) Urbis.* » Le monument avait donc été élevé par Lollius Urbicus, préfet de Rome, un des principaux

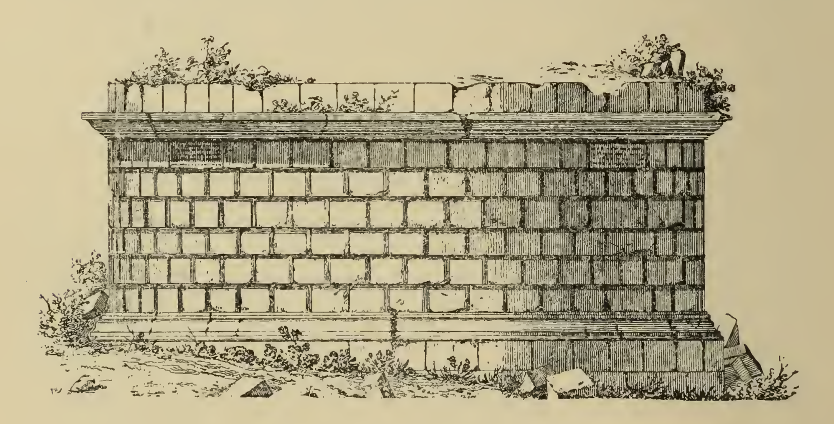


Fig. 112. — Mausolée des Lollii.

personnages de l'empire sous Antonin le Pieux, pour servir de sépulture à cinq membres de sa famille.

Il n'y a aucune porte permettant de pénétrer dans l'espace circonscrit par ce cylindre. « Quant à l'intérieur du monument, « dit Leclerc, le fond en est à peu près de niveau avec le sol

1. Delamare, pl. 49, fig. 5-9. Renier, *Archives des Missions*, III, 1854, p. 332. *Annuaire de Constantine*, 1853, pl. XVIII. Leclerc, *Rec. de Constantine*, VIII, 1864, p. 15-25 (= *Revue africaine*, VIII, 1864, p. 153-160).
2. L'exemplaire du nord est détruit, celui de l'ouest est presque illisible.
3. *Corpus*, VIII, 6705.

« extérieur. Il est envahi [par la végétation]. Deux ou trois « blocs peu volumineux percent à travers ce tapis de verdure. » Il est donc probable que la chambre funéraire est souterraine. On n'a aucune donnée pour restituer le couronnement de l'édifice[1].

1. Il y avait peut-être des mausolées analogues à celui des Lollii à Oum el Asnam, près de Batna (construction en belles pierres de taille, de 4m,80 de diamètre, aujourd'hui démolie : voir Delamare, *Mémoires des antiquaires de France*, XXI, p. 11) — et à Ksiba Mraou, à l'est de Souk Ahras (monument de 7 mètres de diamètre, qualifié de tour dans le *Bull. Comité*, 1887, p. 473).

CHAPITRE XIV

DÉCORATION DES ÉDIFICES. MOSAÏQUES

Nous n'avons pas à étudier ici les objets mobiliers, les statues qui décoraient les édifices publics ou privés. Mais nous croyons devoir consacrer quelques pages aux mosaïques, qui se rattachent plus étroitement à l'art monumental.

En aucune contrée du monde romain on n'a découvert autant de mosaïques de pavement que dans l'Afrique du Nord [1]. Elles sont d'ordinaire d'un dessin incorrect, mais d'un coloris harmonieux et attestent une grande entente de la technique du métier. Peu soucieux du détail [2], les artistes ont surtout cherché à produire une impression d'ensemble, agréable ou imposante, et ils y ont souvent réussi.

Nulle part, cependant, on n'a traité ces œuvres précieuses avec moins de respect qu'en Algérie : bien peu d'entre elles

1. Plusieurs auteurs ont déjà fait remarquer les avantages que ces pavements offrent dans les pays chauds. Ils ne sont pas attaqués par les insectes ; ils peuvent être facilement lavés et l'eau, qui noie la poussière, rafraîchit en s'évaporant la température des salles. Conf. Gauckler, dans la revue intitulée *A travers le Monde*, 1896, p. 329.

2. Il y naturellement des exceptions, en particulier dans l'école de mosaïstes d'Hadrumète.

ont été enlevées et ont pu trouver un asile dans des musées; des monuments d'un grand intérêt sont aujourd'hui complètement perdus, d'autres ont subi des mutilations fort graves.

Je parlerai plus loin[1] des mosaïques chrétiennes. Celles que l'on peut qualifier de profanes ornaient principalement des thermes et des maisons[2]. Je laisserai de côté les mosaïques purement décoratives, que l'on rencontre partout et dont beaucoup sont fort habilement composées : constatons seulement qu'un certain nombre de motifs, tracés sur ces pavements, se retrouvent, à l'époque chrétienne, sculptés en relief plat sur des pierres. Quant aux mosaïques figurées, la plupart offrent des sujets mythologiques, ou simplement des images de divinités : comme il est naturel, les représentations de dieux marins abondent dans les thermes. Les sujets se rapportant à la vie privée sont rares en Algérie : néanmoins, les mosaïques d'Oued Atménia, aujourd'hui détruites, étaient des documents intéressants pour la connaissance des mœurs seigneuriales dans le nord de l'Afrique.

Nous donnons ci-après la liste des mosaïques à figures découvertes en Algérie. Une étude détaillée exigerait une abondante illustration et dépasserait le cadre de cet ouvrage.

1° *Aïn Témouchent* (près de Sétif), dans une villa romaine. — Tête d'Océan, flanquée de quatre Néréides sur des dauphins ou des chevaux marins; au-dessous, une inscription métrique, vantant le mérite de l'œuvre[3]. — Au musée d'Alger.

1. Livre III, chap. I.

2. Le sol des temples était parfois aussi recouvert de mosaïques : conf. *Corpus*, VIII, 9023 et peut-être aussi le n° 5 de notre liste. — On a trouvé quelques mosaïques dans des édifices funéraires (voir n°s 14, 15, 20 et 21).

3. Bertherand et Berbrugger, *Revue africaine*, I, 1856-7, p. 122-3. Gsell, *Rec. de Const.*, XXVII, 1892, p. 245-6 et planche. *Corpus*, VIII, 8509.

2° *Alger* (*Icosium*), dans des thermes (?), situés sous la place de la cathédrale [1]. — Mosaïque ornementale, enfermant des médaillons. Deux de ces médaillons contiennent des têtes ; l'une d'entre elles est coiffée d'un bonnet phrygien. Dans un autre médaillon, un oiseau [2].

3° *Aumale* (*Auzia*). — Mosaïque représentant les Saisons et des Néréides [3]; elle était déjà fort endommagée lors de la découverte, il y a un demi-siècle. — L'Hiver et une Néréide sont au musée d'Alger.

4° *Aumale*, dans une villa romaine, à 2 kilomètres au nord de la ville. — Léda, nue, à demi couchée, tenant sur elle le cygne [4]. — Détruite.

5° *Azeffoun*, dans une ruine que Vigneral croyait être un temple [5]. — Outre des motifs ornementaux, deux griffons flanquant une lyre [6]. — Détruite.

6° *Bordj R'dir* (au sud-ouest de Sétif). — Chasse au sanglier [7]. — Le sanglier est au musée d'Alger.

7 et 8° *Bougie* (*Saldae*), dans des thermes (?). — Deux mosaïques semblables, l'une auprès de l'autre. Dans chacune d'elles, un panneau central offre une tête d'Océan, flanquée de deux Néréides sur des hippocampes ; autour s'étend un grand cadre, rempli par des rinceaux, qui enferment des enfants et

1. Conf. tome I, p. 228.

2. Berbrugger, *Icosium*, p. 44, pl. Q. Devoulx, *Revue africaine*, XIX, 1875, p. 420. — Voir aussi, pour Alger, le texte d'El Békri, cité tome I, p. 201, n. 2.

3. Leclère, *Revue archéologique*, VIII, 1851, p. 374, pl. 166. Berbrugger, *Rec. de Const.*, XXVIII, 1893, p. 120-3. Doublet, *Musée d'Alger*, p. 93-6, pl. XV-XVI.

4. Mercier et Berbrugger, *Revue africaine*, XII, 1868, p. 93, 97-101. Mercier, *ibid.*, XIV, 1870, p. 434-440. Robert, *ibid.*, XL, 1896, p. 292.

5. Conf. tome I, p. 153, n° 8.

6. De Vigneral, *Ruines romaines de la Kabylie du Djurdjura*, p. 70 et pl. 12.

7. Gsell, *Recherches archéologiques en Algérie*, p. 274.

divers animaux[1]. — L'une des deux mosaïques est au musée d'Alger, l'autre à la mairie de Bougie.

9° *Cherchel* (*Caesarea*), dans une des salles des thermes de l'ouest[2]. — Restes d'une mosaïque avec de grandes figures. Un pugiliste, tenant une palme, rappelle les lutteurs de la fameuse mosaïque des thermes de Caracalla, à Rome[3]. — Ce morceau et quelques autres, insignifiants, sont au musée d'Alger.

10° *Cherchel*, ruines d'une habitation romaine. — Les trois Grâces, mosaïque restée en place, dans la propriété Nicolas[4].

11° *Cherchel*, *ibid.* — Chasse au lion et au cerf[5]. — En place.

12° *Cherchel*, *ibid.* — Trois femmes, à demi nues, tenant des fleurs et des palmes; personnages ailés; fragments d'une inscription[6].

13° *Cherchel*, dans les ruines d'une autre maison[7]. — Cheval, appelé *Muccosus*, de la faction des verts. Ce panneau est entouré de motifs ornementaux[8]. — Aujourd'hui

1. Planche en couleurs représentant l'une des deux mosaïques (celle qui est à Bougie), publiée en 1892 par la société archéologique de Constantine. Gsell, *Rec. de Const.*, XXVII, 1892, p. 243-9 (conf. *ibid.*, XXV, 1888, p. 427; XXVI, 1890-1, p. 409).

2. Je ne saurais dire laquelle.

3. Gsell, *Mélanges de l'École de Rome*, XVIII, 1898, p. 138. Wierzejski, *Catalogue du Musée des antiquités algériennes*, p. 32, n° 321.

4. Schmitter, *Bull. des antiquaires de France*, 1883, p. 135. Waille, *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions*, 1886, p. 305; *Bull. de correspondance africaine*, 1886, p. 124-5; *Bull. Comité*, 1891, p. 258; *De Caesareae monumentis quae supersunt*, p. 34.

5. Schmitter, *l. c.* Waille, *Comptes rendus*, *l. c.; Bull. de correspondance africaine*, *l. c.*, *Bull. Comité*, *l. c.*

6 Waille, *Bull. Comité*, 1891, p. 258. Gauckler, *ibid.*, 1892, p. 110; *Musée de Cherchel*, p. 64, n. 5.

7. Conf. plus haut, p. 23.

8. Héron de Villefosse, *Bull. des antiquaires*, 1881, p. 189-190 (conf. *ibid.*, 1883, p. 135); *Bull. épigraphique*, 1881, p. 109-110, et 1882, pl. 17; *Revue de l'Afrique française*, 1887, p. 378-9. Waille, *Bull. de correspondance africaine*, 1886, p. 125. *Ephemeris epigraphica*, V, 1010.

à Mustapha (près d'Alger), à l'hôtel Saint-Georges.

14° *Cherchel*, tombeau à l'est de la ville. — Orphée, jouant de la lyre et entouré d'animaux divers[1]. — Cette mosaïque a été emportée en Europe ; j'ignore où elle se trouve actuellement.

15° *Cherchel*. — Mosaïque très fine, sur quatre tuiles qui recouvraient un tombeau, à l'ouest de la ville. Une seule tuile est encore en bon état. On y voit un Triton et deux Néréides, dont l'une est assise sur une panthère marine[2]. — Chez M. Archambeau, à Cherchel[3].

16° *Constantine* (*Cirta*). — Mosaïque trouvée près de la place de la Brèche ; elle représentait Neptune et Amphitrite sur un char[4]. — Transportée au cercle militaire de Constantine, puis détruite.

17° *Constantine*, dans la rue Nationale. — Cheval poursuivi par une panthère, porc-épic, barque contenant trois personnages, taureau, lion dévorant un taureau, cavalier, panthère attaquant un cavalier[5]. — Je ne sais pas ce qu'est devenue cette mosaïque ; elle paraît avoir été détruite.

18° *Constantine*, dans des thermes, auprès de la grande mosquée. — Buste de jeune homme ou de femme et masque tragique, dans des médaillons[6].

1. Héron de Villefosse, *Bull. des antiquaires*, 1883, p. 320-1 (conf. *Bull. des antiquités africaines*, II, 1884, p. 305-6); *Revue de l'Afrique française*, 1887, p. 394. Waille, *Bull. de correspondance africaine*, 1886, p. 125-6 ; *De Caesareae monumentis*, p. 68.

2. Gauckler, *Musée de Cherchel*, p. 64, n. 5.

3. Deux autres mosaïques trouvées à Cherchel, à l'ouest de la ville, paraissent être chrétiennes. Voir plus loin, livre III, chap. I, *s. v.* Cherchel (n° 42).

4. Conf. Cherbonneau, *Ann. de Const.*, 1853, p. 121.

5. Héron de Villefosse, *Musée archéologique*, I, 1876, p. 15.

6. Gsell, *Mélanges de l'École de Rome*, XVIII, 1898, p. 129, n. 1.

19° *Constantine*, dans une villa de la banlieue de Cirta[1]. — Neptune et Amphitrite sur un char, dans la mer; Amours pêcheurs[2]. — Au musée du Louvre.

20° *Constantine*, tombeau de Praecilius[3]. — Triomphe de Bacchus (?). Il n'en restait qu'un fragment lors de la découverte. L'encadrement offrait des masques et des couples de griffons, flanquant des vases. A droite et à gauche, vestiges de panneaux, avec des poissons et des Amours pêcheurs. Auprès du tombeau, mosaïque représentant des poissons, au fond d'une piscine circulaire[4]. — Ces pavements ont été détruits.

21° *Constantine*, au Coudiat Ati, au-dessus d'un caveau funéraire. — Médaillon ovale, avec deux enfants. Tableau carré, avec divers animaux. Autre tableau carré : homme jouant de la lyre (Orphée ?); auprès de lui, plusieurs animaux[5]. — Cette mosaïque n'existe plus.

22° *Dellys*. — Fragment d'une mosaïque, qui décorait peut-être des thermes (entre la porte des Jardins et l'école des Arts et métiers). Tête d'un satyre, couronné de feuillage et buvant dans un gobelet en verre; il tenait un bâton pastoral[6].

23° *Djidjelli* (*Igilgili*). — Buste de Bacchus, couronné de lierre. — Au musée de Philippeville[7].

1. Conf. plus haut, p. 28.

2. Ravoisié, *Exploration*, I, p. 6-7. Delamare, *Exploration*, pl. 138-146. Jahn, *Archäologische Zeitung*, 1860, p. 120 et suiv., pl. 134. Overbeck, *Griechische Kunstmythologie*, III, p. 364; atlas, pl. XIII, fig. 2. Duruy, *Histoire des Romains*, III, pl. à la page 358. Clausse, *Basiliques et mosaïques chrétiennes*, I, pl. à la p. 96.

3. Voir plus haut, p. 54.

4. Bache, *Annuaire de Constantine*, 1856, p. 30-1 et pl. IV. Cherbonneau et Féraud, *Rec. de Constantine*, VII, 1863, p. 261-3, pl. XIII-XV.

5. *Revue africaine*, IX, 1865, p. 78 et XI, 1867, p. 471.

6. Ce fragment a été transporté en France; j'en ai une photographie.

7. Gsell et Bertrand, *Musée de Philippeville*, p. 69; pl. X, fig. 2.

24° *Djidjelli.* — Mosaïque représentant une panthère, aujourd'hui presque entièrement détruite.

25° *El Akbia* (près d'El Milia, au nord-ouest de Constantine), dans une ruine qui semble avoir été une villa. — Mosaïque divisée en une série de panneaux, dans lesquels sont représentés des fleurs, des poissons, des oiseaux, des serpents [1].

26° *Hippone* (*Hippo Regius*), dans une maison romaine. — Quatre Néréides sur des monstres marins [2]. — Cette mosaïque, trouvée il y a près de quarante-cinq ans, a été recouverte. Elle doit être maintenant fort endommagée, sinon détruite.

27° *Hippone*, dans une autre habitation [3]. — Deux Tritons soutenant une femme à demi nue (Vénus); au-dessous, deux Néréides sur des monstres marins [4]. — En place.

28° *Hippone, ibid.* — L'Année et les Saisons (?) [5]. — En place.

29° *Hippone, ibid.* — Paon et cygne, montés par des Amours [6].

30° *Lambèse* (*Lambaesis*), bâtiment voisin du quartier des *scholae*, dans le camp de la légion [7]. — Bustes des quatre Saisons et, au centre, de Bacchus [8]. — Cette belle mosaïque, dé-

1. Ménétret, *Rec. de Const.*, XXX, 1895-6, p. 218-222 et planches.

2. Papier, *Lettres sur Hippone*, p. 89-91 et pl. XX.

3. Conf. plus haut, p. 22.

4. Héron de Villefosse, *Bull. Comité*, 1898, p. 226-8, pl. III. Gsell, *Mélanges de l'École de Rome*, XX, 1900, p. 128. Papier, *Bull. de l'Académie d'Hippone*, XXIX, 1896-8, p. 29 *seq.*; grandes planches en couleurs et en noir jointes à ce fascicule.

5. Gsell, *Bull. Comité*, 1900, p. CLXXXV-VI.

6. Papier, *l. c.*, p. 30.

7. Conf. tome I, p. 86 (et aussi p. 78, fig. 22).

8. Renier, *Archives des Missions*, III, 1854, p. 324 (conf. *Annuaire des antiquaires de France*, 1854, p. 143). Boissonnet, planche à l'ouvrage intitulé : *Une excursion à Lambèse* (Cambrai, 1873). Héron de Villefosse, *Gazette archéologique*, V, 1879, p. 144-8, 263-4, et pl. 22. Duruy, *Histoire des Romains*, V, p. 53. *Rec. de Const.*, XXIII, 1883-4, p. 190-1. Cagnat, *l'Armée romaine d'Afrique*, p. 541; *Musée de Lambèse*, p. 38.

couverte il y a un demi-siècle, est aujourd'hui très endommagée.

31° *Lambèse*. — Mosaïque trouvée dans le camp, sur l'emplacement actuel du pénitencier. Léda debout ; le cygne, s'approchant d'elle ; l'Eurotas assis, appuyé sur une urne [1]. — Conservée actuellement dans la baraque qui recouvre la mosaïque des Saisons.

32° *Lambèse*, dans les thermes du camp [2]. — Bustes du Soleil et de la Lune, dans des médaillons [3]. — Détruite.

33° *Lambèse*, dans la ruine appelée *Palais du légat* [4]. — Navire, personnages fuyant ; l'un d'eux est coiffé d'un bonnet phrygien (enlèvement d'Hélène ?) [5]. — Détruite.

34° *Matifou* (*Rusguniae*), dans des thermes. — Mosaïque, presque entièrement détruite, qui paraît avoir représenté Neptune sur son char [6].

35° *Mrakhib Thala* (*Macomades?*), dans un édifice construit sous Julien par Ulpius Mariscianus. — Europe traversant la mer sur le taureau ; par derrière, un dauphin [7]. — Recouverte de terre, comme les deux suivantes.

36° *Mrakhib Thala*, *ibid*. — Pasiphaé, Dédale fabriquant la vache de bois.

1. Beury, *Rec. de Constantine*, XXVIII, 1893, p. 97. Cagnat, *l'Armée romaine d'Afrique*, p. 541, n. 1 ; *Musée de Lambèse*, p. 39.
2. Conf. tome I, p. 84-86.
3. Barné [illegible] *de Constantine*, X, 1866, p. 246-7 et pl. XXVII. Cagnat, *l'Armée romaine*, p. 537.
4. Conf. tome I, p. 220.
5. Beury, *Rec. de Const.*, XXVIII, 1893, p. 99.
6. Conf. tome I, p. 232.
7. Gsell, *Bull. Comité*, 1898, p. CXLVII (conf. Moll, *Annuaire de Constantine*, 1858-9, p. 183). De grandes reproductions en couleurs de ces pavements ont été exécutées par Rousset, il y a plus de vingt ans ; elles sont aujourd'hui fort endommagées ou détruites. M. Audollent en a pris des photographies, qu'il a bien voulu nous communiquer.

37° *Mrakhib Thala, ibid.* — Tours, maisons, bâtiments ruraux, écuries.

38°, 39° et 40° *Oued Atménia*, dans les thermes de la villa de Pompeianus. — Mosaïques mentionnées plus haut, p. 25-28, aujourd'hui détruites.

41° *Ouled Agla* (*Equizetum?*). — Grande mosaïque, dont le tableau central représente diverses aventures amoureuses de Jupiter : Europe et le taureau, Danaé et la pluie d'or, Ganymède offrant à boire au dieu, Antiope et Jupiter en satyre, Léda et le cygne. Ce tableau est entouré de trois cadres : 1° légende de l'Amazone Penthésilée ; 2° rinceaux qui enferment dans leurs replis des figures d'enfants ; aux angles, têtes d'Océan ; 3° motifs ornementaux [1]. — De ce magnifique pavement il ne reste plus que des débris, conservés au musée d'Alger (Europe, Danaé, Antiope) et à la préfecture de Constantine (Amazones)[2].

42° *Orléansville* (*Castellum Tingitanum*), dans des thermes. — Chasse au sanglier et à la panthère, avec l'inscription énigmatique : « *Siliqua frequens foveas mea membra lavacro*[3]. » — Au musée d'Alger.

43° *Philippeville* (*Rusicade*), dans des thermes, dépendant d'une habitation romaine. — Néréides et monstres marins[4]. — Restée en place.

1. Gsell, *Rec. de Constantine*, XXVII, 1892, p. 230-243 (avec la bibliographie antérieure, p. 230, notes 1 et 2). Une grande planche en couleurs a été publiée en 1892 par la société archéologique de Constantine.

2. D'après un renseignement qui m'a été donné par plusieurs personnes, on aurait trouvé aux Ouled Agla une autre mosaïque à personnages ; elle serait aujourd'hui recouverte par une écurie (conf. *Mélanges de l'École de Rome*, XX, 1900, p. 137, n. 3).

3. Castan, *Bull. des antiquaires de France*, 1890, p. 61-4. Reisser, *Bull. d'Oran*, 1900, p. 71. *Corpus*, VIII, 21518 (= *Ephemeris epigraphica*, V, 1308 et VII, 535), où l'on trouvera la bibliographie relative à l'inscription. Bücheler, *Carmina latina epigraphica*, n° 335.

4. Voir plus haut, p. 22.

44° *Saint-Leu* (*Portus Magnus*), dans la salle de réception d'une riche demeure. — Cabires, Apollon et Marsyas, etc. Nous en avons parlé plus haut, p. 20. — Au musée d'Oran.

45° *Saint-Leu*, dans une autre salle de la même habitation. — Triomphe de Bacchus. Voir *ibid.* — Au musée d'Oran.

46° *Sétif* (*Sitifis*), dans des thermes[1]. — Ours dansant autour d'un écran et devant un personnage ; lion couché auprès d'un autre personnage, qui tient une lance[2]. — Sous des constructions modernes.

47° *Tébessa* (*Theveste*), dans les thermes du quartier de cavalerie[3]. — Amphitrite ou plutôt Vénus, portée par un ou deux Tritons ; Amours ; Néréides sur des monstres marins[4]. — Au musée de Tébessa (temple dit de Minerve).

48° *Tébessa*, *ibid.* — Table de jeu, divisée en deux parties : 1° damier, dont les cases enferment des animaux ; 2° sujets divers, non séparés par des cadres : navire, animaux, athlète vainqueur, personnage en longue tunique. Des inscriptions et des chiffres accompagnent ces figures[5]. — Au musée de Tébessa.

49° *Tébessa*, *ibid.* — Oiseaux, dans la bordure d'une mosaïque

1. Conf. tome I, p. 233.
2. Payen et Cahen, *Rec. de Const.*, XVI, 1873-4, p. 301-3 et pl. VI.
3. Conf. tome I, p. 234.
4. Allotte de la Füye, *Rec. de Const.*, XXIV, 1886-7, p. 202-211. Héron de Villefosse, *ibid.*, p. 234-240 et planche ; *Revue de l'Afrique française*, 1887, p. 384-8 et pl. II. Une grande reproduction en couleurs a été publiée en 1888 par la société archéologique de Constantine (avec le tome XXIV du *Recueil*).
5. Allotte de la Füye, *Rec. de Const.*, XXIV, p. 211-9. Héron de Villefosse, *ibid.*, p. 240-5 et planche ; *Revue de l'Afrique française*, 1887, p. 388-391 et pl. III ; *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions*, 1888, p. 137. Saglio, *Bull. des antiquaires de France*, 1886, p. 265 et 268. *Corpus*, VIII, 16667. La société de Constantine a également publié, en 1888, une reproduction en couleurs de cette mosaïque.

ornementale[1]. — Deux fragments sont conservés au musée[2].

50° *Ténès* (*Cartenna*). — Chasseur combattant une panthère[3]. — Cette mosaïque est encore en place, ensevelie sous une rue.

51° *Tigzirt*, dans des thermes[4]. — Médaillons octogonaux, remplis par divers motifs : masques de théâtre, vases, instruments de musique, etc.[5]. — En place (fort endommagée).

52° *Timgad* (*Thamugadi*), petits thermes au sud du *decumanus*. — Bustes des Saisons, oiseaux et animaux divers[6]. — En place.

53° *Timgad*, latrines des thermes du quartier méridional. — Animaux divers, entre autres un crocodile[7]. — En place (fort endommagée).

54° *Timgad*, dans une grande maison, voisine des thermes du sud. — Hermaphrodite (?)[8]. — En place.

Dans des thermes, à Cherchel[9] et à Tébessa[10], on a pu constater que des voûtes étaient ornées de mosaïques en pâtes de verre.

Quant aux peintures murales qui devaient décorer plus d'un

1. Allotte de la Füye, *l. c.*, p. 221. Reproduction en couleurs dans un des angles de la grande planche figurant la mosaïque des Néréides (n° 47), publiée par la Société de Constantine.

2. En outre, deux morceaux d'une mosaïque à personnages auraient été trouvés autrefois dans ces thermes du quartier de cavalerie : *Rec. de Const.*, XXIV, 1886-7, p. 233.

3. Reinach, *Bull. Comité*, 1893, p. 81.

4. Conf. tome I, p. 235.

5. Gsell, *Bull. Comité*, 1899, p. 443-4 et pl. XXI (conf. p. CLXXIV).

6. Bœswillwald, Cagnat, Ballu, *Timgad*, p. 260-1, fig. 120.

7. *Ibid.*, p. 251-2. Ballu, *les Ruines de Timgad*, p. 188 et pl. XXV.

8. *Chronique des arts et de la curiosité*, 1898, p. 202 (rapport de M. Ballu).

9. *Revue africaine*, I, 1856-7, p. 303. Gauckler, *Musée de Cherchel*, p. 64.

10. Allotte de la Füye, *Rec. de Const.*, XXIV, 1886-7, p. 221 (guirlandes de feuillage, au milieu desquelles voltigent des oiseaux).

édifice, on n'en a retrouvé que quelques-unes, très mutilées et sans intérêt[1].

1. Dans les thermes du camp de Lambèse : tête de Neptune, etc. (voir tome I, p. 85, n. 1). Dans une salle du tombeau de Praecilius, à Constantine : personnage vêtu d'une longue tunique et tenant un plat (*Ann. de Const.*, 1854-5, pl. 9 ; *Rec. de Const.*, VII, 1863, p. 263-4 et pl. XVI). A Cherchel : sphinx, oiseaux, fleurs, feuillages (Waille, *Bull. Comité*, 1895, p. 49).

LIVRE III

MONUMENTS CHRÉTIENS ET BYZANTINS

CHAPITRE I

ÉDIFICES DU CULTE CHRÉTIEN

OBSERVATIONS GÉNÉRALES

Le brillant développement du christianisme dans l'Afrique du Nord n'est pas attesté seulement par des noms d'écrivains comme Tertullien, saint Cyprien, saint Optat, saint Augustin, saint Fulgence ; par les longues listes d'évêchés que donnent des documents ecclésiastiques ; par une riche collection de canons de conciles ; par la place considérable qu'ont tenue, dans l'histoire du pays au IVe et au Ve siècle, les luttes entre les catholiques et leurs adversaires, donatistes ou ariens. Il en reste d'autres preuves, tracées sur le sol : ce sont les ruines d'édifices religieux qui, en Algérie comme en Tunisie, se comptent par centaines[1].

Ces monuments sont, en général, fort mal conservés. Beau-

1. Pour ne citer que quelques exemples s'appliquant à des localités déterminées, on rencontre dans les ruines de Timgad deux églises et trois chapelles ; à Tigzirt deux églises, une chapelle, un sanctuaire élevé dans un cimetière ; à Tipasa deux églises *intra muros* (sans parler de la basilique urbaine de Sainte-Salsa, signalée par un texte et non retrouvée), une basilique et deux chapelles dans des cimetières Les œuvres de saint Augustin mentionnent à Hippone sept basiliques ou chapelles.

coup d'entre eux se distinguent à peine : il faut presque les deviner sous la terre qui les recouvre ou sous les misérables constructions indigènes dont ils sont encombrés. On n'en a déblayé qu'un petit nombre. Mais les résultats heureux de ces fouilles, pour la plupart toutes récentes, permettent d'espérer qu'elles seront suivies d'autres recherches, étendues et méthodiques. On recueillera ainsi d'utiles documents pour l'histoire du christianisme dans l'Afrique septentrionale et pour l'étude de l'architecture chrétienne primitive. Nulle part, en effet, les édifices chrétiens des premiers âges ne sont aussi nombreux, et l'on peut être certain qu'ils n'ont pas subi de remaniements au moyen âge, comme tant d'églises de l'Occident : détruits il y a douze siècles par les envahisseurs arabes, ils n'ont pas été relevés depuis[1]. Ils offrent donc un sérieux intérêt aux archéologues, malgré leur très mince valeur artistique.

Nous donnons dans ce chapitre la description des monuments chrétiens dont les restes se voient en Algérie, en y joignant la mention de ceux qui nous sont connus par des textes d'auteurs ou par des documents épigraphiques. Notre liste comprend environ cent soixante-dix numéros ; mais elle n'est assurément pas complète[2]; beaucoup de ruines n'ont pas encore été décrites et il nous a été impossible de les voir ; à

1. On n'a aucune preuve que des églises d'Algérie aient été transformées en mosquées (à Alger, n° 10, l'abside d'une église en ruines indiquait seulement le côté de la prière). — A Tlemcen, il y avait au XI[e] siècle une église, fréquentée par les restes d'une population chrétienne (El Békri, *Description de l'Afrique*, trad. De Slane, p. 179). Mais il n'est point certain que ce fût un sanctuaire fort ancien, pas plus que l'église de Notre-Dame qui existait, vers le début du siècle suivant, à la Kalaa, au sud de Bordj bou Aréridj (Blanchet, *Rec. de Const.*, XXXII, 1898, p. 113-4).

2. Nous avons d'ailleurs passé sous silence un certain nombre de ruines qui nous ont paru sans intérêt.

cet égard, le sud de la Numidie, en particulier les régions d'Aïn-Beïda et de Tébessa mériteraient une exploration attentive.

Renonçant à toute classification raisonnée, nous avons adopté l'ordre alphabétique. Il paraît impossible, du moins à l'heure actuelle, de constituer divers groupes, présentant un ensemble de caractères nettement distincts, qui permettraient de les attribuer à diverses écoles. D'autre part, on ne saurait prendre la chronologie pour base d'un classement, car il n'y a en Algérie qu'un très petit nombre d'édifices chrétiens qui puissent être datés, soit d'une manière exacte, soit approximativement. Pour un seul, la basilique d'Orléansville (n° 95), l'année de la fondation est donnée par une dédicace : 324 de notre ère. Pour plusieurs autres, nous pouvons fixer un *terminus ante quem*, grâce à des tombes datées qu'ils contiennent. Ailleurs nous n'avons pour nous guider que la forme des monogrammes du Christ, gravés ou sculptés sur les pierres[1], le mode de construction, la facture des chapiteaux et autres morceaux

1. On sait que la forme de ces *signa Christi* a varié avec le temps. Il ne faut pas oublier cependant que, d'une manière générale, les types nouveaux n'ont point fait disparaître immédiatement les types antérieurs, et que certains types ont dû rester en usage dans telle région plus longtemps que dans telle autre : les estimations chronologiques que l'on peut tirer de la présence de ces signes ne sont donc pas susceptibles d'une grande rigueur.

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11

On a en Algérie d'assez nombreux exemples du monogramme constantinien simple (1) qui datent des second et troisième tiers du IVe siècle. Ce même signe se retrouve quelquefois plus tard, avec des croix simples ou monogrammatiques. — La plupart des inscriptions datées qui offrent le monogramme constantinien avec l'α et l'ω (2), appartiennent au commencement du Ve siècle. Il y a un exemple de l'année 384, à Sétif (*Rec. de Const.*, XXII, 1882, p. 148) et un autre de l'année 480, près de Tiaret, dans la province d'Oran (*Bull. Comité*, 1892, p. 314). — Le plus ancien exemple de la croix monogrammatique avec le P grec (3) est de 425 (*Bull. d'Oran*, 1888, p. 89). Elle demeure en usage pendant

d'architecture[1] et des mosaïques, la forme des lettres ou le style des inscriptions et quelques autres indices aussi peu précis que tous ceux que nous venons d'énumérer[2].

les ve et vi^e siècles. — Une seule inscription datée d'Algérie nous la montre accompagnée de l'α et de l'ω (4) : elle est de 540 environ (*Corpus*, VIII, 4799). Mais ce signe a été sans doute usité longtemps auparavant. — On n'a pas de dates pour le monogramme constantinien avec la forme de l'R latine, accompagné ou non de l'α et de l'ω (5 et 6). — Il est de même pour la croix monogrammatique simple avec la même R (7). — La croix monogrammatique avec l'R, l'α et l'ω (8) se trouve sur une inscription de Sétif, de 454 (*Bull. Comité*, 1892, pl. XV). — La croix simple apparaît sur des inscriptions d'Altava (département d'Oran) dans le second tiers du ve siècle, peut-être aussi en 440 à Sétif (*Corpus*, 8634, où cette croix n'est cependant pas certaine). Mais elle ne devient banale en Numidie et en Maurétanie qu'à l'époque byzantine. La forme de la croix grecque (9) est plus fréquente que celle de la croix latine (10). Ce signe est rarement accompagné de l'α et de l'ω (11). — Nous nous contenterons de ces brèves indications. Une étude sur la chronologie des *signa Christi* en Afrique demanderait d'assez longs développements; elle devrait d'ailleurs embrasser à la fois l'Algérie et la Tunisie.

1. Encore faut-il être certain que ces morceaux d'architecture ne sont pas des remplois.

2. Il n'existe en Algérie aucune basilique que l'on puisse rapporter avec certitude à une époque antérieure à la paix de l'Église. Les textes en mentionnent pourtant plusieurs (voir n° 66 *b*, à Hippone, et n° 44, à Constantine), et il est probable que, sous la persécution de Dioclétien, la plupart des sanctuaires chrétiens d'Afrique ne furent pas détruits, mais simplement confisqués.

Voici, pour les époques suivantes, la liste des ruines chrétiennes que l'on peut dater tant bien que mal : Orléansville (n° 95), année 324; — Sainte-Salsa à Tipasa (n° 159), sanctuaire primitif, ive siècle; — Djemila (n° 48), ive siècle; — Tébessa, grande basilique (n° 138), ive siècle (?); — Zoui (n° 167), *id.* (?); — chapelle funéraire d'Alexandre à Tipasa (n° 160), fin du ive siècle ou début du ve; — Matifou (n° 79), *id.* (?); — Kherbet Fraïm (n° 49), fin du ive siècle ou v^e (?); — Henchir Gouraï (n° 53), *id.* (?); — Ksar Sbéhi (n° 71), *id.* (?); — Henchir el Ksour (n° 72), *id.* (?); — Kherbet el Ousfane (n° 104), *id.* (?); — Sériana (n° 118), *id.* (?); — Bénian (n° 22), entre 434 et 439; — Kherbet Guidra (n° 60), avant 444; — Mouzaïaville (n° 93), avant 495; — Sainte-Salsa (n° 159), allongement du sanctuaire, milieu du ve siècle ou plus tard; — Tébessa (n° 138), construction des tribunes, des cellules, etc., *id.*; — Tigzirt (n° 146), *id.*; — Sidi Ferruch, chapelle (n° 124), deuxième moitié du ve siècle; — Aïn Zirara (n° 8), entre 450 et 550 environ; — Henchir Mertoum (n° 88), vi^e siècle, peut-être sous Hildéric; — Aïn Ghorab (n° 4), fin du ve siècle ou vi^e; — Announa (n° 11), époque byzantine; — Constantine, église du Capitole (n° 44), *id.*; — Khamissa (n° 68), *id.*; — Timgad (n°s 154 et 155), *id.* (?); — Zana (n° 164), *id.*; — Matifou (n° 79), restauration de l'église, *id.*; — Gouéa (n° 51), vi^e siècle (?); — Timgad (n° 156), vers 645.

Au point de vue de leur destination, on peut distinguer parmi les monuments religieux :

1° Les églises proprement dites, qui servaient au culte ordinaire et qui étaient situées dans les villes et dans les bourgs[1]. Le schisme donatiste, qui se répandit surtout en Numidie, contribua à multiplier ces églises. Si, en beaucoup de lieux, les donatistes mirent la main sur les édifices sacrés[2], ailleurs ils en construisirent de nouveaux : saint Optat leur reprochait d'avoir fait « des basiliques non nécessaires (*basilicas non necessarias*)[3] ». Les sanctuaires des deux partis s'élevèrent parfois les uns auprès des autres : saint Augustin raconte que de l'église catholique d'Hippo Regius on pouvait entendre des cris poussés dans l'église donatiste[4]. Dans l'ancienne Numidie, on rencontre assez fréquemment des ruines de plusieurs basiliques dans des villages qui ne devaient être que faiblement peuplés[5]; peut-être attestent-elles les querelles religieuses qui

1. On constate souvent en Afrique, comme en Italie et en Gaule, que ces églises se trouvent, non au centre, mais à la lisière des villes romaines. Notre catalogue donne beaucoup d'exemples de ce fait : Djemila (n° 48), Ksar Sbéhi (n° 71), Matifou (n° 79), Mdaourouch (n° 80), Taksebt (n° 132), Tébessa (n° 138), Tigzirt (n° 146), Tipasa (n° 157), etc. A Kherbet Guidra (n° 60), l'église est même en dehors du rempart. Un certain nombre de ces édifices sont certainement postérieurs à l'époque des persécutions; d'autres, que l'on ne saurait dater, le sont sans doute aussi. Mais on peut supposer qu'ils ont remplacé des églises plus anciennes ; avant le règne de Constantin, les autorités n'auraient pas permis aux chrétiens de construire des églises au cœur même des cités : c'eût été une sorte de bravade adressée aux cultes officiels, dont les temples s'élevaient, pour la plupart, sur le forum ou dans le voisinage. Il est vrai qu'on peut aussi se demander si la situation excentrique d'un grand nombre d'églises ne doit pas être attribuée au bon marché relatif des emplacements à bâtir aux extrémités des villes.

2. Voir par exemple au n° 44 (Constantine). Conf. Optat, *De schismate donatistarum*, 2, 17 et 18. — Les catholiques durent souvent leur rendre la pareille (voyez p. e. *Conférence de Carthage*, 3, 258, dans Migne, *Patrologie latine*, XI, p. 1413).

3. *L. c.*, 3, 1.

4. *Lettre* 29, ch. XI.

5. Henchir el Azreg (n°s 17 et 18); Kherbet Bou Addoufen (n°s 33 et 34); Henchir Bou Takrematène (n°s 37 et 38); Henchir Seffan (n°s 113 et 114); Kherbet Selmi (n°s 116 et 117); Henchir Teniet el Kebch (n°s 142 et 143); etc.

divisèrent les chrétiens de ces bourgades en deux factions hostiles[1].

2° Les basiliques, les chapelles construites pour recevoir des reliques[2], pour commémorer de pieux souvenirs, par exemple dans des lieux que des saints avaient habités ou qu'ils avaient illustrés par leur martyre[3]. Des excès de dévotion accrurent le nombre de ces *memoriae martyrum*, au point d'alarmer les autorités ecclésiastiques. A la suite de songes ou de prétendues révélations, des chrétiens se mirent à élever, en maints endroits, dans les campagnes et le long des routes, des chapelles qui ne contenaient aucune relique des martyrs auxquels elles étaient dédiées et qui ne se rapportaient à aucun souvenir local de leur vie[4].

3° Les oratoires, indépendants[5], ou placés dans le voisinage immédiat des églises[6].

1. On a du reste retrouvé dans cette région un certain nombre de pierres portant la devise donatiste « *Deo laudes!* ».

2. En particulier des reliques de saint Pierre et de saint Paul (au djebel Djaffa, n° 46 ; à Kherba, n° 69 ; à Henchir Megroun, n° 86 ; à Orléansville, n° 95, *in fine ;* probablement aussi à Aïn Ghorab, n° 4) ; — de saint Étienne (à Guelma, n° 55 ; à Hippone, où l'on construisit une chapelle auprès de l'église, n° 66 *a* ; à Mechta el Bir, n° 84) ; — du bois de la Croix (à Matifou, n° 79, *in fine*) ; — de la terre du Saint-Sépulcre (près d'Hippone, n° 66, *i*) ; — etc. (à Aïn Ghorab, n° 4, *in fine ;* à Henchir el Begueur, n° 20, *in fine;* près d'Hippone, n°s 66 *g* et *h* ; près de la Sbikra, n° 112 *bis* ; à Henchir Taghfaght, n° 131 ; probablement à Aïn Segueur, n° 5 ; à Aïn Turk, n° 7 ; à Bir Fradj, n° 31 ; à Périgotville, n° 105 *in fine*).

3. Basilique élevée au lieu du martyre de sainte Salsa, à Tipasa (n° 157, note du début). Voir aussi un canon de concile de l'époque de saint Augustin, dans Mansi, *Collectio conciliorum*, III, p. 971, can. 14 (= IV, p. 494, can. 50).

4. Mansi, *l. c.* Conf. peut-être un édifice d'Aïn Méchira (n° 81).

5. Soit dans des demeures privées, soit dans des monastères (Augustin, *Lettre* 211, 7).

6. A Morsott (n° 91), à Timgad (n° 152), à Tipasa (n° 157), on trouve, près du *presbyterium*, des salles à abside qui ont pu être des oratoires. Il est vrai qu'on pourrait aussi bien y voir des *consignatoria*, où les néophytes se rendaient après le baptême. Quand des bâtiments voisins des églises ont des autels (p. e. à Tébessa, n° 138, chapelle tréflée et chapelle contre le rempart à l'est), ce sont probablement des *memoriae*, qui contenaient des reliques de martyrs.

4° Les édifices bâtis dans des cimetières, ordinairement sur des corps de martyrs. « *Africa sanctorum martyrum corporibus plena est* », disait saint Augustin[1], et ces saints étaient vénérés avec une égale ferveur par les donatistes et par les catholiques. Les monuments dont nous parlons ici étaient soit de simples chapelles (*memoriae martyrum*)[2], soit des basiliques plus ou moins vastes[3].

5° Les baptistères.

Mais, en présence de tant de ruines dont beaucoup sont inexplorées, dont d'autres n'ont livré aucune indication certaine, un tel classement serait bien malaisé à établir. Il serait, en outre, assez artificiel. Les édifices construits pour abriter une relique étaient pourvus d'un autel[4] et pouvaient servir aux offices réguliers[5]; parfois même ils étaient des monuments funéraires[6]. D'autre part, plus d'une église proprement dite a reçu les restes

1. *Lettre* 78, 3.

2. Conf. saint Augustin, *De civitate Dei*, 22, 10; *Contra Faustum*, 20, 21; *Sermon* 273; — Mansi, *Coll. conc.*, *l. c.* Dans notre catalogue: Arbal (n° 14); Cherchel (n° 43); Hippone (n° 66, *e* et *f*); Lambèse (n° 74); Renault (n° 109); Sétif (n° 122 *bis*); Tigzirt (n° 149); Tipasa (n° 160); peut-être Henchir Guessès (n° 59). Voir aussi Aguemmoun Oubekkar (n° 3).

L'humble chapelle, « *breve admodum tabernaculum* », construite sur la tombe de sainte Salsa (n° 159), devint plus tard un assez grand sanctuaire.

3. Hippone (n° 66, *d*) ; Tipasa, Sainte-Salsa; probablement Kherbet Bou Addoufen (n° 33).

4. Voir, par exemple, n°s 55, 66 *a* et *h* (Guelma et Hippone).

5. Un propriétaire des environs d'Hippone, qui possédait de la terre du Saint-Sépulcre, fit bâtir une chapelle pour abriter cette précieuse relique, et aussi pour servir au culte ordinaire (Augustin, *De civitate Dei*, 22, 8, 6) : « *hoc petivit* « *ut infoderetur* (*terra*) *alicubi atque ibi orationum locus fieret, ubi etiam possent* « *christiani ad celebranda quae sunt Dei congregari* ». Conf. n° 4 (Aïn Ghorab), n° 7 (Aïn Turk), n° 112 *bis* (Sbikra), n° 131 (Henchir-Taghfaght).

6. A Orléansville (n° 95 *in fine*), une chapelle, contenant des reliques de saint Pierre et de saint Paul, était située dans un cimetière et abritait des corps de martyrs et de simples fidèles. Conf. n°s 111 (Rouffach), 124 (Sidi Ferruch) ; probablement aussi *Mélanges de l'École de Rome*, XV, 1895, p. 51, n° 10 (Périgotville), épitaphe d'une femme qui « *fecit sibi ipsa sana sanctorum mensam* » et qui se fit enterrer auprès de cette *mensa*.

d'un ou plusieurs saints, déposés sous l'autel[1]; presque partout ailleurs, un coffre à reliques a été placé à l'intérieur ou au-dessous de la table. La basilique de Bénian (n° 22) était à la fois une église ordinaire, située *intra muros*, et un sanctuaire élevé auprès du tombeau d'une martyre, tombeau qui se trouvait, avec d'autres sépultures, en dehors de la ville. Des textes anciens et des découvertes archéologiques, faites en divers lieux de la Tunisie[2], nous apprennent même que certaines basiliques africaines, construites sur des cimetières, servirent au culte régulier : elles étaient accompagnées de baptistères.

Du reste, ces distinctions sont sans intérêt au point de vue monumental, que nous devons considérer ici. En effet, les édifices ou les édicules funéraires et commémoratifs offrent la même structure que les églises ou les chapelles ordinaires.

D'une manière générale, l'architecture chrétienne présente une uniformité assez grande dans la vaste région qui comprend la Numidie et les Maurétanies, et pendant la longue période de temps qui va du IVe siècle au VIIe. Jusqu'à présent, on n'a trouvé en Algérie aucune église de type byzantin, à coupole centrale[3]. Presque tous les sanctuaires ont la forme d'un rectangle[4], suivant l'indication de saint Augustin[5] : « ... *oblon-*

1. Voir à Gouéa (n° 51), à Henchir el Hammam (n° 62), à Morsott (n° 92), à Mouzaïaville (n° 93), à Mrakhib Thala (n° 94); probablement aussi à Orléansville (n° 95, sous l'abside).

2. A Carthage, à Sfax, à Tabarka.

3. Il y a eu, en Tunisie, de belles églises byzantines, de l'époque justinienne, ainsi qu'en témoignent un grand nombre de chapiteaux, employés dans la mosquée de Kairouan (conf. Procope, *Édifices*, VI, 4; Evagre, *Hist. eccl.*, IV, 18). Mais rien n'indique l'existence de pareils monuments en Algérie.

4. Quelquefois, le rectangle n'est pas tout à fait régulier; la configuration du terrain ou l'existence de constructions plus anciennes ont pu être causes de certaines déviations, par exemple à Orléansville (n° 95) et à Tipasa (n° 160). Mais ces anomalies sont sans importance.

5. *Quaestiones in Heptateuchum*, 2, 177, 5.

« *gam habeat quadraturam, lateribus longioribus, brevioribus* « *frontibus, sicut pleraeque basilicae constituuntur.* »

Dans une étude architecturale, nous pouvons les grouper en deux séries, sans tenir compte de leur destination particulière, ni de leurs dimensions très variables : 1° les édifices à plusieurs nefs ; 2° les édifices à nef unique. Les chapelles en forme de trèfle formeront une troisième classe de monuments. Enfin, nous parlerons à part des baptistères.

On a rarement installé des sanctuaires chrétiens dans des édifices d'une époque antérieure. Nous ne voyons que deux exemples à citer à cet égard[1], l'un douteux, l'autre certain : le temple de Tébessa paraît avoir été converti en chapelle sous la domination byzantine[2], et, vers le même temps, on éleva une église sur le soubassement du grand temple du Capitole, à Constantine (n° 44). Mais il faut ajouter que ce monument était déjà détruit ; les chrétiens se contentèrent d'utiliser comme assiette la plate-forme qui le portait : c'était peut-être simplement une manière d'affirmer leur triomphe sur le paganisme[3]. — Nous n'avons aucune preuve que des basiliques civiles soient devenues des basiliques sacrées.

La plupart des monuments chrétiens de l'Algérie ont été

1. On peut y joindre une chapelle de Tigzirt (n° 148), qui fut construite sur des salles d'un établissement de bains.

2. Voir tome I, p. 134.

3. De même, à Lambèse (n° 73), une chapelle semble avoir été bâtie dans l'enceinte du Capitole. — A Tigzirt, la grande basilique (n° 146) a peut-être été élevée sur l'emplacement d'un sanctuaire de Saturne, le grand dieu africain. — A Tipasa, une église en l'honneur de sainte Salsa remplaça une synagogue, qui avait elle-même remplacé des temples païens (*Catalogus codicum hagiographicorum qui asservantur in Bibliotheca nationali Parisiensi*, I, p. 346, § 3) : « Dans le lieu où régnaient autrefois deux cultes sacrilèges, dit l'auteur de « la passion de Salsa, l'église triomphe maintenant en honorant la martyre. »

bâtis à la hâte, pour répondre à des besoins religieux, plutôt que pour satisfaire des goûts artistiques. On s'est plus soucié de faire vite que de faire beau[1]. Sans doute, il y a quelques exceptions : ainsi, les basiliques de Tébessa (n° 138) et de Tigzirt (n° 146) sont des édifices d'une exécution soignée et d'une riche ornementation. Mais, en général, le mode de construction des églises africaines est fort médiocre, surtout à l'époque byzantine.

Presque partout, on s'est servi de matériaux empruntés à des monuments plus anciens, principalement à des temples[2]. Il est bien peu de ruines chrétiennes où nous n'ayons pas constaté ces larcins. Morceaux d'entablements, colonnes, débris de portes, de pressoirs, bases de statues, pierres tumulaires : on a pris tout ce que l'on avait sous la main[3]. Les murs offrent rarement des assises en pierres de grand appareil, comme dans la plupart des sanctuaires païens[4]. D'ordinaire, ils sont bâtis en blocage, avec des chaînes en pierres de taille, placées à des

1. Voir cependant ce que dit saint Augustin, *Sermon* 15, 1.

2. Pour la destruction des temples païens en Afrique, voir Augustin, *Sermon* 163, 2 ; *Lettre* 232, 3 ; Mansi, *Coll. concil.*, III, p. 766, canon 58. L'autorité impériale intervint, il est vrai, pour empêcher ce vandalisme (*Code théodosien*, XVI, 10, 18).

3. Un texte de saint Augustin (*Sermon* 356, 10) montre comment l'on procédait parfois. Il raconte qu'un prêtre d'Hippone, Leporius, ayant à faire construire un hôpital, acheta tout d'abord une maison « qu'il pensait devoir lui être utile à cause des pierres ».

4. Basilique de Tébessa (n° 138), où les blocs portent des marques de chantier ; basilique de Sainte-Salsa à Tipasa (n° 159) ; basilique de Taoura (n° 137). Dans d'autres sanctuaires appartenant à une basse époque, des pierres de taille, prises ailleurs, ont été superposées en assises peu régulières ; à Announa (n° 12), à Khamissa (n° 68), à Sidi Mabrouk (n° 125), à Timgad (n°s 153-156). Quelquefois, certaines parties seules sont en grand appareil : le milieu de la façade à Tigzirt (n° 146) ; la façade et l'abside à Announa (n° 11) ; la façade dans une chapelle de Guesseria (n° 56 *in fine*) ; l'abside à Henchir el Hammam (n° 62) et à Tigzirt (n° 148) ; les angles à Kherbet Guidra (n° 60) ; le bas des murs à Tipasa (n° 157).

distances variables (0m,80 à 2 mètres)[1]; l'emploi de la brique est tout à fait exceptionnel. Ces murs ont 0m,50-52 d'épaisseur moyenne[2], sauf aux absides, où ils sont un peu plus forts.

Le plus souvent, le grand axe de l'édifice est dirigé de l'ouest à l'est, la façade étant au couchant[3], et la partie réservée au clergé, ou *presbyterium*, au levant. Il suffira de jeter un coup d'œil sur nos plans pour reconnaître l'application constante de cette règle, à n'importe quelle époque[4]. Deux faits prouvent qu'on y attachait de l'importance. A Tipasa (n° 157), le front de l'église principale fut tourné vers l'occident, malgré le grave inconvénient que présentait cet aménagement à cause de la proximité du rempart. Entre ce front et le mur d'enceinte, il ne restait plus qu'un espace de quelques mètres, si bien que la façade était masquée et que la circulation des fidèles devait être assez malaisée à l'entrée et à la sortie des offices. Il eût été facile d'y remédier en modifiant l'orientation de la basilique, en plaçant, par exemple, le chevet contre le rempart. Cependant on ne crut pas devoir déroger à l'usage. Au Capitole de Cirta, le front du grand temple était tourné vers l'est, selon la

1. Tel a été le système employé dans tous les édifices dont nous n'indiquerons pas le mode de construction.

2. Les épaisseurs plus fortes sont signalées dans nos descriptions. Dans certains édifices où les murs sont très larges, on peut se demander si ce renforcement des parois n'a pas été adopté soit dans un but défensif, soit afin de donner une assiette solide à des voûtes : voir nos 68 (Khamissa), 105 (Périgotville), 115 (Segnia), 154 et 155 (Timgad).

3. La façade, au sens architectural du mot : car il faut remarquer que, pour les premiers chrétiens, le véritable front de l'église (*prospectus*, dit Paulin de Nole) est le côté opposé, celui qui est voisin de l'autel et que regardent les fidèles.

4. Par exemple : basilique d'Orléansville (n° 95), à l'époque de Constantin ; basilique de Bénian (n° 22), au milieu du ve siècle ; chapelle de Khamissa (n° 68), à l'époque byzantine ; chapelle de Timgad (n° 156), au milieu du viie siècle. Outre les édifices qui subsistent, voir ce qu'El Békri dit de l'orientation de l'église d'Alger (n° 10).

coutume païenne. Lorsqu'on y installa une église (n° 44), on eut soin d'en placer la façade à l'ouest[1].

Il est fort rare que les sanctuaires soient disposés exactement selon les points cardinaux : si, d'une manière générale, ils regardent le couchant, l'orientation oscille entre le nord-nord-ouest et le sud-sud-ouest. Ces variations tiennent-elles à l'application de quelque règle religieuse, comme l'ont pensé des archéologues? L'axe longitudinal était-il établi conformément à la position qu'occupait le soleil levant le jour de la fête du patron, ou bien le jour de la consécration du terrain? En ce qui concerne l'Afrique, nous manquons des données qui seraient nécessaires pour résoudre cette question[2].

Les églises d'Algérie qui, par exception, ne sont pas tournées vers le couchant sont celles d'Aïn Tamda (n° 6), d'Announa (n° 11), d'Henchir el Hammam (n°s 62 et 63), d'Henchir Ouazen (n° 96), de Sidi Ferruch (n° 124), de Taoura (n° 137) et de Zana (n° 164) : deux d'entre elles (Announa et Zana) appartiennent à l'époque byzantine ; la date des autres est inconnue. Pour la basilique d'Announa, il est possible d'indiquer le motif qui détermina les constructeurs à s'écarter de la règle : elle est située sur le flanc nord-est d'un mamelon qu'il aurait fallu entailler profondément si l'on avait placé la façade à l'occident.

1. Voir aussi, au n° 96, notre conjecture au sujet de la double orientation de la basilique d'Henchir Ouazen.

2. Notons seulement qu'il n'existe pas de concordance entre l'orientation de la basilique de Sainte-Salsa, à Tipasa (n° 159), et le lever du soleil au 2 mai, date probable du martyre de cette sainte (Gsell, *Recherches archéologiques en Algérie*, p. 3, n. 3) : 70° 6/10 au milieu du IVe siècle, pour le 37e degré de latitude, d'après l'indication que m'a donnée M. Trépied, directeur de l'Observatoire d'Alger.

ÉDIFICES A PLUSIEURS NEFS[1]

Leur forme est celle d'un rectangle, précédé très souvent d'un portique ou d'un vestibule, quelquefois d'une cour, et terminé par une ou plusieurs salles, réservées au clergé.

Dans la partie rectangulaire (*quadratum populi*), plusieurs vaisseaux se développent parallèlement aux côtés longs[2]. La basilique d'Orléansville (n° 95) en comptait cinq, l'église principale de Tipasa (n° 157), sept; plus tard la nef centrale de cet édifice fut jugée trop large et divisée en trois vaisseaux par deux colonnades : ce qui fit un total de neuf nefs. Dans la basilique de Sainte-Salsa, au même lieu (n° 159), et à Tigzirt (n° 146), on constate l'existence de cinq vaisseaux, mais deux d'entre eux datent d'une basse époque et ont été installés dans la nef centrale de la même manière qu'à la grande église de Tipasa. La division en cinq nefs de l'église de Matifou (n° 79) est aussi de date relativement récente. En général, il n'y a que trois vaisseaux[3]. Celui du milieu est plus large que les deux autres, d'un tiers environ ou même du double[4]; quant aux

1. On peut, si l'on veut, les appeler *basiliques*, mot qui, jusqu'au v° siècle, désigna de grandes salles, quelle que fût d'ailleurs leur destination et leur forme. Mais il ne faut pas oublier que les basiliques n'étaient pas nécessairement des salles à plusieurs vaisseaux : ainsi, la basilique judiciaire de Timgad, étudiée plus haut (tome I, p. 124) n'avait qu'une seule nef.

2 Il n'y a jamais de vaisseau transversal en arrière du mur de façade, sauf à Tigzirt (n° 146), où on a relié ainsi les deux tribunes latérales.

3. Une chapelle de Cherchel (n° 42) avait deux nefs, sans doute par suite d'une réparation hâtive et barbare.

4. Parfois même plus, mais le cas est rare : Henchir el Atech, n° 15 (6m,90 × 2m,80 × 2m,80); Biar el Kherba, n° 24 (6m,90 × 3m,20 × 3m,20); Henchir Bou Takrematène, n° 37 (6m,80 × 3m,15 × 3m,15); Kherbet Ouled Arif, n° 98 (10 mètres × 3m 60 × 3m,60); Kherbet Tamarit, n° 135 (7 × 3 × 3 mètres); Timgad, n° 152 (7m,50 × 3m,40 × 3m,40); Tipasa, Sainte-Salsa, n° 159 (7m,58 × 2m,86 × 2m,60). — A Ksar Sbéhi (n° 71), la nef a 3m,90 de large, les bas côtés, 3 mètres.

collatéraux, ils sont presque partout égaux en largeur[1].

Ces vaisseaux étaient séparés soit par des colonnes, soit par des piliers.

Dans l'ouest de la Numidie et dans la Maurétanie Sitifienne, les colonnades se terminaient d'habitude, contre le mur de façade et contre le mur de fond, par des demi-colonnes[2], formant des éperons qui recevaient la retombée des arcades extrêmes. En quelques lieux, des pilastres remplissaient le même office[3]. Ailleurs, ces arcades venaient simplement s'engager dans les deux murs. A Castiglione (n° 39) et à Constantine (n° 44), elles reposaient sur des consoles.

Les colonnes (fûts, chapiteaux et bases) ont été fréquemment prises dans des édifices plus anciens[4]. On ne se souciait pas d'une trop grande symétrie, et les éléments qui composent les colonnades de certaines églises sont assez disparates[5]. Il arrive même que des chapiteaux servent de bases[6]. Parfois, comme les fûts dont on disposait étaient de hauteurs diverses, on rachetait les différences soit en les coupant, soit en les juchant sur des bases plus ou moins élevées. Fort souvent,

1. Il y a quelques exceptions : à Kherbet Bou Addoufen, n° 34 (4m,90 à droite, 4m,30 à gauche) ; à Henchir el Hammam, n° 62 (3m,30 à gauche, 2m,90 à droite) ; à Mdaourouch, n° 80 (3m,10 à droite, 2m,85 à gauche) ; à Henchir Ouazen, n° 96 (3m,75 à gauche, 3m,20 à droite) ; à Taoura, n° 137 (2m,85 à gauche, 2m,65 à droite) ; à Tigzirt, n° 147 (3 mètres à droite, 2m,50 à gauche) ; à Tipasa, Sainte-Salsa, n° 159 (2m,86 à gauche, 2m,60 à droite).

2. Nous disons à dessein *demi-colonnes* et non *colonnes engagées*, car les fûts ont été simplement appliqués contre la muraille ; ils ne font pas corps avec elle.

3. A Announa (n° 11) ; à Kherbet el Ousfane (n° 104) ; dans un oratoire voisin de la basilique de Tébessa (n° 138 et fig. 136) ; peut-être aussi à Mrakhib Thala (n° 94).

4. Même dans les églises d'une bonne construction, comme à Tébessa (n° 138) et à Tigzirt (n° 146).

5. Voir, par exemple, à Tébessa (n° 138).

6. A Guelma (n° 55).

cependant, surtout dans le pays de Sétif et dans la Numidie occidentale, les colonnes ont été faites exprès pour les sanctuaires dans les ruines desquelles elles gisent aujourd'hui[1]. Les bases[2] sont d'ordre attique, plus rarement d'ordre corinthien; quelquefois elles n'offrent que des moulures très rudimentaires, ou même un simple talus. Dans l'ouest et le centre de la province de Constantine, elles sont généralement pourvues d'un socle assez élevé. Les fûts, toujours monolithes, mesurent 2 mètres-2m,75 dans les églises ordinaires. Les chapiteaux appartiennent aux trois ordres classiques, bien dégénérés, il est vrai. Les formes sont lourdes, massives : ce qui s'explique par la nécessité de donner des supports solides aux sommiers des arcades jetées sur les colonnes. Dans les régions dont nous venons de parler, on a eu une prédilection marquée pour l'ordre dorique romain, ou pour une forme plus simple, qui en est dérivée et qui consiste en des séries de bandes s'étageant sous le tailloir. Dans la Maurétanie Césarienne, l'ordre ionique est en faveur; il présente en général de grosses volutes, qui ressemblent à des bourrelets, gonflés dans leur partie centrale. L'ordre corinthien a été moins employé par les chrétiens de Numidie et de Maurétanie; d'ordinaire, les feuilles, étroitement collées à la corbeille, ne s'y découpent plus en fines dentelures; l'extrémité seule est recourbée comme un croc; les volutes sont fréquemment supprimées; sous le tailloir, au milieu de chaque face, on a parfois sculpté un *signum Christi*, un calice, une grappe de raisin ou

1. Voir au n° 166 (Henchir Zerdan) une inscription où il est question de colonnes offertes à une église par des gens de deux villages différents.

2. Ces bases reposent parfois sur des dés (à Périgotville, n° 105 ; à Timgad, n° 152; etc.), ou sur des plates-bandes (à Tébessa, n° 138). A Tigzirt (n° 146), il n'y a pas de bases : de simples dés portent les fûts.

quelque autre image. Je ne connais en Algérie qu'un petit nombre de chapiteaux composites chrétiens, et je n'ai vu qu'à Tébessa des chapiteaux proprement byzantins (n° 139), de forme cubique, à pans coupés.

Les églises à piliers quadrangulaires ne sont pas rares dans l'Afrique du Nord[1], à diverses époques : par exemple, au commencement du IVe siècle (Orléansville), au milieu du Ve (Bénian), sous la domination byzantine (Khamissa). On ne pouvait pas partout emprunter des colonnes à des édifices païens et, souvent, on ne voulait pas se donner la peine d'en faire de neuves : des piliers étaient plus faciles à tailler. De plus, ils offraient aux arcades des points d'appui plus solides. Ils sont presque toujours formés de plusieurs pierres de taille superposées, dépourvues d'ornementation. Cependant, à Biar el Kherba (n° 24), à Henchir Gouraï (n° 53) et à l'Oued R'zel (n° 97), nous trouvons des piliers monolithes, placés sur des bases à socle élevé et à moulures.

Aux Hassnaoua (n° 65), des piliers octogonaux se dressent aux extrémités des deux colonnades. A Ksar Tala (n° 71 *bis*), de simples colonnes paraissent avoir alterné avec des piliers cantonnés de deux colonnes engagées : ce genre de support en forme de rectangle arrondi constituait une assiette plus large au sommier commun de deux arcades consécutives. Dans une église de Tigzirt (n° 148), des demi-colonnes terminent deux rangées de piliers. Dans la grande basilique du même

1. Henchir el Azreg (n° 18) ; Bénian (n° 22) ; Biar el Kherba (n° 24) ; Kherbet Bou Addoufen (n° 35) ; Henchir Djardia (n° 47) ; Henchir Gouraï (n° 53) ; Henchir Guessès (n° 59) ; Henchir el Hammam (nos 62 et 63) ; Khamissa (n° 68) ; Ksar Sbéhi (n° 71) ; Matifou (n° 79) ; Orléansville (n° 95) ; Oued R'zel (n° 97) ; Taksebt (n° 133) ; Tigzirt (n° 149) ; Timedout (n° 151) ; Tipasa (nos 157, 159, 160) ; Et Toual (n° 163).

lieu (n° 146), on voit, vers le milieu de chaque colonnade, un gros pilier d'un mètre de côté, renforçant l'ossature de l'édifice.

Colonnes ou piliers portent des arcades, cintrées en demi-cercle[1] et faites de voussoirs en pierres de taille[2]. Quand le support est un pilier, le sommier des deux arcs qui partent de ce point repose soit directement sur ce pilier[3], soit sur une pierre, carrée à sa face inférieure, rectangulaire à la face opposée et offrant l'aspect d'un tronc de pyramide renversé : c'est là une simplification de l'imposte classique, que l'on constate également en Syrie[4]. Quand le support est une colonne, le sommier coiffe presque toujours le chapiteau ; on trouve cependant quelques exemples de coussinets interposés entre ces deux membres d'architecture[5] : ils ressemblent aux impostes rudimentaires dont nous venons de parler[6].

Nulle part, nous n'avons rencontré d'entablements rectilignes jetés sur des piliers ou sur des colonnes : tout au plus pourrait-on admettre que, dans des sanctuaires très pauvres, les supports étaient reliés par de grosses poutres, surmontées de parois en charpente ou en légers moellons. On n'a, du reste,

1. Dans certains lieux, où les intervalles entre les supports étaient inégaux (p. e. à Henchir el Hamman, n° 62, et à Tigzirt, n° 148), les cintres des arcades ne pouvaient pas être partout bien réguliers.

2. A Tébessa, les arcades sont d'une forme particulière (voir n° 138).

3. Tipasa, dans la grande basilique et dans celle de Sainte-Salsa (n°s 157 et 159); Taksebt (n° 133); Tigzirt (n° 149).

4. Bénian (n° 22); Biar el Kherba (n° 24); Henchir Djardia (n° 47); Henchir Gouraï (n° 53); Henchir Guessès (n° 59); Henchir el Hammam (n° 62); Ksar Sbéhi (n° 71); Tipasa, chapelle d'Alexandre (n° 160). — Conf. Gsell, *Fouilles de Bénian*, p. 33.

5. Conf. les dés interposés de la même manière au marché de Timgad, dès le début du IIIe siècle (tome I, p. 208).

6. Aïn Zirara (n° 8) ; Kherbet Bou Addoufen (n°s 33 et 34). — A Henchir Tabia (n° 130), la forme des coussinets prouve qu'ils reposaient directement sur des fûts et qu'ils faisaient office de chapiteaux.

aucune preuve d'un tel agencement, tandis que les voussoirs abondent parmi les décombres de la plupart des églises africaines.

Au-dessus des arcades se dressait un mur[1], percé de fenêtres qui éclairaient la nef centrale. Celle-ci était plus élevée que les collatéraux et avait une toiture en dos d'âne; des toits en pente couvraient les bas côtés[2]. Les parties hautes de toutes les églises d'Algérie étant détruites, il est impossible de citer ici des exemples[3], mais les Africains ont certainement adopté cette ordonnance, générale dans l'architecture chrétienne. Partout où l'on a fait des fouilles, on a trouvé des morceaux de charbon, débris de la charpente des combles, ainsi que des fragments de tuiles, les unes plates, les autres semi-cylindriques. Du reste, la faible épaisseur des murs indique suffisamment que les édifices n'étaient pas voûtés[4].

Quelques basiliques présentent, de chaque côté de la nef, une double rangée de supports. Chaque couple est formé soit de deux colonnes[5], soit d'une colonne par devant et d'un pilier

1. Conf. un sermon attribué à saint Augustin (Migne, *Patrol. latine*, XLVI, p. 1003) : « *Ecce videmus columnas quibus sunt superpositi parietes... In domo* « *Dei columnae a quibus lapidum multitudo portatur...* »

2. A Henchir Guesseria (n° 56), des corbeaux, placés au sommet des murs latéraux, étaient sans doute des éperons destinés à porter l'une des extrémités des entraits de la toiture des bas côtés. A Kherbet Bou Addoufen (n° 34), les coussinets-impostes des colonnades offrent des encoches pour l'insertion de ces entraits. — Les collatéraux paraissent avoir été surmontés de terrasses plates dans la chapelle d'Alexandre, à Tipasa (n° 160).

3. Voir à ce sujet Victor de Vite, *Hist. persec. wandalicae*, I, 41. Il parle d'une église africaine, qui fut assaillie par des Vandales : « *tecta* [les toits des « bas côtés] *conscendunt et per fenestras* [les fenêtres de la nef] *ecclesiae sagittas* « *spargunt.* » Ces flèches atteignent des catholiques réunis auprès de l'autel.

4. Conf. le texte de saint Optat, cité au n° 165 (Kherbet Zembia).

5. Timgad (n° 152); Périgotville (n° 105). A Tigzirt (n° 146), la colonne postérieure est parfois remplacée par un pilier. A Taksebt (n° 132), la disposition des doubles supports reste douteuse.

par derrière[1]. Les arcades reposaient sur les points d'appui postérieurs; quand il n'y avait pas de tribunes, elles portaient directement les murs de la nef. Quant aux supports antérieurs, ils étaient surmontés d'un second ordre de colonnes, adossées à ces murs. Ce dispositif assurait plus de solidité à l'ensemble de l'édifice et ornait d'une élégante décoration les parties hautes ; en outre, il avait pour effet de réduire la portée des entraits de la toiture, qui venaient appuyer leurs extrémités sur les colonnes supérieures.

Les tribunes au-dessus des bas côtés sont rares en Algérie. A Tipasa (basilique de Sainte-Salsa, n° 159) et à Matifou (n° 79), il est certain qu'elles n'appartiennent pas à l'ordonnance primitive, mais qu'elles datent de remaniements effectués au ve siècle ou au vi^e^ . La même observation s'applique probablement aux tribunes de la basilique de Tébessa (n° 138). Dans la grande église de Tigzirt (n° 146), elles sont, au contraire, contemporaines de la construction, que nous plaçons volontiers au ve siècle. Nous ne saurions dire si celles de la basilique d'Orléansville (n° 95) ont été faites, comme la basilique elle-même, sous le règne de Constantin : nous n'avons pas pu étudier cet édifice, qui a, sans aucun doute, subi des remaniements. Cela nous parait peu probable et nous sommes disposé à croire que l'introduction des tribunes dans l'architecture chrétienne de l'Afrique du Nord n'est pas antérieure au ve siècle.

L'aménagement de ces galeries nous échappe complètement à Matifou et à Orléansville. A Sainte-Salsa, elles étaient limitées, du côté de la nef, par des colonnes courtes. A Tébessa

1. Tébessa (n° 138); Morsott (n° 91).

et à Tigzirt, il y avait, en haut comme en bas, deux rangées de supports : voulant éviter les redites, nous renvoyons le lecteur à la description détaillée de ces deux églises pour l'étude de leurs parties hautes, qui présentent un grand intérêt. A Matifou, à Tipasa, à Orléansville, les deux escaliers menant aux tribunes sont établis intérieurement, aux deux angles que le mur de façade forme avec les murs latéraux Dans la basilique de Tébessa, une cage d'escalier s'élève de chaque côté de l'*atrium*. A Tigzirt, l'escalier unique est également extérieur : il se trouve à l'extrémité du mur de gauche; pour relier les deux tribunes, une galerie a été probablement construite dans la nef, derrière la façade.

Nous ne connaissons en Algérie aucun exemple certain d'églises voûtées à plusieurs vaisseaux[1]. Cependant, dans quelques édifices de petites dimensions et de basse époque[2], l'épaisseur des murs latéraux et la faible largeur des bas côtés nous permet de supposer que ceux-ci étaient recouverts d'une série de voûtes d'arêtes légères, en blocage ou en tubes d'argile; quand la nef est étroite, on peut se demander si elle n'était pas aussi voûtée. Mais toute preuve manque à cet égard[3].

Comme il est naturel, la porte principale de l'édifice se trouve d'ordinaire au milieu de la façade occidentale et donne

1. Il y en avait certainement en Tunisie.
2. Khamissa (n° 68), Timgad (n°s 154 et 155).
3. A Périgotville (n° 105), on voit deux rangées de supports de chaque côté de la nef, et les murs latéraux mesurent 1 mètre de largeur. Peut-être, contrairement à l'ordonnance indiquée plus haut (p. 131), les arcades qui soutenaient le mur de la nef étaient-elles jetées au-dessus des supports antérieurs. Les supports postérieurs auraient servi de points d'appui à des voûtes d'arêtes, surmontant les collatéraux et reposant de l'autre côté sur des encastrements pratiqués dans les murs.

par conséquent sur la nef. Elle est assez souvent flanquée de deux autres portes, s'ouvrant soit sur la nef[1], soit sur chacun des bas côtés[2]. Certaines églises offrent des entrées secondaires, percées dans les murs de droite et de gauche[3]. Parfois même, il n'y a pas de porte sur le devant et une ou deux baies latérales donnent accès au sanctuaire[4]. Très peu de ces baies sont demeurées intactes. En général, elles paraissent avoir été surmontées de linteaux droits[5], dont beaucoup portaient un monogramme, une sentence, un vœu, une dédicace, des sculptures à relief plat[6]. Au-dessus, un vide semi-circulaire sert quelquefois de décharge, dispositif que l'on rencontre aussi en Syrie[7]. Cette lunette est limitée soit par une arcade

1. Morsott (n° 91); Tigzirt (n° 146).

2. Henchir el Atech (n° 15); Kherbet Bou Addoufen (n° 34); Kherbet Guidra (n° 60); Tébessa, basilique et chapelle voisine (n° 138); peut-être aussi Henchir Mechta Si Salah (n° 85) et Sériana (n° 118).

3. Aïn Zirara (n° 8); Castiglione (n° 39); Constantine (n° 44); Henchir el Hammam (n° 63); Matifou (n° 79); Tébessa, grande basilique et chapelle voisine (n° 138); Timgad [?] (n° 153); Tipasa, Sainte-Salsa (n° 159); Et Toual (n° 163). Ces portes latérales pouvaient conduire soit au dehors (n° 159), soit au baptistère (n° 79) ou à quelque autre annexe (n° 138).

4. Djemila (n° 48); Khamissa (n° 68); Orléansville (n° 95); Tigzirt (n°s 148 et 149); Timgad [?] (n° 156); Tipasa, chapelle de l'évêque Alexandre (n° 160; mais, dans ce monument, l'entrée principale était peut-être à l'origine sur le devant).

5. A Aïn Soltane, une pierre cintrée, ornée d'un monogramme chrétien et de ceps de vigne, formait l'encadrement supérieur d'une porte, comme l'indique un trou de gond (De Rossi, *Bull. di archeologia cristiana*, 1878, p. 115-7, pl. VII; Gsell, *Mélanges De Rossi, publiés par l'École française de Rome*, p. 352, n. 3).

6. On rencontre assez fréquemment en Algérie des linteaux ornés d'un *signum Christi* ou d'une devise chrétienne (« *Spes in Deo !* » — « *Deo laudes !* », etc.). Nous ne les avons mentionnés dans notre liste des édifices religieux que quand ils ont été trouvés dans des ruines de sanctuaires: dans bien des cas, ils ont pu être placés sur des portes de maisons.

7. Announa (n° 11); Oum el Bouaghi (n° 103); Tipasa, Sainte-Salsa (n° 159); voir aussi Henchir el Begueur (n° 20, *in fine*). Ces lunettes existent déjà dans des édifices païens d'Afrique (Cagnat, Gauckler et Sadoux, *les Temples païens de la Tunisie*, pl. VII et VIII).

à voussoirs, soit par un bloc à grande échancrure cintrée, reposant sur les deux extrémités du linteau[1]. On la garnissait sans doute d'un panneau en pierre, orné de dessins à jour[2].

Des fenêtres étaient ménagées dans les deux murs supérieurs de la nef[3] et dans les deux murs qui bordaient les bas côtés[4]. Dans la façade de l'église d'Announa (n° 11), on voit deux fenêtres, qui flanquent la porte, et, au-dessus, quatre lucarnes. A Tipasa, dans la basilique de Sainte-Salsa (n° 159), les fenêtres ont des feuillures, dans lesquelles on avait encastré des panneaux ajourés, en pierre. Des fragments de ces panneaux ont été recueillis au cours des fouilles. On en a aussi trouvé dans une chapelle de Cherchel (n° 42).

En avant du rectangle qui constitue la partie principale de l'église, s'étend parfois une cour, entourée de colonnes (*atrium*). Mais ces *atria* sont fort peu nombreux en Algérie[5]. A Tébessa (n° 138), un porche précédait la cour, un étage surmontait les quatre portiques[6] et le milieu de l'espace à ciel ouvert était

1. Henchir Megroun (n° 86). Conf. à Tigzirt, Gavault, *Étude sur les ruines romaines de Tigzirt*, p. 40, fig. 10, au milieu.

2. Conf. le linteau surmonté d'une moitié de disque que l'on a trouvé dans l'annexe de la basilique de Sainte-Salsa (n° 159, vers la fin).

3. Voir la lampe de bronze en forme de basilique, trouvée près d'Orléansville et souvent publiée (p. e. Holtzinger, *Die altchristliche Architektur*, p. 69, fig. 55). Mais il n'est pas certain que cette lampe soit de fabrication africaine.

4. Taoura (n° 137); Tipasa (n° 159). Ces fenêtres sont fort petites, surtout à Taoura.

5. Tébessa (n° 138); Henchir Tikoubaï (n° 150); Périgotville (n° 105); Henchir Mechta Si Salah (n° 85); Henchir Terlist (n° 144). L'existence de l'*atrium* n'est absolument certaine qu'à Tébessa et à Henchir Tikoubaï. Ailleurs, les vestiges de la cour sont très peu distincts, et l'on ne voit pas de colonnes.

6. Cet étage paraît du reste avoir été ajouté après coup (voir n° 138 à la *troisième époque*).

occupé par un grand bassin, en forme de quatre-feuilles, qui servait aux ablutions des fidèles[1].

Dans beaucoup de sanctuaires, un simple portique s'élevait sur toute la largeur du front, portique dont le toit incliné était soutenu soit par des piliers[2], soit par des colonnes[3]. Ailleurs, la façade était précédée d'un vestibule, clos par des murs et couvert sans doute d'une toiture semblable[4]; sur le devant s'ouvrait une porte, rarement plusieurs[5]; quelquefois les entrées étaient latérales[6]. Dans la grande basilique de Morsott (n° 91), cet espace est divisé en trois salles, et l'on peut se demander si les deux compartiments de droite et de gauche, rasés aujourd'hui presque à niveau du sol, n'étaient pas autrefois des tours[7]. En certains endroits, le portique ou le vestibule est de dimensions beaucoup plus restreintes et ne s'étend qu'en avant

1. D'ordinaire, on se contentait pour les ablutions d'une vasque placée à l'entrée du sanctuaire : voir à Zoui (n° 167), peut-être aussi à Tipasa (n° 159) et à Djemila (n° 48, *in fine*).

2. Aïn Tamda (n° 6); Bénian [?] (n° 22); El Hamiet (n° 61); Timedout (n° 151); Tipasa (n° 159). Parfois, il est difficile de dire si des blocs de pierre, dressés sur une ligne en avant de la façade, sont véritablement des piliers isolés, ou bien des restes de chaînes en grand appareil formant l'ossature d'un mur plein en moellons.

3. Kherbet Bou Addoufen (n° 33); Henchir Bou Takrematène (n° 37); Kherbet Fraïm (n° 49); Kherbet Selmi (n° 116); Tébessa, oratoire voisin de la basilique (n° 138), avec deux pilastres aux extrémités ; Timgad (n° 154).

4. Henchir el Atech (n° 15); Biar el Kherba (n° 24); Castiglione (n° 39); Kherbet Fraïm (n° 49); Gouéa (n° 51); Guelma (n° 55); Henchir Guesseria (n° 56); Kherbet Guidra (n° 60); Henchir el Hammam (n° 62); Hassnaoua (n° 65); Kherbet el Kébira (n° 67); Mdaourouch (n° 80); Morsott (n°s 91 et 92); Mouzaïaville (n° 93); Henchir Ouazen (n° 96); Henchir Seffan (n°s 113 et 114); Souk el Khmis (n° 128); Téniet el Kebch (n° 142); Tigzirt (n° 146); Zana (n° 164); Zraïa (n° 168).

5. Morsott (où il y en a deux) ; Kherbet Guidra (où il y en avait peut-être trois).

6. Henchir el Atech; Morsott (n° 92). A Henchir Guesseria, il y avait des entrées latérales, mais peut-être aussi une porte sur le front.

7. Pour les deux cages d'escalier qui flanquent l'*atrium* de la basilique de Tébessa et qui ont pu ressembler à des tours, voir n° 138, *troisième époque*, au début.

de la porte percée au milieu de la façade[1]. A El Hamiet (n° 61), on a ajouté un petit vestibule au porche primitif, qui occupait tout le front de l'église.

A notre connaissance, il n'existe, en Algérie, qu'un seul monument chrétien qui soit dépourvu de *presbyterium*. C'est la chapelle funéraire construite par l'évêque Alexandre à Tipasa (n° 160)[2]. On y trouve simplement, au fond de la nef, une estrade, constituée par des sarcophages[3] et portant l'autel[4].

Le local réservé au clergé est parfois d'une grande simplicité. Au mur de fond du *quadratum populi* s'adosse une salle rectangulaire, de même largeur que le reste de l'édifice, et qui devait être couverte d'un toit en pente. Une baie assure les communications entre cette salle et la nef. On comprend les facilités de construction que présentait une telle forme de *presbyterium* : aussi l'a-t-on adoptée dans quelques églises pauvres ou bâties à la hâte[5]. Il ne faut pas y voir une ordonnance primitive, précédant chronologiquement le dispositif à abside, car nous la trouvons dans des monuments de basse époque, par exemple dans la chapelle élevée au temps du patrice Grégoire à Timgad, le plus récent des sanctuaires datés de l'Afrique du Nord.

En général, le *presbyterium* est une salle établie à l'extré-

1. Henchir Gountas (n° 63); Sidi Embarek (n° 123); peut-être aussi Kherbet Bou Addoufen (n° 34).

2. L'abside qu'offre cet édifice est une addition de date plus récente.

3. Ceux des *iusti priores*, dit la dédicace.

4. Il se pourrait que, dans la basilique de Djemila (n° 48), il n'y ait pas eu de salle distincte au fond, derrière le chœur. Mais cet édifice était si ruiné qu'on ne saurait tirer aucune conclusion certaine du plan qui en a été dressé lors de la découverte (plan reproduit fig. 121).

5. Henchir el Atech (n° 16); Timgad, chapelle du VIIe siècle (n° 156); peut-être aussi Henchir Guellil (n° 54). Il y a d'autres exemples de cette disposition en Tunisie.

mité de la nef centrale et entièrement ouverte du côté de cette nef. Les murs qui la limitent à droite et à gauche sont presque toujours dans le prolongement des deux colonnades ou des deux rangées de piliers du *quadratum populi;* ce qui s'explique aisément : ils faisaient office de contreforts, s'opposant à la poussée des arcades[1].

Le *presbyterium* est quelquefois carré ou rectangulaire[2]; dans ce cas, il devait être simplement couvert d'une toiture inclinée ou à double versant. Mais, d'ordinaire, il s'arrondit au fond et a la forme d'une abside[3]. Tantôt cette abside offre une paroi courbe au dehors, comme à l'intérieur[4], dispositif usuel dans

1. Par exception. l'ouverture de l'abside semble avoir été moins large que la nef dans la basilique du Capitole de Cirta (n° 44).

2. Henchir Aourir (n° 13); Henchir el Azreg (n° 18); Henchir el Beïda (n° 21); Henchir Bou Takrematène (n° 38); Henchir Djardia (n° 47); Mdaourouch (n° 80); Henchir Milen (n° 90); Henchir Seffan (n° 113); Henchir Téniet el Kebch (n° 142 et peut-être n° 143); Henchir Tikoubaï (n° 150); Zana (n° 164). Il faut ajouter que, dans certains de ces édifices, une abside semi-circulaire peut avoir été établie à l'intérieur du cadre carré; construite en matériaux plus légers que le cadre, elle n'aurait laissé aucune trace. — La forme carrée du *presbyterium* se retrouve en Syrie (conf. Holtzinger, *Die altchristliche Architektur*, p. 77).

3. Cette abside n'est presque jamais un hémicycle parfait. Les murs latéraux sont d'abord rectilignes : ce qui permet de donner plus d'étendue à la salle et rend plus efficace la fonction de contreforts assignée à ces murs. L'abside est donc, en règle générale, un espace rectangulaire, terminé au fond par un espace arrondi.

4. Absides de cette forme non flanquées de sacristies : Aïn Tamda (n° 6); Biar el Kherba (n° 24); Henchir el Hammam (n° 63); Kherbet el Mahrab (n° 78); Kherbet el Ousfane (n° 104); Périgotville (n° 105); Kherbet Selmi (n° 117); Sériana (n°s 118 et 119); Tigzirt (n°s 147 et probablement 149); Tipasa (n°s 157, 158, 159). — Absides de la même forme flanquées d'une sacristie : Henchir Bou Takrematène (n° 37); Kherbet Fraïm (n° 49); Henchir Mâfouna (n° 76); Timedout (n° 151). — Absides flanquées de deux sacristies : Henchir el Atech (n° 15); Henchir el Azreg (n° 17); Kherbet Bou Addoufen (n° 34); Henchir Bou Takrematène (n° 38); Kherbet Fraïm (n° 50); Henchir Gountas (n° 52); Guesseria (n° 56); Kherbet Guidra (n° 60); El Hamiet (n° 61); Hassnaoua (n° 65); Ksar Sbéhi (n° 71); Lambèse (n° 74); Henchir Mechta Si Salah (n° 85); Kherbet Ouled Arif (n° 98); Kherbet Ouled Sassi (n° 100); Henchir Resdis (n° 110); Henchir Seffan (n° 114); Kherbet Selmi (n° 116); Sidi Embarek (n° 123); Souk el Khmis (n° 128); Henchir Tabia (n° 129); Kherbet Tamarit (n° 135); Henchir

les basiliques de Rome. Tantôt elle est enfermée dans un cadre rectiligne, ce qui arrive fréquemment en Afrique[1], à toutes les époques de l'architecture chrétienne[2]. Les absides à pans coupés sont très rares et paraissent être de date assez basse : dans une église, probablement byzantine, de Cirta (n° 44), il n'y a de pans coupés qu'à l'extérieur ; dans une chapelle de Tigzirt (n° 148), le mur est pentagonal au dedans comme au dehors.

A Kherbet Bou Addoufen (n° 35), nous trouvons une abside en forme de trèfle. Mais il est probable que c'était tout d'abord une chapelle isolée ; plus tard, elle devint le *presbyterium* d'un édifice à trois nefs, construit à côté. A Matifou (n° 79), l'abside primitive semble avoir été semi-circulaire, selon l'usage ; à l'époque byzantine, on y établit des absidioles.

Presque partout, le sol du *presbyterium* est à un niveau plus élevé que le *quadratum populi*[3]. On y monte soit par un esca-

Taoukouch (n° 136); Tigzirt (n° 146); Timgad (n°s 152 et 153); Zraïa (n° 169).

Assez souvent, le mur de l'abside était surmonté d'une corniche à l'extérieur : Henchir el Atech (n° 15); Kherbet Bou Addoufen (n°s 33 et 34); Henchir Bou Takrematène (n° 37); Ouled Agla (n° 97 *bis*); Kherbet Ouled Sassi (n° 100).

1. Absides de cette forme isolées : Announa (n° 11); Guelma (n° 55). — Absides flanquées d'une sacristie : Timgad (n° 154); peut-être Henchir el Hammam (n° 62). — Absides flanquées de deux sacristies : Bénian (n° 22); Gouéa (n° 51); Khamissa (n° 68); Sidi Mabrouk (n° 125); Tébessa (n° 138). — Abside flanquée de quatre sacristies, à Morsott (n° 91). — A Castiglione (n° 35), dans la petite église de Morsott (n° 92), à Orléansville (n° 95), à Timgad (n° 155), on trouve des absides de cette forme, mais on ne saurait dire si elles étaient flanquées de sacristies.

2. Dès le Haut Empire, on construisit des absides semblables en Afrique : par exemple, dans la basilique judiciaire de Timgad (tome I, p. 125 et fig. 36), dans des thermes à Cherchel (Ravoisié, III, pl. 35), dans des temples de la Proconsulaire (Cagnat, Gauckler et Sadoux, *les Temples païens de la Tunisie*, pl. II, XXVI et XXVII). — Ce dispositif est fréquent dans l'architecture chrétienne de Syrie.

3. Outre les nombreux exemples cités dans nos descriptions, voir saint Augustin, *De Civitate Dei*, 22, 8, 22; *Lettres*, 23, 3; 29, 8; 226, 1. Par exception, l'abside est en contre-bas à Henchir Guesseria (n° 56).

lier unique[1], soit par deux petits escaliers, disposés à droite et à gauche de l'ouverture[2].

Peut-être y avait-il des absides couvertes en charpente[3], mais nous n'en pouvons citer aucun exemple[4]; au contraire, dans bien des ruines, l'épaisseur des murs, le cadre rectangulaire, les contreforts, les tubes d'argile et les débris de massifs de maçonnerie gisant à terre prouvent l'existence d'une voûte en cul de four. Cette voûte était parfois en pierres de taille : la chose n'est pas douteuse pour l'abside de la basilique de Sainte-Salsa (n° 159). Mais, le plus souvent, elle consistait soit en une croûte compacte de blocage, soit en une carapace de tubes en poterie, emboîtés les uns dans les autres et revêtus de mortier[5].

Fréquemment, l'arc de tête était soutenu par deux colonnes[6], ou par deux demi-colonnes[7], ou encore par deux pilastres[8],

1. Kherbet Guidra (n° 60); Lambèse (n° 74); Ouled Agla (n° 97 *bis*); Sidi Mabrouk (n° 125), où, contre l'usage, l'estrade s'avançait dans la nef.

2. Bénian (n° 22); Matifou (n° 79); Morsott (n° 91); Kherbet el Ousfane (n° 104); Sidi Embarek (n° 123); Tébessa (n° 138); Tigzirt (n°s 146 et 149); Timgad (n° 153); probablement aussi Castiglione (n° 39) et Zana (n° 164). On trouve deux escaliers semblables devant l'estrade qui tient lieu d'abside dans la chapelle d'Alexandre, à Tipasa (n° 160).

3. On a pu se servir du procédé dit *craticium opus*, qui « consistait à exé-« cuter grossièrement le cul de four en bois et en lattes; par-dessus cette « carcasse, on appliquait un garni de roseaux et enfin une couche épaisse de « mortier » (Quicherat, *Mélanges d'archéologie et d'histoire*, II, p. 134).

4. Parmi les décombres qui emplissent les absides, on ne trouve pas d'ordinaire de charbons, qui attesteraient l'existence d'une toiture.

5. Il y avait des amphores dans la voûte de l'abside de Matifou (n° 79). Conf. n° 39, pour les voûtes de la crypte de Castiglione.

6. Kherbet el Mahrab (n° 79); Tébessa, abside de la grande basilique à la troisième époque, abside de la chapelle voisine (n° 138); Tigzirt (n°s 147 et 148); Tipasa (n° 157); probablement aussi Kherbet Fraïm (n° 49).

7. Henchir Gountas (n° 52); Henchir el Hammam (n° 63); Henchir Ouazen (n° 96); Henchir Taoukouch (n° 136); Tipasa, Sainte-Salsa (n° 159), où, contrairement à l'usage, les demi-colonnes sont taillées dans les parois.

8. Tébessa, abside de la grande basilique dans son état primitif (n° 138); peut-être Ouled Agla (n° 97 *bis*).

placés de chaque côté de l'ouverture. Une colonnade simple [1], ou double [2], formant un heureux motif de décoration, barrait quelquefois le devant du *presbyterium;* les colonnes étaient surmontées soit d'une série d'arcades, soit probablement d'une architrave. Ailleurs, l'ouverture était rétrécie par des murs, ou peut-être simplement par des murettes basses [3]; on a aussi constaté à cette place l'existence de barrières ou de grilles [4].

Dans un certain nombre d'églises, surtout aux environs de Sétif, on rencontre, parmi les décombres entourant l'abside, des colonnes courtes [5], plus rarement des demi-colonnes [6], dont la fonction est assez problématique. Peut-être étaient-elles adossées à la paroi intérieure du *presbyterium* et portaient-elles des arcatures qui renforçaient l'épaisseur du mur, de manière à lui permettre d'offrir une plus large assiette et plus de résistance à la voûte. Peut-être recevaient-elles les retombées d'une série de nervures en pierres de taille, qui constituaient la carcasse du cul de four et qui venaient converger vers une clef commune. On pourrait supposer aussi que ces colonnes étaient posées sur le mur même et qu'elles séparaient des baies cintrées [7].

Pour assurer la solidité de l'abside, on la plaçait parfois sur un empattement circulaire [8], ou bien on construisait par

1. Bénian (n° 22); Tigzirt, chapelle funéraire (n° 149). Conf. la contre-abside d'Orléansville (n° 95).
2. Tigzirt, grande basilique (n° 146).
3. Aïn Tamda (n° 6); Announa (n° 11); Guesseria (n° 56); Henchir Seffan (n° 114).
4. Matifou (n° 79); Ouled Agla (n° 97 *bis*); Tipasa, Sainte-Salsa (n° 159).
5. Henchir el Atech (n° 15); Kherbet el Mahrab (n° 78); Ouled Agla (n° 97 *bis*). Voir aussi à Guelma (n° 55) et à Tigzirt (n° 146).
6. Kherbet Bou Addoufen (n°s 33 et 34).
7. Ordonnance que l'on trouve à Saint-Démétrius de Salonique. Dans cette hypothèse, les demi-colonnes auraient été adossées à des piliers.
8. Matifou (n° 79); Tigzirt (n° 146); Timgad (n° 153).

derrière des murs de soutènement[1]. En plusieurs endroits, nous trouvons même des contreforts[2].

Dans une seule église, celle de Souk el Khmis (n° 128), le fond du *presbyterium* est percé d'une porte. C'est à tort que l'on a cru reconnaître des vestiges d'arcades à jour dans l'abside d'une chapelle voisine de Tébessa[3]. Dans l'état actuel des ruines, nous ne saurions dire si les absides étaient, en règle générale, éclairées par des fenêtres[4].

L'abside peut être isolée au fond de l'édifice[5]. Mais d'ordinaire elle est flanquée d'une[6], ou plus fréquemment de deux sacristies (*secretaria*)[7]. Tantôt, quand elle est enfermée dans un cadre, ces sacristies sont de même profondeur qu'elle et l'ensemble de l'église a la forme d'un rectangle parfait[8]. Tantôt la courbe extérieure du *presbyterium* fait saillie au delà des murs de fond des sacristies[9]. Il arrive aussi, mais plus rarement, que l'abside, quoique arrondie à l'extérieur, ne soit pas dégagée : les deux murs de fond des *secretaria*

1. Ksar Sbéhi (n° 71); Périgotville (n° 105); Tipasa (n° 157).
2. Matifou (n° 79); Tigzirt (n° 146); Timgad (n° 153). A Sériana (n° 118), il y avait un pilier au centre même de l'abside : ce ne peut être qu'une réparation barbare.
3. Henchir el Ksour (n° 72).
4. Il n'y avait certainement pas de fenêtres à Announa (n° 11) ni à Sainte-Salsa (n° 159).
5. Voir les exemples cités p. 137, n. 4 et p. 138, n. 1, et, en outre, Tigzirt (n° 148). Il faut ajouter que, dans quelques monuments fort mal conservés, les traces de sacristies ont pu disparaître.
6. Voir aussi p. 137, n. 4 et p. 138, n. 1.
7. *Ibid.*, et, en outre, Henchir el Azreg (n°s 17 et 18); Henchir el Beïda (n° 21); Constantine (n° 44); Henchir Milen (n° 90); Souk el Khmis (n° 128); Henchir Terlist (n° 145); Henchir Tikoubaï (n° 150). — Il y a quatre salles à Morsott (n° 91) et à Zana (n° 164).
8. Voir, par exemple, nos plans fig. 117, 122, 127, 134.
9. Les deux sacristies ne sont pas toujours de même profondeur : voir Hassnaoua (n° 65); Sidi Embarek (n° 123).

viennent se rejoindre derrière elle, ne formant en réalité qu'un seul mur rectiligne[1].

Généralement, les deux sacristies sont aussi larges que les bas côtés dans le prolongement desquels elles se trouvent. Cependant, on constate parfois qu'elles les débordent plus ou moins[2] ou qu'elles se prolongent latéralement par une autre salle[3]. Dans ce cas, lorsque l'abside se décroche au dehors, le plan de l'église peut présenter l'aspect d'une croix latine à tête arrondie[4]; mais il ne faut pas prendre les deux ailes constituées par le prolongement des *secretaria* pour les bras d'un transept. Le transept proprement dit, à savoir un vaisseau transversal, placé devant l'abside et de même hauteur que la nef centrale du *quadratum*, paraît avoir été inconnu des architectes chrétiens d'Afrique.

Les sacristies sont partout de forme rectangulaire. Nous ne pouvons citer que deux exceptions, qui datent probablement l'une et l'autre de l'époque byzantine : dans la grande basilique de Tigzirt (n° 146) et à Matifou (n° 79), on voit des *secretaria* dont le fond est courbe : ce sont là des remaniements[5].

1. Henchir el Azreg (n° 17); Souk el Khmis (n° 128); Henchir Terlist (n° 145). Il y a d'autres exemples en Tunisie. — Ce dispositif se retrouve parfois en Syrie et en Palestine.

2. Exemples d'une seule sacristie débordant le bas côté voisin : Henchir el Azreg (n°s 17 et 18); Henchir Bou Takrematène (n° 38); Henchir Seffan (n°s 113 et 114); Timedout (n° 151); Timgad (n° 152); Zraïa (n° 169). — Édifices où les deux sacristies forment des saillies latérales : Guesseria (n° 56); Henchir Resdis (n° 110); Sidi Mabrouk (n° 125); Timgad (n° 153); peut-être Hammam Righa (n° 64).

3. Kherbet Bou Addoufen (n° 34); Henchir Mechta Si Salah (n° 85); Henchir Tabia (n° 129); — peut-être aussi Henchir Seffan (n° 114); Taoura (n° 137) et Timgad (n° 153).

4. Voir en particulier le plan fig. 123.

5. Nous ne parlons pas ici des salles à abside qui flanquent les grandes églises de Morsott (n° 91) et de Timgad (n° 152). Dans ces salles, qui n'étaient sans doute pas de véritables sacristies, l'abside est perpendiculaire et non parallèle à l'abside de l'église.

Ces salles avaient des portes, donnant soit sur les collatéraux, soit sur l'abside, soit sur l'extérieur. A Tébessa, par exemple (n° 138), on distingue très nettement les deux baies qui faisaient communiquer chaque sacristie avec le bas côté contigu et avec le *presbyterium*. Dans certaines églises, une seule des sacristies s'ouvre sur l'abside : il faut y voir le *diaconicum*, où l'on gardait les livres et le mobilier sacrés, et où les clercs se tenaient avant d'entrer dans le *presbyterium* [1]. Au contraire, la salle où les fidèles apportaient leurs offrandes (*prothesis*), n'a quelquefois d'entrée que sur le *quadratum populi* [2]. La *prothesis* était tantôt à droite, tantôt à gauche de l'abside ; la même remarque s'applique naturellement au *diaconicum*.

Le sol des sacristies est établi soit au niveau des nefs de l'église, soit au niveau de l'abside : cette différence permet, en certains endroits, de distinguer la *prothesis* (de plain-pied avec le *quadratum*) du *diaconicum* (de plain-pied avec le *presbyterium*) [3]. Les *secretaria* devaient être couverts d'une simple toiture, inclinée dans la direction du fond [4].

La basilique d'Henchir Terlist (n° 144) semble avoir présenté une disposition particulière : elle n'avait pas de sacristies, et une galerie semi-circulaire régnait peut-être autour de l'abside.

On connaît en Algérie plusieurs cryptes, construites sous des absides et datant de la même époque qu'elles. Celle de Bénian, que précédait un vestibule, permettait l'accès d'une

1. Bénian (n° 22) ; Kherbet Guidra (n° 60) ; peut-être Sidi Embarek (n° 123).

2. Bénian ; Kherbet Guidra. A Zana (n° 164 et fig. 153), les deux sacristies antérieures étaient probablement des salles d'offrandes, les deux postérieures des *diaconica*.

3. Bénian ; Kherbet Guidra ; Matifou (n° 79) ; Tigzirt (n° 146).

4. Il y avait cependant des voûtes d'arêtes au-dessus des sacristies de l'église du Capitole, à Constantine (n° 44).

fenestella confessionis, ouverte sur le tombeau d'une martyre ; celle de Castiglione contenait des fonts baptismaux et était flanquée de deux salles souterraines : pour l'aménagement de ces cryptes, voir nos descriptions détaillées nos 22 et 39[1]. A Orléansville (n° 95) et à Gouéa (n° 51), il y avait sous l'abside un caveau funéraire, qui n'était pas, à proprement parler une crypte, puisqu'il paraît avoir consisté simplement en un réduit, ménagé dans le soubassement du *presbyterium*[2].

A Matifou (n° 79), à Orléansville (n° 95) et dans la chapelle de l'évêque Alexandre à Tipasa (n° 160)[3], on trouve des contre-absides sur le petit côté du sanctuaire qui fait face au *presbyterium*. Toutes les trois ont été bâties après coup : peut-être vers le début du IVe siècle à Tipasa, en 475 à Orléansville, probablement sous la domination byzantine à Matifou. Elles abritaient des tombes de personnages vénérés. — Nous avons distingué, à Zraïa (n° 168), les traces d'une abside appliquée contre le bas côté de droite et renfermant aussi des sépultures. L'église d'Henchir Teniet el Kebch (n° 142) offre de même une abside latérale, dont la destination est inconnue.

En divers lieux, une ou plusieurs salles venaient s'adosser aux murs latéraux[4]; ailleurs, des bâtiments s'élevaient dans

1. Je ne parle pas ici de la salle souterraine sur laquelle s'élevait une chapelle de Tigzirt (n° 148) ; elle appartient à un édifice plus ancien que ce sanctuaire chrétien.

2. On parle cependant d'un escalier conduisant au caveau de l'abside d'Orléansville.

3. Pour ce dernier édifice, *contre-abside* n'est pas tout à fait le terme qui convient, puisqu'il n'y a pas d'abside à l'extrémité du sanctuaire. Mais l'espace que nous appelons ainsi se trouve en face d'une estrade qui tenait lieu de *presbyterium*.

4. Aïn Tamda (n° 6) ; Bénian (n° 22) ; Djemila (n° 48) ; Kherbet el Mahrab (n° 78) ; Matifou (n° 79) ; Tébessa, grande basilique et chapelle voisine (n° 138) ; Timgad (n° 155) ; Zraïa (n° 168) ; etc. Il est souvent difficile de reconnaître si ces bâtiments sont de la même époque que les sanctuaires.

le voisinage immédiat des églises, dont ils formaient sans doute des annexes[1]. Quelques-uns étaient des baptistères[2]; le plus souvent, il est impossible de dire à quels usages ils servaient[3].

L'autel[4] était généralement en bois[5] : c'est pourquoi on n'en trouve d'habitude d'autre trace que le cadre de pierre qui le portait[6] ou les mortaises dans lesquelles s'enfonçaient les montants[7]. Il recouvrait soit un coffre renfermant des reliques[8],

1. Henchir Bou Takrematène (n° 37) ; Morsott (n° 91) ; Orléansville (n° 95) ; Taksebt (n°s 132-133) ; Tébessa (n° 138) ; Tigzirt (n° 146) ; Timgad (n° 152) ; Tipasa, grande basilique et basilique de Sainte-Salsa (n°s 157 et 159).

2. Bénian (n° 22) ; Matifou (n° 79) ; Morsott (n° 91) ; Tébessa (n° 138) ; Tigzirt (n° 146) ; Tipasa (n° 157).

3. C'étaient des chapelles contenant des reliques (conf. à Hippone, n° 66 *a* ; peut-être aussi la salle tréflée contre la basilique de Tébessa et la chapelle voisine à l'est, n° 138) ; — des oratoires ; — des salles d'agapes (voir à Constantine, n° 44) ; — des habitations pour le clergé, etc. On peut penser aussi à des bibliothèques (voir pour Constantine, n° 44 ; pour Hippone, Augustin, *De haeresibus*, chap. 88, et Possidius, *Vie de saint Augustin*, ch. 18 et 31).

4. Dans aucune église, on ne constate l'existence de plusieurs tables saintes. Mais, naturellement, quand on construisait une chapelle auprès d'une basilique, cette chapelle pouvait abriter aussi un autel (Hippone, n° 66 *a* ; Tébessa, n° 138).

5. Optat, *De schismate donatistarum*, 2, 21, *in fine ;* 6, 1. Augustin, *Contra Cresconium*, 3, 47 ; *Lettre* 185, 27. *Conférence de Carthage* de 411, I, 139 (Migne, *Patrol. lat.*, XI, p. 1316). — Vestiges d'autels en pierre à Henchir el Begueur (n° 20), à Kherba (n° 69), à Kherbet el Ousfane (n° 104), à Sériana (n° 119), à Et Toual (n° 163), à Zoui (n° 167) ; — peut-être aussi à Chabet Medabouah (n° 40), aux Ouled Sassi (n° 100), à Kherbet Oum el Ahdam (n° 102), à Tébessa (n° 138, salle tréflée), à Henchir Tikoubaï (n° 150).

6. Tébessa, basilique (n° 138).

7. Morsott (n°s 91 et 92) ; Tébessa, chapelle voisine de la grande basilique (n° 138, *in fine*) ; Timgad (n° 152).

8. Aïn Zirara (n° 8) ; Biar Haddada (n° 25) ; Guelma (n° 55, *in fine*) ; Sériana (n°s 118 et 119) ; Et Toual (n° 163). Voir encore Sétif (n° 122 *bis*) et Sidi Ferruch (n° 124). Un curieux reliquaire a été trouvé à Dalaa, au nord de l'Aurès, évidemment dans une église : *Mélanges de l'École de Rome*, XVI, 1896, p. 483 ; XVIII, 1898, p. 128. — On a découvert à Aïn Fakroun, dans la région d'Aïn Beïda, un petit panneau en pierre, percé de baies ; c'était sans doute une *fenestella confessionis*, placée dans le soubassement d'un autel, en avant du reliquaire : De Rossi, *la Capsella argentea africana*, p. 31 ; De Laurière, *Bull.*

soit une ou plusieurs caisses funéraires contenant des corps de saints [1]. Souvent, un *ciborium* à quatre colonnes le surmontait [2].

Il se dressait tantôt dans l'abside même [3], tantôt entre les deux petits escaliers qui y conduisaient, sur une sorte de socle de plain-pied avec le *presbyterium* [4], tantôt dans la nef, à une distance plus ou moins grande de l'abside [5] : c'était cette dernière place qu'il occupait le plus fréquemment. Pour l'isoler, on barrait le fond de la nef par des clôtures, disposées dans les entre-colonnements [6] et en travers du vaisseau central.

monumental, 6e série, V, 1889, p. 392; *Corpus*, VIII, 18742 (conf. aussi à Aïn Zirara, n° 8). — A Henchir el Begueur (n° 20) et à Zoui (n° 167), le *loculus* des reliques est creusé dans la table même. A Chabet Medabouah (n° 40), il paraît avoir été ménagé dans le pied de l'autel.

Souvent, une inscription, indiquant la nature des reliques, était gravée soit sur la table même (Henchir el Begueur, peut-être aussi Kherbet Oum el Ahdam, n° 120), soit sur le pied (Chabet Medabouah), soit sur une pierre faisant partie du soubassement ou placée à côté de l'autel : voir Aïoun Berrich (n° 9), Guelma (n° 55, *in fine*), Kherbet Ma el Abiod (n° 75), Mechta el Bir (n° 84), Mesloug (n° 88 *bis*), Rouffach (n° 111), Sétif (n° 122 *bis*), Zoui (n° 167); conf. *Corpus*, VIII, 16660, 10686 = 16741, 16743 ; *Rec. de Const.*, XXVII, 1892, p. 322, et XXVIII, 1893, p. 352.

1. Lambèse (n° 74); Tipasa, basilique de Sainte-Salsa, d'après le témoignage de l'inscription sur mosaïque de la nef (n° 159); Tipasa, chapelle de l'évêque Alexandre (n° 160); — probablement aussi Gouéa (n° 51); Henchir el Hammam (n° 62) ; Mrakhib Thala (n° 94) ; Orléansville (n° 95).

2. Lambèse (n° 74); Kherbet el Ousfane (n° 104); Sériana (n° 118), Tigzirt (n° 146); Et Toual (n° 163) ; — peut-être aussi Guesseria (n° 56) ; Mechta el Bir (n° 84) ; Orléansville (n° 95) ; Tipasa, Sainte-Salsa (n° 159). On a trouvé également des restes de *ciboria* dans les chapelles d'El Ksour (n° 72) et d'Aguemmoun Oubekkar (n° 3). — Il n'est pas certain que des débris d'arcades, découverts à Sillègue (n° 126), aient appartenu à un *ciborium*.

3. Lambèse (n° 74) ; Matifou (n° 79) ; Sériana (n° 119); grande basilique de Tigzirt, à une basse époque (n° 146); — probablement aussi Sidi Mabrouk (n° 125) et Orléansville (n° 95).

4. Bénian (n° 22) ; Tigzirt, à la première époque (n° 146); Castiglione (n° 39). Mais l'emplacement que nous assignons à l'autel dans ces trois églises n'est pas certain.

5. Morsott (nos 91 et 92); Kherbet el Ousfane (n° 104) ; Sériana (n° 118); Tébessa, grande basilique et chapelle voisine (n° 138) ; Timgad (n° 152).

6. Dans la grande basilique de Timgad (n° 152), l'espace limité par les clôtures est moins large que la nef.

Cet espace réservé était parfois un peu exhaussé[1]. Dans les pages qui suivent, nous l'appellerons le *chœur*, dénomination qui se rencontre dans des textes non africains à une époque plus récente et dont nous n'affirmons nullement l'exactitude pour la période que nous étudions. Les clôtures étaient quelquefois des grilles en bois ou en métal[2]; parfois même elles consistaient en des murettes, sans doute assez basses[3]. Mais d'ordinaire elles étaient constituées par des dalles, ajourées[4] ou pleines, dressées de champ : pour maintenir ces pierres, on les emboîtait soit dans des encastrements ménagés le long des supports qui séparaient la nef des bas côtés, soit dans de petits piliers à feuillures[5], surmontés d'amortissements en forme de pomme de pin[6].

Dans plusieurs églises[7], on trouve aussi des barrières entre la nef et les bas côtés, même en dehors du chœur. A Kherbet

1. Djemila (n° 48); Sériana (n° 118); chapelle voisine de la basilique de Tébessa (n° 138).

2. Announa (n° 11); Bénian (n° 22); Périgotville (n° 105); Kherbet Selmi (n° 116); Sériana (n° 118); chapelle voisine de la basilique de Tébessa (n° 138); Timgad (n° 152).

3. Djemila (n° 48); Kherbet Guidra (n° 60); Henchir Seffan (n°s 113 et 114); Sériana (n° 118).

4. Sériana (n° 119); Tipasa, Sainte-Salsa (n° 159). Voir encore *Corpus*, VIII, n° 4321 (Fesdis, près de Batna); *Revue africaine*, XIX, 1875, p. 425, n° 27 et fig. 12 de la planche II (Alger). — A Morsott (n° 92), il y avait des cancels ajourés en plâtre.

5. Aïn Zirara (n° 8); Henchir Aourir (n° 13); Henchir el Atech (n° 15); Henchir el Azreg (n° 17); Henchir el Beïda (n° 21); Kherbet Bou Addoufen (n°s 33, 34, 35); Henchir Bou Takrematène (n°s 37 et 38); Kherbet Fraïm (n° 49); Henchir Guesseria (n° 56); Henchir el Guesseria (n° 57); Henchir Guessès (n° 58); Kherbet el Kébira (n° 67); Kherbet el Mahrab (n° 78); Henchir Mechta Si Salah (n° 85); Henchir Milen (n° 90); Henchir Resdis (n° 110); Kherbet Tamarit (n° 135); Tébessa (n° 138); Téniet el Kebch (n°s 142 et 143); Henchir Tikoubaï (n° 150).

6. On appelait ces piliers *hermulae;* voir Holtzinger, *Kunst-historische Studien*, p. 44. — A Tébessa (n° 138), ils sont surmontés de moulures semblables à celles que l'on voit sur les bases attiques.

7. Sériana (n° 118); Tébessa (n° 138); Tipasa (n° 157); Zana (n° 164).

Guidra (n° 60), un mur coupe toute la basilique, entre la façade et le chœur; il est percé de trois portes correspondant aux trois vaisseaux; un petit porche précède la baie du milieu [1].

Les fidèles, qui restaient debout (du moins au IVe siècle) [2], étaient séparés suivant leur sexe [3]. Mais rien n'indique que les hommes se soient tenus dans le bas côté droit et les femmes dans le bas côté gauche; en tout cas, il n'y a aucune différence dans la structure de ces collatéraux, qui sont presque partout de largeur égale, comme nous l'avons déjà dit [4]. Une inscription, découverte à Henchir Aïn Sfar, près de Khenchela [5], mentionne le *cancellus virginum*, c'est-à-dire la grille qui isolait l'espace assigné aux vierges. Les tribunes ont pu être réservées soit aux femmes, soit à des moines ou à des religieuses. Dans le *presbyterium*, les clercs s'asseyaient sur des bancs, disposés le long du mur : comme ces sièges étaient d'ordinaire en bois, ils ont disparu. On voit, dans l'abside de l'église d'Announa (n° 11) [6], plusieurs degrés en pierre dont le dernier a certainement servi de banc; au milieu se trouve la place de la chaire épiscopale. Des vestiges du soubassement de la chaire se distinguaient aussi à Tébessa, dans le fond de l'abside (n° 138) [7].

1. Un mur transversal se voit aussi dans la petite église de Kherbet Fraïm (n° 50).

2. Optat, *De schismate donatistarum*, 4, 5. Augustin, *De catechizandis rudibus*, 13 (19); *Sermon* 355, 2. Conf. Holtzinger, *Die altchristliche Architektur*, p. 177-8.

3. Augustin, *De civitate Dei*, 2, 28 : « *Populi confluunt ad ecclesiam casta celebritate, honesta utriusque sexus discretione.* »

4. Page 126.

5. *Corpus*, VIII, 17801.

6. Conf. à Tamagra (n° 134).

7. Dans la lampe de bronze d'Orléansville, qui représente un sanctuaire chrétien, une chaire surmontée d'une croix se dresse au fond de l'abside (Rohault de Fleury, *la Messe*, II, pl. CLIII.)

A Matifou (nº 79), il existe, vers le milieu de la nef, un massif de maçonnerie qu'on pourrait regarder comme un débris d'une estrade pour les lecteurs (*ambon*). Mais la chose est fort incertaine : ces ambons devaient être généralement en bois.

Des tables d'agapes ont été découvertes dans la chapelle d'Alexandre à Tipasa (nº 160), dans une salle voisine de la basilique de Sainte-Salsa, au même lieu (nº 159), dans la basilique de Matifou (nº 79)[1]. L'usage des repas dans les sanctuaires chrétiens ayant été condamné par l'Église[2], les deux tables de Tipasa changèrent de destination : on y ensevelit des morts. Quant à celle de Matifou, elle semble avoir appartenu à une église primitive ; lorsqu'on éleva la basilique qui a été retrouvée récemment, on cacha cette table sous la mosaïque de la nouvelle nef.

Quelques sanctuaires de l'Algérie sont entourés d'enceintes défensives, construites à une basse époque : ce sont la basilique de Tébessa (nº 138), celle d'Henchir el Begueur (nº 20) et la chapelle d'El Ksour, près de Tébessa (nº 72). L'enceinte qui enveloppe l'église de Bénian (nº 22) est peut-être antérieure à cet édifice.

En résumé, voici les principaux caractères architecturaux que nous avons constatés dans l'étude des églises à plusieurs nefs de l'Algérie :

1º Usage assez répandu des piliers comme supports entre les nefs ;

2º Absence de bandeaux horizontaux au-dessus des colonnes ;

3º Rareté des tribunes ;

1. On a recueilli des restes d'un grand nombre de calices en verre dans une sacristie de l'église principale de Morsott (nº 91).

2. Depuis la fin du IVe siècle.

4° Absence de transept;

5° Portes latérales;

6° Lunettes au-dessus des linteaux de porte;

7° Rareté de l'*atrium;*

8° Existence fréquente d'un vestibule fermé, en avant de l'édifice;

9° En quelques lieux, *presbyterium* rectangulaire, occupant toute la largeur de l'église, au fond;

10° Espace de forme carrée, remplaçant assez souvent l'abside semi-circulaire, en arrière de la nef;

11° Fréquence des absides enfermées dans des cadres rectangulaires;

12° Dans la plupart des églises, existence de deux sacristies carrées, flanquant l'abside;

13° Quelques exemples de contre-absides funéraires;

14° Deux exemples de cryptes;

15° Espace réservé, au fond de la nef, limité par des clôtures et isolant l'autel.

Il y a une conclusion importante à tirer de cette énumération. C'est que, malgré les nombreuses attaches de l'Église d'Afrique avec Rome, les édifices religieux de ce pays n'ont pas été copiés sur ceux de la capitale du monde latin, où l'on trouve des transepts et, plus fréquemment encore, des *atria*, où les absides ne sont pas enfermées dans des cadres, où les sacristies flanquant l'abside sont l'exception, de même que les vestibules clos par des murs. Les monuments chrétiens de l'Afrique du Nord ressemblent beaucoup plus à ceux de la Syrie et de l'Égypte qu'à ceux de Rome[1].

1. Conf., à ce sujet, Schultze, *Archäologie der altchristlichen Kunst*, p. 35 58-9, n. 2.

ÉDIFICES A UNE SEULE NEF

Comme il est naturel, les édifices à une seule nef sont, en général, des chapelles de dimensions restreintes (*memoriae*)[1]. Ils ont la forme d'un rectangle[2], se terminant sur un des petits côtés par une abside arrondie, dont le diamètre est égal[3], ou, plus rarement, inférieur à la largeur du monument[4]. Le plus souvent, ils devaient être couverts simplement en charpente et en tuiles. Cependant, nous avons à Tipasa (n° 161) un exemple certain d'une voûte appareillée, surmontant une chapelle de ce type. Ailleurs, on trouve des colonnes ou des demi-colonnes appliquées le long des murs[5]. Elles étaient peut-être destinées à recevoir les bouts des entraits du toit[6] ; on pourrait supposer aussi qu'elles portaient soit des arcatures, accolées aux parois et doublant leur épaisseur, afin d'offrir une résistance plus

1. Cependant les sanctuaires de Bir ben Zireg (n° 27), d'El Ksour (n° 72) et d'Henchir Tabia (n° 130) sont assez grands.

2. Il est fort possible qu'il y ait eu des *memoriae* de forme parfaitement rectangulaire, sans abside ; mais nous n'en avons aucun exemple certain (voir cependant à Méchira, n° 81).

3. Bir ben Zireg (n° 27) ; Bir el Henchir (n° 30) ; Henchir Bou Ghadaine (n° 36) ; Chémorra (n° 41) ; Henchir Guesseria (n° 56, *in fine*) ; El Ksour (n° 72) ; Henchir Saatoud (n° 112) ; Sidi Ferruch (n° 124) ; Henchir Tabia (n° 130). Conf. la salle à gauche de l'abside, dans la grande basilique de Timgad (n° 152).

4. Announa (n° 12) ; Méchira (n°s 82 et 83) ; Tipasa (n° 161). La forme du sanctuaire est alors celle de certains édifices païens : par exemple, des chapelles voisines du temple d'Esculape, à Lambèse (t. I, p. 141, fig. 41), des *scholae* du camp de la troisième légion (*ibid.*, p. 82, fig. 24), du bâtiment à abside situé au nord-ouest du marché de Timgad (*ibid.*, p. 207, fig. 66) ; ce dernier monument est du reste de l'époque du Bas Empire.

5. Colonnes à Henchir Saatoud (n° 112) ; probablement aussi à Méchira (n° 83) et à Henchir Tabia (n° 130). Demi-colonnes à Bir el Abiod (n° 29) ; probablement à Bir ben Zireg (n° 27) et à Bir el Henchir (n° 30).

6. Dans ce cas, la salle aurait été assez basse.

grande à la poussée d'une voûte, soit des arcs, jetés transversalement au-dessus de la salle et servant de nervures à un berceau en blocage. La porte ne s'ouvre pas toujours sur la façade; il y a plusieurs exemples d'entrées latérales[1]. Des vestiges d'une clôture de chœur se distinguent à Bir ben Zireg (n° 27) et à Henchir Bou Ghadaine (n° 36).

CHAPELLES EN FORME DE TRÈFLE

On connaît en Algérie quelques chapelles tréflées, qui ressemblent aux *cellae trichorae* du cimetière de Saint-Calliste à Rome. Celle de Tébessa était une annexe de la grande basilique; celle de Kherbet Bou Addoufen paraît être devenue plus tard l'abside d'une église; celle d'Aguemmoun Oubekkar, *memoria in agris*, contenait sans doute le tombeau d'un saint : voir les descriptions détaillées aux n°s 138, 35 et 3[2]. Dans ces édifices, une voûte d'arêtes surmontait le carré central, les trois absides étaient coiffées de voûtes en cul de four.

BAPTISTÈRES

La disposition des locaux où l'on administrait le baptême est très variable. Dans l'église d'Orléansville (n° 95), l'espace réservé aux fonts se trouvait peut-être dans la nef, immédiate-

1. Announa (n° 12); Henchir Guesseria (n° 56, *in fine*).
2. Voir peut-être aussi Oued Fendek (n° 96 *bis*). — Conf. une salle en forme de trèfle dans les thermes d'Amoura (tome I, p. 229, n° 2). Nous ignorons la destination de deux bâtiments tréflés des environs de Tébessa (à Tébessa Khalia : t. I, p. 110; — à Henchir Refana : *Rec. de Const.*, X, 1866, p. 224).

ment en arrière du mur de façade, à l'endroit où l'on éleva plus tard une contre-abside, abritant le corps de l'évêque Reparatus. A Castiglione (nº 39), les fonts sont dans une crypte, au-dessous de l'abside. A Gouéa (nº 51), ils occupent le milieu d'une des deux salles qui flanquent l'abside et qui, dans les autres sanctuaires, sont généralement de simples sacristies.

Mais, d'ordinaire, le baptistère est un bâtiment à part, situé dans le voisinage immédiat de l'église. A Tébessa (nº 138), c'est une salle rectangulaire, précédée d'un large couloir; à Tipasa (nº 157), une pièce carrée entourée de diverses chambres et de thermes, avec un vestibule d'accès. Le baptistère est également rectangulaire à Matifou (nº 79) et à Morsott (nº 91), où il a des dimensions fort exiguës. Celui de Tigzirt (nº 146) ressemble à un quatre-feuilles[1]. Quant aux fonts, ils consistent en une piscine ronde[2] ou quadrangulaire[3], entourée de degrés. Dans la crypte de Castiglione, le bassin, de forme arrondie, est flanqué de quatre branches, deux carrées et deux recourbées[4]. A Gouéa, la piscine circulaire est précédée d'un petit escalier, où se tenait l'officiant, et flanquée de deux sortes d'échancrures, par lesquelles les néophytes pouvaient descendre et remonter[5]. Ces fonts étaient parfois abrités sous un tabernacle, que portaient quatre colonnes[6].

1. La salle tréflée qui flanque à droite la basilique de Tébessa était peut-être primitivement un baptistère.

2. Aïn Zirara (nº 8); Megsmeïa (nº 87); Sidi Ferruch (nº 124), où il y a trois marches isolées; Sillègue (nº 126); Tébessa (nº 138); Tigzirt (nº 146); Tipasa (nº 157).

3. Matifou (nº 79); Morsott (nº 91).

4. Conf. à Sétif (nº 121), où il n'y avait, semble-t-il, que trois branches.

5. *Descensio et ascensio fontis ;* conf. les vers du grammairien africain Calvulus : De Rossi, *Inscriptiones christianae urbis Romae*, II, p. 240. — Les trois marches du baptistère de Sidi Ferruch (note 2) avaient évidemment la même destination.

6. Aïn Zirara (nº 8); Sillègue (nº 126); Tigzirt (nº 146).

Des salles voisines de quelques baptistères ont pu être des *consignatoria*, lieux où les nouveaux chrétiens étaient confirmés[1].

AUTRES ÉDIFICES

A partir de la fin du IVe siècle, la vie monastique se développa beaucoup dans les provinces africaines. Divers textes anciens mentionnent des *monasteria* en Numidie[2], mais ils ne nous donnent pas d'indications sur leur architecture. Il est possible du reste qu'un certain nombre de ces couvents aient été à l'origine de simples maisons, que l'on aménageait en vue de leur destination nouvelle : une salle y servait d'oratoire[3]. A Tébessa, la basilique devint probablement le noyau d'un monastère : dans la description de cet édifice (n° 138), nous avons indiqué les remaniements qui peuvent se rapporter à cette transformation (bâtiments de la troisième époque)[4].

Un texte de saint Augustin[5] mentionne un hospice (*xenodochium*), qu'un prêtre fit construire de son temps à Hippo Regius. Dans la ville voisine de Calama, on restaura, vers la même époque, un bâtiment « *ad peregrinorum hospitalita-*

1. Morsott (n° 91), salle à abside ; Tipasa (n° 157), salle à abside ; Tigzirt (n° 146).

2. A Hippone et dans le voisinage : saint Augustin, *Sermon* 355, 1 ; 356, 10 et 15 ; *Lettre* 211 ; Possidius, *Vie de saint Augustin*, 5 et 31. A Thagaste : Augustin, *Lettre* 83 ; *Vie de sainte Mélanie la jeune*, 22 (*Analecta Bollandiana*, VIII, 1889, p. 35).

3. Augustin, *Lettre* 211, 7.

4. Il y avait peut-être aussi des monastères à Henchir Bou Takrematène (n° 38) et à Timgad (n° 156).

5. *Sermon* 356, 10.

tem[1] », mais le curateur de la commune présida à ce travail : il s'agissait donc d'une entreprise laïque, et non religieuse.

Nous n'avons pas à parler ici de la décoration de l'époque chrétienne. Elle mérite une étude spéciale, avec de nombreuses illustrations. Outre les chapiteaux, dont les types sont assez variés, elle a produit des œuvres intéressantes dans ces sculptures à relief plat, qui couvrent des linteaux et des cintres de portes, des pilastres, des clôtures de chœur, des pieds et des tables d'autel, des arcs de *ciborium*, de tabernacle, d'abside, des bases de colonne, des coussinets-impostes, des consoles.

Un grand nombre de sanctuaires sont pavés de mosaïques[2]. On trouve des sujets figurés à Cherchel, à Djemila, à Henchir Guesseria, à Kherbet Guidra, à Matifou, à Orléansville, à Sidi Embarek, à Sidi Ferruch, à Tébessa (salle tréflée), à Tigzirt, à Tipasa (annexes de la grande basilique et chapelle de l'évêque Alexandre). Si la plupart de ces images n'ont pas un caractère chrétien nettement marqué, la signification religieuse de certaines autres ne saurait être mise en doute[3]. Des inscriptions commémoratives sont parfois tracées sur les pave-

1. *Corpus*, VIII, 5341.

2. C'était surtout l'abside qu'on aimait à orner de mosaïques. En certains lieux, le pavement en mosaïque s'étend sur la nef tout entière, quelquefois sur tout le sol de l'église. Voir à ce sujet Aïn Zirara (n° 8); Bénian (n° 22); Cherchel (n° 42); Constantine (n° 45); Djemila (n° 48); Henchir Guesseria (n° 56); Kherbet Guidra (n° 60); Kherba (n° 70); Matifou (n° 79); Morsott (n° 91); Orléansville (n° 95); Sériana (n° 119); Sétif (n° 122); Sidi Ferruch (n° 124); Sidi Mabrouk (n° 125); Taksebt (n° 132); Tébessa (n° 138); Ténès (n° 141); Tigzirt (n° 146); Timgad (n° 152); Tipasa (n°s 157, 159, 160). — Ailleurs, le sol est simplement en terre battue, ou recouvert d'une couche de béton. Parfois cependant, il y a un pavement en briques ou un dallage, surtout dans le chœur et dans l'abside.

3. Colombe tenant dans son bec un rameau d'olivier, à Djemila; *Agnus Dei* et Bon Pasteur, à Matifou; sacrifice d'Abraham, à Tigzirt.

ments[1]; quelques-unes[2] nous apprennent que les sommes nécessaires pour la confection des mosaïques étaient fournies par divers fidèles. Tantôt ils s'entendaient pour faire achever l'ouvrage en une fois[3]; tantôt le travail était exécuté au fur et à mesure que les donations permettaient de l'entreprendre, et les divers panneaux qui venaient s'ajouter les uns aux autres se raccordaient tant bien que mal[4].

A Tigzirt (n° 146) et à Tébessa (n° 138)[5], des mosaïques en cubes de verre tapissaient soit des parois verticales, soit des culs de four d'absides. On n'en a retrouvé que de misérables débris, jonchant le sol. Les absides des deux basiliques de Morsott (n°s 91 et 92) étaient revêtues de plâtres sculptés.

On a constaté à Périgotville (n° 105) des restes de peintures sur les murs des bas côtés[6]. A Tébessa, il y avait des placages de marbre[7]. Dans beaucoup d'autres églises, les parois étaient simplement badigeonnées à la chaux.

1. Djemila (n° 48); Henchir Guesseria (n° 56); Kherbet Guidra (n° 60); Kherba (n° 70); Matifou (n° 79); Orléansville (n° 95); Sériana (n° 119); Sétif (n° 122); Sidi Ferruch (n° 124); Tigzirt (n° 146); Tipasa (n°s 157, 159 et 160).

2. Djemila; Henchir Guesseria; Kherbet Guidra; Sériana; Sétif; Tigzirt.

3. A Djemila. Conf. peut-être à Henchir Zerdan (n° 166) : « *omnes absida straverunt* »; mais il n'est pas sûr qu'il s'agisse d'une mosaïque.

4. A Tigzirt. Conf. Muntz. *Études iconographiques et archéologiques*, p. 7 *seq.*

5. Dans la salle tréflée.

6. Saint Augustin (*Sermon* 316) parle d'une peinture, sans doute murale, représentant la lapidation de saint Étienne. Mais on ne sait pas en quel endroit se trouvait cette peinture : rien ne prouve que le sermon ait été prononcé dans la chapelle de saint Étienne à Hippone. — Des peintures religieuses sont mentionnées dans plusieurs autres passages de saint Augustin : *De consensu Evangelistarum*, 1,10 (le Christ et ses apôtres); *Contra Faustum*, 22,73 (le sacrifice d'Abraham « *tot locis pictum* »); *De moribus ecclesiae catholicae*, 1, 34 (condamnation du culte exagéré de certains chrétiens pour des peintures).

7. Dans la salle tréflée et peut-être aussi dans l'église.

DESCRIPTION DES SANCTUAIRES CHRÉTIENS DE L'ALGÉRIE

1° *Henchir Abdallah*[1]. — Inscription qui était certainement placée à l'entrée d'un sanctuaire et où on lit ces mots, après le début du Cantique des Anges[2] : « *Haec domus Dei est.* »

2° *Henchir Adjedj* (région de Tébessa). — Il est impossible d'indiquer la disposition de l'édifice, qui semble avoir disparu. De Bosredon[3] a copié dans cette ruine, « sur quatre pierres « taillées en cintre, les fragments d'une inscription qui devait « surmonter la porte d'une église ». De Rossi[4] y a reconnu une reproduction exacte d'une dédicace placée dans l'abside de la basilique constantinienne de Saint-Pierre, à Rome[5]. L'inscription d'Henchir Adjedj doit, par conséquent, se restituer ainsi[6] :

« *Iustit*[*iae sedes, f*]*idei dom*[*us, aula pudoris*],
« [*Haec est, quam cernit pietas*], *quam* [*pos*]*sidet om*[*nis*],
« *Quae Pat*[*ris et Filii v*]*irtutibus i*[*nclyta gaudet*],
« [*Auctoremque suum geni*]*toris* [*la*]*udibus* (*a*)*e*[*quat*]. »

On peut se demander si elle figurait vraiment sur une arcade de porte, ou si elle n'ornait pas plutôt la tête d'une abside : la place qu'occupait l'inscription originale, à Rome, pourrait être invoquée en faveur de cette seconde hypothèse.

3° *Aguemmoun Oubekkar* (Kabylie). — Ruines d'une cha-

1. Il s'agit probablement de Bir Abdallah, à 20 kilomètres au sud-est d'Aïn Beïda.
2. *Corpus*, VIII, 16720 (et sans doute aussi 10642).
3. *Rec. de Const.*, XIX, 1878, p. 31.
4. *Bull. di archeologia cristiana*, 1879, p. 163-4.
5. De Rossi, *Inscriptiones christianae urbis Romae*, II, p. 21, 47.
6. *Corpus*, VIII, 10698.

pelle [1], au point culminant d'un mamelon (plan, *fig.* 113 ; vue, planche LXXXIII). Le monument est établi sur une terrasse, bordée au nord, à l'est et à l'ouest par des lignes de blocs non taillés. Il est envahi par la végétation et ne s'élève pas actuellement à plus de 2m,50. La construction est en blocage, avec un revêtement en petit appareil, de facture médiocre ; les angles des absides sont en pierres de taille.

Cette chapelle comprend : 1° un espace rectangulaire, de

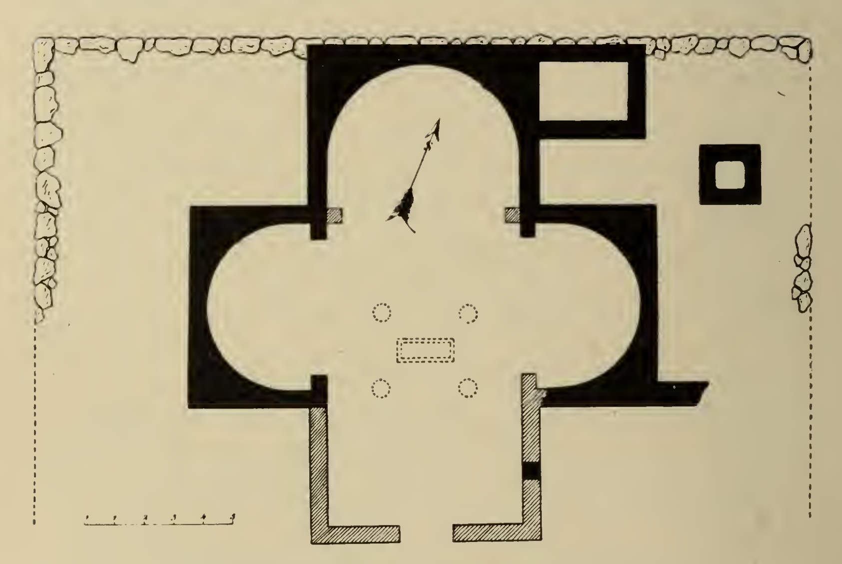


FIG. 113. — Chapelle d'Aguemmoun Oubekkar.

6m,50 de long sur 5m,60 de large, qui devait être couvert d'une voûte d'arêtes ; 2° trois absides appliquées contre les côtés nord, ouest et est de cet espace. Elles étaient enfermées dans des cadres et certainement voûtées en cul de four. Il n'y avait pas, autant qu'il semble, d'abside au sud, côté de l'entrée ; le

1. Hanoteau, *Revue africaine*, V, 1861, p. 178-180. De Vigneral, *Ruines romaines de la Kabylie du Djurdjura*, p. 89 et pl. XIV, fig. 1 (il voit à tort dans les ruines d'Aguemmoun un fortin, à l'intérieur et aux dépens duquel on aurait bâti plus tard une sépulture de famille).



A. Fontemoing, Edit., Paris

Phototypie Berthaud, Paris

Chapelle d'Aguemmoun Oubekkar

front de la chapelle était probablement constitué par un mur droit.

Vers le centre, on a trouvé quatre colonnes, disposées en carré, et, au-dessous de l'emplacement qu'elles limitaient, un carrelage recouvrant une sépulture. Colonnes et tombeau sont invisibles aujourd'hui [1]. Il est vraisemblable qu'en ce lieu un *ciborium* était dressé au-dessus d'un autel, établi sur la tombe d'un saint. L'autel avait disparu : il était peut-être en bois.

A l'est de la chapelle, on distingue des vestiges de diverses constructions, en particulier d'un caveau (?) et d'un petit réservoir. Sur l'étroit plateau qui s'étend au sud, quelques pierres de taille, dont deux ou trois sont encore en place, ont peut-être appartenu à des bâtiments peu importants, dépendant de l'édifice funéraire.

4° *Aïn Ghorab* (région de Tébessa). — Masqueray [2] et De Bosredon [3] y ont vu des claveaux, sur lesquels sont gravées des inscriptions se rapportant à la dédicace d'une église. En l'absence de renseignements précis, nous ne saurions dire si ces pierres faisaient partie de plusieurs arcades, qui auraient surmonté soit des portes, soit deux colonnades intérieures, ou bien d'un seul grand arceau, jeté à l'entrée d'une abside [4]. Les inscriptions, habilement reconstituées par De Rossi [5], prouvent

1. Je les ai indiqués sur le plan d'après Vigneral.
2. *Revue africaine*, XXII, 1878, p. 465-6.
3. *Rec. de Const.*, XVIII, 1876-7, p. 378-380.
4. La dernière hypothèse est peut-être plus vraisemblable. Dans le n° 10708 du *Corpus*, un claveau offre, à gauche, la fin d'un tercet, et, à droite, le commencement de trois lignes se rapportant à un autre développement. Ces deux parties sont séparées par des croix. Il semble que, si les inscriptions avaient été gravées sur plusieurs arcades, on aurait eu soin de les répartir de telle sorte que chacune d'elles occupât une arcade entière.
5. *Corpus*, VIII, 10707 = 17615, 10708, 10709. De Rossi, *Bull. di archeologia cristiana*, 1878, p. 7-20.

que le sanctuaire avait été mis sous la protection de saint Pierre et de saint Paul (dont il contenait sans doute des reliques) et qu'il fut relevé par les soins du prêtre Probantius. Pour déterminer la date de cette restauration, il faut remarquer, avec De Rossi, que l'auteur de la dédicace a évidemment copié une inscription métrique, placée dans la basilique de Saint-Pierre aux Liens de Rome, sous le pontificat de Sixte III (432-440)[1]. Quant à l'église, elle n'est plus distincte aujourd'hui.

On a également trouvé à Aïn Ghorab une pierre, probablement un linteau, portant la dédicace d'une chapelle (*domus Dei*), qui contenait des reliques du martyr Emeritus[2]. Elle gisait au milieu des ruines d'une construction carrée, de 20 mètres environ de côté, faite en pierres de grand appareil, contre laquelle ont été recueillis des claveaux provenant de l'église. Il n'est pas prouvé que cette construction représente la chapelle d'Emeritus : c'est sans doute un fortin, bâti avec des matériaux très divers.

5° *Aïn Segueur* (région de Tébessa). — Masqueray[3] y a découvert une pierre, qui faisait partie de la dédicace d'une chapelle consacrée à un saint[4]. Mais cet archéologue s'est peut-être trompé en identifiant le sanctuaire avec le petit édifice carré dans les ruines duquel la pierre se trouvait, édifice qui paraît avoir été plutôt un fortin de très basse époque[5].

6° *Aïn Tamda* (région d'Aumale). — Église[6], très ruinée et

1. De Rossi, *Inscriptiones christianae urbis Romae*, II, p. 48, 110.
2. *Corpus*, VIII, 2220 (p. 948) = 17614. De Rossi, *la Capsella argentea africana*, p. 17.
3. *Revue africaine*, XXII, 1878, p. 467-8.
4. *Corpus*, VIII, 10701 = 17617. *Bull. di archeologia cristiana*, 1878, pl. III.
5. Comme le dit De Bosredon, *Rec. de Const.*, XVIII, 1876-7, p. 380.
6. Choisnet (*Bull. de correspondance africaine*, II, 1884, p. 73) prend à tort cette église pour une ferme fortifiée.

non fouillée. Longueur 25m,66 (sans l'abside), largeur 14m,50. Orientation nord-nord-est. Sur tout le front, régnait un portique, profond de 3m,80, bordé en avant par des piliers carrés, que coiffaient des coussinets en forme de pyramide tronquée renversée. A l'intérieur, la nef était séparée des bas côtés par deux colonnades. Les bases, très barbares, ont un socle élevé, surmonté seulement d'un bandeau en talus. L'abside, profonde de 6 mètres, est entièrement dégagée au dehors ; l'ouverture, rétrécie par deux petits murs transversaux, était flanquée de deux demi-colonnes, à chapiteaux ioniques de facture grossière. A gauche, le long du porche, comme le long de l'église, on voit les restes de plusieurs salles.

7° *Aïn Turk* (région de Sétif). — Pierre, qui était probablement placée au-dessus de l'entrée d'une chapelle. Elle porte l'inscription[1] : « *In nomine* (*Christi*), *Do*[*mini et Sal*]*vatoris* « *n*(*ostri*), [*iu*]*ssu D...*, *domus orationis fa*[*cta est. Hic?*] *cele-* « *bratur domn*(*us?*) *A...*, *natali idibus oct*[*obrib*(*us*)]. *Feliciter!* »

8° *Aïn Zirara* (région d'Aïn Beïda). — Église[2], fouillée partiellement en 1884. Depuis cette époque, les morceaux d'architecture les plus intéressants ont été transportés au presbytère d'Aïn Beïda. Le monument est de forme rectangulaire et de petites dimensions (les mesures exactes n'ont pas été indiquées). La porte d'entrée a 2m,50 de largeur ; une porte latérale, 0m,80. L'intérieur offrait deux colonnades, avec des chapiteaux d'un ordre corinthien très dégénéré, faits

1. *Corpus*, VIII, 8429 et p. 970. J'ai modifié certaines restitutions.

2. Rousset, *Bull. de correspondance africaine*, II, 1884, p. 314-5. Poulle, *Rec. de Const.*, XXV, 1888-9, p. 410-412. De Rossi, *la Capsella argentea africana offerta al S. P. Leone XIII dall'Em° sig. card. Lavigerie, arcivescovo di Cartagine* (Rome, 1889, f°, 33 pages); une traduction française de ce mémoire a été publiée par De Laurière, *Bulletin Monumental*, 6e série, tome V, 1889, p. 315-397. Conf. De Rossi, *Bull. di archeologia cristiana*, 1887, p. 118-129.

exprès pour l'édifice ; ils sont de dimensions variables (0^{m},52, 0^{m},45, 0^{m},39) : ce qui paraît indiquer que les fûts, de hauteurs inégales, ont été pris ailleurs. Sur ces chapiteaux sont sculptés soit un vase d'où sort un rameau de vigne, soit un palmier, soit un monogramme constantinien, avec une R latine et l'α et l'ω. On a également retrouvé un coussinet en forme de tronc de pyramide renversé, qui devait être placé sur un de ces chapiteaux : il présente une croix monogrammatique, avec l'R latine et l'α et l'ω. Le chœur était entouré d'une clôture, formée par des dalles dressées qui s'emboîtaiemt dans de petits piliers. Plusieurs de ces piliers ont été recueillis; hauts de 1^{m},58, ils portent, sur une ou deux de leurs faces, des ornements, des figures, des symboles chrétiens : rosaces, palmettes, coquilles, paons, centaure, cep de vigne sortant d'un calice. Au fond, il y avait une abside. Le sol de l'église était décoré d'une mosaïque, dont on n'a trouvé que quelques débris.

Vers le milieu de la ruine, gisaient onze morceaux d'une plaque en pierre, qui portait une inscription, restituée par De Rossi de la manière suivante[1] : « *Hic* [*domus Dei*..., *hic e*]*st* « *ex*[*auditio precum* (?). *Hic memoriae Pe*]*tri*, *Pa*[*uli*],... « *Laur*[*entii*, ... *Hippo*]*liti*, *Me*.... [*Dedicatio ec*]*cl*(*esiae*) « *s*[*anctae*... *oct* ou *n*]*ob*(*res* ou *embres*). [*Semper De*]*o laus et* « *g*[*loria !*] ».

Ce savant pense que la plaque était encastrée dans le mur de façade, soit à l'extérieur, soit à l'intérieur, au-dessus de la porte principale.

Dans la partie nord-est de l'édifice (soit dans l'abside, soit plutôt dans le chœur[2]), on a rencontré, à 1^{m},50 au-dessous du

1. Conf. *Corpus*, VIII, 17746.
2. On n'a pas pris soin de préciser l'emplacement.

sol, une pierre rectangulaire, de 0m,38 de long, 0m,32 de large, 0m,20 de hauteur, creusée d'une cavité ovale. Cette cuve contenait une cassette d'argent, également ovale, qui a évidemment servi de reliquaire : un saint et plusieurs autres images y sont représentés sur le couvercle et sur le pourtour. « L'orifice de la cavité et presque toute la surface de la « pierre étaient recouverts par une dalle de peu d'épaisseur. « Au-dessus, était construit, selon les dimensions de la pierre « rectangulaire, comme un tombeau, dont les quatre faces « étaient formées par quatre autres dalles, jointes et placées « debout[1]. » Cette sorte de caisse était, au moment des fouilles, dépourvue de couvercle. Faut-il y voir un second récipient, destiné comme l'auge inférieure, à abriter des reliques, celles qui sont énumérées sur l'inscription mentionnée plus haut? ou bien était-ce une sorte de petit puits, dans lequel les dévots faisaient descendre des objets qu'ils voulaient mettre en contact avec le couvercle de l'auge ovale, renfermant le reliquaire d'argent? Il est impossible de le dire. — On n'a retrouvé aucun vestige certain de l'autel[2], qui était peut-être en bois : on a seulement constaté que la mosaïque paraissait s'interrompre au-dessus de la caisse.

A un angle de la façade, en dehors de l'église sans doute[3], était établi un bassin circulaire, flanqué de quatre colonnes, qui portaient jadis un tabernacle. Il y avait là des fonts baptismaux : « L'orifice était formé d'une assise de belles pierres et le fond

1. Toulotte, *apud* De Rossi, *Capsella*, p. 10.

2. De Rossi (p. 11) parle d'un encadrement de petite fenêtre, qui pourrait avoir appartenu à une *fenestella confessionis*, percée dans la base de l'autel. Mais la chose est fort incertaine.

3. Cela n'est pas dit expressément.

« consistait en un blocage recouvert d'un enduit[1]. » Ces fonts étaient-ils placés dans une salle particulière? Nous n'avons aucun renseignement à cet égard.

De Rossi attribue l'église d'Aïn Zirara à une époque intermédiaire entre la fin du ve siècle et le milieu du vi^e^ : il serait porté à la dater exactement du règne d'Hildéric (523-529), qui rendit aux catholiques de l'Afrique septentrionale le libre exercice de leur culte. Je ne voudrais pas, pour ma part, être aussi précis. En tout cas, cette basilique ne peut guère être antérieure au milieu du ve siècle, à en juger par la forme des monogrammes sculptés sur les morceaux d'architecture. Elle fut remaniée à une époque probablement bien plus récente. « La façon, dit Rousset, dont les ouvertures ont été murées « par des colonnes et des pilastres indique qu'elle a dû ser- « vir à un autre usage. »

9° *Aïoun Berrich* (région d'Aïn Beïda). — On y a recueilli un coussinet-imposte, en forme de tronc de pyramide renversé[2], qui a dû être placé soit sur un pilier, soit sur un chapiteau de colonne, à proximité de l'autel d'une église ou d'une chapelle. Il porte cette inscription, qui, d'après la forme des lettres, parait être du vi^e^ siècle[3] : « *Hic memori(a)e sanctoru(m) Pauli,* « *Petri, Donati, Migginis, Baricis.* »

10° *Alger* (*Icosium*). — Le géographe arabe El Békri[4] mentionne un sanctuaire chrétien à Djezaïr Beni Mezghanna (Alger) : « La ville... possédait autrefois une vaste église, dont il ne « reste qu'une muraille en forme d'abside, se dirigeant de

1. Toulotte, *ibid.*, p. 9-10.
2. C'est bien un coussinet, et non une table d'autel, comme l'a cru De Rossi (*la Capsella argentea*, p. 16). J'ai vu cette pierre au presbytère d'Aïn Beïda.
3. *Corpus*, VIII, 18656 (conf. *Bull. Comité*, 1896, p. 234, n° 40).
4. *Description de l'Afrique* (traduction De Slane), p. 156-7.



A. Fontemoing, Édit., Paris
Phototypie Berthaud, Paris

Basilique chrétienne d'Announa



A. Fontemoing, Édit., Paris   Phototypie Berthaud, Paris

Basilique chrétienne d'Announa

« l'est à l'ouest. Cette muraille sert maintenant de *kibla* « légale[1], lors des deux grandes fêtes; elle est ornée de pan- « neaux et couverte de sculptures et d'images. » Devoulx suppose[2] que cette ruine, qui servait au culte musulman, se trouvait dans le voisinage de la grande mosquée, dont El Békri parle aussi, c'est-à-dire de la mosquée bordée actuellement par la rue de la Marine[3].

11° *Announa* (*Thibilis*). — Église[4], située au sud-ouest des ruines, sur le flanc nord-est d'un mamelon (plan, *fig.* 114; vue extérieure, planche LXXXIV; vue intérieure, planche LXXXV). On y a fait à plusieurs reprises quelques petites fouilles; Bernelle, en 1890-1891, l'a déblayée entièrement. Depuis cette époque, de graves déprédations y ont été commises. Cependant, toutes les dispositions de l'édifice sont encore bien reconnaissables; le front et l'abside s'élèvent à une hauteur de plusieurs mètres.

La construction est peu soignée. Le devant est en pierres

1. Le côté de l'horizon vers lequel on se tourne pour faire la prière (direction de la Mecque). L'abside s'ouvrait donc vers l'ouest, selon l'usage.

2. *Revue africaine*, XIX, 1875, p. 523-4.

3. Notons qu'un chapiteau ionique, trouvé sous la cour de cette grande mosquée, appartient certainement à l'époque chrétienne : Devoulx, *l. c.*, p. 417, n° 12 (fig. 3 de la pl. II); conf. Berbrugger, *Livret du musée d'Alger*, p. 93, n° 125).

4. Peyssonnel, *Voyage dans les Régences de Tunis et d'Alger*, I, p. 284. Shaw, *Voyages dans plusieurs provinces de la Barbarie* (édit. française de 1743), I, p. 153. Temple et Falbe, *Relation d'une excursion à Constantine*, p. 32. Berbrugger, *Algérie historique, pittoresque et monumentale, province de Constantine*, p. 22, 23-24. Dupuch, *Essai sur l'Algérie chrétienne*, p. 111-2. Poujoulat, *Voyage en Algérie* (2e édition), p. 231. Ravoisié, *Exploration*, II, p. 13-14; pl. 15, fig. 1-8. Delamare, *Revue archéologique*, VI, 1849, p. 19-22 et pl. 111. Le même, *Exploration*, pl. 165, fig. 1-6. Poulle, *Rec. de Const.*, XVII, 1875, p. 391; XXII, 1882, p. 298-9; XXIV, 1886-7, p. 170; XXVII, 1892, p. 260. Bernelle, *ibid.*, XXVII, 1892, p. 102-4, et *Bull. Comité*, 1892, p. 521-2. Diehl, *Nouvelles archives des Missions*, IV, 1893, p. 368-370. Wieland, *Ein Ausflug ins altchristliche Afrika*, p. 123-6.

de taille, de dimensions diverses; les assises, hautes en moyenne de 0m,45, sont assez irrégulières; les interstices ont été bouchés par de petites pierres ou des briques. Sur les côtés, derrière cette façade, il y a des retours de 2m,30-2m40, en pierres de taille. Le reste des parois latérales est presque partout en mauvais blocage, avec des chaînes en grands matériaux. L'abside est soit en blocage, soit en pierres de taille, mal ajustées. Les matériaux employés ont été empruntés à des monuments d'époque antérieure: fragments d'architecture, bases de statues honorifiques, monuments funéraires, etc. Mais

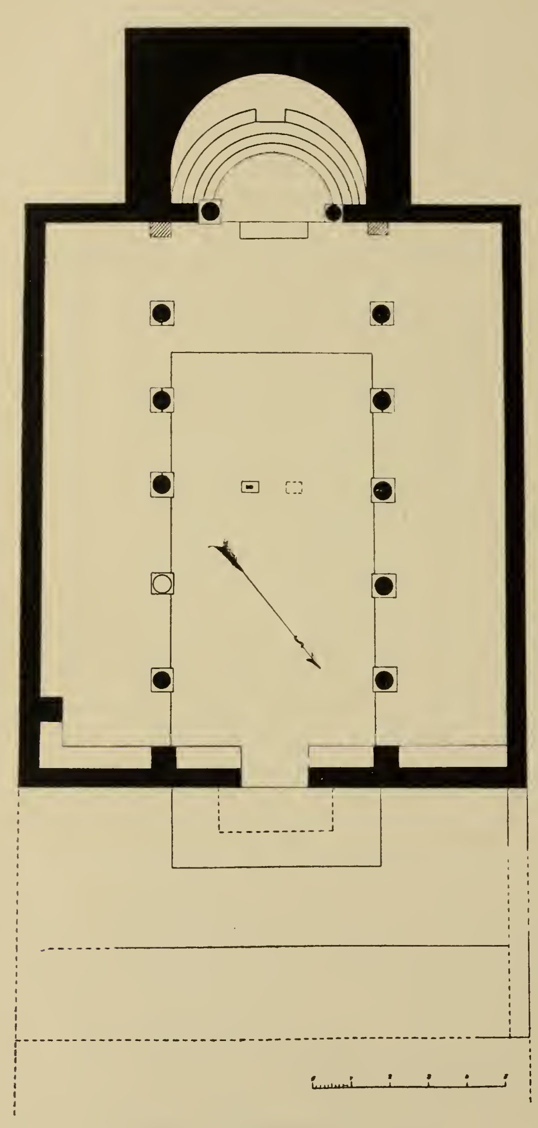


Fig. 114. — Basilique d'Announa.

rien ne prouve que la façade soit une des parois d'un édifice plus ancien, resté debout en ce lieu.

La longueur totale est de 19^{m},60, la largeur de 13^{m},15. Orientation nord-est.

En avant, on voit les restes d'une suite de paliers dallés, permettant d'atteindre l'entrée. Il n'y a qu'une seule porte, au milieu du front. Haute de 2^{m},26, large de 1^{m},75, elle présente un grand linteau monolithe, surmonté d'un arc de décharge. Sur la clef, est sculptée une croix latine, accostée de l'α et de l'ω. La façade est percée, en outre, de deux fenêtres (de 1^{m},10 sur 0^{m},74), disposées symétriquement de chaque côté de l'entrée, à 2^{m},70 au-dessus du niveau du seuil, et de quatre lucarnes, placées un peu plus haut; il n'y a dans ces baies aucune feuillure. A l'intérieur, le mur est renforcé par une sorte de banquette, de 0^{m},40 de hauteur, qui fait retour à gauche, et sur laquelle est établi de ce côté un contrefort; une disposition semblable ne s'observe pas à droite. Sur la même banquette s'élèvent deux pilastres (coiffés de mauvais chapiteaux corinthiens), qui terminaient les deux colonnades limitant les vaisseaux de l'église[1].

Les bases des colonnes, d'ordre attique, se rapportent à deux séries. Les unes, à plinthe basse et d'un galbe élégant, ont été prises ailleurs; les autres sont bien plus grossières; leurs socles, de hauteurs diverses (0^{m},15 à 0^{m},36), attestent qu'on les a taillées pour des fûts inégaux : elles ont dû être faites exprès pour l'église. Les fûts, en marbre, sont de diamètres différents et proviennent de monuments plus anciens. Les chapiteaux sont également des pièces d'emprunt. On en a

1. Il y avait peut-être deux pilastres semblables du côté opposé, en avant de l'abside. Ils ont disparu.

trouvé plusieurs d'ordre corinthien, d'un beau style ; Ravoisié en a publié[1] un autre, d'ordre ionique décadent, qu'il a rencontré dans cette ruine : il provient aussi d'ailleurs[2]. Les chapiteaux des pilastres adossés au mur de façade sont de même, autant qu'il semble, des morceaux rapportés. Ces supports étaient reliés par des arcades en pierres de taille, dont une amorce subsiste encore au-dessus d'un des pilastres. La hauteur sous l'intrados devait être de 5^{m},10 environ.

Des feuillures, pratiquées dans la plupart des bases du fond, indiquent que les trois dernières travées étaient barrées par une grille en bois ou en métal. Une autre grille traversait la nef et ne s'interrompait qu'au milieu : une petite dalle rectangulaire, percée d'une mortaise, et une dalle semblable, qui a disparu, recevaient les montants de cette clôture, destinée à isoler le chœur. Le sol de la plus grande partie du vaisseau central est en terre battue. Les bas côtés sont au contraire dallés. Il en est de même du fond de la nef, sur une étendue de 3^{m},30 : c'était sans doute là que se dressait l'autel, qui n'a pas été retrouvé[3] ; peut-être était-il en bois.

L'abside, enfermée dans un cadre, était voûtée en cul de four. Surélevée de 0^{m},31, elle présente un dallage. On y monte par une marche. L'entrée, qui mesure seulement 3^{m},70 de large, alors que le diamètre de la salle est de 5 mètres, était flanquée de deux colonnes, dont les bases, prises ailleurs, sont encore en place. Deux impostes ou coussinets allongés, décou-

1. Planche 15, fig. 4.

2. J'en ai remarqué de semblables à plusieurs centaines de mètres de là. Ces chapiteaux ne semblent pas antérieurs au IVe siècle. Peut-être ont-ils appartenu à une église.

3. Les affirmations contraires de Dupuch (*l. c.*, p. 111) et de Poulle (*Const.*, XXII, p. 298) sont inexactes.

verts à cet endroit, paraissent avoir été placés au-dessus des chapiteaux, de manière à supporter les deux sommiers d'une arcade. Ils offrent, sur une de leurs faces longues, les images d'un calice et d'une croix. Cinq gradins en pierre s'étagent autour du *presbyterium*. Le dernier, haut de 0m,43 [1], devait servir de siège au clergé. Au fond, le quatrième degré est interrompu par un bloc quadrangulaire, qui s'élève au niveau du degré suivant : cette sorte de plate-forme indique la place de la chaire épiscopale. — L'abside n'était certainement pas flanquée de sacristies.

Les croix sculptées au-dessus de l'entrée et sur les deux coussinets permettent de rapporter cette basilique à l'époque byzantine. Les cendres et les charbons qui couvraient le sol, prouvent qu'elle a été détruite par un incendie.

12° *Announa*. — Chapelle, à une cinquantaine de mètres à l'est de la citadelle byzantine (plan, *fig*. 115) [2]. Les murs ne s'élèvent actuellement qu'à une hauteur de 1m,50. Ils sont construits en pierres de taille, mal ajustées, avec quelques menues pierres dans les interstices. On s'est servi de matériaux d'époque antérieure, entre autres de bases de statues. La longueur est de 12m,30, la largeur de 6 mètres. La porte

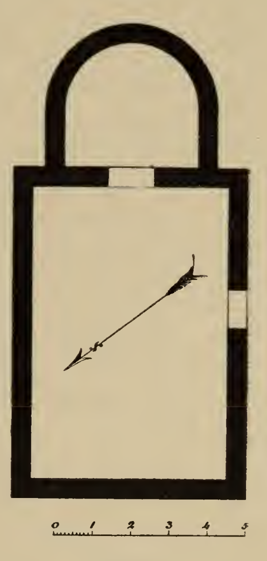


Fig. 115.
Chapelle d'Announa.

1. Les autres gradins n'ont que 0m,20 de hauteur.
2. Édifice indiqué par la lettre K du plan de Ravoisié (II, pl. 3) ; conf. Delamare, *Exploration*, pl. 164, fig. 1, lettre H.

s'ouvrait, non sur la façade, mais dans la paroi latérale de droite. L'abside est en saillie. On y pénétrait par un passage assez étroit. La partie rectangulaire de cette chapelle était certainement couverte en charpente et en tuiles; il en était peut-être de même de l'hémicycle.

13° *Henchir Aourir* (région de Batna). — Église[1], très mal conservée. La nef, large de 4 mètres, était limitée par deux colonnades (bases attiques à socle élevé); le chœur était clos par des dalles dressées de champ et par de petits piliers, dans lesquels ces dalles s'emboitaient. L'espace réservé au clergé semble avoir été de forme rectangulaire, et non arrondie.

14° *Arbal* (*Regiae*, près d'Oran). — Chapelle, située au milieu d'un cimetière, à l'est de la ville antique. « Elle était, « dit Demaeght[2], divisée en trois nefs, et, du côté de l'est, « qui est opposé à la porte, elle se terminait par une abside, « dont on reconnaît parfaitement la forme. La largeur de cet « édifice était de 12 mètres et sa longueur de 16. » Cette chapelle a aujourd'hui disparu.

15° *Henchir el Atech* (entre Sétif et Batna). — Église (*fig.* 116)[3], située vers l'ouest des ruines; enterrée de plus d'un mètre et non fouillée. Les murs se distinguent nettement presque partout, quoiqu'ils dépassent à peine le sol. Longueur totale 32 mètres, largeur 14m,20.

En avant, un vestibule, profond de 2m,80, occupe toute la largeur du bâtiment. Le front de ce vestibule n'avait pas d'entrée; les portes étaient latérales[4] et flanquées de pilastres;

1. Graillot et Gsell, *Mélanges de l'École de Rome*, XIV, 1894, p. 553.
2. *Bull. des antiquités africaines*, I, 1882-3, p. 385.
3. Féraud, *Rec. de Const.*, VIII, 1864, p. 292-3. Gsell, *Recherches archéologiques en Algérie*, p. 204-205, fig. 42-49.
4. Celle de droite est très nette; pour des raisons de symétrie, il paraît nécessaire d'admettre l'existence de celle de gauche.

d'autres pilastres semblables étaient appliqués devant les trois portes de la basilique. Ils présentaient tous des ornements gravés, aujourd'hui peu distincts : losanges, chevrons, cadres rectangulaires, etc. Chacune des entrées de l'édifice donnait accès à un vaisseau. A l'intérieur, il y avait deux colonnades, terminées par des demi-colonnes engagées : les bases sont enterrées, mais on voit çà et là des tronçons de fûts, ainsi que deux chapiteaux, à bandes étagées sous un tailloir carré. Le chœur, profond de $4^{m},90$, était fermé par des dalles emboîtées dans de petits piliers : cette disposition est encore visible sur le devant. L'abside est plus élevée que le reste de l'église; l'ouverture paraît avoir été flanquée de deux demi-colonnes, coiffées de chapiteaux d'ordre dorique. Des colonnes courtes faisaient partie de la décoration de cette abside[1]; leur fût, haut de $1^{m},37$ seulement, offre deux bandes verticales en saillie. Au dehors, le mur courbe était surmonté d'une corniche, dont plusieurs morceaux gisent à terre. A droite et à gauche, traces de deux sacristies.

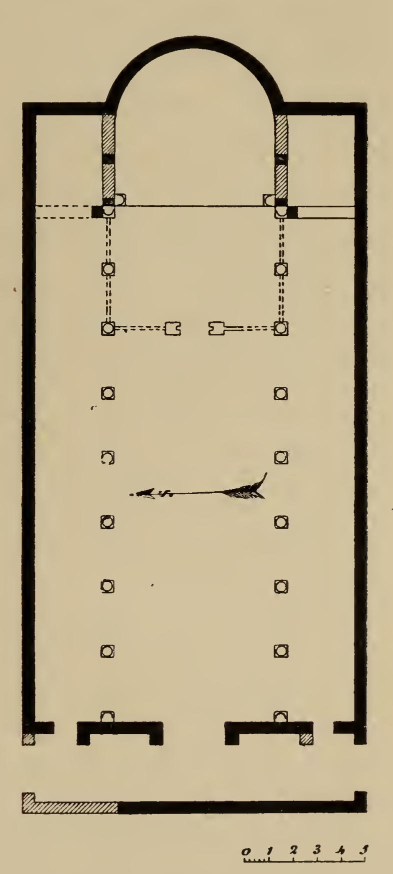


Fig. 116.
Basilique d'Henchir el Atech.

1. Conf. plus haut, p. 140.

16° *Henchir el Atech.* — Chapelle[1], au nord-est de l'église. Il n'en reste plus que quelques vestiges, qui permettent cependant de reconstituer le plan. L'ensemble est parfaitement rectangulaire : longueur 19 mètres, largeur 12^{m},20. Les vaisseaux étaient sans doute séparés par deux colonnades. Vers le fond, un mur, élevé transversalement à l'axe de l'édifice, limite l'espace réservé au clergé. Il est percé au milieu d'une ouverture, large de 2^{m},30, que flanquaient deux demi-colonnes (les bases sont en place). Par derrière, s'étend une salle oblongue, profonde de 4 mètres et de même largeur que la chapelle. Cette salle tenait lieu d'abside.

17° *Henchir el Azreg* (au nord de l'Aurès). — Église[2], mal conservée, vers le milieu du bourg antique. Longueur 22^{m},15, largeur 12 mètres. A l'intérieur, deux colonnades (bases à socle élevé et à moulures très rudimentaires). Le chœur, profond de 6 mètres, était bordé par des dalles, emboîtées dans des piliers, dont plusieurs sont encore en place. Au fond, une abside, dont le mur, courbe à l'extérieur, ne fait cependant pas saillie au delà de la face postérieure du bâtiment. Elle est flanquée de deux sacristies ; celle de droite déborde de 5^{m},30 le bas côté voisin.

18° *Henchir el Azreg.* — Église[3], à l'extrémité occidentale du bourg. Il ne reste que le bas des murs. Longueur 18^{m},85, largeur du front 9^{m},80. Les trois vaisseaux sont séparés par de grossiers piliers; un espace rectangulaire correspond à l'abside usuelle. Il y a deux sacristies; celle de droite déborde le collatéral.

1. Gsell, *Recherches*, p. 206 et fig. 50.
2. Graillot et Gsell, *Mélanges de l'École de Rome*. XIV, 1894, p. 47 et fig. 12. Kraus, *Geschichte der christlichen Kunst*, I, p. 275, fig. 214.
3. Graillot et Gsell, *l. c.*, p. 47 et fig. 11.

19° *Baraï* (*Bagai*, au nord de l'Aurès). — Les édifices chrétiens devaient être importants dans cette ville, qui fut, au IVe siècle, un des principaux foyers du donatisme[1]. On n'y trouve cependant aucune ruine qui puisse être considérée avec certitude comme une église[2]. Plusieurs voussoirs, conservés aujourd'hui à Aïn Beïda, ont probablement appartenu à l'arc de tête d'une abside[3]; l'un est orné d'une croix grecque, avec l'α et l'ω; sur les autres sont sculptés des ceps de vigne. Ces débris datent de l'époque byzantine.

Saint Augustin mentionne[4] une basilique qui se trouvait dans le voisinage de Bagai, sur le domaine appelé *fundus Calvianensis*. L'autel de cette église était en bois : « *In ea ipsa* (*basilica*) *sub altari, quo confugerat*[5], *eodem supra se fracto*, « *eiusque lignis aliisque fustibus... totum illum locum san-* « *guine opplevit.* »

20° *Henchir el Begueur* (région de Tébessa). — Église[6]. De Bosredon fait observer qu'elle « a été évidemment copiée « sur celle de Tébessa; beaucoup moins étendue que cette

1. Saint Augustin parle d'une basilique catholique de Bagai qui fut brûlée par les schismatiques (*Breviculus collationis cum donatistis*, 3, 23).

2. La ruine dans laquelle Payen (*Annuaire de Constantine*, 1858-9, p. 101) a cru reconnaître une grande basilique, est en réalité une mosquée (Héron de Villefosse, *Musée archéologique*, I, 1875, p. 117; *Archives des Missions*, 3e série. II, 1875, p. 446).

3. M. Diehl (*Nouvelles Archives des Missions*, IV, 1893, p. 323) y voit des restes d'un *ciborium*, opinion que je ne crois pas admissible : ces blocs, qui faisaient partie d'une arcade appareillée, sont beaucoup trop grands pour cela.

4. *Contra Cresconium*, 3, 47. Conf. *Lettre* 185, 27.

5. Il s'agit d'un prêtre catholique, pourchassé, puis assommé par les donatistes.

6. De Bosredon, *Rec. de Constantine*, XIX, 1878, p. 22; pl. I, fig. 2 et 3. Héron de Villefosse, *Bull. des antiquaires de France*, 1880, p. 270-2 et planche. De Rossi, *Bull. di archeologia cristiana*, 1880, p. 73-5 et 175; pl. IV, fig. 2 et 5. Farges, *Bull. de l'Académie d'Hippone*, XVIII, p. 121-2. Je regrette de n'avoir pas pu étudier cette église.

« dernière, elle présente les mêmes dispositions ; elle est ornée « de la même façon. » — « Elle forme, dit M. Héron de Ville- « fosse, un quadrilatère fortifié, entouré de fossés. Au milieu, « se dresse une grande arcade [la porte d'entrée, dit De « Bosredon], très minutieusement décorée de rosaces, de « bandes, de petits losanges, de branches de vigne finement « enroulées, et supportée par deux chapiteaux corinthiens. « Cette arcade est ornée d'un monogramme, inscrit dans une « couronne. » Le monogramme, d'une interprétation très incertaine, se rapporte peut-être au nom du fondateur, ou bien de l'évêque qui a dédié le monument : il est possible qu'il signifie CELSI[1]. M. Héron de Villefosse a trouvé, sur un mamelon voisin, un certain nombre de fragments sculptés, qui lui ont paru provenir du même édifice : chapiteaux, consoles, débris d'arcs ; le style est celui des sculptures de la basilique de Tébessa, quoique plus grossier. Ce savant rapporte aussi à la basilique dont nous parlons une curieuse table d'autel[2], qui gisait à peu de distance. La face supérieure est creusée au centre d'une cavité cylindrique, bordée d'une feuillure pour l'insertion d'un couvercle carré : c'était là qu'on enfermait les reliques. La tranche antérieure de cette table offre une croix monogrammatique, accostée de l'α et de l'ω, et un cartel avec l'inscription : « *Memoria sa(n)cti Montani*[3] », qui nous apprend que des reliques de ce saint étaient déposées dans la cavité. Un second cartel contenait peut-être la mention (aujourd'hui effacée) d'autres reliques. La forme de la croix, celle des lettres et l'abréviation SACTI indiquent le VIe siècle.

1. *Corpus*, VIII, 10664.
2. Héron de Villefosse, *l. c.*, planche. Rohault de Fleury, *la Messe*, I, pl. XXVIII.
3. *Corpus*, 10665 = 17607.

Des morceaux d'une arcade, découverts aussi à Henchir el Begueur, portent l'inscription[1] : « *Hic est memoria sanctorum Primi et Quintasi* », flanquée à droite et à gauche d'une colombe et de plusieurs palmes. Cette arcade a dû surmonter l'entrée d'une chapelle, qui dépendait peut-être de l'église.

21° *Henchir el Beïda* (au nord de l'Aurès). — Chapelle[2], fort ruinée. Longueur 16m,20, largeur 13 mètres. Il n'y avait qu'une seule porte, au milieu de la façade. La nef était limitée par deux colonnades (bases attiques à socle élevé). Des dalles et des piliers formaient la clôture du chœur. Un espace rectangulaire surélevé tenait lieu d'abside : l'ouverture était encadrée par deux demi-colonnes. Cet espace est flanqué de deux sacristies, également surélevées.

22° *Bénian* (*Ala Miliaria*, dans le département d'Oran). — Église[3] (*fig.* 117), située dans la partie orientale de la ville fortifiée ; le chevet a été établi sur le rempart même. Elle a été fouillée en 1899 par M. Rouziès. Elle était protégée, au nord, à l'ouest et au sud, par une enceinte, longue de 34 mètres, large de 35m,10, qui date peut-être d'une époque plus ancienne et qui a pu constituer primitivement la citadelle de la place. Cette église, qui mesure 26m,80 de long sur 16 mètres de large, est bâtie, selon l'usage, en moellons, avec des chaînes en pierres de taille (murs épais de 0m,65).

La façade parait avoir été précédée d'un portique, bordé par une rangée de piliers qui soutenaient un toit incliné. On avait

1. *Corpus*, 17608. Ces fragments ont été trouvés au même endroit que les sculptures mentionnées par M. de Villefosse.

2. Graillot et Gsell, *Mélanges de l'École de Rome*, XIV, 1894, p. 64-65 fig. 19.

3. Gsell, *Fouilles de Bénian* (*Publications de l'Association historique de l'Afrique du Nord*, fascicule I, Paris, 1899), p. 17-30.

fait quelques ensevelissements sous ce porche : les épitaphes d'un diacre, mort en 439, et d'un évêque, qui *requievit in fide Evange(lii)* [1], y ont été retrouvées. Le front de la basilique n'offre qu'une seule porte, au milieu.

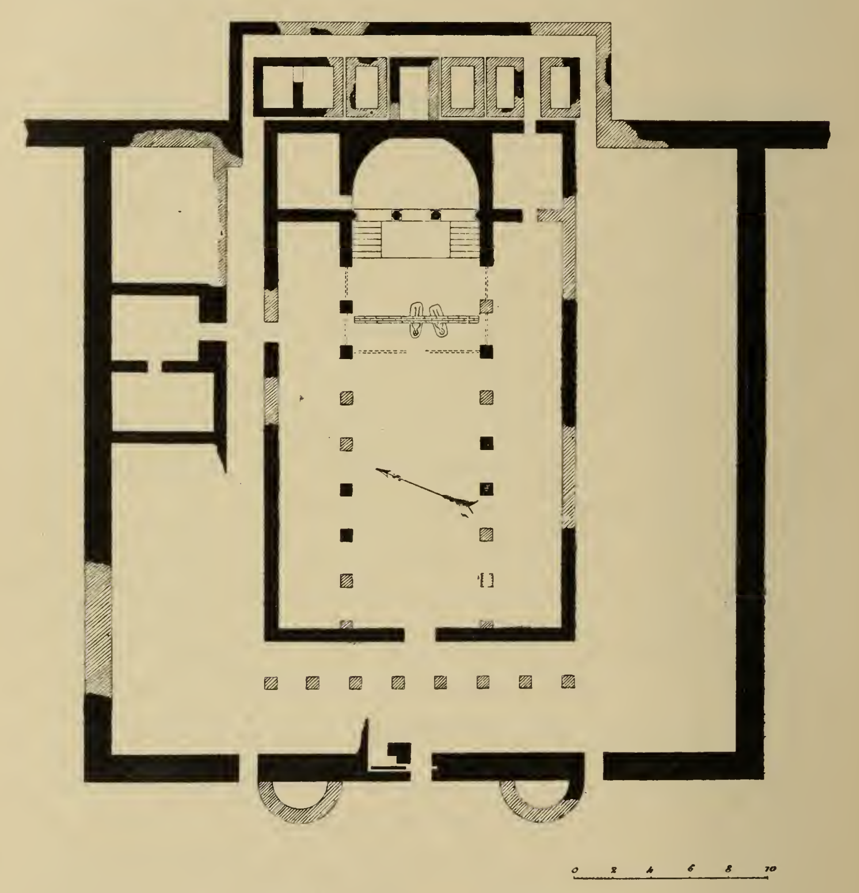


Fig. 117. — Basilique de Bénian.

A l'intérieur, les trois vaisseaux sont séparés par deux rangées de piliers, reposant sur des dés plats et coiffés de coussinets en forme de tronc de pyramide renversé. Par-dessus

1. Héron de Villefosse, *Bull. des antiquaires de France*, 1900, p. 114-5.

étaient jetées des arcades. Le chœur, profond de 4^{m},80, était isolé par des grilles en métal ou par des barrières en bois, dont les trous de scellement se voient dans les piliers. A une basse époque, on y enterra plusieurs personnages.

L'abside, enfermée dans un cadre rectangulaire, est surélevée de 1^{m},50, hauteur anormale qui tient à l'existence de la crypte dont nous parlerons tout à l'heure. On y montait par deux escaliers de six marches, construits l'un à droite, l'autre à gauche d'une estrade en maçonnerie, dont la hauteur atteignait le niveau du *presbyterium*. C'était probablement là que se dressait l'autel, qui devait être en bois. L'ouverture de l'abside présentait une rangée de deux colonnes isolées et de deux colonnes engagées, qui supportaient sans doute une architrave (chapiteaux corinthiens d'un travail minutieux). Le sol de ce *presbyterium* était couvert d'une mosaïque grossière, faite en morceaux de briques et en silex blancs et noirs, pavement dont il ne reste plus que quelques misérables débris. A gauche, un passage mettait l'abside en communication avec une sacristie, aussi élevée qu'elle. Cette salle, qui n'avait pas de porte sur le collatéral voisin, était le *diaconicum*. A droite, se trouvait la *prothesis*, établie à un niveau plus bas; elle communiquait avec le dehors et très probablement aussi avec le collatéral, mais non pas avec l'abside.



Fig. 118.
Crypte de Bénian.

L'église de Bénian a une crypte (*fig.* 118), certainement contemporaine du reste de l'édifice. Une porte s'ouvre dans le soubassement du *diaconicum*, à gauche; elle devait être précédée d'un escalier permettant d'y descendre. Elle conduisait

à une première chambre, vestibule de forme rectangulaire, voûté en berceau [1]. De là, on pénétrait, par une baie étroite et basse, dans une salle ménagée sous l'abside, semi-circulaire comme elle, mais de dimensions un peu moindres. La calotte en moellons qui la recouvrait est encore assez bien conservée. Au milieu de la courbe que décrit le mur, une sorte de niche quadrangulaire présente, à 1^{m},20 au-dessus du sol, une fenêtre, haute de 0^{m},60, large de 0^{m},50, bordée d'un cadre en pierre encore intact, où l'on voit des trous qui servaient à assujettir une grille fixe en métal; du côté de la crypte, deux autres trous, percés dans le plafond du cadre, recevaient les pivots d'un volet à tabatière.

Cette fenêtre donne sur un caveau, situé derrière la crypte, et occupant le milieu d'une série de sept tombeaux, dont plusieurs sont certainement antérieurs à l'église. Ce sont des chambres de forme rectangulaire (longues de 2^{m},10, de largeur variable), construites en moellons et couvertes jadis de voûtes en berceau. Elles ont reçu les corps de divers ecclésiastiques, évêques, prêtres, religieuses, morts entre 422 et 446. — Celle du milieu servait de sépulture à Robba, sœur d'Honoratus, évêque donatiste d'*Aquae Sirenses*. Cette religieuse, tuée en 434 par les traditeurs (c'est-à-dire par les catholiques), fut vénérée comme une martyre. La crypte avait donc été faite pour permettre la visite du tombeau de la sainte; l'ouverture pratiquée dans la niche était une *fenestella confessionis*, ayant vue sur le caveau de Robba, dont on abattit le mur de ce côté. Il est même très probable que la fondation de la basilique eut pour cause le culte rendu par les donatistes à cette martyre :

1. Cette salle a servi aussi de magasin à une époque indéterminée: on y a trouvé de nombreux débris de jarres, de pots et de cruches.

c'était une *basilica coniuncta tumulo*. — A l'est, au delà des caveaux, on construisit une muraille, enfermant dans une même enceinte l'église et les tombes.

Ce sanctuaire est donc postérieur à la mort de Robba, c'est-à-dire à l'année 434. Mais il est antérieur à 439, date d'une des tombes établies sous le porche. Les débris de charbon dont le sol était jonché prouvent qu'il a été détruit par le feu.

Auprès de la basilique s'élevaient plusieurs bâtiments, qui en étaient sans doute des annexes, entre autres deux salles, très distinctes au nord. Ces locaux n'ont pas été fouillés.

23° *Henchir el Bey* (région d'Aïn Beïda). — Fragment de colonne, sur une des faces de laquelle on lit[1] : « *Domus De*[*i et orati?*]*onis*... » Cette base a peut-être appartenu à un portique, précédant un oratoire.

24° *Biar el Kherba* (entre Sétif et Batna). — Église[2], non fouillée (*fig*. 119). Les murs sont au ras du sol et l'intérieur est encombré de constructions arabes, mais le plan est très net. Longueur (sans l'abside) 29^{m},80, largeur 15^{m},30.

Un vestibule, profond (entre murs) de 2^{m},70, occupe tout le front de l'édifice. Ce vestibule et l'église elle-même n'ont qu'une porte, sur le devant, au centre. A l'intérieur, se dressaient deux rangées de piliers quadrangulaires, dont toutes les bases sont encore en place (socle haut, moulures rappelant celles des bases attiques). Ils étaient coiffés de coussinets en forme de tronc de pyramide renversé. L'abside, profonde de 7^{m},10, est plus élevée que le reste de l'église et pavée en briques : elle présente, du côté de la nef, une bordure en

1. *Corpus*, VIII, 17758.
2. Graillot et Gsell, *Mélanges de l'École de Rome*, XIV, 1894, p. 582-3, fig. 31.

pierre que surmonte une corniche; les degrés (peut-être en bois) qui y donnaient accès ne sont plus visibles.

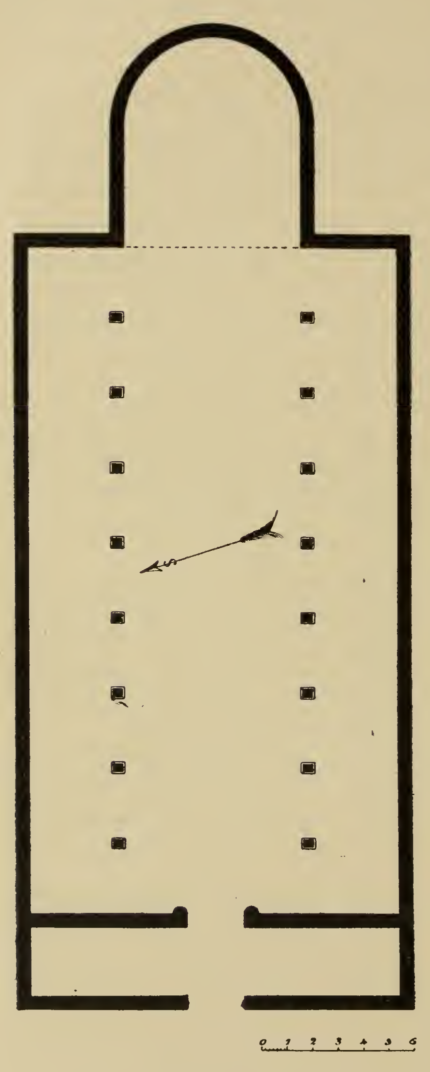


Fig. 119.
Basilique de Biar el Kherba.

25° *Biar Haddada* (*castellum B...*, région de Sétif). — Chapelle qui n'a pas été décrite et qui semble avoir disparu. On y a trouvé un bloc carré, de 0m,53 de côté, creusé en auge. Cette caisse avait un couvercle, plus large, dont une partie existe encore; la tranche porte l'inscription[1] : « [*Spes?*] *in Deo et castitas!* » accompagnée d'un monogramme constantinien, avec l'α et l'ω. Dans l'auge était enfermé, dit Pelletier[2], « un petit coffre en terre « cuite, de 0m,30 de lar- « geur sur 0m,17 de hau- « teur, portant une rainure, « dans laquelle devait glis- « ser une tablette de bois « pour fermeture. A l'in-

1. *Corpus*, VIII, 8730. Gsell, *Recherches archéologiques en Algérie*, p. 236, fig. 80.

2. *Revue africaine*, V, 1861, p. 451. Conf. Poulle, *Rec. de Constantine*, XVI, 1873-4, p. 410-1.

« térieur de ce coffret, il y avait du bois moisi, provenant « probablement du couvercle, et une plaque en métal. » Cette tablette, en plomb, portait plusieurs lignes d'écriture onciale, gravées à la pointe[1]. L'inscription d'une des faces, inintelligible, paraît avoir indiqué quelque relique ; sur l'autre face, on lit : « *cuius memori(a)e (h)ic p[os]it(a)e sunt.* »

26° *Biar Ouled Atmane* (région de Sétif). — Pierre de plus de 2m,50 de long, avec des lettres en relief, hautes de 0m,10 ; elle devait être placée au-dessus de l'entrée d'un sanctuaire[2] : « [*Haec est domus*] *Dei beata* + *et in C(h)risto conparata.* » On voit aussi en ce lieu des fragments divers (fûts, bases, chapiteaux), qui appartenaient peut-être à une église ou à une chapelle[3].

27° *Bir ben Zireg* (entre Sétif et Batna). — Église[4], mal conservée et non fouillée ; les dispositions intérieures ne peuvent pas être reconnues avec certitude. Longueur 23m,30, largeur 6m,86. Deux portes s'ouvraient sur le devant ; elles étaient encadrées par des colonnes, coiffées de coussinets allongés, qui servaient sans doute de supports à de petites arcades couronnant les entrées. La nef unique se terminait par un hémicycle. Il semble que des demi-colonnes monolithes (hautes de 2m,90 environ) aient été adossées aux parois ; des corbeaux, dont la queue s'enfonçait dans le mur, les surmontaient probablement[5]. Le chœur était fermé par un mur transversal. Il communiquait avec la nef par deux baies, flanquées de colonnes

1. *Corpus*, 8731 et p. 973. De Rossi, *la Capsella argentea africana*, p. 16.
2. *Corpus*, 8275 et p. 967.
3. Gsell, *Recherches*, p. 207, fig. 51-54.
4. Graillot et Gsell, *Mélanges de l'École de Rome*, XIV, 1894, p. 567-9 et fig. 19-24.
5. Pour ce dispositif, conf. plus haut, p. 151.

engagées (chapiteaux d'ordre dorique). Il est possible qu'à l'entrée de l'abside, il y ait eu aussi deux colonnes ou demi-colonnes, surmontées de coussinets, qui auraient porté les deux sommiers d'un arceau. Le mur de cette abside était couronné, à l'extérieur, d'une corniche à moulures grossières.

28° *Bir Djedid* (entre Sétif et Batna). — Église [1], au sud du bourg antique. Elle est peu distincte. Longueur (sans l'abside) 24^{m},50, largeur 13^{m},75. Deux colonnades (bases attiques à socle élevé) ; traces d'une abside.

29° *Bir el Abiod* (au nord de l'Aurès). — Vestiges d'une chapelle [2], large de 6 mètres. Des demi-colonnes étaient appliquées le long des murs latéraux. On ne voit pas s'il y avait une abside.

30° *Bir el Henchir* (entre Sétif et Batna). — Restes d'une chapelle [3], longue de 18 mètres, large de 5, se terminant à l'est par un mur en demi-cercle. Dans cette ruine, gisent deux mauvais chapiteaux corinthiens de demi-colonnes et une pierre sculptée, où il semble qu'on ait voulu représenter une abside, dont l'entrée est flanquée de colonnes et dont le cul de four est décoré de nervures imitant une coquille.

31° *Bir Fradj* (à l'est de Constantine). — Il y avait là une chapelle (*memoria*), comme le prouve cette inscription [4] : « *Domino Patri nostro fecimus memoria(m) Canissus et* « *Donatus.* » Une autre inscription [5], trouvée au même lieu, semble se rapporter à une *memoria* de martyrs, qui se confondait peut-être avec la précédente : « [*Me*]*mo*[*ria*] *beatis-*

1. Graillot et Gsell, *Mélanges de l'École de Rome*, XIV, 1894, p. 579-580.
2. Graillot et Gsell, *ibid.*, p. 34.
3. Graillot et Gsell, *ibid.*, p. 587.
4. *Corpus*, VIII, 19101.
5. *Ibid.*, 19102.

« *simorum martirum Nata*[*lis*], *Re...i*, *idus ian*[*uar*(*ias*)]. »

32° *Bordj Steh* (entre Aïn Beïda et Tébessa). — Édifice étudié par Delamare[1] : c'était probablement une église. Il a la forme d'un rectangle, de 21 mètres sur 12. A l'intérieur, deux colonnades.

33° *Kherbet Bou Addoufen* (région de Sétif). — Basilique[2], au nord-est de la ville ; en très mauvais état, non fouillée et encombrée de constructions arabes. Longueur totale 34 mètres, largeur 15^{m},80. En avant, il y avait, semble-t-il, un portique, dont le front présentait une rangée de colonnes, terminée par deux demi-colonnes qui devaient s'adosser à des piliers. A l'intérieur, s'élevaient deux colonnades (bases attiques à socle élevé, chapiteaux à bandes superposées, fûts hauts de 2^{m},05 à 2^{m},16). Des coussinets, en forme de tronc de pyramide renversé, étaient placés entre les chapiteaux et les sommiers des arcades : l'un d'eux offre une croix monogrammatique, un autre les lettres XP (ιστός). Le chœur, profond de 7^{m},10, avait une clôture de dalles, dressées de champ et emboîtées dans de petits piliers. L'abside était surhaussée d'environ 1 mètre. Des demi-colonnes, coiffées de chapiteaux de formes diverses (ordres ionique, dorique et corinthien fort dégénérés), faisaient partie de la décoration de cette abside, sans qu'on puisse dire exactement où elles étaient dressées. Au dehors, le mur courbe était couronné d'une corniche très simple. Dans l'état actuel de la ruine, on ne saurait dire s'il y avait des sacristies à l'extrémité des bas côtés.

Sous cette église, se trouve un souterrain que je n'ai pas pu

1. *Exploration*, pl. 59.

2. Gsell, *Recherches archéologiques en Algérie*, p. 180-1, 184 et 186, fig. 26-34.

visiter. Il consiste, m'a-t-on dit, en une galerie, longue d'au moins 60 mètres, large de 2 mètres environ. Dans les deux parois, sont creusées des cases, « en forme de mangeoire de cheval », dans lesquelles on voit des ossements. Il y en a plusieurs rangées superposées. Le devant des cases était fermé par des briques [1]. Cet hypogée est donc une véritable catacombe, avec *loculi*.

34° *Kherbet Bou Addoufen*. — Autre église [2], au centre même des ruines ; en aussi mauvais état que la précédente et non fouillée. Longueur totale 37^{m},20, largeur 19^{m},60. Deux pilastres rectangulaires en pierre, adossés au mur de façade, à proximité des portes des bas côtés, attestent qu'il y avait un porche, large probablement de 10^{m},80, et dont la disposition n'est plus reconnaissable. Trois portes, ménagées dans la façade, correspondent aux trois vaisseaux. Ceux-ci étaient séparés par deux colonnades : bases attiques à socle haut, chapiteaux à bandes superposées, coussinets en tronc de pyramide, placés jadis sur les chapiteaux [3] (l'un d'eux est orné d'un monogramme constantinien gravé). La clôture du chœur est assez bien conservée : elle consiste, selon l'usage, en des dalles emboîtées dans de petits piliers. L'abside était décorée de demi-colonnes et surmontée au dehors d'une corniche courbe. Deux sacristies la flanquaient : celle de gauche n'est plus indiquée que par un dos de terrain ; contre celle de droite venait s'appliquer une autre petite salle. Abside et sacristies étaient surélevées. Dans le bas côté de gauche, on remarque une rangée de piliers qui

1. Conf. Ragot, *Rec. de Constantine*, XVI, 1873-4, p. 252 (indications qui semblent incomplètes).
2. Gsell, *Recherches*, p. 186-7, fig. 35-40.
3. La plupart de ces coussinets présentent sur leur face supérieure une grande encoche pour recevoir l'extrémité d'une poutre.

appartiennent sans doute à une réparation tardive, ayant pour objet de soutenir la toiture qui menaçait ruine.

35° *Kherbet Bou Addoufen.* — Chapelle[1], à l'ouest des ruines; assez mal conservée, non fouillée. Longueur totale 26^{m},40, largeur 10^{m},50. Cet édifice se compose de deux parties, qui ne sont probablement pas contemporaines :

a) Une petite chapelle se compose de trèfle, dont l'entrée était à l'ouest;

b) Un bâtiment rectangulaire, accolé à cette chapelle, dont on a dû supprimer le mur de front[2] et qui est devenue le *presbyterium* du sanctuaire ainsi formé. En avant de ce bâtiment, vestiges d'un porche, profond (entre murs) de 3^{m},05. Il n'en reste plus que deux piliers et nous ne saurions dire s'il occupait toute la largeur du front, ou simplement un étroit espace devant la porte. A l'intérieur, deux rangées de piliers. Les deux dernières travées étaient closes par des dalles dressées, s'élevant à hauteur d'appui. Avec d'autres dalles semblables, qui barraient transversalement la nef, elles limitaient le chœur de ce sanctuaire.

36° *Henchir Bou Ghadaine* (au nord-ouest de Batna). — Église[3], en très mauvais état, dont le plan est peu net. Il n'y a, semble-t-il, qu'un seul vaisseau, long d'au moins 16 mètres, large de 7, terminé au fond par un mur courbe, qui forme une abside. Devant cette abside, à fleur de terre, restes d'un soubassement en blocage (autel ?). Le chœur, profond d'environ 7 mètres, n'occupait toute la largeur de la nef que dans le

1. Gsell, *Recherches*, p. 179, 183-4 et fig. 25. Holtzinger, *Die altchristliche und byzantinische Baukunst* (dans le *Handbuch der Architektur*, II, 3, I), p. 109.

2. Il est possible que ce mur ait eu une forme semi-circulaire. La chapelle primitive aurait été un quatre-feuilles.

3. Graillot et Gsell, *Mélanges de l'École de Rome*, XIV, 1894, p. 525.

voisinage de l'hémicycle ; par devant, il n'avait que 4^{m},20 de large. Il était bordé par une clôture de dalles et de petits piliers. A droite, ce sanctuaire était flanqué de deux salles, qui servaient peut-être de sacristies.

37° *Henchir Bou Takrematène* (*Nova Sparsa ?*, entre Sétif et Batna). — Église [1], sur une colline, au sud-est de la ville antique ; non fouillée et mal conservée. Longueur 17^{m},30, largeur 9^{m},60. Devant la façade, s'étendait un portique à colonnade. Deux rangées de colonnes séparaient les vaisseaux (bases attiques à socle haut, chapiteaux d'ordre ionique). Le chœur, profond de 5^{m},10, pavé en briques, offre la clôture usuelle de dalles et de petits piliers. L'abside est un peu surélevée ; une corniche courbe couronnait le mur à l'extérieur. A gauche, une sacristie devait communiquer avec le bas côté voisin. — Près de cette ruine, au nord, on voit des traces confuses de plusieurs constructions, qui étaient peut-être des annexes de la basilique.

38° *Henchir Bou Takrematène*. — Autre église [2], dans la partie occidentale de la ville ; peu nette. Longueur 22^{m},50, largeur 12^{m},30. A l'intérieur, deux colonnades ; chœur profond de 6^{m},40, avec la clôture ordinaire ; espace rectangulaire, tenant lieu d'abside et flanqué de deux sacristies, dont celle de gauche est un peu plus large que le bas côté qu'elle prolonge. En avant de cet édifice, on distingue une place qui le sépare d'une grande construction rectangulaire, de 40 mètres de long sur 20 de large, très ruinée : c'était, semble-t-il, une cour, bordée de quatre portiques, que des piliers soutenaient. Peut-être y avait-il en cet endroit un ensemble de bâtiments constituant un monastère.

1. Graillot et Gsell, *ibid.*, p. 576-8, fig. 28-29.
2. *Ibid.*, p. 578 et fig. 30.

39° *Castiglione* (entre Alger et Tipasa). — Église[1], qui a été exploitée comme carrière et est en fort mauvais état, mais dont le plan a pu être nettement déterminé, surtout après les fouilles que M. Grandidier y a faites en 1893. Longueur totale 34m,10, largeur 16m,20. Un vestibule, profond de 2m,30, occupe toute la largeur de la façade. Le front de l'église a une porte, au milieu ; il y a deux autres entrées, ménagées dans les murs latéraux. L'intérieur, dallé en briques, présentait deux colonnades : on y a trouvé une base attique, à socle bas, des débris de fûts en pierre ou en granit, un chapiteau d'ordre dorique, un autre chapiteau de forme trapue, qui ne se rattache à aucun ordre déterminé et qui est orné d'une colombe. Sauf ce dernier chapiteau, les différents morceaux d'architecture que nous venons d'énumérer paraissent avoir été pris ailleurs. Les colonnes portaient des arcades en pierres de taille. Aux deux extrémités de chaque colonnade, la retombée de l'arcade était soutenue, non par une demi-colonne, comme c'était l'usage, mais par un simple corbeau enfoncé dans le mur.

L'abside, profonde de 6 mètres, est enfermée dans un mur carré, qui ne fait pas saillie en dehors du plan général de l'édifice. Elle est surélevée d'environ 2m,10 et revêtue d'une couche de béton ; on devait y monter par deux petits escaliers en bois (marqués en pointillé sur notre plan de la crypte). Dans l'état actuel, on ne saurait dire si elle était flanquée de sacristies. En avant de cette abside, deux massifs de blocage s'avancent parallèlement dans la nef. Ils flanquent un passage, jadis couvert, qui permettait d'atteindre la crypte dont nous

1. Bertrand, *Bull. Comité*, 1896, p. 139-142. Grandidier, *Bull. de la Société d'archéologie du diocèse d'Alger*, I, p. 99-116.

allons parler. Au-dessus, devait s'étendre une sorte de plate-forme, limitée par les deux escaliers du *presbyterium* et portant sans doute l'autel.

En suivant le passage et après avoir descendu quelques marches, on pénétrait dans une salle souterraine, ayant exactement les mêmes dimensions que l'abside placée au-dessus d'elle (*fig.* 120). Elle était coiffée d'une voûte surbaissée (hauteur maxima 2m,40), très légère, faite, comme les voûtes des

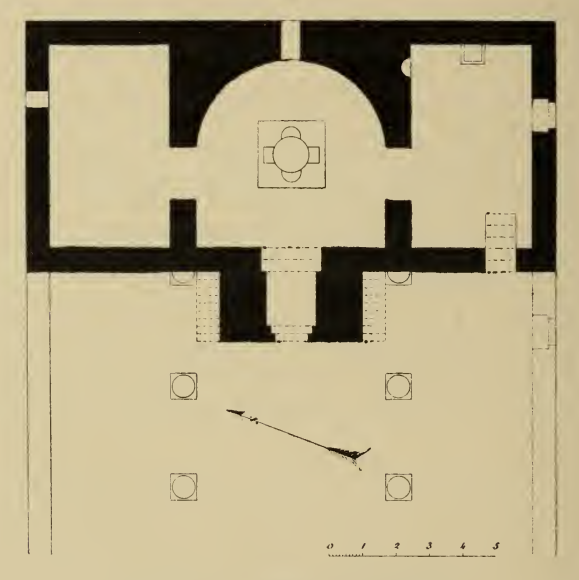


Fig. 120. — Crypte de Castiglione.

deux salles voisines, avec des moellons, des amphores, des tubes en argile, emboîtés les uns dans les autres, enfin d'autres éléments en terre cuite qui ont la forme d'obus. Une fenêtre s'ouvrait au fond. Au centre de cette salle, M. Grandidier a découvert une piscine baptismale : un massif carré en maçonnerie, de 2m,15 de côté, s'élève à 0m,30 au-dessus du sol ; il encadre un bassin circulaire d'un diamètre de 1m,10 et d'une

profondeur de $0^m,70$, dans lequel on pouvait descendre par quatre petits degrés, deux arrondis et deux rectangulaires, ménagés à l'intérieur du massif et disposés en croix. Il n'y a aucune trace de canal pour l'adduction de l'eau, mais un conduit, se dirigeant vers le nord, servait à vider la piscine.

Des portes cintrées donnent accès à deux chambres, situées à droite et à gauche du baptistère et qui en étaient évidemment des annexes. Celle de gauche, éclairée par une petite fenêtre, était couverte d'une voûte d'arêtes. Celle de droite présentait, à chaque extrémité, une voûte en berceau, large seulement de $1^m,30$, et, au milieu, une voûte d'arêtes. Cette dernière salle communiquait par un escalier avec le bas côté de droite de l'église et avait aussi une porte sur l'extérieur. On remarque, dans la même chambre, une petite niche semi-circulaire, qui a dû abriter des ustensiles du culte, et on a trouvé jadis en cet endroit un bloc en pierre, creusé d'une cavité carrée, dont le couvercle s'insérait dans des feuillures : M. Grandidier pense que ce coffre servait à enfermer les saintes huiles.

Les trois salles de la crypte sont certainement de la même époque que le reste de la basilique : l'exhaussement anormal de l'abside ne s'explique que par l'existence d'une chambre au-dessous.

40° *Chabet Médabouah* (région de Constantine). — Pierre qui a été évidemment placée dans un sanctuaire chrétien ; elle porte l'inscription[1] : « *Memoria sanctor*(*um*) *felic*(*ite*)*r !* » tracée au-dessous d'une excavation, que fermait, dit-on, une plaque en ciment[2]. C'était sans doute le support d'une table

1. *Corpus*, VIII, 19414.
2. Sergent, *Rec. de Const.*, XX, 1879-80, p. 79. De Rossi, *la Capsella argentea africana*, p. 30.

d'autel; la cavité devait contenir des reliques (peut-être des morceaux d'étoffe que le temps aura fait disparaître)[1].

41° *Chémorra* (au nord de l'Aurès). — Chapelle[2], à 8 kilomètres au sud-sud-ouest de Chémorra. Les murs dépassent à peine le sol. Longueur 12 mètres, largeur 9m,50. Le mur de fond est arrondi en forme d'hémicycle.

42° *Cherchel* (*Caesarea*). — Au commencement du ve siècle, il y avait plusieurs basiliques dans la capitale de la Maurétanie Césarienne. Ce fut dans l'église principale, « *in ecclesia maiori* », que parla saint Augustin, au mois de septembre 418[3].

Nous ignorons l'emplacement de cette *ecclesia maior*. — En dehors de la ville actuelle, à gauche quand on sort par la porte de Ténès, par conséquent dans la partie occidentale de la ville antique, « un colon, dit M. Waille[4], a extrait pendant des « années de superbes pierres de taille et nous a dit avoir ren- « contré une immense salle en mosaïque ». Y avait-il là une grande église ? Il faut remarquer qu'on a trouvé, tout près de ce lieu, un bâtiment en forme de chapelle, construit avec des matériaux pris à des édifices plus anciens[5]. C'était une salle de 12m,08 sur 8m,40, terminée par une abside surélevée, qui présentait au fond une niche semi-circulaire. Des fragments de plaques découpées à jour y ont été recueillis : ces panneaux garnissaient autrefois des fenêtres. La salle était partagée par des piliers en deux nefs inégales (4m,94 et 3m,45 de largeur),

1. On n'y a trouvé que des grains d'orge (apportés sans doute par des fourmis).

2. Graillot et Gsell, *Mélanges de l'École de Rome*, XIII, 1893, p. 534.

3. *De gestis cum Emerito*, début. Conf. *Contra Gaudentium*, 1, 15; *Sermo ad Caesareensis ecclesiae plebem*, 1; Possidius, *Vie de saint Augustin*, 14.

4. *Bull. Comité*, 1893, p. 134.

5. Chipiez et Waille, *Revue de l'art ancien et moderne*, II, 1897, p. 343-6 (avec plan et vue).

mais une ordonnance aussi insolite appartient sans doute à un remaniement. La porte ne paraît pas avoir été percée au milieu de la façade. Ce bâtiment était contigu à diverses chambres. Dans le voisinage immédiat, on a découvert deux mosaïques, dont la forme indique qu'elles pavaient de petites absides[1]. L'une d'elles représente un grand calice, d'où sortent deux ceps de vigne; dans les enroulements des branches, sont figurés un lièvre, un cerf, un coq et divers oiseaux; le vase est flanqué de deux paons[2]. L'autre mosaïque, plus grossière, montre des poissons de différentes espèces, des anguilles, des coquillages, une étoile de mer, un hippocampe. Il est assez probable que ces deux pavements sont chrétiens. — On peut donc admettre, avec quelque vraisemblance, que le quartier occidental de Caesarea renfermait un groupe d'édifices religieux, analogue à la grande basilique de Tipasa et à ses annexes.

43° *Cherchel.* — Chapelle, située à l'est de Césarée, à 300 mètres environ de l'amphithéâtre, dans un cimetière; elle est aujourd'hui presque entièrement détruite. Elle avait une vingtaine de mètres de longueur. La porte était sur la façade, à l'ouest. Du côté opposé, il y avait une abside, dont il reste quelques vestiges. Cette chapelle était remplie de sépultures[3].

Nous parlerons au chapitre III d'une *cella* construite dans un cimetière, à 500 mètres à l'ouest de Cherchel; elle ne nous est connue que par une inscription[4].

44° *Constantine* (*Cirta*, puis *Constantina*). — On trouve dans des textes du IVe siècle quelques renseignements sur des édifices chrétiens de Constantine.

1. Waille, *Revue africaine*, XLII, 1898, p. 165-7.
2. *Revue africaine*, *l. c.*, planche à la p. 165.
3. Renseignements que je dois à M. l'abbé Grandidier.
4. *Corpus*, VIII, 9585.

Lors de la persécution de Dioclétien, en 303, il est question de la « *domus in qua christiani conveniebant* » : elle fut confisquée à cette époque. On y mentionne une bibliothèque et une salle à manger (*triclinium*)[1]. Nous apprenons, d'autre part, qu'en mars 305, « les basiliques n'ayant pas encore été restituées », des évêques venus à Cirta durent se réunir dans une maison particulière[2]. A la même date, une élection épiscopale eut lieu « *in area martyrum*[3] », « *in casa maiore*[4] », c'est-à-dire dans un édifice situé sur un cimetière où étaient ensevelis des martyrs. Par suite des circonstances, cette *casa maior* remplaçait l'église ordinaire ; elle contenait une chaire épiscopale[5]. La persécution ayant cessé, les chrétiens purent se réunir de nouveau dans la basilique[6].

Une lettre de Constantin, datée de l'année 330, nous apprend qu'il avait fait construire une basilique à Constantine ; les donatistes s'en étant emparés, l'empereur fit don aux catholiques d'un immeuble qu'il possédait dans cette ville et ordonna qu'on y élevât une église nouvelle, aux frais du fisc[7].

Il y avait au Capitole de Constantine un sanctuaire chrétien, qui a été complètement démoli en 1844 : nous ne le connaissons que par les ouvrages de Ravoisié et de Delamare. On l'avait établi sur le soubassement du grand temple du Capitole, en utilisant une partie des murs de la *cella* (voir au t. I, p. 267,

1. *Appendice à saint Optat*, édit. Ziwsa, p. 187.
2. Optat, 1, 14. Conf. Augustin, *Contra Cresconium*, 3, 27.
3. *App. Optat*, p. 194, ligne 25.
4. *Ibid.*, p. 194, l. 27 ; p. 196, l. 16.
5. *Ibid.*, p. 194, l. 7-8 (conf. p. 195, l. 28).
6. *Ibid.*, p. 193, l. 24-25 : « *in basilica apud Constantinam* ». Le mot *apud*, dans ce texte en latin vulgaire, paraît bien signifier *à*, et non *près de*. Cette basilique est sans doute la « *domus in qua christiani conveniebant* ».
7. *App. Optat*, p. 215.

la *fig.* 80)[1]. Évidemment, le haut de ce temple était déjà détruit. Pour compléter la bâtisse, on se servit de matériaux appartenant à divers autres édifices païens[2]. En changeant la destination du monument, on modifia son orientation : la nouvelle façade, percée d'une porte au milieu, fut placée au nord-ouest, entre les colonnes qui formaient de ce côté un portique parallèle au mur postérieur de l'ancienne *cella*. On dut naturellement construire un escalier d'accès, car le soubassement du temple avait 4^{m},31 de hauteur.

L'église mesurait 36^{m},80 de long sur 23^{m},30 de large. Outre la porte antérieure, elle avait deux entrées latérales; celle du côté gauche était surmontée d'une croix sculptée. L'intérieur devait être partagé en trois vaisseaux par des colonnes ou des piliers; deux consoles, placées en avant de l'abside, recevaient sans doute la retombée des deux dernières arcades : dans cette hypothèse, la nef aurait mesuré 9 mètres et, contre l'usage, elle aurait dépassé en largeur l'ouverture de l'abside, qui était de 7^{m},30 seulement. Le mur extérieur de cette abside formait trois pans coupés. A droite et à gauche, une sacristie communiquait avec le *presbyterium*, mais non pas, semble-t-il, avec le bas côté voisin. Des pieds-droits, établis aux angles de ces deux salles, indiquent qu'elles étaient couvertes d'une voûte d'arêtes. Une autre salle occupait l'angle nord du soubassement, à gauche de la façade.

Dupuch et Ravoisié dataient, sans motif valable, cette

1. Temple et Falbe, *Relation d'une excursion à Constantine*, p. 96. Ravoisié, *Exploration*, I, p. 29-31; pl. 6 et 8. Delamare, *Exploration*, pl. 119; dessins et notes conservés à la Sorbonne, tome IV, p. 40, 45, 50. Dupuch, *Essai sur l'Algérie chrétienne*, p. 16. Cherbonneau, *Ann. de Const.*, 1853, 125-6.

2. Ravoisié, pl. 11 et 12; p. 33. *Corpus*, VIII, 6984, 7124, 7127-7130 (= 19442-19444).

église du règne de Constantin le Grand. Je la croirais plutôt de l'époque byzantine, à cause de la croix qui décorait une des portes et de la barbarie de la construction.

45° *Constantine*. — On a découvert, il y a une quarantaine d'années, sur la route du Bardo, une belle mosaïque, qui formait peut-être le pavement d'une chapelle[1] ; elle fut détruite peu de temps après. On y lisait cette sentence, empruntée à saint Paul : « *Justus sibi lex est*[2]. »

46° *Djebel Djaffa* (au sud de Khenchela). — Pierre portant l'inscription : « *Memoria apostoloru(m)* », accompagnée d'un monogramme constantinien[3]. Elle a certainement appartenu à quelque chapelle rurale.

47° *Henchir Djardia* (au nord de l'Aurès). — Chapelle(?)[4], peu distincte. Longueur 16^{m},40, largeur 9^{m},90. La nef et les bas côtés étaient séparés par des piliers rectangulaires, que surmontaient des coussinets en forme de tronc de pyramide renversé. Au fond, trois salles carrées.

48° *Djemila* (*Cuicul*). — Église[5], située à l'extrémité sud-est de la ville antique (*fig.* 121). Elle a été fouillée il y a une

1. *Ann. de Const.*, 1860-1, p. 153 ; 1862, p. 55-56 et pl. XI. *Mémoires lus à la Sorbonne*, *Archéologie*, I, 1861, pl. IV. Le dessin de cette mosaïque a été souvent reproduit : par exemple dans Martigny, *Dictionnaire des antiquités chrétiennes*, 3e édit., p. 486 ; dans Schultze, *Archäologie der altchristlichen Kunst*, p. 67, fig. 18.

2. *Corpus*, VIII, 7922.

3. *Corpus*, VIII, 17715. Conf. De Rossi, *la Capsella argentea africana* p. 17.

4. Graillot et Gsell, *Mélanges de l'École de Rome*, XIV, 1894, p. 59.

5. Ravoisié, I, p. 63-5 ; pl. 51-3. Delamare, pl. 104, fig. 3. Lenoir, *Architecture monastique*, I, p. 245-7. Amé, *les Carrelages émaillés du Moyen Age et de la Renaissance*, p. 15 et 28. Schnaase, *Geschichte der bildenden Kunst* (2e édit.), III, p. 35, n. 4. Schultze, *Archäologie der altchristlichen Kunst*, p. 67, fig. 17. — Notre plan reproduit celui de Ravoisié, mais en supprimant les parties restituées par cet architecte (sauf quelques bases de colonnes).

soixantaine d'années ; dès cette époque, elle était très ruinée ; aujourd'hui, on n'en distingue plus que de maigres vestiges. Longueur 26m,80, largeur 16 mètres.

La porte qu'indique Ravoisié n'est pas percée dans le mur de façade, mais un peu en arrière, dans la paroi de droite ; il y avait peut-être d'autres entrées. A l'intérieur, les trois vaisseaux étaient séparés par deux colonnades, dont les éléments paraissent avoir été pris ailleurs (bases attiques à socle bas, chapiteaux corinthiens). On voit, d'après le plan et la coupe de Ravoisié, que l'espace réservé à l'autel était surélevé d'environ 0m,50 et entouré d'un mur, qui, lors des fouilles, ne dépassait pas 1 mètre de hauteur. Il est probable qu'il ne montait guère plus haut et qu'il formait simplement la clôture d'un chœur. Ravoisié interrompt les deux colonnades à cet enclos ; peut-être se prolongeaient-elles par des piliers, posés au-dessus du mur. Le chœur était percé de trois portes, précédées de degrés : l'une s'ouvrant sur la nef, les deux autres sur les bas côtés. La disposition du fond nous échappe : la



Fig. 121. — Basilique de Djemila.

seule chose certaine, c'est qu'il n'y avait pas d'abside.

Une belle mosaïque couvrait le sol des bas côtés et de la nef, en avant du chœur ; il n'en reste plus que quelques cubes. Des motifs ornementaux enfermaient des médaillons, que remplissaient des animaux divers, entre autres une colombe tenant dans son bec un rameau d'olivier. Cinq médaillons étaient occupés par des inscriptions[1] nommant des personnages, qui, à la suite de vœux, se cotisèrent pour faire exécuter ce pavement.

L'excellent style de la mosaïque, ainsi que les fonctions exercées par les donateurs[2] permettent de croire que l'église est antérieure à la conquête vandale. Elle a été détruite par le feu, comme l'attestent les cendres et les charbons trouvés en abondance dans les décombres.

Elle était flanquée, au sud et au sud-ouest, de plusieurs bâtiments, trop mal conservés pour être distincts.

Delamare voyait dans cet édifice un temple[3]; Schnaase, une basilique civile de l'époque du Haut Empire ; Ravoisié, Lenoir, De Rossi, M. Muntz[4], etc., y ont reconnu avec raison une basilique chrétienne[5].

On a recueilli à Djemila (l'endroit précis de la découverte n'a pas été indiqué) des fragments sculptés[6], ayant appartenu

1. *Corpus*, VIII, 8344-8348.

2. *Sacerdotalis*, *ex tribuno*, *ex principe*. Voir à ce sujet De Rossi, *Bull. di archeologia cristiana*, 1878, p. 31-6 ; Pallu de Lessert, *Bull. des antiquités africaines*, II, 1884, p. 333 et suiv.

3. *Revue archéologique*, VI, 1849, p. 191.

4. *Études iconographiques et archéologiques sur le Moyen Age*, I, p. 10.

5. La colombe tenant un rameau d'olivier est une image manifestement chrétienne. Un des donateurs porte le *cognomen* chrétien d'Adeodatus. La formule *votum complevit*, qu'on trouve sur une des inscriptions, est usuelle chez les chrétiens.

6. Delamare, *Revue archéologique*, VI, p. 195-197 et pl. 115; *Exploration*, pl. 105, fig. 1-2.

au rebord plat d'une grande vasque de marbre, qui servait sans doute aux ablutions des fidèles : les sujets représentés sont Daniel entre les lions, deux scènes du Déluge et un pasteur gardant son troupeau[1].

49° *Kherbet Fraïm* (région de Sétif). — Grande église[2], non fouillée, dont les murs dépassent à peine le sol. Longueur totale 43 mètres, largeur 15m,60. En avant, s'étendait un portique, profond de 2m,65, dont le front présentait une rangée de colonnes. Il y avait deux colonnades intérieures (bases attiques à socle élevé, chapiteaux composites barbares). Le chœur semble avoir eu, primitivement, une profondeur de 7 mètres; il était fermé par une clôture de dalles et de petits piliers, qui parait avoir subi plus tard des remaniements. Les piliers offrent des ornements sculptés à relief plat : rosaces, disques, etc. L'abside forme une saillie courbe à l'extérieur; peut-être l'ouverture était-elle flanquée de deux colonnes, auxquelles se rapporteraient deux chapiteaux composites, décorés d'un monogramme constantinien, avec l'α et l'ω. Une sacristie s'élevait sans doute à droite de cette abside; je ne saurais dire s'il en existait une seconde à gauche.

50° *Kherbet Fraïm*. — Petite église[3], non fouillée et fort mal conservée. Longueur totale 26 mètres, largeur 11m,45. Un vestibule, profond de 1m,95, occupait tout le front de l'édifice;

1. On a aussi découvert à Djemila deux chapiteaux chrétiens, dont l'un porte l'inscription : « *Natale domni Ciru*[...*pr*]*idi*[*e*] *kal*(*endas*) [*oc*]*tobres.* » Voir Poulle, *Rec. de Const.*, XIX, 1878, p. 392-3; De Rossi, *l. c.*, 1880, p. 167-8; *Corpus*, VIII, 10904. Peut-être faut-il restituer dans cette inscription *Ciru*[*lli*] ou *Ciru*[*aci*], en admettant une faute du lapicide, pour *Cyrilli*, ou *Cyriaci*; les chapiteaux en question auraient appartenu à une chapelle dédiée à un saint oriental (De Rossi propose une autre hypothèse).

2. Poulle, *Rec. de Const.*, XVI, 1873-4, p. 422-3. Gsell, *Recherches archéologiques en Algérie*, p. 228-230; fig. 72-77.

3. Poulle, *l. c.*, p. 423. Gsell, *l. c.*, p. 228, fig. 71.

par derrière, une porte s'ouvrait au milieu de la façade. A l'intérieur, se dressaient deux colonnades, qui ne sont plus en place. Vers le centre de l'église, un mur transversal coupe la nef et les bas côtés; s'il n'est pas un remaniement tardif, il limitait peut-être par devant un chœur, qui, contre l'usage, aurait occupé tout le fond de l'église, et non pas seulement le fond de la nef. Deux sacristies flanquent l'abside.

51° *Gouéa* (région de Médéa). — *Castellum* avec chapelle [1] (*fig.* 122). On voit en ce lieu les ruines d'un vaste établissement fortifié[2], couvrant une superficie d'environ 4.000 mètres carrés, sur un monticule allongé. Autour, d'humbles maisons en pierres sèches servaient peut-être d'habitations aux cultivateurs du domaine.

A l'extrémité orientale du *castellum*, se trouve une église, longue de 23 mètres, large de 12^{m},50. En avant, traces d'un vestibule. La partie réservée aux fidèles était probablement partagée en trois nefs, séparées par des colonnades. Au fond, une abside surélevée, garnie d'un pavement en briques pilées, est encadrée dans un mur rectiligne. On a découvert par-dessous un caveau funéraire, qui ne présentait aucune trace de porte ; il était surmonté d'une voûte, en grande partie écroulée, et contenait un sarcophage en pierre, orné d'une croix grecque pattée. Ce tombeau avait été violé et brisé. L'abside est flanquée à gauche d'une sacristie. A droite, une autre salle semblable était un baptistère. Les fonts consistent en un bassin circulaire, de 0^{m},80 de diamètre et d'un mètre de profondeur, construit en blocage et revêtu d'un enduit de chaux

1. Notice inédite, rédigée par M. Philippe en 1883, avec un plan de M. Krolikowski de Poray, que nous reproduisons ici.

2. Dans ce *castellum*, une salle carrée contenait quatre rangées de grandes amphores.

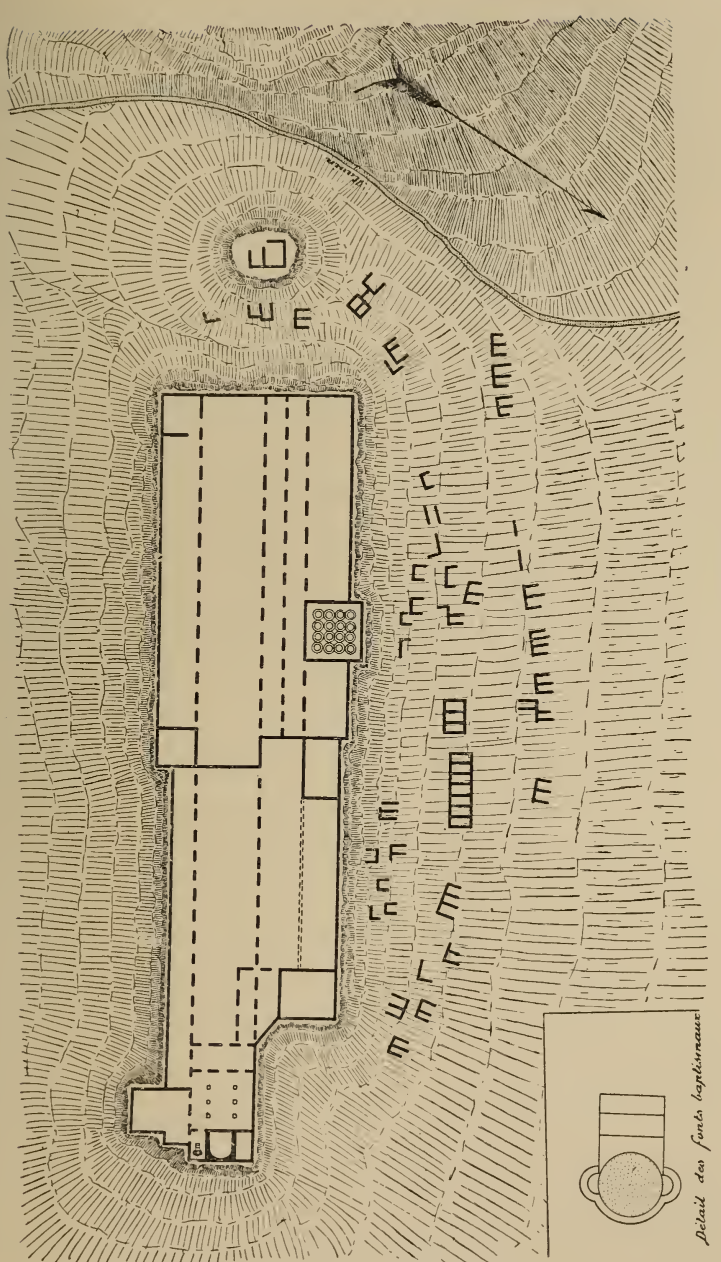


Fig. 122. — Castellum et chapelle de Gouéa.

et de briques concassées ; on distingue les restes d'un conduit pour l'évacuation de l'eau. Un petit escalier de trois degrés, établi du côté de l'entrée de la salle, permettait l'accès de cette piscine; il y avait en outre, à droite et à gauche, deux petits évidements semi-circulaires [1].

52° *Henchir Gountas* (au nord de l'Aurès). — Église [2], dont les murs ne dépassent guère le sol ; non fouillée. Longueur 23^{m},65, largeur 13^{m},40. Un petit porche est constitué par deux piliers, distants de la façade de 2^{m},05 et entre eux de 4^{m},30 ; ces piliers portaient un toit en appentis. Il n'y a qu'une seule porte sur le devant de l'église, au milieu. A l'intérieur, deux colonnades. L'abside formait une saillie courbe au dehors ; l'arc de tête était porté par deux demi-colonnes. A droite et à gauche, deux sacristies.

53° *Henchir Gouraï* (au nord de l'Aurès). — Chapelle [3], aujourd'hui peu distincte. Elle semble avoir eu 13 ou 14 mètres de longueur. La nef était séparée des bas côtés par des piliers quadrangulaires, avec des bases à socle élevé et des coussinets-impostes en forme de tronc de pyramide renversé ; sur l'un de ces coussinets est gravé un monogramme constantinien. Le linteau et les montants de la porte d'entrée présentent des figures et des ornements, sculptés en relief plat ou gravés : un monogramme constantinien (avec l'α et l'ω), accompagné de deux colombes ; une autre colombe posée sur une couronne, etc.

54° *Henchir Guellil* (au nord-ouest de Batna). — Chapelle [4],

1. Le bâtiment qui s'élevait à droite de la chapelle a dû servir de logement ou de réduit défensif.
2. Graillot et Gsell. *Mélanges de l'École de Rome*. XIV, 1894, p. 65 et fig. 20.
3. Graillot et Gsell, *ibid.*, p. 49-50 (conf. XIII, 1893, pl. X, fig. 5 et 6).
4. Gsell, *Recherches archéologiques en Algérie*, p. 118-9, fig. 9.

mal conservée. La forme est exactement rectangulaire ; longueur 17m,62, largeur 9m,30. A l'intérieur, deux colonnades (bases attiques à socle élevé). L'espace réservé au clergé semble avoir été rectangulaire et avoir occupé toute la largeur de l'édifice, sur une profondeur de 4m,30 ; un mur le limitait par devant.

55° *Guelma* (*Calama*). — La basilique de Calama est mentionnée par saint Augustin, en 408[1]. Des païens tentèrent alors d'incendier le toit de cet édifice, qui était, par conséquent, couvert d'une charpente. — Une relique de saint Étienne, apportée à Calama, fut placée dans une chapelle particulière ; saint Augustin parle des fleurs qui ornaient l'autel[2].

Il ne reste plus rien d'une église que l'on a retrouvée jadis à l'extrémité septentrionale des ruines de la ville antique[3]. Ravoisié y a fait exécuter quelques fouilles, qui lui ont permis de dresser le plan du monument. Longueur totale 33m,50, largeur 15 mètres. En avant de la façade, s'étendait un espace rectangulaire, aussi large que l'église et profond, entre murs, de 6m,10. C'était sans doute un grand vestibule, qui devait être couvert d'un toit en appentis. Il y avait deux colonnades entre les vaisseaux intérieurs : Ravoisié a vu en place une base attique à socle bas. L'abside, un peu surélevée, était enfermée dans un cadre rectiligne et entièrement dégagée : aucune sacristie ne la flanquait. Dans cette abside, contre le mur, on a trouvé deux bases de colonnes, ou, plus exactement, deux chapiteaux doriques, d'époque antérieure, renversés et faisant

1. *Lettre* 91, 8.
2. *De civitate Dei*, 22, 8, 12 et 13.
3. Ravoisié, *Exploration*, II, p. 33-4 ; pl. 32, fig. 1-5. Delamare, *Exploration*, pl. 171, fig. 6. Grellois, *Mémoires de l'Académie de Metz*, XXXIII, 1re partie, 1851-2, p. 282.

office de bases. Il est donc probable qu'une colonnade était appliquée contre la paroi.

On a découvert à Guelma deux pierres sur lesquelles sont gravées des inscriptions byzantines, se rapportant l'une et l'autre à des reliques déposées sous des autels[1]. L'une d'elles mentionne même la nappe de la table sainte : « *Sub hec* (sic) *sacros(an)c(t)o belamine altaris sunt memoriae*, etc. » Ces pierres étaient évidemment placées dans des sanctuaires chrétiens, auprès de l'autel, mais nous n'avons aucun renseignement sur les édifices dans lesquels elles se trouvaient[2].

Dans un autre sanctuaire, situé près de Guelma, M. Lejeune a recueilli une inscription, mentionnant aussi des reliques, et, à côté, le coffre de marbre qui les contenait : il est de forme rectangulaire, avec une cavité cylindrique au fond[3].

56° *Henchir Guesseria* (au nord de l'Aurès). — Église (*fig.* 123)[4], dont l'abside seule s'élève de plusieurs mètres au-dessus du sol ; il y a une quarantaine d'années, le reste de l'édifice était mieux conservé qu'aujourd'hui. Longueur 25^{m},85, largeur du front 14^{m},30.

Cette basilique était précédée d'un vestibule, qui devait avoir une entrée centrale (il n'en subsiste aucune trace), et qui présentait, en outre, deux entrées latérales, flanquées de

1. *Corpus*, VIII, 17580 (conf. De Rossi, *la Capsella argentea africana*, p. 32). *Bull. des antiquaires de France*, 1893, p. 238-241.

2. Ravoisié (*l. c.*, p. 34 ; pl. 32, fig. 8-10) et Delamare (*l. c.*, pl. 171, fig. 7) ont publié le plan d'un édifice de Guelma, aujourd'hui détruit, dans lequel le premier de ces auteurs a reconnu « un petit temple chrétien ». La chose nous paraît fort douteuse. — M. Papier (*Comptes rendus de l'Académie d'Hippone*, 1893, p. XLI) mentionne des vestiges d'une basilique ou chapelle, qui auraient été découverts en 1859, à Guelma.

3. Gsell, *Bull. Comité*, 1899, p. 451-2.

4. Berbrugger, *Revue africaine*, VIII, 1864, p. 194-7. Graillot et Gsell, *Mélanges de l'École de Rome*, XIII, 1893, p. 537-540, fig. 8 et 9.

colonnes engagées. Des deux colonnades qui séparaient les trois vaisseaux, il ne reste qu'un tronçon de fût, gisant près de l'entrée de l'abside. A une hauteur de 4 mètres au-dessus

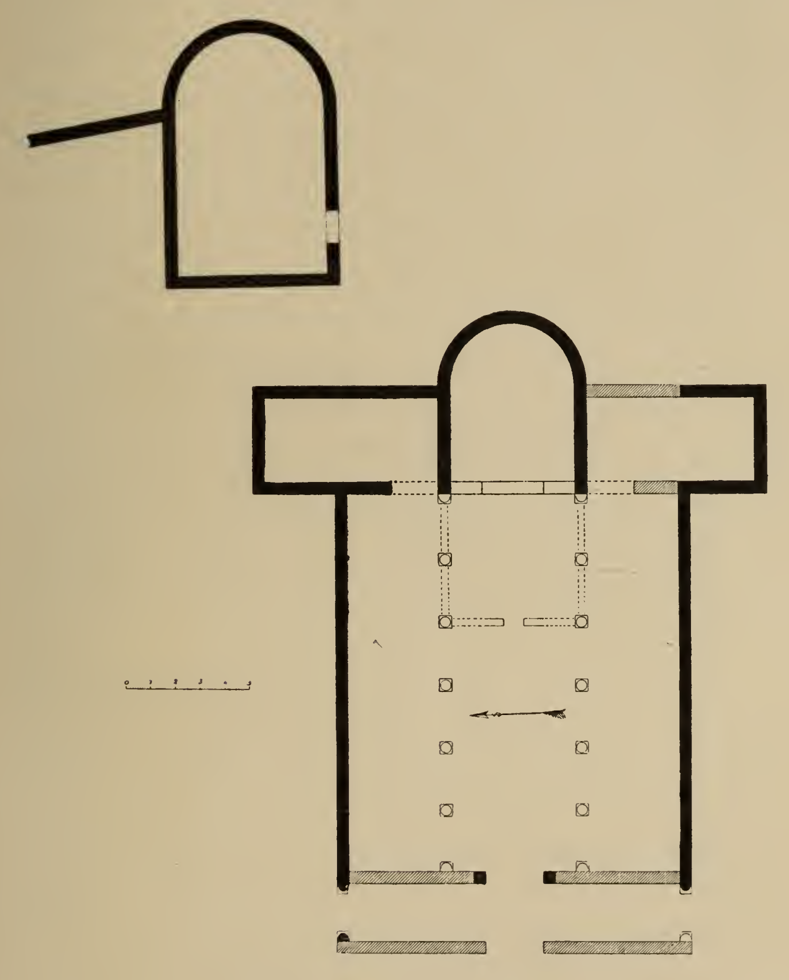


FIG. 123. — Basilique de Guesseria.

du sol, des corbeaux, grossièrement sculptés, paraissent avoir été engagés dans les murs de droite et de gauche : ils servaient probablement à porter les entraits du toit de chacun des

bas côtés [1]. La décoration de ces morceaux d'architecture consiste soit en une grande feuille surmontée d'un monogramme constantinien, soit en une tête de bélier, soit en une sorte de fleuron. Le chœur, fermé par des plaques de pierre et des piliers, était sans doute dallé; un petit chapiteau d'ordre dorique décadent, qu'on a trouvé au fond de cet espace, a pu faire partie d'un *ciborium*, abritant l'autel. L'abside était, contre l'usage, plus basse que la nef : on y descendait par une marche; l'ouverture était rétrécie par deux petits murs, ne s'élevant sans doute qu'à hauteur d'appui. Dans cette abside, il y avait une mosaïque, déblayée en 1849 par les soins de Carbuccia, mais aujourd'hui à peu près détruite; elle présentait, outre divers ornements floraux et géométriques, un calice flanqué de deux paons, des suites de poissons, enfin une inscription dédicatoire [2]. A droite et à gauche du *presbyterium*, quelques traces de murs limitent deux espaces rectangulaires, plus larges que les bas côtés voisins : il est possible qu'ils aient été divisés l'un et l'autre en deux salles.

Un petit bâtiment, situé au nord-est de cette basilique, a été pris à tort pour un fortin : c'était une chapelle, ou peut-être même un baptistère; on ne l'a pas fouillé. Il mesure $10^{m},85$ de long sur $7^{m},10$ de large. Le mur de front, bien conservé, est en pierres de taille, ainsi qu'une partie des murs latéraux; le reste est en moellons, avec des chaînes. L'édifice s'arrondit à l'est en forme d'abside. L'entrée était latérale (à droite).

57° *Henchir el Guesseria* (au nord-ouest de Batna). — Église [3], dont le plan n'est plus net. Fûts de colonnes, bases

1. C'est ainsi, semble-t-il, qu'il faut comprendre les indications peu nettes de Berbrugger (*l. c.*, p. 195).
2. *Corpus*, VIII, 2335. Conf. Guyon, *Voyage d'Alger aux Ziban*, p. 128.
3. Graillot et Gsell, *Mélanges de l'École de Rome*, XIV, 1894, p. 586 et fig. 32.

attiques à socle élevé, chapiteaux à bandes superposées, débris de clôture de chœur, etc. C'est peut-être dans cette ruine qu'on a trouvé une pierre (probablement un montant de porte), avec l'inscription[1] : « *H(a)ec porta Dom[ini] ; ius[t]i intrabu[nt].* »

58° *Henchir Guessès* (au nord de l'Aurès). — Église[2], située à 300 mètres à l'ouest de la citadelle byzantine ; à peine distincte. Longueur 27 mètres environ, largeur 12m,50. La façade paraît avoir été précédée d'un vestibule. Deux colonnades s'élevaient à l'intérieur (bases attiques à socle élevé, chapiteaux à bandes superposées) ; le chœur, profond de 4m,50, était clos par des dalles et des piliers ; au fond, il y avait probablement une abside, flanquée de deux sacristies.

59° *Henchir Guessès.* — Chapelle[3], située au nord de la citadelle byzantine et, autant qu'il semble, dans un petit cimetière. Longueur 7m,80, largeur 7 mètres. L'intérieur devait être divisé en trois vaisseaux par deux rangées de piliers, surmontés de coussinets en forme de tronc de pyramide renversé. L'une de ces impostes offre une inscription, presque effacée, qui rappelait sans doute les libéralités d'un donateur[4]. Trois autres coussinets, employés près de là, dans un mur byzantin, peuvent provenir du même sanctuaire ; l'un d'eux porte un monogramme constantinien, un second l'inscription[5] : « *Signu(m) cristian(um) et nomina marturu(m).* » La chapelle aurait donc été une *memoria* de martyrs. Elle était peut-être terminée à l'est par une abside.

60° *Kherbet Guidra* (*Sertei*, au nord-ouest de Sétif). —

1. *Corpus*, VIII, 10863 = 18552.
2. Graillot et Gsell, *l. c.*, p. 55.
3. Graillot et Gsell, *ibid.*, p. 52-3.
4. *Corpus*, VIII, 17809. *Mélanges de l'École de Rome*, *l. c.*, p. 53, n. 2.
5. *Corpus*, VIII, 2334. *Mélanges*, p. 53, n. 1.

Église (*fig.* 124)[1], située sur une colline dominant la ville antique et en dehors de l'enceinte. Elle a été fouillée en partie par MM. Brochin et Gsell. Cet édifice est très ruiné ; actuellement, les murs ne s'élèvent pas à plus de $1^m,10$ au-dessus du sol. Longueur $37^m,40$, largeur $18^m,20$.

Je n'ai constaté, par devant, aucune trace certaine d'un *atrium*, que le plan de M. Brochin paraît indiquer. Mais on distingue des restes d'un vestibule, A, profond de $4^m,15$. Les quatre angles de l'église[2] sont construits en pierres de taille et ornés d'antes, à base moulurée et chapiteau très simple. La façade présente trois portes, correspondant aux trois vaisseaux. Ceux-ci étaient séparés par deux colonnades, dont quelques bases (de type attique, à socle élevé) ont été trouvées en place ; nous avons aussi recueilli plusieurs chapiteaux, les uns d'ordre dorique, les autres à bandes superposées. Un mur, B, coupe toute l'église, à $9^m,80$ en arrière de la façade ; il est bâti en pierres de petit appareil et ne dépasse pas actuellement $0^m,85$ de hauteur. Comme la façade, il est percé de trois portes. Celle du milieu, qui pouvait être fermée par une grille[3], était précédée d'une sorte de porche rectangulaire, C, constitué en avant par deux colonnettes et pavé d'une mosaïque ornementale. Ce mur transversal et ce porche pourraient être des aménagements postérieurs à la construction de la basilique.

A $7^m,60$ en arrière dudit mur, s'étend un grand enclos rectangulaire, D, occupant toute la largeur de la nef centrale et profond de $5^m,80$. A droite et à gauche, il est bordé par des

1. Brochin, *Bull. Comité*, 1888, p. 426-429 et pl. XIII. Gsell, *Mélanges G. B. De Rossi, publiés par l'École française de Rome* (1892), p. 345-358, fig. 1-10. Kraus, *Geschichte der christlichen Kunst*, I, p. 338, fig. 271.

2. L'angle oriental est aujourd'hui détruit.

3. Il en était sans doute de même des deux autres portes.

murettes en pierres de taille, sur le devant et au fond, par une bande saillante, qui devait être surmontée d'une grille ; il y avait, au milieu de ces deux faces, de petites portes, contenues entre des montants en pierre. Cet espace est couvert d'une couche de mortier, qui dépasse de 0m,10 le niveau du sol environnant. C'était sans doute là que s'élevait l'autel.

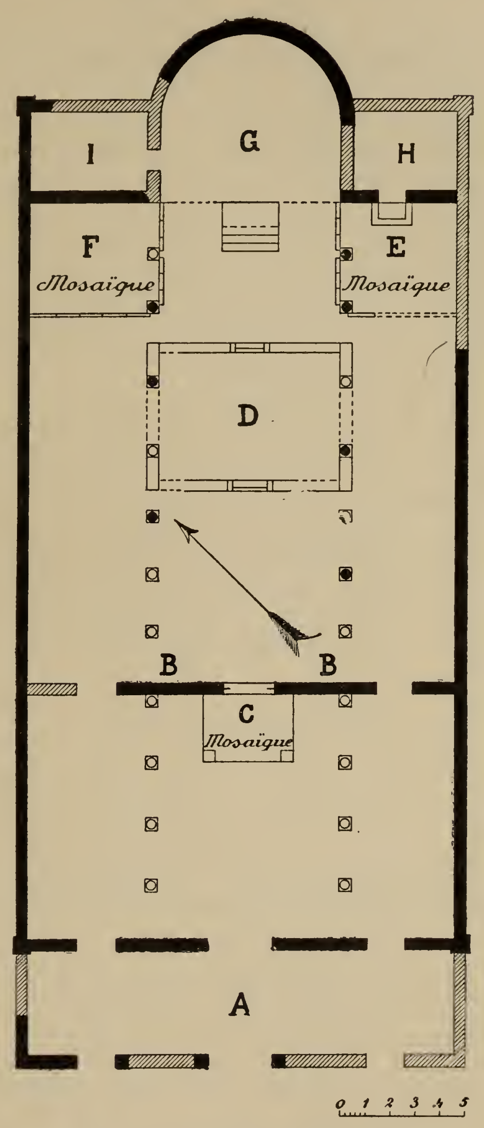


Fig. 124. — Basilique de Kherbet Guidra.

Le fond des deux bas côtés est pavé de mosaïques. A droite, un tableau rectangulaire offre des poissons divers, deux paons et des oiseaux dans un jardin en fleurs, enfin une dédicace. Les épitaphes de deux femmes et l'image en pied de l'une d'elles sont tracées à gauche [1] :

1. Cette mosaïque est aujourd'hui presque entièrement détruite.

les dates indiquées correspondent aux années 444 et 467 de notre ère.

L'abside est surélevée de $0^m,98$: on y montait par un escalier de trois ou quatre marches. A droite, une salle, plus basse que le *presbyterium*, communique avec le bas côté voisin par une petite baie, précédée d'un escalier de deux marches : c'était la salle pour les offrandes. A gauche, se trouve une autre chambre (*diaconicum*), qui n'a pas de porte sur le collatéral. Elle atteint le niveau de l'abside, avec laquelle elle communiquait certainement.

Cette basilique date, au plus tard, de la première moitié du ve siècle, comme le prouvent les épitaphes signalées plus haut. Elle a été détruite par le feu.

61° *El Hamiet* (*Ad Perdices*, région de Sétif). — Église[1], non fouillée, dont les murs ne dépassent guère le sol, mais dont le plan est net (*fig.* 125). Longueur (sans le porche) $37^m,90$, largeur $21^m,75$.

Elle était précédée d'un porche qui occupait presque toute la largeur du front et qui était constitué par deux rangées parallèles de piliers, les uns adossés au mur de façade, les autres placés en face, à $2^m,20$ des premiers. En avant même de ce portique, on distingue les restes d'une sorte de vestibule rectangulaire, profond de $7^m,60$, large de $7^m,30$, dont les deux côtés longs semblent avoir été formés par des murs pleins et dont le front présentait deux piliers, dressés entre les extrémités de ces deux murs. Ce vestibule est probablement une addition au plan primitif.

La façade de la basilique ne présente qu'une seule porte,

1. Gsell, *Recherches archéologiques en Algérie*, p. 232-4 et fig. 78.

au milieu. A l'intérieur, il y avait deux colonnades (quelques bases, à socle bas et à moulures rudimentaires, sont encore en place; chapiteau à bandes superposées). L'abside était flanquée de deux sacristies, qui ne communiquaient pas, semble-t-il, avec elle, mais qui avaient sans doute une porte donnant sur le bas côté.

62° *Henchir el Hammam* (au sud de Guelma). — Église[1],

Fig. 125. Basilique d'El Hamiet.

1. Mentionnée par Bernelle, *Rec. de Const.*, XXVII, 1892, p. 91, et *Revue africaine*, XXXVI, 1892, p. 344.

très ruinée ; Bernelle y a fait quelques fouilles. L'abside est en pierres de taille, fort mal agencées ; le reste de l'édifice, en blocage avec chaînes, suivant l'usage. Longueur totale 29^{m},10, largeur 14^{m},35. Orientation sud-est. En avant, s'étendait un vestibule, de même largeur que la façade et profond de 2^{m},50. La nef est large de 6^{m},15, le collatéral de droite de 2^{m},90, celui de gauche de 3^{m},30. Ces trois vaisseaux étaient séparés par des piliers, qui se dressaient à des distances inégales et que coiffaient des coussinets en forme de pyramide tronquée renversée. L'abside, profonde de 5^{m},30, est surhaussée ; le mur qui l'enferme paraît avoir été rectangulaire au dehors. Sous le sol de cet espace, ont été disposés transversalement sept ou huit sarcophages en pierre : ils sont orientés tête à l'ouest. A droite, traces d'une sacristie, qui communiquait avec l'extérieur ; je ne saurais dire s'il y avait une autre salle à gauche. Un fût de colonne, qui gît au fond de la nef, a pu flanquer l'ouverture de l'abside, ou bien faire partie d'un *ciborium*. A côté, nous avons trouvé un cippe quadrangulaire, placé sans doute auprès de l'autel ; on y lit cette inscription, accompagnée d'un monogramme constantinien[1] : « *In C(h)risto perseveres ! Pater dat pane(m)*. »

63° *Henchir el Hammam*. — Chapelle, située à 10 mètres de cette église, à l'est. Elle est en fort mauvais état. Longueur 22^{m},30, largeur 12^{m},80. Orientation nord-est. Il y avait sans doute une porte au milieu de la façade ; deux autres s'ouvraient dans les murs latéraux. A l'intérieur, des piliers séparaient les trois vaisseaux. Le mur de l'abside forme une saillie courbe à l'extérieur ; l'ouverture était flanquée de deux demi-colonnes. Une petite sacristie carrée se distingue à droite de

1. *Bull. Comité*, 1896, p. 194, n° 110.

cette abside; on ne reconnaît aucune trace de salle à gauche.

64° *Hammam Righa* (*Aquae Calidae*, département d'Alger). — Berbrugger[1] y a vu « un monument qui a la forme d'une église »; je ne l'ai pas retrouvé. La façade, qui regardait l'ouest, avait environ 14 mètres de largeur. D'après les indications de Berbrugger, il y aurait eu, du côté de l'est, deux ailes, sans doute des sacristies, faisant une saillie de 3 mètres à droite et à gauche. Le mur de fond de l'édifice aurait ainsi mesuré 20 mètres : il était interrompu par une abside, en partie dégagée, qui avait 6 mètres de large.

65° *Hassnaoua* (région de Bordj bou Aréridj). — Église (*fig.* 126)[2], non fouillée, dont les murs ne dépassent guère le sol. Longueur totale $34^m,20$, largeur $13^m,60$. Un vestibule, occupant toute la largeur de la façade et profond de $3^m,90$, présente une large porte sur le devant. La basilique elle-même n'a qu'une seule entrée, au milieu du front. Les deux colon-

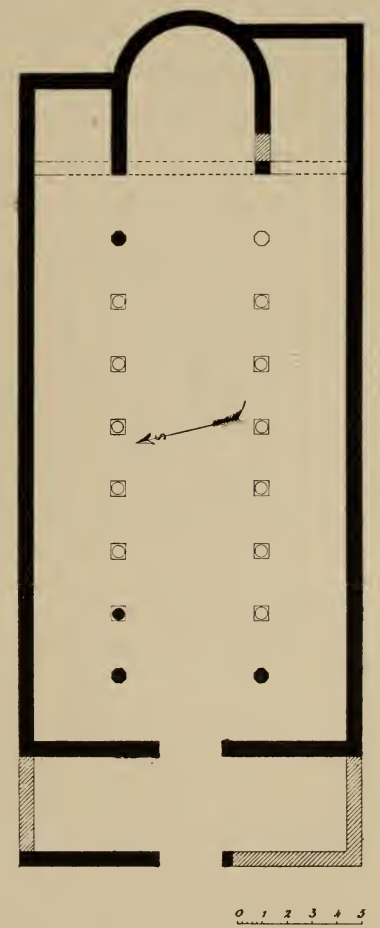


Fig. 126. — Basilique d'Hassnaoua.

1. *Revue africaine*, VIII, 1864, p. 350.
2. Gsell, *Recherches archéologiques en Algérie*, p. 286 et fig. 103.

nades intérieures présentent ceci de remarquable que les supports séparant les deux dernières travées, du côté de la façade comme du côté de l'abside, sont des piliers octogonaux, et non pas des fûts arrondis. Une base attique à socle haut est en place dans la colonnade de gauche. Au fond, abside flanquée de deux sacristies de dimensions inégales ; ces trois salles sont plus élevées que le reste de l'édifice.

66° *Hippone.* — C'est sans raison valable que l'on a voulu retrouver des sanctuaires chrétiens dans diverses ruines d'Hippone[1]. Mais saint Augustin indique plusieurs basiliques et chapelles qui s'élevaient en ce lieu ou dans le voisinage. Il mentionne à Hippone même :

a) La *basilica maior*[2] ou *basilica Pacis*[3]. Elle avait une abside, à laquelle on montait par des degrés[4]. Un concile fut tenu, en 393, dans le *secretarium* de cette basilique[5]. Une chapelle de saint Étienne[6] formait un bâtiment distinct, à côté

1. Citernes, regardées comme étant le couvent de Saint-Augustin (voir plus haut, tome I, p. 263, n. 1). Thermes, appelés par les indigènes *Glisia* (église), par les Français *Basilique de la Paix* (voir *ibid.*, p. 230). — On a découvert, il y a près de soixante ans, aux marabouts de Sidi Ali el Attab, de Lala Kroufa et de Sidi Guerni, une mosaïque ornementale, appartenant à un édifice où étaient employées des colonnes de marbre blanc (Dupuch, *Essai sur l'Algérie chrétienne*, p. 43 ; Amati, *Viaggio da Milano in Africa*, p. 411-2). Rien n'appuie l'hypothèse de Dupuch, qui identifie cette ruine avec la chapelle des vingt martyrs. — Vers le milieu du XVIIe siècle, un religieux français parle d'une église d'Hippone, dont il ne serait resté que « la coquille du maistre autel » ; on y aurait trouvé « deux corps inhumés en une mesme fosse, il y « avait unze à douze cens ans, comme il paraissait par leur épitaphe » (voir Héron de Villefosse et Papier, *Comptes rendus de l'Académie d'Hippone*, 1895, p. XXIII). Il n'y a sans doute rien à tirer de cette indication.

2. *Sermon* 325, fin. Conf. *Sermon* 258.

3. *Lettre* 213, début.

4. *De civitate Dei*, 22, 8, 22. Conf. *Sermon* 323, 4.

5. Mansi, *Collectio conciliorum*, III, p. 850 ; IV, p. 481.

6. *De civ. Dei*, *l. c.* : « *ecclesiam et in ea memoriam gloriosissimi Stephani* ». Conf. encore, pour cette chapelle, *Sermon* 356 (ch. 7) et *Sermon* 318. Elle fut consacrée en 424.

de l'église[1]. Sur la voûte de cette annexe, saint Augustin avait fait tracer quatre vers résumant l'histoire du protomartyr[2], dont une relique était déposée sous l'autel[3].

b) La *basilica Leontiana*[4], fondée par Leontius, évêque d'Hippone et martyr[5]. Ce personnage, qui était honoré par les donatistes aussi bien que par les catholiques[6], périt dans le cours du IIIe siècle ou au commencement du IVe. Un concile fut tenu dans cette église en 427[7].

c) La basilique des donatistes[8].

d) La basilique des huit martyrs, *basilica ad octo martyres*, que saint Augustin fit construire[9].

e) La chapelle des vingt martyrs : « *Ad viginti martyres, quorum memoria apud nos celeberrima...* [10]. »

f) La chapelle de saint Théogène, martyr, « *memoria sancti Theogenis*[11] ».

Aux environs d'Hippone, saint Augustin indique :

1. Cela ressort du récit de saint Augustin (*De civ. Dei*, *l. c.*), et, en particulier, de ce passage : « *ingressi sunt cum illa in basilica in qua eramus, adducentes eam sanam de martyris loco.* »

2. *Sermon* 319, fin : « *Legite quatuor versus, quos in cella scripsimus... Non opus est ut quaeratur codex : camera illa codex vester sit* ». Cette voûte était peut-être celle de l'abside de la chapelle.

3. *De civ. Dei*, *l. c.* Il y est question des *cancelli* du *martyrium*. Ces *cancelli* devaient être soit une clôture qui entourait le lieu où l'autel s'élevait, soit une grille qui fermait la *fenestella confessionis*, dans le soubassement de l'autel. — Conf. *Sermon* 318.

4. *Sermons* 260 et 262.

5. *Sermon* 262.

6. *Lettre* 29, 11 (conf. le titre de cette lettre).

7. Mansi, *Coll. concil.*, IV, p. 539. Morcelli, *Africa christiana*, III, p. 123.

8. *Lettre* 29, 11.

9. *Sermon* 356, 10.

10. *De civ. Dei*, 22, 8, 9. Conf. *Sermons* 148 et 325.

11. *Sermon* 273, 7.

g) Une chapelle de martyrs, « *memoria martyrum*, » sur un domaine privé, situé dans la banlieue de la ville[1].

h) Une chapelle de saint Gervais et de saint Protais, élevée aussi dans une propriété privée, à une trentaine de milles d'Hippone (*Victoriana villa*)[2]. Saint Augustin mentionne l'autel.

i) Un oratoire, « *orationum locus* », contenant de la terre du Saint-Sépulcre, sur un domaine privé, à *Fussala*, à 40 milles d'Hippone[3].

j) Une basilique, « *basilica* », à *Hasna;* les circoncellions détruisirent l'autel de ce sanctuaire[4].

k) Une église, « *ecclesia* », contenant une relique de saint Étienne, à *Audurus*, sur un domaine[5].

67° *Kherbet el Kébira* (région de Sétif). — Église[6], très mal conservée et non fouillée. Longueur 30 mètres, largeur 13m,50. On distingue des restes d'un vestibule, profond de 2m,40, qui occupait toute la largeur de la façade. Il ne subsiste rien des colonnades intérieures. Le chœur, qui avait 6m,90 de profondeur, était fermé par une clôture de dalles et de petits piliers. Le mur de l'abside forme une saillie courbe au dehors ; il n'y a pas trace de sacristies.

68° *Khamissa* (*Thubursicum Numidarum*). — Chapelle (*fig.* 127)[7], sans doute byzantine, située entre le Ksar el

1. *De civ. Dei*, 22, 8, 19.
2. *Ibid.*, 22, 8, 7.
3. *Ibid.*, 22, 8, 6.
4. *Lettre* 29, 12.
5. *De civ. Dei*, 22, 8, 15. Dans sa lettre 139 (chap. 2), le saint parle de diverses basiliques construites sur des domaines privés dans la région d'Hippone.
6. Poulle, *Rec. de Const.*, XVI, 1873-4, p. 443. Gsell, *Recherches archéologiques en Algérie*, p. 222, fig. 70.
7. Chabassière, *Rec. de Const.*, X, 1866, p. 120; pl. V, fig. 3. Diehl, *Nouvelles Archives des Missions*, IV, 1893, p. 365.

Kébir (fortin construit par les Byzantins) et l'emplacement probable du forum (qui a été entouré d'une enceinte byzantine). Elle est en assez bon état; seules, les parties hautes manquent. Les murs, épais de 1m,30 à 1m,50, sont formés de deux parements en pierres de taille, avec des moellons dans l'intervalle. Longueur 15m,10, largeur 12m,20. La porte, large seulement de 0m,85, est sur le côté droit. A l'intérieur, il y a deux rangées de piliers, que surmontaient des arcades. L'abside,

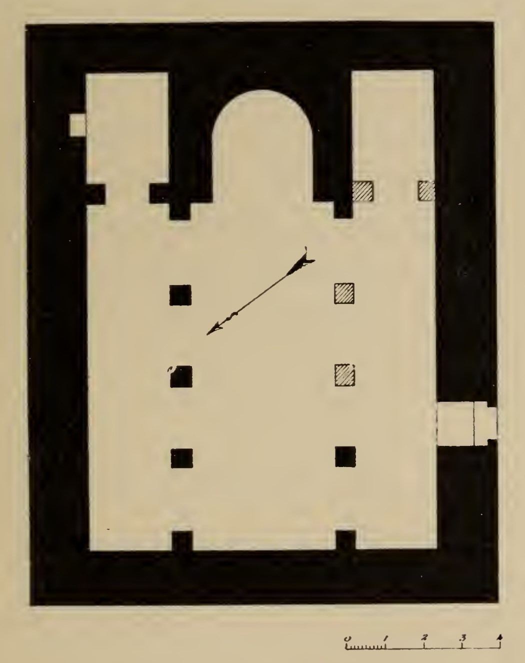


Fig. 127. — Chapelle de Khamissa.

enfermée dans un cadre rectiligne, est flanquée de deux sacristies; celle de gauche présente un renfoncement à sommet cintré, qui devait servir d'armoire. La solidité des murs et l'étroitesse de la porte font croire à M. Diehl que ce sanctuaire a été intentionnellement fortifié. Mais ces parois si épaisses

étaient peut-être destinées à porter des voûtes, jetées, sinon sur l'ensemble de l'édifice, du moins sur les bas côtés.

69° *Kherba* (près de Duperré, vallée du Chélif). — Chapelle [1], dont on n'a retrouvé que quelques vestiges. Je signalerai, en particulier, une clef d'arcade, avec le monogramme constantinien, et une dalle en pierre calcaire, longue de 1m,25, large de 1m,12, épaisse de 0m,15, qui était sans doute une table d'autel. Elle porte une inscription [2], indiquant que des fidèles placèrent dans cette chapelle, « *in hoc tabernaculo* », des reliques de saint Pierre et de saint Paul.

70° *Kherba* (*Tigava municipium*, dans la vallée du Chélif). — Église [3]. Le cardinal Lavigerie a fait fouiller à Tigava une basilique dont je n'ai pas pu reconnaître l'emplacement. Les morceaux d'architecture les plus intéressants ont été transportés au musée de Saint-Louis de Carthage : ce sont des chapiteaux à feuilles non découpées, de forme massive ; dans plusieurs, le corps même du chapiteau forme huit pans sous le tailloir carré. On a recueilli aussi, dans ces fouilles, une plaque de pierre avec l'inscription [4] : « *Hic pax aeterna moratur* », accompagnée d'un monogramme constantinien. Sur un panneau octogonal en mosaïque, également transporté à Carthage, se lisent ces deux vers [5] :

« Tu modo, Frumenti, domito virtute rebelli,
« Respicis ac reparas dumis contecta lavacra. »

1. Reisser, *Bull. d'Oran*, 1898, p. 206, n. 2 et p. 214 (débris provenant de cette ruine de Kherba, et non de la Kherba qui s'appelait dans l'antiquité Tigava).
2. De Rossi, *la Capsella argentea africana*, p. 30.
3. La Blanchère, *Bull. de correspondance africaine*, I, 1882, p. 23. Toulotte, *Géographie de l'Afrique chrétienne*, *Maurétanies*, p. 160. Reisser, *Bull. d'Oran*, 1898, p. 212-3.
4. *Corpus*, VIII, 10947.
5. *Ibid.*, 10946.

Les mots « *domito virtute rebelli* » font peut-être allusion à la révolte de Firmus (372 environ — 375 après Jésus-Christ). Ce débris de pavement peut provenir d'un baptistère[1].

71° *Ksar Sbéhi* (*Gadiaufala*, région d'Aïn Beïda). — Église, située à l'extrémité occidentale des ruines. On ne voit plus que des traces de murs. Longueur 25 mètres, largeur 12 mètres. La nef était séparée des bas côtés par deux rangées de piliers carrés, que surmontaient des coussinets-impostes en forme de tronc de pyramide renversé. Sur l'un de ces coussinets est gravé un monogramme constantinien, avec l'α et l'ω. L'abside fait une saillie courbe à l'extérieur et repose sur un mur de soutènement. Il y avait probablement de chaque côté une sacristie, moins profonde que cette abside.

71° *bis* *Ksar Tala* ou *Ksar Roumi* (à 4 kilomètres au sud-est de Bordj Ménaïel, dans la Kabylie occidentale). — Église[2], dont le plan n'est plus distinct. La nef était limitée par des colonnes, qui portaient des arcades en pierres de taille. Certains fûts sont cylindriques, selon l'usage ; la section des autres présente deux demi-cercles adossés à une partie rectangulaire : c'étaient en réalité, deux colonnes engagées dans un pilier. Les chapiteaux, lourds et grossiers, sont d'ordre ionique.

72° *Henchir el Ksour* (à 3 kilomètres à l'ouest-nord-ouest de Tébessa). — Chapelle, déjà fort mal conservée à l'époque où elle fut fouillée par M. Farges[3]. Elle a aujourd'hui disparu et il ne reste que quelques vestiges de l'enceinte qui l'entourait. Longueur 20m,40, largeur 7m,25. En avant, un vestibule, profond de 2m,60, s'ouvrait par une porte centrale, que flanquaient

1. La chose, il est vrai, n'est nullement certaine. Il s'agit peut-être simplement d'un établissement de bains.

2. Viré, *Rec. de Const.*, XXXII, 1898, p. 45.

3. *Bull. de l'Académie d'Hippone*, XVII, 1881, p. 15-22, pl. III-VI.

deux colonnes. Une baie, disposée de même, donnait accès à la chapelle proprement dite. Celle-ci n'avait qu'une seule nef, dallée. Elle se terminait par un mur semi-circulaire[1], qui formait une abside de 3^{m},60 de profondeur, pavée d'une mosaïque composée de cubes de briques. La clef de l'arc de tête était ornée de deux monogrammes constantiniens (avec l'α et l'ω). En avant de l'abside, le chœur occupait un espace profond de 3^{m},40, qu'un cancel séparait probablement du reste de la nef. On y a mis au jour le soubassement de l'autel, long de 3^{m},20, large de 1^{m},50, en pierres de taille; celles des angles « présentaient, « dit M. Farges, des cavités carrées, dans lesquelles devaient « être encastrés les piliers supportant le *ciborium ;* celles du « milieu, creusées à 0^{m},05 de profondeur, renfermaient des « panneaux en mosaïque, formant une série de torsades ».

Une sépulture placée en travers de la nef, devant cet autel, contenait le corps d'un jeune chrétien, Donatus, comme l'indique l'épitaphe gravée sur la pierre tombale (avec le monogramme constantinien et l'α et l'ω)[2].

Le monument que nous venons de décrire était entouré d'une enceinte rectangulaire, longue de 22^{m},50, large de 14, faite de matériaux divers, enceinte qui parait dater d'une époque plus récente. Elle avait deux portes, l'une à l'ouest, devant le vestibule, l'autre au sud. Deux fragments d'une inscription byzantine[3], nommant l'empereur Héraclius, ont été recueillis à

1. Le plan de M. Farges paraît indiquer dans ce mur une série d'ouvertures rectangulaires. Je crois que ces prétendues ouvertures correspondent aux parties qui avaient été construites en moellons et qui s'étaient écroulées, tandis que les chaînes en pierres de taille demeuraient debout. Il ne faut pas les prendre pour des piliers isolés, comme l'a fait Hytrek, *Bull. di archeologia cristiana*, 1882, p. 101-2 (conf. *ibid.*, 1880, p. 150).

2. *Corpus*, VIII, 16738.

3. *Corpus*, 10681-10682 = 16727.

côté de la seconde entrée. M. Farges suppose qu'ils faisaient partie d'un arceau, placé au-dessus de la porte ; mais la chose n'est pas certaine.

73° *Lambèse.* — On a trouvé à Lambèse, au pied du temple du Capitole, une plaque de marbre incomplète, portant une inscription chrétienne, dédicace d'un sanctuaire[1]. C'est peut-être à cet édifice qu'ont appartenu des fragments de linteaux, décorés de *signa Christi* (monogrammes constantiniens avec l'α et l'ω; croix monogrammatique)[2] : nous savons avec certitude que l'un d'eux a été découvert auprès du même temple[3].

74° *Lambèse.* — Chapelle[4], située à 1.500 mètres à l'est du camp, dans un cimetière (*fig.* 128). Elle est d'une fort mauvaise construction et mal conservée ; M. Besnier l'a fouillée en 1898. Longueur 20 mètres ; largeur 11^{m},75 par devant, 12^{m},50 par derrière. Une porte s'ouvre au milieu de la façade. Les trois vaisseaux étaient séparés par des colonnes[5], dont la plupart des bases ne sont plus en place. Ces bases ont été prises ailleurs, ainsi que les chapiteaux, d'ordre corinthien décadent. Un large escalier conduisait à l'abside, qui était dallée, au moins sur le devant. A droite et à gauche, des sacristies paraissent avoir communiqué avec le *presbyterium ;* en l'état actuel, on ne distingue pas de portes sur les bas côtés.

Sous le sol de cette chapelle, M. Besnier a rencontré un grand nombre de tombes, en très mauvais état. Il est difficile

1. *Corpus*, VIII, 18488 (conf. Poulle, *Rec. de Const.*, XXII, 1882, p. 400).

2. Beury, *Rec. de Const.*, XXVIII, 1893, p. 101 et planche à la p. 102, fig. 1. Cagnat, *Musée de Lambèse*, p. 78 ; pl. VII, fig. 4 et 5.

3. Beury, *l. c.*

4. Besnier, *Mélanges de l'École de Rome*, XVIII, 1898, p. 470-480. Wieland, *Ein Ausflug ins altchristliche Afrika*, p. 137-141.

5. Il y avait aussi un ou plusieurs piliers.

de dire si elles sont antérieures ou postérieures à la construction du monument : la première hypothèse est plus vraisemblable[1]. Au milieu de l'abside, deux tombeaux contigus, cons-

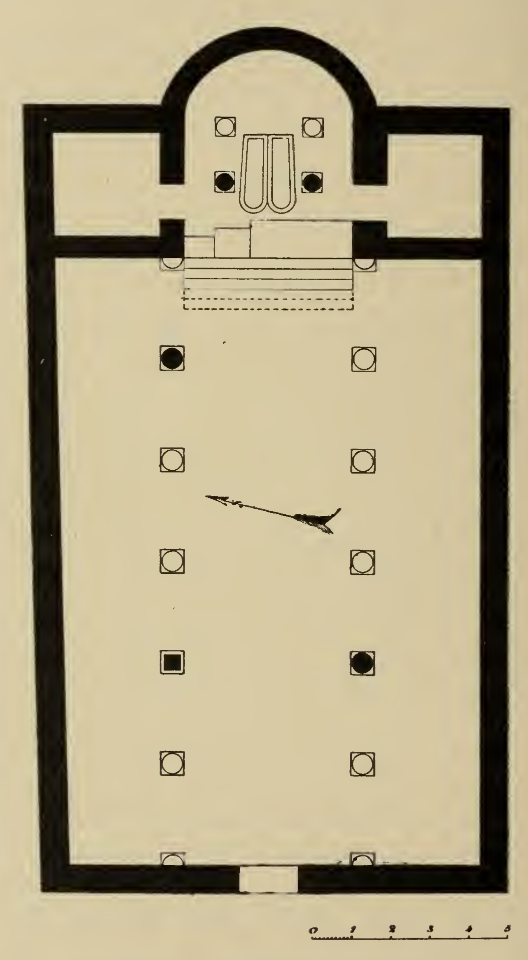


Fig. 128. — Chapelle de Lambèse.

truits en briques, contenaient encore deux squelettes, la tête tournée vers l'est. L'autel était placé au-dessus de cette double

1. On a trouvé des lampes païennes au milieu des ossements épars (Besnier, *l. c.*, p. 474).

sépulture, comme l'attestent deux bases de colonnes, débris d'un *ciborium*. Il est probable que les personnages déposés en ce lieu étaient des martyrs[1], sur les tombes desquels on éleva la chapelle.

A une très basse époque, l'intérieur de l'édifice subit divers remaniements, qui eurent sans doute pour objet d'y établir des habitations[2].

75° *Kherbet el Ma el Abiod* (entre Constantine et Sétif). — Pierre rectangulaire (0m,55 × 0m,42 × 0m,20), qui a été certainement placée dans le soubassement d'un autel, ou tout auprès. L'inscription qu'elle porte date de l'année 474 après Jésus-Christ et énumère des reliques de plusieurs martyrs et de la Croix[3].

76° *Henchir Mafouna* (*Lamsortum*, à l'ouest de Batna). — Église[4], dont les ruines sont peu distinctes. Longueur 35m,25, largeur 14m,65. Deux colonnades ; abside surélevée, flanquée à gauche d'une sacristie.

77° *Henchir Mahfadia* (région de Khenchela). — Pierre, placée sans doute à l'entrée d'un sanctuaire. L'inscription suivante y est gravée au milieu de motifs ornementaux[5] : « *I*(*n*) *n*(*omine*) *Patri*(*s*) *Domini Dei*, *qui est Sermone* (sic), *Donatus et Navigius fecerunt*, *Cedienses peckatores*. »

78° *Kherbet el Mahrab* (entre Sétif et Batna). — Église[6], située à l'ouest de la ville antique ; non fouillée et mal conser-

1. Rien n'autorise à leur donner les noms de Lucianus et de Félix, hypothèse émise dans le *Nuovo bullettino di archeologia cristiana*, IV, 1898, p. 212-8.

2. Nous ne les avons pas indiqués sur notre plan.

3. Cagnat, *Bull. Comité*, 1895, p. 319.

4. Gsell, *Recherches archéologiques en Algérie*, p. 103-4.

5. *Corpus*, VIII, 2309 = 17759.

6. Gsell, *ibid.*, p. 213, 214-6 ; fig. 60-62.

vée. Longueur 32^{m},20, largeur 14^{m},30. Les deux colonnades intérieures ont des bases attiques à socle élevé et des chapiteaux à bandes superposées. Des dalles et des piliers constituent la clôture du chœur, profond de 5 mètres. L'abside forme une saillie courbe au dehors. L'ouverture était flanquée de deux colonnes (bases attiques à socle bas). En outre, d'autres colonnes, courtes et massives, faisaient partie de la décoration de cette abside[1] : la base, le fût et le chapiteau (à bandes superposées) y sont taillés dans une seule pierre; le fût est orné de deux plates-bandes saillantes, disposées verticalement; la hauteur totale est seulement de 1^{m},58. On ne distingue pas de traces de sacristies à droite et à gauche du *presbyterium*. Mais, contre le mur de droite et près de la façade, était appliquée une grande salle rectangulaire (6^{m},50 × 4^{m},80), qui communiquait par des portes avec l'église et avec le dehors.

79° *Matifou* (*Rusguniae*, près d'Alger). — Église[2], située dans la partie septentrionale de la ville antique (*fig.* 129, d'après M. Chardon). Il ne reste plus que le bas des murs, la plupart des matériaux ayant été emportés par les Turcs, pour servir à leurs bâtisses d'Alger. Cette ruine a été fouillée en 1900 par M. Chardon.

Sous la mosaïque qui décore le sol de l'édifice, on a découvert, çà et là, des vestiges de constructions plus anciennes : en particulier, devant l'abside, une table semi-circulaire, large de 1^{m},30, haute de 0^{m},70. Bâtie en moellons, elle est revêtue

1. Conf. plus haut, p. 140.

2. Gsell, *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions*, 1900, p. 48-52. Chardon, *Bull. Comité*, 1900, p. 129-149; le même, *Bull. de la Société de géographie d'Alger*, 1900, p. 157-184. Grandidier, *Une basilique chrétienne à Rusguniae* (extrait de la *Semaine religieuse du diocèse d'Alger*, I, 1900), Alger, Jourdan, 46 pages.

sur sa face supérieure d'une couche de ciment, que limite un rebord, et entourée d'un massif qui épouse ses formes, mais qui ne s'élève pas aussi haut. On a supposé avec vraisemblance que c'était une table d'agapes, qui aurait appartenu à une église primitive.

La basilique mesure intérieurement 34^{m},80 de long (sans l'abside) et 19 mètres de large. On peut y distinguer au moins deux époques.

A l'origine, il y avait sans doute une porte au milieu de la façade. L'intérieur était partagé en trois nefs par deux colonnades, dont les éléments avaient été probablement pris ailleurs (on a retrouvé un chapiteau d'ordre corinthien) ; les bases reposaient sur des dés[1]. L'abside, voûtée en cul de four, était étayée en arrière par un puissant contrefort, s'élevant, comme le mur même du *presbyterium*, sur un empattement courbe. Dans la voûte, on avait employé des amphores, disposées par couches et remplies de pierres, de cailloux et de mortier. Deux escaliers latéraux, dont quelques vestiges ont été relevés, conduisaient de la nef à cette abside, surélevée de 0^{m},95. Entre les escaliers, le mur de rebord était orné de plaques de marbre et surmonté d'une corniche, empruntée peut-être à un édifice plus ancien ; par-dessus se dressait un cancel en marbre. A droite et à gauche du *presbyterium*, on voit des traces de sacristies. Elles ont été remaniées, et la forme courbe que présente leur mur de fond ne date probablement pas de la première époque. Celle de droite atteignait le niveau de l'abside, avec laquelle elle communiquait par une porte : c'était le *dia-*

1. Sur le plan, ces dés sont indiqués en noir : ce qui pourrait les faire prendre pour des piliers ; il aurait mieux valu les indiquer par les quatre côtés d'un carré.

conicum. A gauche, la salle d'offrandes paraît avoir été de plain-pied avec le collatéral qu'elle prolongeait.

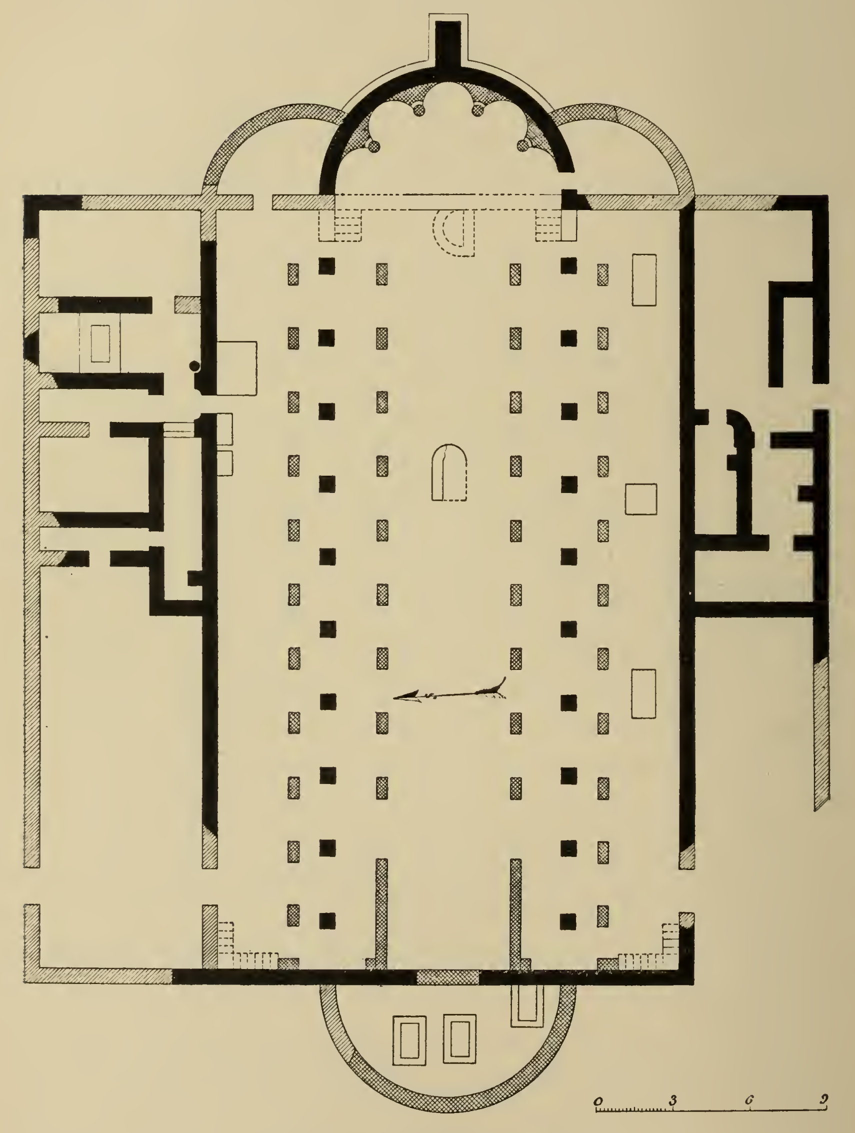


Fig. 129. — Basilique de Matifou.

Les trois vaisseaux et l'abside étaient pavés en mosaïque.

Dans les bas côtés, il n'y avait que des motifs ornementaux. Dans la nef centrale, on a dégagé, en arrière de la façade, quelques restes d'un tableau qui enfermait une inscription métrique, probablement la dédicace de l'église. Plus avant, un second panneau offre des séries d'imbrications ; un troisième, sept lignes superposées de poissons, de langoustes et de coquillages. Un quatrième tableau est plus important. Il représente des moutons, des béliers et des chèvres, parmi des plantes et des fleurs. Ces animaux sont gardés par deux pasteurs : l'un, debout, porte un vase à lait, l'autre, dont la tête est entourée d'un nimbe, trait une brebis. Au centre, un agneau blanc nimbé est placé sous une hutte en branchages et flanqué d'un vase. Dans un cinquième tableau, qui n'est séparé de l'abside que par une suite d'amphores, a été tracée une inscription métrique, malheureusement fort endommagée[1]. Ces panneaux sont encadrés d'ornements divers. Dans l'abside, on distingue aussi de misérables débris d'une mosaïque : au centre, un agneau couché ; plus près de la nef, des lambeaux d'une inscription mentionnant l'autel, qui devait être en cet endroit.

Cette église fut détruite, nous ignorons à quelle époque. On la reconstruisit sous la domination byzantine[2]. Les travaux furent exécutés, au moins en partie, par les soins de Mauricius, commandant d'un corps de troupes qui tenait garnison à Rusguniae. L'épitaphe d'une de ses filles nous apprend que cet officier restaura dans la basilique des constructions tombées depuis longtemps : « ... *qui* (*a*)*edificia circumlapsa diu in* « (*h*)*anc* (sic) *s*(*an*)*c*(*t*)*a basilica restauravit.* » Les parties de

1 Le passage... [*q*]*uae coeunt* [*la*]*tere ex utroque decente*[*r*]... se rapporte peut être aux sacristies.

2. Les murs et piliers de la seconde époque sont indiqués sur le plan par des diagonales croisées.

murs qui paraissent dater de cette réfection sont d'une maçonnerie beaucoup plus barbare que celles de la première époque. Comme on ne disposait plus, sans doute, de poutres assez longues pour couvrir la nef primitive, large de $8^{m},60$, on la réduisit de moitié. On divisa l'église en cinq vaisseaux, que séparèrent des piliers rectangulaires, d'un mètre de long sur $0^{m},50$ de large. Ces supports sont plus rapprochés les uns des autres que les colonnes de la première église. Ils ont été posés simplement sur le sol de la mosaïque. Derrière le mur de façade, on trouve, au lieu de piliers, les vestiges de deux parois pleines.

La nouvelle église eut des tribunes. M. Chardon a découvert en effet, dans les angles de la façade et des murs latéraux, des restes en blocage qui ont appartenu à des escaliers. Nous ignorons si ces galeries s'étendaient de chaque côté sur les deux collatéraux, ou seulement sur le vaisseau le plus rapproché de la nef centrale. L'abside fut remaniée : on y établit cinq lobes, précédés de colonnes qui provenaient d'édifices plus anciens, et on orna ces absidioles de mosaïques représentant des conques. Sur la face occidentale de la basilique, on aménagea une contre-abside. La porte principale fut alors condamnée et remplacée probablement par une étroite ouverture ; on entra désormais dans l'église par des portes latérales, qui paraissent avoir été percées près des escaliers conduisant aux tribunes. Plusieurs tombeaux ont été trouvés dans cette contre-abside. Au centre de la basilique, à une dizaine de mètres du *presbyterium*, une construction barbare, faite avec des matériaux disparates, était peut-être un ambon ; elle présente la forme d'un rectangle, arrondi du côté de l'est. Les deux collatéraux extrêmes contiennent quelques sépul-

tures : à droite, celle du *magister militum* Mauricius et deux autres ; à gauche, celles d'un évêque, Lucius, et de deux filles de Mauricius. Les épitaphes sont tracées, pour la plupart, sur des mosaïques recouvrant les tombes. A côté du corps de Mauricius, il y avait une fiole en verre.

Une porte s'ouvrant dans le mur de gauche de l'église conduit au baptistère, petite salle rectangulaire, qui présente une cuve cimentée de même forme, profonde de 0^m,65, entourée sans doute de deux degrés. Auprès, on a constaté l'existence de quelques autres chambres, très mal conservées. Il y en a aussi contre le mur de droite de la basilique.

Nous ne savons pas si c'est dans cette ruine qu'a été recueillie jadis une inscription [1], remontant vraisemblablement au IVe siècle ou au début du Ve, dédicace d'une basilique qui contenait une relique de la Croix.

80° *Mdaourouch* (*Madauri*). — Basilique, à l'extrémité nord-ouest de la ville antique ; en fort mauvais état. Longueur 28^m,50, largeur 12^m,95. Un avant-corps, profond de 4^m,50, occupait toute la largeur de la façade ; les murs latéraux de ce vestibule étaient pleins ; quant au front, il a entièrement disparu. A l'intérieur, se dressaient deux colonnades : quelques fragments de fûts et une base attique gisent à terre. Le bas côté droit était un peu plus large que le bas côté gauche (3^m,10 contre 2^m,85). En arrière de la nef, traces d'un espace carré de 5 mètres d'ouverture et d'environ 5 mètres de profondeur.

On a exhumé, dans le voisinage immédiat de cette église, plusieurs tables funéraires chrétiennes qui paraissent antérieures à l'époque byzantine [2].

1. *Corpus*, VIII, 9255.
2. *Corpus*, VIII, 4762 = 16872 ; 16907 ; 4763 = *Bull. Comité*, 1896, p. 178, n° 59.

81° *Méchira* (au sud-ouest de Constantine). — Dans un hameau antique, près d'Aïn Méchira, nous avons trouvé un pilier portant l'inscription[1] : « *Memoria marturibus.* » La chapelle indiquée par ce texte est peut-être un édifice de 11 mètres sur 7, dont les ruines se voient à côté.

82° *Méchira.* — Chapelle[2], dans un village voisin du précédent. Il ne reste que le bas des murs. Longueur 12 mètres, largeur 7m,80. Une porte s'ouvre sur le devant. L'intérieur n'offre qu'une seule nef, terminée par une abside, dont un mur barre en partie l'ouverture. Contre ce mur est encore appliquée, du côté de la nef, une base de colonne à socle élevé ; il en existait évidemment une autre, qui lui faisait pendant. Ces deux colonnes ont dû servir simplement à l'ornementation du fond de l'édifice.

83° *Méchira.* — Chapelle[3], dans la même ruine. Longueur 12m,90, largeur 7m,10. Fragments de fûts, plusieurs bases attiques à socle élevé, corbeaux présentant une feuille sur leur face. Il est possible qu'il y ait eu à l'intérieur de cette chapelle, le long des murs latéraux, une série de colonnes, surmontées de ces corbeaux[4].

84° *Mechta el Bir* (région de Sétif). — On y a trouvé une base de colonne, avec l'inscription[5] : « *M(emoria) s(an)ct(i)* « *Stefani, f(acta) V id(us) dec(embres).* » De Rossi[6] rapporte

Bull. Comité, 1896, p. 260, n° 148. Gsell, *Recherches archéologiques en Algérie*, p. 394, n° 627.

1. Graillot et Gsell, *Mélanges de l'École de Rome*, XIV, 1894, p. 591.
2. *Ibid.*, p. 594, fig. 33.
3. *Ibid.*, p. 595.
4. Conf. plus haut, p. 151.
5. *Corpus*, VIII, 8431.
6. *Bull. di archeologia cristiana*, 1878, p. 25.

cette base à un *ciborium* qui aurait abrité un autel, contenant des reliques de saint Etienne[1].

85° Henchir de la *Mechta Si Salah* (entre Sétif et Batna). — Église[2], non fouillée, mal conservée et encombrée de ruines plus récentes. Longueur (sans l'*atrium*), 31^{m},40, largeur, 16^{m},85. En avant s'étendait, semble-t-il, un *atrium*, dont il ne reste plus que quelques vestiges ; cette cour n'était peut-être pas quadrangulaire. La façade de l'édifice était probablement percée de trois portes, correspondant aux trois vaisseaux, que séparaient deux colonnades (bases attiques à socle élevé). Le chœur, profond de 5^{m},50, avait une clôture de dalles et de petits piliers. L'abside, qui paraît avoir été surélevée, est flanquée de deux sacristies, auxquelles sont contiguës d'autres salles (une à gauche, une ou deux à droite), débordant les murs des bas côtés.

86° *Henchir Megroun*. — On a découvert en ce lieu un bloc de pierre, mesurant 1^{m},50 de long sur 0^{m},92 de haut, échancré de manière à former une arcade[3]. Outre divers motifs d'ornementation, la face présente deux monogrammes constantiniens et l'inscription[4] : « *Memoria domni Petri et Pauli.* » Diverses hypothèses ont été émises sur la destination de cette pierre : arc de *ciborium*[5], dais surmontant un sarcophage[6], autel[7]

1. La base en question a pu être placée ailleurs, près de l'autel, par exemple à l'entrée de l'abside.

2. Gsell, *Recherches archéologiques en Algérie*, p. 178-9, fig. 23 et 24.

3. De Rossi, *Bull. di archeologia cristiana*, 1877, p. 97-107 et pl. VIII. Holtzinger, *Die altchristliche Architektur*, p. 140, 243 (note 2), 245, fig. 175. Schwarze, *Untersuchungen über die Entwicklung der afrikanischen Kirche*, pl. II. Kraus, *Geschichte der christlichen Kunst*, I, p. 373, fig. 309.

4. *Corpus*, VIII, 10693.

5. De Rossi, *l. c.*

6. Holtzinger, *l. c.*

7. Schultze, *Archäologie der altchristlichen Kunst*, p. 123.

Nous croyons qu'elle était tout simplement placée au-dessus d'un linteau, à l'entrée d'une chapelle : les portes surmontées de lunettes de décharge semi-circulaires sont fréquentes en Afrique[1].

87° *Megsmeïa* (entre Souk Ahras et Guelma). — Église, peu distincte[2]. Elle était ornée à l'intérieur de colonnes, séparant sans doute trois nefs. A côté, un baptistère ; le bassin, de forme circulaire, est entouré d'un degré, haut de $0^m,40$, large de $0^m,23$.

88° *Henchir Mertoum* (région de Tébessa). — Église[3]. Masqueray se contente de dire, au sujet de cet édifice. « On re- « marque des colonnes, encore debout, au pied desquelles « gisent des fragments d'arceaux, à demi ensevelis. Trois « d'entre eux portent des inscriptions. » De Rossi a restitué ainsi les fragments copiés par Masqueray[4] : « *In nomine D*[*o-mi*]*ni e*[*t Salvatoris...*, *temp*]*ore do*[*m*]*ini* [*Hilderici regis*, *qui..... longa*]*mque persecutionem pa*[*ca*]*vit*,... *eclesiam*... » Si l'on admettait ces suppléments, la basilique daterait du règne d'Hildéric (523-529), qui mit fin à la longue persécution supportée par les catholiques d'Afrique. On pourrait objecter cependant qu'à l'époque d'Hildéric, une grande insécurité régnait dans cette région, où les indigènes des montagnes voisines avaient à peu près réduit à néant la domination vandale : ce n'était pas le moment d'y construire des églises.

88° *bis* *Mesloug* (à 10 kilomètres au sud de Sétif). — Pierre, qui était certainement placée auprès d'un autel[5]. Elle mentionne

1. Conf. en particulier, Diehl, *Nouvelles Archives des Missions*, IV, 1893, pl. X; le même, *l'Afrique byzantine*, pl. VII.

2. Mougel, *Bull. de l'Académie d'Hippone*, XIX, 1883, p. 188-9. Reboud, *Rec. de Const.*, XXII, 1882, p. 100.

3. Masqueray, *Revue africaine*, XXII, 1878, p. 461.

4. *Corpus*, VIII, 10706. Conf. De Rossi, *la Capsella argentea africana*, p. 14.

5. Gsell, *Bull. Comité*, 1899, p. 454-5.

des reliques de plusieurs saints, réunies par les soins d'un évêque.

89° *Mila* (*Milevum*). — En 402 et 416, des conciles catholiques furent tenus « *in civitate Milevitana, in secretario basilicae*[1] ». A la conférence de Carthage de 411, on reprocha à l'évêque donatiste de Milève d'avoir détruit quatre basiliques catholiques en un seul lieu[2] : il est permis de croire que ce lieu était précisément Milève.

90° *Henchir Milen* (au nord de l'Aurès). — Église[3], très mal conservée. Longueur 28m,20, largeur 12m,30. A l'intérieur, deux colonnades. Le chœur, profond de 5m,30, était clos par des dalles emboîtées dans de petits piliers. Au fond, l'espace qui correspond à l'abside usuelle est limité par un mur droit, et non arrondi. Il est flanqué de deux sacristies[4].

91° *Morsott* (au nord de Tébessa). — Grande église (*fig.* 130)[5], située au sud de la ville. Elle a été fouillée en 1899 par M. Barry. Les murs s'élèvent à peine au-dessus du sol, mais toutes les dispositions de l'édifice se reconnaissent avec netteté. Longueur 37m,50, largeur 15m,80. En avant, il y a un vestibule, divisé en trois salles, dont la largeur correspond à celle des trois vaisseaux de l'église, et dont la profondeur est de 3m,30 (entre murs). La salle du milieu avait deux entrées et communiquait avec les deux pièces latérales, qui ne s'ouvraient pas sur l'extérieur[6].

1. Mansi, *Coll. concil.*, IV, p. 326 et 494.
2. *Actes* de la conférence, I, 201 (Migne, *Patrologie latine*, XI, p. 1339).
3. Graillot et Gsell, *Mélanges de l'École de Rome*, XIII, 1893, p. 521, fig. 5.
4. Il y avait probablement à Henchir Milen deux autres sanctuaires chrétiens, dont le plan est aujourd'hui indistinct; on reconnaît seulement qu'ils avaient des colonnades intérieures (*ibid.*, p. 521-2).
5. Vars, *Rec. de Const.*, XXXIII, 1899, p. 395-406.
6. Conf. plus haut, p. 135.

On pénétrait dans la basilique par trois portes, donnant toutes sur la nef centrale, qui est plus vaste que de coutume : elle

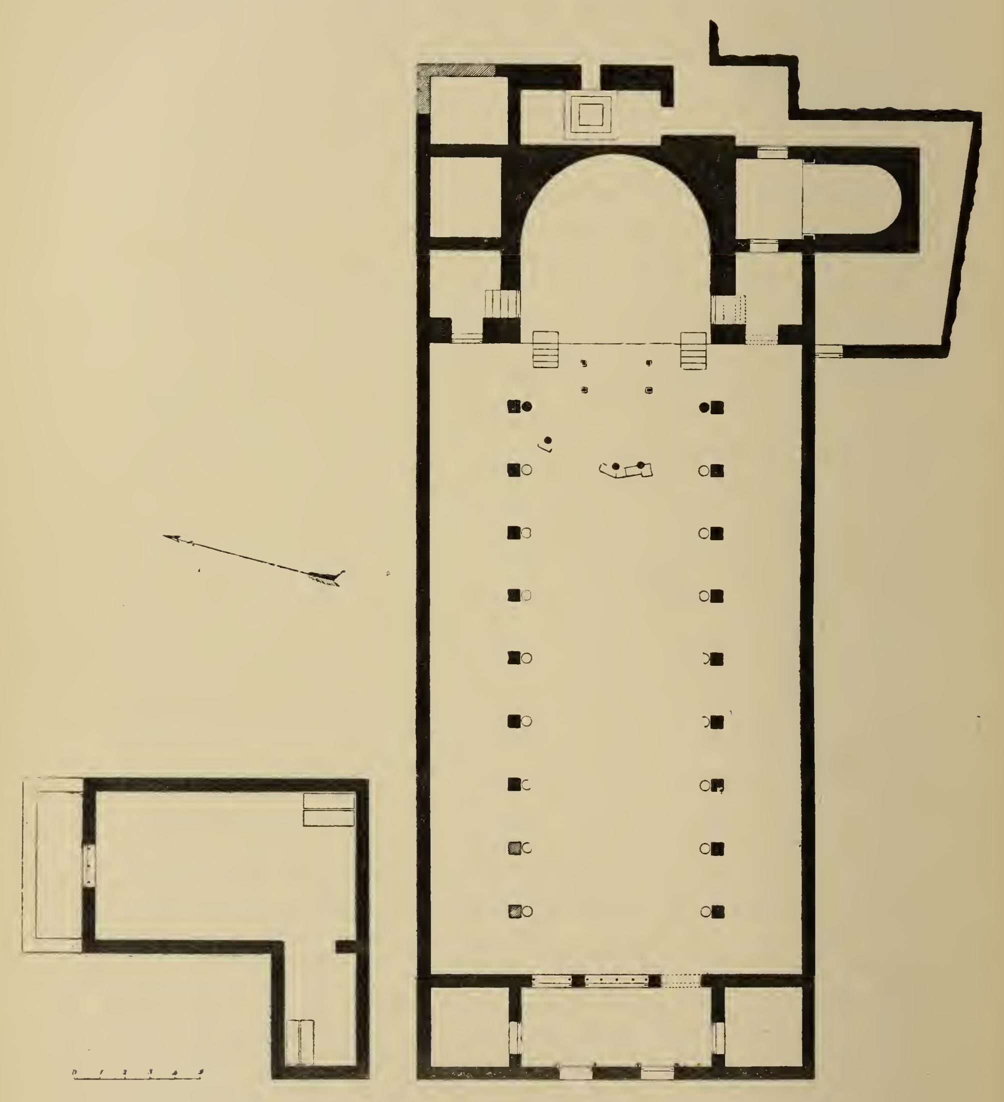


Fig. 130. — Grande basilique de Morsott.

mesure 6^{m},60, tandis que les collatéraux n'ont que 3 mètres de largeur. Elle était limitée de chaque côté par une rangée

de colonnes, en brèche rouge, derrière lesquelles s'élevaient des piliers. Les colonnes n'avaient pas de base; elles étaient coiffées de chapiteaux corinthiens classiques, pris ailleurs. Les piliers étaient probablement surmontés d'arcades, qui portaient à leur tour un mur percé de fenêtres. Au-dessus des colonnes devaient s'en dresser d'autres, adossées au mur. Le fond de la nef est pavé en mosaïque. Trois colonnettes, enfoncées par devant, dans un méchant dallage, paraissent avoir appartenu à la clôture d'un chœur; mais elles sont assez irrégulièrement disposées et datent peut-être d'un remaniement. Quatre trous creusés dans le sol en avant de l'abside, indiquent la place des montants de l'autel, qui était sans doute en bois. Ils dessinent un rectangle de $2^{m},79$ sur $1^{m},28$.

L'abside, surélevée d'un mètre, est enfermée dans un cadre rectangulaire. On y monte par deux petits escaliers. M. Barry a trouvé, à l'intérieur et en avant de cet espace, un grand nombre de fragments de plâtres sculptés, qui revêtaient probablement la voûte et les parois du *presbyterium*[1] : ils offrent des ornements très variés. Dans cette même abside gisaient trois consoles[2], munies d'une queue qui permettait de les emboîter. Peut-être coiffaient-elles des pilastres ou des colonnes, de manière à porter les retombées d'une série de nervures faisant saillie sur la voûte de l'abside; peut-être encadraient-elles des niches, terminées en haut par des arcatures ou des culs de four. Elles sont décorées de curieux bas-reliefs, représentant des motifs végétaux, un pilier, une colonne, un calice. Il se pourrait qu'elles aient figuré tout d'abord dans quelque autre monument chrétien.

1. Je n'ai pas pu étudier ces plâtres, qui ont été expédiés à Constantine.
2. Gsell, *Bull. Comité*, 1901, p. 158-161.

L'abside était flanquée de plusieurs salles. Deux d'entre elles, placées à l'extrémité des bas côtés, communiquent avec ces vaisseaux et avec l'abside. Dans celle de gauche, on a recueilli une quantité considérable de débris de calices en verre (vases à pied élevé, sans anses), qui servaient probablement aux agapes[1]. On ne voit pas où se trouvait l'entrée de la salle suivante, à gauche du *presbyterium*. La salle symétrique, à droite, offrait une longue abside, dont l'entrée était encadrée par deux pilastres et qui était pavée en mosaïque.

Par derrière l'église, on voit les ruines du baptistère, petite salle avec des fonts rectangulaires (0m,93 × 0m,84), entourés de deux degrés en pierres de taille. — A gauche de la façade, un édifice, s'ouvrant au nord et peut-être précédé d'un vestibule, contient quelques tombeaux.

Des cendres et des charbons, mêlés aux décombres de la basilique et de ses annexes, indiquent une destruction par le feu.

92° *Morsott*. — Petite église[2], à 60 mètres de la précédente au nord; très mal conservée. Elle a été fouillée par M. Barry. Longueur 26 mètres, largeur 9m,20. En avant, on distingue les traces d'un vestibule, dont la porte paraît avoir été sur un des côtés. A l'intérieur, il y avait deux colonnades; les fûts étaient maintenus sur les dés qui les portaient à l'aide de scellements en plomb; les chapiteaux, d'ordre corinthien, ont été empruntés à un ou plusieurs édifices de l'époque du Haut Empire. Un cadre rectiligne enferme l'abside. Au fond de la nef, un dallage entoure une fosse de 2m,35 sur 0m,83. M. Barry a trouvé dans cette cavité un corps d'enfant, défendu par un toit de tuiles. A chaque angle, quatre trous marquent l'emplacement des

1. Le poids de ces débris dépassait 4 kilogrammes.
2. Vars, *l. c.*, p. 406-413.

montants de l'autel, qui devait être en bois (voir le plan de détail donné *fig.* 131). Comme dans la basilique précédente, on a découvert, à l'extrémité de la nef et dans l'abside, une grande quantité de morceaux de plâtres sculptés, ayant appartenu les uns à des revêtements, les autres à des cancels. Ils présentent des motifs végétaux et géométriques, ainsi que des restes d'inscriptions. Des tombeaux ont été rencontrés sur divers points du vestibule, de la nef, des collatéraux; on en a trouvé aussi deux dans l'abside, sur la droite. Il est impossible d'indiquer la date de ces diverses sépultures.

93° *Mouzaïaville* (département d'Alger). — Église, dont tout vestige a aujourd'hui disparu. Elle a été décrite par Berbrugger[1]. La construction était en galets, reliés par un mauvais mortier. Longueur 20 mètres, largeur 10 mètres. « L'édifice, « dit Berbrugger, comprend un vestibule, puis une nef, avec « deux bas côtés formés par une double colonnade, et, au fond, « une abside inscrite, à l'est, dans l'intérieur du carré, et éle- « vée au-dessus du sol de la chapelle. » Plusieurs bornes milliaires ont servi de fûts de colonnes. Au milieu de l'abside, on avait enseveli un évêque catholique, tué en l'année 495 de notre ère par des indigènes révoltés, comme nous l'apprend son épitaphe, gravée sur une plaque de marbre[2]. Deux autres tombeaux ont été découverts à l'ouest de cette abside (par conséquent au fond de la nef, autant qu'il semble). Des fragments d'une plaque de marbre, portant l'épitaphe d'un second évêque[3], appartenaient à l'une de ces sépultures.

94° *Mrakhib Thala* (*Macomades ?*, région d'Aïn Beïda)

1. *Revue africaine*, X, 1866, p. 354-360.
2. *Corpus*, VIII, 9286.
3. *Ibid.*, 9287.

— Eglise [1]. M. Poulle signale en cet endroit une basilique, dont on a dû prendre tous les matériaux : du moins, je n'ai pas pu la retrouver. Elle mesurait 30 mètres de long et était partagée en trois vaisseaux (larges de 8, 4 et 4 mètres). « On voit « encore, dit M. Poulle, des pilastres de 2m,20 de hauteur, des « colonnes montées sur leurs bases. » Il est vraisemblable que les pilastres occupaient l'extrémité des deux colonnades. Le sol était dallé. Au fond, s'ouvrait une abside, à laquelle on montait par un escalier de trois marches. « Sous cette abside, « ont été trouvés des tombeaux en briques renfermant des

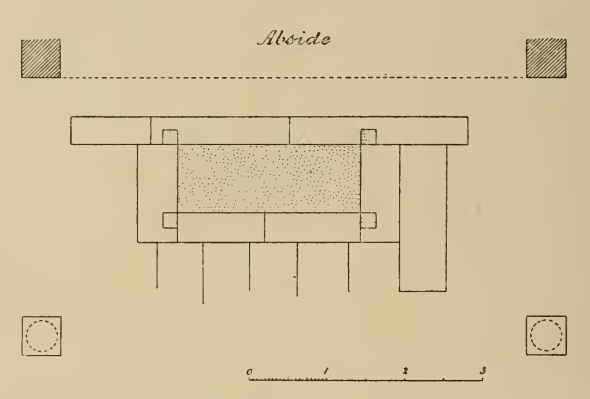


Fig. 131. — Petite basilique de Morsott (place de l'autel).

« ossements. A l'entour, règne une enceinte de tombes doubles, « empilées les unes sur les autres. »

95° *Orléansville* (*Castellum Tingitanum*). — Basilique dite de saint Reparatus [2] (*fig.* 132, d'après Prévost). Les ruines

1. Poulle, *Rec. de Const.*, XIX, 1878. p. 345.

2. *Moniteur algérien*, n° du 14 octobre 1843 (= *Akhbar*, n° du 19 octobre 1843). Azéma de Montgravier, *Revue de bibliographie analytique*, 1844, p. 53. Amati, *Viaggio da Milano in Africa*, p. 376-380. Prévost, *Revue archéologique*, IV, 1848, p. 659-664, avec un plan, qui a été souvent reproduit (p. e. dans Holtzinger, *Die altchristliche Architektur*, p. 32, fig. 13, et dans Kraus, *Geschichte der christlichen Kunst*, I, p. 337, fig. 269). Le même, *Rev. arch.*, V, 1848,

de cet édifice ont été mises au jour en 1843 ; elles sont actuellement recouvertes de terre, sous la place du marché. Le court rapport de Prévost sera notre source principale.

La construction est, comme d'ordinaire, en blocage, avec des chaînes en pierres de taille. Largeur (dans œuvre) 16 mètres, longueur *maxima* 26 mètres ; le mur de fond (à l'est) n'est pas exactement parallèle à la façade, peut-être à cause du voisinage de quelque monument que l'on aura voulu respecter : aussi l'édifice a-t-il la forme d'un trapèze, et non d'un rectangle.

Deux portes s'ouvraient dans les murs latéraux. Les vaisseaux, au nombre de cinq, étaient séparés par quatre rangées de piliers carrés. L'église était certainement pourvue de tribunes, car des restes d'escaliers existaient à l'intérieur, derrière la façade. Nous ignorons la disposition de ces galeries : on peut se demander si elles surmontaient seulement les deux bas côtés les plus voisins de la nef, ou si elles s'étendaient aussi au-dessus des bas côtés extrêmes. Il nous est impossible également de dire à quelle époque elles furent faites [1].

L'abside, enfermée dans un cadre, est surélevée de plus d'un mètre par rapport à la nef ; les degrés qui y donnaient accès ne se voyaient plus lors des fouilles : peut-être étaient-ils en bois. Sous le sol de cette abside, « règne, dit Prévost, un « caveau d'assez grandes dimensions, dans lequel ont été « trouvés deux cercueils vides [2] ».

p. 372-374 ; VIII, 1852, p. 566-571. Dupuch, *Fastes sacrés de l'Afrique*, IV (1849), p. 431-3. Berbrugger, *Revue africaine*, I, 1856-7, p. 428-9 ; XII, 1868, p. 144-7. Ibos, *Notice sur la mosaïque d'Orléansville* (Alger, 1895, in-8°, 30 pages ; extrait du *Bulletin de la Société d'Archéologie du diocèse d'Alger*, tome 1er).

1. Conf. plus haut, p. 131.

2. D'après l'auteur de l'article du *Moniteur algérien*, « on communiquait de « la basilique au caveau par un escalier dont on reconnaît encore les marches...

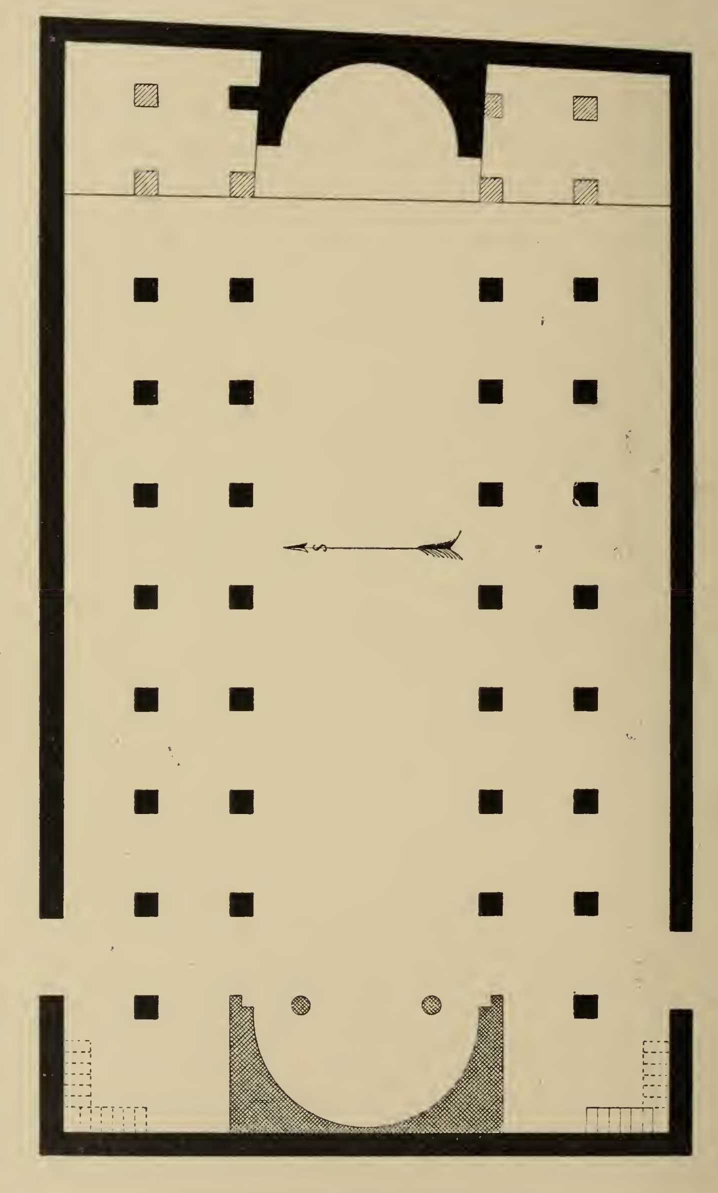


Fig. 132. — Basilique d'Orléansville.

D'après le plan et les remarques de cet auteur, il ne semble pas que l'abside ait été flanquée de sacristies : les quatre rangées de piliers se continuaient à droite et à gauche de cet espace. Prévost faisait observer, il est vrai, que ces parties de la basilique n'avaient pas encore été déblayées.

En face du *presbyterium*, à l'extrémité opposée de l'édifice, le sol de la nef est exhaussé de quelques centimètres. Prévost croit que, primitivement, il y avait là des fonts baptismaux : « la présence de deux canaux, venant d'un réservoir et pas- « sant contre le mur, rend cette hypothèse très vraisem- « blable ». Plus tard, on bâtit à cette place une contre-abside, en fort mauvaise maçonnerie, dont le fond fut adossé au mur de façade et dont l'ouverture, ornée d'une petite colonnade, pouvait être fermée par des grilles.

La basilique est entièrement pavée de mosaïques, en général bien conservées[1], sauf celle de l'abside. Quelques inscriptions y sont tracées. La plus importante se trouve au milieu de la nef, en avant de la contre-abside et presque à la hauteur des deux entrées. Elle indique l'époque de la construction de l'édifice[2] : « *Pro(vinciae) CCLXXX et V, XII kal(endas)* « *dec(embres), eius basilicae fundamenta posita sunt, et* « *fa[stigiu]m a(nno) prov(inciae) CCLXX[X...]. In mente* « *habeas [Marinum ?], servum Dei, [et] in Deo vivas !* » La première date, celle de la pose des fondations, correspond au 21 novembre 324. Sur le sol d'un des bas côtés, à gauche, on

« A droite et à gauche s'élevaient au devant deux colonnes de marbre. » Ces indications manquent de clarté. On ne nous dit pas où l'escalier prenait naissance. Les colonnes faisaient-elles partie d'un *ciborium*, placé exactement au dessus de l'un des sarcophages ou de tous les deux?

1. Elles l'étaient du moins il y a un demi-siècle. Il est probable qu'elles ont beaucoup souffert depuis

2. *Corpus*, VIII, 9708.

lit[1] : « *Semper pax.* » Dans le même bas côté, en face de l'entrée, un carré, enfermé dans un labyrinthe, est couvert de lettres, qui sont combinées de telle sorte qu'elles répètent en tous sens les mots « *Sancta ecclesia*[2] ». Un jeu de lettres semblable se retrouve dans l'abside : les mots « *Marinus sacerdos* » y sont reproduits un grand nombre de fois[3]. C'est sans doute le nom de l'évêque qui fit construire la basilique.

En dehors des inscriptions, les mosaïques offrent surtout des motifs ornementaux, disposés avec beaucoup d'harmonie et de goût. Il faut signaler pourtant des poissons dans l'abside ; des vignes, dont les grappes sont becquetées par des colombes, vers le fond de la nef centrale[4] ; deux grosses colonnes torses, portant une arcade et flanquées de chaque côté d'un calice où deux colombes viennent boire, dans l'espace que la contre-abside occupa plus tard.

Au centre de cette contre-abside, on a inséré dans la mosaïque primitive un morceau nouveau, dont les sutures sont nettement distinctes ; l'épitaphe d'un évêque, nommé Reparatus, y est tracée à l'intérieur d'une couronne[5]. La date indiquée correspond à l'année 475 de notre ère. Ce fut donc à la fin du ve siècle que l'on construisit l'hémicycle pour y ensevelir Reparatus, dont la tombe a été trouvée au-dessous de son épitaphe. L'évêque était enfermé, tête au couchant, dans un cercueil en bois. Si l'hypothèse de Prévost, indiquée plus haut, est exacte, cette tombe a pris la place de la piscine baptismale.

1. *Corpus*, VIII, 9712.
2. *Ibid.*, 9710.
3. *Ibid.*, 9711.
4. Au milieu de ce tableau, on voit deux colonnettes, supportant soit une architrave, soit plus probablement une table (autel ?).
5. *Corpus*, VIII, 9709.

Le même auteur mentionne de petits bâtiments, sacristies ou habitations, s'adossant au mur postérieur de l'église ; l'une de ces pièces paraît avoir été une salle de bains.

Il y avait à *Castellum Tingitanum* une autre église, qui a disparu lors de la construction de l'hôpital militaire[1]. On a signalé aussi[2], à un quart de lieue environ de la basilique de Reparatus, au milieu d'un cimetière chrétien, « les restes de deux espèces de chapelles ou oratoires », aujourd'hui détruits. Enfin, contre les bords du Chélif (rive gauche), ont été recueillis jadis des débris d'inscriptions sur marbre et sur brique[3], qui prouvent qu'il y avait en ce lieu une *memoria apostolorum* [*Pet*]*ri et Pauli*, c'est-à-dire une chapelle contenant des reliques de saint Pierre et de saint Paul, auprès desquelles des martyrs et d'autres chrétiens étaient ensevelis. Ce monument, à en juger par la forme des monogrammes constantiniens, accompagnés de l'α et de l'ω, paraît avoir été élevé vers la fin du IVe siècle ou dans le cours du Ve.

96° *Henchir Ouazen* (au nord de l'Aurès). — Église[4], très ruinée : on ne distingue que quelques débris de mur, dépassant à peine le sol. Longueur 30m,60, largeur 12m,80. Orientation nord-nord-est. En avant, un vestibule profond de 5m,20, occupait toute la largeur de l'édifice. La façade de la basilique paraît n'avoir été percée que d'une seule porte, au milieu. A l'intérieur, se dressaient deux colonnades (bases attiques à plinthe assez élevée, chapiteaux d'ordre dorique décadent). Au

1. *Moniteur algérien*, n° du 14 octobre 1843. Dupuch, *Essai sur l'Algérie chrétienne*, p. 273.
2. *Moniteur algérien*, *l. c.* Conf. Amati, *l. c.*, p. 373 ; Azéma de Montgravier, *l. c.*, p. 52.
3. *Corpus*, 9714-9724. Conf. *Moniteur algérien*, Amati, Azéma de Montgravier, *ll. cc.*
4. Graillot et Gsell, *Mélanges de l'École de Rome*, XIII, 1893, p. 522-4, fig. 6.

fond, un espace, dont l'entrée était flanquée de deux demi-colonnes, correspond à l'abside ordinaire : les murs en sont entièrement détruits, si bien que nous ne saurions dire si cet espace était arrondi dans sa partie postérieure. On y a découvert un grand sarcophage en pierre, placé transversalement. A droite et à gauche, deux sacristies.

Dans le bas côté de gauche, un rectangle était clos par des dalles, emboîtées dans de petits piliers. Peut-être faut-il y voir une sorte de chœur, qui aurait précédé une abside (dont il ne subsiste aujourd'hui nulle trace). Nous pourrions ainsi distinguer deux axes dans cette église : 1° l'axe principal, orienté d'une manière anormale et passant par le milieu de la tombe d'un personnage vénéré, tombe d'époque antérieure, que l'on n'aura pas voulu déplacer et dont la position a dû déterminer le plan général du sanctuaire ; 2° un second axe, perpendiculaire au premier et orienté régulièrement, de manière à répondre aux usages du culte.

96° *bis* *Oued Fendek* (au sud-est de Philippeville). — Chapelle (?)[1], située sur une éminence appelée Sidi Mezian, dominant la plaine de l'oued Fendek et voisine du village actuel de Jemmapes. Étudiée jadis par Delamare, elle est aujourd'hui entièrement détruite. « Cette construction (reste d'église ?), « dit Delamare, présente une nef, large de 9m,80 et de « 40 mètres de longueur, d'après les restes des murs tracés « par plusieurs rangs de pierres de taille. Cette nef porte, à « droite et à gauche, les traces certaines de deux hémicycles « de 3m,60 de rayon dans œuvre ; celui de gauche est, sur son « milieu, renforcé par un contrefort qui devait vraisemblable-

1. Delamare, *Exploration*, pl. 47, fig. 13 ; note manuscrite, feuillets 244 et 249 (verso) du IV de ses dessins, conservés à la Sorbonne.

« ment se retrouver [à droite] ; il est présumable qu'un « troisième hémicycle couronnait la nef. Tous ces murs « affleurent le sol, à l'exception de ceux des deux hémicycles « qui, moins détruits, gardent encore une hauteur inégale, qui « atteint 4 mètres à l'intérieur. Sur 2 mètres d'élévation, ils « sont formés de petits moellons appareillés, et, plus haut, des « briques remplacent ces moellons. Tout le parement exté- « rieur est en moellons, moins bien disposés qu'à l'intérieur. « Nous n'avons trouvé ni moulure, ni inscription, ni colonne. »

Comme le suppose Delamare, cette ruine a peut-être appartenu à un édifice religieux, soit à une chapelle en forme de trèfle, flanquée d'autres bâtiments, soit — ce qui est moins probable — à une église à triple abside. A en juger par le plan, ces constructions avaient subi des remaniements, qui ne permettent guère de reconnaître la disposition primitive.

97° Ruines de l'*Oued R'zel* (au nord de l'Aurès). — Chapelle [1], très mal conservée. Largeur 12^{m},05 ; la longueur ne peut pas être déterminée avec certitude. Les vaisseaux étaient séparés par deux rangées de piliers : dans les uns, la base et le fût sont à part ; dans les autres, la base ne forme qu'une pièce avec la partie inférieure du fût. Le fond de la chapelle n'est plus distinct, et il est impossible de dire s'il y avait une abside. Parmi les décombres de cet édifice, nous avons trouvé une pierre quadrangulaire (longue de 0^{m},75, large de 0^{m},38, épaisse de 0^{m},48), ornée par-dessus de cinq poissons en relief. Une autre pierre, qui était peut-être un montant de porte, offre l'image d'une colombe posée sur un rameau [2].

1. Graillot et Gsell, *Mélanges de l'École de Rome*, XIV, 1894, p. 63, fig. 18.

2. Il y a au même endroit une ruine qui peut avoir été une église (*ibid.* p. 63). L'abside n'était pas placée au fond, mais sur le côté droit.

97° bis *Ouled Agla* ou *Lecourbe* (probablement *Equizetum*, à l'ouest de Sétif). — Église[1], dont le plan était peu net et dont on a utilisé presque tous les matériaux. En avant de l'entrée, vestiges d'un escalier. La nef était séparée des bas côtés par deux colonnades (bases à socle élevé, à moulures barbares; fûts, hauts d'environ 2m,50; chapiteaux grossiers à bandes superposées ou d'ordre ionique dégénéré). Au fond de la nef, il y avait une abside, à laquelle on montait par quelques marches. L'ouverture était barrée par une balustrade (dalles dressées et petits piliers), qui s'interrompait au milieu pour laisser le passage libre. Une corniche courbe et des colonnes monolithes, hautes seulement de 1m,85 et consistant en un fût cylindrique, que terminent en haut et en bas des dés quadrangulaires, faisaient partie de la décoration de cette abside. Contre la face gauche de l'église, et probablement à la hauteur de la sacristie qui devait exister de ce côté, M. Milhavet a vu un escalier qui conduisait soit au dehors, soit dans une dépendance de l'édifice. On a trouvé dans la ruine le bas d'un pilastre, orné d'un calice d'où sort un pampre, ainsi qu'un chapiteau de pilastre, offrant sur une de ses faces latérales une colombe et un serpent. Peut-être ces deux morceaux étaient-ils placés à l'entrée du *presbyterium*. Le sous-sol de l'abside et des bas côtés renfermait des tombes, formées par six dalles de pierre.

98° *Kherbet Ouled Arif* (*Lambiridi*, au sud-ouest de Batna). — Église[2], dont il ne reste plus que quelques vestiges. Longueur 46m,30, largeur 19m,30. En avant, il y avait, semble-t-

1. Audollent, *Mélanges de l'École de Rome*, X, 1890, p. 432. Gsell, *Recherches archéologiques en Algérie*, p. 278-9, fig. 96-98. Milhavet, *Bull. Comité*, 1898, p. 359-362. Gsell, *Mélanges de l'École de Rome*, XX, 1900, p. 137, n. 4.
2. Poulle, *Rec. de Const.*, XIII, 1869, p. 667.

il, un portique à colonnes, s'étendant sur tout le front de l'édifice et profond de 2m,70. A l'intérieur, s'élevaient deux colonnades [1] (bases à socle haut, chapiteaux d'ordre dorique dégénéré), séparant trois nefs, larges de 10 mètres, 3m,60 et 3m,60. L'abside, dont le mur est dégagé au dehors, est flanquée de deux sacristies.

99° *Ouled Meriem* (région d'Aumale). — Église, à 300 mètres environ au sud de la Ghorfa des Ouled Meriem [2], sur un mamelon appelé Koudiat Zahrir. Elle est peu distincte. L'intérieur offrait deux colonnades (bases à socle assez élevé, surmonté d'un simple tronc de cône ; chapiteau grossier, d'ordre ionique très dégénéré).

100° *Kherbet Ouled Sassi* (entre Sétif et Batna). — Église [3], non fouillée, dont les murs sont presque au ras du sol. Longueur 27 mètres, largeur 12m,45. Au dedans, deux colonnades (bases attiques à socle haut ; chapiteau à bandes superposées). Le mur de l'abside fait une saillie courbe à l'extérieur ; il était couronné d'une corniche. A droite et à gauche, sacristies, surélevées comme l'abside elle-même. Deux blocs de pierre, provenant de cette église, présentent sur une de leurs faces deux colonnettes torses en relief : c'étaient peut-être des supports d'une table d'autel.

101° *Oum el Aber* (région d'Aïn Beïda). — Mention d'un sanctuaire chrétien sur une inscription mutilée, accompagnée d'un monogramme constantinien [4] : « ... *domus Dei perfecta.* »

102° *Kherbet Oum el Ahdam* (au sud-ouest de Sétif). — Église ou chapelle, entièrement détruite. Dans cet édifice était

1. M. Poulle dit à tort que cette église avait cinq nefs.
2. Sur ce monument, voir plus haut, p. 83.
3. Gsell, *Recherches archéologiques en Algérie*, p. 216, 217-8 ; fig. 63-66.
4. *Corpus*, VIII, 4792 = 18713.

placée une pierre, portant une inscription qui mentionne diverses reliques et qui est datée de l'année provinciale 320 (c'est-à-dire 359 de notre ère)[1]. C'est une grande dalle, arrondie d'un côté, mesurant 1m,30 de longueur et autant de largeur *maxima*, d'une épaisseur assez inégale. Elle devait couvrir un coffre qui contenait les reliques, à l'entrée de l'abside du sanctuaire. Elle servait sans doute en même temps de table d'autel.

103° *Oum el Bouaghi* ou *Canrobert* (région d'Aïn Beïda). — Église (?). Shaw[2] a publié un croquis d'une façade en pierres de taille qui s'élevait en cet endroit. Au-dessus de la porte, sur un arc de décharge et sur le linteau, on lisait l'inscription[3] : « *Domine, protege nomen gloriosum !* » Cet édifice, construit en énormes blocs, atteignait encore, il y a un demi-siècle, 7 à 8 mètres de hauteur à l'ouest et au sud, mais la façade orientale, où se trouvait l'inscription, était renversée[4]. Tout cela a disparu aujourd'hui. Renier regardait ce monument comme une église[5], ce qui ne me paraît pas certain : peut-être était-ce un fortin de l'époque byzantine.

104° *Kherbet el Ousfane* (entre Sétif et Batna). — Église[6], à l'est du bourg antique, très ruinée. Nous avons fouillé une bonne partie du chœur. Longueur 16m,95, largeur 10m,57. Une seule porte s'ouvrait sur le devant. Deux rangées de colonnes séparaient la nef des collatéraux (bases attiques à socle bas, fûts mesurant 2m,26 de hauteur, chapiteaux à bandes

1. Audollent, *Mélanges de l'École de Rome*, X, 1890, p. 440 et suiv. Poulle, *Rec. de Const.*, XXVI, 1890-1, p. 370-3. Gsell, *Bull. Comité*, 1899, p. 455-8.
2. *Voyages dans plusieurs provinces de la Barbarie et du Levant* (édit. française de 1743), I, p. 155.
3. *Corpus*, 4787 = 18683.
4. Renier, *Archives des Missions*, III, 1854, p. 334 et 336.
5. *L. c.* Conf. *Corpus*, 18676.
6. Graillot et Gsell, *Mélanges de l'École de Rome*, XIV, 1894, p. 571-4, fig. 25-27.

superposées). Contre le mur de façade, chaque colonnade se terminait, selon l'usage, par une demi-colonne adossée; au contraire, en avant de l'abside, il semble qu'il y ait eu, à droite et à gauche, un pilastre. Le chœur, profond de 5m,17, était clos par des dalles emboîtées dans des piliers. Il était pavé de briques vers l'entrée et de grandes dalles vers l'abside. Au milieu de ce chœur, nous avons dégagé trois petits pilastres en pierre (hauts de 0m,96, larges de 0m,45 et de 0m,39), dont deux sont décorés sur le devant d'un pampre, sortant d'un vase, et dont le troisième présente, outre des ornements floraux et géométriques, un monogramme constantinien, accosté de l'ω; l'α n'y figurant pas, nous devons croire qu'il existait un quatrième pilastre, symétrique à ce dernier et orné d'un monogramme avec la première lettre de l'alphabet grec. Ces supports étaient coiffés de chapiteaux, d'ordre corinthien dégénéré. Il est probable qu'ils étaient placés aux quatre angles d'un autel et appliqués contre un socle plein, soutenant la table sainte. Une base attique, à plinthe peu élevée, et un fût, haut de 1m,83, qui gisaient aussi dans le chœur, ont peut-être appartenu à un *ciborium*. L'abside est surhaussée de 0m,60; on y monte par deux escaliers latéraux, l'un de deux marches, l'autre de trois. Elle n'est pas flanquée de sacristies. — D'après le style des pilastres et le monogramme, nous pouvons attribuer approximativement cette basilique à la seconde moitié du IVe siècle ou au siècle suivant.

105° *Périgotville* (*Satafis*, région de Sétif). — Église [1], située sur un mamelon, dont la partie supérieure a été aplanie; le

1. Vincent, *Revue africaine*, XXI, 1877, p. 320-3. Poulle, *Rec. de Const.*, XVIII, 1876-7, p. 574-5. Gsell, *Mélanges de l'École de Rome*, XV, 1895, p. 38-41, fig. 1.

derrière de l'édifice était maintenu par de gros murs de soutènement. Cette ruine a été fouillée par M. Vincent. Il ne subsiste plus que le bas des murs, qui sont plus épais que d'ordinaire (1 mètre). Longueur totale 23^{m},40, largeur 14^{m},60. Le front semble avoir été précédé d'une cour carrée : nous ne saurions dire si elle était entourée de portiques. Une seule porte est ménagée dans la façade, au milieu. On descendait dans la nef par un petit escalier de quatre marches. A l'intérieur, il y avait deux doubles colonnades [1] (bases attiques accouplées, de hauteurs diverses ; chapiteaux doriques). Le chœur était probablement clos par des grilles en métal. Rien n'indique que l'abside ait été flanquée de sacristies. M. Vincent a observé que les parois du monument étaient « recou-« vertes de fresques qui tombèrent aussitôt au contact de l'air. « Elles représentaient de larges feuilles de vigne, rouges et « brunes sur fond noir et blanc ». On reconnait encore des traces de peintures, bien peu distinctes, à droite de l'entrée. Quelques tombes ont été trouvées dans le sous-sol de cette église, entre autres trois sarcophages d'enfants.

Une inscription mutilée, découverte à Périgotville [2], paraît se rapporter à une chapelle de martyrs : « [*Memoria*]*m beatissimorum* [*martyrum*]... *restituerunt.* »

106° *Philippeville* (*Rusicade*). — En 1886, on a recueilli en ce lieu, à côté de l'église française [3], une dalle de marbre portant

1. Conf. plus haut, p. 132, n. 3.
2. Gsell, *l. c.*, p. 50, n° 8.
3. Voir Gouilly, *Bull. de correspondance africaine*, III, 1885, p. 528-530, et *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions*, 1886, p. 224-6. Le Blant, *Bull. Comité*, 1886, p. 370-2. Papier et Dry, *Bull. de l'Académie d'Hippone*, XXII, 1886, p. 128 et 306. Poulle, *Rec. de Const.*, XXIV, 1886-7, p. 183-6. De Rossi, *Bull. di archeologia cristiana*, 1886, p. 26-8. Vars, *Rusicade et Stora*, p. 97-100.

une inscription, dédicace d'une basilique qui fut construite par l'évêque Navigius et placée sous le vocable de la martyre Digna[1] :

« Magna quod assurgun(t) sacris fastigia tectis,
« Quae dedit officiis sollicitudo piis,
« Martyris ecclesiam venerando nomine Dignae
« Nobilis antistes perpetuu(s)que pater
« Navigius posuit, C(h)risti legisque minister.
« Suscipiant cuncti religionis opus ! »

La dalle gisait-elle près de la place qu'elle occupait primitivement? Il est impossible de le dire. A une dizaine de mètres de là, a été déblayée une mosaïque ornementale de 4 mètres de côté. Au-dessous, il y avait un tombeau contenant un squelette (de femme âgée, autant qu'il semble). Quatre grands clous étaient déposés à la naissance de la tête ; ils ne faisaient donc pas partie d'un cercueil. Cette tombe doit dater d'une époque où l'on n'observait plus avec rigueur la prescription défendant les ensevelissements à l'intérieur des villes. Mais rien ne prouve que le squelette soit celui de la martyre Digna, ni que les clous aient été des instruments de torture[2]. A proximité de la mosaïque, on a exhumé une quantité considérable de pierres de taille, les unes en place, les autres renversées, des fûts de colonnes et quelques chapiteaux. Il n'est nullement certain que ces matériaux aient appartenu à l'église de Digna.

107° *R'ar Brid* (dans le massif du Marchou, au nord-ouest de Constantine). — M. Jacquot[3] y a trouvé une grotte artifi-

1. *Corpus*, VIII, 19913.
2. Nous y verrions plutôt des talismans (Gsell et Bertrand, *Musée de Philippeville*, p. 69, n. 6).
3. *Rec. de Const.*, XXVIII, 1893, p. 125-130 (avec un plan).

cielle, dans laquelle on pénètre par un étroit couloir. Deux galeries, longues de 15 mètres et de 11m,50, sont disposées en croix; l'une des branches (en face du couloir) s'arrondit en forme d'abside et est flanquée de deux cellules. Plusieurs niches s'ouvrent dans les parois; au centre, il y a un orifice carré, d'un mètre de côté, maçonné avec soin. Selon M. Jacquot, cet hypogée, dont le nom arabe signifie «la grotte de la foi», serait une chapelle clandestine, datant d'une période de persécution; l'orifice carré représenterait un baptistère. Mais, en l'absence de tout indice chronologique précis, de tout signe de christianisme, l'hypothèse est assurément très fragile[1]. Nous ferons observer cependant qu'au temps de saint Augustin, il y avait en Numidie des chrétiens qui descendaient dans des souterrains pour adorer Dieu[2] : c'était là sans doute un reste de superstition païenne. Il n'est donc pas impossible que la grotte de R'ar Brid ait été un sanctuaire chrétien[3].

108° *Relizane* (département d'Oran). — Église[4], que l'on voyait encore, il y a quelques années, au milieu de ruines importantes, situées sur la Mina, à 4 kilomètres au sud de Relizane; elle a été détruite par des entrepreneurs. Elle était, selon l'usage, de forme rectangulaire, avec une abside sur un des petits côtés.

1. Les travaux de creusement de cette grotte ne se sont pas faits en un jour; il eût été bien difficile de les tenir secrets.

2. *Sermon* 45, 7. Conf. Toulotte et Héron de Villefosse, *Bull. des antiquaires de France*, 1900, p. 104-6.

3. Cependant, nous sommes plus porté à y voir un sanctuaire païen. Un hypogée analogue se trouve dans la même région, à Baâla (Jacquot, *Rec. de Const.*, XXXIV, 1900, p. 136-8).

4. Demaeght, *Bull. d'Oran*, 1894, p. 273. Plan sommaire (inédit) de M. Jacquot.

109° *Renault* (département d'Oran). — Une pierre découverte près de ce lieu était probablement placée au-dessus de la porte d'une chapelle, dans laquelle on avait enseveli plusieurs martyrs [1] : « *Memoria beatissimorum martyrum, id est Rogati, Maienti, Nassei, Maximae*, etc. » A ces noms on ajouta plus tard ceux des martyrs Benagius et Sextus. L'inscription date de l'année 329 de notre ère.

110° *Henchir Resdis* (au nord de l'Aurès). — Église [2], très ruinée, longue de 23m,70, large par devant de 13 mètres. Au dedans, deux colonnades (bases attiques à socle haut); chœur pavé en briques, avec la clôture usuelle de dalles et de petits piliers; abside surélevée, dont le mur forme une saillie courbe à l'extérieur; à droite et à gauche de cette abside, sacristies, qui débordent de 2m,80 les murs des bas côtés.

111° *Rouffach* (*Castellum Elephantum*, à l'ouest de Constantine). — Dans un cimetière, vestiges d'une petite construction, décorée de colonnes. C'était peut-être dans cet édifice que se trouvait primitivement une pierre, recueillie à une soixantaine de mètres de là. L'inscription indique qu'au lieu où elle a été placée on déposa le sang de plusieurs martyrs, suppliciés à Milève en 304 ou en 305, et qu'on ensevelit auprès un chrétien du nom d'Innocens [3].

112° *Henchir Saatoud* (au nord de l'Aurès). — Chapelle [4], en fort mauvais état. Longueur 12m,10, largeur 5m,90. Il n'y

1. Gsell, *Bull. Comité*, 1899, p. 458, et *Melanges de l'École de Rome*, XXI, 1901, p. 235-6 (conf. *Ephemeris epigraphica*, V, 1041).

2. Graillot et Gsell, *Mélanges de l'École de Rome*, XIV, 1894, p. 69-70 et p. 23.

3. De Rossi, *Bull. di archeologia cristiana*, 1875, p. 163-7 et 177 ; 1876, p. 59-63 et pl. III, fig. 2. *Corpus*, VIII, 6700 = 19353. Gsell, *Bull. Comité*, 1899, p. 452-3.

4. Graillot et Gsell, *Mélanges de l'École de Rome*, XIII, 1893, p. 529.

avait qu'un seul vaisseau. Contre les parois latérales étaient probablement appliquées des colonnes. Le mur du fond est arrondi.

112° *bis* Ruine située près de la *Sbikra* (à l'est de Khenchela). — L'inscription suivante était évidemment placée à l'entrée d'un sanctuaire chrétien[1] : « *H(a)ec domus Dei; memoria Salvatoris.* »

113° *Henchir Seffan* (au nord de l'Aurès). — Église[2], non fouillée et mal conservée, mais dont le plan est encore distinct. Longueur totale 35m,20, largeur de la façade 14m,15. En avant, on reconnaît les traces d'un vestibule, de la largeur de l'édifice. Il n'y a qu'une seule porte sur la façade, au centre. A l'intérieur, deux colonnades (chapiteaux d'ordre dorique dégénéré). Le chœur était fermé par un mur, épais de 0m,50, qui, au moins sur le devant, ne devait pas atteindre une grande hauteur; peut-être est-ce un remaniement. Au fond, une salle carrée tient lieu d'abside. Elle est flanquée de deux sacristies; celle de droite est plus large que le bas côté dans le prolongement duquel elle se trouve.

114° *Henchir Seffan.* — Église[3], située à environ 200 mètres à l'est de la précédente; elle est également très ruinée. Longueur 37m,50, largeur 16 mètres. Un vestibule, profond de 3m,45, occupait toute la largeur du front. Une seule porte s'ouvrait sur le devant, au milieu. A l'intérieur, deux colonnades (bases attiques à socle élevé). Comme dans l'autre église, le chœur était clos par un mur, large de 0m,50, ne s'élevant

1. *Bull. Comité*, 1894, p. 87, n° 12.
2. Graillot et Gsell, *Melanges de l'École de Rome*, XIV, 1894, p. 59-60 et fig. 16 (plan reproduit par Kraus, *Geschichte der christlichen Kunst*, I, p. 275, fig. 213).
3. Graillot et Gsell, *ibid.*, p. 61-2 et fig. 17.

probablement que jusqu'à hauteur d'appui. Un autre mur, sans doute aussi bas, séparait ce chœur de l'abside; il présente au milieu une ouverture de 0m,80. L'abside, dont la paroi forme une saillie courbe au dehors, est flanquée de deux sacristies ; celle de gauche, beaucoup plus large que le bas côté voisin, était peut-être partagée en plusieurs pièces. A 15 mètres à l'ouest de cette église, restes d'une construction en blocage de 8 mètres environ de côté; on y voit des vestiges d'un bassin, avec enduit hydraulique : il est vraisemblable qu'il y avait là un baptistère[1].

115° Plaine des *Segnia* (Bahira et Touila, chez les Ouled Aziz, au nord-ouest d'Aïn Beïda). — Chapelle, étudiée par Delamare[2]. Elle est de forme à peu près carrée (15 mètres sur 14) et pourvue d'une abside. Les murs, très épais (2m,50), sont construits d'après le système que les Byzantins ont employé dans leurs édifices militaires : deux rangées de pierres de taille, encadrant un blocage. Peut-être ce sanctuaire servait-il, à l'occasion, de forteresse.

116° *Kherbet Selmi* (région de Sétif). — Église[3], vers le centre du bourg antique ; fort mal conservée et non fouillée. Longueur 29m,20, largeur 12m,40. Par devant s'étendait un portique, dont la largeur ne peut pas être déterminée : il ne reste qu'une base en place. La porte, au milieu de la façade, paraît avoir été flanquée de deux colonnes. A l'intérieur, deux colonnades (bases à socle élevé, à moulures très rudimentaires). Le chœur était sans doute clos par des grilles en métal ou en bois. Au fond, une abside et deux sacristies.

1. On trouve à Henchir Seffan des traces d'une troisième église, au sud-ouest de la première (Graillot et Gsell, *l. c.*, p. 59).

2. *Exploration*, pl. 54, fig. 1 et 14, et dessins originaux.

3. Gsell, *Recherches archéologiques en Algérie*, p. 243-4, fig. 85-6.

117° *Kherbet Selmi.* — Autre église[1], au sud-ouest du bourg. Longueur 22 mètres, largeur 10m,90. Deux colonnades (bases attiques à socle élevé, chapiteau corinthien barbare à feuilles non découpées); abside dont le mur forme une saillie courbe au dehors; pas de traces de sacristies.

118-120° *Sériana-Pasteur* (*Lamiggiga*, au nord-ouest de Batna). — Trois églises[2], voisines et parallèles.

Celle de l'ouest, très ruinée, mesure 19m,50 de long (sans l'abside) et 14m,60 de large. La façade avait peut-être trois portes; un monogramme constantinien, avec l'α et l'ω, décorait un des montants. A l'intérieur, deux colonnades (bases attiques à socle élevé, chapiteaux d'ordre dorique). Dans les entre-colonnements, la nef était séparée des bas côtés par des murs en moellons, sans doute assez bas, et dont plusieurs devaient être percés d'ouvertures pour assurer les communications. Le chœur, profond de 6m,80 et un peu surhaussé, est couvert d'une couche de béton. Il était clos sur le devant par des barrières, probablement en bois, engagées dans de petits piliers. Au fond, à 0m,80 en avant de l'abside, le sol présente une rangée de grandes dalles. Dans celle du milieu, on voit un trou rectangulaire (0m,33 de long, 0m,22 de large, 0m,035 de profondeur), qui contenait probablement un reliquaire, placé sous un autel en bois. Au-dessus, se dressait un *ciborium*, dont les quatre colonnes étaient simplement enfoncées dans le sol : la partie inférieure de deux d'entre elles est encore en place. L'abside offre au centre le bas d'un gros pilier, établi après coup pour

1. Gsell, *ibid.*, p. 243, fig. 83.

2. Doumergue, *Rec. de Const.*, XXVII, 1892, p. 153-7. Graillot et Gsell, *Mélanges de l'Ecole de Rome*, XIV, 1894, p. 512-7, fig. 1-4. Moliner-Violle, *Rec. de Const.*, XXX, 1895-6, p. 99-102.

étayer le cul de four. Nous n'avons distingué aucune trace de sacristies.

La seconde église, distante de 7 mètres de la précédente, avait à peu près les mêmes dimensions (elle était plus large de $1^{m},50$). Il n'en reste que quelques vestiges. Les fûts des deux colonnades intérieures étaient, en partie au moins, coiffés de chapiteaux ioniques, d'un style très dégénéré. Le chœur était fermé par un cancel à jour (avec des ornements végétaux et géométriques), dont on a recueilli un fragment. Dans l'abside, près de l'entrée, s'élevait l'autel : une table, sans doute en pierre (qui n'a pas été retrouvée), portée par deux dalles debout. A cet endroit et sous terre, il y avait une boite de $0^{m},45$ de côté, constituée par des plaques de pierre, couverte d'une brique et d'une grande dalle : c'était évidemment un coffre à reliques. Au delà de l'autel, l'abside présentait une inscription sur mosaïque, ménagée dans une couronne de feuillage : « *Dignis digna! Patri Argentio coronam Benenatus tes(s)el(l)avit.* » Il s'agit d'Argentius, évêque de Lamiggiga à la fin du VIe siècle.

La troisième église, à l'est de la seconde, n'a pas été fouillée. Quelques dos de terrain en dessinent très vaguement les contours.

121° *Sétif* (*Sitifis*). — Église[1], qui a disparu. Elle se trouvait à quelques mètres du temple protestant actuel (ancienne église de Sainte-Monique). Elle avait trois nefs, séparées par des colonnes de granit. Dupuch signale en outre des fonts baptismaux, encore presque intacts : « Ils étaient en béton ou « stuc, d'une extrême dureté, enfoncés d'un mètre au moins « dans la terre, cannelés, avec trois sièges [degrés] en forme

1. Dupuch, *Essai sur l'Algérie chrétienne*, p. 165. Delamare, *Exploration*, pl. 78, fig. 2 et 3, et notes manuscrites jointes à ses dessins.

« de croix ; un tuyau en plomb donnait passage à l'eau dans « le fond. » Le même auteur parle de sépultures « placées sous « le parvis de l'église ». Quelques épitaphes de l'époque byzantine[1] paraissent, en effet, provenir de cette ruine, ainsi que plusieurs pierres[2] qui portent des versets de psaumes[3].

122° *Sétif*. — Autre église (?). On a mis au jour, à l'angle nord de la caserne de cavalerie, les restes d'une mosaïque assez grossière, qui couvrait une vaste étendue[4]. Dans l'un des coins, était tracée cette inscription[5] : « *Flavius Innocentius*, *num*(*era*-« *rius*), *pro salute sua suorumque omnium tessel*(*l*)*avit*. » On sait que le pavement d'un grand nombre d'églises chrétiennes présente des dédicaces semblables. Il est donc possible qu'il y ait eu là un édifice religieux[6].

122° *bis* *Sétif*. — Plusieurs inscriptions, trouvées à Sétif, ont certainement appartenu à des sanctuaires chrétiens. L'une d'elles[7], qui date de l'année 452 après Jésus-Christ, mentionne des reliques de saint Laurent, « *in hoc loco sancto depositae* ». Elle devait être placée auprès d'un autel. Une autre[8] est la dédicace d'une chapelle funéraire, qui contenait les corps de deux martyrs, Justus et Decurius. Signalons encore une petite brique, dont l'inscription énumère des reliques de saint Étienne,

1. *Corpus*, VIII, 8635, 8651 (et p. 972), 8653 *a*.
2. Elles ont été recueillies dans le voisinage immédiat de l'église de Sainte-Monique.
3. *Corpus*, 8621-8625. Peut-être faut-il attribuer au même édifice « une sorte de chapiteau de pilastre », portant aussi une citation de l'Ecriture sainte (*Corpus*, 8620) : « *Diligis Dominum Deum ex* [*toto corde*] *tuo*, etc. »
4. Poulle, *Rec. de Const.*, XVI, 1873-4, p. 278.
5. *Corpus*, VIII, 8629.
6. C'était peut-être au même édifice qu'appartenait une mosaïque, trouvée en 1880 dans l'enceinte militaire (Poinssot, *Rec. de Const.*, XXII, 1882, p. 207). Elle offrait un lambeau d'inscription : « *Felix cum omn*[*ibus suis tessellavit ?*] »
7. *Corpus*, VIII, 8630.
8. *Corpus*, 8631.

de saint Laurent, de saint Julien et de saint Nabor[1] ; elle a dû être enfermée dans un coffre, à l'intérieur d'un autel.

123° *Sidi Embarek* (à l'ouest de Sétif). — Église[2], mal conservée, qui a été en grande partie fouillée par Mangiavacchi (*fig.* 133). Longueur 24^{m},40, largeur 12 mètres. Elle est précédée d'un petit vestibule rectangulaire, large de 4^{m},25, profond de 2^{m},70, qui avait une entrée sur le devant. A l'intérieur, deux colonnades (bases attiques à socle élevé ; chapiteaux à moulures grossières, ne rentrant dans aucun ordre classique). L'abside, surhaussée de 1^{m},20, est bordée du côté de la nef par une

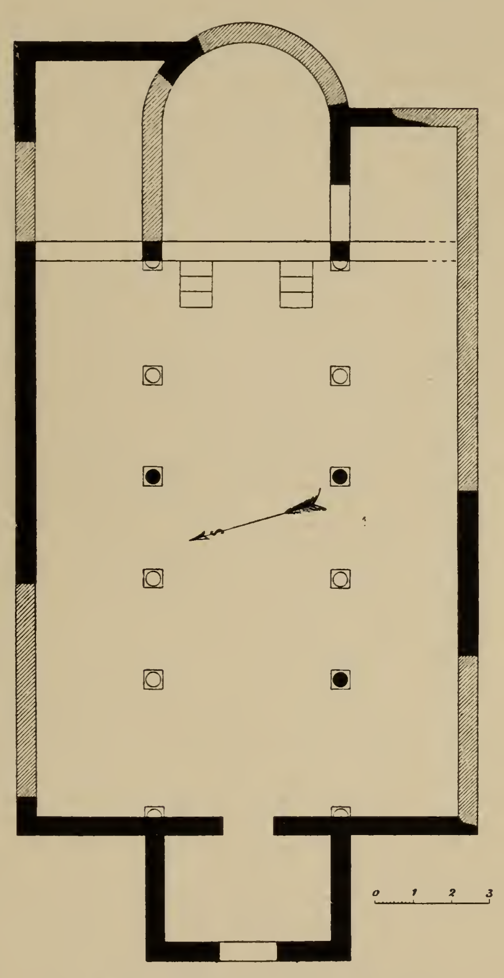


FIG. 133. — Basilique de Sidi Embarek.

1. *Corpus*, 8632 et p. 972. Conf. De Rossi, *la Capsella argentea africana* p. 16.

2. Poulle, *Rec. de Const.*, XVIII, 1876-7, p. 633. Gsell, *Recherches archéologiques en Algérie*, p. 280-2 et fig. 99-102.

murette que couronne une mauvaise corniche; on y montait par deux petits escaliers en maçonnerie. Le sol de cet espace était orné d'une mosaïque, aujourd'hui complètement détruite : elle représentait, m'a-t-on dit, une croix flanquée de deux calices; sur chaque vase était posée une colombe; l'une d'elles tenait dans son bec un cep de vigne et l'autre des épis. A droite et à gauche, il y avait des sacristies, d'inégale profondeur; celle de droite paraît avoir été en communication directe avec l'abside. Trois sarcophages en pierre ont été trouvés sous le sol de la nef; les morts y étaient ensevelis dans une couche de chaux. — De nombreux débris de charbon, provenant de la charpente, prouvent que ce monument fut détruit par un incendie.

124° *Sidi Ferruch* (près d'Alger). — Église, baptistère et chapelle[1]. Il ne subsiste qu'un vestige insignifiant de l'église, dont l'abside regardait le nord-est. A droite, était le baptistère. Les fonds sont encore visibles. Ils consistent en un massif de blocage carré, de 1m,75 de côté, creusé d'un bassin à peu près circulaire, de 1m,05 de diamètre. On distingue trois petites marches arrondies, disposées symétriquement sur trois faces; il ne semble pas qu'il y en ait eu sur le quatrième côté. Tout auprès, se trouvent les ruines d'une chapelle, construite en moellons et orientée au sud-ouest. Elle a 3m,40 de largeur et environ 8 mètres de longueur. Le fond est arrondi en demi-cercle. On a découvert dans cet édifice, en 1846, une mosaïque qui fut brisée peu de temps après. Elle offrait plusieurs images (panthère poursuivant une gazelle, urne surmontée de deux colombes, agneaux) et deux inscriptions[2], l'une souhaitant la

1. Dupuch, *Essai sur l'Algérie chrétienne*, p. 187 et 229. Berbrugger, *Revue africaine*, V, 1861, p. 355-8.
2. *Corpus*, VIII, 9271.

paix aux visiteurs, l'autre indiquant qu'un certain Januarius était enterré en ce lieu et que la chapelle avait été placée sous la protection d'un martyr : « [*Hic domin*]*o nostro placens* « *Sabina beato*, [...]*tio martiri votum reddidit*, *conpleto* « [*aedific*]*io*, etc. » Cette mosaïque datait de la seconde moitié du ve siècle. Par-dessous, un caveau abritait le corps de Januarius ; on a recueilli aussi, dit Berbrugger, « un petit tombeau « en pierre », peut-être une auge qui avait contenu jadis quelque relique du martyr.

125° *Sidi Mabrouk* (à 1 kilomètre au sud-est de Constantine). — Chapelle, aujourd'hui entièrement détruite. Elle a été étudiée par Delamare[1], il y a une soixantaine d'années : à cette époque, elle était déjà fort mal conservée. Des pierres de taille, disposées en assises irrégulières, constituaient les murs de ce monument ; la longueur totale était d'au moins 16 mètres (la façade avait disparu), la largeur de 9^{m},10. Deux colonnades séparaient les trois vaisseaux (bases attiques à socle bas) L'abside, enfermée dans un cadre rectiligne, était surélevée de 0^{m},40 ; l'estrade ainsi formée empiétait un peu sur la nef. Deux portes faisaient communiquer le *presbyterium* avec des sacristies, qui avaient aussi des entrées sur les bas côtés. Ces deux salles dépassaient, à droite et à gauche, l'alignement des murs des collatéraux. Toutes les parties de la chapelle étaient pavées de belles mosaïques ornementales. Cependant, au milieu de l'abside, un espace rectangulaire était dépourvu de mosaïque : c'était probablement à cet endroit que s'élevait l'autel.

126° *Sillègue* (*Novar*..., dans la région de Sétif). —

1. *Exploration*, pl. 150, fig. 1-4 et 15 ; pl. 151-2. Conf. Cherbonneau, *Ann. de Const.*, 1853, p. 106.

Église[1], dont les ruines ont disparu. Les morceaux d'architecture qu'on en a tirés sont, pour la plupart, dispersés chez les colons du village français : chapiteaux d'ordres dorique et corinthien dégénérés, dont certains paraissent provenir d'édifices plus anciens ; bases attiques à socle élevé ; fûts en pierre. On a retrouvé aussi des fragments d'arcades, débris d'un tabernacle rectangulaire, qui était sans doute porté par quatre colonnes, et qui mesurait $1^{m},66$ de long sur $1^{m},30$ de large ; les sculptures représentent Daniel dans la fosse, un poisson, des lions, des croix, etc. Ce tabernacle était-il, comme on l'a cru, un *ciborium* surmontant un autel? Un renseignement fourni à De Rossi pourrait en faire douter. Les fragments dont nous parlons auraient été recueillis auprès d'un bassin rond, d'un mètre de diamètre ; ils auraient donc fait partie d'un édicule dressé au-dessus des fonts baptismaux. Nous n'avons pas pu savoir quelle était la position de ce bassin par rapport à l'église proprement dite.

On a également découvert à Sillègue, mais dans un autre quartier de la ville antique, une pierre (un linteau, semble-t-il), portant l'inscription[2] : « *Deo laudes super aquas a No-*[*varensibus?*] ! » Elle a sans doute appartenu un baptistère donatiste.

127° *Souk Ahras* (*Thagaste*). — Pierre, qui était certainement placée à l'entrée d'une église. On y lit cette inscription[3], accompagnant une grande croix monogrammatique (avec l'α

1. Poulle, *Rec. de Const.*, XXVI, 1890-1, p. 378. Gsell, *Mélanges De Rossi, publiés par l'École française de Rome* (1892), p. 358-360, fig. 11-13. De Rossi, *Bull. di archeologia cristiana*, 1891, p. 67-72 et 158.

2. Poulle, *l. c.*, p. 383, n° 77 (conf. Toutain, *Mélanges de l'École de Rome*, XI, 1891, p. 424, n° 13). De Rossi, *l. c.*, p. 71.

3. *Corpus*, VIII, 5176 et p. 1634. De Rossi, *Bull. di archeologia cristiana*, 1879, pl. VIII, fig. 2 (conf. 1878, p. 20).

et l'ω) : « *Beatam ecclesiam cat(h)olicam, ex of(f)icina Fortunatiani.* »

128° *Souk el Khmis* (*Tatilti*, dans la région d'Aumale). — Église[1], située sur un mamelon, vers le centre des ruines. Elle est mal conservée. M. Choisnet l'a fouillée en 1883. Longueur totale 26m,25, largeur 15 mètres. En avant, s'étendait un vestibule, profond de 3m,60, avec une seule porte, au milieu du front. L'église, qui n'avait également qu'une porte, présentait trois vaisseaux, séparés par deux colonnades, à chapiteaux d'ordre ionique décadent. L'abside, large de 5 mètres, profonde de 3m,50, ne fait point saillie à l'extérieur; cependant elle ne semble pas avoir été enfermée dans un cadre carré. Au fond de cette abside, mais un peu sur la droite, une petite porte, avec un escalier de trois marches, permettait de se rendre au dehors. A droite et à gauche, il y a des sacristies, dans le prolongement des bas côtés.

Sous cet édifice, on a trouvé, en différents endroits, des tombes, les unes creusées dans le sol, les autres construites en moellons. Les morts étaient enfermés dans des cercueils en bois et accompagnés de bijoux de style barbare ; un de ces tombeaux contenait aussi une ampoule en terre cuite.

129° *Henchir Tabia* (au nord de l'Aurès). — Église[2], ruinée et recouverte par des constructions indigènes. Longueur 20m,30, largeur sur le devant 12m,50. Une porte est encore distincte au milieu de la façade. Au dedans, deux colonnades (bases attiques à socle élevé, chapiteaux à bandes superposées); abside, profonde de 5m,10, dont le mur courbe forme une

1. Masqueray, *Bull. de correspondance africaine*, III, 1885, p. 120 (conf. *Revue africaine*, XXVII, 1883, p. 241, et *Bull. de la Société de géographie d'Oran*, 1884, p. 308). Rapport inédit de M. Choisnet, avec plan et dessins.

2. Graillot et Gsell, *Mélanges de l'École de Rome*, XIII, 1893, p. 520 et fig. 4.

légère saillie à l'extérieur. Elle est flanquée, à droite comme à gauche, de deux salles, dont la plus éloignée déborde le plan général du monument. Ces deux pièces communiquaient entre elles ; les portes qui devaient les mettre en communication soit avec l'abside, soit avec le bas côté, ne sont plus visibles.

130° *Henchir Tabia* (autre localité au nord de l'Aurès). — Église[1], très mal conservée. Longueur 30 mètres, largeur 8 mètres. Le mur du fond s'arrondit de manière à former une abside, dont l'ouverture correspond à la largeur intérieure de la partie rectangulaire. Il n'y avait qu'une seule nef ; des colonnes, dont on trouve les restes de la ruine, ont dû être appliquées contre les parois (bases à socle élevé, de type attique ou à moulures très rudimentaires ; chapiteaux, dont les uns sont d'ordre dorique et dont les autres ont l'aspect d'une pyramide tronquée, renversée sur un tambour).

131° *Henchir Taghfaght* (près de Khenchela). — M. Farges[2] signale en ce lieu un sanctuaire chrétien, sur lequel il ne donne aucun détail. Il y a découvert cette inscription[3] : « *Hic e[st* « *dom]us [Dei, hic] memo[riae] apostol[or(um) et] beati Eme-* « *riti, gloriosi consulti.* » Du même endroit provient « un débris « de cintre, orné d'emblèmes chrétiens, parmi lesquels le poisson », et portant ce bout d'inscription[4] : « ... *lis epi[scopus]*. »

132° *Taksebt* (*Rusuccuru*, à l'est d'Alger). — Église[5], dont presque tous les matériaux ont été enlevés. Longueur 38 mètres, largeur approximative 18 mètres. La partie postérieure était

1. Graillot et Gsell, *l. c.*, XIII, p. 534.
2. *Bull. de l'Académie d'Hippone*, XVIII, p. 31-32.
3. *Corpus*, VIII, 17714.
4. *Ibid.*, 17716.
5. Gavault, *Étude sur les ruines romaines de Tigzirt*, p. 116-120, fig. 20 et 21 (conf. *Revue africaine*, XXXVII, 1893, p. 130 et fig. 11).

établie près d'une brèche du rempart romain, que l'on avait bouchée à la hâte. Deux colonnades séparaient les trois vaisseaux ; dans l'état actuel, il est impossible de dire si les colonnes étaient géminées ou si elles s'adossaient à des piliers. On trouve sur l'emplacement de l'édifice des chapiteaux divers (ioniques et corinthiens), en général pris ailleurs, ainsi que des coussinets à moulures barbares, qui coiffaient jadis ces chapiteaux et portaient des sommiers d'arcades. Des restes de mosaïques ornementales apparaissent çà et là. De l'abside, on ne distingue plus que l'entrée.

133° *Taksebt.* — Chapelle[1], voisine de l'église précédente. Elle n'a pas été fouillée et on n'en voit que quelques vestiges. Elle devait mesurer environ 10 mètres de long sur 8 de large. La nef était séparée des collatéraux par des piliers quadrangulaires, portant des sommiers d'arcades, sans interposition de coussinets.

134° *Tamagra* (région de Khenchela). — Église, mentionnée par M. Goyt[2] : « Elle offre cette particularité que des dés de « pierre sont engagés dans le mur de l'abside et semblent « avoir été disposés pour servir de bancs. »

135° *Kherbet Tamarit* (entre Sétif et Batna). — Église[3], non fouillée et mal conservée. Longueur 27m,50, largeur 15 mètres. A l'intérieur, deux colonnades (bases attiques à socle élevé) ; chœur, profond de 5m,40, avec la clôture usuelle de dalles et de petits piliers ; abside, dont le mur courbe est dégagé au dehors ; traces d'une sacristie à droite ; il y en avait sans doute une autre à gauche.

1. Gavault, *Revue africaine*, XXXVII, p. 130 et fig. 10.
2. *Rec. de Const.*, XVII, 1875, p. 330.
3. Gsell, *Recherches archéologiques en Algérie*, p. 173 et fig. 22.

136° *Henchir Taoukouch* (au nord de l'Aurès). — Église[1], assez peu distincte. Longueur $21^{m},55$, largeur 13 mètres. Le fond de la nef centrale est pavé en briques. L'abside, qui faisait une saillie courbe à l'extérieur et dont l'arc de tête s'appuyait sur deux demi-colonnes, était flanquée de deux sacristies.

137° *Taoura* (*Thagura*, région de Souk Ahras). — Ruine, située à 200 mètres environ à l'est de la citadelle byzantine, contre la route d'Aïn Guettar à Souk Ahras. On y a pris récemment de nombreux matériaux; cependant, le côté oriental s'élève encore à une hauteur de plus de 5 mètres. Les murs, en pierres de taille, sont doubles et d'un mètre d'épaisseur. Longueur 40 mètres environ, largeur par devant $14^{m},60$. Orientation sud. Dans cette ruine, on voit quelques fûts de colonnes, de différents diamètres, empruntés à des constructions plus anciennes. Deux sont en place; ils limitent une nef, large de 6 mètres, et deux collatéraux, larges de $2^{m},65$ (à droite) et de $2^{m},85$ (à gauche). Le mur de droite présente de petites fenêtres, distantes les unes des autres de $2^{m},50$. Le fond du bâtiment est en fort mauvais état, mais on reconnaît qu'il s'élargit de chaque côté, de manière à atteindre une largeur totale de $22^{m},60$. Il comprenait probablement : 1° un *presbyterium*, rectangulaire ou arrondi en abside, derrière la nef; 2° une sacristie, derrière chaque collatéral; 3° enfin, à droite comme à gauche, une salle rectangulaire, débordant entièrement les flancs de l'édifice et accolée à la sacristie, L'ensemble du monument devait avoir la forme d'un T ou d'une croix latine. Il est très vraisemblable que c'était une église.

1. Graillot et Gsell, *Mélanges de l'École de Rome*, XIII, 1893, p. 541.

138° *Tébessa* (*Theveste*). — Grande basilique, avec ses dépendances[1] (*fig.* 134, d'après le plan publié par M. Ballu[2]). Située sur la lisière septentrionale de la ville romaine, elle est restée en dehors de la ville byzantine. De 1888 à 1892, le Service des monuments historiques a déblayé ces vastes ruines, où des fouilles avaient été faites à plusieurs reprises par des officiers. Nous décrirons ici les diverses parties de cet ensemble, en distinguant les différentes époques auxquelles elles se rapportent.

Première époque

A cette première époque appartient : 1° l'église, avec l'*atrium* et l'escalier qui la précèdent ; 2° la salle en forme de trèfle, avec les quatre chambres contiguës[3]. La construction

1. *Mémoires des antiquaires de France*, XVII, 1844, p. 17 (avec plan : « ruines d'un temple romain »). Lenoir, *Architecture monastique*, II, p. 481-8. Moll, *Annuaire de Const.*, 1860-1861, p. 209-213. Girol, *Rec. de Const.*, X, 1866, p. 186-213. Sériziat, *ibid.*, XII, 1868, p. 473-7. Clarinval, *ibid.*, XIV, 1870, p. 605-611. De Laurière, *Rivista archeologica della provincia di Como*, fascicule VI (1874), p. 20-7. Playfair, *Travels in the footsteps of Bruce in Algeria*, p. 109-112. Hytrek, *Bullettino di archeologia cristiana*, 1882, p. 90, 94-5, 101. Graham, *Remains of the roman occupation of North Africa* (tirage à part des *Transactions of the Royal Institute of British Architects*, New series, vol. II, 1886), p. 22 (plan). Méquesse, *Revue africaine*, XXX, 1886, p. 477-484. Sériziat, *Bulletin de l'Académie d'Hippone*, XXII, 1886, p. 43-6. Audollent, *Mélanges de l'École de Rome*, X, 1890, p. 516. Ballu, *Tébessa, Lambèse, Timgad* (Paris, 1894), p. 15-20 et planches 4-13. Diehl, *Nouvelles archives des Missions*, IV, 1893, p. 331-2. Le même, *l'Afrique byzantine*, p. 430-1 et pl. XI. Duprat, *Rec. de Const.*, XXX, 1895-6, p. 1-87. Ballu, *le Monastère byzantin de Tébessa* (Paris, 1897, f°). Anonyme, *Nuovo Bullettino di archeologia cristiana*, V, 1899, p. 50-63. Gsell, *Mélanges de l'École de Rome*, XVIII, 1898, p. 120-4 ; XIX, 1899, p. 73-5 ; XX, 1900, p. 130. Wieland, *Ein Ausflug ins altchristliche Afrika*, p. 83-99. Diehl, *Justinien*, p. 520, fig. 170.

2. Avec de légères modifications.

3. Des quatre murs de la salle tréflée qui sont perpendiculaires à la basilique, les deux du milieu s'emboîtent dans la maçonnerie de cet édifice : ce qui prouve qu'ils n'appartiennent pas à une date plus récente. Les deux autres

est fort bonne; les murs épais, en général, d'un peu plus d'un mètre, sont faits de deux rangées de pierres de taille, formant des assises régulières. Des marques gravées se distinguent encore sur un très grand nombre de blocs, aussi bien dans ces bâtiments de la première époque que dans ceux qui ont été élevés à une date postérieure, en partie avec des matériaux de démolition. Ce sont des lettres, des croix, des figures géométriques, parfois aussi un oiseau grossièrement représenté, une palme, un rameau, etc.[1]. Ces marques se rapportent aux divers ateliers où l'on taillait les pierres.

Église (vue intérieure, planche LXXXVI). — Orientée au sud-ouest, elle a 22 mètres de largeur et 46 de longueur (80 avec l'*atrium* et l'escalier).

L'escalier, dont il ne reste plus que des débris, devait avoir quatorze marches. Il s'élevait à une hauteur de $2^{m},90$ et menait à un portique, dont le front présentait une rangée de colonnes, aujourd'hui disparues. De là, trois portes conduisent dans l'*atrium*. Cette cour carrée était bordée de portiques, que soutenaient des colonnes (bases d'ordre corinthien, de différentes hauteurs; fûts en calcaire, en granit, en marbre, lisses ou cannelés, empruntés à des édifices plus anciens; chapiteaux corinthiens, à formes classiques, également pris ailleurs). Sauf au milieu, dans l'axe des deux portes principales de l'*atrium* et de la basilique, chaque entre-colonnement est occupé par une base attique en pierre, à socle très élevé, qui devait porter soit un vase, soit quelque autre objet d'ornement. Au centre

viennent au contraire s'appliquer contre la basilique, ce qui prouve qu'ils ne sont pas d'une époque antérieure. La salle est donc exactement contemporaine de la basilique.

1. Voir la reproduction d'un certain nombre de ces signes dans le *Rec. de Const.*, XXX, 1895-6, planche à la p. 66. Conf. *ibid.*, XXII, 1882, pl. XXI *bis*.



A. Fontemoing, Édit., Paris

Phototypie Berthaud, Paris

Basilique de Tébessa. Intérieur

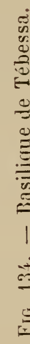


Fig. 134. — Basilique de Tébessa.

de la cour, se trouve le *lavacrum*, grande vasque monolithe de $2^{m},25$ de côté et de $0^{m},70$ de hauteur, qui était peut-être plaquée de marbre. La cuvette a la forme d'un trèfle à quatre feuilles [1]; une grille l'entourait. La cour et les portiques étaient dallés.

A une époque tardive, on fit sous les galeries quelques ensevelissements. Des dalles du portique antérieur offrent les épitaphes de deux religieuses [2]; dans le portique de gauche, a été découvert un sarcophage païen, remployé par les chrétiens, dont les sculptures représentent la chasse de Méléagre.

Trois portes, correspondant aux trois vaisseaux, font communiquer l'*atrium* avec la basilique. La nef est séparée des collatéraux par deux rangées de supports géminés, qui sont posés sur des plates-bandes, affleurant le sol. Chaque couple de supports a été constitué de la manière suivante. Un socle bas, de forme rectangulaire, est couronné, du côté de la nef, d'une base ronde, attique ou corinthienne, du côté opposé, d'une base carrée, attique. Sur la première, se dresse une colonne en marbre blanc, rosé ou vert, ou bien en granit : tous ces fûts ont été évidemment pris ailleurs ; il en est de même des chapiteaux, d'ordre corinthien. La base carrée porte un pilier, dont la hauteur atteint à peine les deux tiers de la colonne. Il est coiffé d'une imposte très simple, sur laquelle repose le sommier des deux arcades qui vont rejoindre, à droite et à gauche, les impostes des piliers voisins. Ces arcades sont d'un appareil fort peu compliqué : une clef au milieu et deux autres pierres, reliant la clef et les deux sommiers. Le mur ainsi

1. On voit le conduit qui permettait de la vider. Il n'y a pas de conduit d'adduction : la vasque était remplie à la main.
2. Gsell, *Bull. Comité*, 1896, p. 164-5, n°s 24 et 25.

formé s'élève à la hauteur des chapiteaux des colonnes, c'est-à-dire à $5^{m},50$. Au dessus, règne une longue corniche, qui projette en avant des décrochements, correspondant aux colonnes et soutenus par elles [1].

Les bas côtés étaient-ils surmontés de galeries dans la basilique primitive? Nous verrons qu'il faut attribuer à une date plus récente les cages d'escalier qui existent à droite et à gauche de l'*atrium* et qui permettaient d'atteindre des tribunes. D'autre part, dans les bâtiments de la première époque, on ne saurait trouver aucune place convenable pour des escaliers : il eût été impossible de les établir au commencement et à l'extrémité des bas côtés, où ils auraient obstrué les portes de l'*atrium* et des sacristies ; ils ne pouvaient pas davantage être installés dans l'*atrium*, dont ils auraient interrompu les portiques. Il est donc probable que l'édifice, sous sa forme la plus ancienne, n'avait pas de tribunes. Au-dessus de la corniche, s'élevait sans doute un mur, percé de fenêtres et précédé d'une série de colonnes, qui reposaient sur les décrochements de cette corniche et se dressaient, par conséquent, à l'aplomb des colonnes d'en bas. Les entraits de la toiture de la nef devaient s'appuyer sur les chapiteaux de ces colonnes supérieures.

Un cadre rectiligne enferme l'abside. Le sol de cet espace est surhaussé de $0^{m},75$: on y monte par deux petits escaliers de trois marches. L'ouverture était flanquée, semble-t-il, de deux pilastres quadrangulaires, supportant l'arc de tête; plus tard, ils furent recoupés. A droite comme à gauche, se trouve

1. Les bases de colonnes que l'on a trouvées dans les collatéraux (Lenoir, *l. c.*, plan, p. 483 ; Girol, *l. c.*, p. 203; Sériziat, *Rec. de Const.*, XII, p. 475), appartiennent certainement à un remaniement de très basse époque.

une sacristie, qui communique à la fois avec l'abside et avec le bas côté voisin. Ces deux salles sont de plain-pied avec le reste de l'église.

Sur une longueur de 9m,35, correspondant aux trois derniers entre-colonnements, le fond de la nef était fermé par une clôture, qui ne s'interrompait que par devant, pour laisser un passage, large de 1m,20. Cette clôture consistait en des dalles, emboîtées soit dans les bases des colonnes, soit dans de petits piliers, qui présentent un couronnement imitant les moulures des bases attiques. Au milieu de l'espace ainsi circonscrit, à 3m,10 de l'abside, un cadre rectangulaire affleure le sol. Long de 4m,20, large de 3m,60, formé de deux rangées juxtaposées de pierres de taille, il enferme un champ de 2m,40 sur 1m,40, qui a été fouillé : je ne sache pas qu'on y ait fait quelque découverte. C'était évidemment là que se dressait l'autel, dont il ne reste aucun vestige en place.

En avant de ce chœur, des barrières, dont on distingue les encastrements, étaient dressées dans les quatrième, cinquième, sixième, septième et huitième entre-colonnements de droite (en comptant à partir de l'abside), et dans les quatrième, cinquième et sixième entre-colonnements de gauche. Il n'y avait donc que la partie antérieure des collatéraux qui ne fût pas séparée de la nef.

Au fond de l'abside, on voyait jadis un massif rectangulaire, représentant le soubassement qui portait la chaire épiscopale; il a aujourd'hui disparu.

Tout le sol de la basilique est couvert de mosaïques ornementales [1], d'une technique assez médiocre, mais d'un arran-

1. Celle de l'abside a entièrement disparu. — Voir des reproductions de ces mosaïques dans le *Rec. de Const.*, XII, 1868, planches I-IV, et dans Ballu, *Monastère*, pl. V-VIII.

gement très heureux. Selon M. Ballu [1], les parois de l'église auraient été plaquées de marbre : nous n'avons constaté, pour notre part, aucune trace d'un tel revêtement.

Salle tréflée. — Sur la droite de l'édifice, une baie, large de 3m,05, donne accès à un bâtiment, dont l'ensemble, de forme quadrangulaire, mesure 23m,60 de long sur 20 de large. Le sol est en contre-bas de 2m,80 par rapport à l'église : il est donc à peu près au même niveau que le pied des degrés qui montent à l'*atrium*. Ce bâtiment a été établi sur une construction plus ancienne, pavée d'une mosaïque dont des restes ont été retrouvés en plusieurs endroits, à 1m,20 au-dessous du sol nouveau.

Après avoir franchi la baie, on descend un large escalier de douze marches et on arrive à une grande salle, dont le plan est celui d'un carré, sur trois des côtés duquel sont appliquées des absides semi-circulaires, enfermées dans des cadres. Le carré devait être couvert d'une voûte d'arêtes ; des culs de four surmontaient les absides.

La salle était décorée avec luxe. Deux grandes colonnes flanquaient l'ouverture de chaque hémicycle et portaient les extrémités de l'arc de tête (fûts en marbre cipollin et chapiteaux corinthiens, pris ailleurs) [2]. A l'exception du seuil des absides, constitué par des plates-bandes dallées, et d'un espace réservé au centre (voir plus loin), tout le sol de cette salle était revêtu de mosaïques, dont il ne subsiste que quelques lambeaux : le carré présentait des motifs ornementaux ; l'abside du fond, des séries de calices, d'où sortaient des ceps de vigne s'enroulant les uns dans les autres ; l'abside de gauche, des

1. Ballu, *ibid.*, p. 21.
2. Il y avait également deux colonnes au bas de l'escalier.

losanges, des cercles, des croix gammées ; celle de droite, des oiseaux et, au milieu, un cerf. Les murs des hémicycles étaient plaqués d'une marqueterie en marbre, dont le bas se voyait encore en place il y a quelques années ; des mosaïques en cubes de verre tapissaient les voûtes.

Au milieu de la salle, un cadre en pierres affleure le sol. Il mesure 4 mètres dans ses deux dimensions et est semblable au cadre du chœur de l'église. L'espace qu'il limite a 2 mètres de côté. On y a fait des fouilles, qui ont montré qu'il s'enfonce sous terre, de manière à former une sorte de puits carré : on a trouvé, vers le haut, des décombres sans intérêt, puis des vestiges de la mosaïque décorant l'édifice antérieur à la salle, enfin, par-dessous, des vases et une lampe qui formaient, dit-on, le mobilier d'une sépulture et appartenaient évidemment à une époque plus ancienne que le cadre. La paroi nord-est, bâtie en matériaux plus menus que les trois autres côtés, contenait une petite dalle, posée à plat, dans laquelle est encastrée une mosaïque en cubes de verre [1] : ce panneau représente un monogramme constantinien, avec l'α et l'ω, se détachant sur le fond d'une abside. Le cadre dont nous parlons était vraisemblablement surmonté d'un autel. On a recueilli en cet endroit les restes de quatre petits piliers sculptés, offrant des ceps de vigne, des poissons, etc. A en juger par les feuillures qui y sont creusées, ils devaient être placés aux angles d'une construction quadrangulaire, dont les faces étaient formées par des dalles posées de champ. Peut-être faisaient-ils partie du socle de la table sainte.

Au nord-est du cadre et en avant de l'abside de gauche, le sol

1. Aujourd'hui à l'église française de Tébessa. Farges, *Bull. de l'Académie d'Hippone*, XVII, 1881, p. 20-1 et pl. VII. Ballu, *Monastère*, pl. VI.

de la salle a été creusé pour recevoir une tombe d'enfant. Par-dessus fut établie une nouvelle mosaïque représentant le mort dans l'attitude de la prière, avec une épitaphe dont la date correspond à l'année 508 après Jésus-Christ[1]. D'autre part, on a trouvé, près de l'escalier, un grand sarcophage en marbre[2], décoré de trois figures allégoriques, dont la principale est une image de Rome chrétienne.

Aux quatre angles de la salle qui vient d'être décrite, sont disposées des chambres rectangulaires, s'ouvrant sur les absides de droite et de gauche[3]. Le sol de ces pièces était pavé de mosaïques, aujourd'hui détruites. Les deux chambres du fond offrent des arcatures en pierres de taille, qui s'appuient sur des pieds-droits occupant les angles; l'espace central était probablement couvert d'une voûte d'arêtes. Les deux autres chambres, à droite et à gauche de l'escalier qui descend à la salle tréflée, sont beaucoup plus petites, et leur hauteur dépassait à peine le linteau de la porte (2^{m},20). Elles étaient surmontées d'un plancher, reposant sur des arcades et portant un étage. On entrait dans les pièces supérieures par des passages ménagés au sommet de l'escalier; elles étaient éclairées par des fenêtres donnant l'une sur l'*atrium*, l'autre sur la basilique même.

Quelle était la destination de cette annexe de l'église? Lenoir y voyait un *triclinium*, hypothèse que rien ne confirme. Pour M. Ballu, c'était une chapelle funéraire. Il faut observer

1. *Corpus*, VIII, 2013 = 16516. Il faut restituer [*Thrasa*]*mundi*, et non [*Guntha*]*mundi*. L'inscription est de 508, année à laquelle convient la date indiquée, samedi, sept des calendes d'août.

2. Il paraît avoir été légèrement déplacé.

3. La porte qui fait communiquer la chambre située à droite de l'abside du fond avec le dehors a été recoupée dans la muraille et est de basse époque.

que l'on ne peut pas invoquer à cet égard la tombe d'enfant de l'année 508, puisqu'elle est d'une époque postérieure à la construction du bâtiment. Il en est sans doute de même du sarcophage en marbre, dont la facture est exécrable. Quant au cadre en pierre, il a pu enfermer un corps ; mais il est possible qu'il ait contenu seulement des reliques. L'autel, dont l'existence est à peu près certaine, prouve simplement que la salle était une chapelle, une *memoria*, consacrée à une dévotion particulière[1]. Cependant, nous sommes tenté de nous demander si elle n'avait pas tout d'abord une autre destination. Nous verrons que le petit baptistère, situé à droite de l'*atrium*, appartient à la troisième époque : il a dû en remplacer un autre, car il est évident que cette grande basilique de Theveste n'a pas pu, pendant une longue période de temps, être dépourvue de fonts baptismaux. Primitivement, la piscine occupait peut-être le milieu de la salle tréflée[2]; plus tard, elle aurait été remplacée par un autel, recouvrant soit un corps, soit des reliques : les petits piliers sculptés qui nous ont paru se rapporter à cet autel sont du style des coussinets des tribunes de la basilique, c'est-à-dire de la troisième époque. Ce ne sont là, du reste, que des hypothèses[3].

Nous avons dit que la basilique et la salle tréflée sont contemporaines. Mais toute indication précise manque pour permettre de les dater. Il est à croire que ces bâtiments remontent

1. A Uzali (près de Carthage) et à Hippo Regius (voir n° 66 *a*), des reliques de saint Étienne furent placées dans une *memoria*, formant une annexe de l'église.

2. Conf. la forme du baptistère de l'église principale de Tigzirt.

3. Une conduite d'eau, venant d'une montagne voisine, aboutissait, dit-on, près de ce bâtiment (Duprat, *l. c.*, p. 44). On peut supposer qu'elle a servi aux besoins du baptistère. Mais il est clair qu'elle a pu être employée à de tout autres usages; d'ailleurs, rien ne prouve qu'elle soit contemporaine de la salle.

aux premiers temps du Bas Empire, à l'époque consécutive au triomphe du christianisme : ce triomphe s'affirme ici par les vastes dimensions de l'église, par sa riche décoration, par son haut soubassement, qui rivalise avec les stylobates élevés des temples païens. Il n'y a aucune raison de croire que cet édifice ait été d'abord une basilique civile, construite sous le Haut Empire[1]; toutes les dispositions qu'il présente montrent qu'il a été aménagé, dès l'abord, pour servir au culte chrétien[2].

Seconde époque

Nous rapportons à une seconde époque la grande avenue dallée qui s'étend transversalement en avant de la basilique,

1. Comme l'ont dit différents archéologues, par exemple Mau, *s. v. Basilica*, dans la *Real-Encyclopädie* de Wissowa, p. 91.

2. Dans un article du *Nuovo Bullettino di archeologia cristiana* (V, 1899, p. 50-63), un missionnaire des Pères Blancs a soutenu que la basilique de Theveste fut élevée, au temps de saint Augustin, par les soins de l'évêque Palladius, dont on a retrouvé la tombe dans une salle voisine de la chapelle tréflée. Mais aucun argument solide n'a été présenté par ce savant à l'appui de la date qu'il propose. D'autre part, nous verrons plus loin que ce Palladius ne semble pas avoir vécu avant la fin du ve siècle et que la salle dans laquelle il fut enseveli est certainement postérieure à l'église. Rien ne prouve non plus que la chapelle tréflée ait été élevée pour abriter la sépulture d'une martyre locale, sainte Crispine, comme le croit l'auteur de l'article. Enfin nous ne pensons pas qu'il soit exact de dire que l'ensemble formé par la basilique de Tébessa et ses dépendances « offre un caractère frappant de similitude avec le « temple de Jérusalem », qui aurait servi de modèle à l'architecte africain. Les constructions religieuses de Tébessa appartiennent à diverses époques : il est donc faux de les considérer comme formant un ensemble conçu par une seule pensée. Les prétendues ressemblances dont on parle ne sont pas aussi importantes qu'on l'affirme et elles paraissent être toutes fortuites. La basilique de Tébessa a été bâtie sur un plan usuel dans l'architecture chrétienne primitive; les remaniements, les additions qu'elle reçut ensuite peuvent s'expliquer sans qu'il soit le moins du monde nécessaire d'admettre une imitation du temple de Jérusalem. D'ailleurs, les dispositions de ce temple, rebâti plusieurs fois et détruit pour toujours en l'année 70 de notre ère, devaient être aussi obscures pour un Africain du ive ou du ve siècle que pour les archéologues d'aujourd'hui.

les deux portes monumentales qui donnent accès à cette venue, à l'est et à l'ouest, les deux portiques qui la bordent au nord, la vaste place, entourée de terrasses, qui est établie au sud, enfin la grande salle qui se trouve à l'ouest de la place et qui a été entièrement remaniée plus tard. Toutes ces constructions sont contemporaines, comme le prouvent les emboîtements des murs. Elles ne semblent pas appartenir à la même époque que la basilique, car elles sont disposées suivant une orientation un peu différente : leur axe s'incline à gauche par rapport à l'axe de ce monument. En outre, les deux portiques qui s'élèvent au nord de l'avenue sont sans aucune liaison avec les deux murs limitant l'escalier de l'église.

Avenue. Portes monumentales. Portiques. — L'avenue (vue, planche LXXXVII), dont le beau dallage est encore intact, a 52 mètres de long et une largeur de 7^{m},40 (à l'est)-7^{m},65 (à l'ouest)[1].

La porte monumentale de l'est est encore assez bien conservée (vue, planche LXXXVIII). Elle formait un passage couvert en charpente et en tuiles, de 8 mètres de long sur 5^{m},70 de large, que bordaient de petites salles à étage. La façade du côté extérieur, décorée de pilastres et de colonnes, présente une disposition banale dans les arcs de triomphe romains de l'Afrique du Nord : nous en avons déjà parlé[2]. L'arcade de la façade intérieure était simplement précédée, à droite et à gauche, d'une haute colonne, dont le chapiteau portait un entablement orné de rinceaux ; par-dessus se dressait peut-être une statue. L'entrée de l'ouest consistait aussi en un long

1. Cette différence a été nécessitée par le raccordement avec la basilique, dont l'axe, comme nous venons de le dire, forme un angle avec l'axe des constructions que nous attribuons à la seconde époque.

2. Tome I, p. 171.

A. Fontemoing, Edit., Paris

Phototypie Berthaud, Paris

Avenue dallée de la basilique de Tébessa



A. Fontemoing, Édit , Paris

Phototypie Berthaud, Paris

Porte près de la basilique de Tébessa

passage couvert, avec des arcades sur les deux fronts. Deux grandes colonnes flanquaient la façade intérieure, comme à la porte orientale; mais la façade opposée n'offrait ni pilastres ni colonnes[1]. Il y avait une salle à étage au nord du passage; nous ne saurions dire s'il en existait une autre au sud, car cette partie de la porte a été remaniée à une époque postérieure.

Dans l'avenue, au pied de l'escalier conduisant à la basilique, on dressa deux colonnes, pareilles à celles qui décoraient les faces intérieures des portes : elles furent placées de manière à dissimuler la ligne verticale de démarcation entre les bâtiments de la seconde époque et les murs primitifs qui enserraient l'escalier.

Les deux portiques établis au nord de l'avenue, à droite et à gauche de cet escalier, avaient un front de quatre colonnes, qui portaient sans doute une architrave en bois. Sauf au milieu, les entre-colonnements étaient fermés par des clôtures de dalles, emboîtées dans les bases et dans de petits piliers. Le toit devait être en appentis. Le mur de fond de chaque portique est percé d'une baie.

Place et bâtiment contigu. — Au sud de l'avenue, s'étend une grande place rectangulaire, de 55 mètres sur 42.

Elle est encadrée, à l'est, à l'ouest et au midi, par des plates-formes, surélevées de $1^{m},90$ et bordées de murs épais. La plate-forme du sud était surmontée d'un portique, constitué, du côté de la place, par une double rangée de colonnes, qui portaient des arcades en pierre : les fûts, en calcaire, en marbre, en granit, les uns lisses, les autres cannelés en spirale, ont été

1. Une voie passait devant la porte monumentale de l'est : aussi a-t-on jugé à propos de la décorer plus richement que l'autre. C'était la principale entrée.

pour la plupart pris ailleurs, de même qu'une bonne partie des chapiteaux, d'ordre corinthien. Des barrières, faites de dalles et de petits piliers, fermaient les entre-colonnements, sauf au milieu et aux deux extrémités. Le long des terrasses orientale et occidentale, régnaient des barrières semblables ; mais, sur ces côtés, il n'y avait pas de portique. Le mur du sud est percé d'une porte, qui assurait les communications avec le dehors. Des plates-formes, on descendait dans la place par de larges escaliers, d'une dizaine de marches. Mais il faut observer que l'escalier de l'ouest est d'une époque tardive : primitivement, un passage, de 3 mètres de large, coupait la terrasse en cet endroit. Il fut ensuite bouché par des murs assez grossiers et comblé : ce fut alors que l'on construisit le troisième escalier.

La place est divisée en quatre espaces rectangulaires par des voies dallées, larges de 3 mètres, formant une grande croix et aboutissant au pied des escaliers. Ces espaces étaient limités par des clôtures du système ordinaire (dalles pleines, emboîtées dans de petits piliers), qui paraissent les avoir fermés complètement[1]. M. Ballu pense que les quatre compartiments étaient des bassins[2] : « Le sol de ces quatre rec-« tangles ainsi isolés, et dans lesquels on ne pénétrait par au-« cune ouverture, se composait d'une chape en béton de $0^{m},50$ « d'épaisseur[3], destinée à contenir de l'eau ; les fouilles que

1. En tout cas, le compartiment du sud-ouest était clos hermétiquement, à en juger par les encastrements creusés tout le long des bandes de pierre qui portaient les balustrades et qui sont restées intactes.

2. *Monastère*, p. 14-15. Dans divers bassins antiques de l'Algérie, on retrouve des clôtures semblables à celles qui bordent ces compartiments. Voir, par exemple, *Rec. de Const.*, XXVIII, 1893, planche à la p. 41, et ici même, tome I, planches LXV et LXVII.

3. Cette chape de béton n'est plus visible, le sol des compartiments ayant été remblayé.

« nous avons pratiquées ne peuvent laisser aucun doute à cet « égard... Bien qu'il soit difficile de préciser avec certitude « l'usage de ces pièces d'eau,... nous pensons qu'elles avaient « pour but de maintenir le long des promenoirs une humidité « produisant une fraîcheur relative, fort agréable pendant « l'été ; peut-être servaient-elles de viviers. »

Dans le compartiment du sud-est, on voit, contre l'angle des plates-formes orientale et méridionale, un bassin dallé, long de 5^{m},45, large de 2^{m},60, clos également par des dalles emboîtées dans des piliers. Des restes de canalisation y aboutissent : c'était donc un réservoir (selon M. Ballu, un bassin de décantation pour les eaux qui allaient ensuite remplir les quatre compartiments)[1].

A l'ouest de la place, le passage que nous avons mentionné tout à l'heure donnait accès à un grand bâtiment, qui a été complètement transformé plus tard. Les dispositions primitives nous échappent : on reconnaît seulement les amorces de plusieurs parois de refend, qui se détachaient du mur de l'est et qui furent recoupées lors de la réédification.

Rien ne permet de dater avec exactitude les constructions que nous assignons à la seconde époque. La technique est encore bonne, les traditions romaines se sont maintenues ; la porte monumentale de l'est a un aspect classique. Il ne paraît guère possible d'attribuer cet ensemble à une date plus récente que la fin du IVe ou le début du Ve siècle (dynastie théodosienne).

1. Les eaux passaient d'un compartiment dans l'autre en traversant des conduits ménagés sous les escaliers qui se trouvent aux extrémités des allées.

Troisième époque

Cages d'escalier. Galeries au-dessus de l'atrium et des bas côtés. Salle au sud-ouest de la chapelle tréflée. Chambres entourant la basilique. — Tous les bâtiments que nous venons d'énumérer sont construits en pierres de taille. Ils appartiennent à une même époque : leurs murs s'emboîtent, en effet, les uns dans les autres, tandis qu'ils sont simplement appliqués contre les parois de la basilique ou de la chapelle tréflée.

A droite et à gauche de l'*atrium*, se trouvent deux réduits, l'un carré, l'autre rectangulaire : on y pénètre par des portes qui ont été recoupées dans les murs primitifs. Chaque réduit sert de cage à un escalier tournant, disposé autour d'une pile centrale quadrangulaire : ces escaliers ne pouvaient conduire qu'à des galeries établies au-dessus des portiques de l'*atrium* et, de là, à des tribunes surmontant les collatéraux de l'église. Il ne reste que la partie inférieure des deux bâtiments : on ne saurait donc dire quelle hauteur ils atteignaient. Formaient-ils des tours élevées, dominant l'*atrium* et visibles de loin, comme les clochers des églises d'un âge plus récent ? Cela est possible, mais rien ne le prouve.

L'étage de l'*atrium* présentait sans doute quatre portiques, comme le rez-de-chaussée. C'est à ces colonnades supérieures qu'il convient de rapporter des bases attiques grossières, creusées, sur deux de leurs faces, de feuillures, pour l'insertion de cancels, et des chapiteaux d'ordre corinthien très dégénéré[1], qui ont été retrouvés dans l'*atrium*.

Il va sans dire que la construction des tribunes, que nous attribuons à cette troisième époque, dut entraîner le remanie-

1. Ballu, *Monastère*, p. 19, fig. 9 et 10.

ment complet des parties hautes de la basilique. Ces tribunes, dont le plancher était à $5^m,75$ du sol, peuvent se reconstituer d'une manière fort probable, grâce aux nombreux morceaux d'architecture qui ont été recueillis dans les décombres de l'édifice et qui leur appartiennent. Elles étaient bordées, du côté de la nef, par une double rangée de supports, semblables à ceux du rez-de-chaussée : sur le devant, par des colonnes, plus petites que celles d'en bas, colonnes dont les chapiteaux corinthiens étaient de même style que ceux de l'*atrium*, signalés tout à l'heure[1] ; en arrière, par des piliers. Mais ici, le pilier et la colonne s'élevaient à la même hauteur et portaient ensemble un coussinet rectangulaire, haut de $0^m,52$ à $0^m,55$ et mesurant à sa partie inférieure $1^m,05$ de long sur $0^m,52$ de large. Dans ces coussinets, que l'on a presque tous retrouvés, la petite face qui regardait la nef est fortement incurvée et décorée d'une grande feuille d'acanthe ; les deux faces longues présentent des motifs divers, sculptés en relief plat : coquilles, rosaces, rinceaux, poissons, etc. Sur la moitié postérieure de chaque coussinet devait reposer le sommier des deux arcades qui allaient rejoindre les coussinets voisins, à droite et à gauche, et qui soutenaient elles-mêmes un mur percé de fenêtres. Au-dessus de la moitié antérieure se dressait probablement un dé élevé, qui portait à son tour une colonnette, adossée au mur. Telle était la fonction de ces coussinets ; des impostes semblables ont été placées d'une manière identique dans la grande église de Tigzirt, à la description de laquelle nous renvoyons[2].

1. Ballu, *ibid.*, p. 26, fig. 20 et 21.

2. Nous ne pouvons pas admettre l'opinion de M. Ballu sur la place qu'occupaient ces dosserets. La question est discutée dans notre ouvrage sur le musée de Tébessa (Paris, Leroux, 1902).

Ce fut sans doute à la même époque que l'on remania l'arc de tête et peut-être aussi toute la voûte de l'abside. Les deux pilastres qui, croyons-nous, flanquaient l'ouverture furent rasés et remplacés par deux grandes colonnes[1]; on coiffa chacune d'elles d'un coussinet décoré comme les précédents, mais pourvu d'une queue qui s'enfonçait dans l'angle du mur. Les sommiers du nouvel arc de tête reposèrent sur ces deux coussinets.

De nombreux cubes d'émail, retrouvés sur le sol lors des fouilles, laissent supposer que la voûte de l'abside, et peut-être aussi les parois supérieures de la nef étaient revêtues de mosaïques.

Le baptistère (plan, *fig.* 135[2]; vue, planche LXXXIX) est appliqué contre l'*atrium*, dont le mur de droite a été recoupé pour ouvrir la porte d'accès. Le sol de ce bâtiment est en contre-bas de $0^m,50$ par rapport à l'*atrium* et l'on y descend par trois marches. On pénètre d'abord dans une sorte d'antichambre rectangulaire, dallée. Deux colonnes, dont les bases sont encore en place, flanquaient l'entrée de la salle baptismale proprement dite; leurs chapiteaux étaient sans doute reliés par une architrave. Cette salle, de $4^m,80$ sur $3^m,90$, offrait un pavement en mosaïque. La cuve est de forme circulaire : le fond ne mesure que $0^m,85$ de diamètre; il est entouré de trois degrés concentriques. Bassin et marches sont revêtus de béton ; un petit canal servait à évacuer l'eau. Le rebord de la piscine, qui dépasse à peine le sol environnant, est fait en partie avec des débris d'architecture de bonne époque. Quatre petites mortaises ont dû servir à l'insertion d'une grille.

1. La base de l'une d'elles a été retrouvée en place : Girol, *l. c.*, p. 202.
2. Voir aux *Additions et corrections* cette figure, omise ici par erreur.



A. Fontemoing, Édit., Paris

Phototypie Berthaud, Paris

Baptistère de la basilique de Tébessa

A l'est du baptistère, se voit une salle rectangulaire, précédée d'un petit vestibule, qui s'ouvre sur l'abside de droite de la chapelle tréflée : la porte a été recoupée dans le mur. Vestibule et salle sont au même niveau que la chapelle. Ces deux espaces étaient pavés de mosaïques : motifs ornementaux, fleurs et fruits. Dans la salle, il y avait en outre quatre cadres, enfermant des épitaphes, qui surmontaient des tombes[1]. L'une des inscriptions se rapporte à un évêque du nom de Palladius, une autre à un prêtre. La croix grecque qui accompagne l'épitaphe de Palladius et les formules employées ne permettent pas de dater ces textes d'une époque antérieure à la fin du ve siècle.

Des séries de chambres sont appliquées contre tout le flanc ouest de la basilique, contre son chevet, enfin contre son flanc est, jusqu'au mur septentrional de la chapelle tréflée. La construction en est mauvaise : les assises sont irrégulières, beaucoup de blocs font saillie en dehors des parements ; on s'est servi d'un assez grand nombre de pierres tumulaires païennes. Il y a vingt-trois chambres, dont plusieurs sont doubles. Une porte assez étroite s'ouvre sur le devant de chaque pièce[2]; au-dessus est ménagée une petite fenêtre. Rien n'indique que ces chambres aient eu un étage[3]. Elles étaient certainement couvertes en charpente et en tuiles. Il faut sans doute y voir des habitations de clercs, de moines ou de religieuses[4], formant une communauté.

1. *Corpus*, VIII, 2009-2012.

2. La chambre contiguë à la chapelle tréflée n'a pas de porte extérieure et communique par une porte latérale avec la chambre voisine.

3. Dans un certain nombre d'entre elles, on remarque des lignes d'entailles qui ont reçu des extrémités de poutres. Mais ces trous ont été faits par des indigènes qui s'étaient installés dans les ruines.

4. On peut se souvenir à ce sujet que deux tombes de religieuses ont été trouvées dans l'*atrium* de la basilique (voir plus haut, p. 268).

De chaque côté du perron de l'église, derrière le portique qui borde l'avenue, on rencontre les ruines d'une grande cellule, divisée en trois compartiments. A en juger par la disposition des murs, ces deux logements datent peut-être d'une époque postérieure aux bâtiments dont nous venons de parler.

Enceinte. — Les deux flancs et le chevet de la basilique sont protégés par une grande enceinte, qui est sans doute contemporaine des chambres : autrement, celles-ci auraient été accessibles à tout venant. Elle consiste en un mur de $0^{m},50$ d'épaisseur, dont la plupart des pierres ont dû être prises ailleurs; par derrière, des contreforts, disposés perpendiculairement, sont établis à des distances qui varient de $3^{m},70$ à 5 mètres : ils supportaient un chemin de ronde en planches. Trois tours carrées, dont les murs avaient aussi une épaisseur de $0^{m},50$, se dressaient aux deux extrémités et au milieu de la face nord; il y en avait deux autres sur la face ouest et une sixième, plus petite, au sud-est. Elles ne dépassaient pas l'alignement du mur d'enceinte.

A la même époque sans doute, on rétrécit l'ouverture de la porte monumentale de l'est qui donnait accès à l'avenue : il n'y eut plus à cet endroit qu'une étroite poterne, de $0^{m},90$ de largeur.

La place elle-même et le grand bâtiment qui la bordait à l'ouest furent entourés d'un mur[1], ne présentant ni contreforts, ni tours. Il faut observer que, de ce côté, les murs de la place et ceux du bâtiment formaient une seconde ligne de protection. A l'angle sud-est, dans la direction de la ville de Theveste, il y avait une entrée, derrière laquelle s'élevaient quelques constructions.

1. On n'en a reconnu que quelques vestiges, invisibles aujourd'hui.



A. Fontemoing, Édit., Paris

Phototypie Berthaud, Paris

Annexe de la basilique de Tébessa

Grand bâtiment à l'ouest de la place (vue, planche XC). — Nous avons dit que ce bâtiment, qui, à l'origine, communiquait avec la place, a été certainement remanié. Il est même vraisemblable que ce remaniement fut postérieur à la démolition partielle de la porte monumentale de l'ouest : celle-ci n'aurait pas pu trouver une assiette assez solide sur le mur qui la borde au sud et qui ne mesure, dans son état récent, que 0^m,50 d'épaisseur.

L'édifice, sous sa forme nouvelle, consiste en une salle de 49 mètres de long sur 22 mètres de large. Les parois sont faites en pierres de taille, provenant de constructions plus anciennes : on remarque, en particulier, quelques blocs ayant appartenu à des pressoirs.

La porte s'ouvrait au nord. L'intérieur était dallé et de plain-pied avec la grande avenue. Deux rangées de piliers carrés, d'un mètre de côté, en gros matériaux, limitaient une nef centrale de 5^m,60 de largeur : elles devaient porter des arcades, qui portaient à leur tour un mur percé de fenêtres. La couverture était certainement en charpente et en tuiles.

Chaque collatéral présente, dans le sens de la longueur de la salle, un mur bas sur lequel sont posées des auges, placées les unes à la suite des autres. Elles mesurent, dans leur partie creuse, 0^m,65 à 0^m,90 de long, sur 0^m,40 de large et 0^m,25 de profondeur moyenne. Leur rebord est à 1 mètre du sol. Il y en a près de quatre-vingts. Entre ces auges, sur leurs rebords latéraux, se dressent de petits piliers, hauts de 0^m,90, portant des bandes de pierre, au-dessus desquelles s'élève un nouveau mur. Ainsi sont constituées des baies rectangulaires, surmontant les auges. A des hauteurs variables, des œillets ont été pratiqués à travers les piliers, près des arêtes : la plupart

du côté de la nef centrale, quelques-uns du côté opposé. Certains piliers ont deux œillets, plusieurs n'en ont pas du tout. Le mur à auges offre, de distance en distance, des passages qui, en général, pouvaient être clos ; les uns sont au niveau du sol, les autres ont un seuil de $0^{m},30$ à $0^{m},50$. Les montants de quelques-uns de ces passages sont percés d'œillets. Par derrière, des murs transversaux, placés d'ordinaire à l'alignement des gros piliers de la nef, forment, de chaque côté de la salle, une série de compartiments, communiquant entre eux par un couloir. Ces compartiments étaient surmontés d'un étage. Les chambres supérieures s'ouvraient sur une galerie en bois (à $2^{m},75$ du sol), portée par des corbeaux qui étaient encastrés dans le mur établi au dessus des auges et qui faisaient une saillie de $1^{m},50$ du côté de la nef. Les escaliers conduisant aux deux galeries se trouvaient aux angles de la salle.

On n'hésite pas en général à voir dans ce grand bâtiment une vaste écurie. Les auges représenteraient des mangeoires pour les chevaux ; les œillets percés dans les piliers auraient servi à attacher les bêtes ; les chambres du rez-de-chaussée et de l'étage auraient été des magasins pour les fourrages et autres provisions. Cependant, tout cela ne nous paraît pas aussi évident qu'on le dit[1]. Les bêtes auraient été bien rapprochées les unes des autres. De plus, il est malaisé, dans cette hypothèse, de s'expliquer l'utilité de certains œillets, pratiqués à travers des montants de portes, ou bien du côté opposé à la nef, en avant de ces compartiments où des chevaux auraient difficilement pu entrer. Je croirais plutôt que nous sommes ici

1. Des bâtiments analogues existent à Henchir Goubeul et à Haïdra, en Tunisie. Je ne crois pas qu'on puisse y voir des écuries.

en présence d'un réfectoire, quoique je ne puisse fournir aucune preuve à l'appui de mon opinion.

Il est vraisemblable, mais non certain, que la réédification de cette grande salle est contemporaine des travaux considérables que nous rapportons à la troisième époque : modification des parties hautes de la basilique, construction du baptistère, des cellules, de l'enceinte. La plupart de ces aménagements paraissent avoir eu pour objet de loger, d'isoler et de protéger des gens vivant en communauté autour de l'église primitive [1].

On n'a pas trouvé d'indices permettant de leur assigner une date précise. Certains archéologues les attribuent au temps de la domination byzantine. Mais les arguments qu'ils présentent sont assez peu solides. La construction des bâtiments de la troisième époque est sans doute fort médiocre, mauvaise même pour les chambres qui bordent l'église; mais cela ne les date pas du VIe siècle, plutôt que du Ve. L'enceinte, bordée intérieurement d'un chemin de ronde et munie de tours, ne couvre que la moitié septentrionale de ce vaste ensemble. Mais, si la même disposition ne se retrouve pas au midi, vers la ville, doit-on en conclure que c'est à cause de la proximité des fortifications élevées par les Byzantins autour de Theveste, fortifications qui auraient garanti le sud de l'établissement religieux? Nous avons vu que ce côté était protégé par une première clôture, puis par les murs de la place et de la grande salle. C'était là une défense suffisante, et voilà probablement pourquoi on n'a pas construit au midi un rempart semblable à celui du nord. Selon M. Diehl [2], « l'enceinte fortifiée qui enveloppe la basi-

1. Les tribunes construites dans l'église étaient peut-être réservées aux membres de cette communauté.

2. *Nouvelles Archives des Missions*, IV, p. 331.

« lique ressemble singulièrement aux remparts byzantins de « Tébessa... Il est donc certain qu'à l'époque byzantine, l'en- « semble de la basilique a été remanié ». Je suis au contraire frappé de deux différences très caractéristiques qui distinguent cette enceinte de la généralité des fortifications byzantines, y compris, naturellement, celles de Tébessa : 1° le mur est simple, tandis que le système byzantin consiste en deux murs parallèles, dont l'intervalle, plus ou moins large, est rempli par des matériaux divers ; 2° les tours ne font pas saillie au dehors, tandis que c'est la règle dans les remparts byzantins. On sait que les Vandales démolirent les fortifications de la plupart des villes romaines d'Afrique [1], mais il n'en faut pas conclure que leurs rois auraient interdit la construction d'une enceinte entourant un simple établissement religieux, enceinte qui, vu la faible épaisseur des murs, était plus propre à prévenir des razzias subites qu'à soutenir un siège sérieux. Ainsi donc, il n'y a aucune raison décisive pour faire descendre après 535 (année de la construction de la citadelle byzantine de Tébessa) la date des bâtiments de la troisième époque.

D'autre part, il convient de remarquer que le style des chapiteaux du premier étage de l'*atrium* et des tribunes de la basilique est le même que celui des chapiteaux de la basilique de Bénian (n° 22), élevée entre 434 et 439.

Doit-on admettre qu'avant la construction des bâtiments que nous venons de décrire (troisième époque), la basilique et ses dépendances aient subi des dégâts plus ou moins considérables, qui auraient nécessité des travaux de réfection? Cela est bien possible, mais on n'en a aucune preuve [2].

1. Procope, *De bello vandalico*, I, 5 ; *De aedificiis*, VI, 5. Conf. tome I, p. 99.
2. Il faut observer cependant que la porte monumentale de l'ouest n'était

Quatrième époque

Chapelle (*fig.* 136). — Au nord-est de la chapelle tréflée, on a mis au jour les ruines d'une chapelle, certainement plus récente que l'enceinte. Le bâtiment mesure $8^m,90$ de large et $8^m,40$ de long (sans l'abside). Il est précédé d'un portique, dont le front présente deux colonnes et deux pilastres; des arcades en pierre reliaient ces supports et le toit était en appentis. Par derrière, trois portes correspondaient aux trois vaisseaux intérieurs, que séparaient deux colonnades, terminées à chaque extrémité par un pilastre. Là aussi, il y avait des arcades. Le sol était dallé. A l'extrémité de la nef centrale, sur une profondeur de $2^m,90$, correspondant au dernier entre-colonnement, le dallage est exhaussé de quelques centimètres. Cet espace réservé était fermé du côté de la façade par une grille transversale, dont les encastrements sont encore visibles; au milieu, quatre petites mortaises, dessinant un rectangle de $0^m,90$ sur $0^m,71$, servaient à maintenir les montants de l'autel, qui était sans doute en bois. L'abside, de forme semi-circulaire, était encadrée par le mur d'enceinte et par deux contreforts, que l'on avait un peu allongés. Deux colonnes flanquaient l'ouverture et portaient l'arc de tête. Le sol du *presbyterium* est surélevé de $0^m,25$; il est dallé. A droite, une sacristie a été également établie entre deux contreforts; elle avait des portes sur le bas côté voisin et sur le dehors. Une autre porte s'ou-

probablement plus intacte lors de la reconstruction de la salle à auges (voir plus haut, p. 285). Mais la démolition partielle de cette porte a pu être opérée précisément en vue du remaniement de la grande salle.

vrait au fond du collatéral de gauche, mais elle ne menait pas à une sacristie. Dans le mur du même collatéral est ménagée une large baie, qui donne accès à une salle rectangulaire (6m,60×4m,30), un peu en contre-bas et dallée. — Cet ensemble est d'une construction misérable : les matériaux, en particulier les éléments des colonnades, ont été pris ailleurs.

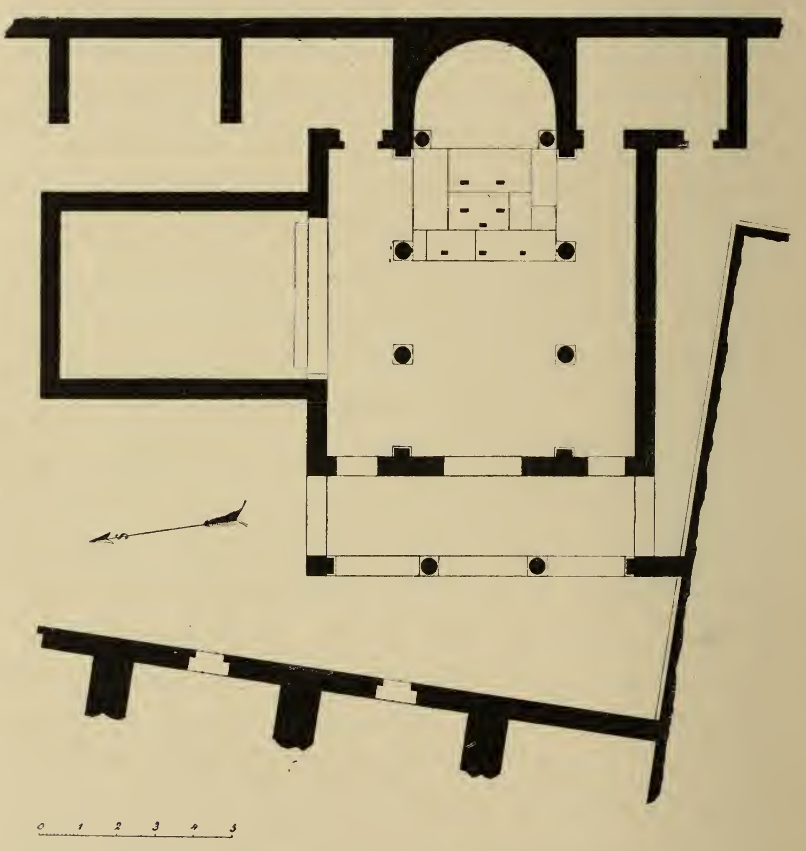


Fig. 136. — Chapelle voisine de la basilique de Tébessa.

Portique. — En face de l'entrée de la salle à auges, se voient les ruines d'un portique, avec un front de six colonnes. Le mur de fond est percé de portes, conduisant à deux petites

chambres, dont chacune contient deux auges, placées, comme dans la grande salle, sur un mur bas[1]. A droite, les restes d'une cage d'escalier indiquent un étage. La disposition de ce bâtiment par rapport à deux des contreforts prouve qu'il a été construit plus tard que l'enceinte.

Nous devons encore mentionner les nombreuses sépultures (sarcophages ou toits en tuile) qui ont été trouvées entre la basilique et l'enceinte, au nord et à l'ouest. Cet espace servit de cimetière à une basse époque, et même bien après la chute de la domination byzantine. Une des cellules appliquées contre le mur de gauche de l'église contenait trois sarcophages, dans lesquels les corps étaient recouverts d'une couche de chaux : ces ensevelissements appartiennent sans doute à un temps où la chambre avait cessé d'être habitée. On a même trouvé des squelettes enfouis parmi les décombres du sanctuaire principal.

Des cendres, des débris de charbons, rencontrés un peu partout, attestent l'incendie ou les incendies successifs qui ont détruit la basilique de Theveste et ses dépendances.

139 et 140° *Tébessa.* — Renier vit, il y a un demi-siècle, deux autres églises à Tébessa, à l'intérieur de la citadelle byzantine. Elles étaient « plus restreintes » que la grande basilique et « d'un autre style[2] ». L'une de ces églises s'élevait sans doute au lieu où l'on a établi la place du bourg français : c'est là qu'ont été recueillis plusieurs grands chapiteaux en marbre, ornés de croix grecques, de style franchement byzantin[3].

Nous avons dit[4] que le temple voisin de l'arc de triomphe

1. Il est impossible d'admettre que ces chambres aient été des écuries : on n'aurait pas pu y introduire commodément des chevaux.
2. *Apud* Lenoir, *Architecture monastique*, II, p. 487.
3. Ballu, *le Monastère byzantin de Tébessa*, pl. III, à gauche.
4. Tome I, p. 137.

de Caracalla semble avoir été converti par les Byzantins en sanctuaire chrétien. Il est possible aussi qu'une chapelle ait été établie dans les thermes romains du quartier occidental de Theveste[1]. On y a retrouvé un chapiteau grossier, décoré de dauphins, et des débris de cancels, offrant des poissons et des trèfles.

141° *Ténès* (*Cartenna*). — Église (?). Dupuch[2] place une basilique chrétienne en un endroit (situé à l'angle nord-est de la ville), où l'on a mis au jour, à diverses époques, des bases de colonnes[3] et des fragments de mosaïques, dont l'un présentait l'image d'une langouste[4].

142° *Téniet el Kebch* (au nord de l'Aurès). — Église[5], vers le centre du bourg antique; peu distincte. Longueur 31^{m},80, largeur 13^{m},60. Restes d'un chœur, avec clôture de dalles et de petits piliers ; au fond, trois salles : celle du milieu n'a pas la forme d'une abside; elle est rectangulaire. Mais une abside, large de 4^{m},50, s'ouvre sur le côté sud.

143° *Téniet el Kebch*. — Autre église[6], à l'est du bourg ; en fort mauvais état. Longueur totale 24 mètres, largeur 13^{m},80. Traces d'un vestibule, qui occupait toute la largeur du front et mesurait 2^{m},90 de profondeur ; deux colonnades à l'intérieur (bases attiques à socle élevé) ; chœur, profond de 5^{m},40, avec la clôture usuelle : un des petits piliers est orné d'un monogramme constantinien. Le fond de l'édifice est très détruit :

1. Voir plus haut, t. I, p. 234 (thermes du quartier de cavalerie).
2. *Essai sur l'Algérie chrétienne*, p. 225.
3. *Revue africaine*, II, 1857-8, p. 100.
4. *Bull. Comité*, 1889, p. 368, n° 1. — Azéma de Montgravier (*Revue de bibliographie analytique*, 1844, p. 50) mentionne « le pavé en mosaïque de *deux* édifices religieux appartenant l'un et l'autre à l'époque chrétienne ».
5. Graillot et Gsell, *Mélanges de l'École de Rome*, XIV, 1894, p. 57.
6. *Ibid.*, p. 57 et fig. 15 (plan reproduit dans Kraus, *Geschichte der christlichen Kunst*, I, p. 275, fig. 212).

on ne voit nul vestige d'abside; l'espace réservé au clergé était peut-être quadrangulaire. Deux sacristies le flanquaient probablement.

144° *Henchir Terlist* (entre Sétif et Batna). — Église[1], non fouillée, dont les murs ne dépassent guère le sol. Longueur (sans l'*atrium*) 36m,85, largeur 15m,66. En avant, vestiges d'un *atrium*, long de 13m,90 (entre murs) et de même largeur que la basilique : on n'y distingue pas de portiques. L'église elle-même a la forme d'un long rectangle, contre lequel est appliqué, sur le petit côté postérieur, un demi-cercle limitant l'abside. Il n'y a qu'une seule porte dans la façade, au milieu. L'intérieur devait être partagé en trois vaisseaux par deux colonnades, dont aucun élément n'est plus en place, mais dont on trouve çà et là des débris. On peut supposer que l'abside était fermée en avant par un mur transversal, avec des baies sur la nef et les bas côtés. Mais, d'autre part, il est possible qu'une rangée de colonnes, disposée en demi-cercle parallèlement au mur courbe, ait constitué une galerie tout autour d'un espace central, réservé au clergé. Des fouilles donneraient sans doute la solution de la question et nous apprendraient de quelle manière le fond de la basilique était couvert.

145° *Henchir Terlist*. — Chapelle[2], non fouillée et mal conservée, à 300 mètres environ au nord-est de l'église. Longueur 18 mètres, largeur 13m,05. Une porte s'ouvrait sur le devant. Deux colonnades séparaient les vaisseaux (bases attiques à socle haut). L'abside, dont le mur est courbe à l'extérieur comme à l'intérieur, ne déborde cependant pas le rectangle formé par l'ensemble du monument; elle est flanquée de deux sacristies.

1. Gsell, *Recherches archéologiques en Algérie*, p. 161, 168; fig. 19 et 20.
2. Gsell, *ibid.*, p. 168-9; fig. 21

Abside et sacristies étaient plus élevées que le reste de la chapelle.

146° *Tigzirt.* — Grande église[1], située dans la partie orientale de la ville antique, à quelques mètres du rempart romain (plan, *fig.* 137[2], d'après Gavault; vue, avant les fouilles, *fig.* 138). Elle est assez bien conservée : sur le devant et dans l'abside, les murs s'élèvent encore par endroits à plusieurs mètres ; à l'intérieur, un certain nombre de colonnes sont restées en place. Elle a été entièrement fouillée par Gavault, en 1894-1895.

Le chevet occupe peut-être l'emplacement d'un sanctuaire dédié à Saturne : de nombreuses stèles votives ont été employées dans le fond de l'édifice et dans un canal qui passe auprès.

Les murs sont construits en moellons, avec des chaînes en pierres de taille, sauf dans la partie de la façade qui précède la nef : à cet endroit, ils sont entièrement en pierres de taille et plus épais qu'ailleurs. La longueur totale est de 40 mètres, la largeur de 21.

Il y avait probablement un vestibule, occupant toute la largeur du front : on distingue en effet, à 2m.20 de la façade, les traces d'un mur, qui s'interrompt au milieu. La basilique elle-même a trois portes cintrées, qui, toutes, donnaient accès à la nef.

Le vaisseau central est bordé de chaque côté par une double rangée de colonnes ; il faut remarquer pourtant que, dans les

1. Gavault, *Étude sur les ruines romaines de Tigzirt*, p. 5-90; fig. 1-15 pl. I et II. Conf. *ibid.*, p. 5, note 1, la bibliographie antérieure, d'ailleurs sans importance. Wieland, *Ein Ausflug ins altchristliche Afrika*, p. 172-7.

2. Les constructions de basse époque sont indiquées par des hachure croisées.

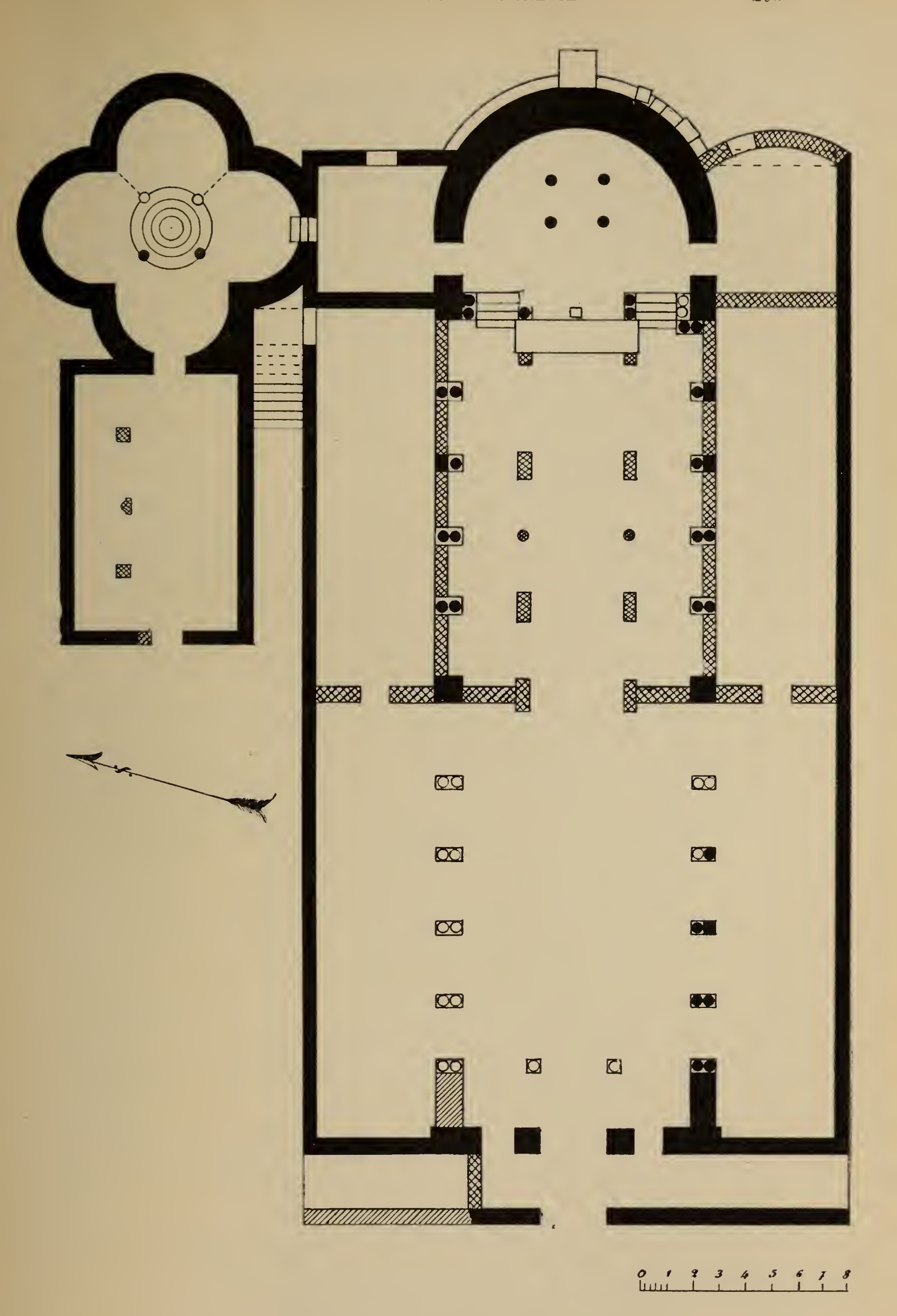


Fig. 137. — Grande basilique de Tigzirt.

deux files les plus rapprochées des collatéraux, les colonnes sont parfois remplacées par des piliers. Les fûts, hauts de 2m,95-3m,05, reposent simplement sur des dés, sans intermédiaire de bases. Pour assurer une plus grande solidité à la construction, on a bâti, au milieu de l'église et dans l'axe des colonnades, deux piles en pierres de taille, d'un mètre de côté; avec les gros murs de la façade et deux autres piles semblables dressées en avant de l'abside, elles constituaient une forte ossature. — Des coussinets, longs en bas d'un mètre, en haut de 1m,20, larges de 0m,50, hauts de 0m,35 à 0m,50, coiffaient les deux chapiteaux de chaque couple de colonnes. Celle de leurs petites faces qui regardait la nef est oblique et ornée de sculptures. Sur leur moitié postérieure reposaient les sommiers des arcades qui étaient jetées au-dessus des baies; la moitié antérieure portait un pilier carré, haut de 1m,90.

En arrière de la façade de la nef, s'étendait probablement une sorte de vestibule intérieur, fermé à droite et à gauche[1] par un mur plein, qui bouchait la première baie, un peu plus courte que les autres; il présentait du côté de la basilique un front de deux colonnes[2].

Les collatéraux étaient surmontés de tribunes, auxquelles on parvenait par un escalier construit en dehors de l'édifice, presque au bout du mur de gauche, entre ce mur et le baptistère. On devait passer de la tribune du nord dans la tribune du sud par une galerie transversale, établie derrière la façade, au-dessus du vestibule intérieur.

Malgré la ruine complète des parties supérieures de l'église,

1. Le mur de gauche est entièrement détruit.
2. Les bases de ces colonnes ont été retrouvées près de l'endroit où elles sont indiquées sur le plan.



Fig. 138. — Grande basilique de Tigzirt (avant les fouilles).

les très nombreux fragments d'architecture que l'on a trouvés et de curieux bas-reliefs, dont nous parlerons tout à l'heure, permettent de reconnaître avec certitude l'ordonnance des tribunes. Elles étaient bordées, du côté de la nef, par une double rangée de supports, placés à l'aplomb des colonnes du rez-de-chaussée. La rangée qui regardait la tribune était constituée par des piliers, celle qui regardait la nef par des demi-colonnes ou des colonnes complètes, adossées à ces piliers[1]. Au-dessus de chaque couple, il y avait un coussinet, semblable à celui du rez-de-chaussée et servant à porter le sommier de deux arcades, qui ne reposait sans doute que sur la moitié postérieure dudit coussinet; sur la moitié antérieure s'élevait probablement un dé allongé, portant une colonnette (voir plus loin) : l'arrangement devait donc être le même qu'en bas[2]. Mais les baies des tribunes n'étaient pas entièrement ouvertes. Entre les piliers, on avait établi un fronton, formé de deux pierres, longues de 1^{m},20-1^{m},40, et dont le tympan était bouché par une maçonnerie légère. Le sommet du fronton avait été écorné et aplani, de manière à pouvoir porter une petite colonne, haute (avec la base et le chapiteau) de 2^{m},25, qui constituait, au milieu de chaque baie, une sorte de meneau. Ce dispositif singulier est attesté par des bas-reliefs, sculptés sur quatre frontons et représentant précisément une coupe de la basilique elle-même[3]. Malheureusement, la coupe n'indique pas les parties supérieures de l'édifice. Les colonnes médianes portaient-elles des plates-bandes, ou bien deux petits cintres

1. Ces colonnes étaient dressées sur les piliers hauts de 1^{m},90 que nous avons mentionnés plus haut.

2. Notre restitution diffère un peu de celle qui est proposée dans le livre de Gavault.

3. Gavault, *l. c.*, p. 36, fig. 8, n° 2.

qui remplissaient le haut de la baie? La chose est incertaine; la seconde hypothèse donne un arrangement plus élégant et plus solide. Des coussinets, que l'on a retrouvés dans les fouilles et qui sont plus petits que les précédents, étaient peut-être placés sur les chapiteaux de ces colonnes.

Au-dessus des grandes arcades qui fermaient les baies des tribunes, aboutissaient les poutres soutenant la toiture inclinée des collatéraux. Selon l'ordonnance usitée dans l'architecture chrétienne primitive, la nef devait s'élever plus haut encore. Des murs percés de fenêtres reposaient sur les arcades; ils étaient précédés de colonnettes, dressées à l'aplomb des colonnes antérieures du rez-de-chaussée et de l'étage, et juchées sur les dés qui surmontaient sans doute la moitié antérieure des grands coussinets des tribunes; les extrémités des entraits de la toiture du vaisseau central venaient s'appuyer sur ces colonnettes. La hauteur *maxima* de la basilique atteignait environ 16 mètres.

L'ornementation du monument était assez riche. Les chapiteaux employés à coiffer les colonnes des quatre séries que nous avons indiquées ont été pour la plupart empruntés à des édifices plus anciens : ils appartiennent aux ordres dorique, ionique et surtout corinthien. Ceux qui paraissent contemporains de l'église sont de formes lourdes et d'une exécution grossière : ce sont quelques chapiteaux ioniques, un ou deux corinthiens, peut-être aussi plusieurs chapiteaux à moulures bizarres et qu'il est impossible de classer dans aucun ordre. Les bases et les fûts (dont quelques-uns sont cannelés) ont dû, en général, être pris ailleurs. Les coussinets se rattachent à divers types. Les plus intéressants, taillés tout exprès, offrent sur leur face antérieure soit une ou plusieurs figures (dauphins,

lièvre, colombe, lion, aigle, quadrupède ailé, Daniel entre les lions, Balaam et son âne [?]), soit un motif d'ornementation, soit une croix monogrammatique. Les frontons sont également décorés sur celle de leurs faces qui regardait la nef : nous avons cité ceux qui montrent une coupe de l'église; sur les autres on voit des ornements variés, géométriques ou végétaux, encadrant parfois un monogramme du Christ. Leur rôle architectonique tout particulier, leur style et les motifs qui y sont sculptés prouvent à l'évidence qu'ils sont aussi contemporains de la basilique.

Le sol de la nef et des bas côtés était entièrement couvert de mosaïques, mal établies et aujourd'hui en fort mauvais état. Les lambeaux qui subsistent permettent de constater qu'elles n'ont pas été faites d'après un plan d'ensemble, de manière à former un tout homogène et harmonieux. Elles consistaient au contraire en des séries de cases juxtaposées, fabriquées à diverses époques, selon les ressources disponibles. Outre des motifs d'ornementation très variés, on y distingue des restes d'inscriptions métriques plus ou moins pompeuses, rappelant la générosité des donateurs, un sujet biblique (le sacrifice d'Abraham, au centre de la nef), une allégorie (deux barques conduites par des rameurs et guidées par les étoiles de la foi); des objets et des animaux, probablement symboliques (navire, vase, lion, bœuf, tigre, agneau).

Le mur épais qui limite l'abside repose à l'extérieur sur un empattement de même forme ; en outre, il est étayé, au milieu de la courbe, par un gros contrefort en pierres de taille ; d'autres contreforts plus petits, qui subsistent à droite de celui-ci, semblent être d'une époque plus récente. Ces mesures de consolidation étaient utiles, car le terrain s'incline

par une forte pente aux abords du chevet de l'église.

Le sol du *presbyterium* est surélevé d'un mètre : on y montait par deux petits escaliers. L'ouverture était barrée par une double rangée de colonnes, au nombre total de huit, qui portaient trois arcades en pierres de taille. Tout en ornant l'entrée de l'espace réservé au clergé, ce dispositif avait l'avantage de consolider l'arc de tête, qui ne mesurait pas moins de 9^{m},20 de diamètre. Quatre autres colonnes (à chapiteaux ioniques), dont divers fragments ont été retrouvés à l'intérieur de l'abside, ont pu être appliquées contre le mur. Le sol était pavé d'une mosaïque, dont il ne reste en place que quelques cubes de marbre. Des cubes en verre ont été recueillis près des escaliers : ils peuvent provenir soit de la voûte de l'abside, soit de la paroi qui surmontait l'ouverture.

L'abside est flanquée, à droite comme à gauche, d'une sacristie, avec laquelle elle communique par une large baie, à chambranle mouluré. Sur le linteau, on remarque des trous de scellement pour des crochets, auxquels était suspendu un rideau masquant la porte. Un mur, très remanié, sépare la sacristie de droite (*prothesis*) du bas côté voisin ; primitivement, il y avait peut-être là un passage. Une autre porte, également remaniée plus tard, s'ouvrait sur l'extérieur : l'un des montants est orné d'un monogramme constantinien gravé. Le sol de cette sacristie, couvert d'une mosaïque, était à peu près de niveau avec le collatéral : on devait y descendre de l'abside par un escalier, sans doute en bois. La salle de gauche (*diaconicum*) n'a jamais communiqué avec le bas côté contigu, mais elle avait des portes donnant sur l'extérieur et sur le baptistère.

En avant du *presbyterium* et contre la murette qui le bordait du côté de la nef, on voit un socle massif, en pierres de

taille, occupant tout l'espace compris entre les deux escaliers. Il était peut-être destiné à porter un autel. Plus tard, la table sainte fut placée au milieu même de l'abside, comme l'attestent quatre colonnes, disposées en carré, qui formaient évidemment les supports d'un *ciborium ;* elles étaient simplement encastrées dans le sol.

D'autres remaniements se remarquent dans la basilique [1]. Après une destruction partielle, on établit, au milieu du sanctuaire, une ligne de murs qui coupa transversalement les trois vaisseaux, de manière à constituer une nouvelle façade à l'édifice, réduit de moitié. Cette façade était percée de trois portes, donnant accès à chaque vaisseau. Entre les doubles colonnes du rez-de-chaussée, on éleva d'autres murs, pour isoler la nef. Dans la nef même, on dressa deux rangées de piliers et de colonnes, dont les espacements correspondent à peu près à ceux des colonnades primitives : cet aménagement s'explique sans doute par le fait qu'on ne possédait plus de poutres assez fortes pour franchir une portée de 9 mètres. Une partie du mur du bas côté droit fut refaite grossièrement en pierres de taille. On modifia aussi la sacristie de droite : un mur convexe remplaça la paroi rectiligne du fond [2]. Tous ces travaux furent exécutés à l'aide de matériaux empruntés à la basilique même, déjà fort endommagée à cette époque : on les prit dans la partie antérieure du monument, qui fut désormais abandonnée, sans doute aussi dans la partie supérieure, car cette restauration hâtive et barbare ne dut pas comporter de tribunes [3].

1. Ils sont indiqués sur le plan en traits croisés.

2. Un mauvais mur qui coupe l'espace dans lequel nous voyons un vestibule extérieur est aussi un remaniement.

3. Ce qui le prouve, c'est l'existence des deux rangées de colonnes et piliers à l'intérieur de la nef : elles étaient évidemment destinées à soutenir une toiture.

La nef resta probablement réservée au culte ; quant aux bas côtés et aux sacristies, ils furent envahis par des tombeaux, creusés dans le sol, à travers la mosaïque.

Des restes de bois carbonisé, qui se sont retrouvés dans toute la ruine, témoignent d'un ou plusieurs incendies.

Au nord de l'église, se trouve le baptistère, communiquant avec la sacristie de gauche. Il a la forme d'une croix à branches arrondies. Les murs, en petits matériaux, sont très épais, de manière à supporter des voûtes (voûte d'arêtes au centre, culs de four dans les absides). Les fonts, circulaires et d'une hauteur extérieure d'au moins $0^m,45$, mesurent $1^m,80$ de diamètre et présentent trois degrés ; tout l'intérieur est cimenté. Il n'y a aucune trace de canalisation pour l'adduction de l'eau ; à l'est, une conduite servait à vider le bassin. Sur un des côtés, une sorte d'estrade en béton, très mal conservée, arrivait presque au niveau du rebord de la piscine, dont elle devait faciliter l'accès. Ce bassin était flanqué de quatre colonnes, dont deux sont encore en place : elles portaient sans doute des architraves, auxquelles étaient accrochés des rideaux qui cachaient les néophytes aux regards indiscrets. — Une baie s'ouvre sur une salle, longue de 10 mètres, large de $6^m,40$, qui a une autre porte, conduisant au dehors. Il n'est pas certain que cette salle soit contemporaine du baptistère, contre lequel ses murs sont simplement appliqués, sans aucune pénétration. Le mode de construction est cependant le même. Une sorte de portique intérieur, très barbare, a dû être fait à une basse époque, pour diminuer la portée de la charpente. Peut-être y avait-il un autre portique parallèle : dans ce cas, le bâtiment aurait été divisé en trois nefs.

On ne saurait fixer avec précision la date de cette basilique[1]. Notons cependant que, parmi les *signa Christi* gravés ou sculptés sur les pierres, il n'y a qu'un seul monogramme de la forme dite constantinienne, si fréquente au IV[e] siècle ; que la croix simple, usitée à l'époque byzantine, manque entièrement ; qu'en revanche, la forme intermédiaire de la croix monogrammatique (simple ou accostée de l'α et de l'ω) est assez fréquente.

147° *Tigzirt.* — Église[2], qui était située dans la partie méridionale de la ville antique ; elle est à présent complètement détruite. Longueur 30 mètres, largeur 13[m],50. A l'intérieur, deux rangées de piliers carrés séparaient les trois vaisseaux ; la nef mesurait 5 mètres de large, le bas côté de droite 3 mètres, le bas côté de gauche 2[m],50. L'entrée de l'abside était flanquée de deux colonnes (chapiteau corinthien barbare).

148° *Tigzirt.* — Chapelle[3], à 50 mètres au sud de la grande basilique. Elle est très ruinée ; le plan a été reconnu à la suite d'une fouille (*fig.* 139). Elle est établie sur une grande salle souterraine, divisée en trois espaces voûtés en berceau, qui faisait partie des thermes romains[4]. Sur cette salle s'élevaient primitivement des parois bâties en petit appareil ; à en juger par des restes d'hypocaustes, elles appartenaient à des pièces qui pouvaient être chauffées. Quand on convertit le lieu en sanctuaire, ces parois furent utilisées pour constituer la face ouest de l'édifice chrétien, une partie de la face sud et peut-être aussi la face nord, aujourd'hui disparue. Les murs

1. Voir les hypothèses présentées à ce sujet dans le livre de Gavault, p. 62 et suiv.
2. Gavault, *Étude sur les ruines de Tigzirt*, p. 97-8.
3. Gavault, *ibid.*, p. 98-103 et fig. 17.
4. Notre plan indique cette salle en pointillé.

que l'on construisit alors pour compléter la chapelle sont d'une technique bien plus grossière : la majeure partie de la face sud a été faite en blocage, avec des chaînes en grand appareil, l'abside en pierres de taille. Longueur (sans l'abside) $18^{m},40$, largeur 9 mètres. — Il n'y avait pas de porte sur le devant. L'entrée unique (autant qu'il semble) était ménagée dans la paroi du sud ; le seuil étant à $0^{m},75$ au dessus du sol de la chapelle, on avait bâti par derrière un petit escalier de deux marches. La nef centrale est limitée par deux rangées de supports, qui consistent en deux demi-colonnes adossées au mur de l'ouest (bases attiques à plinthe basse, chapiteaux corinthiens trapus à feuilles non découpées) et en des piliers, placés à des distances inégales. L'abside est cantonnée de deux colonnes, non pourvues de bases, mais simplement encastrées dans le sol ; elles n'émergent que de $1^{m},90$. Le mur de cette abside est à pans coupés, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur. Elle n'était pas flanquée de sacristies. Rien ne prouve que la salle souterraine des thermes ait été utilisée comme crypte à l'époque chrétienne. Une épaisse couche de morceaux de charbon, qui couvrait le sol de ce mo-

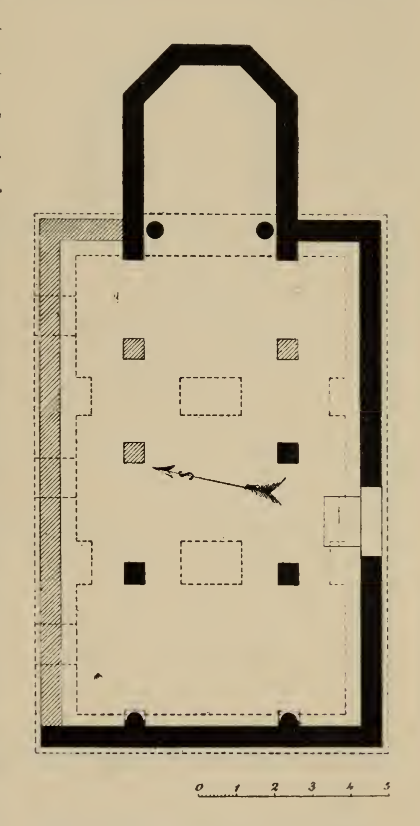


Fig. 139. — Chapelle de Tigzirt.

nument, prouve que la toiture a été détruite par un incendie.

149° *Tigzirt.* — Chapelle (*fig.* 140)[1], située dans la nécropole orientale; fort mal conservée. Gavault y a fait quelques sondages. Longueur 20m,10, largeur 11m,50. La façade n'offre pas de porte; l'entrée était à droite et plus élevée que le sol du sanctuaire : on descendait à l'intérieur par un petit escalier. Deux lignes de piliers carrés bordaient la nef; sur ces supports reposaient directement des sommiers d'arcades, ornés de rosaces, d'étoiles, d'entrelacs. Deux petits escaliers de trois marches conduisaient à l'abside. L'ouverture était traversée par une colonnade, qui supportait soit une architrave, soit trois arcs. En l'état actuel, nous ne saurions dire si ce *presbyterium* était flanqué de sacristies. On a constaté dans la chapelle que nous venons de décrire l'existence de plusieurs tombes.

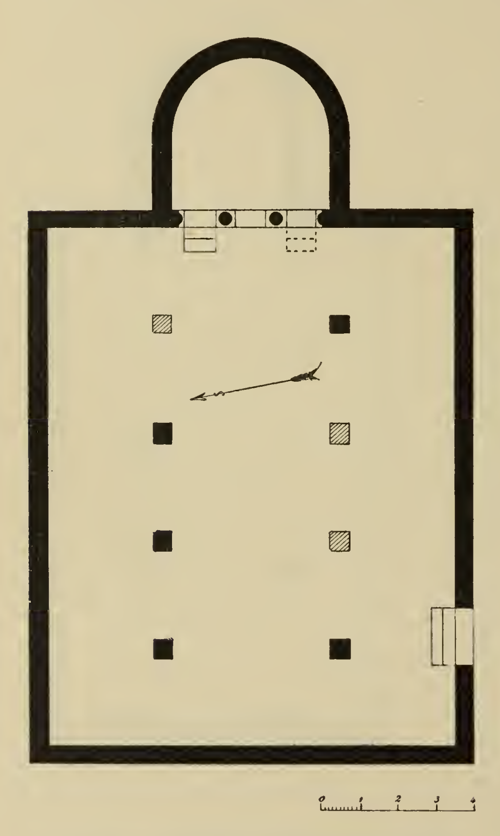


Fig. 140. — Chapelle funéraire de Tigzirt.

1. Vigneral, *Ruines romaines de la Kabylie du Djurdjura*, p. 21; pl. III, fig. 3. Gavault, *Étude sur les ruines romaines de Tigzirt*, p. 103-5, fig. 18.

150. *Henchir Tikoubaï* (au nord de l'Aurès). — Église (*fig.* 141)[1], située au sud du bourg antique; non fouillée et en très mauvais état; mais le plan est net, sauf au fond. Longueur 31m,70 (46m,30 avec l'*atrium*), largeur 15m,40. L'édifice est précédé d'une grande cour carrée, qui était entourée d'un quadruple portique, formé de douze colonnes (bases attiques à socle élevé). Le mur de façade de cet *atrium*, ainsi que celui de l'église, semblent n'avoir été percés que d'une porte, au milieu. A l'intérieur du sanctuaire, se dressaient deux colonnades (bases de même type, chapiteaux d'ordre dorique décadent). Une clôture de dalles et de petits piliers limitait le chœur. Le fond de la basilique est très détruit;

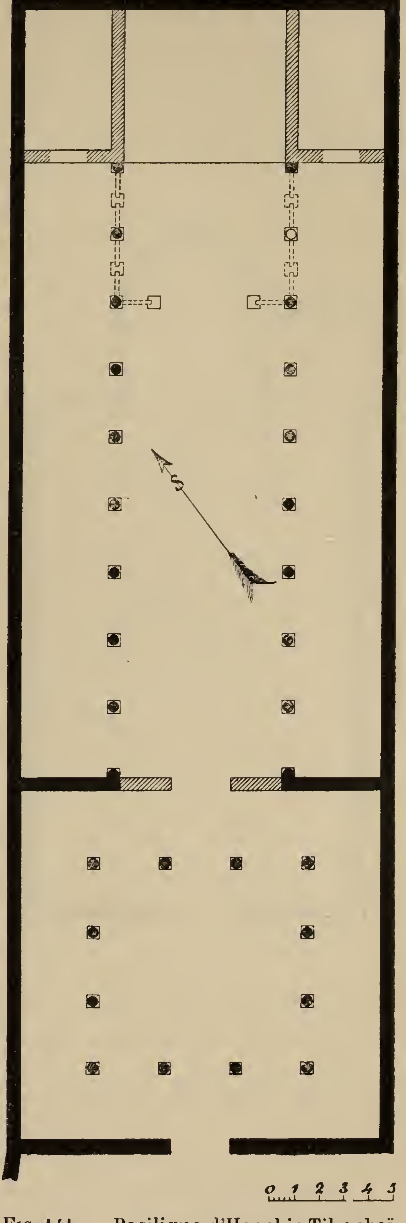


Fig. 141. — Basilique d'Henchir Tikoubaï.

1. Graillot et Gsell, *Mélanges de l'École de Rome*, XIV, 1894, p. 36-7, fig. 10 (plan reproduit par Kraus, *Geschichte der christlichen Kunst*, I, p. 275, fig. 211).

cependant, on peut constater que le mur postérieur du *presbyterium* n'était pas arrondi au dehors et qu'il y avait deux sacristies.

Payen a trouvé en 1857[1], au centre de la nef, une pierre quadrangulaire (peut-être une table d'autel), longue de $0^m,84$, haute de $0^m,20$, présentant sur la tranche l'inscription « *Doca* (=δόξα?) *Dei* », entre deux palmes et deux rosaces[2].

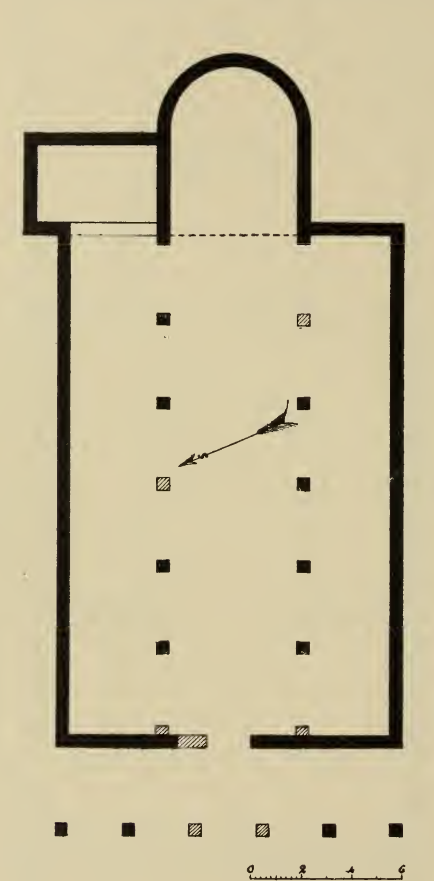


Fig. 142. — Basilique de Timedout.

151° *Timedout* (région du Hodna). — Église (*fig.* 142)[3], dont les murs ne dépassent guère le sol. Longueur 31 mètres, largeur $13^m,60$. Un portique, dont la toiture était soutenue par une ligne de piliers, s'étendait en avant de la façade. Celle-ci ne présente qu'une seule porte. Deux rangées de piliers carrés séparaient les vaisseaux ; l'abside, plus élevée que le reste de l'édifice, était flanquée à

1. Croquis dans les papiers de L. Renier, à la Sorbonne. Conf. *Bull. Comité*, 1887, p. 174, n° 787.

2. Outre cette église, on distingue à Henchir Tikoubaï les vestiges d'une chapelle, avec abside (Graillot et Gsell, *l. c.*, p. 37).

3. Gsell, *Recherches archéologiques en Algérie*, p. 141, fig. 10.



A. Fontemoing, Édit., Paris

Phototypie Berthaud, Paris

Grande basilique de Timgad

gauche d'une sacristie, qui débordait le bas côté voisin.

152° *Timgad* (*Thamugadi*)[1]. — Grande église[2], située vers l'extrémité nord-ouest de la ville (plan, *fig.* 143; vue, planche XCI). Elle a été fouillée en 1893 par le Service des monuments historiques. Les murs ne s'élèvent pas actuellement à plus de 1m,50. Longueur totale 39 mètres, largeur du front 17m,40.

On ne distingue aucune trace certaine d'un vestibule. Une seule porte s'ouvre sur la façade, au milieu. La nef est séparée des bas côtés par deux doubles colonnades, dont les éléments ont été, en général, pris ailleurs (chapiteaux doriques et corinthiens, à feuilles découpées ou lisses). Des arcades devaient être jetées sur les colonnes qui bordaient les bas côtés; par-dessus s'élevait un mur, percé de fenêtres. Quant aux colonnes qui limitaient la nef, elles étaient probablement surmontées d'un dé allongé, portant à son tour une colonne courte ou une demi-colonne, adossée au mur : quelques fûts ou débris de fûts, trouvés dans la ruine, paraissent se rapporter à cette ordonnance. Rien ne permet de croire que les collatéraux aient eu des tribunes.

Le chœur, profond de 11m,14, n'occupait pas toute la largeur de la nef : il était large seulement de 5m,65. Des grilles, en bois ou en métal, le fermaient par devant et sur les côtés; on voit encore en place plusieurs des piliers dans lesquels venaient s'insérer ces barrières. Plus près de l'entrée, on reconnaît la

1. Thamugadi fut un des foyers les plus importants du donatisme. Une des églises des schismatiques est mentionnée par saint Augustin (*Contra Gaudentium*, I, 1). Vers 420, l'évêque Gaudentius menaça de s'y brûler avec les siens.

2. Ballu, *les Ruines de Timgad*, p. 232, 233, 235. Wieland, *Ein Ausflug ins altchristliche Afrika*, p. 155-6.

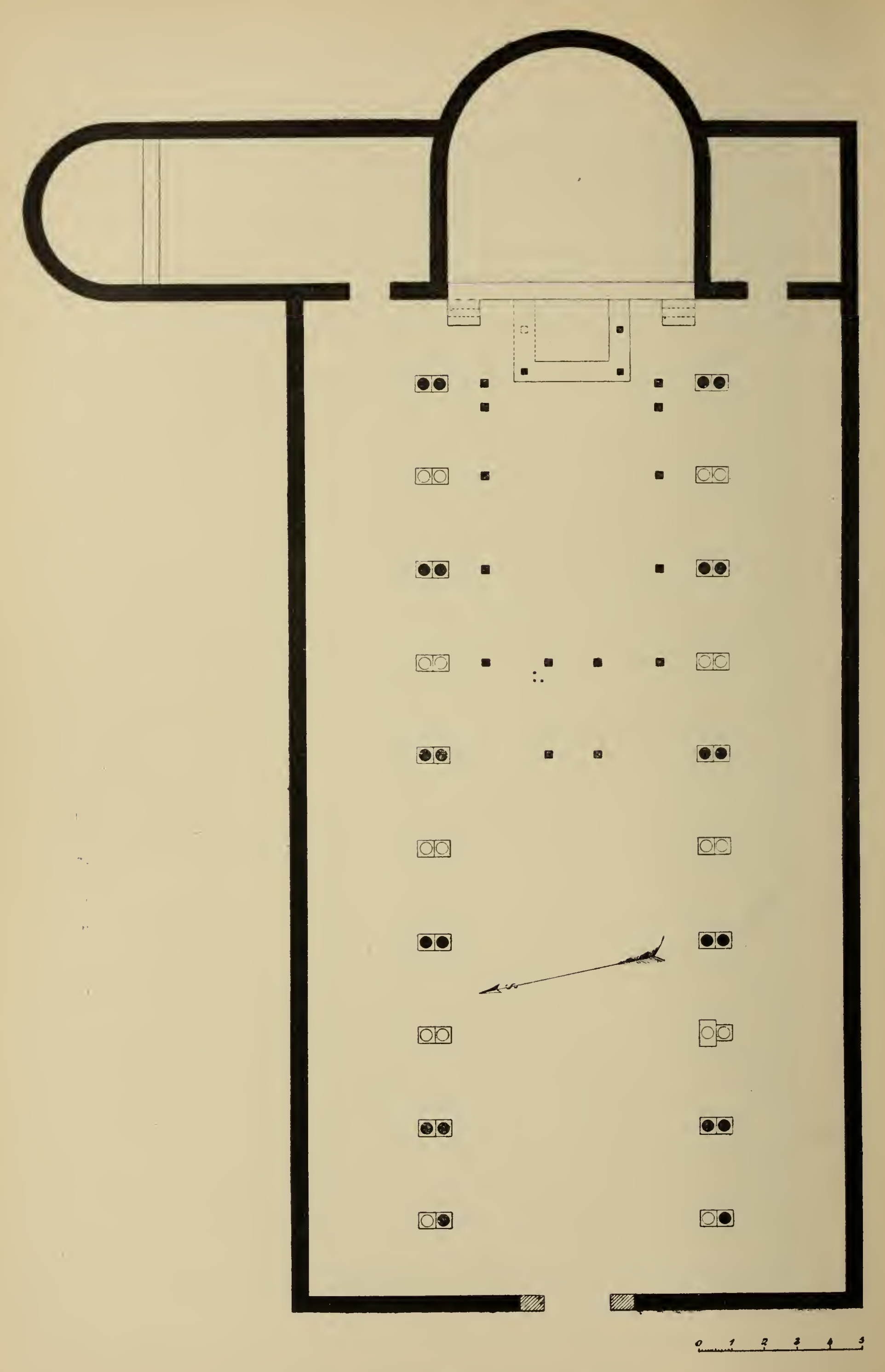


Fig. 143. — Grande basilique de Timgad.

trace de deux piliers semblables : nous ne savons pas à quoi servaient ni comment étaient disposées les grilles qu'ils maintenaient[1]. Au fond de ce chœur, un espace rectangulaire est revêtu d'une mosaïque ornementale[2] et bordé par des bandes en pierres de taille, dans lesquelles sont creusées quatre petites mortaises, destinées sans doute à maintenir les montants d'un autel de bois.

On se rendait à l'abside, surélevée d'un mètre, par deux escaliers, qui sont aujourd'hui détruits, mais dont l'emplacement est encore visible. Elle était pavée en mosaïque. A droite, une sacristie, qui paraît avoir été au niveau de l'église et non du *presbyterium*, communique par une porte avec le bas côté voisin. Il en est de même de la salle de gauche, beaucoup plus grande et terminée au nord par une abside ; elle offrait une mosaïque de pavement. Ces deux salles n'étaient pas, semble-t-il, en communication directe avec l'abside de la basilique.

En avant du front de l'édifice, le long de la partie antérieure des murs latéraux, enfin derrière le chevet, on aperçoit des vestiges de murs dont les dispositions ne peuvent pas, en l'état actuel, être reconnues avec certitude[3]. Des fouilles seraient nécessaires pour permettre de distinguer, parmi ces divers bâtiments, ceux qui ont été des dépendances du sanctuaire et ceux qui sont de date plus récente.

153° *Timgad.* — Église (*fig.* 144)[4], à 120 mètres environ au sud-sud-ouest de la porte septentrionale de la ville, à droite

1. A gauche de l'entrée du chœur, trois petits trous rectangulaires ont été creusés dans le béton. Leur destination nous échappe aussi.
2. Il n'en reste plus qu'un morceau, au sud.
3. Au sud, trois fûts de colonnes forment un alignement à 3^{m},95 de l'église.
4. Ballu, *les Ruines de Timgad*, p. 234, n° 2.

de la rue qui monte au forum. Elle n'a pas été déblayée et elle est fort mal conservée. La construction est mauvaise ; par devant, il y a un mur double, en pierres de taille ; sur les côtés, des murs simples, bâtis de même ; l'abside et les sacristies sont en blocage, avec chaînes. Longueur (sans l'abside) $13^{m},40$, largeur du front $12^{m},10$. Une porte s'ouvrait sur le devant, au milieu, et l'on peut croire à l'existence de deux

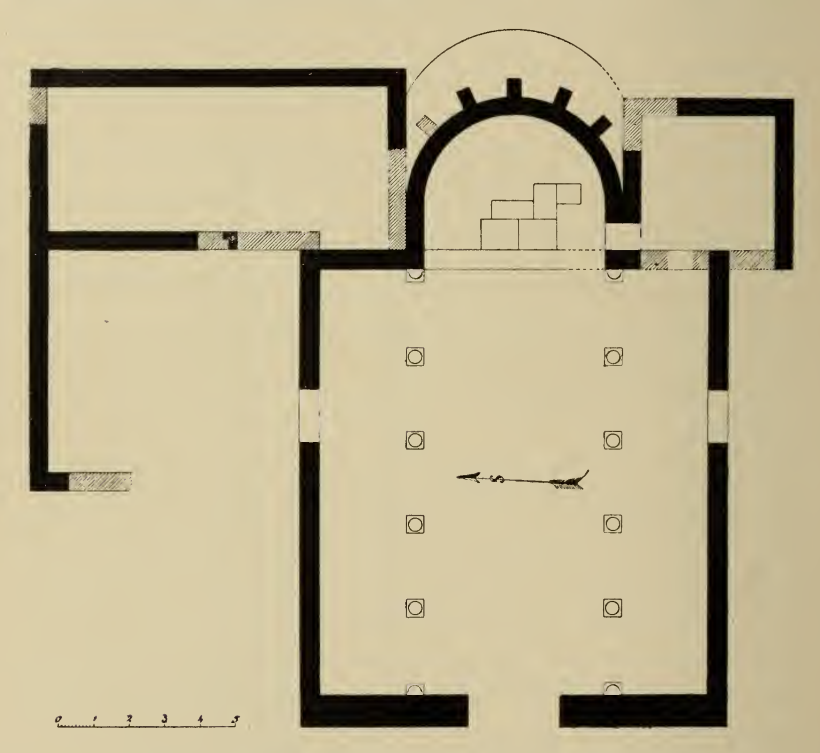


FIG. 144. — Basilique de Timgad (quartier septentrional).

entrées latérales, qui, cependant, ne sont point certaines. Deux chapiteaux d'ordre ionique gisent dans la ruine ; ils appartenaient aux colonnades de l'intérieur.

L'abside, surélevée, est revêtue d'un dallage. Le mur de cet espace repose sur un soubassement circulaire, de 2 mètres

de large ; il était, en outre, consolidé par une série de contreforts en pierres de taille, probablement au nombre de cinq (quatre subsistent). A droite, se trouve une sacristie plus large que le bas côté voisin, avec lequel elle devait communiquer par une porte ; il y avait aussi, autant qu'on en peut juger, une baie

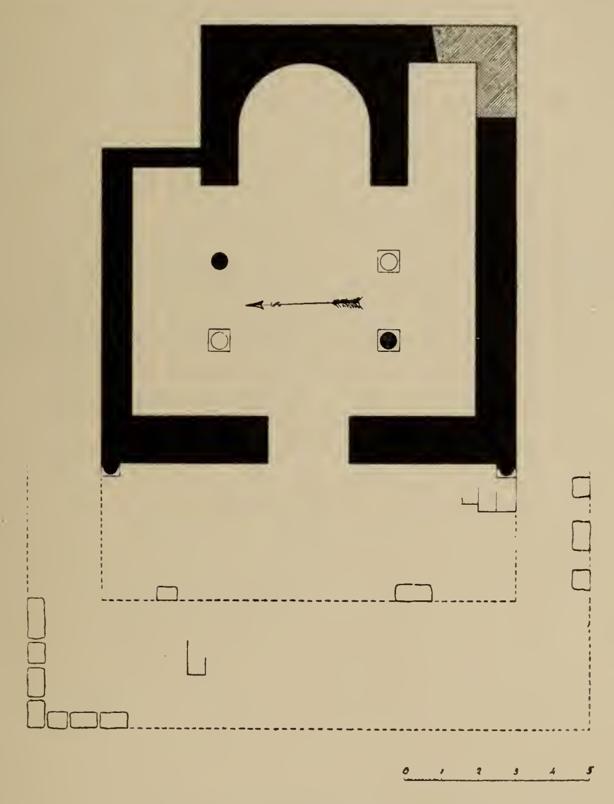


Fig. 145. — Chapelle de Timgad.

entre cette pièce et l'abside. A gauche, apparaissent quelques vestiges de plusieurs salles, dont l'ensemble forme une saillie irrégulière en dehors du plan général de l'édifice.

154° *Timgad*. — Chapelle (*fig.* 145)[1], à 60 mètres environ

1. Ballu, *l. c.*, p. 234, n° 4.

au sud-ouest du Capitole, sur le bord d'un ravin. Il ne reste guère que le bas des murs, qui sont construits en pierres de taille, mal agencées, et atteignent 1m,20 d'épaisseur. Longueur 11m,75, largeur 11m,10. Le front, tourné vers une pente, était précédé de deux terrasses de soutènement, l'une et l'autre dallées. Un portique occupait toute la largeur de la façade, comme l'attestent deux demi-colonnes, restées debout aux extrémités. A l'intérieur, une base et un fût sont encore en place; d'autres fûts gisent sur le sol, ainsi qu'un fragment de chapiteau corinthien, de facture classique : tout cela a été pris ailleurs. L'épaisseur des murs paraît indiquer que les trois vaisseaux de la chapelle, ou tout au moins les deux vaisseaux latéraux étaient surmontés de voûtes. L'abside est enfermée dans un cadre; il devait y avoir une sacristie à droite, mais non pas à gauche.

155° *Timgad.* — Chapelle[1], à 200 mètres environ du Capitole, à l'ouest; non fouillée et très ruinée. La construction, en pierres de taille, est exécrable; les murs sont doubles. Longueur 10m,90, largeur 10m,60. Une porte s'ouvre au milieu de la façade. Les éléments des deux colonnades de l'intérieur ont dû être empruntés à des monuments plus anciens. Vu l'épaisseur des parois (0m,95), l'édifice était peut-être voûté. L'abside est enfermée dans un cadre; on ne distingue pas de sacristies. Contre le mur de droite de cet édifice venait s'appliquer un grand bâtiment, divisé en plusieurs salles. D'autres constructions, sans doute des habitations, s'élevaient aux alentours.

156° *Timgad.* — Chapelle (*fig.* 146)[2], située sur un mamelon,

1. Ballu, *l. c.*, p. 234, n° 5.

2. Delamare, dessins et notes inédites, conservés à la Sorbonne, t. III, p. 68-9. Masqueray, *Revue africaine*, XX, 1876, p. 467-8. Ballu, *les Ruines de Timgad*, p. 234, n° 7.

à 250 mètres au sud-ouest de la citadelle byzantine. Les murs, en pierres de taille et épais de 0^{m},80, dépassent à peine le sol; ils sont même par endroits complètement détruits. Quelques fouilles ont été faites d ns cette ruine par Delamare, en 1850. Largeur 10^{m},25.

La façade a disparu; cependant il est probable qu'elle s'élevait là où nous l'avons marquée sur notre plan. On ne saurait dire si, primitivement, l'entrée était sur le devant, ou bien sur le côté droit, à la place où s'ouvre un passage d'époque postérieure (A). Cette porte était encadrée par des morceaux d'une

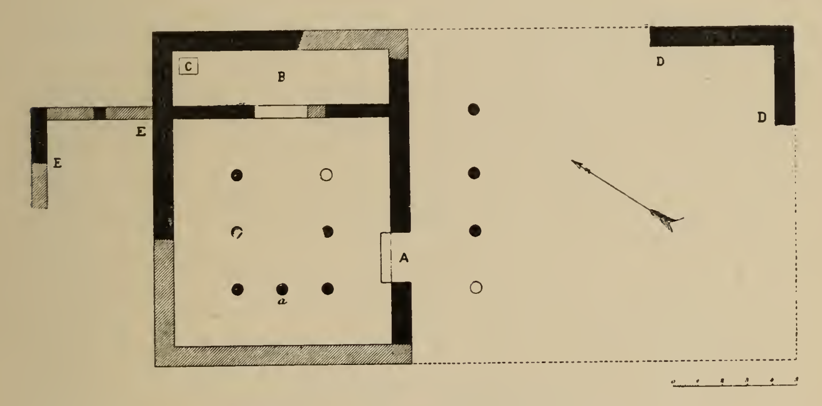


Fig. 146. — Chapelle de Timgad.

frise romaine, richement décorée; l'un d'eux, employé comme linteau, reçut, lors de la construction du sanctuaire, l'inscription suivante, qui appartient aux derniers temps de la domination byzantine en Afrique (vers 645)[1] : « *In temporibus Cons-* « *tantini imperatori*(*s*), *Bel* (...) *Gregorio patricio*, *Ioannes*, « *dux de Tigisi*, *offeret domum Dei*. ✝ *Armenus*. »

L'intérieur a subi des remaniements. Il était partagé en trois vaisseaux par des colonnes, trois de chaque côté. Les fûts, pris

1. *Corpus*, VIII, 2389 = 17822.

ailleurs, mesurent 3^m,57-3^m,69 : ils sont lisses ou cannelés en spirale[1]. Le sol sur lequel s'élèvent les bases fut remblayé plus tard ; un nouveau sol, formé d'un lit de béton, a été reconnu par Delamare 1^m,60 plus haut. Enfin, à 0^m,50 au dessus de ce second niveau, on étendit encore une autre couche de béton. Lors de ces aménagements, la chapelle était déjà en partie détruite, car Delamare a rencontré dans ses fouilles, sous les deux sols supérieurs, un fragment de la dédicace qui vient d'être mentionnée. La porte que l'on voit dans le mur de droite a été faite à une date récente, avec les débris de la porte primitive : la pierre qui, dans celle-ci, servait de linteau devint un montant. Ces remaniements sont sans aucun doute de l'époque berbère, puisque la chapelle est de la fin de l'époque byzantine. L'édifice servait-il encore au culte chrétien? C'est ce que nous ignorons.

Au fond, un espace rectangulaire (B) forme une salle réservée, limitée en avant par un mur, qui s'interrompait au milieu pour permettre le passage. Delamare y a découvert, dans l'angle du nord, une sorte de petite caisse (C), faite en tuiles ; elle « renfermait beaucoup d'ossements placés en ordre par « lits[2] ».

A droite du sanctuaire, se dressait une colonnade (comptant au moins quatre colonnes). Peut-être bordait-elle un des côtés d'un quadruple portique, qui aurait entouré une cour rectangulaire. Des murs, qui percent au sud (DD), ont pu appartenir

1. Le fût *a*, placé au milieu de la nef, ne paraît pas appartenir à l'ordonnance primitive.

2. Il semble difficile de voir dans ce coffre un reliquaire, car la table sainte ne s'élevait certainement pas dans le coin où on l'a trouvé. Cependant on peut se demander s'il n'a pas été déplacé et caché en cet endroit par les derniers chrétiens de Thamugadi, désireux d'empêcher une profanation.

à la clôture de cette cour. Il y aurait eu en ce lieu un monastère.

A gauche, on distingue aussi des traces de murs. D'ailleurs, des pierres jonchent le sol tout autour de la chapelle, mais la forme et la destination des bâtiments dans lesquels elles ont été employées ne peuvent plus être déterminées aujourd'hui [1].

157° *Tipasa* [2]. — Grande basilique [3], située sur la colline occidentale, à quelques mètres en deçà du rempart romain ; la colline a gardé le nom de Ras el Knissa (le cap de l'église). Cet édifice et ses dépendances (plan, *fig.* 147) ont été partiellement fouillés par Gavault et Gsell. Ils sont en fort mauvais état, ayant probablement servi de carrière à l'époque turque. En général, les murs ne s'élèvent guère au-dessus du niveau du sol. Cependant le plan est très reconnaissable. La construction, médiocre et irrégulière, est en pierres de taille, mal agencées, ou en blocage. Longueur de l'église (sans l'abside) 52 mètres, largeur 45 mètres.

1. C'est sans raison plausible qu'on a voulu reconnaître des restes de chapelles dans deux petites ruines de Timgad, situées l'une à 80 mètres environ au nord-nord-ouest du Capitole, l'autre au milieu de la forteresse byzantine (Ballu, *l. c.*, p. 234, n° 3 et n° 6). Par contre, on voit de vagues traces d'un édifice qui était peut-être un sanctuaire chrétien, à 200 mètres environ au nord de cette forteresse.

2. Saint Optat (*De schismate donatistarum*, 2, 19) mentionne un fait qui se passa dans une église de Tipasa sous le règne de Julien. — L'auteur de la passion de sainte Salsa (*Catalogus codicum hagiographicorum qui asservantur in Bibliotheca nationali Parisiensi*, I, p. 346, § 3) parle d'un sanctuaire dédié à la martyre, qui s'élevait à l'extrémité de la colline centrale de Tipasa (*collis Templensis*); les ruines de cet édifice n'ont pas été retrouvées : conf. Gsell, *Mélanges de l'École de Rome*, XIV, 1894, p. 343.

3. *Moniteur algérien*, n° du 14 octobre 1843. Leclerc, *Revue archéologique*, VII, 1850-1, p. 556; pl. 151, fig. 1. Gavault, *Revue afric.*, XXVII, 1883, p. 400-4. Gsell, *Mélanges de l'École de Rome*, XIV, 1894, p. 357-371, avec un plan, reproduit par Kraus, *Geschichte der christlichen Kunst*, I, p. 337, fig. 270, et par Holtzinger, *Die altchristliche und byzantinische Baukunst*, p. 109 (dans le *Handbuch der Architektur*, II, 3, I). Gsell, *Guide archéologique des environs d'Alger*, p. 111-6. Wieland, *Ein Ausflug ins altchristliche Afrika*, p. 182-4.

Il n'y a qu'une seule porte sur le devant, au milieu. L'intérieur était partagé primitivement en sept nefs, limitées par des piliers en pierre, sur lesquelles étaient jetées des arcades :

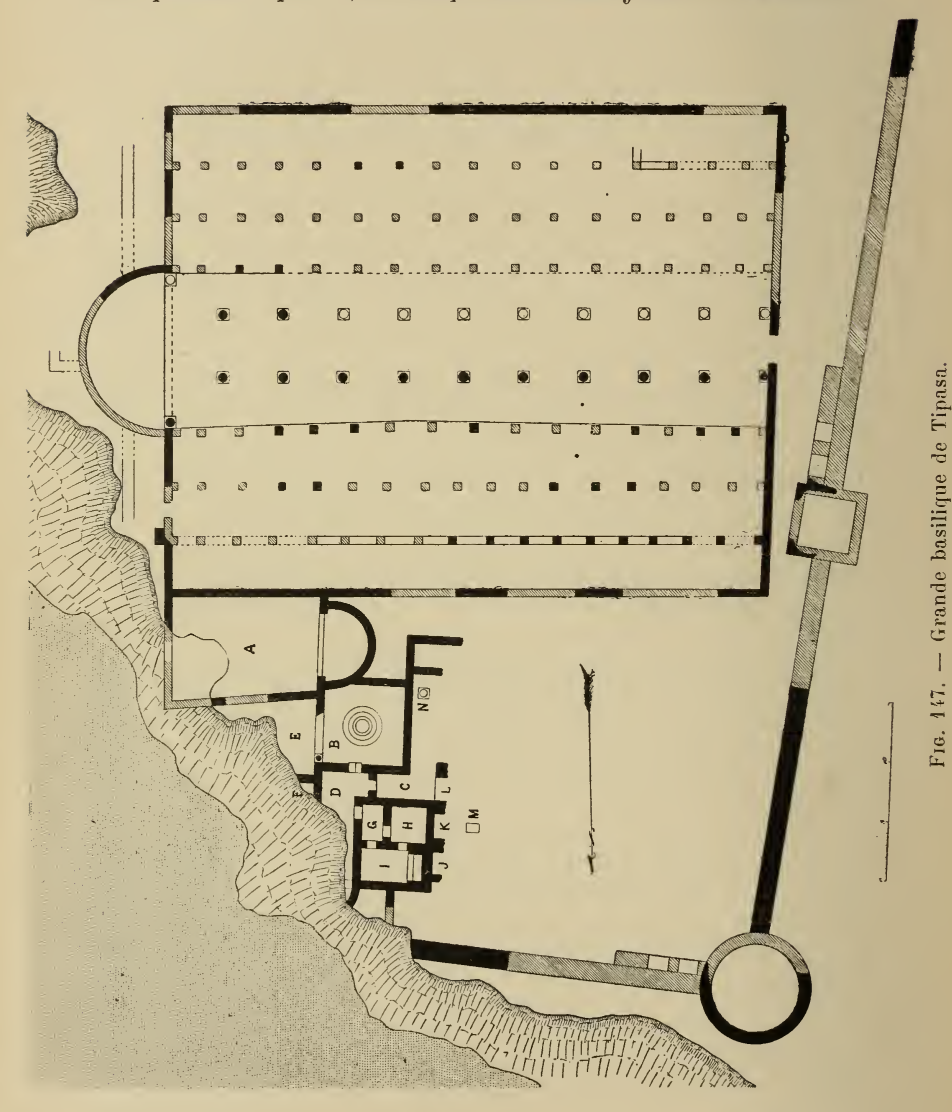


Fig. 147. — Grande basilique de Tipasa.

deux de ces arcades sont restées debout (*fig.* 148). Le sol des vaisseaux latéraux est revêtu d'une couche de mortier ; celui

de la nef centrale[1], d'une mosaïque, où un petit nombre de motifs ornementaux se répètent à l'infini. Le vaisseau extrême de gauche était séparé du vaisseau voisin par un mur, haut de 1^{m},50, sur lequel reposent les piliers : dans l'état actuel, il est impossible de reconnaître les passages qui y étaient certainement ménagés.

L'abside, aujourd'hui en grande partie écroulée dans la mer, était au même niveau que la nef médiane. Deux colonnes flanquaient l'ouverture et devaient porter l'arc de tête. Le derrière de la basilique, bâti sur une pente rocheuse, était consolidé par de forts soubassements en pierres de taille et en blocage, dont on voit d'importants vestiges.

Le vaisseau central ne mesurait pas moins de 13^{m},50 de largeur, et ce fut peut-être autant pour diminuer la portée de la toiture que pour embellir l'église qu'on le divisa plus tard en trois galeries, séparées par deux colonnades : l'édifice eut dès lors neuf nefs. Les bases des colonnes ont été simplement posées sur la mosaïque. La plupart des éléments de ces colonnades paraissent avoir été empruntés à des monuments plus anciens : bases attiques à socle bas, fûts en pierre ou en granit, chapiteau ionique, chapiteaux corinthiens à feuilles non découpées.

Au nord de cette église, s'élevaient diverses annexes ; elles ont en partie glissé dans la mer. La lettre A de notre plan désigne une chapelle[2], à une seule nef, de forme trapézoïdale,

1. Le sol de cette nef est en contre-bas de 0^{m},10 par rapport au reste de l'édifice.

2. La salle dont nous parlons était peut-être le *consignatorium*. Les agneaux nous font souvenir d'une inscription placée par le pape saint Damase dans le *consignatorium* de Saint-Pierre du Vatican (*Damasi epigrammata* édit. Ihm, n° 73) :

« *Istic insontes caelesti flumine lotas*
« *Pastoris summi dextera signat oves.* »

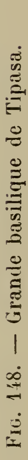


Fig. 148. — Grande basilique de Tipasa.

avec une abside au fond [1]. L'entrée devait être à l'est. La nef est décorée de mosaïques ornementales, l'abside d'un pavement représentant des agneaux qui paissent parmi des asphodèles.

Le baptistère (B) est une salle carrée, de 6^{m},50 de côté (*fig.* 149). Les fonts, d'un diamètre de 3^{m},40, sont construits en blocage ; à l'extérieur, ils étaient plaqués de marbre ; l'intérieur, qui est cimenté, offre trois marches circulaires, permettant de descendre dans le bassin, dont le diamètre est de 1^{m},30. Au nord-est, on voit le trou par lequel l'eau s'écoulait. Il n'y a pas de conduit pour l'introduire : elle devait retomber du plafond ou être apportée avec des seaux. Tout autour des fonts, le sol de la salle était pavé d'une riche mosaïque, consistant en des motifs ornementaux, sauf dans un des angles qu'occupait une inscription métrique, aujourd'hui mutilée ; elle se terminait par les mots : « *sancta lavac*[*ra*]. »

On entrait dans le baptistère par un vestibule (C), dont la mosaïque porte l'inscription suivante :

« Si quis ut vivat quaerit addiscere semper,
« Hic lavetur aqua et videat caelest[ia regna]. »

Ce vestibule donnait sur une sorte de couloir (D), qui se terminait au nord par une abside et qui était orné d'une mosaïque figurant des oiseaux, des poissons, des fleurs et des fruits. De là, on passait dans le baptistère par une petite porte.

D'autres salles se groupaient autour. Celle que désigne la lettre E paraît avoir communiqué avec le baptistère par une baie que flanquaient deux colonnes. Les chambres G, H, I étaient pourvues d'hypocaustes et couvertes de voûtes en ber-

1. A l'agencement des murs on reconnaît que cette abside est postérieure au baptistère.

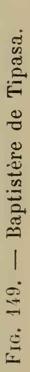


Fig. 149. — Baptistère de Tipasa.



A. Fontemoing, Édit., Paris

Phototypie Berthaud, Paris

Basilique de Sainte Salsa, a Tipasa



A. Fontemoing, Édit., Paris

Phototypie Berthaud, Paris

Basilique de Sainte Salsa a Tipasa

ceau, que constituaient de petites seringues d'argile. Au fond de la chambre I, il y avait probablement une baignoire cimentée. Les lettres J et K indiquent l'emplacement des fourneaux. En M et en N, on voit les orifices de deux citernes.

158° *Tipasa.* — Église[1], située dans la partie sud-ouest de la ville. Il n'en reste plus que quelques vestiges. Longueur 32 mètres, largeur 16^{m},80. Deux colonnades séparaient la nef des bas côtés (chapiteaux d'ordre ionique dégénéré). Au fond, une abside.

159° *Tipasa.* — Basilique funéraire de Sainte-Salsa (plan, *fig.* 150; vue, prise de l'entrée, planche XCII; autre vue, prise du fond, planche XCIII)[2]. La passion de sainte Salsa, écrite à la fin du IVe siècle ou au début du Ve, nous apprend que le monument qui contenait la sépulture de cette martyre se trouvait près du port de Tipasa et en dehors du rempart. Elle le qualifie de *breve admodum tabernaculum* et elle indique qu'il était précédé d'un vestibule[3]. On rencontre, dans la nécropole orientale de Tipasa, au-dessus du port antique et à 300 mètres environ de l'enceinte romaine, les ruines d'un édifice chrétien, qui était en effet le sanctuaire de Salsa, ainsi que l'a conjecturé l'abbé Duchesne et que l'ont prouvé les fouilles que nous avons faites en ce lieu en 1891. Il est dans un état de conservation assez satisfaisant ; presque partout, les murs se dressent encore à une hauteur de plusieurs mètres, et les

1. Gsell, *Mélanges de l'École de Rome*, XIV, 1894, p. 355-6.

2. Leclerc, *Revue archéologique*, VII, 1851, p. 557 et pl. 151, fig. 2. Duchesne, *Précis historiques* (Bruxelles), 1890, p. 523 et suiv. Gsell, *Recherches archéologiques en Algérie*, p. 1-76 ; pl. I-VII. Le même, *Guide archéologique des environs d'Alger*, p. 127-144. Wieland, *Ein Ausflug*, p. 189-195. Dessau, *Archäologischer Anzeiger*, 1900, p. 153. Gsell, *Mélanges de l'École de Rome*, XXI, 1901, p. 233-5.

3. *Catalogus codicum hagiographicorum latinorum qui asservantur in Bibliotheca nationali Parisiensi*, I, p. 351, § 12 et p. 353, § 13.

dispositions intérieures peuvent être reconstituées avec certitude.

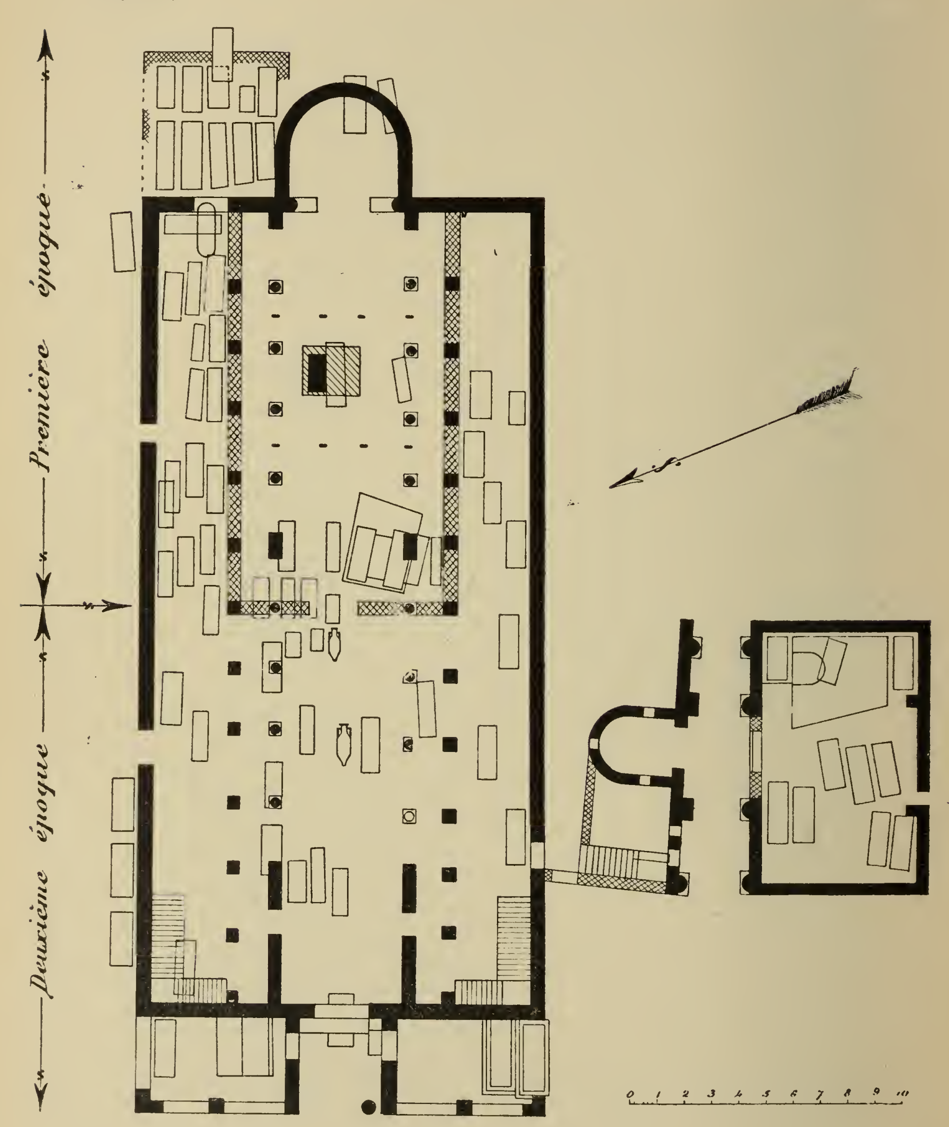


Fig. 150. — Basilique de Sainte-Salsa, à Tipasa.

Il est formé de deux parties qui ne sont pas contemporaines : 1° une chapelle, sans doute le *breve admodum taber-*

naculum de l'hagiographe; 2° une basilique, greffée sur cette chapelle. On distingue très nettement, sur la face septentrionale, l'endroit où le mur de la basilique vient s'appliquer contre le mur du bâtiment primitif.

La chapelle a été élevée sur un emplacement déjà occupé en partie par d'autres constructions : citerne et tombes. Un de ces monuments funéraires, dont la position correspond au centre même de la chapelle, fut respecté par les chrétiens. Il se compose d'un sarcophage en pierre, de trois bornes placées derrière ce sarcophage et d'un cippe en forme de caisson, dressé par devant. L'épitaphe, qui ne porte aucun indice de christianisme, nous apprend que ce tombeau est celui de Fabia Salsa, morte à soixante-trois ans. Cette femme était évidemment une parente de sainte Salsa : on a même pensé que c'était la sainte elle-même, transformée en vierge et martyre par une légende pieuse[1]. Il semble que le cippe ait été laissé à découvert dans la nef de la chapelle jusqu'à l'érection du socle dont nous parlerons plus loin. Sous le caisson même, nous avons trouvé deux monnaies de Constantin Ier : ce qui prouve que la sépulture de Fabia Salsa n'est pas antérieure au début du IVe siècle.

Le sanctuaire chrétien qui fut bâti en ce lieu dans le cours du même siècle est en pierres de taille; quelques matériaux de démolition y ont été employés. Il est de forme carrée (15^{m},12 de long sur 15^{m},06 de large). Le mur de façade, ainsi que le vestibule mentionné par l'auteur de la passion ont disparu lors de l'allongement de l'édifice. Dans le mur de gauche, il y avait une porte, haute seulement de 1^{m},42. L'intérieur était divisé en trois vaisseaux par deux rangées de

1. Voir, à ce sujet, *Mélanges de l'École de Rome*, XXI, p. 233-5.

piliers, qui portaient des arcades, formées de claveaux de différentes grandeurs. Dans les flancs des piliers les plus rapprochés du fond, sont pratiqués, à une hauteur moyenne de $1^{m},80$, des trous rectangulaires où entraient des barres auxquelles on attachait sans doute des rideaux; d'autres trous, percés plus bas, peuvent faire croire à l'existence d'une grille isolant la nef. Mais ces aménagements datent peut-être de l'époque où cette nef devint le chœur de la basilique. Rien ne prouve que les bas côtés de la chapelle primitive aient été surmontés de tribunes : d'ailleurs, les dimensions restreintes du bâtiment ne permettent pas une telle hypothèse. Au fond de la nef, il y a une abside, dont l'ouverture est flanquée de deux demi-colonnes, taillées dans les pierres d'angle. La voûte, en cul de four, était appareillée. Cette abside ne paraît pas avoir été élevée au-dessus du sol de la nef, dont elle était séparée par un cancel, en pierre ajourée, s'interrompant au milieu pour laisser un passage. Le mur de fond du bas côté de gauche présente une porte cintrée, dont le seuil était en contre-bas du sol de la chapelle : on devait donc y descendre par quelques degrés, que l'on supprima plus tard, probablement quand on remplit de tombeaux l'extrémité du collatéral[1]. Ce passage établissait simplement une communication avec l'extérieur. En arrière, se trouvent un assez grand nombre de sarcophages, à des niveaux divers[2].

Il est difficile d'indiquer la place qu'occupaient, dans la chapelle, la sépulture de sainte Salsa et l'autel, qui était

1. La porte fut alors murée.

2. Des murs qui paraissent avoir limité une salle en cet endroit appartiennent à une époque très basse. Nous les avons indiqués en traits croisés sur notre plan.

peut-être en bois[1]. On s'est demandé si la martyre n'avait pas été déposée dans le sarcophage dont le cippe porte l'épitaphe de Fabia Salsa, ou bien si la tombe n'était pas dans l'abside. L'auteur de la passion parle de la *scaena sepulcri*[2] que, vers 372, Firmus frappa d'un coup de lance ; ce mot *scaena*, qui désigne le front du tombeau, montre qu'une partie au moins du monument funéraire dépassait le sol : il peut s'appliquer soit à un sarcophage, soit à un cippe. Quelques restes de petites colonnes en marbre, recueillis çà et là, ont peut-être appartenu à un *ciborium*, qui surmontait l'autel.

Toute la nef était pavée d'une mosaïque, faite en une fois, comme le prouve la symétrie des motifs représentés : on observe seulement quelques raccords plus récents. Cette mosaïque n'offre que des ornements, sauf un grand carré, ménagé derrière le cippe de Fabia Salsa et enfermant une inscription qui rappelle des embellissements faits à l'autel, « où est la martyre Salsa », par un certain Potentius. Ce personnage semble avoir été un évêque, mentionné, vers 446, dans une lettre du pape Léon le Grand[3].

Quand la chapelle fut transformée en une basilique, on supprima le mur de façade et on allongea du double les murs latéraux, si bien que l'édifice mesura désormais 30m,60 de longueur. La partie nouvelle, comme l'ancienne, fut élevée sur un terrain qu'occupaient en partie des tombes. Les murs sont construits de la même manière que ceux de la chapelle. La façade est précédée d'un portique, limité en avant par six piliers

1. Autel et tombe étaient réunis, comme l'atteste l'inscription de la mosaïque : « *Munera quae cernis quo sancta altaria fulgent .. M[artyr] hic est Salsa.* »

2. *Catalogus codicum*, p. 353, § 13.

3. De Rossi, *Bull. di archeologia cristiana*, 1891, p. 26.

carrés qui supportaient une toiture en appentis. Entre les deux piliers du milieu s'ouvre un couloir, flanqué de deux murettes : il conduit à la porte de la basilique. Un fût très bas, enfoncé dans le sol à l'entrée de ce couloir, a peut-être porté jadis une vasque, servant aux ablutions des fidèles. Le reste de l'espace occupé par le porche était surélevé de $0^{m},25$ par rapport au passage central et formait ainsi deux terrasses, auxquelles on accédait par des ouvertures ménagées dans les murs du couloir, et qui étaient bordées, sur la face opposée ainsi qu'en avant, par des cancels ajourés, en pierre.

Le front de basilique est percé d'une seule porte, large de $1^{m},93$. Dans le mur latéral du nord, il y a une autre entrée, bien conservée : le linteau est surmonté d'un arc de décharge, formant une lunette semi-circulaire. Une troisième porte, dont le bas seul subsiste, s'ouvrait dans le mur du sud ; elle mettait l'église en communication avec un édifice voisin, que nous décrirons tout à l'heure.

Des piliers séparaient les trois vaisseaux, comme dans la chapelle primitive. Sur les bas côtés, à une hauteur de $4^{m},20$ environ, on éleva des tribunes, qui furent prolongées au-dessus des collatéraux de la partie ancienne. On y montait par deux escaliers coudés, placés à l'intérieur, aux deux angles que les murs nord et sud forment par leur rencontre avec le mur de façade. Chaque tribune était bordée par une colonnade, terminée à ses extrémités par deux demi-colonnes. Les bases sont de forme rudimentaire (socle carré surmonté d'un tronc de cône) ; parmi les fûts, les uns ont été pris à des édifices plus anciens et simplement coupés à la hauteur convenable, les autres faits exprès : ces derniers se distinguent par leur facture massive et grossière. Les chapiteaux, laids et trapus, se



A. Fontemoing, Édit., Paris — Phototypie Berthaud, Paris

Annexe de la basilique de Sainte Salsa (Tipasa)

rattachent à l'ordre ionique : on les a aussi fabriqués tout exprès pour la décoration de ces tribunes. La hauteur des colonnes complètes (avec base et chapiteau) est de $1^m,77$. Des mortaises, creusées dans les fûts et les bases, prouvent qu'il y avait des grilles dans les entre-colonnements. Sur ces supports étaient jetées des arcades en pierres de taille ; par-dessus, se dressait un mur, construit en blocage, comme l'attestent de nombreux débris trouvés dans les fouilles ; il était percé de fenêtres, que garnissaient des plaques de pierre, découpées à jour. Au rez-de-chaussée, d'autres baies, de petites dimensions, éclairaient les bas côtés. On en voit encore quatre dans le mur du nord, à une hauteur de $2^m,65$ au-dessus du sol. Elles mesurent en moyenne $0^m,60$ de haut et $0^m,53$ de large et présentent des feuillures, dans lesquelles s'encastraient des plaques ajourées. Il est probable que des fenêtres semblables s'ouvraient dans les murs des tribunes. Nous avons recueilli de nombreuses tuiles de la toiture. En admettant, selon l'usage, un toit en dos d'âne au-dessus de la nef, on peut calculer que la hauteur *maxima* de l'église était d'un peu plus de 10 mètres.

On n'a pas de données suffisantes pour déterminer avec certitude la date de cet agrandissement du sanctuaire de la martyre Salsa. Peut-être fut-il l'œuvre de Potentius ; peut-être convient-il de l'attribuer à une époque plus basse : à l'époque vandale ou aux premiers temps de la domination byzantine.

Vers la hauteur des quatrièmes piliers à partir de l'abside, la nef était barrée par un cancel ajouré, en pierre : sur un fragment se voit une croix monogrammatique, accostée de l'α et de l'ω, et dont un des bras est surmonté d'une colombe. Ce cancel devait naturellement être interrompu au milieu.

Plus près de l'abside, à la hauteur des troisièmes piliers,

nous avons découvert un socle en maçonnerie, long de $2^{m},34$, large de $1^{m},70$, construit négligemment avec des matériaux disparates ; l'extérieur était plaqué de dalles de marbre prises ailleurs (celles des angles offraient d'élégants rinceaux). Au-dessus, s'élevaient deux petites piles qui supportaient jadis un sarcophage en marbre, du IIIe siècle, représentant la légende de Séléné et d'Endymion. Tout autour régnait une grille.

Le socle recouvrit entièrement la sépulture de Fabia Salsa, qui, préalablement, avait été ouverte, dépouillée de son contenu, puis comblée. Il est très probable qu'il faut reconnaître le tombeau de sainte Salsa dans ce sarcophage, dressé au centre de la nef sur une base qui le signalait de loin, entouré d'une grille qui l'isolait, brisé plus tard par les ennemis du christianisme avec un acharnement sauvage : on avait donc utilisé un tombeau païen, vieux de plusieurs siècles, pour y placer le corps de la martyre. Le socle que nous venons de décrire est certainement postérieur à la mosaïque de la nef, sur laquelle il a été simplement posé. D'autre part, il ne doit pas être antérieur à l'allongement de l'édifice, car ce monument, avec sa clôture qui n'avait pas moins de $5^{m},65$ de long et de $4^{m},94$ de large, aurait encombré la nef exiguë de la chapelle. Il y a donc eu, après le milieu du Ve siècle, une translation des restes de la sainte, ensevelis auparavant dans un lieu que nous n'avons pas pu déterminer d'une manière certaine, soit dans l'abside, soit dans le sarcophage de Fabia Salsa.

Nous avons découvert de nombreuses tombes dans la basilique. Sauf quelques-unes, qui paraissent être plus anciennes (le lieu était un cimetière), ce sont des sépultures de fidèles que l'on a voulu enterrer tout près de la martyre. Ces tombeaux, qui consistent presque tous en des sarcophages de

pierre, ont été placés à des niveaux différents et sans souci de la symétrie, les uns cachés sous le sol, les autres visibles en partie ou entièrement. Plusieurs portent sur leur couvercle des épitaphes en mosaïque. Il y en a jusque dans le porche.

A une basse époque, la basilique subit divers remaniements. De chaque côté de la nef, à 1 mètre en avant des piliers, on éleva une colonnade, extrêmement barbare, dont tous les éléments furent pris ailleurs[1]. On voulait ainsi soulager la charpente qui couvrait le vaisseau central; les tribunes avaient déjà disparu et la toiture dut être placée beaucoup plus bas qu'auparavant. Plus tard encore, la moitié postérieure de la nef fut isolée des collatéraux par des murs bâtis entre les piliers et par un mur transversal. Ces parois ont été faites avec des matériaux divers, empruntés surtout aux parties hautes et à la moitié antérieure de l'église. L'édifice était donc en ruines : peut-être avait-il été incendié lors d'une des premières incursions des Arabes en Afrique, ou dans toute autre circonstance; les Tipasiens le restaurèrent à la hâte et comme ils purent, désireux surtout d'isoler et de protéger la partie qui contenait les restes de la martyre. Les nombreux débris de charbons que nous avons recueillis dans les fouilles prouvent que le sanctuaire, ainsi rendu au culte, fut détruit par le feu, et cette fois pour toujours. De méchants murs non maçonnés, qui subsistent sur plusieurs points, se rapportent à des masures élevées par les i digènes au milieu des décombres[2].

A quelques mètres au sud de la basilique de Sainte-Salsa, on voit un bâtiment, encore assez bien conservé, construit soit en blocage, soit en pierres de taille (planche XCIV). J'y ai

1. Derrière la façade, deux parois pleines remplacent les colonnes.
2. Ces murs ne sont pas indiqués sur notre plan.

fait quelques sondages en 1891, et, depuis, il a été entièrement fouillé par M. l'abbé Grandidier.

Il se compose :

1° D'un couloir, long de 10m,20 et de largeur inégale (2m,18 à l'est, 2m,50 à l'ouest). Cet espace est décoré de six demi-colonnes très trapues (les fûts ne mesurent que 1m,50 de hauteur) et de deux pilastres, que surmontent de mauvais chapiteaux corinthiens[1]. Il était couvert d'un plafond en béton, épais de 0m,20, supporté par de forts madriers. Le mur du nord est percé d'une petite porte qui fait face à l'une des entrées latérales de la basilique.

2° D'une abside, qui n'est certainement pas un rajout. Elle est bâtie entièrement en blocage (parois et voûte). Trois petite fenêtres l'éclairaient : elles sont munies de feuillures pour l'insertion de panneaux en pierre, découpés à jour. Deux pilastres corinthiens se font face à l'entrée et portent une arcade surbaissée.

3° D'une grande salle, de 10m,20 sur 6m,40, dont le sol est bétonné. Une large porte s'ouvrait d'abord sur le couloir, entre les deux demi-colonnes centrales ; elle fut rétrécie plus tard et, lors de ce remaniement, coiffée d'une pierre qui forme un linteau surmonté d'un tympan en demi-cercle, où est sculpté, en haut relief, un monogramme constantinien avec l'α et l'ω[2] ; la partie arrondie devait remplir la lunette d'un arc de décharge. Il y avait au sud une autre entrée, basse et étroite, communiquant avec le dehors. A l'intérieur de cette salle, on a trouvé des sarcophages. On remarque aussi, dans la partie

1. L'un d'eux présente sur un des côtés un monogramme constantinien gravé.

2. *Mélanges de l'École de Rome*, XIV, 1894, p. 403, fig. 51.

orientale, un grand massif trapézoïdal en maçonnerie, recouvert de mortier; il mesure 3m,60 de longeur et 2m,85 de largeur sur le côté principal; la hauteur *maxima* est de 0m,73. La surface supérieure n'est point plane, mais elle s'incline dans la direction des bords; au nord, elle présente un grand creux à fond uni[1], qui avait sans doute la forme d'un hémicycle. Cette petite construction est une table d'agapes : les convives, accoudés, s'allongeaient autour de la partie creuse, dans laquelle on plaçait les mets. Elle paraît être plus ancienne que la salle[2]. A une date postérieure, une tombe fut établie vers le milieu de la table, qui avait cessé d'être utilisée pour des repas.

Quelques vestiges permettent d'affirmer qu'il y avait un étage au-dessus du couloir et de la salle. Un escalier, fort mal construit et n'appartenant certainement pas au bâtiment primitif, existe au nord, en avant de la porte latérale du couloir, qu'il obstrue. Il conduisait aux chambres supérieures.

Cet édifice a servi de lieu de sépulture, mais telle n'était pas, évidemment, sa destination première. Il faut y voir une annexe du sanctuaire de Salsa : nous ne saurions préciser davantage. On peut supposer, d'après la forme des monogrammes qui y ont été trouvés, qu'il appartient au IVe siècle ou au début du Ve : il serait donc antérieur à l'allongement de la chapelle de la martyre.

160° *Tipasa.* — Chapelle funéraire de l'évêque Alexandre[3],

1. Profondeur 0m,18.

2. La face verticale de l'est, qui n'est séparée du mur de la salle que par un espace de quelques centimètres, est pourtant recouverte, comme les autres faces, d'un enduit de mortier; or, il eût été impossible d'étendre cet enduit si le mur en question avait déjà existé.

3. Duchesne, *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions*, 1892, p. 111-4. Saint-Gérand, *Bull. Comité*, 1892, p. 466-484 et pl. XXXII-XXXIII (ce travail a été reproduit dans le *Bulletin de la Société diocésaine d'archéologie d'Alger*,

située dans le cimetière occidental de Tipasa (plan, *fig.* 151 ; vue, planche XCV). Elle a été fouillée, en 1892, par l'abbé Saint-Gérand. Les parties hautes sont détruites ; le bas est, en

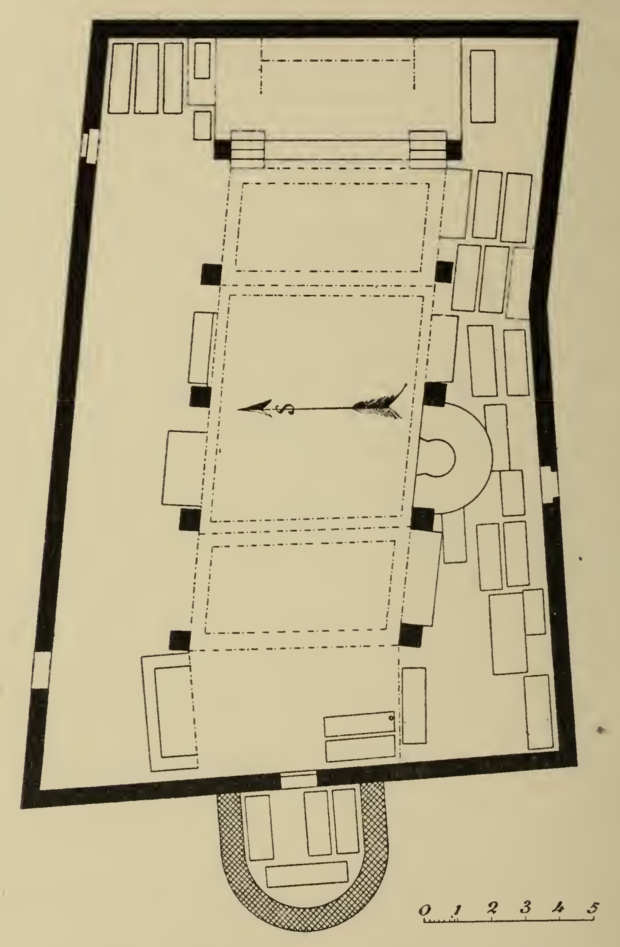


Fig. 151. — Chapelle de l'évêque Alexandre, à Tipasa.

général, assez bien conservé. L'édifice est d'une forme assez irrégulière, déterminée par l'existence de constructions voi-

I, 1895, p. 1-32). De Rossi, *Bull. di archeologia cristiana*, 1894, p. 90-4. Gsell, *Mélanges de l'École de Rome*, XIV, 1894, p. 389-392 ; *Guide archéologique des environs d'Alger*, p. 121-4. Wieland, *Ein Ausflug*, p. 186-9.



A. Fontemoing, Édit., Paris

Phototypie Berthaud, Paris

Chapelle de l'évêque Alexandre, a Tipasa

sines, d'époque antérieure ; le plan présente à peu près l'aspect d'un trapèze, long de 22m,80 (sans l'abside), large de 16m,68 à une extrémité et de 14m,25 à l'autre.

Les portes s'ouvraient sur les côtés : il y en avait probablement deux au nord et une au sud. L'intérieur était divisé en trois vaisseaux par deux rangées de cinq piliers en pierres de taille ; des coussinets, affectant à peu près la forme d'un tronc de pyramide renversé, coiffaient ces piliers et portaient des sommiers d'arcades. Les parties supérieures, percées de fenêtres, étaient en blocage. La nef, entièrement pavée en mosaïque, devait être couverte d'un toit en dos d'âne ; sur les deux bas côtés s'étendait, autant qu'il semble, une toiture plate avec une terrasse bétonnée.

Au fond de la nef, à l'est, s'élève une sorte d'estrade, à laquelle on montait par deux petits escaliers. Elle est, en majeure partie, constituée par neuf sarcophages en pierre, alignés et orientés de l'ouest à l'est, les têtes étant placées à l'occident. Par-dessus, on avait établi une mosaïque, aujourd'hui presque complètement détruite ; un cancel en pierre, découpé à jour, bordait cette estrade du côté de la nef. La grande inscription commémorative qui a été tracée sur la mosaïque du vaisseau central, en avant des escaliers, nous apprend que ces tombeaux sont ceux des « *iusti priores* » : selon une remarque de Mgr Duchesne, les *justes* dont il est ici question étaient peut-être d'anciens évêques de Tipasa. Auparavant, dit l'inscription, leurs sépultures n'étaient pas visibles ; l'évêque Alexandre fit construire la chapelle pour les abriter :

« Nunc luce praefulgent subnixi altare decoro
« Collectamque suam gaudent florere coronam. »

Il ne reste aucune trace de cet autel, dressé sur l'estrade : il a pu être en bois.

A l'autre extrémité du sanctuaire, on voit une abside, dégagée au dehors. La disposition des murs prouve qu'elle n'appartient pas à la construction primitive. Au lieu d'être, selon l'usage, entièrement ouverte, elle ne communiquait avec la nef que par une porte, d'un mètre de large, qui existait peut-être antérieurement (comme porte principale de l'édifice). Cette abside contenait plusieurs tombes. En avant, la mosaïque de la nef offre d'abord un grand tableau, où sont figurés divers poissons, puis l'épitaphe métrique de l'évêque Alexandre, qui reposait en cet endroit : « *corpus hic in pace quiescit.* » La tombe de l'évêque devait se trouver soit auprès de cette longue inscription, qui occupe presque toute la largeur de la nef, soit plutôt dans l'abside, faite après coup pour recevoir le corps du fondateur de la chapelle. Entre les piliers séparant les trois vaisseaux, dans tout le bas côté de droite et au fond du bas côté de gauche, d'autres sarcophages, en pierre ou quelquefois en blocage, ont été placés à des niveaux irréguliers. Deux d'entre eux présentent un couvercle en mosaïque, avec une épitaphe versifiée. Un monument qui était sans doute une table d'agapes s'élève à droite de la nef, entre deux piliers. C'est un massif en maçonnerie, presque semi-circulaire, mesurant 3^{m},35 de diamètre et 0^{m},70 de hauteur *maxima*. Il est revêtu d'une couche de mortier. Comme dans la table analogue retrouvée près de la basilique de Sainte-Salsa, la surface supérieure s'incline vers les bords. Elle offre au milieu un creux semi-circulaire d'un mètre de diamètre, à fond plat[1]. Plus tard, on encastra dans ce massif, vers une de ses

1. Profondeur 0^{m},18.

extrémités, un petit sarcophage d'enfant, dont l'épitaphe sur mosaïque occupa l'intérieur du creux central.

Non loin de l'abside, dans le collatéral de gauche, un panneau en mosaïque est rempli par une inscription, tournée vers le nord, c'est-à-dire du côté d'une des portes donnant accès à la chapelle : « *Clausula iustitiae est martyrium votis optare.* « *Habes et aliam similem aelemosinam viribus facere.* »

A en juger par le style des mosaïques de la nef, par la forme des lettres et surtout par certaines expressions qui rappellent les éloges de saint Damase, ce sanctuaire semble dater de la fin du IVe siècle ou du commencement du Ve.

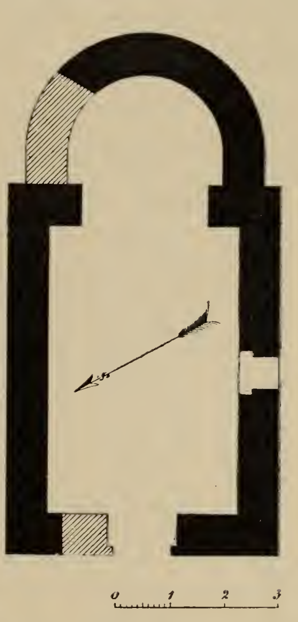


Fig. 152.
Chapelle de Tipasa.

161° *Tipasa.* — Petite chapelle funéraire[1] (*fig.* 152), située dans le cimetière oriental, à l'est de la basilique de Sainte-Salsa. Les parties hautes ont disparu. La construction est en pierres de taille. Longueur totale 9^m,50, largeur 4^m,90. La porte se trouve sur la façade, au milieu. La nef, unique, était voûtée en berceau, l'abside en cul de four ; les deux voûtes étaient appareillées. Cette chapelle renfermait sans doute un ou plusieurs sarcophages.

162° *Tobna* (*Thubunae*, dans le Hodna). — M. Grange a trouvé, en 1901, à l'est de la ville et contre le rempart, les

1. Gsell, *Mélanges de l'École de Rome*, XIV, 1894, p. 402, fig. 49.

restes d'un édifice, ayant la forme d'une abside semi-circulaire, de 5 mètres d'ouverture, flanquée de deux sacristies. Le sous-sol contenait des tombeaux, dans lesquels les squelettes étaient accompagnés de bijoux byzantins. Peut-être ces trois salles représentent-elles le fond d'une église, coupée par suite de l'établissement du rempart.

163° *Et Toual* (au sud-ouest de Biskra). — Église[1], fouillée par M. Massie. Longueur 16^{m},20, largeur, 9^{m},60. La porte d'entrée mesure 1^{m},60 de largeur. Dans le mur de droite, deux marches d'un escalier précèdent une baie qui donnait peut-être accès à un baptistère, comme le pense le P. Delattre. Deux rangées de piliers séparent les trois nefs; l'abside est flanquée de deux petites chambres rectangulaires. En avant de cette abside, le chœur, que fermait un cancel, contenait un autel, construit en galets. Au centre de la maçonnerie était encastré un bloc de travertin, long de 0^{m},87, large de 0^{m},53, creusé en auge ; le couvercle, dit Massie, « est taillé, à sa « partie supérieure, en pyramide quadrangulaire et orné d'une « petite pyramide à chacun de ses angles ». Dans l'auge, on a trouvé un vase d'argile, bouché avec une pierre et du mortier, et renfermant une vertèbre brisée et un fragment de côte[2]. Les quatre bases du *ciborium* qui abritait l'autel se voient encore en place : elles ont été empruntées à un édifice d'époque antérieure. Les murs de cette église sont revêtus d'un enduit, sur lequel les ouvriers ont tracé avec leurs doigts divers signes, entre autres des croix enfermées dans des cercles.

1. Massie, *Rec. de Const.*, XXII, 1882, p. 409-412. Delattre, *ibid.*, XXV, 1888-1889, p. 271-3.

2. Ce reliquaire est aujourd'hui au musée Lavigerie, à Saint-Louis de Carthage.

Sous le sol, il y avait plusieurs étages d'amphores, qui contenaient des squelettes.

164° *Zana* (*Diana veteranorum*). — Église byzantine[1] (*fig.* 153), établie sur le dallage même du forum. Il ne subsiste que le bas des murs, édifiés de la manière la plus barbare, en moellons, avec des chaînes mal espacées. On a utilisé les débris d'un grand nombre de monuments honorifiques qui décoraient la place : bases, voussoirs, corniches, tout a été employé pêle-mêle ; aussi les murs n'ont-ils pas partout la même épaisseur. En A, l'un des pieds-droits d'un petit

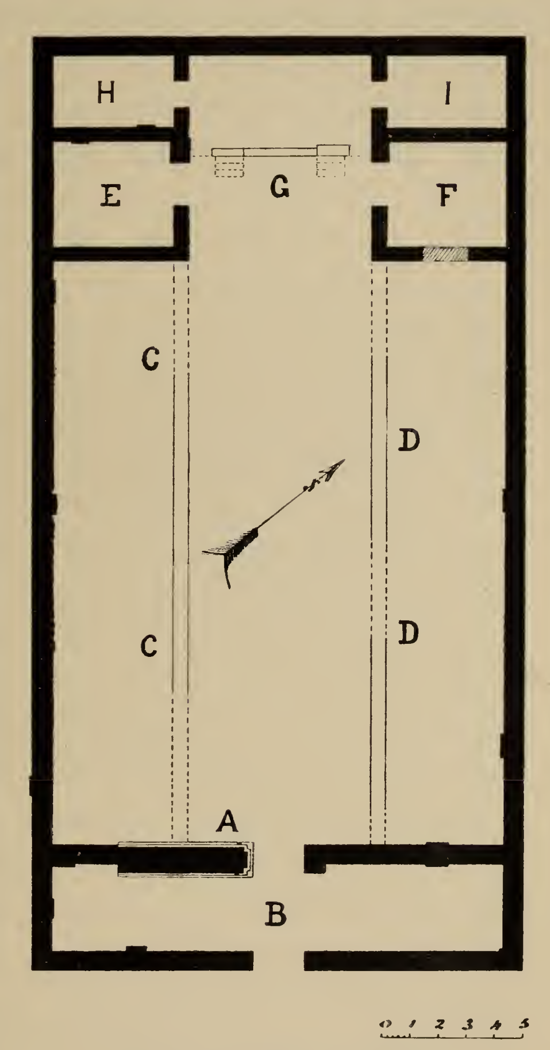


FIG. 153. — Basilique de Zana.

1. Renier, *Mélanges d'épigraphie*, p. 191-2. Gsell, *Recherches archéologiques en Algérie*, p. 198. Diehl, *Nouvelles archives des Missions*, IV, 1893, p. 302. Graillot et Gsell, *Mélanges de l'École de Rome*, XIV, 1894, p. 542-4.

arc de triomphe a été incorporé dans la construction. Longueur totale, 33 mètres, largeur 17^{m},10. Orientation sud-est.

En avant, s'étendait un vestibule assez étroit (B), avec une seule porte sur l'extérieur. L'église elle-même n'avait qu'une entrée. La nef était limitée par deux mauvais murs (CC, DD), qui ne s'élèvent pas actuellement à plus de 0^{m},50 et qui n'étaient peut-être que de simples bordures; on avait sans doute placé par-dessus des piliers quadrangulaires, car il n'y a aucun vestige de colonnades. L'édifice ne présente pas d'abside au fond, mais on voit en G un soubassement, haut de 0^{m},73, dont la face est ornée d'une grande croix grecque sculptée. Ce soubassement limitait une sorte d'estrade, espace réservé au clergé ; on y montait probablement par deux petits escaliers, aujourd'hui disparus. Deux salles (E et F) s'ouvrent sur le vaisseau central, en avant de G; deux autres salles (H et I) communiquaient avec l'estrade.

165° *Kherbet Zembia* ou *Cérez* (*Lemellef*, au sud-ouest de Sétif). — Saint Optat[1] parle de la basilique chrétienne de ce lieu, dans le récit qu'il fait d'un acte de violence commis par les donatistes au temps de l'empereur Julien :

« *Concurrerunt ad castellum Lemellense : ubi cum contra* « *importunitatem suam viderent basilicam clausam, praesen-* « *tes iusserunt comites suos, ut ascenderent culmina, nuda-* « *rent tecta, iactarent tegulas : imperia eorum sine mora* « *completa sunt; et cum altare defenderent diaconi catholici,* « *tegulis plurimi cruentati sunt, duo occisi sunt.* »

Il résulte de ce texte que l'église était couverte en charpente et en tuiles.

166° *Henchir Zerdan* (au nord de Timgad). — Basilique, à

1. *De schismate donatistarum*, 2, 18.

1.300 mètres environ au sud de cette ruine[1]. On ne voit guère en place que deux bases attiques, à plinthe élevée. Mais, près de là, a été retrouvé un cippe, dont l'inscription donne des renseignements sur le sanctuaire :

« *Ba[sil(icam)??] no[vam?] Venusianenses initiaverunt;*
« *[M?]ucrionenses columnas V dederunt; Guzabetenses dede-*
« *runt columnas VI; omnes apsida straverunt; plus Guza-*
« *bete(n)ses ornaverunt; Rogatus presbiter et (A)emilius*
« *zacon(us)* (= *diaconus*) *(a)edificaverunt.* »

167° *Zoui* (*Vazaivi*, dans la région de Khenchela). — Église[2], fouillée par M. Farges. Nous sommes insuffisamment renseignés sur les dispositions de cet édifice, qui était, semble-t-il, fort mal conservé. Selon M. Farges, il avait la forme d'un rectangle, de 22m,44 de long sur 10 mètres de large. Un croquis de Masqueray montre que le fond était arrondi en demi-cercle et que la façade était précédée d'un vestibule. M. Farges mentionne plusieurs portes, dont la principale s'ouvrait au sud. Une petite vasque en pierre, montée sur un pied élevé, paraît avoir été un récipient pour les ablutions des chrétiens qui entraient dans l'église. Il y avait deux colonnades à l'intérieur (bases attiques à socle bas, dont plusieurs ont été taillées dans des pierres portant des inscriptions païennes; fûts de diamètres et de hauteurs diverses; chapiteaux d'ordre dorique). De nombreuses tuiles, mêlées aux décombres, indiquent comment les vaisseaux étaient couverts. Dans la partie septentrionale de l'église, « gisait sur le sol, « dit M. Farges, au milieu de la nef principale, une large

1. Graillot et Gsell, *Mélanges de l'École de Rome*, XIV, 1894, p. 24-5.

2. Masqueray, *Revue africaine*, XXII, 1878, p. 453, et notes inédites. Farges, *Bull. de l'Académie d'Hippone*, XX, 1884, p. 133-9.

« dalle, soigneusement taillée, percée à son centre d'une « ouverture carrée ». Il y a lieu de croire que c'était la table d'autel : l'ouverture aurait été un *loculus* pour des reliques. On a déterré à côté une inscription, énumérant une suite de saints[1], dont des reliques ont dû être déposées en cet endroit. M. Farges a trouvé aussi dans la ruine une pierre (haute de 1^{m},56, large de 0^{m},51), qui offre de belles sculptures ornementales à relief plat et un monogramme constantinien[2]; peut-être faisait-elle partie de l'encadrement d'une porte. Le sous-sol contenait divers rangs de tombes, dont chacune renfermait un ou plusieurs squelettes. « Elles étaient placées « sans ordre, les unes orientées de l'ouest à l'est, les autres « du sud au nord. Très peu de ces tombes avaient des sarco- « phages en pierre. Un grand nombre se composaient de « lignes de pierres juxtaposées et recouvertes de dalles; « quelques-unes étaient formées de sarcophages brisés en « plusieurs morceaux. »

168° *Zraïa* (*Zarai*, entre Sétif et Batna). — Grande église[3], au nord-ouest des ruines; en fort mauvais état. On y a fait quelques fouilles, vers 1873. Longueur totale 40^{m},25, largeur 17^{m},10. En avant, restes d'un vestibule, profond de 3^{m},70 et occupant tout le front de l'édifice. La façade présentait une porte au milieu; peut-être était-elle aussi percée de deux autres portes, correspondant aux bas côtés. A l'intérieur, deux colonnades (bases attiques à socle haut, chapiteaux d'ordre corinthien dégénéré à feuilles non découpées). Le fond est

1. *Corpus*, VIII, 17653.

2. *Bull. des antiquaires de France*, 1878, planche à la p. 157. *Bull. di archeologia cristiana*, 1881, pl. XI, fig. 1. *Bull. de l'Académie d'Hippone*, XX, pl. II.

3. Ragot, *Rec. de Const.*, XVI, 1873-4, p. 248. Poulle, *ibid.*, p. 427. Gsell, *Recherches archéologiques en Algérie*, p. 155-6, fig. 13-16.

entièrement détruit. Je n'y ai pas vu d'abside, mais un plan, levé jadis par le Service des Monuments historiques, en indique une. En outre, il y avait certainement une petite abside sur le côté droit; elle abritait des sarcophages en forme d'auge. Une salle rectangulaire s'adossait au même côté. D'autres salles, dont il ne reste plus que des vestiges, étaient conti uës à la basilique au sud-ouest. Dans une de ces pièces, on a découvert trois rangées superposées de sarcophages, avec des corps ensevelis dans de la chaux ; il y avait souvent plusieurs squelettes dans une même tombe.

169° *Zraïa*. — Autre église [1], à l'ouest de la ville. Elle n'a pas été fouillée et les murs ne dépassent guère le sol. Longueur 29^{m},60, largeur 14^{m},70. Une seule porte s'ouvre sur la façade. Les vaisseaux étaient séparés par deux colonnades. L'abside, dont le mur courbe fait saillie à l'extérieur, est flanquée de deux sacristies; celle de droite déborde de 4^{m},10 le bas côté voisin. Abside et sacristies sont plus élevées que le reste de l'église.

1. Gsell, *ibid.*, p. 156, fig. 17.

CHAPITRE II

CONSTRUCTIONS DÉFENSIVES DE BASSE ÉPOQUE

On rencontre dans l'est de l'Algérie un grand nombre de ruines qui étaient évidemment des ouvrages de défense. Elles présentent deux caractères communs : 1° les constructeurs y ont employé des matériaux pris dans des édifices de l'époque romaine ; 2° les murs, en pierres de taille, offrent deux parements, qui tantôt sont accolés, tantôt encadrent un noyau plus ou moins épais, en blocage ou en grosses pierres entassées au hasard.

On ne saurait actuellement en dresser une liste complète, qui n'aurait d'ailleurs, au point de vue monumental, qu'un intérêt assez restreint, les types étant peu variés. M. Diehl a étudié les plus importantes de ces citadelles ou forteresses dans un mémoire dont nous ferons grand usage au cours de ce chapitre[1].

Les ruines en question sont d'ordinaire qualifiées de *byzantines* et pour certaines d'entre elles l'exactitude de cette appellation n'est pas douteuse, comme l'attestent des inscriptions permettant de les dater, ou des indications données par l'historien Procope. Mais, pour beaucoup d'autres, la preuve

1. *Nouvelles archives des Missions*, IV, 1893, p. 285-434. Conf. *l'Afrique byzantine* du même auteur, p. 138-298, 601-613.

manque. Il conviendrait, à cet égard, de distinguer[1], dans la mesure du possible, les ouvrages fortifiés se rapportant à un système général de défense, ouvrages échelonnés à la frontière ou établis sur des points stratégiques à l'intérieur du territoire, et, d'autre part, ceux qui ont servi de refuge aux habitants d'une ville, d'un bourg, aux cultivateurs d'une plaine, d'une vallée. Les premiers ont un caractère officiel : ils ont été certainement élevés par le gouvernement grec pour la protection de l'Afrique, reconquise sur les barbares ; des troupes régulières devaient les occuper d'une manière permanente. En général, ils datent des premières années de la période byzantine. Les seconds, bâtis à la hâte par des populations sans cesse menacées, appartiennent aussi, pour une bonne part, à l'époque byzantine : car les fortifications impériales ne donnèrent pas au pays une sécurité absolue, et les révoltes, les invasions, les rapines des indigènes furent fréquentes sous Justinien et surtout sous ses successeurs. Plusieurs sont, du reste, datés : le fortin d'Aïn el Ksar fut construit vers 580[2] ; celui d'El Mahder, probablement à la fin du VIe siècle[3]. Mais d'autres peuvent avoir été élevés plus tard, dans les temps troublés qui suivirent la conquête arabe.

Nous avons vu[4] comment Rome s'était efforcée d'assurer la paix à la Numidie et aux Maurétanies. Les Vandales n'eurent pas le même souci. Ils négligèrent de maintenir l'organisation

1. Cette distinction a été faite par M. Diehl, *Nouv. arch.*, p. 289, 298-9 ; *Afr. byz.*, p. 223-5.

2. *Corpus*, VIII, 4354 = 18540. Conf. Gsell, *Bull. des antiquaires de France*, 1895, p. 171.

3. Voir plus loin, aux fortins. — Le fortin d'Henchir Bou Sebaa, dans la région de Tébessa, fut fait par un évêque (*Corpus*, VIII, 2079 et p. 942). Il est donc certainement antérieur à l'invasion musulmane.

4. Tome I, p. 75 et suiv.

militaire qui couvrait autrefois les frontières; craignant que les provinciaux ne voulussent s'affranchir de leur joug et ne fissent appel aux empereurs, ils renversèrent les remparts de presque toutes les villes[1]. Les indigènes purent donc s'emparer facilement de la plus grande partie des Maurétanies; ils se jetèrent sur la Numidie, où ils firent de grands ravages. Au point de vue de la défense du sol, les Byzantins eurent à reprendre entièrement l'œuvre des Romains.

Ils n'étendirent pas leur domination aussi loin que leurs devanciers. D'abord, ils se contentèrent de protéger les environs de Constantine, la vallée de la Seybouse et le cours supérieur de la Medjerda, en établissant une ligne de forteresses, appuyée en arrière par les deux places fortes de Calama et de Constantine; cette ligne passait par Taoura (*Thagura*), Aïn Tamatmat (*Vasidice*), Mdaourouch (*Madauri*), Tifech (*Tipasa*), Ksar Sbéhi (*Gadiaufala*), Aïn el Bordj (*Tigisis*), Sila[2]. — Puis, en 539, le général Solomon conquit l'Aurès, le Hodna et le pays de Sétif. Il fit bâtir plusieurs forts dans l'Aurès[3]; mais il semble que les Byzantins aient abandonné ce massif de bonne heure ou que ces forts n'aient été que des avant-postes. En effet, dans le pays plat qui s'étend au nord de l'Aurès, on rencontre une série d'ouvrages défensifs qui font de cette région un vaste camp retranché, tourné vers le midi[4]. La frontière militaire suivait donc probablement le pied des montagnes à l'ouest de Tébessa, par Khenchela[5], Timgad,

1. Conf. tome I, p. 98-9.
2. Voir Diehl, *Nouv. arch.*, p. 349; *Afr. byz.*, p. 285-288.
3. Procope, *Édifices*, VI, 7; *Guerre vandale*, II, 20. Conf. Diehl, *Afr. byz.*, p. 249.
4. Graillot et Gsell, *Mélanges de l'École de Rome*, XIII, 1893, p. 473.
5. Une inscription (*Bull. des antiquaires de France*, 1895, p. 170) prouve que des ouvrages de défense furent construits en ce lieu vers 580. Mais

Lambèse. En arrière, s'élevaient les citadelles de Ksar Baraï (*Bagai*), au nord de Khenchela, et d'Henchir Guessès, au nord-est de Timgad. Le long passage qui s'ouvre au sud-ouest de Batna et qui est la principale route naturelle entre le Sahara et le Tell fut occupé par les Grecs[1], et l'on trouve une forteresse de type byzantin à Tolga, dans les Ziban. Mais c'était, semble-t-il, une sentinelle avancée, placée bien au delà de la frontière. Après Lambèse, celle-ci devait continuer à se diriger vers l'ouest, par le Bellezma et par le Hodna. Elle passait probablement à Ksar Bellezma, au milieu de la plaine de ce nom, à Tobna (*Thubunae*), à Bechilga, près de Msila (*Zabi Justiniana*). Puis elle remontait vers le nord, en suivant la vallée de l'oued el Ksob, par Ras el Oued (*Thamalla*). Se repliait-elle ensuite sur Sétif, ou traversait-elle la plaine de la Medjana et les montagnes des Biban pour atteindre Bougie (*Saldae*)? C'est ce que nous ignorons[2]. En tout cas, Sétif fut la principale citadelle de l'ouest. Entre ce lieu et Constantine, les remparts de Mila tenaient en respect les montagnards de la petite Kabylie[3].

Le long de la ligne que nous venons d'indiquer, sur les points les plus menacés, aux passages qui pouvaient ouvrir l'accès du Tell, furent construites soit des forteresses, destinées à abriter des garnisons, soit des villes fortifiées ; des postes, simples for-

Mascula, dont l'importance stratégique est capitale, dut être occupée militairement dès l'époque de Justinien.

1. On a découvert deux inscriptions byzantines entre Batna et Biskra : *Corpus*, VIII, 2494 et 2525.

2. La question est de savoir si l'importante forteresse de Kherbet Achir, située au nord-ouest de Bordj Bou Aréridj (*Rec. de Const.*, VIII, 1864, p. 107 ; *Bull. Comité*, 1886, p. 479), est romaine ou byzantine. Je ne l'ai pas visitée.

3. Pour la frontière byzantine en Numidie et en Maurétanie Sitifienne, voir Diehl, *Afr. byz.*, p. 237-239. Il ne faut pas oublier que le tracé de cette frontière est très hypothétique.

tins gardés par quelques soldats, les reliaient ou les éclairaient.

En deçà de cette frontière, certaines places fortes étaient des points d'appui pour la résistance à l'invasion, des lieux de concentration pour les troupes, des dépôts d'armes et de vivres. De plus, des forts ou des fortins furent élevés dans un assez grand nombre de positions importantes : nœuds de routes, cols, sources abondantes, entrées de plaines. Les forteresses qui avaient constitué la plus ancienne frontière des Byzantins en Numidie, Thagura, Madauri, Tipasa, Tigisis, etc., formèrent « une seconde ligne, très utile pour arrêter les courses des « nomades, lorsque la barrière qui bordait l'Aurès était for- « cée : elle parut même alors garder assez d'importance pour « qu'on la renforçât par de nouvelles constructions[1] ». Divers ports furent recouvrés sur les côtes des Maurétanies et évidemment mis en état de défense[2].

Cette œuvre immense fut accomplie en quelques années par les soins de Solomon, lieutenant de Justinien[3]. Les successeurs de ce prince n'eurent qu'à la compléter sur quelques points et à réparer les dégâts causés par les guerres. Après la conquête musulmane, la plupart des forteresses élevées sous Justinien restèrent debout pendant longtemps, malgré les nombreux sièges qu'elles eurent à soutenir. Dans l'est de l'Algérie, presque toutes les villes importantes entre le VIIe et le XIe siècle durent la sécurité relative dont elles jouirent à leurs remparts byzantins[4]. De nos jours encore, Mila s'abrite

1. Diehl, *Nouv. arch.*, p. 350; conf. le même, *Afr. byz.*, p. 73-4.
2. Diehl, *Afr. byz.*, p. 200 *seq.*
3. Diehl, *ibid.*, p. 169 *seq.*
4. Au XIe siècle, les gens de Tébessa répondirent à Mouley Ahmed, qui leur demandait de faire leur soumission, qu'ils n'avaient d'autres maîtres que leurs murs.

derrière une enceinte bâtie par les Grecs ; les citadelles françaises de Guelma et de Sétif sont d'anciennes citadelles byzantines, remaniées par nos ingénieurs militaires ; pour protéger Tébessa, on s'est contenté de restaurer les murs de Solomon.

Parmi les constructions dont nous avons à parler ici, nous pouvons distinguer plusieurs types [1] :

1° Les villes fortes, entourées d'une enceinte continue. Elles sont, en général, assez petites : Bagai a une superficie de 10 hectares, Tébessa de 9 hectares à peine. L'espace qu'elles couvrent est beaucoup moins étendu que les cités romaines qui les ont précédées [2]. Il est vrai qu'une partie de la population vivait en dehors de l'enceinte, dans une zone qu'un mur protégeait parfois contre les premiers coups de l'ennemi. Quelques-unes de ces villes sont de forme rectangulaire, comme les camps romains : par exemple, Theveste. Mais, en d'autres lieux, on a tenu compte de la configuration du terrain, ou bien de l'existence d'édifices qu'on a voulu comprendre dans l'enceinte. A Bagai, à Tipasa de Numidie, à Tigisis, le rempart suit les bords d'une colline, et sa valeur défensive est accrue par les pentes plus ou moins raides qui le précèdent ; à Calama, il décrit un coude pour enfermer de vastes thermes et il va se souder à une muraille qui semble romaine. Des tours sont placées aux angles de ces enceintes, d'autres sur les divers fronts, à des intervalles variables, voi-

1. Conf. Diehl, *Afrique byzantine*, p. 185 *seq.* — Nous devons noter que cette classification, adoptée pour la commodité de l'exposition et exacte d'une manière générale, n'est cependant pas absolument rigoureuse. Il est évident que certains ouvrages de dimensions moyennes peuvent être classés soit parmi les fortins, soit parmi les forteresses. Pour diverses villes, nous n'avons pas d'argument décisif nous permettant de dire si les enceintes qui les entourent ou les citadelles qui les protègent ont été élevées par le gouvernement de Byzance ou par les autorités locales.

2. Diehl, *Afr. byz.*, p. 184.

sines les unes des autres aux endroits les plus exposés, moins rapprochées ailleurs. A l'intérieur de la ville, et d'ordinaire dans une position élevée, se trouve une citadelle, dernier refuge des défenseurs ; elle était quelquefois dominée par un donjon.

2° Les forteresses, les unes isolées (au moins dans le principe) et gardant des points stratégiques, les autres construites au centre ou dans le voisinage immédiat de certaines villes qu'elles protègent. La ville reste ouverte ou bien elle n'est entourée que d'un simple mur. Ces *castella* sont généralement rectangulaires, avec des tours aux angles ; d'autres tours se dressent souvent au milieu ou le long des quatre côtés. Cependant, quelques forteresses ont une forme plus irrégulière : par exemple, celles de Taoura, de Guelaa Sidi Yahia et de Mdaourouch ; dans les deux premières, l'enceinte s'adapte aux contours d'un mamelon à pentes rapides.

3° Les petits postes, qui sont des carrés ou des rectangles, ordinairement sans tours.

Une disposition aussi simple se retrouve dans les fortins qui servaient d'abris temporaires aux populations et qui n'étaient pas des ouvrages officiels.

Dans cette catégorie de fortifications non officielles [1], nous rangerons aussi les murailles assez grossières et le plus souvent dépourvues de tours, qui défendaient un certain nombre de

1. Nous ne voulons pas dire, naturellement, que le gouvernement impérial ait été indifférent à la construction de ces ouvrages. Il est évident qu'ils ne purent être exécutés qu'avec son autorisation et que, fréquemment, ils durent l'être sur son initiative. Pour faciliter la surveillance des alentours, on les élevait de préférence dans des lieux découverts, d'où l'on pouvait échanger des signaux avec les forts voisins ; quelques-uns étaient situés sur des routes importantes. Par là, ils tenaient leur place dans le système général de défense de l'Afrique du Nord. Mais ils étaient avant tout des ouvrages de défense locale, construits par les soins des habitants et sans doute dépourvus de garnison.

villes, et, d'autre part, les refuges établis dans des lieux difficilement accessibles, où les campagnards se retiraient en cas de danger. Au début de ce livre[1], nous avons mentionné des refuges analogues, dont les uns doivent dater d'une époque beaucoup plus ancienne que la domination byzantine, dont d'autres, au contraire, paraissent assez récents. Mais ces refuges sont construits en pierres brutes, entassées les unes sur les autres; ceux dont il s'agit ici ont des murs en pierres de taille, formant double parement : ils sont, par conséquent, de type byzantin.

On employa, pour bâtir ces divers ouvrages de défense, tous les matériaux disponibles, les pierres richement sculptées aussi bien que les plus simples blocs[2]. En général, on n'eut pas besoin de démolir des édifices plus anciens : presque partout, on avait sous la main des ruines, accumulées par les dévastations des Vandales et des Berbères. Des monuments romains, restés debout, furent parfois incorporés dans les nouveaux remparts : à Tébessa, l'arc de Caracalla devint une des tours de la place forte; à Zana, l'arc de Macrin forma l'un des côtés d'un fortin; à Guelma, l'enceinte du Haut Empire paraît avoir été en partie conservée; des portes monumentales furent encastrées dans des murailles à Announa, à Khamissa, à Kissa[3].

La caractéristique de la construction byzantine est, nous

1. Voir tome I, p. 4.

2. Diehl, *Afr. byz.*, p. 174.

3. A Henchir el Hammam (au sud de Guelma), un mausolée servit de noyau à un fortin : conf. plus haut, p. 67. A Ksar Mahidjiba, une enceinte entoura un temple (voir tome I, p. 150-1). Selon M. Toussaint (*Bull. Comité*, 1897, p. 269), le fortin de Ksar el Ahmar, dans la région d'Aïn Beïda, serait un ancien sanctuaire païen dont les parois auraient été enveloppées d'une chemise en gros blocs.

l'avons dit, le double parement en pierres de taille[1]. Dans beaucoup de fortins et dans certaines enceintes, ces deux parements se touchent et forment un mur épais de 0m,80 à 1 mètre. Mais, le plus souvent, ils sont séparés par un intervalle de largeur variable, que remplissent soit des moellons, soit des blocs de grand appareil et d'autres matériaux d'emprunt, jetés pêle-mêle et noyés dans du mortier. De longues pierres, posées en travers, forment des boutisses reliant les deux parements[2]. Dans les grandes forteresses, la largeur du mur est, en moyenne, de 2m,30 ; elle atteint parfois 3 mètres[3]. Les tours ont d'ordinaire une épaisseur moindre, 1m,60 en moyenne[4]. Ces tours, qui font toujours saillie en avant des courtines, sont, pour la plupart, quadrangulaires ; cependant, on trouve assez fréquemment des tours rondes, surtout aux angles ; d'autres formes (elliptiques, à pans coupés) ne se rencontrent que par exception. Les courtines, qui atteignaient 7 à 8 mètres de hauteur à Tébessa, à Mdaourouch, à Sétif, étaient jadis bordées de créneaux, surmontant le parement extérieur. Par derrière s'étendait le chemin de ronde ; souvent on l'élargissait, soit en adossant au parement intérieur des contreforts, reliés par des arcades qui portaient un dallage (c'est le cas à Mdaourouch), soit en faisant saillir au sommet de la courtine de longues pierres ou des poutres en bois qui soutenaient un balcon (à Tébessa et à Sétif). On montait au chemin de ronde par des

1. Voir à ce sujet Diehl, *Afr. byz.*, p. 148. — Il ne faudrait pas croire cependant que ce mode de construction n'ait été employé que dans les régions soumises à la domination byzantine. Ainsi on le retrouve, en Maurétanie, dans le mausolée de Blad Guitoun et dans les enceintes qui entourent les Djedar (voir au chapitre suivant).

2. Diehl, *Afr. byz.*, p. 149.

3. A Guelma.

4. Conf. Diehl, *Nouv. arch.*, IV, p. 302.

escaliers ménagés dans les tours ou le long de la muraille [1]. Les tours, dont le front est de largeur variable (ordinairement de 7 à 10 mètres), s'élevaient plus haut que les courtines : à Tébessa, elles atteignaient 17 mètres. Le rez-de-chaussée offrait généralement une porte, mais il ne communiquait pas toujours avec le premier étage, qui était de plain-pied [2] et en communication directe avec le chemin de ronde. De cet étage, un escalier conduisait à la plate-forme supérieure, bordée de créneaux. Les salles étaient couvertes par des voûtes, par des dalles posées sur des encorbellements, ou simplement par des planchers [3].

Il n'y avait qu'une seule entrée dans la plupart des fortins. Les forteresses, les enceintes de villes en comptaient plusieurs, simples poternes ou portes cochères. Mais ces dernières mêmes étaient assez étroites. On les protégeait le mieux possible, soit en les plaçant à l'intérieur [4] ou à côté d'une tour [5], soit en les flanquant de deux avant-corps [6] ou de deux tours, très rapprochées l'une de l'autre [7].

La main-d'œuvre est fort inégale. Dans certaines forteresses ou citadelles officielles du temps de Justinien, en particulier à Mdaourouch, à Timgad, à Tébessa, à Mila, les assises sont d'une régularité qui rappelle les monuments de l'époque romaine. Ailleurs, tout indique la hâte et le manque de soin :

1. Cette dernière disposition est la plus fréquente.

2. Au moins presque partout. M. Diehl (*Nouv. arch.*, p. 331) note une exception pour une des tours de Tébessa.

3. Pour la disposition des tours et des chemins de ronde, voir Diehl, *Afr. byz.*, p. 150-8.

4. A Timgad, à Ksar Bellezma, à Tébessa (porte de Caracalla), à Tobna.

5. A Tébessa (porte d'Aïn Chela), à Guelma, à Sétif.

6. A Mdaourouch, à Tifech.

7. A Tébessa (porte Solomon), à Aïn el Bordj, à Ksar Baraï, à Henchir Guessès, à Mila. — Pour ces portes, voir Diehl, *Afr. byz.*, p. 159-162.

les pierres, mal appareillées, mal jointes, laissent entre elles des vides que l'on a bouchés tant bien que mal avec des moellons, les assises sont de hauteurs diverses et, dans une même rangée de blocs, les lits forment des lignes brisées. Ces négligences, ces malfaçons ne s'observent pas seulement dans les fortins et les enceintes bâtis par les populations, mais aussi dans des ouvrages officiels, même sous le règne de Justinien, par exemple à Ksar Sbéhi.

Nous allons décrire rapidement les constructions défensives de basse époque qui présentent le plus d'intérêt.

PLACES FORTES

Tébessa. — La place forte de *Theveste* (*fig.* 154)[1] est un rectangle de 320 mètres de long, sur 280 de large[2]. L'enceinte, qui était restée en assez bon état pendant treize siècles, a été restaurée par les Français. Selon l'usage, elle est faite avec toute sorte de matériaux romains. Ainsi, au sud, on a jeté de grosses colonnes dans le noyau de la muraille et une partie du parement intérieur a été constitué par une série de pieds-droits, restés en place, vestiges d'un édifice important[3]. Les courtines, épaisses de $1^m,50$-$2^m,20$, sont flanquées de quatorze tours carrées, y compris l'arc de Caracalla, que les

1. *Mémoires des antiquaires de France*, XVII, 1844, pl. à la p. 17. Mohl, *Ann. de Const.*, 1858-9, pl. II et XVI ; 1860, p. 204-8. Héron de Villefosse, *le Tour du Monde*, 1880, II, p. 28-9. Ballu, *Tébessa, Lambèse, Timgad*, fig. 3. Diehl, *Nouv. arch.*, IV, p. 325-331. Le même, *Afr. byz.*, p. 186-7, fig. 27-8 ; pl. IV. Le même, *Justinien*, p. 241, fig. 91. Wieland, *Ein Ausflug ins altchristliche Afrika*, p. 73.

2. Le front nord forme une ligne légèrement coudée : cette petite déviation s'explique par l'existence de l'arc de Caracalla, qu'on a voulu incorporer dans l'enceinte.

3. Conf. tome I, p. 110 et 200.

Byzantins ont transformé en un ouvrage de défense. L'épaisseur de ces tours varie de $1^{m},50$ à $2^{m},10$; elle est plus forte du côté de la ville qu'aux faces extérieures. « Sur le dessus de « la courtine, dit M. Diehl[1], à une hauteur de 7 à 8 mètres « au-dessus du sol, régnait un chemin de ronde assez large,

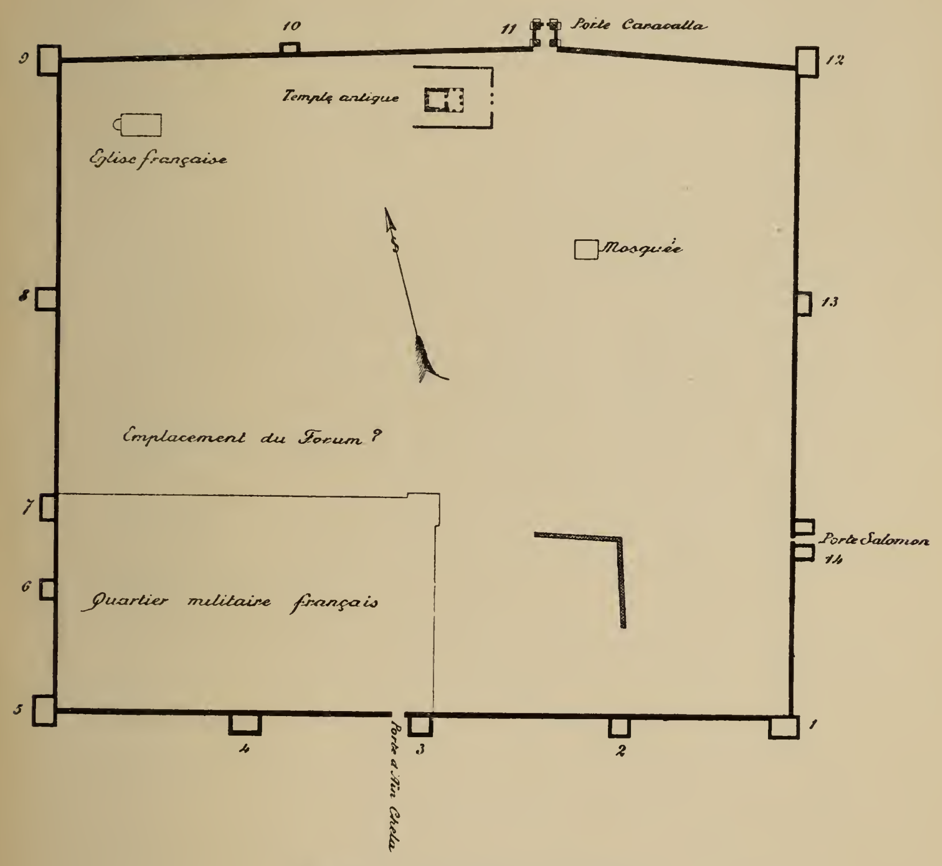


Fig. 154. — Place forte de Tébessa.

« faisant tout le tour de l'enceinte. Il était couvert vers l'exté-

1. M. Diehl a étudié les plans dressés par le Génie en 1853, avant toute restauration. Ces plans contiennent des détails que l'on ne peut plus vérifier sur place.

« rieur par un haut parapet crénelé. De fortes pierres placées « en encorbellement, de manière à déborder le parement inté- « rieur du rempart, soutenaient les larges dalles qui formaient « le chemin de ronde, et constituaient ainsi une sorte de bal- « con surplombant la muraille intérieure... On accédait à ce « chemin de ronde par des escaliers placés en différents points « de l'enceinte. On en voit encore un à côté de la porte de « Caracalla. »

Les tours s'élevaient à 16 ou 17 mètres. Une voûte d'arêtes appareillée, qui reposait sur quatre pilastres d'angle, couvrait chacune des salles inférieures. A la hauteur du premier étage et du chemin de ronde, la tour était fl nquée de deux guérites pour des sentinelles. On entrait dans la salle supérieure par une ou deux portes rectangulaires, donnant sur les courtines. « Au-dessus, une large fenêtre carrée éclairait cette pièce ; « sur les autres faces, des meurtrières étaient ména ées dans « l'épaisseur du mur. Pour couvrir la salle, il y avait en géné- « ral une voûte — la chose n'est pas certaine — ou plutôt un « plancher, formant une plate-forme à laquelle on montait « par un escalier intérieur, adossé à la muraille de la tour. « Cette terrasse était soutenue par quatre forts piliers, placés « aux angles de la salle. » Toutes les portes pratiquées dans les tours, soit au niveau du sol, soit à la hauteur du chemin de ronde, se fermaient par l'intérieur.

Les portes de la ville étaient au nombre de trois. La principale avait été ménagée dans l'arc de Caracalla, dont on avait bouché les baies latérales (à l'ouest et à l'est) et rétréci la baie antérieure (au nord). Sur le front oriental, un passage voûté s'ouvre entre deux tours, très rapprochées l'une de l'autre[1] ;

1. L'entrée de ces deux tours se trouve sous le passage.



A. Fontemoing, Édit., Paris

Phototypie Berthaud, Paris

PORTE DE LA VILLE BYZANTINE DE TÉBESSA

on l'appelle aujourd'hui la porte Solomon (planche XCVI). Enfin, il y a une petite poterne (dite d'Aïn Chela) au pied d'une des tours du sud.

Une inscription, placée à la porte septentrionale[1], indique que la cité de Theveste fut entièrement réédifiée par les soins de Solomon, maître de la milice, préfet d'Afrique, patrice, après la disparition des Vandales et l'extermination de toute la race des Maures. Les titres du général grec paraissent se rapporter à l'année 535[2]. Moll a calculé que la construction de ces murailles a dû nécessiter l'emploi journalier de 800 à 850 ouvriers, en admettant qu'elle ait été faite en deux ans. Il ne faut pas oublier qu'on bâtissait alors des ouvrages semblables en beaucoup d'autres lieux.

Autour du rempart que nous venons de décrire, on remarque çà et là des vestiges d'une autre enceinte, à contours très irréguliers, qui était d'une maçonnerie bien plus grossière et qui devait s'élever beaucoup moins haut. Moll la croit de date plus récente. Elle devait protéger un faubourg.

Ksar Baraï (*Bagai*). — En 539, les Byzantins trouvèrent cette ville déserte[3]. Peu de temps après sans doute, en tout cas sous Justinien[4], une grande place forte y fut élevée ; située en arrière de *Mascula*, elle surveillait la sortie du passage que l'oued el Arab ouvre à travers le massif de l'Aurès. Quoique très mal conservée, elle est encore bien distincte (plan, *fig.* 155, d'après M. Diehl)[5]. Elle suit à peu près les bords d'un mame-

1. *Corpus*, VIII, 1863 = 16507. Elle est aujourd'hui encastrée dans la frise de l'arc de triomphe, sur la face nord.
2. Diehl, *Afr. byz.*, p. 74, n. 5.
3. Procope, *Guerre vandale*, II, 19 (p. 494 de l'édition de Bonn).
4. D'après Procope : voir Diehl, *Nouv. arch.*, p. 434.
5. Ragot, *Rec. de Const.*, XVI, 1873-4, p. 215-220. Héron de Villefosse, *Arch. des Missions*, 3e série, II, 1875, p. 445 *seq* (avec un plan de De Laurière). Diehl,

lon, s'élevant de quelques mètres au-dessus de la plaine, et forme un trapèze assez peu régulier, de 308 mètres de largeur sur 330 mètres de longueur *maxima*. A trois de ses angles, elle est flanquée de tours rondes, A, F, K ; le quatrième angle est défendu par une tour carrée, S. Vingt et une autres tours, également carrées, de dimensions fort diverses et de

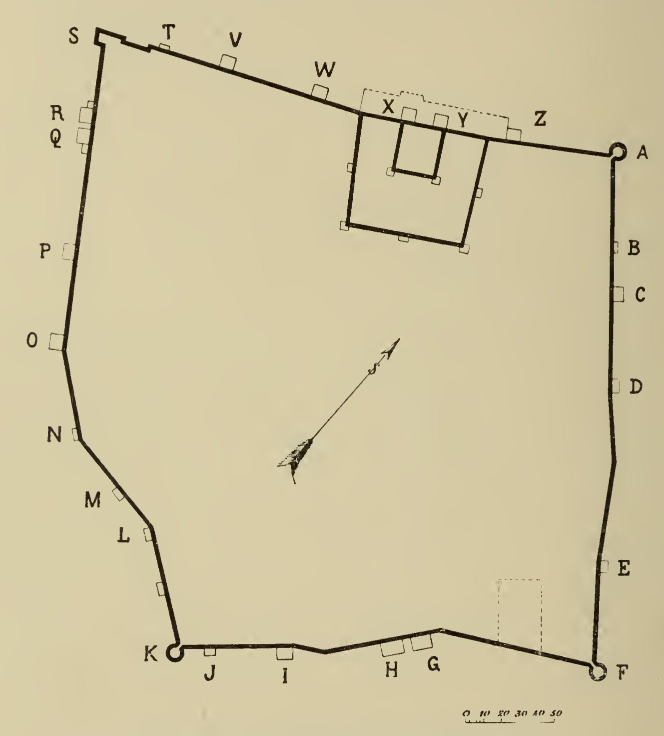


Fig. 155. — Place forte de Ksar Baraï.

saillie inégale, sont disséminées le long du rempart. Les murs des courtines mesurent 2m,10-2m,50 de largeur, ceux des tours 1m,65-1m,95. Il y avait probablement des portes entre les tours G et H, Q et R. La citadelle occupait la partie la plus haute

Nouv. arch., p. 316-324. Le même, *l'Afrique byzantine*, p. 152, fig. 5 ; p. 192-3, fig. 31-2. Graillot et Gsell, *Mélanges de l'École de Rome*, XIV, 1894, p. 44-5. Je résume ici l'étude de M. Diehl.

du mamelon, au nord-ouest, comme l'indique une seconde enceinte, de 74 mètres de long sur 63 de large, adossée à la première et pourvue de cinq petites tours. Cette citadelle enfermait un donjon de 26 mètres de côté. Les murs de la deuxième enceinte ont 1^{m},40 d'épaisseur, ceux du donjon 1^{m},15.

Dans l'espace que limite le grand rempart, on rencontre des restes de quelques édifices, plus ou moins vastes. Mais rien ne prouve qu'ils appartiennent à l'époque byzantine : Bagai resta en effet une grande ville jusqu'au XIIe siècle. Ainsi, une ruine offrant plusieurs rangées de colonnes, qui se trouve au sud-ouest de la citadelle, paraît avoir été une mosquée, et non pas une église, comme on l'a cru.

Henchir Guessès. — La ville fortifiée d'Henchir Guessès[1], située au nord de l'Aurès, dans une position qui correspond à celle de Bagai, gardait, en arrière de Timgad, la trouée de Chémorra, passage naturel des envahisseurs venant du sud par les vallées de l'oued el Abiod et de l'oued el Abdi et par le défilé de Foum Ksantina. L'enceinte dessine un polygone irrégulier ; la longueur *maxima* est de 450 mètres, la largeur de 350. Il ne semble pas qu'une ville romaine importante ait existé en cet endroit : aussi les constructeurs byzantins, ne disposant que d'une assez petite quantité de pierres de taille, ont formé le rempart, large de 2^{m},10, avec des rangées de gros moellons à peine dégrossis, dont l'intervalle a été rempli avec de la pierraille. Ils ne se sont servis de pierres taillées que dans le voisinage immédiat des deux portes. Ouvertes au nord-ouest et au sud-est de la place, ces entrées étaient protégées, autant qu'il semble, par deux tours quadrangulaires.

1. Graillot et Gsell, *Mélanges de l'École de Rome*, XIV, 1894, p. 51-2. Conf. Diehl, *Afr. byz.*, p. 244, fig. 51.

Des traces d'autres tours carrées se voient çà et là le long de la muraille ; en outre, il y avait au moins une tour ronde, peut-être trois. Au nord, un réduit ou donjon, qui mesure 25 mètres de long sur 12 de large et qui est en pierres de taille, fait saillie en dehors du rempart[1]; on y remarque les traces d'un escalier, qui conduisait à une plate-forme supérieure. Un grand enclos rectangulaire, d'environ 120 mètres sur 60, établi dans le quartier septentrional, en avant du donjon, indique sans doute l'emplacement d'une citadelle; mais il n'est pas sûr qu'il ait été construit sous la domination byzantine. Près de la porte du nord-ouest, s'élevait un autre réduit, en pierres de taille comme le premier, mais beaucoup plus petit; il était flanqué de deux bastions. Divers bâtiments, carrés ou rectangulaires, dont on distingue les vestiges à l'intérieur de l'enceinte, semblent dater de l'époque berbère; l'un d'eux, qui était orné de colonnes, a pu être une mosquée : car Henchir Guessès est encore mentionnée comme ville au XIe siècle après Jésus-Christ.

Tifech (*Tipasa*). — Cette petite place a 230 mètres de long sur 128 de large; elle est assise sur une colline isolée à l'extrémité d'une vaste plaine, colline dont les flancs sont escarpés à l'est, au nord et au nord-ouest et qui s'élève en pente assez rapide du sud au nord. Le rempart suit les contours de cette éminence; en quelques endroits, il atteint encore plusieurs mètres (plan, *fig*. 156; vue d'une des tours de l'ouest, planche XCVII)[2]. Il présente neuf tours carrées[3], de dimen-

1. Peut-être est-ce un fortin antérieur à la construction de la ville forte. Il est cependant bâti selon le système byzantin.

2. Chabassière, *Rec. de Const.*, X, 1866, pl. VIII et IX (en bas). Diehl, *Nouv. arch.*, p. 351-6 et pl. XII. Le même, *Afr. byz.*, p. 177, fig. 21 ; p. 218, fig. 49.

3. Sans compter un grand saillant à l'extrémité septentrionale.



A. Fontemoing, Edit., Paris

Phototypie Berthaud, Paris

Citadelle byzantine de Tifech

sions variables et placées à des intervalles fort inégaux : on en compte quatre à l'ouest, trois à l'est, enfin deux aux extrémités de la face méridionale. Ces dernières sont disposées de biais, de manière à mieux surveiller l'entrée principale, ména-

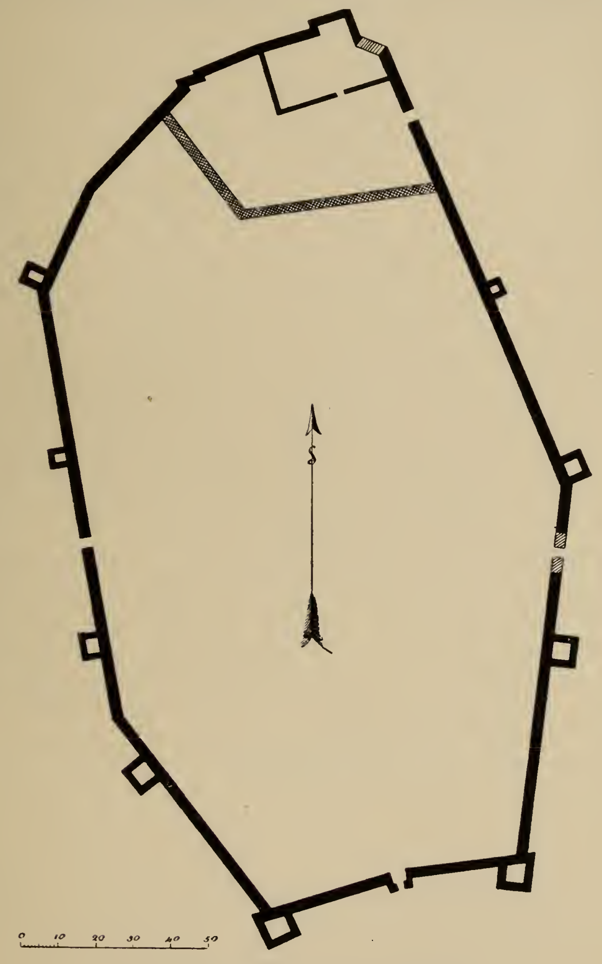


Fig. 156. — Place forte de Tifech.

gée au milieu de cette face. « On remarquera, dit M. Diehl, « avec quel soin on a tiré parti, pour la sécurité de la place, « des dispositions du terrain. Le front sud, le plus accessible

« de tous, n'a reçu qu'un développement fort peu étendu : il « mesure seulement 50 mètres entre les deux puissantes tours « qui le couvrent. Les portions de l'enceinte situées sur les « parties basses de la colline ont été également protégées par « de forts bastions, très rapprochés l'un de l'autre, surtout à « l'ouest, où... l'approche était plus facile. Au contraire, dans « les parties supérieures du monticule, les tours sont plus « espacées et plus rares : le ravin formait ici une protection « amplement suffisante. » La porte du sud est précédée de deux tourelles pleines, dont la saillie est de 2 mètres et la largeur de 1m,60. La place avait probablement trois autres entrées, à l'ouest, au nord-est et à l'est. Les murs des courtines mesurent 2m,50 d'épaisseur moyenne, ceux des tours 1m,60-2 mètres. En général, la construction est assez médiocre. On constate çà et là des réfections grossières; elles datent soit des derniers temps de la domination byzantine, soit même d'une époque plus récente.

Au sommet, deux murs, se coupant à angle droit, forment, avec l'enceinte, la clôture d'un espace qui mesure un trentaine de mètres de long sur 16 à 18 de large. Il y avait peut-être en ce lieu un réduit défensif[1].

Aïn el Bordj (*Tigisis*). — La ville forte de Tigisis[2], qui a été certainement construite sous le règne de Justinien[3], offre,

1. La muraille qui, plus au sud, forme une ligne brisée — nous l'avons indiquée en hachures croisées sur notre plan — est des plus grossières : c'est sans doute un travail fait par des indigènes.

2. *Ann. de Const.*, 1860-1, p. 262-3, pl. VI. Tissot, *Géographie de l'Afrique romaine*, II, p. 421. Chabassière, *Rec. de Const.*, XXII, 1882, p. 222-231, pl. XIV et XVI. Diehl, *Nouv. arch.*, p. 356-362 et pl. XIII. Le même, *Afr. byz.*, p. 219, fig. 50. Je n'ai pas visité Aïn el Bordj.

3. Indication de Procope : voir Diehl, *Nouv. arch.*, p. 434. M. Diehl (*ibid.*, p. 361) se demande si certaines parties ne remontent pas à l'époque romaine. Mais il pense que « l'essentiel de la construction » date du VIe siècle.

comme l'observe M. Diehl, de frappantes analogies avec celle de Tipasa (plan, *fig.* 157, d'après M. Chabassière). Elle occupe un mamelon, bordé sur deux côtés (au nord-ouest et au nord-est) par de profonds ravins et s'inclinant du nord au sud, vers une plaine. Une source abondante, signalée par Procope, coule



Fig. 157. — Place forte d'Aïn el Bordj.

à l'ouest. Cette place a à peu près la forme d'un trapèze, de 217 mètres de longueur *maxima* sur 190 de largeur. Le rempart, bâti avec soin, est épais de $2^m,30$-$2^m,50$[1]; au nord-ouest,

1. Les murs des tours sont d'épaisseur très variable : de $1^m,20$ (tours flanquant la porte A) à $2^m,60$ (tour E).

il s'élève encore à 5 ou 6 mètres ; ailleurs, il est enterré ou démoli. On compte quinze tours, établies à des distances variables : les unes (C-F, I, M-P, peut-être L[1], sont rectangulaires, une autre (Q), hexagonale au dedans comme au dehors ; trois autres (R et les deux tours voisines de A) ont six ou huit côtés à l'extérieur, mais, à l'intérieur, elles sont rondes. Les deux tours octogonales défendent les approches de la porte A, qui s'ouvre entre deux bastions rectangulaires[2]. La lettre V désigne un donjon, de 27 mètres sur 17, dressé au point culminant du mamelon.

Guelma (*Calama*). — En 1836, lors de l'occupation de Guelma par les Français, l'enceinte byzantine était assez bien conservée[3]; on la remania beaucoup pour y inst ller un camp. Elle avait été faite par ordre du patrice Solomon[4]. Toutefois, il est probable, comme l'a supposé Ravoisié, que, dans sa partie méridionale, ell se confondait avec le rempart de la citadelle romaine de Calama[5]. La petite ville qu'elle entourait était de forme irrégulière[6]; elle mesurait 278 et 219 mètres dans ses plus grandes dimensions. Des arcades portaient le chemin de

1. Cette tour L est complètement détruite ; on ne saurait dire exactement quelle était sa forme.

2. Selon M. Chabassière, il y aurait eu une porte secondaire en B. M. Diehl le conteste et indique à cet endroit deux tours carrées.

3. Ravoisié, *Exploration*, II, p. 27 et 35 ; pl. 22, 23, 35. Delamare, *Exploration*, pl. 171, fig. 3 ; pl. 173, en bas ; pl. 176, fig. 1. Grellois, *Mémoires de l'Académie de Metz*, XXXIII, 1851-2, 1re partie, p. 270-2. Diehl, *Nouv. arch.*, p. 370-4. Le même, *Afr. byz.*, p. 165, fig. 16 ; p. 173, fig. 18 ; p. 183, fig. 26.

4. *Corpus*, VIII, 5352 et 5353. La première de ces inscriptions dit, en vers barbares :

> « *Mirabilem operam cito constructa videtur...*
> « *Nu*[*ll*]*us malorum poterit erigere man*(*us*).
> « *Patrici Solomon*(*is*) *insti*[*tu*]*tion*(*em*) *nemo expugnare valevit.* »

5. Conf. t. I, p. 90, n. 3, et tome II, p. 349 et 351.

6. Conf. plus haut, p. 349.

ronde. La muraille, épaisse de 3 mètres, était flanquée de treize tours carrées [1]. Il y avait plusieurs portes, assez étroites. L'une d'elles, qui s'ouvrait auprès des thermes romains, était surmontée d'une dédicace, indiquant qu'on l'avait placée sous la protection de saint Clément et de saint Vincent [2].

Constantine garda une grande importance sous la domination grecque. De l'enceinte qui l'entourait et qui suivait naturellement les contours du plateau sur lequel la vieille cité était établie, il ne reste plus que quelques pans de murs, portant des traces de remaniements, entre la place de la Brèche et la pointe de Sidi Rached, autour de cette pointe et aux abords du grand pont jeté sur le Rummel [3]. La citadelle était sans doute à la Casba [4].

Mila. — Procope atteste que *Milevum* fut fortifiée au temps de l'empereur Justinien [5]. L'enceinte [6], dont le plan irrégulier ne peut guère s'expliquer que par le désir d'enfermer des édifices d'une époque plus ancienne, a un développement d'environ 1.200 mètres (*fig.* 158, d'après Delamare, avec quelques rectifications de détail). Réparée sur bien des points, mais parfaitement distincte dans toutes ses parties, elle entoure aujourd'hui la ville arabe, comme elle entourait jadis la ville byzantine [7]. La construction est assez soignée. Les courtines mesurent en moyenne 2^{m},20 d'épaisseur, les tours 1^{m},50. Ces

1. *Corpus*, 5352 : « *Una et bis senas turres crescebant in ordine totas.* »
2. *Corpus*, *ibid.* Conf. tome I, p. 228.
3. Delamare, pl. 116. Diehl, *Afr. byz.*, p. 289.
4. Ravoisié, I, p. 30, pl. 7. Delamare, pl. 120, fig. 1 et 3.
5. Diehl, *Afr. byz.*, p. 171.
6. Ravoisié, I, pl. 25. Delamare, pl. 108, en haut ; pl. 110, fig. 1-3. Gsell, *Rec. de Const.*, XXXII, 1898, p. 295-297. Diehl, *Afr. byz.*, p. 603-4, fig. 73.
7. En *a*, le rempart a été détruit par les Français, pour faciliter l'entrée de la Casba.

tours, de forme carrée, sont au nombre de quatorze. Elles ont des portes sur la ville ; celle de H est couronnée d'une arcade, encore intacte. En B, on voit une baie rectangulaire, large de 1^{m},55, avec un arc de décharge dont le vide a été rempli plus tard. L'entrée principale de la place (A) s'ouvre au nord (*Bab*

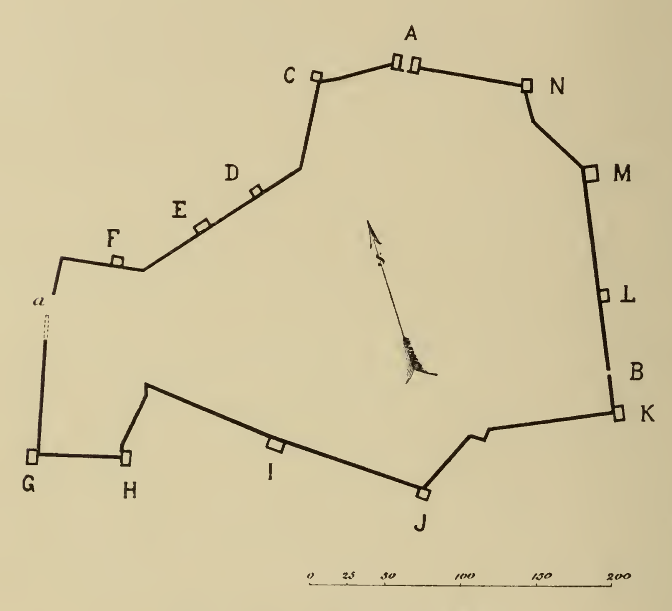


Fig. 158. — Place forte de Mila.

el Bled). Flanquée de deux tours, qui mesurent 7^{m},50 de front sur 5^{m},60 de saillie, elle est large de 3^{m},90 et profonde de 2^{m},50 ; la voûte qui la surmonte est bien conservée.

FORTERESSES

A. *Forteresses rectangulaires, avec des tours aux angles e quelquefois une cinquième tour au milieu d'une des faces.*

Zana (*Diana*). — La forteresse de Zana (*fig.* 159)[1] a 61 mètres de long sur 53 de Large. Les angles sont occupés par des tours carrées, dont les deux fronts mesurent en moyenne $9^m,50$ et $8^m,40$. Contre l'usage, les murs de ces tours sont plus épais que ceux des courtines ($2^m,10$-$2^m,30$ contre $1^m,60$-$1^m,70$). La ruine est en très mauvais état, et il n'est pas possible de reconnaître l'emplacement des portes. On constate une grande négligence dans la construction. Aussi M. Diehl est-il disposé à attribuer cette forteresse à une époque postérieure à Justinien et à y voir un ouvrage exécuté par les soins des habitants, sans intervention de l'autorité impériale ; à vrai dire, nous ne pouvons rien affirmer à cet égard. Avec un fortin dont nous parlerons plus loin, elle protégeait une ville assez importante, qui ne fut détruite qu'au xe siècle.

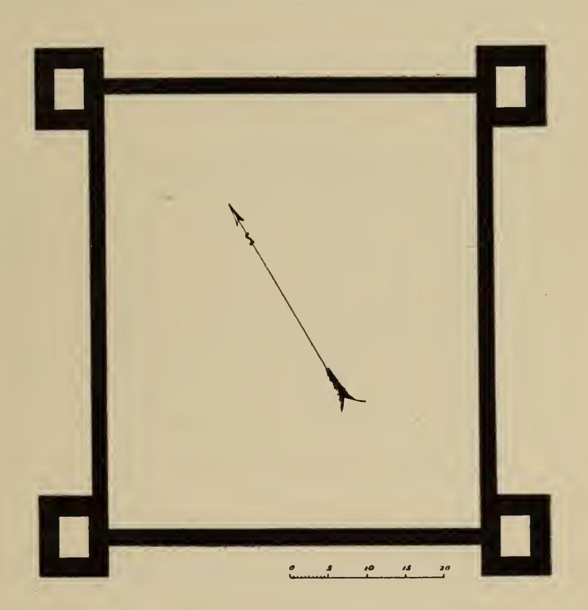


Fig. 159. — Forteresse de Zana.

Zraïa (*Zarai*). — Forteresse[2], de 61 mètres sur $49^m,50$; les tours carrées établies aux angles mesurent 9 mètres de front.

1. Diehl, *Nouv. arch.*, p. 299-301. Le même, *Afr. byz.*, p. 253, fig. 54. Graillot et Gsell, *Mélanges de l'École de Rome*, XIV, 1894, p. 544-6.

2. Ragot, *Rec. de Const.*, XVI, 1873-4, p. 245. Gsell, *Recherches archéologiques en Algérie*, p. 142, 155. Diehl, *Afr. byz.*, p. 252, fig. 53.

Les murs ont $2^m,10$ d'épaisseur aux courtines. L'entrée se trouve au milieu de la face méridionale : c'est une voûte, large de $3^m,70$, faite en grande partie avec des pierres tumulaires [1].

Ksar Sbéhi (*Gadiaufala*). — Cette forteresse (*fig.* 160) [2], dont les ruines s'élèvent en quelques endroits à une hauteur de plusieurs mètres, fut construite pendant le deuxième gouvernement de Solomon, vers 540 [3]. Elle barre un col étroit, dans lequel naît une source [4].

Elle mesure 47 mètres de long sur 44 de large. Des tours rectangulaires la flanquent aux angles ; en outre, une cinquième tour, plus vaste, constitue un réduit sur le milieu de la face orientale. Les murs ont $2^m,60$ d'épaisseur aux courtines et seulement 2 mètres aux tours, sauf à la grande, dont les parois mesurent aussi $2^m,60$. Parmi les matériaux dont on s'est servi, il faut signaler de nombreuses pierres à bossage, qui proviennent d'une forteresse romaine voisine [5]. La construction est mauvaise. Souvent même, les murs ne sont guère que des entassements de pierres de taille, superposées sans aucun ordre.

1. Un *castellum* de même type que ceux de Zana et de Zraïa se trouve à Mons, au nord-est de Sétif, au débouché d'un défilé que suivait la route de Sétif à Constantine par Mila. Aujourd'hui peu distinct, il était mieux conservé au temps de Ravoisié (I, p. 67, pl. 57) et de Delamare (pl. 92, fig. 1, 3, 4). Il mesure 38 mètres sur $37^m,50$; les murs ont $1^m,50$-$1^m,90$ aux courtines, $1^m,50$ environ aux tours. La porte s'ouvrait à l'ouest. Encadrée de moulures soignées, elle semble avoir appartenu à une construction plus ancienne. Du côté opposé s'élevait une sorte de réduit, dont les murs atteignent encore une hauteur de plusieurs mètres. Peut-être est-ce aussi un bâtiment d'époque antérieure, utilisé par les Byzantins dans un but défensif. Autour de ce fort, on rencontre quelques traces d'une enceinte qui en est éloignée de 50 à 60 mètres ; elle a pu protéger des habitations. Voir Gsell, *apud* Diehl, *Afr. byz.*, p. 604-5.

2. Gsell, *Rec. de Const.*, XXXII, 1898, p. 267-271. Conf. Diehl, *Afr. byz.*, p. 607-9, fig. 75.

3. *Corpus*, VIII, 4799.

4. Pour la position, voir tome I, p. 89-90.

5. Conf. *ibid.*

On peut admettre quelques rest urations barbares, mais il est bien certain que, dès l'origine, le travail a été exécuté avec beaucoup de négligence et de précipitation. Les tours sont cependant un peu plus soignées que le reste.

Tout autour de la forteresse, à une distance de 20 à 30 mètres, une enceinte suivait les irrégularités du terrain. Actuellement, elle ne dépasse guère le niveau du sol. Le mur, qui mesure 1m,50 de largeur, est formé, sur le front, d'une rangée de pierres de taille maladroitement ajustées et, par derrière, de moellons accumulés; çà et là, on trouve pourtant, du côté de l'intérieur, une seconde rangée de pierres taillées. Les traces d'une tour carrée, de 5 mètres de front, se distinguent au nord-ouest. Ce rempart grossier, qui protégeait un quartier placé au pied de la forteresse, est-il, comme elle, de l'époque de Justinien, ou bien plus récent? C'est ce qu'on ne saurait dire, mais nous inclinerions plutôt vers la seconde hypothèse.

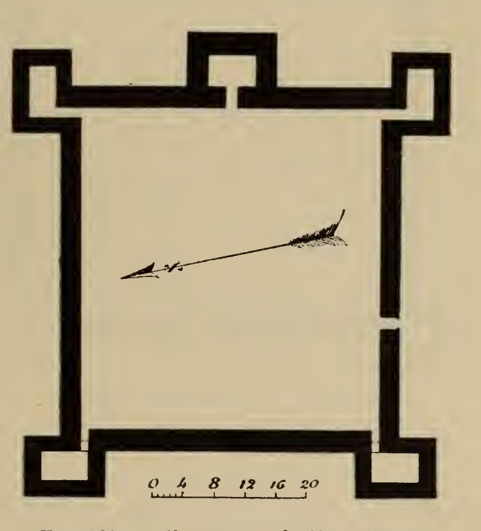


Fig. 160. — Forteresse de Ksar Sbéhi.

Gastal, au nord de Tébessa. — Le fort (*fig*. 161)[1], placé au point où une route venant d'Ammaedara débouchait des mon-

1. Gsell, *Rec. de Const.*, XXXII, 1898, p. 290-1. Conf. Diehl, *Afr. byz.*, p. 602-3, fig. 72.

tagnes [1], a vue sur une immense plaine au nord. Ses dimensions sont de 54 mètres et de 47^{m},50. A chacun des angles se dressait une tour ronde ; au milieu de la face nord-est, il y avait une tour carrée, servant de réduit défensif ou couvrant l'entrée, qui d'ailleurs n'est plus visible. Les murs, assez médiocrement construits, mesurent 2^{m},25 aux courtines et un peu moins aux tours. A l'intérieur, on rencontre des vestiges de bâtiments, qui semblent être en général d'une époque plus basse [2].

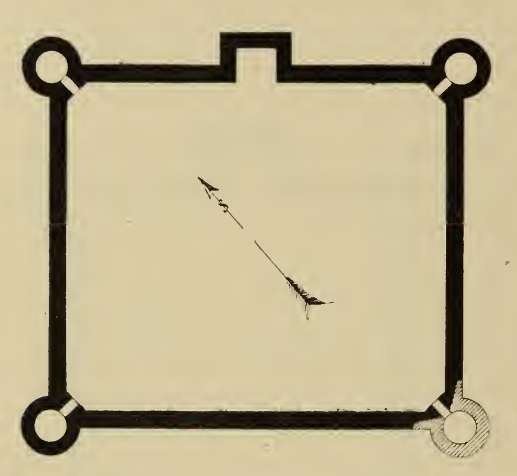


Fig. 161. — Forteresse de Gastal.
(Échelle de 1/1000.)

B. *Forteresses rectangulaires, avec des tours aux angles et sur les quatre fronts.*

Timgad (*Thamugadi*). — La forteresse de Timgad [3], qui, d'après le témoignage de Procope, date du règne de Justinien [4], mesure

1. Voir plus haut, p. 9. Une autre route venait de Theveste.

2. A Tolga, au sud-ouest de Biskra, on voit les restes d'un château fort que Renier et Blanchet ont jugé être d'époque byzantine. Il avait, semble-t-il, quatre tours aux angles. Texier indique deux autres tours et il ajoute que ce *castellum* était séparé en deux par une muraille. D'après le plan de Blanchet, les deux parties paraissent dater de deux époques différentes. Voir Texier, *Revue archéologique*, V, 1848, p. 134 ; Guyon, *Voyage d'Alger aux Ziban*, p. 191 et planche 20 ; Renier, *Archives des Missions*, II, 1851, p. 450 ; Cagnat, *l'Armée romaine d'Afrique*, p. 594 ; Blanchet, *Bull. Comité*, 1898, p. 331-2.

3. Diehl, *Nouv. arch.*, p. 310-6, pl. II-IV. Le même, *Afr. byz.*, p. 200-3, fig. 37-40. Le même, *Justinien*, p. 233, fig. 88.

4. Voir Diehl, *Nouv. arch.*, p. 434.



A. Fontemoing, Édit., Paris

Phototypie Berthaud, Paris

Forteresse byzantine de Timgad

111m,25 de long sur 73 de large (*fig.* 162, d'après le plan levé par le Service des monuments historiques[1]; planche XCVIII : vue prise de l'ouest). D'une belle construction et assez bien

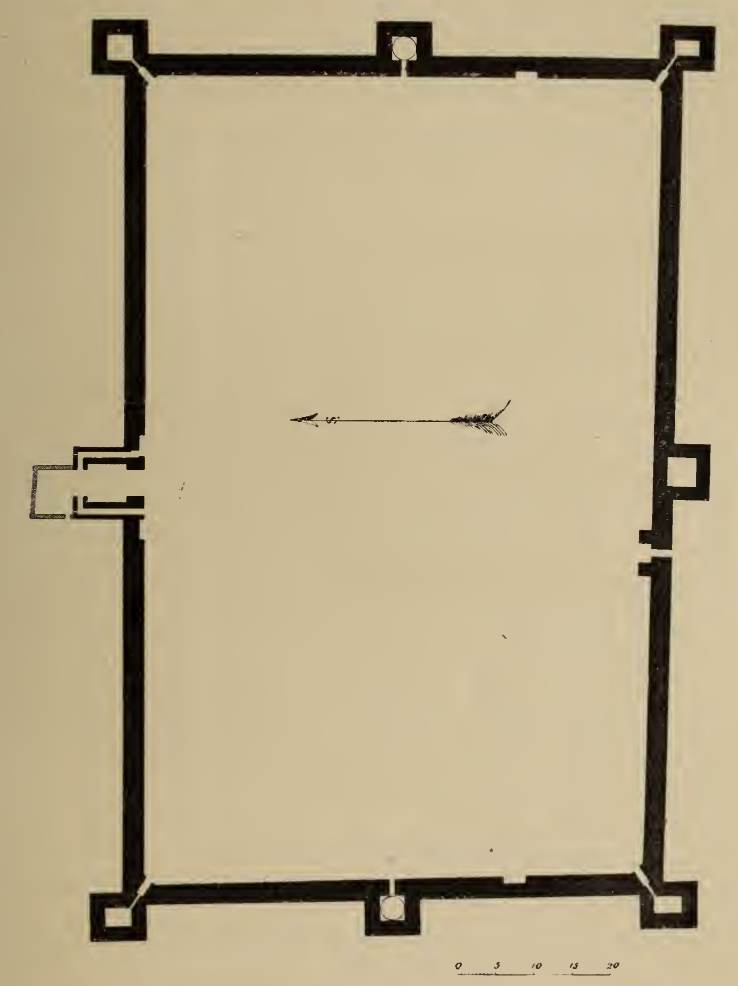


Fig. 162. — Forteresse de Timgad.

conservée, elle peut compter parmi les ruines les plus imposantes de l'époque byzantine : à l'ouest, les murs atteignent

1. Avec quelques légères modifications.

environ 7 mètres de hauteur. Les matériaux ont été, comme de coutume, empruntés à des édifices romains ; on a observé qu'un certain nombre de fragments d'architecture, jetés dans les murailles, décoraient auparavant le Capitole et le théâtre [1].

Cette forteresse avait été élevée, non pour couvrir une ville — car Thamugadi était déjà détruite [2] —, mais pour garder le débouché d'un des principaux passages à travers l'Aurès [3]. Située à environ 200 mètres de la colonie de Trajan, elle resta isolée : on ne distingue pas de traces de bâtiments dans le voisinage immédiat. Cependant, il est possible qu'une population peu nombreuse ait profité de l'existence d'une citadelle aussi importante pour s'installer dans les ruines de la ville romaine, et il est certain que, vers le milieu du VIIe siècle, une chapelle fut construite à 250 mètres au sud-ouest du fort [4].

Les courtines ont 2^{m},40-2^{m},70 d'épaisseur, les tours 1^{m},70-2 mètres. Ces tours, de forme quadrangulaire, sont placées aux angles et au milieu de chaque front. Elles offrent au rez-de-chaussée des portes fort étroites [5]. Aux tours centrales de l'est et de l'ouest, on peut constater que la salle du bas était surmontée d'une coupole en briques et éclairée par une meurtrière. Sur le front sud s'ouvre une poterne large d'un mètre, qui se prolonge à l'intérieur par une sorte de couloir, resserré entre deux massifs. L'entrée principale est dans la grande tour qui occupe le milieu de la face septentrionale. C'est un passage, qui était sans doute voûté et qui se rétrécit à ses deux extrémités, où il mesure

1. Bœswillwald, Cagnat et Ballu, *Timgad*, p. 113. Conf. tome I, p. 197.
2. Voir tome I, p. 113.
3. Voir *ibid.*, et tome II, p. 359.
4. Voir plus haut, p. 314.
5. Cependant la tour placée au milieu du front sud ne semble pas avoir eu de porte en bas.

3^{m},40 et 3^{m},55 de largeur : il y avait là deux portes. « A droite « et à gauche de cette entrée, dit M. Diehl, dans l'épaisseur « de la muraille de la tour, large ici de 2^{m},10, deux couloirs « intérieurs étaient ménagés, recouverts de gros blocs, et qui « mesuraient 0^{m},80 de largeur et 1^{m},70 environ de hauteur. « Prenant naissance à l'intérieur de la forteresse, ils s'engageaient « parallèlement au passage, puis, tournant à angle droit, dé- « bouchaient derrière la première porte. Quelle était l'utilité « de ces passages dérobés ? Peut-être permettaient-ils, si la « première porte était forcée, d'assaillir sur leurs flancs les « assaillants retenus sous la voûte qui séparait les deux « portes..., de leur couper la retraite en se portant sur leurs « derrières par ces couloirs. »

Au nord de cette entrée, on remarque les restes d'un avant-corps, de 6^{m},25 sur 5^{m},55, qui est une addition de basse époque (indiquée sur le plan en diagonales croisées).

Ksar Bellezma. — La forteresse que les Arabes appellent ainsi [1] est très ruinée. Elle a 125 mètres de long et 112 de large. Aux quatre tours d'angle, les deux fronts mesurent 10^{m},70 et 9^{m},30 ; les tours qui font saillie au milieu de chaque face sont de dimensions variables. L'épaisseur des courtines est de 2^{m},50, celle des tours de 2^{m},50-2^{m},70. Une poterne, large seulement de 1^{m},25, s'ouvre sur un des côtés de la tour centrale de l'ouest.

Les habitants de la plaine environnante vinrent chercher protection au pied de ces murailles, et Ksar Bellezma fut une ville assez importante à l'époque berbère.

1. El Békri, *Description de l'Afrique septentrionale*, traduction De Slane, p. 122-3. Ragot, *Rec. de Const.*, XVI, 1873-4, p. 239. Gsell, *Recherches archéologiques en Algérie*, p. 105. Diehl, *Nouv. arch.*, p. 303-5. Le même, *Afr. byz.*, p. 168, fig. 11 ; p. 251, fig. 52.

Tobna (*Thubunae*). — Dans ces dernières années, la forteresse de Tobna[1] a été exploitée comme carrière par des entrepreneurs : elle a beaucoup souffert de ce vandalisme. Mais, d'autre part, M. Grange y a fait, en 1900-1901, des fouilles qui ont permis de reconnaître les dispositions de l'entrée et des tours (voir, *fig.* 163, le plan que nous avons dressé sur les indications de cet archéologue). Les dimensions sont de 86m,20 et de

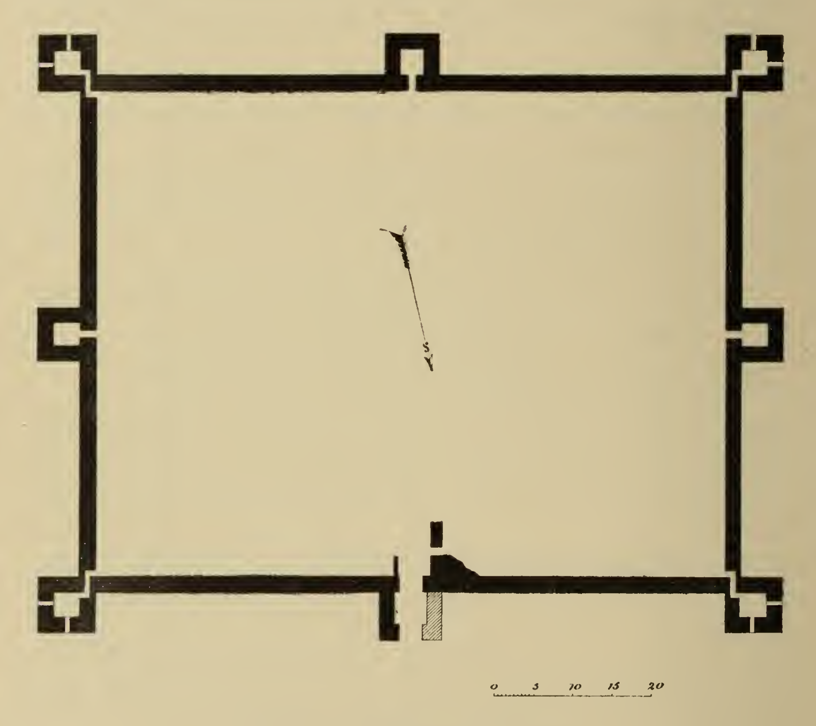


Fig. 163. — Forteresse de Tobna.

58 mètres. Les murs ont partout 2m,10 d'épaisseur ; les tours d s angles mesurent 7m,20 de front, de même que celles qui occupent le milieu des faces ouest, est et sud. D'étroits cou-

1. El Békri, *l. c.*, p. 123-4. Ville, *Voyage d'exploration dans les bassins du Hodna et du Sahara*, p. 111. Diehl, *Nouv. arch.*, p. 308-9. Le même, *Afr. byz.*, p. 216, fig. 48. Blanchet, *Rec. de Const.*, XXXIII, 1899, p. 288-293.

loirs conduisaient aux salles du rez-de-chaussée, auxquelles des meurtrières donnaient un peu de jour. Dans la tour centrale du nord s'ouvre l'entrée, passage présentant à ses deux extrémités des portes cintrées, dont l'une est restée debout. Auprès, à l'intérieur de la forteresse, un gros massif de maçonnerie a peut-être appartenu à un escalier.

Le *castellum* dont nous parlons fait saillie sur la face méridionale d'une enceinte rectangulaire, qui entourait une ville très vaste et qui, presque partout, n'est plus représentée que par des dos de terrain[1]. Ce rempart date-t-il de l'époque byzantine? Nous l'ignorons.

Ras el Oued (*Thamalla*, au sud-ouest de Sétif). — Ce château fort[2], très mal conservé, mesure 110 mètres environ de côté. En avant des courtines, qui ont 2^{m},50 d'épaisseur, s'élevaient huit tours, quatre aux angles et quatre au milieu des faces. La porte était peut-être dans la tour centrale du sud. A l'intérieur, trois fûts des colonnes, qui émergent du sol, semblent indiquer l'emplacement d'un grand édifice, peut-être d'une église.

Sétif (*Sitifis*). — La forteresse de Sétif[3], rectangulaire comme les précédentes, compte un plus grand nombre de tours. Construite vers 640, par ordre de Solomon[4], elle protégeait une ville, qui, sous la domination byzantine comme sous le Bas Empire, fut la capitale d'une province. Il en reste des parties

1. D'après l'indication que M. Grange m'a donnée, elle mesure 760 mètres de long sur 640 mètres de large.

2. Delamare, *Exploration*, pl. 67, fig. 1 et 2. Pelletier, *Revue africaine*, V, 1861, p. 453. Gsell, *Recherches archéologiques en Algérie*, p. 270-1. Diehl, *Afr. byz.*, p. 255, fig. 55.

3. Ravoisié, I, p. 68, pl. 58. Delamare, pl. 68-9. Diehl, *Nouv. arch.*, p. 293-6. Le même, *Afr. byz.*, p. 256, fig. 56 ; p. 257, fig. 57.

4. *Corpus*, VIII, 8483. Conf. Diehl, *Nouv. arch.*, p. 293 et 434.

importantes, remaniées, il est vrai, pour être utilisées dans l'enceinte du quartier militaire français. Il y a soixante ans, lors de l'arrivée de nos troupes à Sétif, l'ensemble était encore en assez bon état.

Cette forteresse, longue de 158 mètres, large de 107, offrait onze tours carrées, quatre aux angles, trois sur un des côtés longs, deux sur le côté opposé, une enfin sur chacune des petites faces. Ces tours mesurent de 10 à 13 mètres de front. Dans chacune d'elles [1], la salle inférieure était séparée de l'étage par un plancher, reposant sur des corbeaux en pierre. L'épaisseur des courtines est de $2^{m},40$; le chemin de ronde qui les surmontait était doublé d'un balcon, porté par des poutres : sur un point, à une hauteur d'environ 7 mètres, on voit les trous carrés dans lesquels ces madriers venaient s'enfoncer. A côté de la tour occupant le milieu de la face occidentale, il y a une poterne étroite, dont le linteau est surmonté d'un arc de décharge [2].

C. *Forteresses de forme irrégulière.*

Taoura (*Thagura*). — La forteresse de Thagura [3] date de l'époque de Justinien, ainsi qu'une inscription le prouve [4]. A l'est, elle dépasse encore de 6 mètres le sol actuel (planche XCIX); ailleurs, au contraire, elle est à peine distincte. De forme trapézoïdale, longue de 100 mètres en moyenne, large de 70 [5], elle est assise sur une colline isolée, dont les pentes, assez

1. Cela est certain du moins pour deux des tours de la face occidentale.
2. Les deux baies percées dans la face sud sont modernes.
3. Gsell, *Rec. de Const.*, XXXII, 1898, p. 285-7. Conf. Diehl, *Afr. byz.*, p. 605-6, fig. 74.
4. *Corpus*, VIII, 16851.
5. Ces dimensions plutôt restreintes nous font classer Thagura parmi les forteresses et non parmi les villes fortes.



A. Fontemoing, Édit., Paris

Phototypie Berthaud, Paris

Forteresse byzantine de Taoura

douces au levant, sont fort raides à l'ouest et au sud, tandis que le côté nord tombe presque à pic.

Les ingénieurs militaires ont naturellement tenu compte de cette disposition du terrain. Le front oriental, qui était le plus exposé, présentait deux, ou peut-être trois grandes tours. Sur les autres faces, on ne trouve qu'un simple rempart, qui devait même s'interrompre au nord, où il n'était pas nécessaire. Les murs, de construction soignée, ont 2m,20 d'épaisseur aux courtines.

A l'intérieur, le sol s'élève dans la direction du nord, et, au point culminant, on voit les traces d'un bâtiment rectangulaire, qui a pu être un donjon.

Guelaa Sidi Yahia[1]. — Aucune inscription ne permet de dater cette forteresse avec certitude, mais elle paraît bien être byzantine : le mode de construction rappelle les ouvrages défensifs de l'époque de Justinien ; des tambours de colonnes cannelées, employés dans la face orientale, ont été pris dans une ruine romaine.

Située dans une position stratégique très importante, entre Calama, Thibilis et Tipasa, près de la ligne de partage des eaux de la Medjerda et des affluents de l'oued Cherf, elle occupe le sommet renflé d'un mamelon, dont les flancs sont à pic au nord et au sud et en pente raide à l'ouest. La configuration de cette colline a déterminé la forme assez irrégulière de l'enceinte, qui mesure 145 mètres de longueur et dont la largeur est variable. A l'est, côté où l'accès était plus facile que partout ailleurs, on a établi un front de 100 mètres, renforcé par

1. Vigneral, *Ruines romaines du cercle de Guelma*, p. 35 et pl. VI. Bernelle, *Rec. de Const.*, XXVII, 1892, p. 63. Robert, *ibid.*, XXX, 1895-6, p. 119-122, avec deux planches. Gsell, *ibid.*, XXXII, 1898, p. 262-3. Conf. Diehl, *Afr. byz.*, p. 606-7.

quatre grandes tours rectangulaires. La face occidentale, beaucoup moins étendue (50 mètres environ), n'était couverte que par deux tours. La face nord offre une série de cinq fronts parallèles, en retraite les uns sur les autres dans la direction de l'ouest, et reliés deux à deux par des rentrants qui leur sont perpendiculaires ; çà et là, des soutènements précèdent cette face. Au sud, le rempart est très détruit ; cependant, des vestiges de trois tours carrées sont encore reconnaissables. Les murs, assez convenablement bâtis, ont $1^m,70$-1^m80 d'épaisseur aux courtines et $1^m,05$-$1^m,15$ aux tours. L'entrée paraît avoir été au sud-est. On rencontre à l'intérieur des restes de nombreuses constructions, qui peuvent n'être pas très anciennes. Mais nous attribuons à l'époque byzantine une sorte de donjon rectantangulaire, qui se distingue très nettement au point le plus élevé du mamelon. Ce bâtiment, dont les parois sont formées de deux rangs de pierres de taille, mesure 22 mètres de long sur 19 de large. Il surmonte neuf citernes alignées, couvertes de grandes dalles, avec des orifices circulaires.

Mdaourouch (*Madauri*). — Une inscription, gravée au-dessus de la porte principale [1], atteste que le *castellum* de Madaure fut élevé par les soins de Solomon, vers 535 [2]. Nous en donnons un plan (*fig.* 164), une vue intérieure (*fig.* 165) et deux vues extérieures (planches C et C I : l'une a été prise de l'est, l'autre du nord). Les murs de la façade orientale [3] et d'une bonne partie de la façade septentrionale sont bien con-

1. *Corpus*, VIII, 4677 = 16869. Conf. Diehl, *Afr. byz.*, p. 73 et 74, n. 5.
2. Chabassière, *Rec. de Const.*, X, 1866, pl. V et VII. Diehl, *Nouv. arch.*, p. 344-350 ; pl. VII-XI. Le même, *Afr. byz.*, p. 151, fig. 4 ; p. 161-2, fig. 14-15 ; p. 204, fig. 41 ; pl. VII. Le même, *Justinien*, p. 229, fig. 86. Gsell, *Rec. de Const.*, XXXII, 1898, p. 281-4.
3. Nous nous exprimons ainsi pour abréger. En réalité, cette face regarde le sud-est.



A. Fontemoing, Édit., Paris

Phototypie Berthaud, Paris

Forteresse byzantine de Mdaourouch



A. Fontemoing, Édit., Paris

Phototypie Berthaud, Paris

Forteresse byzantine de Mdaourouch

servés et gardent un aspect imposant; du reste, cette forteresse est une des plus soignées parmi les constructions byzan-

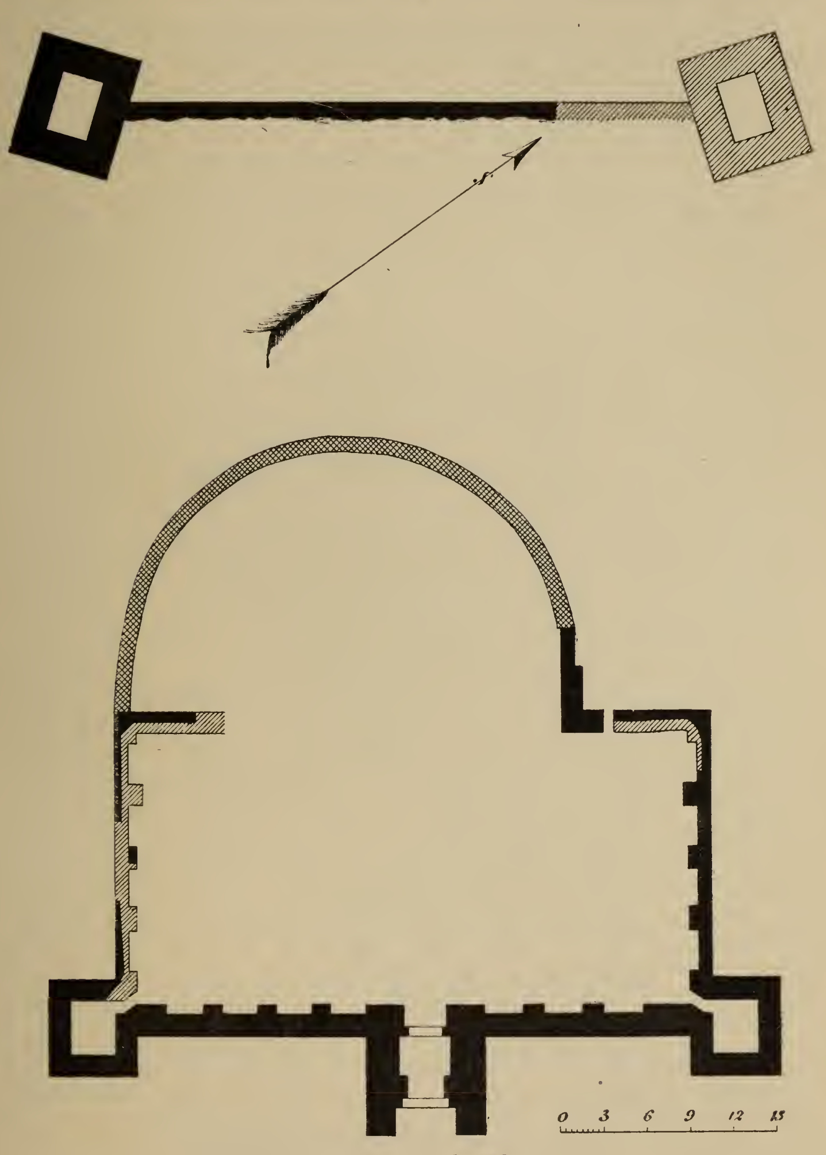


Fig. 164. — Forteresse de Mdaourouch.

tines de l'Afrique du Nord, les pierres de taille sont jointes

d'une manière très exacte et les assises disposées avec beaucoup de régularité.

Nous ne saurions dire avec certitude quel fut à l'origine le plan du château fort. Le front forme une ligne droite de 36 mètres de long, flanquée à ses extrémités de deux grandes tours carrées et présentant au milieu un avant-corps, dans lequel est ménagé un passage. Par derrière, deux murs, perpendiculaires à ce front, se détachent des tours ; au bout de 17 mètres, ils se coudent à angle droit. Au sud, toute trace du rempart primitif disparaît à partir de là. Au nord, la muraille reprend bientôt sa direction première; elle se perd ensuite sous les décombres. Mais 34 mètres plus loin, on remarque des vestiges d'un long mur, bâti avec soin : il est parallèle à la façade orientale et il formait peut-être le front opposé de la forteresse. Il se termine au sud par une grande tour rectangulaire dont il ne reste plus que la base ; un dos de terrain indique l'existence d'une autre tour semblable au nord. Ces deux tours étaient placées de biais, sans doute pour faciliter la surveillance de la courtine. Le *castellum* de Mdaourouch n'était donc pas exactement rectangulaire, comme ceux de Timgad, de Bellezma, de Tobna, de Sétif : il y avait, semble-t-il, de grands rentrants sur les faces longues, disposition tout à fait insolite et que nous ne pouvons pas nous expliquer.

Plus tard, et peut-être après la chute de la domination byzantine, la citadelle fut beaucoup réduite. On éleva, du côté de l'ouest, un mur semi-circulaire, construit à la hâte et d'une manière très barbare, sans doute avec des matériaux pris dans le fort même, qui avait dû auparavant subir de graves dégâts. Cet hémicycle est en effet une restauration de très basse

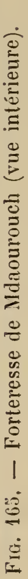


Fig. 165. — Forteresse de Mdaourouch (vue intérieure).

époque et non pas, comme on l'a cru, une ruine de quelque édifice romain, théâtre ou autre monument.

Les courtines de la forteresse mesurent en moyenne 2 mètres d'épaisseur. Des contreforts intérieurs, épais de $0^{m},70$, larges pour la plupart de $1^{m},35$, étaient reliés par des arcades, dont l'une subsistait encore en 1895. Ces arcades, faites en petites pierres, supportaient les dalles d'un chemin de ronde. La tour du nord-est est en bon état. Un couloir oblique, très étroit, mène à la salle du rez-de-chaussée, qui était séparée de l'étage par un plancher, reposant sur des corniches et sur un corbeau.

L'avant-corps de la face orientale, large de 8 mètres, profond de $7^{m},10$, renferme une petite cour quadrangulaire, resserrée entre deux bastions pleins [1] et s'ouvrant, sur le dehors comme sur l'intérieur, par de grandes baies, dont le linteau est surmonté d'un arc de décharge. Une poterne, large seulement de $0^{m},85$, est ménagée dans le rentrant du front nord : une arcade y surmonte aussi le linteau.

Autour de la forteresse, telle qu'elle fut constituée après la réparation hâtive dont nous avons parlé plus haut, on distingue une enceinte irrégulière, qui en est éloignée de 25 à 50 mètres [2] et qui rappelle celle de Gadiaufala [3]. Très grossière, elle consiste en un mur large de $0^{m},90$, présentant soit deux rangées de pierres de taille, soit une seule rangée, doublée en arrière par des moellons. A l'ouest, on a simplement incorporé dans cette enceinte la longue courtine qui nous a paru représenter

1. Les vides indiqués par M. Diehl à l'intérieur de ces deux bastions m'ont paru accidentels; ils ne forment pas deux couloirs ménagés dans l'épaisseur de la muraille.

2. La place nous a manqué pour indiquer cette enceinte sur notre plan.

3. Conf. p. 369.

la façade occidentale du *castellum* primitif. Il est possible que le rempart en question ait été construit en même temps que l'hémicycle, vers la fin de l'époque byzantine ou à une date ultérieure. Il semble avoir protégé des habitations.

Aux forts que nous venons d'énumérer, nous joindrons, non sans hésitation, ceux de Fedj Souioud et de Gaga, qui sont d'un type assez différent et dont l'âge est malaisé à déterminer.

Fedj Souioud (*Vatari ?*) se trouve entre Guelma et Tébessa, en un lieu d'où l'on a des vues très étendues, et où, à l'époque romaine, plusieurs grandes voies se croisaient. Il y a là une forteresse de basse époque [1], qui ne présente pas les caractères ordinaires des ouvrages élevés par le gouvernement de Byzance : murs à double parement en pierres de taille, épais d'au moins 2 mètres, tours rondes ou carrées saillantes. Cependant, la position est si importante au point de vue stratégique qu'elle ne pouvait guère être négligée par les autorités militaires chargées d'assurer la défense du pays. Nous sommes donc porté à croire que le fort de Fedj Souioud est un ouvrage officiel. Il a la forme d'un rectangle, écorné au sud, de 95 mètres de long sur 42 de large. La construction est mauvaise et l'ensemble est mal conservé. Le rempart mesure $1^m,30$-$1^m,50$; il est constitué par une rangée de pierres de taille, derrière laquelle sont disposés des moellons ; contrairement à l'usage le plus fréquent, il n'existe pas de second parement du côté de l'intérieur. On a employé beaucoup de matériaux pris à des monuments plus anciens : morceaux de colonnes, de portes, de pressoirs, etc. En arrière de ce mur et à une distance de $3^m,60$, s'en élevait un autre, qui lui était

1. Gsell, *Rec. de Const.*, XXXII, 1898, p. 272-4. Conf. Diehl, *Afr. byz.*, p. 610-1.

parallèle. Large de 0^{m},60-0^{m},65, il était en moellons, avec des chaînes en pierres de taille. Il est très probable qu'il soutenait une terrasse, appliquée contre le rempart[1]. La porte de la forteresse — ou du moins une des portes — était au sud-est; très étroite, elle pouvait être fermée par un grand disque en pierre, de 1^{m},30 de diamètre, encore en place dans la coulisse latérale où on le repoussait quand on voulait ouvrir la baie. L'intérieur est encombré de ruines de bâtiments divers, pour la plupart de date relativement récente.

La ruine appelée Gaga[2] est située à 23 kilomètres et demi à l'ouest de Tébessa, dans une petite plaine et auprès d'un col que traversait la route de Theveste à Thamugadi. C'était un passage fréquenté, qu'il convenait de garder. La forteresse, aujourd'hui en fort mauvais état, mesure 43 mètres de côté. Elle est d'une construction détestable : les assises ne présentent aucune régularité et, à certains endroits, les pierres paraissent avoir été simplement entassées. Nous y avons remarqué de nombreux matériaux de démolition : fûts et bases de colonnes, pilastres, fragment d'une frise finement sculptée, bloc orné d'une croix monogrammatique qui n'a certainement pas été gravée avant le ve siècle. Le mur, large de 1^{m},20-1^{m},30, est exactement semblable à celui de Fedj Souioud. Par derrière, à une distance de 2^{m},60, un autre mur en moellons, avec chaînes, épais de 0^{m},50, devait servir de soutènement à un chemin de ronde en terre, longeant les quatre faces. A chacun des angles, ce second mur s'interrompait; on avait placé là une tour, qui ne faisait pas saillie au dehors.

1. Au tome I, p. 94, nous avons fait observer qu'il y avait sans doute des terrasses analogues le long des remparts de *Rapidum*.
2. Gsell, *Rec. de Const.*, XXXII, 1898, p. 293-4.

FORTINS. OUVRAGES DE DÉFENSE LOCALE

A. *Fortins.*

Il est à peu près impossible d'établir une distinction rigoureuse entre les fortins que le gouvernement impérial fit construire pour compléter le système général de défense de ses possessions africaines, et ceux qui furent des ouvrages d'un caractère local, exécutés par les soins des habitants. Parmi les premiers, les uns ont dû être souvent élevés dans des villes, des bourgs, des villages; plus d'un autre, d'abord isolé, a formé tôt ou tard le noyau d'un centre de population, pour lequel il était une garantie de sécurité. Entourés de maisons, comme les seconds, ils ne présentent aucune particularité qui permette de reconnaître leur origine officielle.

Ces fortins sont extrêmement nombreux. Au nord de l'Aurès, autour de Tébessa, dans les régions de Guelma et de Constantine, on en rencontre dans presque tous les villages. Dans les villes, il y en a quelquefois plusieurs : par exemple à Khamissa[1], à Guelaat bou Atfane[2], à El Mahder[3]. A Zana[4], à Zraïa[5], lieux où s'élevait une forteresse importante, on trouve aussi un fortin.

Ces constructions, carrées ou rectangulaires, sont de dimensions très variables. Ici, les faces mesurent 10 mètres à peine ; là, elles atteignent ou dépassent 25 mètres. Les murs ont d'habitude une épaisseur moindre que dans les forteresses

1. Voir plus loin, p. 389.
2. Gsell, *Rec. de Const.*, XXXII, 1898, p. 255-7.
3. Graillot et Gsell, *Mélanges de l'École de Rome*, XIV, 1894, p. 76.
4. Graillot et Gsell, *ibid.*, p. 532.
5. Gsell, *Recherches archéologiques en Algérie*, p. 142.

et les places fortes, en moyenne $1^{m},40$. Souvent même, les deux parements en pierres de taille ne sont point séparés par des moellons : ils se touchent dos à dos, constituant un mur large de $0^{m},80$-1 mètre. Le travail est presque toujours hâtif et très négligé. En règle générale, les fronts ne sont pas flanqués de tours. Parfois cependant, un petit bastion carré fait saillie sur une des faces ; il couvre l'entrée, ou bien il forme un réduit, peut-être aussi un poste d'observation [1]. On ne rencontre que très rarement plusieurs tours, disposées soit aux angles, soit au milieu des côtés [2]. Il n'y avait d'ordinaire qu'une seule porte, avec une fermeture de type usuel ou un disque en pierre, manœuvrant dans une coulisse [3]. Une citerne est quelquefois aménagée dans le sous-sol [4].

1. Voir Delamare, pl. 88, fig. 1-3 et pl. 89, à gauche (fortin de Guidjel, près de Sétif) ; Gsell, *Rec. de Const.*, XXXII, 1898, p. 256 et 289 (Guelaat bou Atfane, dans la région de Guelma ; Ksar Gouraï, près de Tébessa).

2. A Tigzirt, à l'endroit où l'on a cru reconnaître le forum (Gavault, *Étude sur les ruines romaines de Tigzirt*, p. 91-4), s'élevait un fortin, avec deux tours carrées, occupant le milieu des fronts nord et sud. Cet ouvrage, construit avec des matériaux de démolition, est peut-être byzantin, quoique le mur ne soit pas à double parement. — On voit à El Mahder, près de Batna, un petit fort carré, de 41 mètres de côté, à murs doubles. Au milieu des faces nord, est et ouest, s'avance une tour, de $3^{m},60$ de front et de saillie. Sur la face sud, il y a une porte, faisant aussi saillie ; une arcade encore bien conservée la surmonte. Graillot et Gsell, *Mélanges de l'École de Rome*, XIV, 1894, p. 76 ; Blanchet, *Bull. Comité*, 1898, p. 333-4. — A Hammam Meskoutine, Ravoisié (II, pl. 20) et Delamare (pl. 169, fig. 1 et 4) ont étudié un fortin, aujourd'hui démoli, dont la forme particulière a été déterminée par la configuration de la crête étroite sur laquelle on l'avait placé. Il se composait de deux tours carrées, reliées par deux murailles parallèles, très rapprochées l'une de l'autre.

3. Voir plus loin, au fortin d'El Mahder. Delamare, *Exploration*, pl. 55, fig. 1 ; pl. 88, fig. 1, 2, 9. De Bosredon, *Rec. de Const.*, XIX, 1878, p. 31 et pl. II. — Pour ce mode de fermeture, voir Jacquot, *Rec. de Const.*, XXXIV, 1900, p. 142-4 ; Gsell, *Fouilles de Bénian*, p. 45 ; conf. plus haut, p. 384 et plus loin, chap. III, aux Djedar.

4. Par exemple à Ascours, entre Bône et Guelma : Delamare, pl. 188, fig. 10-11.



A. Fontemoing, Édit., Paris

Phototypie Berthaud, Paris

Fortin de Khamissa

Nous nous contenterons de mentionner ici cinq de ces fortins, qui pourront servir d'exemples [1].

Le *Ksar el Kébir* [2] (le grand fort), à Khamissa, est situé sur la croupe qui domine le théâtre et d'où l'on découvre au nord la vallée de la Medjerda, à l'ouest et à l'est les collines entourant la ville de *Thubursicum*. Ce fortin, resté debout sur une hauteur de plusieurs mètres (voir planche CII), mesure 15 mètres de côté. Il a des murs doubles, épais de $0^{m},80$, à assises régulières. La porte s'ouvrait dans une sorte de couloir étroit, au sud. A l'intérieur, nous avons distingué plusieurs compartiments, dont les murs ont été remaniés et dont les dispositions ne sont pas bien nettes. Au-dessous s'étend une citerne.

Vers le bas de cette croupe, au sud-ouest, on trouve les ruines d'un autre fortin [3], dont la longueur est de 31 mètres et la largeur de 17 ; il occupe l'emplacement d'un édifice plus ancien, dont on a utilisé quelques parties. Les murs, à double parement, avec un remplissage de moellons au milieu, ont $1^{m},60$ d'épaisseur ; des morceaux d'architecture et des pierres tumulaires y ont été employés. La porte, ouverte sur un des côtés longs, au sud, était flanquée de deux avant-corps massifs, mesurant 2 mètres de front.

1. Sur les fortins de basse époque dont les restes se retrouvent en Algérie, voir, entre autres auteurs : Delamare, *Explor.*, pl. 55, 58, 60, 88, 89, 188 ; Diehl, *Nouv. arch.*, p. 305-6, 324-7, 349-350 ; le même, *Afr. byz.*, p. 238 *seq.*, 295-6 ; Gsell, *Recherches archéologiques en Algérie*, p. 101, 103, 113, 118, 122, 123, 132, 134, 138, 139, 141, 142, 173, 255 ; Graillot et Gsell, *Mélanges de l'École de Rome*, XIII, 1893, p. 473-4 et *seq.*, *passim*, pl. V ; *ibid.*, XIV, 1894, p. 507-8 et *seq.*, *passim*, pl. X ; Toussaint, *Bull. Comité*, 1897, p. 269 *seq.*, *passim* ; Gsell, *Rec. de Const.*, XXXII, 1898, p. 255, 258, 260, 265, 284, 288, 289, 292 ; etc.

2. Chabassière, *Rec. de Const.*, X, 1866, p. 120 ; pl. V, fig. 2 ; pl. XIX, fig. 3. Diehl, *Nouv. arch.*, p. 365. Gsell, *Rec. de Const.*, XXXII, 1898, p. 277-8.

3. Diehl, *Nouv. arch.*, p. 365-6. Gsell, *Rec. de Const.*, *l. c.*, p. 276-7. Voir plus loin la fig. 167. — La face septentrionale est précédée d'un mur de soutènement.

A Zana (*Diana*), un fortin[1], long de 20^{m},50[2], large de 16^{m},80, avec des murs épais de 1^{m},45, fut appliqué contre l'arc de triomphe de Macrin[3]. La face septentrionale de cet ouvrage défensif est presque entièrement formée par l'arc, dont on bouché les deux petites baies et rétréci la baie centrale ; cette dernière servait d'entrée.

Un fortin assez bien conservé, qu'on voit près du village d'El Mahder (au nord-est de Batna)[4], mesure 11 mètres sur 9^{m},40 ; les murs ont 1^{m},40 d'épaisseur. La porte, ménagée sur la face orientale, se fermait à l'aide d'un disque de pierre, de 2 mètres de diamètre, encore en place dans une coulisse. Le linteau offre une grande croix latine, accostée de deux croix plus petites et de deux palmes, ainsi que plusieurs inscriptions[5], dont l'une donne le nom du fondateur : « *Ar*[*g*]*entius diacon*(*us*). » Ce diacre était peut-être le même personnage qu'Argentius, évêque de la ville voisine de Lamiggiga à la fin du VIe siècle[6] ; en tout cas, la forme des croix et des lettres indique l'époque byzantine.

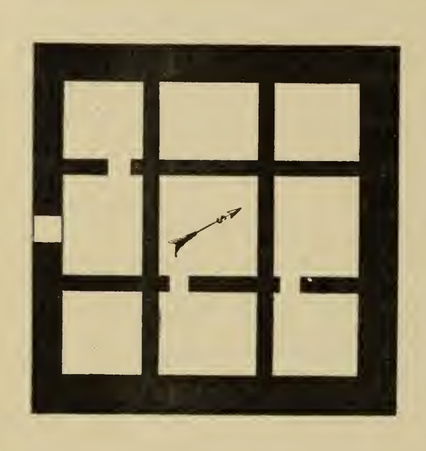


Fig. 166. — Fortin d'Youks.

1. Diehl, *Nouv. arch.*, p. 300-1 et pl. I. Le même, *Afr. byz.*, p. 180, fig. 24. Graillot et Gsell, *Mélanges de l'École de Rome*, XIV, 1894, p. 544-6.
2. Plus tard, ce fortin fut agrandi à l'est.
3. Conf. tome I, p. 177-9 et planche XLII.
4. Audollent, *Mélanges de l'École de Rome*, X, 1890, p. 562-3. Diehl, *Nouv. arch.*, p. 297-8. Blanchet, *Bull. Comité*, 1898, p. 332-3, fig. 3.
5. *Corpus*, VIII, 4353 = 18539.
6. Conf. plus haut, p. 255.

A Youks (*Aquae Caesaris*, à l'ouest de Tébessa), un fortin gardait la source thermale (*fig.* 166)[1]. Il a 14m,80 de côté ; l'épaisseur des murs est de 1m,20-1m,50. Parmi les matériaux qu'on y a employés, nous avons remarqué des pierres qui portent le monogramme constantinien avec l'α et l'ω et qui, par conséquent, datent au plus tôt du IVe siècle. L'entrée, large de 1m,10, s'ouvre au milieu du front sud.

Cette ruine offre quelque intérêt parce qu'on l'a fouillée jusqu'au fond. La disposition du sous-sol est parfaitement nette : il comprend neuf salles, que limitent des murs en blocage avec des chaînes, et dont plusieurs communiquent entre elles. Il est probable qu'on descendait par des trappes dans ces compartiments, qui devaient être des celliers. Leur sol est à plus de 2 mètres au-dessous du seuil de la porte.

B. *Refuges à l'intérieur des villes.*

Dans certaines villes, les fortins exigus que nous venons d'étudier ne parurent pas suffisants pour assurer la défense. On construisit des enceintes grossières, plus ou moins vastes, destinées à servir d'asiles aux habitants. D'ordinaire, on les appuya à des fortins, qui devinrent les réduits de ces sortes de citadelles.

A Khamissa[2], une enceinte à peu près trapézoïdale, longue de 85 mètres, large de 66, existe à l'ouest des ruines, en un lieu que le forum occupait sans doute auparavant[3] (*fig.* 167). Elle est formée de murs à double parement, d'un mètre d'épaisseur. Au nord-ouest, on la rattacha à un fortin rectangulaire,

1. Gsell, *Rec. de Const.*, XXXII, 1898, p. 292-3.
2. Gsell, *Rec. de Const.*, XXXII, 1898, p. 275-7.
3. Conf. tome I, p. 118.

que nous avons décrit plus haut[1]. Un arc de triomphe romain à trois portes[2] fut encastré dans la face septentrionale. Les deux baies latérales de ce monument furent bouchées ; quant à la baie centrale, on en fit l'entrée de la citadelle. — Le Ksar el Kébir, dont nous avons également parlé, devint aussi le réduit d'un grand refuge[3]. On remarque, en effet, autour de ce monument, les vestiges d'une enceinte irrégulière d'assez vastes dimensions, qui consiste en une muraille double, de 0m,90 d'épaisseur, faite de matériaux entassés à peu près

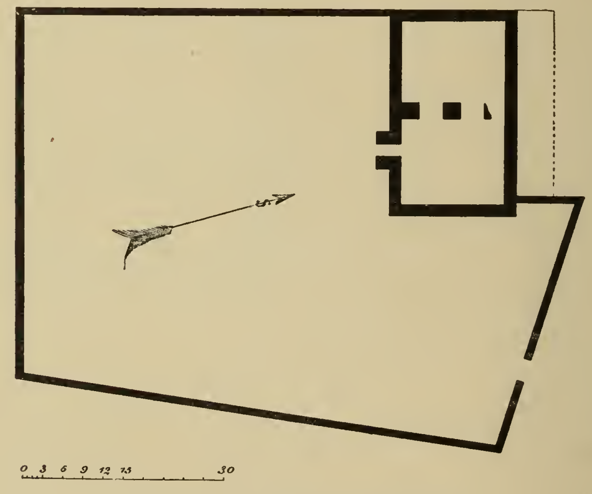


Fig. 167. — Refuge de Khamissa.

pêle-mêle. Elle paraît avoir été plusieurs fois remaniée ; il n'est pas sûr d'ailleurs qu'elle appartienne à l'époque de la domination byzantine.

A Henchir Kissa (au nord de Tébessa)[4], une enceinte carrée, de 45 mètres de côté, offre des murs de 1m,10 d'épaisseur, se

1. Page 387.
2. Tome I, p. 174, planche XXXVIII.
3. Gsell, *Rec. de Const.*, XXXII, 1898, p. 278-9.
4. Gsell, *ibid.*, p. 287-8. Conf. Diehl, *Afr. byz.*, p. 610.

composant d'un parement extérieur en pierres de taille et, par derrière, d'une rangée de moellons avec des chaîn ges. On y a encastré une porte monumentale de construction romaine[1]. Cette enceinte s'applique contre un fortin, sans doute plus ancien, qui mesure 18 mètres de côté et dont les murs, bâtis selon le système byzantin, ont une épaisseur de $1^{m},40$.

A Kherbet Ouled Arif (*Lambiridi*, au sud-ouest de Batna), nous avons reconnu les traces d'une grande enceinte (110 mètres environ sur 100), à contours irréguliers, se soudant à un fortin de 35 mètres de long et de 25 mètres de large. — On voit une enceinte analogue à Announa (*Thibilis*), dans la partie la plus élevée de la ville, au nord-ouest; elle s'appuie également à un fortin[2].

C. *Enceintes autour des villes.*

En d'autres lieux, les citadins ne se contentèrent pas de ces fortins et de ces refuges. Ils entourèrent leurs villes de remparts. Nous citerons comme exemples ceux de Kef Bezioun et de Tigzirt.

Zattara, aujourd'hui Kef Bezioun, dans la région de Guelma[3], était assise sur un escarpement rocheux, dont les flancs sont à pic au sud-est et à l'est et qui s'abaisse en pente raide au nord. Le côté occidental seul est facilement accessible : aussi l'a-t-on barré par une muraille. Épaisse de $1^{m},80$ à 2 mètres, elle présentait des tours carrées, de 5 mètres de front, au nombre de huit environ. Elle se prolongeait sur les faces nord

1. Voir tome I, p. 157 et pl. XXIX.
2. Diehl, *Nouv. Arch.*, p. 367-8.
3. Vigneral, *Ruines romaines du cercle de Guelma*, p. 27 et pl. III. Bernelle, *Rec. de Constantine*, XXVII, 1892, p. 79-80. Gsell, *ibid.*, XXXII, 1898, p. 265-7. Diehl, *Afr. byz.*, p. 609-610.

et sud, mais non pas sur la face est, où elle aurait été inutile. Sauf aux tours, la construction est fort mauvaise : les pierres sont mal ajustées et les assises irrégulières. Nous sommes assez disposé à considérer ce rempart comme une œuvre de défense locale : dans les places fortes élevées par ordre de l'autorité impériale, les tours sont en général plus larges et la main-d'œuvre est plus soignée.

A Tigzirt, une enceinte[1], beaucoup moins étendue que le rempart romain, défend le promontoire sur lequel la ville se resserra à une basse époque et laisse en dehors la grande basilique[2]. Elle est restée debout sur presque tout son développement. Bâtie à la hâte avec des matériaux d'emprunt, elle atteste cependant une certaine entente de l'art de la fortification. Le tracé, très irrégulier, a été établi de manière à former des flanquements et à couvrir les portes. En certains endroits, la muraille, épaisse de 2m,10, est construite d'après le système byzantin (double parement avec du blocage dans l'intervalle) ; ailleurs, elle ne comporte qu'une seule rangée de pierres de taille. A ses deux extrémités, on l'a prolongée de quelques mètres dans la mer, afin que les assaillants ne pussent pas la tourner. Quatre portes, très étroites, sont ménagées dans ce rempart : celle qui paraît avoir été la principale ne mesure que 1m,56 de large et 2m,25 de haut[3].

D. *Refuges dans les campagnes.*

Parmi les refuges de type byzantin, construits pour servir

1. Gavault, *Étude sur les ruines romaines de Tigzirt*, p. 107-110.
2. Pour cet édifice, conf. plus haut, p. 294.
3. Un rempart analogue se voit à Ziama (*Choba*), autre ville de la côte maurétanienne : Gsell, *Bull. Comité*, 1899, p. 447-8. — Notons encore la longue muraille, presque entièrement faite avec des pierres tumulaires, qui défendait

d'asiles aux habitants des campagnes, nous en choisirons deux, situés l'un et l'autre dans la région de Guelma.

Ksar Atmane[1] est une forteresse dominant la vallée d'un affluent de l'oued Cherf, l'oued Sebt. Longue de 150 mètres environ, large de 60 au maximum, elle s'élève sur une colline de grès, allongée du levant au couchant, à pic à l'ouest et au sud, et à pentes très raides au nord ; du côté de l'est, un isthme étroit rattache cette colline à un mamelon voisin. Une source naît au pied de l'escarpement.

Les murs sont assez mal conservés, mais le plan d'ensemble, d'une forme assez irrégulière, se distingue très nettement. L'attaque ne pouvait guère venir que du nord et, bien plus encore, de l'est. Le front septentrional était couvert par un rempart, de 1m,40-1m,60 d'épaisseur, précédé çà et là de soutènements. A l'est, le système de défense offrait une complication plus grande. L'ennemi rencontrait d'abord un mur, long d'une soixantaine de mètres, épais de 1m,50 en moyenne, flanqué à ses deux extrémités de deux tours rectangulaires ; au milieu, la porte du refuge était protégée par une troisième tour, qui mesure 4m,20 de côté et dont les parois ont 1 mètre d'épaisseur. En arrière de cette première ligne, à une distance de 40 mètres environ, se dressait une autre tour, de 7 mètres

tout le front sud et une partie du front ouest de *Thibilis*. Au nord-ouest, elle s'appuyait à la citadelle dont nous avons parlé (p. 391) ; au nord et au nord-est, l'escarpement du plateau rendait toute défense inutile. Un arc romain à deux baies y a été incorporé, et l'une des baies est devenue la porte principale de l'enceinte, tandis que l'autre était bouchée. Il convient de remarquer que l'église byzantine (conf. plus haut, p. 165) resta en dehors de ce rempart, qui fut sans doute construit à une époque plus récente. Voir ici même, tome I, 173 ; Diehl, *Nouv. arch.*, p. 367.

1. Vigneral, *Ruines romaines du cercle de Guelma*, p. 29 et pl. IV. Bernelle, *Rec. de Constantine*, XXVII, 1892, p. 61. Gsell, *ibid.*, XXXII, 1898, p. 252-5. Diehl, *Afr. byz.*, p. 611-2.

de côté, avec des murs épais de 1m,10; elle occupait le milieu d'un second rempart, dessinant une ligne brisée. Enfin, 35 mètres plus loin, il y avait un troisième mur, parallèle au premier. A l'ouest et au sud, les bords de la crête, quoique à peu près inabordables, n'avaient pas été négligés : un rempart continu courait à l'ouest ; au sud, de gros rochers qui occupent le sommet de la colline étaient reliés par de petits murs.

Tout cela a été construit avec une grande précipitation[1] ; les pierres sont très mal taillées, souvent même à peine équarries. Elles forment deux parements, accolés ou encadrant des moellons.

Le Kef Kherraz[2], qui commande la vallée fertile de l'oued Nil, affluent de l'oued Cherf, est un escarpement rocheux, bordé de précipices au sud, à l'est et à l'ouest, et accessible seulement du côté du nord, où la pente est encore très forte. Cette face septentrionale a été barrée par un rempart, large de 1m,80, avec deux tours carrées, dans l'une desquelles se trouve l'entrée. Les parois de ces tours ont 1 mètre d'épaisseur. En avant, s'élève un autre mur, disposé obliquement par rapport au premier ; il est également protégé par deux tours et il présente au milieu une porte. Il fallait donc franchir deux lignes de défense pour pénétrer dans le refuge. Sur les autres faces, toute fortification était inutile ; cependant, par surcroît de précautions, on a établi une muraille sur une partie du front est. Ce refuge ne mesure guère que 30 mètres de large sur 50 mètres de long, et la place disponible est encore restreinte par de gros

1. Les tours sont un peu plus soignées que le reste.

2. Bernelle, *Rec. de Const.*, XXVII, 1892, p. 100. Gsell, *ibid.*, XXXII, 1898, p. 260-1. Diehl, *Afr. byz.*, p. 613.

rochers qui l'encombrent au sud. Le mode de construction des remparts est le même qu'à Ksar Atmane[1].

1. Voir, dans le *Rec. de Constantine*, XXXII, 1898, p. 257-8, la description d'un refuge analogue, situé dans la même région, à Henchir Bou Azza.

CHAPITRE III

SÉPULTURES CHRÉTIENNES

Les chrétiens d'Afrique ont creusé des catacombes, comme ceux de Rome, de Naples, de Sicile. On n'en connaît encore que deux ou trois[1]; ce qui s'explique aisément : ces cimetières souterrains, dont les entrées sont obstruées, ne peuvent guère être découverts que par hasard.

En Algérie, une catacombe a été signalée près de Khenchela, au djebel Djaffa[2]. On a constaté en cet endroit l'existence d'une galerie circulaire, dans laquelle d'autres galeries viennent déboucher. Ces couloirs sont taillés dans un tuf assez friable; leurs parois présentent des *loculi* superposés, que ferment des briques séchées au soleil[3].

Sous l'une des basiliques de Kherbet Bou Addoufen, se trouve, dit-on, une longue galerie, où il y a aussi des *loculi*, clos par des briques[4].

Mais, tandis qu'à Rome les chrétiens de l'époque des persécutions n'ont guère enterré leurs morts que dans des catacombes,

1. La plus importante est celle de Sallakta, en Tunisie.
2. Vars, *Recueil de Constantine*, XXXII, 1898, p. 362-370.
3. On n'a vu dans cet hypogée aucune inscription chrétienne, ni aucun monogramme du Christ ; mais les dispositions en sont assez caractéristiques pour qu'on y reconnaisse une catacombe creusée par des chrétiens.
4. Voir plus haut, p. 183-4.

en Afrique, ils ont eu des cimetières à ciel ouvert, qui sont signalés par Tertullien dès le début du IIIe siècle[1]. On les appelait *areae*. En ce qui concerne l'Algérie, nous connaissons une *area martyrum* à Constantine[2] et une *area a(d) sepulchra* à Cherchel. Cette dernière, comme nous l'apprend une inscription[3], fut d'abord la propriété particulière de Severianus, qui la mit à la disposition de ses coreligionnaires ; puis elle devint la propriété corporative de l'église de *Caesarea*. Il est probable que les choses se passèrent de même en beaucoup d'autres lieux.

Les *areae* se trouvaient naturellement hors des villes, dans le voisinage immédiat des tombes païennes. Mais elles étaient isolées par des clôtures[4] : ensevelir un chrétien parmi des idolâtres était considéré comme une grande impiété[5], qu'on évitait le plus possible. Au contraire, ces cimetières où riches et pauvres reposaient côte à côte indiquaient avec une simplicité éloquente les sentiments de fraternité des fidèles.

Un ou plusieurs édifices[6] s'élevaient au milieu des sépultures : des documents mentionnent dans l'*area* de Cherchel une *cella*[7], dans l'*area* de Constantine une *casa maior*[8] : le terme

1. *Ad Scapulam*, 3.

2. Voir plus haut, p. 192.

3. *Corpus*, VIII, 9585. Doublet, *Musée d'Alger*, pl. II, fig. 1. — Sur cette inscription, voir De Rossi, *Roma sotterranea cristiana*, I, p. 86, 96, 97, 105-6, et III, p. 411 ; *Bull. di archeologia cristiana*, 1864, p. 28 ; 1878, p. 73 ; 1881, p. 120 ; *Inscriptiones christianae urbis Romae*, II, p. XXXIV.

4. Il y avait du reste aussi des *areae* païennes, enclos réservés à certaines associations, à certaines catégories de personnes : par exemple, les deux *areae* où furent ensevelis les gens de la maison impériale, à Carthage.

5. Conf. Cyprien, *Lettre* 67, 6 (édit. Hartel).

6. Ces édifices, quand ils étaient vastes, prenaient le nom de *basilicae*. Ainsi, à Carthage, la *basilica Novarum*, qui existait certainement au commencement du IVe siècle, était construite sur un cimetière, les *areae novae* (voir *Mélanges de l'École de Rome*, XXI, 1901, p. 207).

7. Voir p. 398, n. 3.

8. Voir p. 192.

maior indique qu'il y avait dans ce cimetière au moins une autre *casa*. C'était là, probablement, qu'avaient lieu les cérémonies anniversaires en l'honneur des martyrs inhumés dans l'*area*, réunions qui étaient accompagnées d'agapes. En temps de persécution, ces locaux pouvaient remplacer les édifices situés *intra muros*, qui servaient d'ordinaire au culte et que l'autorité impériale avait fermés [1].

Aucun de ces cimetières primitifs ne subsiste en Algérie.

A Tipasa, au sud-est de la ville, on a recueilli quelques épitaphes chrétiennes d'une époque assez haute — l'une d'elles appartient à l'année 238 après Jésus-Christ —, mais la disposition des sépultures n'a pas été étudiée [2].

On a découvert jadis, à environ 500 mètres à l'ouest de Cherchel, un texte épigraphique, auquel nous avons fait allusion tout à l'heure [3] : il atteste l'existence en ce lieu d'un cimetière, *area a(d) sepulchra*, et d'une *cella*. La *cella*, construite par les soins du sénateur Severianus, propriétaire légal de l'*area*,

1. Voir *ibid.*
2. *Mélanges de l'École de Rome*, XIV, 1894, p. 406-8.
3. Nous reproduisons ici ce texte, à l'aide duquel on suivra mieux nos explications :

« *Aream at sepulchra cultor Verbi contulit*
« *Et cellam struxit suis cunctis sumptibus :*
« *Eclesiae sanctae hanc reliquit memoriam.*
« *Salvete, fratres, puro corde et simplici :*
« *Evelpius vos saluto sancto spiritu.*
« *Eclesia fratruum hunc restituit titulum :*
« *M(arci) A(ntonii) I(ulii ?) Severiani, c(larissimi) v(iri).*
« *Ex ing(enio) Asteri(i).* »

Nous croyons qu'au premier vers les mots *cultor Verbi* désignent Severianus et non Evelpius : le fait que le *cultor Verbi* est nommé à la troisième personne, tandis qu'Evelpius parle à la première (« *saluto* », lecture certaine), permet en effet de supposer qu'il s'agit de deux personnages différents. Quant à Evelpius, c'était peut-être l'évêque qui dirigeait l'église de Césarée à l'époque où l'inscription fut refaite. La dédicace en vers fut l'œuvre d'Astérius.

portait ce *titulus*, indication de propriété : « *M(arci) A(ntonii) I(ulii?) Severiani, c(larissimi) v(iri)* ». L'inscription ayant été détruite, sans doute lors d'une persécution, l'église de Caesarea en fit refaire une autre, accompagnée de quelques vers commémoratifs. C'est celle que l'on a retrouvée ; elle paraît dater du début du IVe siècle [1]. L'*area* et la *cella* sont donc antérieures à l'ère de la paix. D'ailleurs, il est très probable que ce Severianus est un martyr célèbre, dont le nom figure dans le martyrologe dit de saint Jérôme [2] ; il a dû être enseveli dans la *cella* qu'il avait fait construire [3].

Une autre inscription [4], qui a été exhumée à côté de celle dont nous venons de parler, semble être à peu près contemporaine (le type de gravure est le même) ; elle mentionne un monument funéraire (*accubitorium*), renfermant plusieurs corps et construit par les soins d'un prêtre, Victor.

A l'endroit où ont été recueillis ces deux textes, le cardinal Lavigerie a fait faire, longtemps après, quelques fouilles, que l'on a recouvertes et sur lesquelles nous n'avons que de brèves indications [5]. On aurait retrouvé, au milieu d'un grand cimetière, une aire, fermée par des murs, de 30 mètres de long sur

1. De Rossi (*Bull. crist.*, 1864, p. 28, et *Inscr. christ.*, *l. c.*) croit même l'inscription d'Evelpius antérieure à Constantin. Cependant, les deux lettres symboliques α et ω, qui sont gravées auprès du texte, ne se rencontrent pas, à ma connaissance, avant le IVe siècle dans l'épigraphie chrétienne.

2. Au 23 janvier. L'interprétation que nous donnons nous paraît affaiblir l'objection faite par De Rossi contre cette identification (au *Corpus*, VIII, p. 974).

3. *Memoria* désigne la *cella* au troisième vers ; or ce mot, lorsqu'il est appliqué à un édifice, se rapporte soit à un monument funéraire, soit à une chapelle, contenant des reliques ou tout au moins consacrée à un saint.

4. *Corpus*, VIII, 9586. Doublet, *Musée d'Alger*, pl. II, fig. 4.

5. De Rossi, *Bull. crist.*, 1878, p. 73. Lavigerie, *De l'utilité d'une mission archéologique à Carthage*, Alger, 1881, p. 42-5 (= *Missions catholiques*, XIII, 1881, p. 165). Toulotte, *Géographie de l'Afrique chrétienne, Maurétanies*, p. 26.

15 mètres de large. « Au centre, s'élevait un édicule de 2 mètres « de côté, ainsi qu'un autre plus petit : ils étaient voûtés et « montés sur quatre murs à cintres ouverts. C'est là que les « deux inscriptions ont été recueillies. Tout autour des édicules, « dans l'enceinte de l'*area* et en dehors de l'enceinte, sur une « grande étendue, on rencontrait de nombreuses tombes... « Auprès des édicules, elles étaient tellement entassées qu'on « en comptait jusqu'à six les unes sur les autres dans la pro- « fondeur du sol (Toulotte). » Ces indications trop succinctes laissent place à des doutes. Il nous paraît bien téméraire d'identifier les bâtiments voûtés, fort exigus, à la *cella* de Severianus et à l'*accubitorium* de Victor, et l'enclos rectangulaire à l'*area*. Le cimetière primitif dont nous parlons semble d'ailleurs avoir été beaucoup modifié dans les siècles qui suivirent [1].

Quand les persécutions eurent cessé, de grands cimetières chrétiens se formèrent [2]. A Tipasa, il y en a deux, l'un à l'ouest, l'autre à l'est de la ville; çà et là, des murs, établis autour de divers groupes de tombes, paraissent avoir servi de clôtures à des *areae* distinctes, qui, se multipliant peu à peu et se groupant, finirent par constituer de vastes nécropoles [3]. On trouve aussi des cimetières chrétiens importants à Cherchel (à l'ouest

1. En 1856, on a trouvé, au sud-est des ruines de Lambèse, une *area* rectangulaire de 60 mètres de long sur 50 de large, close par un mur de $0^{m},50$ d'épaisseur. Elle renfermait un grand nombre de sépultures. Les unes étaient des tombes en briques, disposées en triple étage, les autres des sarcophages en pierre, isolés ou formant des groupes ; un de ces groupes comprenait de 70 à 80 tombes, sur trois rangs. Il n'y avait aucun mobilier funéraire. « Ce cimetière, dit Moll, est d'origine chrétienne ; cela nous paraît probable. » Je serais, comme cet auteur, enclin à le croire. Voir Moll, *Annuaire de Constantine*, 1858-9, p. 216-7 et pl. XI.

2. Quand la place disponible était restreinte, on superposait les tombes : par exemple, à Cherchel (p. 400), à Mrakhib Thala (p. 236), à Et Toual (p. 339), à Zraïa (p. 343), à Tipasa. Conf. note précédente.

3. Gsell, *Mélanges de l'École de Rome*, XIV, 1894, p. 406.

et à l'est[1] de la ville antique), à Ténès[2] et à Tigzirt[3].

La vénération dont les martyrs africains furent l'objet, accrut le nombre des chapelles et des basiliques élevées sur leurs sépultures et pourvues d'autels. D'ordinaire, on établit ces édifices de telle façon que la table sainte fût placée au-dessus de la tombe[4]. Quand la disposition du terrain ou le désir de respecter des tombeaux voisins s'y opposait, on reliait d'une manière quelconque l'édifice à la sépulture : nous avons vu qu'à Bénian on aménagea sous l'abside une crypte, avec une fenêtre ouverte sur le caveau d'une martyre[5].

Ces monuments s'encombrèrent bientôt de tombes : on pensait en effet qu'il était utile aux fidèles de reposer auprès des saints, *ad sanctos*[6].

Nous avons déjà fait observer[7] que les basiliques et les chapelles construites dans les cimetières ne diffèrent pas, au point de vue architectural, des édifices religieux consacrés à la célébration des offices ordinaires. Nous les avons donc étudiées au chapitre premier de ce livre, et il n'y a pas lieu d'en parler de nouveau. Ici, nous passerons en revue les différents types de sépultures usités à l'époque chrétienne.

Naturellement, l'inhumation seule était admise. On plaçait, autant que possible, les corps la tête à l'ouest. Aucun objet n'était déposé auprès d'eux. Les exceptions à cette règle sont très rares : plusieurs lampes chrétiennes dans des tombes de

1. Conf. plus haut, p. 399 et 191.
2. Voir plus loin, p. 408.
3. Page 306.
4. Conf. p. 220 et 327.
5. Page 177.
6. Conf. p. 330.
7. Page 120.

Zoui (région de Khenchela)[1]; une fiole en verre à côté d'un officier byzantin, Mauricius, enseveli dans la basilique de Matifou[2]; une fiole en argile dans un des tombeaux qui ont été retrouvés sous le sol de l'église de Souk el Khmis (près d'Aumale)[3] — ces deux vases contenaient peut-être de l'huile prise dans des sanctuaires célèbres où reposaient des martyrs; — des bijoux, des bagues, des débris de colliers, une boucle de ceinturon, un bracelet, un fer de lance, au même endroit[4]; des objets de parure à Tobna[5]. A Tipasa, M. Grandidier a recueilli, dans une tombe voisine de la basilique de Sainte-Salsa, deux squelettes, l'un de poisson, l'autre d'oiseau, dont la signification symbolique paraît certaine. Enfin, dans des sépultures découvertes à Zoui[6] et à Philippeville[7], il y avait des clous, qui n'avaient pas appartenu à des cercueils et qui étaient peut-être des talismans, témoignant de la survivance d'une superstition païenne.

Quant aux tombes, elles ne diffèrent guère de celles dans lesquelles les païens enfermaient leurs morts. Voici quelles sont les formes des sépultures individuelles[8] :

1° Fosses creusées dans le roc, rectangulaires ou arrondies du côté de la tête[9]. En général, une dalle unique constitue le couvercle.

1. *Bulletin de l'Académie d'Hippone*, XX, 1884, p. 136 et 140.
2. *Bull. Comité*, 1900, p. 144. Conf. plus haut, p. 227.
3. Pour cette église, conf. p. 261.
4. *Bull. de correspondance africaine*, III, 1885, p. 120-1.
5. Voir plus haut, p. 338.
6. *Bull. de l'Académie d'Hippone*, XX, p. 136.
7. Voir plus haut, p. 249.
8. Les unes établies dans le terrain à ciel ouvert des cimetières, les autres à l'intérieur des édifices (mausolées, chapelles ou basiliques) qui s'élevaient sur ces cimetières.
9. Dans les cimetières chrétiens de Tipasa (*Melanges de l'École de Rome*, XIV, p. 392), de Ténès et de Tigzirt; dans l'église de Souk el Khmis ; etc.

2° Fosses tapissées soit de dalles[1], soit de grandes tuiles[2], soit de murs en moellons ou en briques[3].

3° Sarcophages monolithes, en forme d'auge rectangulaire : type très fréquent[4]. Le couvercle, également monolithe, est plat ou en dos d'âne. Ces sarcophages sont souvent doubles. Beaucoup d'entre eux sont cintrés à l'intérieur, du côté du chevet ; dans quelques-uns, une logette semi-circulaire servait d'abri à la tête[5]. Parfois on a tracé un monogramme constantinien sur une des petites faces[6].

Dans les sépultures que nous venons d'énumérer, les morts étaient soit enveloppés d'un suaire, soit noyés dans une couche de chaux[7], soit enfermés dans un cercueil en bois[8], quelquefois dans une caisse en plomb[9].

4° Toits en tuiles[10].

5° Jarres[11].

1. Par exemple dans l'église des Ouled Agla (p. 244).
2. A Tipasa (*Mélanges de l'École de Rome*, XIV, p. 399).
3. Par exemple à Lambèse (p. 220), à Mrakhib Thala (p. 236), à Souk el Khmis (p. 261), à Zoui (p. 342), à Tébessa, à Tipasa.
4. Par exemple à Tipasa (*Melanges de l'École de Rome*, XIV, p. 397).
5. Sarcophages de Tipasa (*ibid.*), de Tigzirt, de Sétif (tombe de Cypriana, dont l'épitaphe a été publiée *Bull. Comité*, 1892, p. 124 et pl. XV; voir aussi Delamare, pl. 77, fig. 8).
6. Sarcophages de Tipasa (*Mélanges de l'École de Rome*, XIV, p. 397, 406), d'Hammam Righa (au Musée d'Alger). — Nous n'avons pas à parler ici des sarcophages en marbre ornés de bas-reliefs ; on n'en a trouvé qu'un petit nombre en Algérie (*Bull. Comité*, 1898, p. CLX et 1899, p. CLXXXI-CLXXXII; *Mélanges de l'École de Rome*, XX, 1900, p. 109, n. 2).
7. Par exemple à Sidi Embarek (p. 258), à Tébessa (p. 291), à Zraïa (p. 343).
8. A Tipasa (Gsell. *Recherches archéologiques en Algérie*, p. 50 ; *Mélanges de l'École de Rome*, XIV, p. 397), à Souk el Khmis (*Bull. de correspondance africaine*, III, 1885, p. 120), etc.
9. Il y avait un cercueil en plomb à l'intérieur d'un sarcophage sculpté de Dellys (Doublet, *Musée d'Alger*, p. 45).
10. A Tébessa, à Tipasa, à Cherchel, etc.
11. A Tipasa, dans la basilique de Sainte-Salsa (Gsell, *Recherches archéologiques en Algérie*, p. 49) ; à Et Toual, dans l'église (voir plus haut, p. 339). — Pour ce type de tombe, conf. p. 43.

Les petits monuments surmontant les tombes individuelles sont beaucoup plus rares chez les chrétiens que chez les païens.

Nous en noterons tout d'abord deux, découverts à Tébessa[1] et à Ksar Sbéhi[2]. La forme donnée à la pierre est toute païenne : c'est celle des autels consacrés aux dieux mânes; dans l'épitaphe, la foi nouvelle ne s'affirme point par une formule claire. Ces monuments sont sans aucun doute antérieurs à la paix de l'Église; ils datent d'une époque où bien des chrétiens craignaient de manifester hautement leurs croyances.

Il y a dans les cimetières de Tipasa des caissons en maçonnerie, surmontant des sarcophages[3]. Mais on ne connaît qu'un nombre très restreint de caissons monolithes portant des épitaphes chrétiennes : l'un d'eux, trouvé à Taksebt, est de la fin du IIIe siècle[4]; deux autres, recueillis à Tlemcen, datent du Ve siècle et du VIe[5] : dans ce coin perdu de la Maurétanie, la forme de la *cupula* semi-cylindrique s'était perpétuée, alors qu'elle avait disparu partout ailleurs.

On a découvert des stèles chrétiennes du IIIe siècle à Tipasa[6], du IVe environ à Aïn Régada (près de Constantine)[7] et à Sétif[8], d'une époque plus récente encore en divers lieux

1. *Corpus*, VIII, 16589.
2. *Ibid.*, 4807. Conf. Toulotte, *Géographie de l'Afrique chrétienne*, *Numidie*, p. 136.
3. *Mélanges de l'École de Rome*, XIV, p. 399.
4. *Bull. Comité*, 1896, p. 217, n° 183.
5. *Bull. d'Oran*, 1888, p. 90, n°s 1115 et 1116.
6. *Mélanges de l'École de Rome*, XIV, p. 407-8.
7. De Rossi, *Bull. di archeologia cristiana*, 1875, p. 168; *Roma sotterranea*, III, p. 435. *Corpus*, VIII, 5664-6.
8. *Corpus*, VIII, 8643 et 8647. Ces stèles sont peut-être même plus anciennes.

de la province d'Oran : à Guetna[1], à Perrégaux[2], à Ternaten[3], à Aïn Témouchent[4], à Damous[5], à Lamoricière[6].

Les tables (*mensae*), posées à plat au-dessus des tombes, restent très fréquentes au IVe siècle et au Ve ; mais, comme nous l'avons déjà dit[7], elles cessent d'être accompagnées d'un cippe ou d'une stèle, portant l'épitaphe. Les images de plats y deviennent très rares ; une inscription funéraire les remplace.

L'épitaphe est souvent tracée sur le couvercle même de la sépulture. Tantôt elle se lit sur une plaque de marbre[8], encastrée dans une couche de béton qui tapisse le couvercle ; ces plaques, d'abord assez exiguës[9], s'agrandissent avec le temps[10]. Tantôt — c'est l'usage à l'époque byzantine — elle est gravée soit sur la dalle unique, soit sur une, deux ou trois des dalles qui recouvrent le tombeau[11]. L'écriture est presque toujours disposée dans le sens de la largeur ; il n'y a, en Algérie, que quelques épitaphes chrétiennes sur pierre tracées en long[12].

1. *Bull. des antiquités africaines*, I, 1882-3, p. 346 *seq.*
2. *Bull. d'Oran*, 1892, p. 403 et 404.
3. *Bull. Comité*, 1892, p. 314.
4. Voir, par exemple, Demaeght, *Musée d'Oran*, p. 44-7, n°s 104-9. Ces stèles sont assez épaisses et plates à leur partie supérieure, qui est creusée d'un godet, rappelant ceux des *mensae*.
5. Demaeght, *ibid.*, p. 55, n° 121.
6. Demaeght, *ibid.*, p. 52-4, n°s 115-120 ; p. 151, n°s 513 et 515.
7. Page 48.
8. A Orléansville, quelques épitaphes chrétiennes ont été gravées sur des briques : *Corpus*, VIII, 9714-9718.
9. Exemples à Tipasa (*Corpus*, VIII, 9289), à Cherchel (Gauckler, *Musée de Cherchel*, p. 36), etc.
10. Par exemple à Mouzaïaville (*Corpus*, VIII, 9286, grande plaque portant une épitaphe de l'année 495) ; à Cherchel (*Corpus*, 9590, 9591) ; etc.
11. Exemples assez nombreux à Tébessa : *Corpus*, VIII, 2014-2017, 2019, 10636-10641, 16656-16658, 16661-16663, 16665 ; *Bull. Comité*, 1896, p. 164-165 (n°s 23-27) ; *ibid.*, 1897, p. 559 (n° 10). Voir, en particulier, *Bull. de l'Académie d'Hippone*, XX, 1884, pl. I.
12. A Tébessa (*Corpus*, VIII, 10640 ; Ballu, *le Monastère byzantin de Tébessa*, p. 30) ; à Khenchela (*Corpus*, 17717) ; à Sétif (*ibid.*, 8634 ; *Ann. Const.*, 1858-9, pl. I)

A Tipasa[1], à Matifou[2], à Ténès[3], à Orléansville[4], à Kherbet Guidra[5], à Sétif[6], à Tébessa[7], on a trouvé des tombes dont le couvercle est revêtu d'une mosaïque[8]. La plupart de ces panneaux n'offrent qu'une inscription funéraire, enfermée dans un cadre ornemental, quelquefois aussi accompagnée d'un chrisme. Cependant, deux d'entre eux, l'un de Tébessa, l'autre de Kherbet Guidra, montrent l'image en pied du défunt, dans l'attitude de la prière[9]. Il existait aussi à Tipasa des sarcophages recouverts, sur leurs faces verticales, de mosaïques représentant des personnages; mais ces monuments sont presque entièrement détruits[10]. Enfin, au même lieu, quelques caissons en blocage sont tapissés par devant d'une mosaïque avec une épitaphe[11].

Les caveaux taillés dans le roc sont très nombreux dans les deux grands cimetières chrétiens de Tipasa[12]. On peut les répartir en deux catégories : 1° ceux qui présentent une ouver-

1. *Corpus*, 9313, 9314 *a*. Gsell, *Recherches archéologiques en Algérie*, p. 52-60. *Bull. Comité*, 1892, p. 479-480. *Mélanges de l'École de Rome*, XIV, 1894, p. 397-8. Conf. plus haut, p. 331 et 336.

2. *Bull. Comité*, 1900, p. 143-6 (époque byzantine); conf. plus haut, p. 227.

3. *Corpus*, VIII, 9693 (épitaphe de l'année 457), probablement aussi 9694.

4. *Corpus*, 9709 (tombeau de Reparatus, de l'année 475); conf. plus haut, p. 240. *Ibid.*, 9713 (années 468 et 474); conf. *Revue africaine*, I, 1856-7, dessin à la p. 480.

5. *Bull. Comité*, 1888, p. 428-9, 434-6 et pl. XIII (années 444 et 467); conf. plus haut, p. 207.

6. *Comptes rendus de l'Académie d'Hippone*, 1888, p. LXIX; *Bull. Comité*, 1892, p. 124, pl. XV (année 454).

7. *Corpus*, 2009-2012, 2013 = 16516 (cette dernière mosaïque est de 508); *Rec. de Const.*, XIV, 1870, pl. XI et XII; Ballu, *le Monastère byzantin de Tébessa*, p. 29 et pl. V. Voir aussi plus haut, p. 273 et 283.

8. Conf. à Philippeville, p. 249; à Sidi Ferruch, p. 259; peut-être aussi à Pont-du-Chélif, *Corpus*, VIII, 9703.

9. On sait qu'un grand nombre de mosaïques analogues ont été trouvées à Tabarka, en Tunisie.

10. *Mélanges de l'École de Rome*, XIV, p. 398-9.

11. *Ibid.*, p. 400.

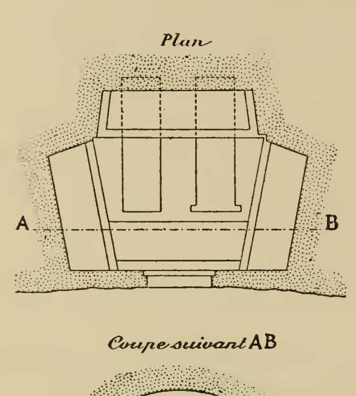
12. *Ibid.*, p. 393-5.

ture horizontale à fleur de terre et qui sont, en quelque sorte, des fosses agrandies[1]; 2° ceux qui ont une porte verticale et qui ressemblent aux hypogées dont nous avons parlé dans des chapitres précédents[2]. Dans les premiers, la baie a des dimensions variables : $1^{m},20$ à 2 mètres de longueur, $0^{m},45$-$0^{m},60$ de largeur; elle est assez fréquemment cernée par des murettes en maçonnerie, qui protègent les bords. Une dalle la recouvre[3]. Le caveau contient un ou plusieurs morts, déposés soit sur le sol même (probablement dans des cercueils de bois[4]), soit dans des fosses fermées par une dalle. Dans les caveaux à entrée verticale, cette entrée est, selon l'usage, fort exiguë. Quand le terrain sous lequel on a creusé la tombe s'étend sur un plan horizontal ou peu incliné, la baie est précédée d'un petit couloir, à pente très forte, couvert de dalles. Mais, d'ordinaire, les caveaux de la seconde catégorie ont été taillés, comme il est naturel, dans des lieux où le roc se dresse en paroi verticale, surtout le long des falaises qui dominent la mer : tout couloir d'accès était donc inutile. Il arrive souvent que le seuil de la baie ne soit pas de plain-pied avec le sol de la chambre funéraire; nous avons déjà noté cette particularité dans des sépultures païennes[5]. A l'intérieur, les caveaux à entrée verticale sont, en général, disposés comme les autres.

L'un d'eux[6], dont nous donnons le plan et la coupe (*fig.* 168) (d'après Gavault), offre trois grandes niches cintrées, ou *arco-*

1. Conf. les caveaux mentionnés plus haut, p. 41, n. 1.
2. Tome I, p. 36 *seq.*, p. 56 *seq.*; tome II, p. 49.
3. A Ténès, dans un cimetière dont nous parlerons tout à l'heure, les tombes de ce type sont d'ordinaire fermées par plusieurs dalles.
4. A Ténès, dans des sépultures semblables, on a trouvé des clous autour des squelettes.
5. Voir tome I, p. 37-8; tome II, p. 49.
6. Gavault, *Revue africaine*, XXVII, 1883, p. 321-3. Gsell, *Mélanges de l'École de Rome*, XIV, 1894, p. 395-6.

solia, surmontant des fosses creusées à travers des banquettes qui avaient été ménagées dans le roc. Trois autres fosses furent faites plus tard : l'une a été creusée dans le sol immédiatement derrière la porte ; les deux autres sont en partie maçonnées, en partie taillées sous la banquette du fond. Ce caveau était décoré de peintures, aujourd'hui très effacées : au plafond, on voit des restes de tiges vertes qui semblent être des palmes; dans la lunette de l'*arcosolium* de droite étaient représentés des personnages ; au-dessus de la porte, un animal lancé au galop. La lunette de l'*arcosolium* du fond était revêtue d'une mosaïque fine, qui a entièrement péri, sauf quelques cubes.



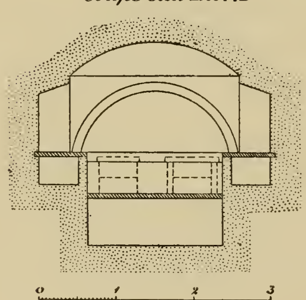


Fig. 168. — Caveau de Tipasa.

A Ténès (*Cartenna*), on rencontre aussi des caveaux taillés dans le roc, à ouverture horizontale ou verticale. Ils forment, à l'ouest de la ville, un grand cimetière [1], qui est de l'époque chrétienne, comme l'indiquent l'absence complète de mobilier funéraire, la position des morts, dont la tête est tournée vers le levant, enfin plusieurs épitaphes qui présentent des signes évidents de christianisme [2].

1. Sépultures dégagées depuis longtemps et fouilles récentes de M. Pacqueteau. Conf. Maltzan, *Drei Jahre in Nordwesten von Afrika*, I, p. 233.
2. *Corpus*, VIII, 9693, 9694.

D'autres hypogées, découverts à Tipasa, à Cherchel, à Bénian[1], sont construits en maçonnerie et couverts d'une voûte en berceau.

Quelques sépultures de Tipasa sont moitié caveau, moitié mausolée. Toute la partie inférieure de la chambre a été creusée dans le roc, la voûte est en blocage : elle paraît avoir dépassé le sol[2].

Les mausolées proprement dits, carrés ou rectangulaires, ne manquent pas dans les deux cimetières chrétiens de Tipasa ; il n'en reste malheureusement que de maigres vestiges. Ils sont de dimensions très variables. Le soubassement de quelques-uns d'entre eux est orné de moulures. Les plus petits étaient surmontés de voûtes en blocage, les autres avaient peut-être des toitures. A l'intérieur, des sarcophages sont déposés sur le sol, ou enfouis à une faible profondeur[3].

Nous ajouterons que, parmi les mausolées de type classique étudiés au chapitre XIII du livre II, plus d'un doit dater de l'époque chrétienne. Ainsi, il est possible que la Ghorfa des Ouled Selama[4] ne soit pas antérieure au Ve siècle[5].

Des *memoriae* rectangulaires, pourvues d'une abside, ont été parfois construites dans des cimetières, pour abriter des morts que rien ne désignait particulièrement à la vénération des fidèles. Mais, en réalité, ces édifices étaient des chapelles, des lieux de prière, et non des mausolées : ils contenaient des

1. Gsell, *Fouilles de Bénian*, p. 20. Conf. plus haut, p. 178.

2. Gsell, *Mélanges de l'École de Rome*, XIV, 1894, p. 400-1. Un de ces tombeaux se trouve dans un petit enclos carré. — Les chambres funéraires chrétiennes de Méchera Sfa, signalées tome I, p. 34-5, sont en partie taillées dans le roc, en partie construites en pierres sèches.

3. Gsell, *Mélanges de l'École de Rome*, XIV, p. 401-2.

4. Voir p. 83.

5. Quelquefois, des mausolées païens semblent avoir été utilisés par les chrétiens : voir p. 63, n° 6.

reliques, déposées sous un autel et destinées à assurer une protection particulière à un ou plusieurs défunts, dont les tombes étaient placées à côté. Nous avons décrit plus haut[1] deux chapelles qui paraissent appartenir à cette catégorie de monuments chrétiens : celle d'El Ksour, près de Tébessa, et celle de Sidi Ferruch, près d'Alger.

Les ruines d'un grand mausolée circulaire se voient dans le cimetière occidental de Tipasa (*fig.* 169 et planche CIII); M. Grandidier les a déblayées[2]. Cet édifice est bâti en blocage, avec des rangées de briques de distance en distance. Le mur repose sur un soubassement en pierres de taille, décoré de moulures et surmonté de colonnes engagées, au nombre de seize. L'entrée, assez étroite, s'ouvre au nord. A l'intérieur, quatorze *arcosolia* abritaient des sarcophages en pierre[3]. Dans le second *arcosolium* à droite de la porte, le tombeau était recouvert d'une table en béton, qui servait sans doute à des agapes. D'autres sarcophages, un peu plus récents, occupent le milieu de la rotonde : l'un d'eux est orné d'un grand chrisme sur un de ses petits côtés. Des piliers semblent avoir formé une galerie annulaire en avant des *arcosolia ;* ils soutenaient la toiture.

On trouve souvent des tombes dans des églises africaines qui étaient affectées au culte ordinaire et situées en dehors des nécropoles[4]. La basilique de Kherbet Guidra contient deux

1. Pages 217 et 258. Conf. aussi p. 119, n. 6.

2. Conf. Gsell, *Mélanges de l'École de Rome*, XIV, p. 404-6.

3. Toutefois, dans l'*arcosolium* qui fait face à la porte, le sarcophage était en marbre et décoré de strigiles.

4. En Numidie, dès le IVe siècle, des donatistes s'étaient mis à ensevelir dans des basiliques quelques-uns des leurs qu'ils regardaient comme des martyrs. Saint Optat (*De schismate donatistarum*, 3, 4) nous apprend qu'un évêque s'y opposa. Mais il n'est pas prouvé que ces basiliques aient été des églises *intra muros*.



A. Fontemoing, Édit., Paris

Phototypie Berthaud, Paris

Rotonde funéraire de Tipasa

sépultures de femmes, datant des années 444 et 467[1]; mais il faut remarquer que ce sanctuaire s'élevait au delà du rempart romain : on n'avait donc pas contrevenu aux lois qui interdisaient les inhumations dans les villes. A partir de la fin du v[e] siècle, les ensevelissements dans les basiliques urbaines devinrent fréquents. Autant qu'il semble, ce furent d'abord des évêques qui obtinrent cette faveur : en 475, on déposa le

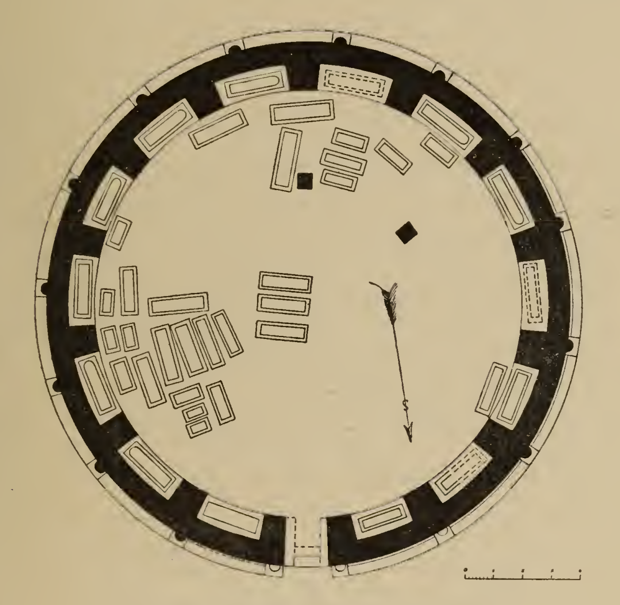


Fig. 169. — Édifice funéraire de Tipasa.

corps de Reparatus dans une contre-abside, construite tout exprès à Orléansville[2]; en 495, celui d'un autre évêque dans l'abside même de Mouzaïaville[3]. Puis on enterra d'autres per-

1. Voir p. 208.
2. Voir p. 240.
3. Voir p. 235. — Une inscription sur mosaïque de Pont-du-Chélif (*Corpus*, VIII, 9703) est peut-être l'épitaphe d'un évêque, enseveli dans une église; elle n'est pas datée. — A Sériana (p. 255), une inscription d'une époque assez basse

sonnes dans les églises, bien que cet usage ne fût pas approuvé, en général, par les autorités ecclésiastiques[1]. Certains sanctuaires chrétiens de l'Algérie sont encombrés de tombeaux de basse époque : par exemple, à Morsott, aux Ouled Agla, à Périgotville, à Sidi Embarek, à Souk el Khmis, à Tigzirt, à Et Toual, à Zoui[2]. Ailleurs, on se contenta de faire des ensevelissements auprès des églises ou dans des annexes de ces édifices[3].

Parmi les monuments funéraires chrétiens de l'Algérie, le mausolée de Blad Guitoun et les *Djedar* méritent d'être décrits d'une manière assez détaillée. Certaines de leurs dispositions rappellent des sépultures africaines d'une époque fort antérieure : nous avons, du reste, de sérieuses raisons de croire qu'ils furent élevés, non par des Romains, mais par des princes indigènes, chez lesquels le souvenir des ancêtres ne s'était pas complètement effacé.

Le mausolée de Blad Guitoun (dans la Kabylie occidentale, près de Ménerville) a été fouillé en 1896 par M. Viré : voir le plan que nous en donnons, *fig.* 170, et la coupe, *fig.* 171[4]. Il est en assez mauvais état; cependant la salle du milieu et les couloirs sont encore bien conservés et on a retrouvé les éléments nécessaires pour restituer l'ensemble. La construction,

(fin du VIe siècle probablement) célèbre le mérite d'un évêque ; elle a été tracée sur la mosaïque d'une abside. Mais elle ne paraît pas avoir recouvert la tombe de ce personnage.

1. Naturellement il ne s'agit pas ici des tombes de martyrs placées sous les autels.

2. Pages 235, 244, 248, 257, 261, 303, 339, 342. Conf. aussi à Bénian (p. 177), à Matifou (p. 227), à Sétif (p. 256).

3. Par exemple à Mrakhib Thala (p. 236), à Morsott (p. 234), à Tébessa (p. 268, 273, 283), à Zraïa (p. 343).

4. Gsell, *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions*, 1898, p. 481-499.

en grès poreux, laisse à désirer : les assises manquent de régularité ; les blocs, mal ajustés et de grandeurs très diverses, sont reliés par un mortier qui s'effrite dès qu'on le touche. Les murs extérieurs, épais de 1^m,05-1^m,40, se composent de deux rangées de pierres de taille, entre lesquelles sont jetés des moellons : c'est le procédé que nous avons constaté dans les ouvrages de défense de l'époque byzantine. Le noyau du monument est en blocage et en pierres de grand appareil, amoncelées au hasard ; beaucoup d'entre elles sont certainement des matériaux d'emprunt.

La forme de cet édifice est octogonale. Sur chaque face (large de 4^m,30), il y a quatre colonnes engagées, dont les chapiteaux sont d'ordre ionique, à grosses volutes et d'un aspect massif, fort semblables à ceux que l'on rencontre dans les églises chrétiennes de la région, par exemple à Tipasa. Au-dessus, régnait un faux étage avec d'autres colonnes engagées, également d'ordre ionique. Une porte simulée occupait le milieu de chacun des huit côtés. Bases de colonnes, panneaux figurant les portes, cadres entourant ces panneaux, entablements courant au-dessus des colonnes offrent une profusion d'ornements végétaux et géométriques, exécutés pour la plupart en relief plat, selon la technique usitée à l'époque chrétienne. Une pierre, qui était sans doute placée entre deux chapiteaux, montre un calice flanqué de deux poissons, images dont le caractère chrétien n'est guère douteux. Le couronnement consistait peut-être en une série de gradins. La hauteur totale devait atteindre une dizaine de mètres.

Deux degrés bordent le mausolée au nord, au sud et sans doute aussi à l'ouest[1]. A l'est s'étend une grande plate-forme

1. Les abords du monument n'ont pas été fouillés de ce côté.

en pierres de taille, qui paraît avoir été précédée de plusieurs marches.

C'est en avant de cette plate-forme, entre deux petites avancées rectangulaires, que se trouve la porte, établie en

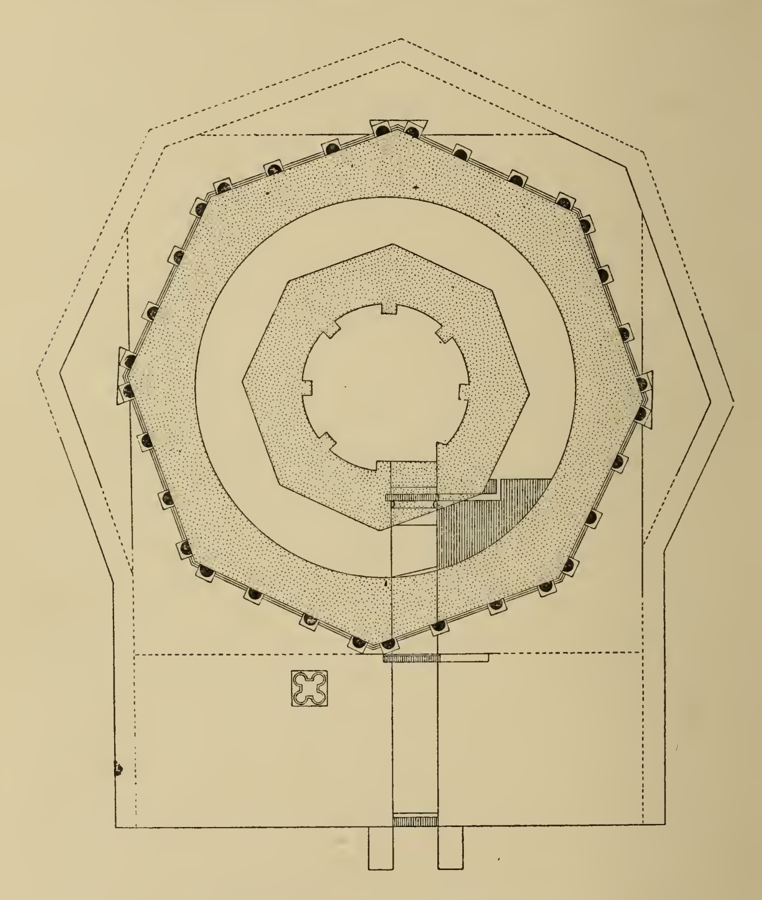


Fig. 170. — Mausolée de Blad Guitoun.

contre-bas ; elle était sans doute masquée par l'escalier dont nous venons de parler. Le couloir d'accès, barré par une murette, n'a que $0^m,95$ de large ; entièrement recouvert par le dallage de la plate-forme, il ne dépassait guère 1 mètre de

hauteur. Au bout de quelques mètres, il est interrompu par une dalle-porte encore intacte, qui, à l'aide d'un levier, pouvait être repoussée dans une coulisse latérale. Puis il débouche dans une galerie circulaire, surmontée d'un plafond en pierre et haute de 4^{m},50, qui enveloppe la chambre funéraire, sauf au nord-est, où elle est coupée par un épais massif. Au delà, le couloir se prolonge en ligne droite et atteint bientôt une petite porte, en avant de laquelle on distingue, à droite, un

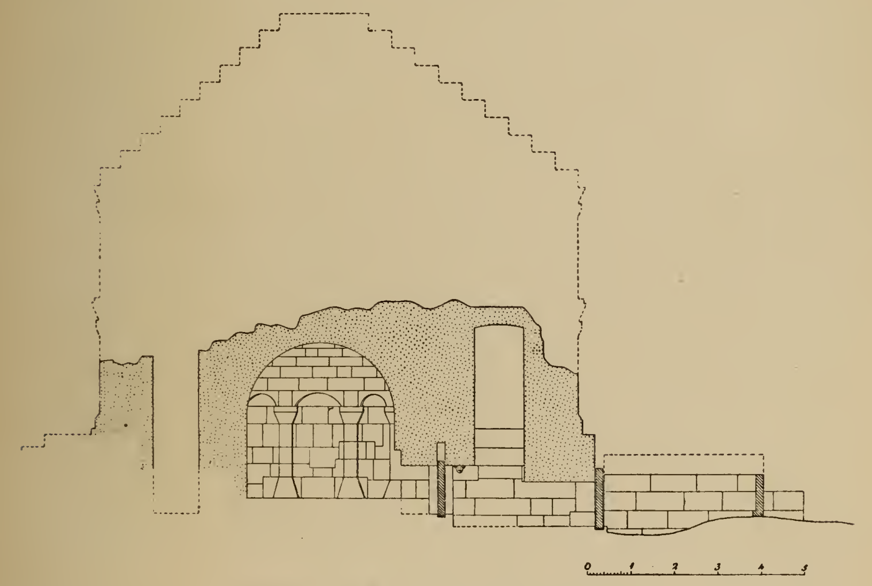


Fig. 171. — Mausolée de Blad Guitoun.

mufle de lion grossièrement sculpté ; il y avait très probablement un mufle identique à gauche, mais il n'en reste plus aucune trace, la paroi étant endommagée. Une dalle fermait la porte ; quand on voulait ouvrir, on la faisait glisser dans une coulisse, ménagée à l'intérieur du massif qui barre la galerie.

La baie franchie, on entrait dans une salle ronde, de 3^{m},75 de diamètre et de 3^{m},65 de hauteur *maxima*. Le long du mur,

huit pilastres, coiffés d'impostes qui ressemblent à des troncs de pyramide renversés, portent des blocs creusés en arcade; au-dessus, une coupole à encorbellement est constituée par des séries superposées d'anneaux en pierres de taille. Cette chambre funéraire, violée depuis longtemps, est vide aujourd'hui, mais elle contenait vraisemblablement un sarcophage chrétien en marbre, datant du IVe siècle environ, dont de menus débris ont été recueillis dans les fouilles.

L'âge du mausolée de Blad Guitoun ne peut pas être déterminé d'une manière très précise. Cependant, il est certain qu'il fut construit à l'époque chrétienne, entre le IVe et le VIe siècle[1].

Il s'élève dans une région où la civilisation romaine ne paraît pas s'être fortement implantée, où l'on n'a trouvé qu'un très petit nombre d'inscriptions latines, concernant d'ailleurs des indigènes. Il n'y a donc pas lieu d'attribuer ce monument à un riche Romain ; il est plus probable qu'il fut bâti par les soins d'un prince maure, chef d'une puissante tribu. Sans doute, ce roitelet dut faire appel à un architecte, à des ouvriers de quelque ville du littoral ; mais il ne les laissa pas libres d'exécuter une œuvre de style classique, semblable à ces mausolées qui se dressaient autour des cités romaines de l'Afrique du Nord.

On retrouve, en effet, à Blad Guitoun des aménagements qui existent déjà au Tombeau de la Chrétienne, plus ancien de quatre ou cinq siècles. C'est la même entrée souterraine à l'est, la même plate-forme en avant de l'édifice, à l'est aussi, le même système de portes à coulisses, la même galerie circu-

1. Certains ornements sculptés sont exactement de même style que ceux qui entourent le portail du *castellum* de Kaoua (voir tome I, p. 103). Or ce château ne paraît guère postérieur au début du Ve siècle.

laire à l'intérieur, le même décor de fausses portes et de colonnes engagées, à chapiteaux ioniques. Enfin, un détail mérite d'être spécialement noté : nous voulons parler du mufle de lion taillé dans une pierre, auprès de la porte qui donne accès au caveau ; il rappelle le lion et la lionne sculptés au Tombeau de la Chrétienne, sur la paroi de droite du vestibule, au-dessus du couloir qui permet de pénétrer plus avant. — Il y a pourtant entre le mausolée royal et celui de Blad Guitoun de grandes différences. Celui-ci se rapproche beaucoup plus que l'autre des monuments gréco-romains. Nous avons montré plus haut[1] que le Tombeau de la Chrétienne est, comme le Médracen, une construction indigène, un tumulus recouvert d'une enveloppe classique. Le cône à gradins en est la partie essentielle ; le cylindre, orné de colonnes, qui le supporte, ne représente que la bordure du tumulus. Ici, les parois verticales prennent une importance beaucoup plus grande et comportent deux étages superposés. Les degrés qui devaient être placés au-dessus n'étaient qu'un simple couronnement. La forme arrondie du tumulus s'est perdue : le plan est devenu octogonal. A l'intérieur des tumulus africains primitifs, il n'y a qu'un simple coffre en pierre, dans lequel le mort est déposé ; les petits caveaux qui occupent le centre du Tombeau de la Chrétienne et du Médracen sont sans doute des imitations de cette case exiguë. Ici, la chambre funéraire a d'assez vastes dimensions : ce n'est plus un réduit, c'est une véritable demeure. Le mausolée de Blad Guitoun révèle donc l'action de plus en plus forte des influences étrangères, sans que pourtant les traditions indigènes aient tout à fait disparu[2].

1. Tome I, p. 72, 73 ; conf. p. 68.
2. Il existe près d'Ammi Moussa, dans la vallée du Sensig (département

Les *Djedar*[1] (c'est-à-dire les constructions) sont situés dans le département d'Oran, au sud-ouest de Tiaret, presque à la limite du Tell et des steppes. Ils se répartissent en deux groupes, distants d'environ 6 kilomètres : le premier comprend trois monuments, couronnant des mamelons qui font partie du petit massif appelé djebel Hadjar; le second en compte dix, épars sur la colline de Ternaten. Ces mausolées, qui sont plus ou moins ruinés[2], furent étudiés en 1875 par Letourneux et Mac-Carthy, en 1882 par la Blanchère. Trois d'entre eux, les plus importants, ont été ouverts : deux au djebel Hadjar, un à Ternaten. Nous les désignerons par les lettres A, B et C: pour A, voir *fig.* 172, d'après Mac-Carthy, et planche CIV; pour B, *fig.* 173 et planche CV; pour C, *fig.* 174, d'après Mac-Carthy, et planche CVI.

Tous les Djedar sont des tumulus sur plan carré; ils se composent d'un soubassement et d'une pyramide à gradins. Des caveaux funéraires, avec des couloirs d'accès, sont ménagés à l'intérieur; le reste du monument est plein. Les dimensions

d'Oran), un vaste mausolée octogonal, nommé Ksar el Ghaba. Il paraît ressembler à celui de Blad Guitoun et il est, comme ce dernier, richement décoré de sculptures à relief plat. Il mériterait d'être étudié. Voir De Caussade, *Mémoires de la Société archéologique de l'Orléanais*, I, 1851, p. 257; La Blanchère, *Archives des Missions*, 3e série, X, 1883, p. 120, n° 44; Marchand, *Bull. d'Oran*, 1895, p. 211.

1. Azéma de Montgravier, *Revue de bibliographie analytique*, V, 1844, p. 182-192. De Longpérier, *Revue archéologique*, I, 1844, p. 565-572. Bernard, *Revue africaine*, I, 1856-7, p. 50-2. Bordier, *ibid.*, IX, 1865, p. 476-480. Berbrugger, *le Tombeau de la Chrétienne*, p. 57-64. Brunon, *Rec. de Const.*, XVI, 1873-4, p. 306-8. Wagner, *Bull. d'Oran*, II, 1881-2, p. 128-131. Guénard, *ibid.*, p. 264-271. La Blanchère, *Archives des Missions*, 3e série, X, p. 77-99, 127-9; pl. IX-XII. Mélix, *Bull. de l'Académie d'Hippone*, XXIII, 1888, p. 111-116. Papier, *Comptes rendus de l'Académie d'Hippone*, 1894, p. XI-XVIII. Plans inédits de Mac-Carthy (utilisés par La Blanchère).

2. Les mieux conservés à l'extérieur sont A et C, où le noyau de la pyramide subsiste. En B, il ne reste que six ou sept gradins. D'autres Djedar ne sont plus que des amas de pierres.



A. Fontemoing, Édit., Paris

Phototypie Berthaud, Paris

Mausolée indigène (Djedar)



A. Fontemoing, Édit., Paris

Phototypie Berthaud, Paris

Mausolée indigène (Djedar)



A. Fontemoing, Édit., Paris

Phototypie Berthaud. Paris

Mausolée indigène (Djedar)

varient beaucoup : C mesure 48 mètres de long sur 45 de large et il devait atteindre une quarantaine de mètres de hauteur ; A a 34^{m},60 de côté, B 33^{m},50 ; d'autres Djedar 29 mètres, 23^{m},50, 16^{m},80, 15 mètres, 11 mètres, 10^{m},60, 10 mètres.

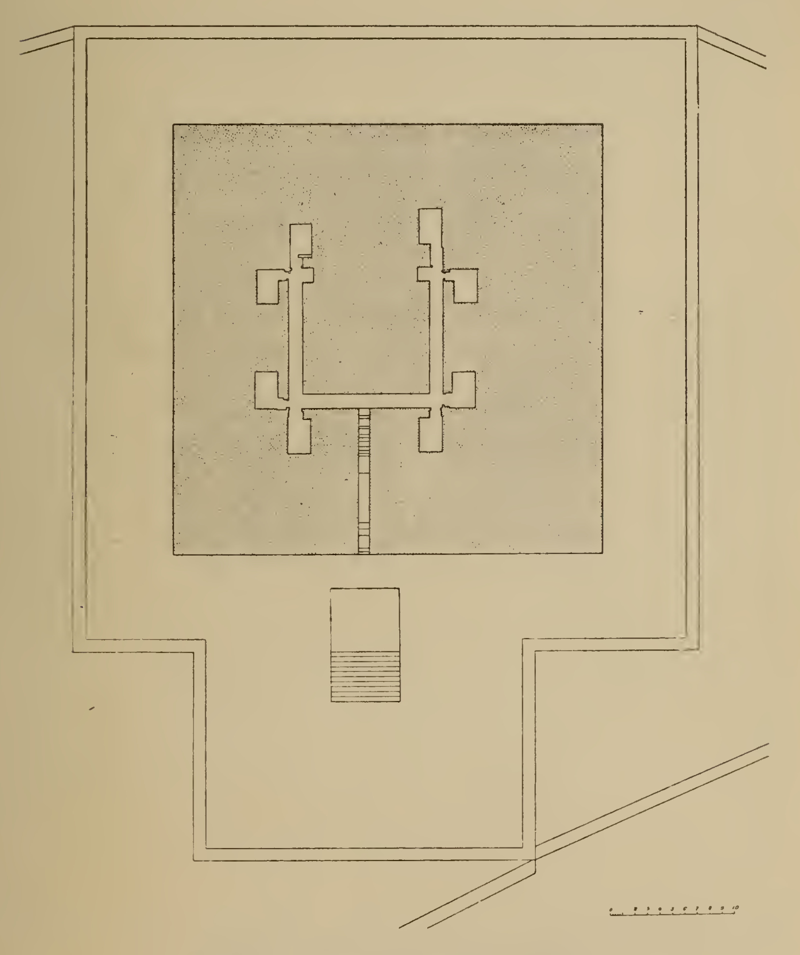


Fig. 172. — Mausolée indigène (Djedar).

La construction est partout assez médiocre, un peu plus soignée cependant aux mausolées du djebel Hadjar qu'à ceux de

Ternaten, qui paraissent être plus récents. Les parois du soubassement[1] sont bâties en blocs quadrangulaires, formant des assises dont la régularité n'est pas toujours parfaite ; dans les Djedar A et B, l'assise supérieure est en saillie et simule une corniche. Pour constituer les revêtements des gradins, on s'est servi de pierres qui, par suite de la disposition des lits dans la carrière, se débitaient d'elles-mêmes en dalles plates. Le noyau n'est qu'un amoncellement de moellons et de cailloux. Enfin, les murs des couloirs et des chambres sont en pierres de taille, moins belles et moins grandes en C qu'en A et B.

Dans ces deux derniers Djedar, beaucoup de pierres du soubassement et des caveaux portent des marques de chantier[2], consistant en une ou plusieurs lettres latines, d'un aspect décadent. A l'intérieur de B, nous avons lu un nom complet : *Ianuari*. Nous avons noté, dans le même mausolée, une marque avec des lettres grecques : ΔωΕ. On a employé aussi quelques matériaux provenant de monuments plus anciens : en A, une inscription funéraire de l'année 466[3] ; — en G, un fragment épigraphique se rapportant à Septime-Sévère et à ses fils[4] ; un chrisme accompagné d'une inscription ([*Spes*] *in Deo*, etc.)[5] ; des débris de colonnes lisses ou cannelées ; une clef de voûte avec une croix monogrammatique, flanquée de l'α et de l'ω[6] ; deux bas-reliefs grossiers, représentant des pois-

1. Ce soubassement est de hauteur variable : 3m,50 en A, 3 mètres environ en B, 2m,50 en C, 1m,50 et même moins ailleurs.

2. Pour ces signes, conf. tome I, p. 72, et tome II, p. 263.

3. *Comptes rendus de l'Académie d'Hippone*, 1893, p. XLVI ; 1894, p. XXXIII.

4. La Blanchère, *l. c.*, p. 109.

5. *Bull. Comité*, 1899, p. 459.

6. La Blanchère, *l. c.*, pl. IX, fig. 2, n° 1.

sons [1] et une ampoule [2]; une épitaphe chrétienne de l'année 480 après Jésus-Christ [3].

En A et en C, les linteaux de certaines portes sont des pierres couvertes de sculptures ornementales à relief plat;

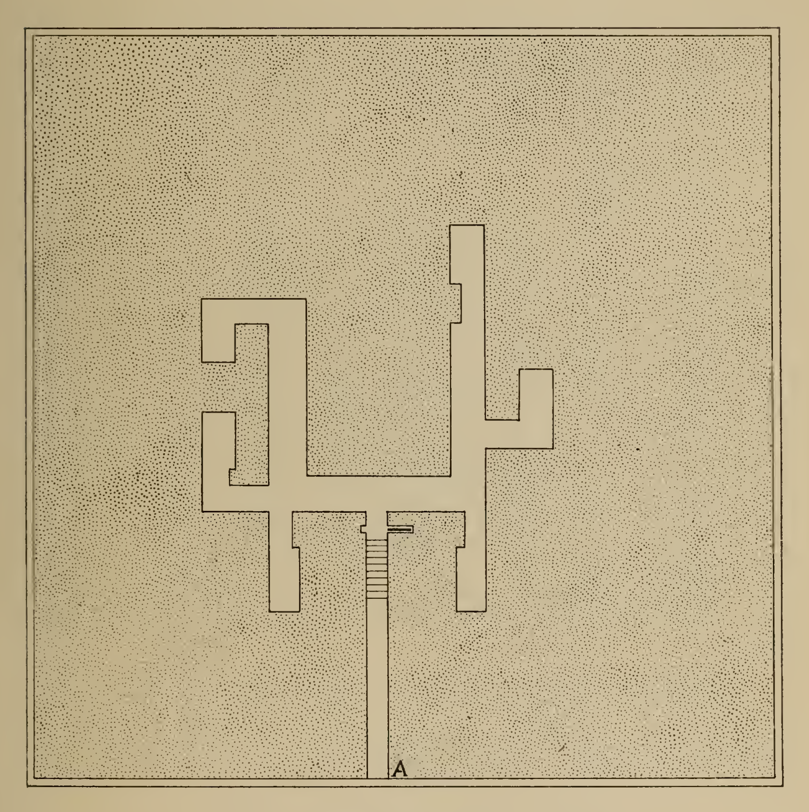


Fig. 173. — Mausolée indigène (Djedar).
(Échelle de 1/350).

l'une d'entre elles offre, de plus, une colombe et une lampe

1. La Blanchère, *l. c.*, pl. IX, fig 2, n° 2.
2. La Blanchère, *l. c.*, pl. IX, fig. 2, n° 3 (c'est une ampoule, et non une lampe).
3. *Bull. Comité*, 1892, p. 314.

(ou un vase)[1]. Ces pierres ont été certainement prises ailleurs[2]; on les a recoupées assez maladroitement pour leur donner les dimensions convenables.

En avant de la plupart des Djedar, du côté de l'est, se voit une sorte de plate-forme rectangulaire[3]; on y montait par quelques marches. Peut-être y célébrait-on des cérémonies funèbres. Ces constructions rappellent les avant-corps dont quelques vestiges subsistent à l'est du Médracen et du Tombeau de la Chrétienne[4].

L'entrée du monument est du même côté, en arrière de la plate-forme et au bas de la pyramide. Comme au Médracen, elle devait être dissimulée sous les premiers gradins[5]. Une galerie étroite, en pente rapide ou coupée de marches, s'enfonce vers l'intérieur du mausolée. En A, elle était barrée par deux fermetures : la première consistant en une dalle quadrangulaire que l'on faisait remonter dans une coulisse ménagée à travers le plafond, comme les herses du Tombeau de la Chrétienne; la seconde, en un disque que l'on repoussait dans une coulisse latérale[6]. En B et en C, il y avait seulement un disque.

Au delà de la galerie, on rencontre des couloirs et des caveaux (voir les plans). Ils sont encore en fort bon état dans les trois mausolées qui peuvent être visités. Des portes en bois ou des herses en pierre précédaient un certain nombre de

1. La Blanchère, *l. c.*, pl. IX, fig. 2, n° 11.
2. La Blanchère (*l. c.*, p. 85 et 86) croit à tort qu'elles ont été taillées exprès pour les deux mausolées.
3. Il ne semble pas qu'il y ait eu de plate-forme en avant du mausolée B.
4. Voir tome I, p. 67 et 71. Conf. aussi la plate forme du mausolée de Blad Guitoun, tome II, p. 413.
5. La Blanchère (p. 80, n. 1) suppose que, dans certains Djedar, l'entrée était souterraine, comme au Tombeau de la Chrétienne.
6. Pour ces disques, conf. plus haut, p. 384, 386.

salles. En A et en B, les plafonds, hauts de 2 mètres-2^{m},50, sont formés de dalles longues et étroites, imitant des poutres.

Les dispositions intérieures de C sont particulièrement curieuses. « En avançant tout droit par le couloir d'entrée, on « trouve, dit La Blanchère, trois chambres séparées l'une de

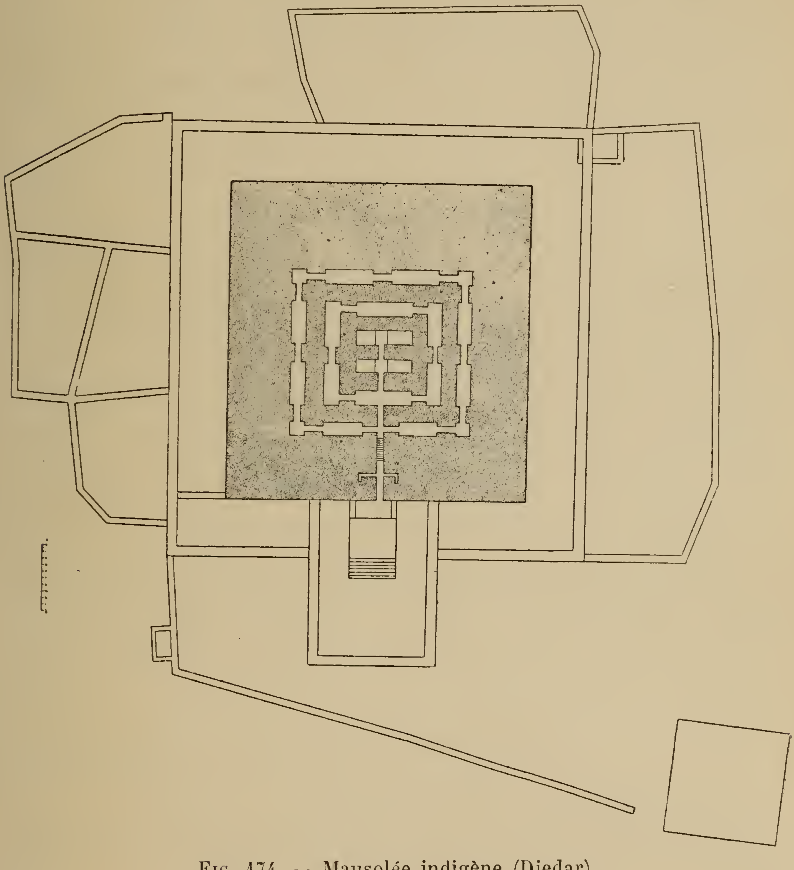


Fig. 174. — Mausolée indigène (Djedar).
(Échelle de 1/900.)

« l'autre par un couloir de quelques mètres. De la première « de ces chambres, partent, à droite et à gauche, deux cou- « loirs du même genre, qui conduisent à un second système,

« formé de cinq chambres reliées par des couloirs, et qui « enveloppe le premier Il est enveloppé lui-même par un « troisième systeme. dont les couloirs d'accès partent du cou- « loir d'entrée et qui comprend huit grandes chambres et « quatre plus petites aux coins, le tout relié par des couloirs. » Les trois salles du milieu sont voûtées en berceau[1], ainsi que les couloirs intermédiaires[2]; les autres salles sont couvertes d'un toit en dos d'âne[3], les autres couloirs ont des plafonds horizontaux.

Dans les deux chambres postérieures du système central, les parois étaient revêtues de peintures, dont il ne reste plus que quelques lambeaux; cependant, on reconnaît encore un personnage qui paraît être nimbé et qui tient une crosse[4].

Les Djedar sont vides[5]. S'ils avaient contenu des sarcophages en pierre, ceux-ci n'auraient sans doute pas disparu complètement, même après de nombreuses violations. Il est donc probable que les morts étaient enfermés dans des cercueils en bois.

En général, ces monuments sont bordés d'une étroite terrasse[6], que soutient un mur bâti selon le système byzantin, c'est-à-dire avec deux parements en pierres de taille et des moellons dans l'intervalle.

De plus, des murs grossiers, en blocs sommairement équar-

1. Elles mesurent environ 4 mètres de hauteur.

2. Ces couloirs sont très bas (1m,20 actuellement, mais le sol est un peu enterré).

3. Hauteur 4 mètres au milieu.

4. La Blanchère (p. 88) indique en outre deux personnages assis, qui paraissent converser ensemble.

5. Il ne reste qu'une sorte d'auge, de 1 mètre de long sur 0m,60 de large, dans une des salles du mausolée C.

6. De largeur variable : 8m,80 en C; 6m,80 en A; 6 mètres, 5m,20, 4 mètres, 3m,60, 2m,20 ailleurs. Le mausolée B n'avait pas de terrasse, autant qu'il semble.

ris et en moellons, entourent certains Djedar. Ainsi, A est enveloppé d'une enceinte qui suit les contours du mamelon[1]; peut-être cet enclos était-il un jardin. A Ternaten, des murs semblables forment des lignes capricieuses autour et dans le voisinage des Djedar; il est difficile de dire pour quelle raison on les a construits et s'ils sont contemporains des mausolées[2].

Les Djedar datent d'une époque très basse, comme l'attestent les matériaux de démolition qui y ont été employés : A est en tout cas postérieur à l'année 466, C à l'année 480. A l'entrée de B, une grande pierre portait un texte de six lignes, sans doute une dédicace. On ne distingue plus que quelques lettres, qui ne donnent aucun sens, mais qui permettent d'affirmer que l'inscription était bilingue, latine et grecque. L'emploi du grec, que nous avons constaté aussi sur une marque de chantier du même édifice, fait naturellement penser aux Byzantins. Or un écrivain musulman, Ibn er Rakik, nous apprend qu'au milieu du xe siècle, le calife fatimite El Mansour vit, lors d'une expédition dans la région de Tiaret, des monuments élevés sur trois montagnes (il s'agit des trois Djedar du djebel Hadjar) : « Ces monuments, en pierres de taille, présentaient de loin « l'aspect de tombeaux en dos d'âne. Sur une pierre de ces « ruines, il découvrit une inscription qu'on lui interpréta ainsi : « Je suis Soleïman le Serdeghos. Les habitants de cette ville « s'étant révoltés, le roi m'envoya contre eux; Dieu m'ayant « permis de les vaincre, j'ai fait élever ce monument pour « éterniser mon souvenir[3]. »

La traduction donnée à El Mansour est assurément fantai-

1. Voir le plan publié par La Blanchère, *l. c.*, pl. XII.

2. Conf. peut-être les traînées de pierres que l'on rencontre dans des nécropoles indigènes : tome I, p. 9.

3. Ibn Khaldoun, *Histoire des Berbères*, traduction De Slane, I, p. 234; II, p. 540.

siste : les Djedar sont des tombeaux, et non des monuments commémoratifs. Mais, comme il paraît certain qu'une inscription de l'époque byzantine se lisait sur un des trois mausolées du djebel Hadjar, ce fait vient fortifier un peu l'opinion de ceux qui pensent que tout n'est pas à rejeter dans le récit d'Ibn er Rakik et que le fameux général Solomon (Solomon le stratège) était nommé sur la dédicace d'un des Djedar[1].

Évidemment, comme l'a exposé La Blanchère, cet ensemble de grands mausolées est l'œuvre d'une dynastie de puissants princes indigènes, qui vivaient au VIe et au VIIe siècle. Peut-être souffraient-ils que l'empereur de Constantinople les considérât comme ses sujets, ou du moins comme ses clients; peut-être rendaient-ils hommage à son représentant en Afrique. De fait, ils étaient les maîtres du pays, car la domination réelle des Byzantins ne semble guère avoir dépassé, dans la direction de l'ouest, les limites de la Maurétanie Sitifienne[2].

Ces princes se servaient d'ouvriers sachant le latin et même le grec : les marques de chantier le prouvent. Ils étaient chrétiens : une clef d'arcade qui porte une croix monogrammatique a été encastrée avec soin au-dessus de l'entrée d'une des salles centrales du mausolée C; il est certain que des païens ne l'auraient pas mise en si bonne place. Les peintures de ce tombeau représentaient sans doute des sujets religieux.

Il n'en est pas moins vrai que les Djedar sont des tumulus indigènes, et non des monuments classiques[3]. La civilisation

1. On a même prétendu avoir retrouvé de nos jours aux Djedar une inscription portant le nom de Solomon (*Bull. Comité*, 1887, p. 157, n° 684; conf. Basset, *Bull. de la Société de géographie de l'Est*, 1883, p. 564). C'est là une mystification : voir La Blanchère, *l. c.*, p. 89.

2. Voir plus haut, p. 347.

3. M. Basset (*Étude sur la Zenatia de l'Ouarsenis*, p. 6-7) a signalé dans l'Ouarsenis des monuments qui paraissent être analogues aux Djedar.

gréco-romaine, qui avait pénétré en Afrique depuis tant de siècles, qui y avait brillé d'un si vif éclat, s'était heurtée, sur bien des points, à l'indifférence des autochtones; elle n'avait pas eu assez de prestige pour leur faire oublier le passé, pour modifier entièrement leurs mœurs.

FIN

ADDITIONS ET CORRECTIONS

TOME PREMIER

Page 3, *in fine*. — M. Robert a fait récemment des fouilles intéressantes dans la grotte de Bou Zabaouine, près d'Aïn Mlila, dans le département de Constantine. Voir *Recueil de Constantine*, XXXIV, 1900, p. 199 *seq.* (où l'auteur parle aussi d'autres grottes de la même région).

P. 5, n. 1. — Refuges indigènes de la région d'Aïn Mlila, signalés par M. Maumené, *Revue archéologique*, 1901, II, p. 33-34.

P. 11-12, n. 3. — Sur les dolmens du Fortas et du djebel Guérioun (région d'Aïn Mlila), voir Maumené, *l. c.*, p. 21 *seq.*

P. 13, n. 2. — Cromlechs de la région de Sétif. Ajouter Jacquot, *Rec. de Const.*, XXXIV, 1900, p. 122 *seq.*

P. 26 *seq.* — Sur la nécropole indigène de Sigus, voir Maumené, *l. c.*, p. 26-28. Contrairement à ce que dit cet auteur, les deux pierres portant des inscriptions latines (cf. à la p. 30 de notre texte) n'étaient pas employées comme matériaux dans des dolmens.

P. 40, n. 1. — M. Jacquot signale aussi des cellules funéraires, creusées dans des blocs de rocher, à Ben Nïhya, à l'ouest de Constantine (*Rec. de Const.*, XXXIV, 1900, p. 132-133; cf. Delamare, *Exploration*, pl. 63, fig. 6-12).

P. 41. — Sur les gravures rupestres du Sud Oranais, voir encore *Revue de l'École d'anthropologie*, X, 1900, p. 259-263, 286-287, 398-399; Maumené, *Bull. Comité*, 1901, p. 299-307. — A l'entrée d'une des chambres de la grotte de Bou Zabaouine (près d'Aïn Mlila, dans le département de Constantine), M. Robert a découvert une gravure représentant un homme qui tient une lance; deux personnages sont aussi gravés à l'entrée d'une des grottes de Dekhlet Zitoune, dans la même région (*Rec. de Const.*, XXXIV, 1900, p. 212 et p. 232).

P. 65, n. 1. — Sur le Médracen, voir encore Maumené, *Revue archéologique*, 1901, II, fig. aux p. 24 et 25.

P. 69, l. 15. — Au lieu de *Tombeau de Chrétienne*, lire *Tombeau de la Chrétienne*.

P. 76. — Sur le camp primitif de Lambèse, voir Gsell, *Bull. Comité*, 1901, p. 320-323.

P. 80, l. 17. — Il faut noter cependant que la voie se dirigeant du nord au sud est coupée par les *scholae :* voir le plan, p. 78, *fig.* 22.

P. 83, l. 6. — Des fouilles récentes ont confirmé cette hypothèse.

P. 224, en bas. — Sur les grands thermes du Nord à Timgad, voir Cagnat, *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions*, 1901, p. 254. — — On vient de découvrir d'autres thermes à Timgad, derrière le théâtre.

P. 241. — Ajouter des piscines creusées dans le roc à Baâla, à l'ouest de Constantine : Delamare, *Explor.*, pl. 60, fig. 4; pl. 61 et 62; Jacquot, *Rec. de Const.*, XXXIV, 1901, p. 134-136.

TOME SECOND

P. 30, n. 1. — Pour des ruines de fermes antiques que l'on rencontre dans la région d'Aïn Mlila, voir Maumené, *Revue archéologique*, 1901, II, p. 31.

P. 282. — Nous donnons ici la figure 135, qui a été omise par suite d'une erreur dans la mise en pages.

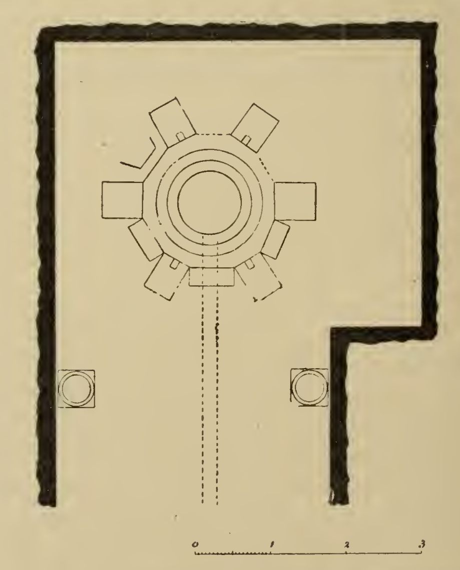


Fig. 135. — Basilique de Tébessa. Baptistère.

P. 396 (cf. p. 183-4). — M. Jacquetton vient d'explorer cette cata-

combe de Kherbet Bou Addoufen. La galerie n'a que 15^{m},60 de long ; on y compte 42 *loculi.* Il y a une autre galerie souterraine, plus vaste, au même endroit : un seul *loculus* y a été creusé.

P. 425, l. 10. — L'emplacement de cette inscription est indiqué par la lettre A sur le plan *fig.* 173 (p. 421).

INDEX TOPOGRAPHIQUE[1]

Nota. — Les chiffres imprimés en italiques se rapportent au second volume.

Les noms géographiques formés de plusieurs mots, dont le premier est soit *Henchir* (c'est-à-dire *ruine*), soit *Kherbet* (même signification), soit *El* (article) sont rangés dans la lettre par laquelle commence le mot suivant : par exemple, pour *Henchir Abdallah*, voir *Abdallah* [*Henchir*]; pour *El Kantara*, voir *Kantara* [*El*]; etc.

1. Il ne nous a pas paru nécessaire de joindre à cet index une carte qui, pour être complète, aurait dû dépasser de beaucoup le format in-8°. Dans le texte de cet ouvrage, nous avons eu soin d'indiquer la position des localités peu connues par rapport à des lieux plus importants. Consulter, soit les cartes insérées dans le tome VIII du *Corpus inscriptionum latinarum*, soit une carte de l'Algérie actuelle (par exemple, celle qui figure dans l'*Atlas général* de Vidal-Lablache, pl. 81[a]-81[b]).

TABLE DES PLANCHES HORS TEXTE

DU TOME SECOND

TABLE DES ILLUSTRATIONS

INSÉRÉES DANS LE TEXTE DU TOME SECOND

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE TOME SECOND

LIVRE II

(*Suite*)

Monuments romains

LIVRE III

Monuments chrétiens et byzantins

TOURS, IMPRIMERIE DESLIS FRÈRES, 6, RUE GAMBETTA.


UNIVERSITY OF ILLINOIS-URBANA
913.397G92M C001 V002
LES MONUMENTS ANTIQUES DE L'ALGERIE PARI
3 0112 023880823